

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèques de la ville de Compiègne

Société des antiquaires de la Morinie. Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie. 1834.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE LA

MORINIE

TOME XXXVI

(1^{re} PARTIE)

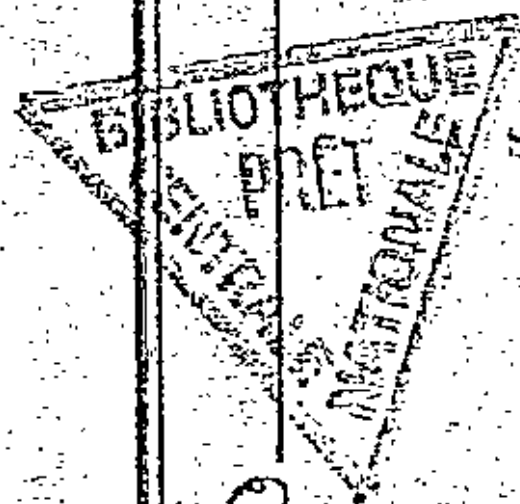
STATISTIQUE FÉODALE

de l'Ancien Bailliage de Saint-Omer

TOME TROISIÈME

(SUPPLÉMENT A-M)

~~~~~  
Doctrina investigando restituet.  
~~~~~



SAINT-OMER, au Siège de la Société, 42 bis, Grande-Place.

M DCCC XXXV

NOTES

pour servir à la

Statistique Féodale

dans l'étendue de l'ancien Bailliage

et de l'Arrondissement actuel de

SAINT-OMER

*Ce travail forme la première partie au 36^e tome
des Mémoires
de la Société des Antiquaires de la Morinie.*

NOTES

pour servir à la

Statistique Féodale

*dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de*

SAINT-OMER

PAR

JUSTIN DE PAS

Secrétaire Général de la Société des Antiquaires de la Morinie

TOME TROISIÈME (Première partie)

SUPPLÉMENT

A-M

SAINT-OMER

Imprimerie de l'INDÉPENDANT DU PAS-DE-CALAIS

1935

NOMS DE FIEFS

relevés

dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de Saint-Omer
avec indication de possesseurs
qui ont figuré dans leurs transmissions.

(SUPPLÉMENT)

ABLEMONT

à Esquerdes. Cf. p. 1 (c'est-à-dire *renvoi à l'article de la page 1*).

1693. 26 avril. — Le sr Anth^{me}-Albert d'Ablemont sr du Viel Crépy, y demeurant, et du consentement de Maximilien-Bertin d'Ablemont, son frère, dem^t aud. Crépy, moyennant 3 L 15 s. pour célébration de dix messes pour la réfrigération des âmes des trespassez; au vin du marché, 24 l.; au coultier, 24 l.; et, pour deniers principaux, la somme de 2000 l., vend à Jean-Marie Bouvart, labour^r à Esquerdes, certain fief et noble tenement tenu et mouvant de Dam^{lle} la Vicomtesse de Fruges à cause de sa sgrie d'Esquerdes, se consistant en dix razières demie de bled pour chacun an, assigné sur plusieurs parties de terre d'environ 40 mesures, plus ou moins, deubes par divers particuliers, scituées aud. Esquerdes, etc..., led. fief échu au vendeur par le trespas du sr Ph^{les} d'Ablemont, son père..... (Arch. du Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 4.)¹

1. Cette référence indique que le document porte le n^o 4 dans la liasse des contrats de ventes de l'année 1693.

Il n'est pas superflu de rappeler ici que dans les archives du Gros de Saint-Omer, classées par années, mais non inventoriées, chaque année comporte un certain nombre de liasses d'importance variable, *baux, ventes, rentes (constitutions de), contrats de mariage, testaments, partages, transactions, obligations, accords...* Chaque liasse porte une numérotation spéciale, qui se recommence d'année en année. Dans ces conditions, les références aux archives du Gros indiquent, en tête du document, l'année de l'acte, et, en queue, entre parenthèses, la nature de la liasse (*vente, contr. de mariage, etc...*) et le numéro de la pièce dans cette liasse.

1731. 25 avril. — Vente de terres près du fief d'Ablemont, à Jean Thiébaut, *mre poudrier*, demeurant au village d'Esquerdes, et Marie-Jeanne Marlière, sa femme, par Anselme Perce, *mre chaudronnier en c. v.* et Françoise Beauvois, sa femme, fille et héritière en cette partie de Jean et Marie-Anloinette Boidard.... terre tenante d'un côté aux hérs Jean-Marie Bouvart, à cause du fief d'Ablemont; vers mer, à Jean-Louis Bouvart, à cause de sa femme; d'amont, au chemin de Leuline.., tenue en coterie de la sgrie du fief d'Ablemont. (Ibid. Ventes, n° 143.)

1781, 18 décembre. — Emmanuel Bouvart, ouvrier tonnelier, dem^t en la ville de Dunkerque, vend à Louis-Joseph, Jacques-Félix et Catherine-Françoise Martel, frères et sœur associés, dems ensemble au village d'Esquerdes, treize mesures et un demi quartier de terre à labour en une pièce, au terroir dud. Esquerdes, plus d'aval que le bois dud. lieu, prises en 19 mesures 3 quartiers, d'aval à l'enfant d'Adrien-François Bouvars...., d'amont au chemin de Leulinne; vers soleil au chemin allant de Fauquembergue à Saint-Omer et à Jacques-Ant^{ne} Vintrebert..., tenues en fief de la sgrie dud. lieu, provenant au vendeur de la succession de M^e Pierre-Phil. Bouvart, vivant curé de Saint-Omer-Cappelle, son oncle; et d'Anne-Françoise Bouvart, sa sœur, led. fief actuellement nommé le fief d'Ablemont.

Prix : 3500 L monn. courte. (Ibid. Ventes, n° 89.)

ABLEMONT

à Lyzel. Cf. p. 858.

1650, 25 novembre. — Bernard Bernard et Jacques Berteloot, maresquiers, en leur nom qu'au nom d'autres dont ils ont procuration, vendent, moyennant 150 florins, à Philippes d'Ablemont, receveur des Etats d'Artois, une terre maresque en Lizelbroucq, au lieu nommé la Grande Miette. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 118.)

1776, 12 décembre. — Guill.-Joseph Réveillon, cabaretier; Nicolas-Joseph Réveillon, march^d; Jean-François Pauchet, aussi march^d; Marie-Louise Réveillon, sa femme; Dominique Setin, *mre menuisier*; Marie-Jeanne-Josèphe Réveillon, sa femme; le sr Jacques-Joseph Loquéty, maître boulanger; Marie-Jacqueline Loquéty et Marie-Thérèse Loquéty; le sr Jacques Vandenbosque, aussi *mre* boulanger; Marie-Cécile Loquéty, sa femme; Jean-Fr. Caron, *mre charon*; Marie-Anne Loquéty, sa femme; M^{re} Adrien-Louis-Emmanuel Caron, avocat en Parlement; dam^{le} Marie-Anne-Josèphe-Victoire Camp, son épouse; ces derniers agissant au nom des consors Colain, majeurs de droit dem^t à Dunkerque, ainsi qu'au nom du sr Guill^{me}.

Augustin Camp, Bailly de Milan, demeurant à Bourbourg :
vendent au s^r Bernard Dessaint, march^d potiez, dem^t
au Haut-Pont, et Anne-Marie Gœuse, son épouse, qua-
torze mesures, tant manoir amazé de maison et autres
édifices, que pâture et terres à labour, le tout tenant en-
semble située (*sic*) près du Blocus, nommée (*sic*) vulgaire-
ment la ferme d'Ablemont, entourée de fossés, tenue en
fief du Roy à cause de son château de St Omer. et procé-
dant ausd. vendeurs de la succession de Jean-François
Delbecque.....

Prix principal : 7000 L monn. de France.

» accessoire : 200 L de deniers à Dieu et frais d'adju-
dication. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 904.)

ACQUEMBRONNE

(le fief d') à Bientques.

1612, 12 janvier. — Charles Le Por, Licenc. es droix,
dem^t en la ville de Louvain, vend à Mathieu Darthé, ré-
cèveur des biens et revenus de Estienne Le Por, frère
dud. Charles, une mesure de terre à labour située à Bien-
nèques (Bientques), paroiche de Pihen, nommée le fief
d'Acquembronne. listant d'aval à Ples de Cocquempot,
d'amont à Pierre de Beauvois, about. vers soleil à Pierre
Vasseur..., et une aultre mes. de terre à labour au villaige
de Herbelles. au lieu nommé Le Hermyprey.

(Il n'est pas dit de qui ces terres sont tenues.)

(Arch. du Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 96.)

1769, 8 août. — Cette seigneurie, acquise par contrat
du 23 mai 1758 de Mess^{re} Jos.-Hypol.-Alexandre de Fléchin,
marquis de Wamin, par Simon-Joseph Marcotte, maître
particulier de la Maîtrise des Eaux et Forêts, et d^{lle} Marie-
Théodore Marcotte, fille majeure, demeura à cette der-
nière seule par acte du 9 août 1769, avec les sgries de
L'Espinoy et d'Acquembronne.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 849.)

V. au mot **Espinoy** (L') l'analyse de cet acte.

ACQUEMBRONNE

(Quief d') à Cléty.

1731, 11 juin. — Nicolas Bollart, laboureur à Cléty,
et Marie-Anne Ansel, sa femme, vendent à Nicolle Salmon,
veuve en premières nocés de Pierre-François Gou..., en
secondes de Marcq Beauchant, et en troisièmes de Pierre
du Plouy, dem^t à Bienque; mère tutrice de Marie-Thérèse-
Barbe du Plouy, trois mesures de terre à Cléty, au lieu
nommé Les Fouilly, tenues en coterie du quief d'Acquem-
bronne. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 2.)

ACQUEMBRONNE

à Delettes. Cf. page 2.

1766. — Pierre Sandelin vend cette seigneurie à Joseph-Joachim Sandelin.

Cf. plus loin les articles *Carluicq* et *Delettes*.

ACQUEMBRONNE

à Lumbres. Cf. p. 4.

Il a été dit à la page 4, ligne 11, que ce fief « après Louis « le Chevalier, paraît avoir été divisé.... »

Or un examen minutieux (qu'a bien voulu effectuer et me transmettre M. de la Charie) des documents qui semblaient faire croire à cette division, montre qu'en réalité la seigneurie d'Acquembronne n'a jamais été l'objet que d'une seule dévolution des Le Chevalier aux de la Cornhuse, puis aux de Beaufort.

Quant à la seigneurie qui passa des de Moreuil à V. de Pardieu, de ce dernier aux Marcotte, puis aux de Genevières, ce ne fut pas un démembrement d'Acquembronne, mais un fief indépendant, celui de la Viefville que l'on trouve quelquefois dénommé la *Viefville-Acquembronne*, pour le distinguer de l'autre seigneurie de la Viefville, soit la *Viefville à Enguinegatte*. Et c'est ce mot Acquembronne accolé à « la Viefville » qui a fait croire à la désignation de deux fiefs différents, c'est-à-dire d'un second fief d'Acquembronne.

D'abord, la vente par Fr. de Moreuil à V. de Pardieu porte cette désignation « terre et seigneurie de Samette, avec le fief de la *Viefville Acambronne* ».

(Arch. de Beaulaincourt, p. 681.)

Le testament de V. de Pardieu de 1590 (cf. *ibid.* p. 693) dispose en faveur de Loys Marcotte, des « fiefs, terres et seigneuries de Samette, Acquembronne, Pontdardenne ». Or ces mots doivent, à n'en pas douter, désigner les biens que V. de Pardieu possédait aux dits lieux : or, à Acquembronne, il possédait la seigneurie de la Petite Viefville qui n'est pas nommée ici, et qui passa aux descendants de Loys Marcotte; mais il n'a jamais possédé la seigneurie d'Acquembronne.

En 1638 (*ibid.* p. 721) François Marcotte lègue par testament à son fils Antoine le fief de Samette « avecq la signorie de La Viefville et Pondarden ». Il n'est pas question d'Acquembronne.

En 1675 (*ibid.* p. 75) Antoine de Marcotte lègue à sa fille Françoise, épouse de J.-B. de Genevières, « la seigneurie de Samettes, la seigneurie de la Viéville et Acquembronne.... »

Ici les termes ne sont pas aussi probants, mais on remarque qu'il n'est pas dit « *les seigneuries* », mais « *la seigneurie de la Viéville et Acquembronne* » ; aussi ne pourrait-on conclure de l'ambiguïté (si ambiguïté il y a) de ce texte, contrairement à l'évidence des autres, à une dévolution de la seigneurie ou d'une partie de la seigneurie d'Acquembronne dans le patrimoine des Marcotte. Au contraire, d'un aveu servi plus tard (2 juin 1739) par Ch.-Ant. de Beaufort, marquis de Mondicourt, il résulte bien que les Beaufort possédaient la totalité de la terre et seigneurie d'Acquembronne.

Dans ces conditions, on peut donc dire que le texte ci-dessus devrait se lire « *la seigneurie de la Viéville en Acquembronne.* »

— Enfin dans les comptes de gestion de biens rendus par les greffiers de la famille de Genevières en 1759 et 1768 (*Arch. de Beaulaincourt*, pp. 729 et 1580), il n'est parlé que des seigneuries de Samette, La Voirie, La Viéville et Ponthardenne, et nullement d'Acquembronne.

Voici, d'autre part, quelques mentions complémentaires sur la suite des possesseurs de cette seigneurie.

1538, 4 mai. — M^e Louys Berquier. sr d'Acquembronne.

(Cf. Manusc. Hannedouche de Rebecque. C.¹ Chartrier de Beaufort. Minutes Notariales, p. 273.)

En 1550, ainsi qu'il a été dit, Louis Le Chevalier sert aveu à la veuve de Jacques de Moreuil, dame du petit fief de La Viéville, du « fief, terre et seignorie d'Acquembronne », comprenant, en particulier « un château et basse-court rompus ou brûlés... Plus en icelle terre et seignourie d'Acquembronne, je ay et advoe d'avoir toute justice et seignourie fonsière et viscontière..., justice. court, prison, hommes et juges, bailly, lieutenant de bailly, etc... », droit de succession de bâtard, congnoissance sur toute la commune et maretz de Lumbres, droit de héronnière, garennes et pescheries.

(Archives de Beaulaincourt, p. 677.)

1. Sur les Manuscrits Hannedouche de Rebecque, cf. une notice de M. Rodière dans le *Bulletin de la Comm^{on} Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais*, Tome 5, 2^e liv. pp. 546-558. Outre les mm^{ss} dits « de Rebecque » cotés A et C, décrits par M. Rodière et conservés encore dans le Chartrier du Mquis de Beaufort, celui-ci possédait et a donné aux Archives Départementales du Pas-de-Calais un troisième manuscrit du même auteur coté B, contenant principalement des extraits d'actes privés des anciennes familles d'Aire en Artois : werps, contrats. On trouvera, dans le cours de ce volume, des références à chacune de ces trois sources.

1618. 2 octobre. — Jehan le Chevalier, sr d'Acquenbronne et Ribrœux, et dam^{le} Jehenne Lœtins, sa femme, et Loys Le Chevalier, filz aîné aud. sr d'Acquenbronne, et dam^{le} Nicaise Rocourt, sa femme, demeurans au château d'Acquenbronne, vendent moyennant x^s au denier à Dieu, 350 florins pour don gratuit et drap de robe aux femmes et enfans desditz comparans; et, pour deniers principaulx, la somme de 7000 flourins monnoie d'Artois, à Phlès Despretz, esc. sr de Roclencourt, Haucourt, etc., demourant aud. Roclencourt-lez-Arras... toute la terre et sgrie d'Acquenbronne, se consistant en cheau, 16 mesures de pastures et aunoix; en preys, 10 mesures, en bois, 35 mesures ou environ; et, en terres à labour, 63 mesures, avecq les rentes sgriales portans à la somme de xxv l. 7 d. argent; et 3 quartiers et demi de bled; 5 oisons et ung tierch; sept chapons, quinze gelines; une paire d'esperons; et le fief et sgrie de Ribrœux, séant près dudⁱ Acquembronne, se consistant en deux mesures de pastures et deux mesures de terres à labour; et soixante-trois solz quatre deniers de rente en argent; et trois quartiers d'avaine;

iceulx fiefz d'Acquenbronne et Ribrœux se consistant en toute justice tant viscontière que fonssière tenus de Loys Marcotte, à cause de sa terre et sgrie de la petite Viéville en Lumbres et Samette.

Sy ont vendu, outre lesd. fiefz cy dessus, trente mesures ou environ. montagnes, rivières et pastures tenus en fief des héritiers Guillaume de Vincq.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 6.)

Mais cette vente, quoique réalisée, ne produisit pas ses effets, puisque nous retrouvons, en 1643, la seigneurie demeurée entre les mains d'un neveu du vendeur de 1618; on peut donc supposer qu'un retrait féodal sera intervenu qui l'aura fait maintenir dans les mains d'un parent du précédent possesseur, lequel ne l'aliéna pas moins en 1643.

1643, 12 octobre. — Louis Le Chevalier, sr d'Acquenbronne et dam^{le} Catherine du Val, sa femme, vendent à Philippes de la Cornuze, esc. sr d'Estraielle, et Marie de Varennes, sa compaigne, moyennant 6 florins au denier à Dieu; et, pour deniers principaux, neuf mil trois cens florins, toute la terre, fief et sgrie d'Acquenbronne, située en la paroisse de Lumbres, se consistant en ung chateau environné de fortes murailles, tours, dongon et autres amazemens, pont-levis, fossez avec seize mesures environ de mannoir, jardins et pastures en une pièche... auquel chateau y at une chapelle jadis fondé par les prédécesseurs dud. sr d'Acquenbronne, en laquelle se célèbre (sic) deux messes par chacune sepmaine sellon lade^e fondation... Item en huict mesures de preys en deux pièches;

la première contenant quatre mesures, ung quartier 8 verges séans en la vallée d'Acquienbronne ; la seconde séans à *le Planques* contenant trois mesures, trois quartiers ; item en ung bois contenant cinq mesures, nommé le petit bois d'Acquienbronne, tenant aux pasturaiges et jardins que dessus.... vers mer au chemin menant de Senninghem à St Omer.... Item en ung aultre bois nommé le grand bois dud. Acquienbronne, contenant 25 mesures ou environ, le tout à coupe ordinaire....; item en 59 mesures de prés labourables en plusieurs pièches... séant proche et es environs desd. cheau et bois cy dessus... Item en rentes fonssières et sgrialles, chappons, pouilles....

Item ung aultre petit fief nommé *le fief des Ribrœux*, se consistant en deux mesures de jardin, nommé le Courtil bastard, listant vers midy aux marets et communes ; vers mer au chemin quy maisne d'Acquienbronne à Lumbres... Item en 26 sols, 11 den. ob. de rente fonsière et 12 biguetz d'avoinne sur plusieurs jardins et terres tenus cotièrement dud. fief.

Lesd^{tes} terres et sgries d'Acquienbronne et Ribrœux respectivement tenues et mouvantes du s^r de Samettes à cause de sa sgrie de la Petite Vieville, savoir Acquienbronne par 10 l. de relief et 25 s. par. de cambellaige ; et le fief de Ribrœux, à valeur du revenu d'icelly....

Plus vendent et cèdent comme dessus iceulx comparans ung aultre fief nommé *le fief de la Surelle*, contenant 24 mesures de terres labourables en la paroisse dud. Lumbres, proches le hameau dud. Acquienbronne, list. d'aval aux terres appartenant à Mess. du Chapitre de St Omer ; d'amont aux preys et terres dud. Acquienbronne ; et, de bout, aux terres dud. Acquienbronne ; tenu et mouvant du sgr vicomte de Fruges à cause de sa terre et sgrie de Lumbres par 10 sols de relief, etc.

Finablement, ung lieu et héritaige séant à le Planque, nommé Leautle (*p. e.* Lewauette), se consistant en preys, fontaines et montaignes, contenant 7 mesures, tenant de liste d'aval à la terre desd. s^{rs} de Chapitre ; d'amont à la terre dud. Acquienbronne ; de bout vers solleil au grand chemin qui maine dud. Lumbres à St Omer ; vers mer au fief de la Surelle, tenu cotièrement du vic^e de Fruges à cause de sad. sgrie de Lumbres, s'estant encoires obligez lesd^s vendeurs faire renoncher à tout droict de quint que Alex^{dre} le Chevallier, Nicollas Vanderlienne et Anne Chevallier, sa femme, Jean de Vin et Marg^{te} le Chevalier, aussy sa femme, et Jeanne le Chevalier, v^{ve} de Jean Obert, frère et sœurs desd. vendeurs poldroient prétendre....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 21.)

ACQUEMBRONNE

(Dismeron d') à Nortkerque et Audruicq.

1706, 5 mars. — Léonard-Baltasar de Laurettan, esc. sr de Bavincove, grand-bailly d'Audruicq, vend à Antoine Delattre, esc. sr de la Terrerie, moyennant 550 l. un dismeron nommé le dismeron d'Acquembronne, séant sous la paroisse de Norquerque et Audruicq, et, ce, à l'advenant d'un tiers dans la totallité dud. dismeron ; les deux autres tiers appartenans aud. sr acquéreur... tenu en fief de l'abbaye et baronnie d'Andrenes....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 3.)

ACQUEMBRONNE

à Cf. p. 5.

1767, 5 août. — Vente de terres mouvantes de la sgrie du Pont-Rohart, *alias* Rougebreghe, à Quaedypre, châteltenie de Bergues-St Winnoc, par Franç. van Oye, sr de Rougefay, Wisernes et dam^{le} Anne de Beaurains, sa fe...., du consentement de Charles van Oye, esc... sr d'Acquembronne, fils aîné et héritier féodal apparent du précédent. (Gros de Saint-Omer. (Ventes, n° 3.)

ACQUIN

Cf. plus loin les fiefs *Ramesdale* (*Ramendale*) et *Watz*.

AFFORIÈRE

(sgrie de l') à Tachincourt.

1776, 11 novembre. — Terres à Gournay, listant aux héritiers de M. de Tramecourt... au sr Mayoul.. au chemin qui conduit de Fruges à Fasque.... coterie de la sgrie de l'Afforière.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 941.)

Cf. *Forières*.

AFFRINGUES

Cf. pp. 8 et 858.

1428, mense julio. — « ...ego Elnardus de Haffrenghes, miles, dominus de Clarkes et de Gringny... (confirmation de donation faite à l'abbaye de S^{te} Colombe par son aïeule « Domina Helvydis de Clarkes... »)

Et, plus loin :

1254... Mathilde, Dna de Hafringhes.....

(Manusc. A de Rebecque, f^o 164.)

1674, 22 juin. — Dame Françoise Cocquillan, vefve de M^{re} Liévin Warnier¹, sœur et héritière de Robert Cocquillan, viv^t esc... moyennant 20 s. au denier à Dieu... 30 florins pour ung drap... 20 flor. au vin du marché; 60 flor. pour une juppe à dam^{lle} Jenne Cocquillan, sa sœur; et pour deniers principaux, 630 flor. monnoye d'Artois vend à Ant^{ne} Munier, dict de Marigna, s^r de Chavanne, sergent major entretenu au service de Sa Majesté; lieutenant général du bailliage de S^t Omer, certain fief et noble tenement scitué et assis au terroir d'Hafringues, Bainghem et pays allenviron se consistant en rentes foncières affectées sur plusieurs immœubles scituez esd Hafringues, Bainghem et le Hamel, tant grains, plumes qu'argent et autres droix, succédé et escheu à lad^{le} comparante après le trespas dudict Robert, son frère, pour en jouir conformément aux lettres derécépissé du rapport dud. fief données de Pierre-Dominique de Bernastre, s^r dud. Bainghem duquel à cause de sad^{le} sgrie et de celle du Hamel il est tenu et mouvant.

(Arch. du Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 79.)

N. B. — Il s'agit ici du fief d'Affringues de la page 858.

Cf. plus loin les fiefs Hamel et Motte².

AGIVAL

en Lisbourg.

1626, 4 août. — Laurent du Bois, escuier, s^r de Hagival, Mailly, Le Souych, Chanteraine, dem^t à Arras, dispose de ses biens par testament « cense de Baillœul à Cornailles, les fiefz, maison et cense de Mailly scit. au « Souych, les fiefs de Hagival, Chanteraine et autres scituez à Lisbourg... » Lesquels biens sont encore repris plus loin en ces termes : « ... fiefs maison et cense de

1. Il est dit, dans son contrat de mariage, m^{re} chirurgien et bourgeois de la ville de Saint-Omer. (Gros de Saint-Omer. Contr. de mariage 1637. n^o 136.)

2. Comme dans les deux premiers volumes, on trouvera indiqués, dans celui-ci, à la fin des articles concernant les grandes localités, la liste des fiefs qui s'y trouvent relevés comme compris dans le territoire de ces localités; mais ici, on ne relèvera que ceux qui ne se trouvent pas dans les volumes précédents; et non ceux qui s'y trouvent déjà, même quand ils feront l'objet ici de nouvelles mentions.

« Mailly, scéants au village de Souych, avec les fiefs
« d'Hagival et autres scituez à Lisbourg.... »

(Testament de Laurent du Bois, escuier, sr de Hagival,
Mailly, Le Souych, Chanteraine, dem^t à Arras. —
Cf. aussi son épitaphe dans *Epigraphie ancienne de
la ville d'Arras*. T. VII de l'*Epigraphie du Pas-de-
Calais*, p. 207.)

1760, 30 mai. -- Manoir et terres à Lisbourg tenus en
coterie de la sgrie d'Agival en Lisbourg.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 313.)

N'est-ce pas la même seigneurie que **Hargival** à
Laires? Cf. **Hargival**.

AIRE

Cf. plus loin les fiefs : *Audouère (l')*, *Biennes*,
Casses (les), *Colombier*, *Garlinghem*, *Lacqueminette*,
Malanois (les), *Mecte (Travers de)*, *Meteque*, *Molinet*
(*Molin du*), *Rabecque*.

AIRE (Vicomté d')

Cf. p. 10.

A la fin du 3^e alinéa, dans les indications de membres
de la famille de Saint-Omer-Morbecque qui furent vi-
comtes d'Aire, la chronologie doit être rétablie comme
il suit :

Jean de S^t Omer, sr de Morbeck (Morbecque), vic^{te} et
gouverneur d'Aire, ép. Jacqueline d'Yve.

Louis de S^t Omer, sr de Morbecque, ép. en 1588 Jacque-
line de Roisin.

Robert de S^t Omer, décédé en 1617, ép. Anne de Croy,
sans descendance.

1^{re} moitié XVI^e s. — Jaques de le Becque. chlr, sr de
Fontaine, *vicomte d'Aire*, sgr de Blessy, Blessel, fils de
Pierre, ép. Antoinette de Failly.

(Son fils, Ant^{ne}, esc. sr de Remilly (probablement Ru-
milly), vivait en 1547.)

(Manusc. B, de Rebecque, fos 77 ro et 93 ro.)

L' AISNE

1730, 21 février. — Vente d'une maison au faubourg
du Haut-Pont à Jean-François Leprestre, sgr de l'Aisne en
ceste ville, et Marie Rogier, sa femme.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 404.)

ALAING

(Fief) à Lumbres. Cf. aussi *Olin*, p. 575.

1780, 16 juin. — J.-François Wintrebert et sa femme servent dénombrement d'un fief à Lumbres au terroir du fief « Alaing » à eux vendu en 1780 par Nicas-J. Wattez.
(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs, n° 4447.)

ALEMBON

(Vicomté d') à Zutkerque et Polincove. Cf. p. 12.

1732, 26 février. — Dénombrement de fiefs par Léon-Balthazar de Laurettan (. . . . 4) la vicomté d'Alembon ou de *Hannonshove* à Zutkerque et Polincove.
(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs, n° 17.)

ALINCTHUN

à *Rebergues*.

Milieu du XVI^e s. — Mention de « Jean du Biez, sgr dud. lieu, *Allentun*, Nielles, Lottebarnes, gouverneur de la ville d'Ardres et du comté de Guisnes ».

(Manusc. II, 2308. Tome II, fol. 141 de la Bibl. Royale de Belgique à Bruxelles. Généalogies par Ghys.)

XVIII^e s. — Fief d'Alincthun que le sgr de la Cloye tient de la sgrie de Westrehove.

(Papiers de la Folie à la Bibliothèque de Saint-Omer. Terrier de la sgrie de Difque en Rebergue : art. 57, p. 117, — Même mention, pp. 18 et 43.)

1766, 25 mars. — La dam^{lle} Baude de la Cloye de S^t Omer tient un fief séant en la vallée de Reberghe, contenant trois mesures ou environ, démembrées d'une pièce de 14 à 15 mesures, dont le reste appartient à divers, au lieu nommé anciennement Soytevelt, terroir de Rebergues. *Modo* : les héritiers de la demoiselle Thérèse Baude, décédée, v^{ve} du s^r J.-Fr.-Jos. Decque, doct^r en médecine à S^t Omer, fille de Jean Baude, s^r de la Cloye, qui représentoit Jean du Val, qui étoit au droit d'Anselot Queval, fils et héritier de Wyart Queval. (Ibid. p. 301.)

ALLEGAGES

Cf. ce qui est dit p. 859.

Voir encore ci-après les allengages d'*Ausques*, *Bræder* et *Pont-Asquin*.

ALLENES

Il a été dit à la page 339 que la famille Cappe avait eu les seigneuries de Baillon (à Lisbourg et Groseillier) et d'*Hallines*. Or, ce mot *Hallines* doit être remplacé par *Allennes*; car, en réalité, cette seigneurie était à Maisoncelle et avait été achetée par eux à la fin du 16^e siècle, (Docum^{ts} généal. communiqués par M. Rodière.)

ALLEQUINES, ALQUINES

à Moulin-le-Comte.

Cf. pp. 13, 860 et 933.

1515, 18 juillet. — Jean du Chastelet, sgr dud. lieu, de Coullomby et Frefay, vend à Louys du Biez, pour et au nom d'Isabeau du Biez, sa fille, pour le prix de 120 lb, le fief d'Allequines, consistant en (*blanc*) mesures de pré en une pièce séans au Biez¹ et en rente d'argent... tenu du chasteau d'Aire. (Manusc. C de Rebecque. Werps, p. 25.)

1679, 21 octobre. — Jean de Poix, esc. sgr de Scandenbourg, cap^{ne} de cavallerye de la garnison de Courtray..., moiennant une pistolle de denier à Dieu; deux escus pour Isbergue De Grave, fille de Laurent, sa fillœule; au vin, 200l.; et, pour deniers principaux de la vendition, la somme de 900 l. monnoie d'Artois; vend à Aléame Barbet, eschev. à son tour de la ville d'Aire, et dam^{le} Grovelun, sa compaigne, tout un fief viscomtier nommé le fief d'Alquines, se consistant en rente fonsière, aultres droitz; et en trois mesures un quartier de prey scituez au Biez lez Moulins-le-Comte, about. à la Grande Lys... vers mer à la petite Lys... tenu en fief du chasteau d'Aire. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 30.)

1765, 30 sept. — Benoît-Isidore Muchembled, avocat à Aire, vend à la maison des pauvres garçons orphelins dits Bleuets établis à Aire, du consentement du sieur Pierre-Fr. Gaillard, sgr d'Alquines, comme sgr du fond, une maison sise en cette ville (d'Aire), rue de Biennes, tenant du levant et du septentrion à icelle maison des pauvres garçons; d'autre et du couchant à Francs Hollin, tenue en coterie dud. sieur Gaillard, à cause de sad^{te} sgrie d'Alquines. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 474.)

1789. — Vente de fiefs à Etrehem, Leulinghem et Quelmes par les consors Gaillart, dont d^{le} Bernardine-Elisabeth-Marie Gaillard d'Alquinne, épouse de Mess^{re} Jos. Gilles-Frçois de la Moussaye (veuf d'une d^{le} de Harchies). (Ibid. Ventes, n^o 309.)

1. Cf. p. 860, où l'on voit que les prairies dites du Biez sont à Moulin-le-Comte.

ALQUINES

V. p. 15.

Cf. plus loin les fiefs : *Bomy, Chapitre, la Chaussee De Vaux, le Flourent, la Grenotte, Herneval, Malle assise, Marbuchet, Margueritte, Prévôté d'Alquines, le Rochet.*

AMORTY (?)

à Ecques.

1652, 5 février. — Robert Pruvost, tisseran de toille à Helfault, moyennant 6^s pour une messe au denier à Dieu; à coultier, 6 florins; et, pour deniers principaux, 382 flor. monn. d'Artois, vend à Jean Pippre, laboureur dem^t à Ecques et bailly dud. lieu, une pièche de terre à usage de labeur au terroir d'Ecques, list^t vers soleil aux héritiers Pierre Le Sage; vers mer à plusieurs tournières; d'aval aux héritiers m^{re} Jean le Borgne; d'amont à MM. du chapitre de la Cathédrale de S^t Omer, escheue aud. Pruvost par le trespas de Péronne Pruvost, sa sœur, tenue du comte de Morbecque et nommée fief *Amortly* ? (sic).

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 70.)

AMOURET, AMOUREUX

(Fief), à Inghem.

1600, 8 mars. — Terre gisant deseure le fief Amouret au dismaige d'Inguehem.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 80.)

1650, 12 février. — Terre à Inghem... demy mesure séant au *fief Amouret*... aux terres Pouvillon... cavin du boys Faucquier. (Ibid. Ventes, n^o 52.)

1662, 29 avril. — Terre au terroir dud. Inguehem, about. d'amont au fief *Amoureux*, d'aval au chemin de Théruanne tenue dud^t fief; vendue par sœur Isabeau du Fresnes, maistresse de l'hospital de S^t Jean-Baptiste, à Liévin Frémantel, laboureur à Inguehem.

(Ibid. Ventes, n^o 178.)

1718, 24 novembre. — ... terre au Camp Walon.....; vers soleil au fief *Amourette*. (Ibid. Ventes, n^o 301.)

1722, 12 janvier. — Terre à Helfaut tenue de MM. du chapitre de S^t Omer.... It. une demi-mesure au lieu nommé le Camp de la Feuillie... d'un bout vers soleil au fief *Amoré*.... (Ibid. Ventes, n^o 39.)

APPE

sur Campagne-les-Boulonnais. Cf. *Happe*, p. 349

Milieu du 16^e s. — Jean L'Escuier, sgr d'Apppe, Brestel, épouse Agnès de la Motte, demeurant à Béthune en 1553.

(Tableau généalogique de la famille L'Escuyer : manuscrit B de Rebecque, f^o 94 r^o.)

Sur ce même tableau sont également désignés comme sgrs d'Apppe, le père de ce Jean, nommé Pierre; son grand-père paternel, Jean; et son arrière-grand-père, Guillaume, qui mourut avant 1430.

1621, 30 octobre. — Jehan Alexandre, recepv^r des dames, abbesse et couvent de Madame S^{te} Coulombe au village de Blendecques, dem^t en cette ville de St Omer, fondé de pouvoir de mess^{re} Michiel de la Viesville, chev^r, s^r de la Chapelle, Pont du Biez, etc... vend, moyennant 300 flor. monn. Arthois... à Michel Gallopin, jeune homme dem^t à Montreuil, le fief et noble tenement nommé Apppe, paroisse de Campaignes-les-Boullenois, se consistant en rentes fonsières et seigneuriales, redevances et droits seigneuriaux..., tenu led. fief, nommé Apppe, du Marquisat de Renty..., (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 61.)

ARDRES

Cf. les fiefs : *Grosmont de Scemalbreucq* et *Wort (le) dit la Haie*.

ARGILIÈRE (1')

fief à *Cormettes*. Cf. p. 22.

Suite et complément de la mention du 30 mars 1731 (p. 22, laquelle est extraite (f^o 9) d'un aven servi au château de Tournehem par Phil.-François, prince de Rubempré, au nom de son fils mineur, Maximilien-Léopold-Jos^h, prince de Rubempré et d'Eversberg, à qui est échue la seigneurie de Cormettes par le trépas de Madame la princesse de Rubempré survenu le 15 août 1730.

« laditte dam^{lle} (de Cardevacque) pour un autre fief
« nommé l'Argilière, contenant neuf quartiers de terre à
« labour..., list^t nort aud. sgr; zudt à la dam^{lle} d'Auden-
« fort; about. oost à la même; west à Thomas de Croix
« et Jean Alexandre par indivis. »

(Arch. du Nord, Bur. des Finances. Fiefs, n^o 1666.)

ARGILLIÈRES (les)

à Zouafques.

1755, 29 août. — Nicolas Sadey, dem^t à Merville, sert rapport et dénombrement de deux fiefs sis à Zouafques, dont l'un nommé les Argillières, provenant de la succession de Michel Sadey, son père.

(Arch. du Nord. Bureau des Finances, n^o 2672.)

ARRAS (Fief d')

dans la banlieue d'Aire. Cf. p. 25.

Ce fief devait tirer son nom de celui d'une ancienne famille notable d'Aire. « Li veve et li hoirs Will^{me} d'Arras... » (Compte de la ville d'Aire 1319-1320, f^{os} 3 r^o et 9 r^o, etc., Manuscrit du *British Museum*, n^o 11508.)

1725. 7 juin. — Ch^{les}-Domin. de L'Estendart, chl^r, marquis du nom, sgr de Werchocque, Pipemont, Tachincourt, demeurant au cheau de Werchocque, vend à François-Edouard de Fléchin, chl^r, marquis de Wamin, trois fiefs sgriaux, sçavoir celluy d'Arras, Morianne et « Francque chergantise de Mencas » scitués dans la ville d'Aire et allenviron..., desquels sont mouvans pluseurs immœubles chargés de rentes fonssières tant en argent que grains..., mouvans du Roy à cause de son château d'Aire., Prix : 1300 l. Artois. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 449.)

ARTOIS (Fief et sgrie d')

à Audinthus (Zudausques). Cf. p. 26.

1719, 14 mai. — Dame Marie-Philippine-Anne de Créquy, douairière de messire Baltazar-Joseph de Croy, marquis de Molembay, dem^t en c. v., reconnaît avoir vendu à George-Joseph Deslions de Feuchin, escr s^r de Noircarme, et dam^{le} Gertrude-Dominique Vandolre, son épouse... les fiefs et sgries qui suivent, sçavoir :

Le fief et sgrie *du Flos*, se consistant en neuf florins, 11 deniers par. de rente fonsière en argent, trois rasières, un quartier, deux biguets de bled ; en avoine, cinq quartiers, deux biguets ; et, en plumes, neuf chapons et demy, le tout sur plusieurs terres au terroir de Zudausque et allenviron ;

item, le fief et sgrie *du Bois*, se consistant aussi en rentes telles que 38 s., 11 deniers en argent ; cinq rasières et deux chapons aussi sur plusieurs terres ;

lesd. deux fiefs relevant du sgr marquis de Licques à cause de sa terre d'Audinthus ;

... item, autre fief tenu et relevant desd. s^r et dam^{le}

acquéreurs à cause de leur terre de Noircarme, ledit fief nommé *la seigneurie du Pas*, se consistant en six florins, dix sols deux deniers en argent sur plusieurs terres ausd. lieux.... Et, finalement le *fief et sgrie d'Artois*, tenu du Roy à cause de son château de St Omer, se consistant en rentes fonsières, sçavoir 10 s. 6 d. en argent, 2 quartiers de bled; 4 rasières, un quartier, deux biguets en avoine; deux chapons et deux pouilles, mesure de rentes en grains à la mesure de St Omer....

Enfin. deux autres fiefs sans nom, à Esquerdes et Lumbres : moyennant :

1000 l. pour le fief du *Flos*.

750 l. pour la sgrie du *Bois*.

600 l. pour fief (sans nom) relevant de Lumbres;

860 l. pour autre d° relevant d'Esquerdes.

240 l. pour sgrie du *Pas*.

300 l. pour sgrie d'Artois.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 75.)

1726, 15 juin. — Vente par Guill.-François de Croy à dam^{le} Marie-Marg^{te} Le Sergeant.

V. contexte de l'acte au mot *Bois*.

ASSINGHEM

sur Houlle. Cf. pp. 27 et 861.

1714, 10 mars. — Flourent-François Bard, sieur de la Haye, bailly de Blaringhem, vend à dam^{le} Anne-Allexis Le Petit, vesse du sieur Maximilien de Croix, sieur de Blengel, vivant mayeur de St Pol, une ferme non amazée, au terroir de Houlle et environ, contenant en terres, rietz etc... cent-vingt-six mesures $\frac{3}{4}$, nommée vulgairement la cense d'Assinghem, tenue en fief de la viscomté d'Houille à cause de la sgrie du Vroland. Prix : 50 messes aux Trespasés, 19 l. au denier à Dieu; 9000 l. de deniers principaux; 6 l. au vin du marchiet.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 163.)

1785. — Guislain de Croix, sr d'Assinghem, dem^t en c. v.

Cf. la citation à l'article *Langle*, mention de 1740.

1747. — V. le libellé de la mention *Branle (le)* au mot *Branle*. Il y est parlé des anciens possesseurs, dont Adr.-Alex. Vansassen, sr d'Assenghem et du Branle.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 377.)

1764, 19 nov. — Vente par m^{re} Bonif.-Fr. de Mailly-Mamez, à Louis-Eug.-Marie C^{te} de Beaufort, du fief et

noble tenement, nommé *Barbinghem-Houille et Hazenghem* (Assinghem). (Ibid. Ventes, n° 443.)

V. le libellé de l'acte au mot **Barbinghem**.

1770. — Voir à l'article **Laronville** les deux mentions des d^{lles} Hauwel de *Laronville* et *Assenghem*.

ASSINGHEM ou HASSINGHEM

sur Wavrans. Cf. p. 26.

1621, 18 octobre. — Voir la mention de l'article **Busne** (v. plus loin) où, avec le quint du fief de *Busnes*, Charles Marissal vend à Jehan Pol, bourgeois et marchand à Aire, le quint de la « prévosté d'Hassinghem ». (Gros de Saint-Omer. Vente n° 101.)

ASSONVAL

Cf. p. 27. Cf. les fiefs *Attwassin*, *Brulé*, *Cocquerel*, *Haubomon*.

1637, 4 juin. — Achille d'Isque, sr d'Assonval.
(Registre aux Insinuations du Boulonnais, IV, f° 591 v°.)

Mais il faut remarquer que cette mention ne concerne pas notre localité, mais *Assonval*, seigneurie sur Hesdin-l'Abbé.

ATTWASSIN

à *Assonval*.

1701, 5 décembre. — Pierre Theret, sr de Cocquerel, dem^t à Sainghein en Wep, bailliage de Lens (pour arriver à payer aux religieuses bénédictines de Poperinghes les frais et despens d'un procès auquel il vient d'être condamné par arrêt du Parlement de Paris) vend à Jacques Brunet, notaire royal à St Omer ou son command, des terres au terroir d'Assonval... item, un fief nommé Attwassin se consistant en rentes foncières, casuels, droits seigneuriaux dont relèvent plusieurs particuliers à cause de leurs manoirs, jardins et terres labourables.....

Item, un autre petit fief dont dépendent aussy plusieurs particuliers....; l'un et l'autre séant aud. Assonvalle, avecq autre fief relevant de la sgrie de Montguislain, séant au terroir de Fasquel. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 9.)

AUDENFORT

petit fief à Blendecques. Cf. p. 29.

alias seigneurie ditte de Catherine d'Audenfort.

Elle fut acquise par MM. Martel d'Amalix du sgr prince de Rubembre.

(Cf. P. Lefebvre du Prey : « Lefebvre-Hermand et Lefebvre-Dupré », p. 159.)

AUDENFORT

sur Clerques. Cf. p. 28.

Une généalogie de la famille d'Audenfort du XVIII^e siècle (Biblioth. de Saint-Omer, manuscrit 891, t. I, p. 859) indique, dans les termes qui suivent, les premiers degrés de cette descendance :

Gomar, sr d'Audenfort, *maréchal de France* (?? Noter que le P. Anselme n'en parle pas !) vivait en 1310.

— Charles, sr d'Audenfort, ép. Blanche d'Arleux.

— Henri, sr d'Audenfort et de Neufchastel, ép. Bonne de Barbenson.

— Jacques, sr d'Audenfort, ép. Barbe de Thiembronne.

Ces personnages sont donc bien dits seigneurs d'Audenfort, seigneurie, bien entendu, différente de celle de l'abbaye de Saint-Bertin.

Mais, déjà, leurs descendants sont dits seulement sgrs de Neufchatel, Fontaine, etc., mais non d'Audenfort.

Je crois donc que ce nom d'Audenfort n'a jamais été qu'un nom du lieu d'origine de la famille.

Voici, d'abord, un document tiré des archives communales de Saint-Omer (LIX, non numéroté) :

1405, 14 nov. — « A tous ceulx qui ces présentes
« lettres verront, Aléame de Longpré, escuier, Bailli de
« Saint-Aumer, salut. Savoir faisons que, par les Registres
« de la ville de Saint-Omer auxquelz nous adioustons foy,
« nous est apparu, et, par notables personnes dignes de
« foy nous a esté certeffié que le vi^e jour d'avril entre
« l'épiphanie l'an mil trois cens quatre-vins et seze et
« l'épiphanie mil trois cens quatre vins et dix-sept, Wil-
« laume d'Audenfort né de la ville d'Audenfort, jura et fu
« receus en bourgeois de lad^{ie} ville, et depuis le a esté
« continuellement et usé des drois, franchises, usages et
« libertés de lad^{ie} bourgeoisie jusques à son trespas qui
« avint environ le mois d'aoust derrain passé. En les-
« moing de ce, nous avons mis le seel dudit bailliage à

« ces présentes, faites et données le XIII^e jour de novembre l'an mil quatre cens et cinq. »¹

De plus, au Gros de Saint-Omer, un contrat de mariage du 23 août 1636 (liasse de 1636, n° 10, entre Pierre d'Audenfort et Péronne Couvreur, nous montre ce « Pierre d'Audenfort, vefvier réfugié d'Audenfort en ceste ville de S^t Omer, adisté de Charles d'Audenfort, son père, bailly dud. lieu. »

Or, ici, ces d'Audenfort non seulement ne sont pas seigneurs d'Audenfort, mais aussi ne sont pas qualifiés écuyers. Charles d'Audenfort, « bailly dud. lieu », était vraisemblablement bailli des religieux de Saint-Bertin, sgrs d'Audenfort.

Déjà, trois siècles plus tôt, en 1342, nous trouvons un Colard de Audenfort, bailli de l'abbaye de Saint-Bertin... (Cf. Bull. hist. de la Soc. Ant. Morinie, 49^e et 50^e livr., p. 263 : « Sceaux relatifs à Saint-Omer qui se trouvent aux archives du Pas-de-Calais à Arras. »)

En résumé, ce n'est que dans une généalogie du dix-huitième siècle, d'une autorité douteuse, que l'on voit, en 1310, un Gomar, sgr d'Audenfort, maréchal de France (dont l'existence même semble pouvoir être contestée), et les premiers auteurs de ce nom qualifiés sgrs d'Audenfort.

Jusqu'à preuve plus authentique du contraire, je conclurai donc a) que ce nom d'Audenfort n'est qu'un nom du lieu d'origine de la famille; b) qu'il est incontestable qu'une branche de ce nom a été anoblie, mais qu'elle n'a eu que des seigneuries autres que celle d'Audenfort; c) que la branche de ce nom, restée à Audenfort, n'a pas été anoblie et ne portait pas de nom de seigneurie.

D'ailleurs, d'une façon générale, on ne voit dans aucune liste que cette famille ait eu son entrée aux Etats.

A Audenfort, v. la seigneurie de *la Tombe*.

AUDENFORT

(fief d') à Ecques.

1629, 18 juin. — Marie d'Ausques, vefve de Pierre Chevalier, s^r de Mamez, dem^t à S^t Omer, vend à Benoist de Lohen, hostelain à Ecque, et Martine Hochart, sa femme, une terre à Westecques..., d'amont la Croix de Théruienne..., au Camplet..., list. à plus^{rs}ournières, abouttant au *fief d'Audenfort*....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 179.)

¹. Cet acte a été publié dans le travail « Le Bourgeois de Saint-Omer » par J. de Pas, p. 368.

AUDENFORT

(Vicomtés d'), à Zutkerque. Cf. p. 28.

1750, 4 avril. — Jean-Benoît Jordaens, cy devant officier dans les Grenadiers royaux, dem^t à Beveren, châtellenie de Furnes, vend à Jacques-François Dorésmieux, esc. s^r de Fouquières et Marie-Thérèse Gaillart, son épouse, deux fiefs et vicomtez nommez les vicomtez d'Audenfort, scituées l'une du costé oest de l'église de Zutkerque, et, l'autre, du costé west d'icelle église.

Item, un fief et sgrie dit du Parquet, gisant dans les paroisses de Zutkerque et Nortkerque : lequel fief du Parquet se comprend en quatre mesures et demie de terres domaniales

et lesd. trois sgries se consistant en surplus en rentes fonsières et seigneuriales et autres droits tenus du Roi à cause de son cheau d'Audruicq... Du depuis a esté dit qu'à l'égard desd. trois sgries la vente ne s'en fait qu'à concurrence de quatre parts de cinq, en ce que la 5^e partie appartient aux quatre enfants mineurs du s^r Maximilien de Pan.

Item, les quatre parts de cinq à l'encontre des enfants dud. s^r de Pan dans la moitié de 160 mesures de terres marais au terroir d'Audruicq, dont l'autre moitié appartient aux héritiers J.-B^{te} Vanmestraeten, en deux pièces nommées le fief du *Herbon* la moitié de cent mesures sur laquelle il y a une Canarderie étant encore impartie contre lesd. héritiers du s^r Vanmestraeten, about^t le tout nort Hardewart, zud le wattergan..., oest la rue du Bonniceuil conduisant au fort Batard, etc... tenus en fief de sa Mat^e à cause de son château d'Audruicq.

Item, le fief du *Bonniceul* en trois parties de terre : la première contenant quinze mesures de terre about. zut à la Stienstraeten; nort au courant d'eau nommé la Leet et la rue du Bonniceul... aussi à concurrence de 4 parts de 5 allencontre que dessus (ainsi que les deux autres parties)... la troisième partie contenant neuf mesures de terre marais nommée le *Lembry*..., le tout tenu comme dessus :

Item, quatre parts de cinq comme dessus : terres fiefs, terroir dud. Audruicq sur la campagne du Meullewelt, etc...

Item, les quatre parts de cinq dans la seigneurie dite du *Lavoir* s'étendant au terroir de Zutkerque et consistant en douze rasières, un biguet, deux lots, demye pinte en rentes fonsières en bled, et, en argent 4^l s 4 d. par. à percevoir sur 74 mesures, 3 quartiers, dix verges de terres tenues en fief de la seigneurie de Balinghem.

Prix total : 18000 l.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 270.)

Voir plus loin, à l'article *Parquet*, la vente du 10 nov. 1783 dont il est parlé à la page 24, ligne 14.

AUDENTHUN

sur Zudausques. Cf. pp. 30 et 861.

1614, 2 août. — Messire Loys de Créquy, chlr, sr de Vrolant, Erin..., se faisant fort de dame Jenne de Bergues, dame d'Audenthun, sa compagne....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 80.)

AUDINCTHUN

Cf. p. 29.

Cf. les fiefs : *Bois Cantier* (derrière le), *Brisbois*, *Bultel*, *Grandes Pastures*, *Monbout*, *Tronquoy*.

AUDOUÈRE (1') AUDEWER

ancien fief à Aire-sur-la-Lys, assigné à une prébende du Chapitre d'Aire.

1202. — ... de piscatione fossati de Audoere... » (fossé allant de la porte de St Omer à la Lys).

1243. — ... « prebenda de Audoere tenetur ad continuam residentiam... »

(Manuscrit C de Rebecque. St Pierre d'Aire, f° 197.)

AUDREHEM

Cf. pp. 31, 861.

XII-XIII^e s. — L'abbaye de Licques posséda dès le XII^e s. des terres et prés à Audrehem avec la seigneurie de ces biens, donnés par un seigneur nommé Hesselin. Cette donation est confirmée par une charte de Adam, évêque des Morins, datée de 1224.

(Inventaire des titres de l'abbaye de Licques en 1776 : manuscrit de la Bibliothèque de Calais.)

1597. — Vente de terres à St Nicolas, amanye de Bourbourg, à dom Gaston de Spinola, chevalier de l'ordre de St Jacques, sr d'Embry, Brouay, Quienville, Haffringhes, Curlu, *baron d'Audrehem*, gouverneur des ville et advourye de Béthune.... (Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 31.)

18^e siècle. — « A. F. Dumont de Sandocq, diacre de l'église romaine », fils de messire Dumont de Sandocq, *sgr d'Audrehem*..., gouverneur de Courtray, mourut à Guemps, et fut inhumé en l'église en 1762.

(Cf. Epigraphie de l'arrondissement de Saint-Omer, neuvième fascicule, à l'article « Guemps », p. 730.)

1768, 19 déc. — Voici l'analyse complète de l'acte de

vente du 19 décembre 1768, concernant la vente du domaine d'Audrehem et dépendances, Rebergues et Bullecamps.

I... Par son procureur Me Jean-Ch. More de Premilon, avocat en Parlement, dem^r à Paris, rue Saint-Louis au Marais, paroisse de St Paul, étant actuellement en c. v. de St Omer, logé à l'auberge nommée la Poste Royale, rue du Gouvernement en cette ville..., Louis Godefroy, marquis d'Estrades, chev., sr de Fouxolles, Beaucamp, Bourseville, Offoy, etc..., maire perpétuel et gouverneur de la ville de Bordeaux, vend à Emmanuel-François-Joseph Le Sergeant, éc. sr du Plouy, Izebergue, la Cressonnière, Campagne-Campagnette et Marie-Jeanne-Louise Danvin, son épouse, dame d'Acq, du Grand Carreul, du Fouet, etc...; Eugne Henri-Joseph Le Sergeant, éc. sr de Lillette, Monnecove, Bayenghem, Morbecque, etc...; Dem^{le} Marianne-Thérèse Le Sergeant, Dame de la Planque, de Trésenes, de la Bretagne, etc..., demeurants tous en c. v.

1^o) page 4 : la terre et sgrie d'Audrehem, La Motte, Westrehove, dont, premièrement, le *Catelet*, lieu seigneurial dud. Audrehem, consistant en maison bâtie de briques, cour, bâtiments, bergerie, grange, hangar, etc..., list^r à la rivière qui flue de Wissocq à la Motte; 26 mesures, 3 quartiers, etc... (8 pages de texte, détails des terres, etc...) un bois nommé le Robbesart.

Suit (page 15) le détail du domaine de la seigneurie de la Motte (14 pāges) ... le bois Cambrehout.

Suit (page 29) le détail du domaine de la seigneurie de Westrehove.

page 30 : formules de droits seigneuriaux.

Mouvance de ces seigneuries: le château de Tournehem.

2^o) p. 32 : le fief, terre et sgrie de *Fouxolle* située en la paroisse dud. *Audrehem*, avec seigneurie vicomtière, comprenant un château, motte, pâtures, pré, terres à labour, moulin à eau, bois, etc... (26 pages de détail, 32 à 58), mouvant du château et comté de « Thienne ».

3^o) p. 59 : trois fiefs sgriaux mouvants de la sgrie de Jurny a) le premier se nomme *Fouxolle en Jurny*, comprenant deux mesures de bois faisant partie du bois de Jurny; et plusieurs cotteries chargées de reliefs, censives, chambellages, etc... b) le second consiste en la haute, moyenne et basse justice que led. sgr a en sond. fief de Fouxolle-en-Jurny; c) le troisième se consiste en une pièce de terre à labœur de onze mesures au lieu nommé Lieumes, dîmage d'Audrehem, faisant partie de la ferme du Catelet.

4^o) page 63 : ... un autre fief mouvant des SSgrs Evesques de St Omer et Boulogne, comprenant la *dixme d'Audrehem*.

Autre dîme qui se cueille au canton nommé le Malquembert.

Autre dîme qui se cueille au canton nommé L'épinoy, etc..., et quelques autres dîmes.

5^o) page 67 : autre fief seigneurial nommé *Coursebourne*¹, consistant en argent, bled, volailles dues par les tenanciers cotiers :

d'où relèvent aussi plusieurs autres fiefs qui doivent reconnaissances et droits féodaux ;

lequel fief de Coursebourne est mouvant également des Evesques de Saint-Omer et Boulogne.

6^o) p. 69 (en haut) : le fief et seigneurie de Courtebourne tenu du marquis de Courtebourne pour 10 l. parisis de relief, dont sont tenus héritages cotiers.

7^o) p. 69 (en bas) : la terre et seigneurie de Rebergues tenue et mouvante en fief du Roy à cause du château de Boulogne...., comprend droits honorifiques et de justice, tels que qualité de seigneur de l'église et cimetière dud. Rebergues, censives etc..., et dix mesures de bois nommé le *bois Jean*, dont sont aussi tenus plusieurs fiefs, dont un possédé et tenu par messire Jean-Ble de Chinot, chevalier, pair de Fouquesolle, sgr de Chailly.

8^o) p. 71 : un autre fief produisant annuellement six livres de censives à percevoir sur huit mesures de terres à usage de manoir aud. Rebergue, possédé par le s^r Brevet, curé actuel d'Audrehem, acquéreur du sieur Mache (*sic*, lire Masse) de L'Épinoy... led. fief tenu de l'abbaye et baronnie d'Andres.

9^o) p. 72 : ... le bois des *Bullescamps* contenant 365 mesures, tenu en fief du sgr Prince de Ligne à cause de son cheau de Fauquembergues, avec les droits que led. sgr a sur un autre fief nommé « les Bullescamps » donné par le marquis d'Estrades en arrentement.

pp. 75 à 79 : Prix : en vins : 6000 livres.

Prix principal : 300.000 livres se décomposant ainsi :

13.999 livres pour les terres et seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove....

121.371 l. 10 s. 9 d., pour la seigneurie de Fouxolle en Audrehem.

2142 l. 17 s., pour la seigneurie de Fouxolle-en-Journy,

2999 l. 8 d., pour la terre et seigneurie de Rebergues.

128 l. 11 s. 10 d., pour le fief de 6 l. annuelles scitué aud. Rebergue, mouvant du château de Boulogne.

128 l. 11 s. : autre fief semblable mouvant de l'abbaye d'Andres.

27.857 l. 2 s. 5 d., pour les fiefs mouvants de la Régale d'Alquines, y compris les fiefs et sgrie de Coursebourne.

28.285 l. 13 s. 9 d., pour les fiefs mouvans du cheau de Fauquembergue, nommé les Bullescamps.

Et pour le fief de Courtebourne : 3214 l. 5 s. 6 d.

(Gros de Saint-Omer, année 1768. Ventes, n^o 554.)

1, *alias*. **Coussebourne**. V. l'article **Coussebourne**.

Cf. les fiefs : *Balchamp*, *Colombier*, *Coussebourne*, *Malquembert* (page 924), *Mothe Fouquesolles*, *Personnage* (page 929), *Personnat*, *Roydde Le* (page 931).

AUDRUICQ

Cf. *Acquembronne* (*Dismeron d'*).

AUSQUE

(Allengage d') à Blaringhem.

1701, 10 janvier. — Terre à Blaringhem-Artois tenue de l'allengage d'Ausque.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 290.)

AUTINGUES

Cf. pp. 34 et 862.

1223. — Anselin, chevalier, sire de Nielles, confirme l'engagement fait au Chapitre de St Omer d'un tiers de la dîme de « Outinghes » par Eustache de Norhoul.

1225. — Eustache de Northout engage au Chapitre sa dime de Outinghes.

(Arch. du Chapitre de Saint-Omer. Cartulaire analysé dans l'Inventaire manuscrit de Giry.)

1709, 22 février. — Messire Albert de Prudhomme d'Ailly, chev^r sgr de Verquigneulle, Auchy, Cuinchy, et dame Anne de Saint-Saulieux, dame d'Erquiry, son épouse, dems au cheau de Werquigneulle, par sire Max.-Antoine de Prudhomme d'Ailly, religieux de St Bertin, porteur de procuration de ses frère et belle-sœur, vendent à dam^{le} Barbe-Thérèse-Louis du Plessier, dame des terres et sgries du Plessier, de Marcque-Eglise, Hierche, Hautingues, etc... dem^t à Champigny-sur-Yonne, fille et hére de mess^{re} Christophe du Plessier, sgr desd. lieux, le *quint* donné et légué par feu messire Jacques d'Ostrel, chl^r, sgr dud. Hautingues, à feu^e dame Louise de Gomer, son épouse, es quatre parts dont les cinq font le tout de lad^{ie} terre d'Hautingues, appartenant à lad. dame de Verquigneulle et à elle donnée en faveur de mariage par dame Marie-Charlotte Chabert, sa mère, par leur contrat de mariage passé devant Fontaine, not^{re} à Clermont-en-Beauvoisis, le 21 avril 1694... lad^{ie} terre se consistant en chasteau, donjon, basse-court, pastures, haute, moyenne et basse justice, etc..., y compris pareil droit qu'ils peuvent avoir dans la ferme de Westieuze, moyennant 8000 livres argent de France.....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 40.)

AUTINGUES, HOTINGHUE

à Vaudringhem.

1735, 18 juin. — Terres au terroir de Vaudringhem, secours de Nielle... une mesure six verges nommée « le Courtil à pucho... » tenue en coterie du s^r d'Inglebert à cause de seigneurie d'Hotinghue.

(Gros de Saint-Omer. Ventes.)

AUX AGNEAUX

(Fief) à Fauquembergues.

1762, 26 nov. — Adrien Devin, viv^t de ses biens à St Martin d'Ardinghem, vend à Jacques-Joseph Labbe, dem^t à St Omer, des terres à labœur scituées au terroir de Fauquembergues..., finalement sept quartiers dans la vallée du Chasteau, d'amont au sieur Moriencourt, about. de mer au chemin qui conduit de Fauquembergue à Fruges, tenus en coterie « du fief des Agneaux ».

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 468.)

1785, 5 déc. — Adrien-Félix Ange Lefrançois, éc. s^r de Drionville, et dame Claire-Henriette-Joseph Le Roy, son épouse, vendent à Thomas-Alexis-Joseph Enlart, éc. s^r de Guémy, trois parties de terre au terroir de Fauquembergues.... 2^o sept quartiers de terre au lieu nommé le Mont Hoguet... coterie du *fief aux Agniaux*....

(Ibid. Ventes, n^o 17.)

AVENNES

peut-être à Coupelle-Vielle (?)

1781, 16 octobre. — Mariage entre Ch.-Maurice de Wandonne d'Avennes, 41 ans, avocat au Conseil d'Artois, fils de feu Ph. de Wandonne et de Marg^{te}-Joseph Gaultran, et dem^{lle} Marie-Barbe-Thérèse-Joseph Hémart.

(Etat-civil d'Aire. Notre-Dame.)

AVERDOIN

(Fief d') à Coupelle. Cf. *Averdon*, p. 35.

1751, 1^{er} février. — Pierre Fillier, tonnellerie dem^t au hameau du Fort Duriez, paroisse de Fruges, et Marie-Louise Dannel, sa femme, vendent à Jean-Bapt^{te} Verdoÿ, brasseur cabarestier au village de Coupelle-Vielle, et Marie-Marg^{te} Joyer, sa femme, un manoir à usage de pâture séant à Coupelle, contenant une mesure ou environ..., mouvant en coterie, scavoir : trois quartiers de la sgric

de M. de Dion, à cause de la sgrie qu'il a acquise du s^r Debuire. . .

En appendice : reçu signé *Dion de Wandonne*, de 24 livres pour droit seigneurial de trois quartiers de manoir repris au présent contrat, tenu de mon *fief d'Averdoin*... 4 octobre 1751. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 278.)

Il est facile de remarquer, par la comparaison du texte de l'acte et du texte de l'appendice, que les trois quartiers de manoir « tenus de mon fief d'Averdoin » sont les trois quartiers tenus en coterie de la seigneurie acquise par M. de Dion du s^r Debuire.

AVESNE

à

1593, 19 juillet. — Vente d'un fief à Enguinegatte. . . list. à divers... aux v. et hoirs *Pierre Obert*, s^r d'*Avesne*....

Quel est ce fief d'Avesne ??

Cf. la mention complète à l'article *Lobel* à Enguinegatte.

AVESNE

à Coupelle-Vielle. Cf. plus haut *Avennes*.

1757, 28 janvier. — Louis-Fr. Gilliocq, dem^t en c. v., vend à Anne-Marie-Augustine Decroix, dem^t en c. v. terres au village de Coupelle-Vielle... et, finalement, quatre mesures ou environ de pareille terre labourable à la Croix-Moucquet, list^t d'amont à Jacques Monthuy, d'aval à Louis Bove, vers mer au chemin conduisant à Maisoncelle, tenue aussy en coterie du fief d'Avesne, appartenant à lad. dam^{lle} Neuféglize.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 230.)

AVESNES

(Sgrie d') à Wailly-les-Coupelle.

1694, 12 janvier. — Terres à Wailly... tenues du s^r de Lesquelde (*sic*, lire : de Hezequelle)... tenues de la sgrie d'Avesnes. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 57.)

AVESNES-NOTRE-DAME

à Renty.

1624. — Marg^{te} du Bois, femme de Jan Vincent, dem^t à Auchel-lez-Pernes, fille et héritière de Magdel^{ne} Perinne, femme de Ph^{les} Dubois, vend à Pierre Galbart, sgr de la

comté de Fauquemberghes¹, onze mesures de terre nommées *les Avesnes Notre-Dame*, séantes au terroir de Renty, échues à Magdeleine Perin par le trespas de Jan Perin, son père : si sont trois fiefz tenus du s^r marquis de Renty à cause de ses terres de Coupelles et du Hamel.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 119.)

N. B. On pourrait penser que ce fief, qui provient de la famille Perin, est le même que celui désigné de ce nom et indiqué p. 597 ? Mais ici les terres sont à Renty et non à Fauquembergues. Donc il est vraisemblable qu'il y eut deux fiefs différents : en tout cas, on sait, par le contexte de ces mentions, que le fief Perin tirait son nom de celui d'une famille de la région.

AVOUEURIE

en Samettes.

Fief dont le nom a été déformé dans quelques textes en « La Voirie ». V. *Voirie*, p. 806.

Il a été acquis avant 1689 par des Genevières à Monsieur d'Alloingne. Or on sait que les d'Assignies, seigneurs d'Allouagne, avaient, depuis les dernières années du seizième siècle, la seigneurie de l'Avouerie de Théroutanne dont était mouvante la seigneurie de Samettes : de plus un Antoine d'Assignies avait eu précédemment pour première femme une demoiselle Le Chevalier, qui dut avoir des biens à Lumbres ; cela explique assez l'origine du nom donné au petit fief acquis par les de Genevières. Ceux-ci le conservèrent jusqu'à la Révolution.

1689, 27 mai. — S^t Omer. Testament de J.-B^{te} de Genevières, esc. s^r du Mez² et autres lieux, demeurant à Samettes et de demoiselle Anne-Françoise de Marcotte, fille d'Antoine... Ils donnent à Antoine-François de Genevières, leur fils aîné, toute la terre et s^rie de Samettes, bois terres, prés, située à Samettes, paroisse de Lumbres, « avecq un autre fief nommé la seigneurie de Samettes-Lavoiry, que nous avons acquis de Monsieur d'Alloingne » ; un autre fief nommé le Bois de Bertelot, contenant 35 mesures, sis à Seninghem ; un fief seigneurial nommé la petite Vielville, scitué aud. Lumbres, consistant en rentes foncières et autres droits ; un autre fief à Lum-

1. Il y aurait lieu ici à équivoque sur la rédaction de cette phrase, car il est certain que ce Galbart n'était pas, dans le sens strict du mot, seigneur de la Comté de Fauquembergues ; il possédait seulement à Fauquembergues quelques seigneuries foncières ou vicomtières. V. les Tables au mot *Galbart*.

2. à Lapugnoy.

bres, nommé le fief du Pont d'Ardinnes, consistant en rentes, etc.. (Arch. de la maison de Beaulaincourt, p. 572.)

1695, 5 août. — St Omer. Contrat de mariage de Antne-Françs de Genevières avec Sylvie-Scholastique de Cupere.

Apports du mariant : la terre et sgrie de Samettes, les fiefs de la Viéville, Pont d'Ardines et Advouerie en Samettes, le bois Berthelot séant à Seningham.

(Ibid. p. 576.)

1743, 3 janvier. — Aire. Contrat de mariage d'Alexandre-Eugène de Genevières et d'Isabelle-Caroline-Valentine de Vitry. Parmi les apports du mariant : la seigneurie de l'Advouerie en Samettes. (Ibid. p. 612.)

AVOUERIES

(Sgrie des), à Fasques.

1760. — M. de Pujolle possède la seigneurie des *Avoueries* dont le revenu est, en censives, de 4 l. 10 s. ;

en droits seigneuriaux de 5 l.

(Registre des vingtièmes de Fasques.)

AVOUERIES d'ARTOIS

(les), à Verchocq.

1743, 20 avril. — .., terre à Tachencourt, au lieu nommé les Avoiries... du couchant au chemin qui conduit dud. Fasque à la Croix de France... coterie des Avoiries dud. Tachincourt... (acte passé à Fasques.)

(Gros de Saint-Omer, Ventes, n° 378.)

1784, 30 juillet. — ... à Verchocque... au Val Moitié... au Marquet Hansart... au lieu de Souville... coterie des Avoueries d'Artois en Verchocque. (Ibid. Ventes, n° 476.)

AVROULT

pp. 37, 863.

Parmi les premiers degrés de la famille d'Avroult, indiqués page 863 d'après une publication récente, il y a lieu de faire les plus expresses réserves sur les plus anciens qui ne reposent sur aucune source certaine.

1412-1413. — « Alleame d'Averoud, esc., sgr dud. lieu d'Averoud », épouse Mahaut de Fiennes, sœur de Colart de Fiennes qui donne à sad. sœur pour son établissement de mariage 80 livres parisis de rente héritable sur ses terres « que on dit de Brunembert à Cohem... et sur sa

« terre nommée Berguette emprez Aire tenue de monsg^r
« de Thiene.... »

et la terre et sgrie de Journy (v. l'article **Jourmy**.)

(Arch. du Nord. B. 1546, nos 15227 et 15243.)

Cf. les fiefs *Lagache*, *Pierrolin*.

AZINCOURT

(Seig^{rie} et Avouerie d'), à Verchocq.

1781, 19 mai. — ... deux mesures et demie de terre en deux pièces au terroir de Werchocque, bailliage de Saint-Omer... tenues « cotièrement de la terre, seigneurie et avouery d'Azincourt.... »

(Gros de Saint-Omer, Ventes, n° 401.)

BAILLOEUL

en Lisbourg.

1685, 5 nov. — Terres à Lisbourcq... tenues du sgr de Tramecourt à cause de sa sgrie de Verchin..., de la sgrie de Bailloëul en Lisbourcq...

(Gros de Saint-Omer, Ventes, n° 125.)

1789, 16 juillet. — Terre au village de Li(s)bourg... aboutant d'orient à la rue du Men Gorguet et flégard conduisant à Grusilier..., coterie du fief de Bailloëul-en-Lisbourg. (Ibid. Ventes, n° 527.)

BAILLON

(fief) à Lisbourg, hameau de Groseilliez¹.

Ce fief, tenu de l'abbaye de Ruisseauville, consistait en 18 mesures de terre et sept mesures et demie de bois. Il

1. Remarquer que ces fiefs de *Bailloëul* et *Bailлон* à Lisbourg, dépendant, comme la seigneurie de Lisbourg, du Comté de St-Pol, sont complètement en dehors de l'ancien bailliage de St-Omer. Ils n'ont été introduits ici qu'accessoirement, pour bien marquer la distinction entre plusieurs fiefs du même nom dont certains ont dû être indiqués dans cet ouvrage, et, par suite, pour dissiper des équivoques possibles.

Il est donc bien entendu qu'il ne faut pas chercher ici de renseignements sur la seigneurie de Lisbourg, non plus que des notes approfondies sur les seigneuries qui, en dépendaient et qui auront été indiquées ici.

La même observation peut d'ailleurs s'appliquer à d'autres fiefs que l'on rencontrera ultérieurement et qui sont également étrangers au bailliage et à l'arrondissement de Saint-Omer.

fut vendu par Jean Louchart et sa femme à Jean Cappe, dem^t à Maisoncelle et Antoine, son fils, dem^t à Groseilliez, paroisse de Lisbourg. (Accord entre ces derniers et l'abbé Aug^{lin} Desmons, abbé de Ruisseauville, du 5 janvier 1664 : la vente devait remonter à peu de temps auparavant.)

Aveu de 1765 à la même abbaye par Dominique-Joseph Cappe, sr de Baillon et d'Allennes.

(Renseignements extraits d'une généalogie manuscrite de la famille *Cappe*, communiqués par M. Rodière.)

BAILLON

(Sgrie du), à Thiembronne.

1758, 26 septembre. — Marie-Jeanne Jennequin, fille majeure à St Omer, vend à Nicolas Leurette, dem^t au village de Tiembronne en Boulonnois, deux mesures et demie et dix verges de terre au terroir de Tiembronne, au canton nommé Le Baillon, list. à Philippes du Fay, aux héritiers Marc-Antoine Thellier..., vers midy au chemin du Baillon, coterie de la seigneurie du Baillon.....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 317.)

BAILLY

(Fief) à Wismes.

1732, 24 octobre. — ... terre à Wismes aux Valember..., vers mer au fief Bailly.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 209.)

BAJOLLET

à la Couture (ham. du Neufpré) les-Aire. Cf. pp. 40 et 864.

1513. — Cf. à l'article *Morianne*, la vente, par Jacques Viesier, le 9 février 1513, comme procureur de François le Volle, sa femme, à *François Monissart*..., des fiefs Morianne et Bajollet, et leur reprise, par droit de proximité de lignage, par d^{lle} Robine le Volle.

(Manusc. C de Rebecque. Werps, p. 251.)

1532, 29 août. — Dam^{le} Marie de Pippemont, femme de Robert de Boffles, sgr dud. lieu, reçoit du chef dud. sr de Pipemont, son père (Jacques le Viesier, sgr de Pipemont, mari de Françoise Le Volle), deux fiefs séans à Lambres..., item un fief nommé le fief de Baillollet, tenu du cheau d'Aire. (Ibid. Minutes Notariales, p. 281.)

1670, 23 juillet. — Vente par Philibert de Basselers à Michel-Alexis de Harchies de plusieurs fiefs.... sgrie

de Distelin. (d'Istelin)... item le fief de la Comté scitué à Blaringhem... item ung autre fief nommé Constantinople... et, finalement, ung aultre fief séant *en la ville d'Aire* nommé *le fief du Balliolet* (*sic* pour Bajolet) avecq tous droix....

(Cf. la transcription complète de l'acte à l'art. **Istelin**.)

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 60.)

BALCHAMP

(sgrie de), p. e. à Audrehem ?

1635, 19 février. — Contrat de mariage de Charles de Rune, chlr, sr de Fouquesolles, fils de Jacques, chlr, sr de Beaucamp, païs de Normandye... et Jehene Lambert. Le père du futur lui donne « en avancement d'hoirie la « baronnye, terre et sgrie de la Mothe Fouquesolles, Audrehem, Coufessebourne (*sic*), Robergue (Rebergue), et « Balchamp..., tant au bailliage d'Amiens, comté de Boulogne. que Flandres et Arthois.... »

(Reg. aux Insinuations du Boulonnais, t. IV, fo 468.)

BALIN (le)

à Blendecques. Cf. p. 41.

1626, 27 août. — Robert du Four, bailly de MM. du Chapitre de St Omer et de l'abbaye Ste Colombe de Blendecques, vend au Rev. P. Jehan Vilson, pbre anglois dem^r en ceste ville, une maison, chambre bastie de briques et autres édifices, séans à Blendecques, nommée Le Ballin, et quartier de prey flottis portans à fruictz, selon que le tout est planté, borné de hayes et environné de fossez; about. nort à la grande rivière, et, de deux listes, aux rues conduisans à l'église dud. Blendecques, le tout tenu des srs du Chappitre. Prix : 2100 florins,

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 32.)

BALINGHEM (Baronnie de)

Cf. pp. 42, 864.

1600, 4 mai. — Rapport du fief de la Moutarde à messire Chenturion de Pardieu, chlr, et baron de Bouteville et de Bavelinghem. (Arch. de M. C. van Kempen.)

BALQUE

à Molinghem. Cf. pp. 45 et 866.

1551, 12 mai. — Messire Adrien de Noyelles, chlr, sr de Croix-Flers, tient du fief de la Lacque et d'Isbergue deux fiefs; dont le premier se nomme le fief de Balque, à luy

succédé par le trespas de dam^{le} Isabeau de Luxembourg, sa mère, qui se consiste en une maison manable, grange, estables, mareschaussée et une motte, le tout enclos de fossez, aussi en pasthis, bois et terres labourables qu'il tient en son domaine... *Item* en trois hommes féodaux et en plusieurs tenans coliers...

(Manusc. C de Rebecque. Dénombrement, p. 242.)

BAMBECCQUE

Cf. p. 46... « fief et château sur Racquingham.... »

Or, le château dit de « Bambecque » à Racquingham n'a reçu cette dénomination qu'à une époque assez récente. En réalité, c'est une propriété qui avait appartenu à des membres de la famille Le Vasseur de Bambecque, mais le lieu-dit ne portait pas de nom. Cette famille, en effet, tire ce nom de Bambecque d'une seigneurie sise à Saint-Pierre-Brouck, ainsi qu'il résulte du texte suivant :

1619, 4 avril. — Ant^{ne} de Senarpont, esc. sr de Moncheaulx, dam^{le} de Fourdin, sa fe, de luy suffisamment autorisée, moyennant 36 s. au denier à Dieu; 100 fl. au vin du marché; 8 fl. pour coultage; 100 fl. pour une baghne à lad^e dam^{le}, et, pour deniers capitaux, la somme de 4675 florins Arthois, vendent à Robert le Vasseur, Licent. es droix, grand Bailly du comté de Seningham et eschevin de la v. de St Omer, la terre, fief et sgrie de Bambecque, avecq deux aultres fiefz, le tout tenu du Ghiselhuus de Bourbourg; quy se consistent en une cense amazée de maison, grange, estables et aultrez édifices, situez au village de St Pieterbrouck, chastellenie dud. Bourbourg; contenant 63 mesures ou environ, tant jardins, pastures que terres labourables, y compris une mesure de terre tenue cotièrement de l'abbaye de Hasnon..., et en sept arrières fiefs tenus de lad. sgrie de Bambecque..., avecq 60 s. tourn. et deux chapons sur certain mollin situé aud. villaige de St Pieterbrouck appartenant présentement à Jean Brauwer, dem^l à Capellebrouck, et 70 solz et deux chapons de rente fonssière que doibvent quatre mesures de terre.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 97.)

1713, 3 mai. — Marie-Claire de Bachelers (Basseler), veuve de Robert-Joseph-Dominique Le Vasseur, sert dénombrement de quatre fiefs sis à St Pierrebroucq, dont l'un est la Cour et sgrie de Bambecque.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances, n^o 118.)

Ce n'est que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle que l'on trouve le nom de *Bambecque* appliqué à la propriété et seigneurie de M. Le Vasseur à Racquingham-Wardrecques.

1771, 16 déc. — ... terre à Wardrecque tenue en coterie de la seigneurie de Bambecq....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 631.)

1777, 3 nov. — Vente à Marie-Jeanne-Joseph de Lobel, vve de Guillaume Devigne, dem^t à Racquingham, de demi-mesure de terre à labour aud. Racquingham... vers mer au *chemin de Racquingham à Bambecque*, coterie de la seigneurie de Straezeele (Estraselles).

(Ibid. Vente n° 704.)

1788, 11 février. — ... terre à Wardrecque... en roture de la seigneurie appartenant à M. Le Vasseur de Bambecque... au chemin de Wardrecques à Racquingham.

(Ibid. Vente n° 807.)

BAMBECQUE

D'autre part, on trouve également une seigneurie de Bambecque à Lumbres, désignée encore ici sous le nom de son propriétaire. Or, il s'agit certainement ici de la seigneurie *du Val* que l'on verra (v. plus loin l'article *Val* à Lumbres et Acquin) avoir appartenu en 1781 à M. de Bambecque.

1787, 13 déc. — ... Terres à Quelmes, Lumbres et environs, dont demi-mesure de pré, coterie de la sgrie de Bambecque.... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 1027.)

BARBINGHEM

sur Moringhem. Cf. p. 47.

1764, 19 nov. — Messre Boniface-François de Mailly-Mamez, chevalier, sgr de Ste Aldegonde, dem^t en la ville d'Aire, vend à Louis-Eugène-Marie C^{te} de Beaufort et de Moulle, son parent et lignager, le fief et noble tenement nommé *Barbingham*, Houlle et Hazenghem, consistant en censives, reliefs et autres droits seigneuriaux s'étendant es paroisses de Moringhem, Houlle, Zudausque et environ... tenu en plein fief dud. sgr acquéreur à cause de sa terre et Comté de Moulle, appartenant au vendeur comme fils aîné et héritier féodal de feu messire Louis-Fr. de Mailly-Mamez, baron d'Ebleghem, qui l'avoit retrait au mois de janvier 1719, comme plus proche parent du feu Christophe-Louis, comte de Beaufort et de Croix, auquel il avoit été adjugé par faculté de lignager par jugement des Echevins de St Omer, le 8 avril 1718, sur le sieur George-Joseph Deslion, éc. sr de Feuchin, qui l'avoit acquis par décret au Conseil d'Artois du 23 octobre 1717 sur la curatelle de messre Maximilien-François et dame Claire-Eugénie, comte et comtesse de Ste Aldegonde, du consentement de dem^{lle} Marie-Guislaine-Cornil de Ste Aldegonde,

chanoinesse de Nivelles et de messire Francis-Guislain-Cornil, comte de St^e Aldegonde, son frère.

Prix : 2100 livres.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 483.)

BARRAS ; BARRARE

(Sgrie de) à Vaudringhem. Cf. Corde Barar, p. 187.

1742, 4 janvier. — Jean Massez, journalier, dem^t au hameau de Floyecque, paroisse de Vaudringhem, et Marg^te Delehaye, sa femme, vendent à Jean-Marie Massez, greffier de Vaudringhem....

2^o) une mesure de terre aud. terroir (de Vaudringhem) au lieu nommé le Courtil Barrare, listant à André Ringo, Pierre Bouvart, au sieur Désmons, au jardin Pannier, appartenant ausd. vendeurs... coterie des sieurs de Hanon à cause de leur sgrie de Barrare....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 392.)

1744. — ... terre nommée le Jardin Barrare, au hameau de Floyecque et terroir de Vaudringhem..., coterie du fief Barrare appartenant au s^r de Hanon. (Ibid. n^o 187.)

1751, 27 mars. — ... terre à Vaudringhem... à la Corde Barar... tenue de la sgrie de Barar. (Ibid. n^o 497.)

1758, 5 août. — ... terre à Vaudringhem... une demi-mesure située en la Corde Barras, list. à Mess. de Hanon..., d'aval au chemin Huel... coterie de la sgrie de Barras.

(Ibid. Vente n^o 298.)

1772, 22 juillet — ... une demi-mesure de t. à lab. séant à la Cor(de) Barrare, terroir de Floyecque... tenue en coterie de la terre et sgrie de Barrare.

(Ibid. Vente n^o 497.)

(la) **BASSE-BOULOGNE**

manoir à Ouve.

1737, 6 avril. — Liévins Boucuillion, garçon boulanger, vend à François Le Capelin, receveur de Wirquin, un jardin-manoir cy devant amazé, scitué derrière le cimetière d'Ouve, nommé vulgairement La Basse-Boulogne..., coterie de MM. du Chapitre de Boulogne....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 32.)

(la) **BASSE-BOULOGNE**

à

1758, 20 nov. — Dlle Marie-Anne de Lattre de la Basse-Boulogne achète des terres à Offekerque.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 392.)

BASSIN

(Fief), à Seningham.

1745, 1^{er} mars. — Sept quartiers, 19 verges de terre labourable au terroir de Seningham au lieu nommé *les croille des avesnes du morais (sic)*, list. vers mer aux hoirs de Jacques Picquet, vers midy à plusieurs tournières; d'aval à Jean Patté et d'amont au *fief Bassin*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 33.)

BAUBREL

à Enquin. Cf. p. 49.

1759, 1^{er} déc. — Terre à Enquin scituée au fief Baubrel..., coterie du sieur Ogier.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 590.)

BAUDRINGHEM

Cf. *Wingart* (le)

BAYENGHEM

ou *Bayenghem-les-Eperlecques*. Cf. p. 49.

1544. — Lettres-patentes de Charles-Quint portant érection de la terre de Bainghem en baronnie en faveur de Jean de Northoud.

(Arch. du Pas-de-Calais, B. 9.)

Cf. les fiefs *Bayon*, *Westin*.

BAYETTE (la)

à

Fin XVI^e siècle. — Dlle Marie Lefebvre (ou Le Fevre), fille d'Alexandre, receveur du domaine du Roy à Aire (acquéreur de la sgrie de Mazinghem), ép. François de le Wimille, sr de la Bayette.

(Manusc. B de Rebecque, f^o 106 r^o.)

BAYON (le)

à Bayenghem-les-Eperlecques.

1629, 27 juin. — Marcq Dinouart, bourgeois marchand à St Omer et damle Margle Feron, sa f^e, par avant vefve et demourée es biens de George de Nœufreue, vendent, moyennant 1450 florins, à Jehan de Lattre, esc. . . sr de Balinghem et damle Agnès Gilleman, sa femme, deux

fiefs tenus de la terre et seigneurie de Moncove, acquis par led. feu George de Neufvrie de Nicolas Féron, fils héritier de feu Pierre..., l'un, contenant sept mesures et demie de terre à labour sur le mont d'Ausque, tenant à Mons. de Haureux et div...; et, le deuxième, contenant sept mesures ung quartier *nommé le Bayon*, gisant sur led. mont d'Ausque; list. oest au sr de Baincourt (ne serait-ce pas Bavincourt? ou Bavincove?); west aud. Jehan de Vincq; nort en partie aux terres des Chartreux.... ayans lesd. deux fiefz esté relevés par lad. dam^{le}, etc....
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 7.)

BEAUCAMP

Cf. 51. — Il a été dit que Ch. de Runes, sgr de Beaucamp, était sr de Beaucamp-le-Jeune en Vimeu, canton d'Hornoy.

Or le document ci-après montre que cette identification est erronée :

1635, 19 février. — Contr. de mariage de Charles de Rune, chlr, sr de Fouquesolles, fils de Jacques, chlr, *sgr de Beaucamp, pais de Normandie, bailliage de Gaux...* avec Jeanne Lambert. Son père lui donne en avancement d'hoirie, la baronnie, terre et seigneurie de La Mothe-Fouquesolles, Audrehem, Coufessebourne (Coussebourne) et Balchamp, tant au bailliage d'Amiens, comté de Boulleinois que Flandres et Arthois....

(Reg. aux Insinuations du Boulonnais. T. IV, fo 468.)

BEAUCAUROIS

a

Il y a bien un fief de Beaucorroy à Yeuse-Westlieuze, page 866 . mais ce ne doit pas être la même seigneurie dont il s'agit ici.

1608, 5 avril. — Nicaisé de Heghes, dem^t au Lart lez ceste ville de S^t Omer, vend à M^e Antoine Aubron, lic. en dr., sr de *Beucaurois*, conseiller des archiducqs au bailliage dud. S^t Omer, terres au Lart....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 4.)

BEAUCOURT

sur Louches. Cf. p. 51

S. D. vers 1650. — Dam^{le} Jeanne de Cazacq. vve de Gabriel d'Escajeul, escr, sr de la Grande Porte, vivant capne et major au régiment de Chapes, et lieutenant pour le Roy au gouvernement de Montral (*sic*), donne à Guille d'Esca-

jeul, escr, sr de Beaucourt, son filz aîné, l'usufruit qu'elle s'était réservé (par partage devant Gillon, notr, le 16 févr. 1643), de « la terre et seigneurie dud. Beaucourt, se consistant en vixx mesures de terre ou environ en domaine, « maison et bastimens, scituée au village de Louche » et autres immeubles. Elle lui donne aussi « le fief de l'Anneau d'or scitué à S^t Omer. »

(Insinuations de la sénéchaussée du Boulonnais. VII, fo 7 vo. Comm^{on} de M. Rodière.)

1690, 31 janvier. — Suzanne-Louise d'Escajeul, damlle de Beaucourt, fille de feu Guille d'Escajeul, chlr, sgr de Beaucourt, porte en mariage à Gabriel de Fresnoie, baron de Landrethun-le-Nort, la maison, terre et sgrie de Beaucourt, située au village de Louche, coustume du bailliage d'Amiens, le fief et sgrie de l'Anneau d'Or, scitué en la ville de S^t Omer. (Ibid. 8874. XII, fo 50.)

BEAULIEU

à Aire. Cf. p. 51.

Vers 1530. — Guillaume de Cunchy, esc., conseiller et mre d'hostel du comte d'Estampe, avoit dans la ville d'Aire un hostel et seigneurie nommée la maison de Beaulieu, à luy appartenant à cause de sa femme (on ne donne pas le nom de sa femme).

(Manusc. B de Rebecque, fo 46 vo.)

BEAULO

(forêt de) à Eperlecques.

1612, 12 déc. — Vente de fief à Eperlecques à Jacques de Croy, baron de Ruminghem, sgr dud. Esperlecques et de la forest de Beaulo.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 20.)

BEAULO

(sgrie de) à Eperlecques. Cf. p. 52-53.

1652, 4 janvier. — Pièce de terre fief au lieu nommé *Stade*, terroir d'Esperlecque, tenue du sr de Framecourt à cause de sa sgrie de Beloo (Beaulo).

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 62.)

Le sr de Framecourt devait être un sr de Bruyn. Or le nom de J. Le Brun de la page 53 (1582-1607) n'a-t-il pas été mal orthographié pour *de Bruyn* ?¹

1. A la date de 1649, je trouve un Franch. de Bruyn, esc. sr de Framecourt (cf. Gros. Ventes, n^o 36).

1747, 8 mai. — Dame Marie-Joachim de Bruyn, v^{ve} de messire Franc.-Dominique-Joseph d'Ursin, éc., sgr de Bruyelle, Celle, Hamel dem^t à Cambrai logés, à S^t Omer, chez noble dem^{lle} de Bavinchove, rue du Lion-Blanc, paroisse Saint-Jean-Baptiste; du consentement de messire Jean-Ant^{he} d'Ursin, p^bre, archidiacre de la Métropole de Cambray, et promesse de ratification de Marie-Ernestine-d'Ursin, sa fille, *vend* à Jean-Bapt^e et dem^{ll}s Jeanne-Alexandrinne et Marie-Joseph Descamps, frère et sœurs, avec acceptation de Madelaine-Marthe Renard, leur mère, v^{ve} de Jean-Joseph Descamps, s^r d'Inglebert, lieutenant général du bailliage et ville de S^t Omer :

toute une ferme et marchez amazé de maison, chambre, granges, estables et édifices... et 25 mesures ou environ, et six autres mesures... faisant le tout partie du Gros et domaine des Fiefs et sgries de Beaulo, Bouverie, Lhoir aud. Eperlecques..., lesd. 6 mesures évaluées 1200 l. De plus, elle leur vend, cède et transporte lesd. fiefs et sgries de Beaulo, Bouverie, Lhoir, dont les mouvances se consistent en fiefs qui en relèvent et doivent droits et redevances féodales, etc..., le tout procédant à lad. dame de la succession de Francs-Joseph de Bruyn, son frère, vivant éc. sgr de Framécourt et desd. lieux de Beaulo, Bouverie, etc... et à lad. dem^{lle} sa fille, de celle de noble dem^{lle} Marie-Ernestine de Wulder, et aud. feu, son frère, de la succession de Francs-Joseph de Bruyn, vivant éc. s^r de Framécourt, son père, tenus en fief du sgr comte d'Egmont, à cause de sa châtellenie d'Esperlecques.

Prix : 300 l. de vins et épingles.

Prix principal : 16.000 l. monn. de France.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 78.)

BEAUMONT

sur Ledinghem. Cf. p. 54.

1777. — Cf. Bull. Soc. Ant. Mor. T. 8, p. 87, livr. 143, une note, communiquée par M. D. Sagot, sur un Terrier de la seigneurie de Beaumont, appartenant à MM. les religieux de Clairmarais.

BEAUMONT

(seigneurie d'Istelin, dite de), en Racquingham, Cf. p. 398.

1719, 15 sept. — Phil.-Robert le Vasseur, éc. sgr de Bambecque, dem^t au village de Racquingham.... Terres à Racquingham tenues de la seigneurie de Beaumont en Racquingham....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 298.)

BEAUPRÉ, BEAUPREY

sur Bonningues. Cf. **Beauprey**, p. 54.

1709, 5 avril. — J.-H. de Lattre, éc. sgr de Beaupré, dem^t à Bonningues-les-Ardres, constitue, en faveur de son fils, un titre sacerdotal, assis sur sa maison au dit lieu.

(Invent^{re} des Archives Religieuses par Haigneré. T. I, p. 222. Extr. du Registre aux insinuations de l'évêché de Boulogne. G. 17.)

1747. — V. plus loin à l'article **Branle** (le), la mention de 1747 où, parmi les anciens possesseurs, est cité Florent Brussel, esc. sr de Beaupré,

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 377.)

1770, 24 avril. — Antoine Delattre, éc. sgr de Beaupré, capit^{ne} retiré du service avec pension du Roi, dem^t à Licques.

(Vente d'une terre à Herbinghem, passée devant la justice de ce lieu. Comm^{on} de M. A. Hamez.)

Plus tard on trouve cette seigneurie entre les mains de la famille Pigault.

BEAUREPAIRE

(seigneurie de) à Fauquembergues.

1786, 28 février. — George Chastelain, cordonnier, dem^t en c. v. (Saint-Omer) et Marie-Jacqueline Hanicle, sa femme, veuve d'Estienne Royez, vivant maçon dem^t à Fauquembergue, Jean-Bap^{te} Royez, jeune homme à marier dem^t à St Omer, fils et héritier dud. Estienne. vendent à Guislain-Cornil de Saint, menuisier à Fauquembergues, un manoir amazé de maison et autres édifices situés à Fauquembergues, faisant coin à la rue des Brebis, listant vers orient à l'abreuvoir; vers occident aux v^{es} et hoirs de Pierre de le Haye; de bout à l'occident à la Rivière, tenu en coterie de la sgrie de Beaurepaire.

(Gros de Saint-Omer, Ventes, n° 27.)

BEAUREPAIRE

(sgrie de) à Febvin.

1539, 17 octobre. — Jaques de Fleschin, esc. sr de Beaurepaire, homme d'armes des ordonnances sous la charge de Mons^r le Conte du Reux dem^t à Febvin, baille à ferme et moitirie 32 mesures de terre à la solle séans aud. Febvin où il avait sa maison.

Manusc. C de Rebecque. Minutes Notariales, p. 274.)

1547, le dernier d'aoust. — Jacques de Fleschin, sr de Beaurepaire, à son trespas guidon de la Cie de M. le C^{le} du Reux, fils aîné de Wallerand de Fleschin, sr de Honingham, laisse une veuve, da^{le} Catherine de Boufflers. (Ibid. p. 303.)

Fin du XVII^e siècle. — « Dans le village de Fevin est la sgrie de Beaurepaire appartenant à ceux de Gargan... » (Manusc. A de Rebeeque, f^o 33 v^o.)

BEAUREPAIRE

à Northécourt. Cf. p. 56.

1719, 25 mai. — Jean-Philippe de Gherbode, esc. sr d'Espaing (par son mandataire Jean-Fr. Darrest) vend à Nicolas-Joseph-Alexis Le Sergeant, sr du Plouy, à m^{re} Joseph-Ignace Enlart, sub-délégué de l'Intendance, et Conseiller pensionnaire de cette ville, et dam^{lle} Marie-Joseph Le Sergeant, son épouse :

à Charles-Jos. Joïres, grand-bailli de la ville de Bergues et dam^{lle} Marie-Anne-Thérèse Le Sergeant, son épouse ;

à Joseph-Ignace Dubois de Percheval, et dam^{lle} Marie-Joseph-Emmanuel Le Sergeant, son épouse ;

à d^{lles} Marie-Angélique-Ursule et Marie-Marguerite-Joseph Le Sergeant...

le fief et sgrie de Beaurepaire, consistant en la moitié de 86 mesures 82 verges et demie de jardin et terres à labour au village de Northécourt, relevant du château de Tournehem ;

dont led. Gherbode jouissait par indivis allencontre des ayans-cause de Mess^{re} Adrien-Françs de Béthune-Desplanque, sr de Penin, sur lequel il y avait cy devant une maison nommée la Cense de Beaurepaire...

Prix : 10 messes pour le repos des fidèles trépassés ; 70 livres de pot de vin. — Prix principal : 3000 livres monnoie courante ; lesquels deniers procèdent de ceux qui sont communs ausd. du nom Le Sergeant de la succession de dem^{lle} Marie-Michiels, leur mère ; et, pour les biens cy-après, entrer dans le partage des immeubles de la même succession.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 17.)

1742, 12 nov. — Mess^{re} Françs-Edouart de Fléchin, marquis de Wamin, vend à Phil.-Ant^{ne} de Laitre, esc. sr de Northécourt, les terres et sgries foncières et vicomtières de *Beaurepaire* et de Lobel, scituées à Northécourt, tenues en deux fiefs du château de Tournehem à 10 l. par. de relief, et le nombre de 52 mesures, tant manoir, jardin que terre à labour franc de dîme aud. lieu de Beaurepaire, faisant partie du gros et domaine desd. seigneuries, dont les trois autres parties appartiennent à la dame Le

Sergeant de Percheval, comme estant au droit du marquis de Luby..., moyennant 300 l. de pot de vin, et, comme prix principal, 5900 l. monnoye courle.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 198.)

1778, 31 mars. Vente par Ph. L. du Chastel, sr de Berlevelt, à Aug. Th.-Jos. Liot, sgr de Walle. de la terre de Northécourt... avec les fiefs et sgrs foncières et vicomtières de Lobel, *Beaurepaire* et Vargelot..., le tout scitué aud. Northécourt....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 664.)

Cf. à l'article **Northécourt** l'analyse complète de l'acte.

1781, 28 juin. — Emml-Frçois-Jh Le Sergeant, éc. sr de Rebergue, sert r. et dénombr. du fief de *Beaurepaire* à Northécourt, provenant de la succession de Nicolas-Josh-Alexis Le Sergeant, son père.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. *Fiefs*, n° 4538)

BEAUROY

sur Witternesse. Cf. p. 58.

1500, 7 déc. — Rapport présenté par Raoul de Bernieulles, esc. sgr de *Beauroy*, de Cluses, de Vilanguen, de Mazinghem et de la Motte à Monsgr l'Archiduc d'Autriche, du fief et sgrie de Beauroy qu'il avoue tenir dud. sgr, à cause de son cheau d'Aire, se consistant en 96 mesures, tant bois que prez, fossez et rivières autour, dont plusieurs rentes d'argent, grains et plumes, deues à cause de divers héritages qui en sont tenus cotièrement. Il n'y a pas d'hommes de fief.

(Manusc. C de Rebecque. Dénombrements, p. 243.)

16^e siècle. — Eustachie de Hanchus, dame de Beauroy, fut la seconde femme de Robert de Bernieulle, sr de Maugré, d'où étaient issus les Bernieulle sgrs de Beauroy, éleints au 16^e siècle. Walerand Hubert, sgr de Milfaut, reçoit la seigneurie du chef d'Antoinette de Bernieulles en 1566.

(Cf. Cl^e de Galametz : *Le Prieuré de St-André-les-Aire*.

Mém. Soc. Ant. Mor., t. 19, p. 437.)

1613, 8 juillet. — Rapport, par Arthus de Béthisy, esc. sgr de Milfaut, Morianne, Wambecque, le Temple, *Beauroy*, neveu et héritier de Walerand Hubert, au jour de son trespas esc. sgr desd. lieux, aux Archiducs, nos souverains, de 4 fiefs..., le 4^e nommé Beauroy, séant au village de Wittrenes, contenant 96 mesures, dont il y en a 52 de bois à coupe, tout en une pièce about. vers mer à la cense de Maugré,...; le reste portant 44 mesures ou environ, tant manoirs que prez baillés à rente.

(Manusc. C de Rebecque, p. 243.)

1785. — En tête de la transcription d'une inscription relatant, en l'église Saint-Pierre d'Aire, le souvenir de Jean-Jacques de Lencquesaing..., sr de Laprée, du Marest... (v. à l'article *Marest*), il est écrit : « l'an 1785, le sept
« mars après-midi, à la requête de M. Ch.-L.-Fr. de Lenc-
« quesaing, écuyer, sr Doudenville (d'Oudenville. Cf.
« *Houdenville*), *Beauroy*.... »

(Common de M. A. de Lencquesaing.)

BEAUSSART

Cf. pp. 59 et 867,

1572, 15 avril. — Comparurent Jehan de Boubers,
sr de Beaussart et Margte ...ty (?) sa femme, dem^r aud.
Beaussart, etc.... (Arch. du Gros. Ventes, n° 14.)

Boubers semble être ici une déformation. Ce sont les de
Boufflers qui étaient srs de Beaussart. Est-ce toutefois aussi
tardif que 1572?

Cf. le fief *Poivrie*.

BEAUVAL

ancien manoir sur Lumbres. (Cf. de Loisne. *Dictionn.
topograph.* d'après le Cartul. Chartr. du Val-de-Sainte-
Aldegonde.)

Dans sa publication de « Textes historiques sur Lille et
le Nord de la France avant 1789 », tome I, p. 36 en note,
M. P. Thomas identifie avec ce lieu la seigneurie d'un
seigneur de *Beauval* qui, en 1131, prit part à une expédi-
tion du comte de St Pol, Hugues Camp d'aveine contre
les Calelois et à la destruction de St Riquier, où ceux-ci
avaient trouvé asile.

Cette identification est-elle sûre ?

BEAUWILLE

(Fief de) à tenu du Roi à cause de son
Château de Saint-Omer.

17^e siècle. — « Les Doyen et Chapre de (Saint) Fremin
« de Monstreul. Par le cartulaire des fiefs, n° cent no-
« nante sept, est noté le fief de *Beauville* leur appartenir
« sans qu'il se trouve spécifié estre adité, et aucun estre
« receu ny renseigné par les comptes des domaines aucun
« droict ou relief.

« Icy mémoire pour advenant qu'à l'advenir se recouvrât
« aucun tiltre. Icy mémoire. »

(Arch. de Saint-Omer, Cartulaire des fiefs de Va-
lentin Taffin (1620-1625), fo 117 ro.)

BÉCOUD

à Helfaut.

1568, 24 mars. — Pierre Vendalle, bourgeois et marchand, vend à George Bournisien, dem^t à Hellefault, un manoir amasé sur le bruière dud. Hellefault, contenant 2 mesures 43 verges de terre, tenu, une mesure demi quartier *de Mons^r de Hellefault à cause de son fief de Bécoud*, et cinq quartiers six verges, tenus de MM. les doien et Chapitre de St Omer. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 32.)

BECQUE

(Sgrie de la), à Recques. Cf. p. 60.

1765, 17 août. — Ch.-Frçois Level, receveur des droits de *francs-fiefs*, dem^t en ceste ville, tant en son nom que comme tuteur des enfans mineurs de feu le s^r François-Joseph Lievens, vend à Jacques-André-Joseph Becquet, s^r de Cocove..., un fief et noble tenement nommé la terre et sgrie de la Becque, scize au village de Recques et à l'environ, consistantes en foy et hommages, reliefs, rentes dues par plusieurs tenanciers..., justice foncière et vicomtière, dr^{ts} sgriaux... mouvant de la baronnie de Zelthun.

Prix : 6 messes au soulagement des fidèles trépassés; 100 l. de vins; 1400 l. monn. cour. comme prix principal. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 682.)

BECQUE ZEDON

à Racquingham. Cf. pp. 61 et 868.

1573, 14 nov. — Manoir à Racquingham, à charge de rente due aux dames de Ste Claude, tenu du fief de Jehan de Mont Regnault, venant des s^{rs} de Gapalmes, séant aud. Racquingham.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 9.)

C'est le fief que l'on trouve plus tard désigné sous les noms de Gapalmes, puis de Becque Zedon.

1731, 16 janvier. — Vente d'une dîme champestre qui se perçoit au terroir de Racquingham sur toute la seigneurie de Lescoir et autres terres..., lad. dîme tenue en fief de la sgrie de Becque Zedon ou, autrement dit, Gapalme.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 501.)

BELLE-DAME

à Fasques.

1699, 8 janvier. — Terres à Fasques, tenues de la sgrie de Belle-Dame. (Gros de Saint-Omer. Vente, n° 517.)

1741, 9 déc. — Terre à Fasques mouvante en coterie de la sgrie de Belle-Dame. (Ibid. Vente n° 71.)

1771, 27 mai. — Sulpice Libersat, bourgeois de Saint-Omer, et consors Libersat, dem. à Fasque, paroisse de Verchocq.... 1/2 mesure de terre à lab. à Fasque, listant au lieu dit jardin nommé les Plaisances..., d'orient au grand chemin conduisant à la Croix de France..., d'occident à la rue du Va(l)bayet, tenue en roture de la sgrie de Beldame.... (Ibid. Vente n° 780.)

1772, 19 juin. — Vente à Norbert Boyaval, cordonnier à Tachincourt, de terre au terroir de Fasques..., d'une liste à Bertulfe Caron..., d'autre au grand chemin de Fasques à Bellevue, tenue en roture de la seigneurie de Belle-Dame.... (Ibid. Vente n° 417.)

1784, 15 janvier. — Terre au terroir de Fasques aux Etanchonnières, coterie de la sgrie de Beldame....
(Ibid. Vente n° 1160.)

BELLE-FONTAINE

à Reclingham et Mencas. Cf. pp. 63 et 869.

1695, 4 octobre. — Vente par Octve-Eug. d'Assignies à Ch.-Ant. de la Haye, C^{te} d'Hézecques, de la seigneurie de Vincly, avec les seigneuries de Bellefontaine et Escouflans. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 201.)

V. le libellé de l'acte plus loin à l'article *Vincly*.

BELLE-FONTAINE

à Saint-Martin-au-Laërt. Cf. p. 869.

1657. — A la Bibliothèque de Saint-Omer, dans le dossier des cartes, plans, etc..., il y a un croquis colorié donnant le plan de la *Cense de Bellefontaine* à Saint-Martin-au-Laërt, dressé, en 1657 (par les géomètres Charles Vandriesse et Chovelt), pour MM. les Chanoines et Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Saint-Omer, qui, par conséquent devaient en être propriétaires. Or, d'après ce plan, cette cense se trouvait à proximité de la « pied-sente de St Omer à Tilques » (petit chemin qui s'amorce au milieu de l'allée de Saint-Martin-au-Laërt vers Seadembourg) près du carrefour de ce chemin avec la rue dite « du Rivage ». Bordant cette rue à l'angle nord-est du carrefour, on voit sur ce plan une maison appelée « du charteau », derrière laquelle s'étend sur les pâturages l'emplacement de la Cense de Belle-Fontaine. De l'autre côté de la pied-sente, en remontant la rue du Rivage, est indiquée la maison dite « Muche ten pot ». Cette maison, qui est lieu-dit, - fief et cense (v. plus loin l'article *Muche*) a donc sa situation bien marquée ici.

Un second plan analogue, mais daté de 1658, est intitulé « carte figurative de l'estat ancien de la cense de Belle-Fontaine comme elle estoit auparavant ceste présente guerre... avecq l'arbre, jeu de palme et jeu de boulle qu'il y avoit devant la « taverne de Muchtempo ».

1674, 22 février. — Jean-François de Bassecourt, escr, sr de Lassus, vend à George Cappelle, bourgeois mre macon, dem^t en c. v., une pièce de terre-fief contenant dix mesures, située au Lart-lez ceste villé, tenant au sr de la Rue, aux terres de S^{te} Aldegonde, au grand chemin allant de Tatinghem à St Omer, tenue de la sgrie de Belle-fontaine. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 21.)

BELQUIN, BLÉQUIN

à

De documents généalogiques sur la famille Le Maire, il résulte qu'en 1634 Philippe Le Maire, pbré, était sgr de Plumoison et de *Blecquin*; après lui, Thomas le Maire; et de 1668 à 1719 Balthazar le Maire est dit sr de *Belquin*. (Communication de M. O. Le Maire de Bruxelles.)

BELLEPERCHE

(Fief de) à Fasques.

1710, 21 juillet. — Thomas-Joseph de Cléty, fils de Pierre, et icelluy Pierre, fils et héritier d'Alexandre de Cléty, dem^t en c. v. de St Omer; moyennant deux messes aux Trespassez; au denier à Dieu 14 l. à la femme de Jacques Bernard, m^{re} vitrier en c. v. de St Omer, au vin du marchiet, 5 livres; pour deniers principaux, 150 l., vend à Jean-François Gozet, bourgeois en c. v. et Barbe Tavanne (Taverne), sa femme, certain fief sgrial tenu de la sgrie de Fasquel, dépendant du marquisat de Renty, nommé vulgairement le fief de Belleperche, se consistant en 4 florins parisis, 4 chapons et 2 pouilles de rentes foncières que doivent annuellement aucuns manoirs.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 127.)

1731, 21 janvier. — Fr. Gozet, journallier au village de Marthe, procureur de son père, Jean Gozet; Marie-Joseph Desrozeau, fille de Michel et de Marg^{te} Gozet, dem^t aux Moulins le-Comte-lez-Aire; François Delebarre, soyeur de long à Febvin-Palfart, fils d'Antoine et d'une autre Marguerite Gozet, laquelle était fille de Jean: lesd. du nom de Gozet seuls héritiers du sr Jean-François Gozet, viv^t esch. de cette ville.

Claude-François Gozet, tisserant en toile et Marie-Barbe Marcotte, v^{ve} de Jacque Herbier, fille de Guilbert et de Barbe Gozet, dem^t en c. v.;

Jointes Guislain Ogier et consors du nom d'Ogier dems à Reclingham, Wandonnelle, Fief, Boyaval..., comme héritiers de dam^{lle} Barbe Taverne, à son trespas veuve de Jean-François Gozet...; Pierre-Ant^{ne} Dufour et consors Dufour demeurans à Reclingham et environs....., enfans et petits-enfans de Jenne du Crocq, en cette qualité héritiers de lad. Taverne;

vendent à messire Jacque-Théodor de Bryas, s^r de Wallencheux, pbre, chanoine gradué noble de la Cathédrale de S^t Omer..., certain fief seigneurial tenu de la sgrie de Fasque, dépendant du marquisat de Renty, nommé vulgairement le fief de *Belleperche*, se consistant en quatre florins parisis, quatre chapons et deux pouilles de rentes fonssières, que doivent annuellement aucuns manoirs... situé audit Fasque... provenant aud. feu s^r et d^{lle} Gozet par achat de Thomas-Joseph de Cléty, fils de Pierre, le 21 juillet 1710.

Prix : six messes au repos des âmes des fidelles trépassés, et deux cents livres monn. cour^{te} de prix principal.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 60.)

1761, 7 août. — Mention d'un exploit sur une demi-mesure de manoir au lieu de Fasquel au canton nommé Bellepêches (*sic*), list^e vers mer aud. Rose..., vers midy aux vesve et héritiers d'Ant^{ne} Fourcroy... tenue en coterie de la sgrie des *Bellespesches* (*sic*). (Ibid. Vente n^o 93.)

BELLOYE

(Sgrie du) à Bléquin.

1738, 27 juin. — ... terre à Bléquin, au lieu nommé la Corde des Berquières, en la vallée dud. lieu, d'aval au fief d'Hansbrœucq; d'amont à la sgrie de Beaussart....; d'aval à la sgrie du Belloye...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 181.)

1746, 23 nov. — ... terres à Bléquin, tenues en coterie de la sgrie de Folpensé.... de Belloye ditte Noyelle....

(Ibid. Vente n^o 70.)

BERCK-EN-CAMPAGNE

à Campagne-les-Guînes : seigneurie relevant de Dippendal.

1751, 3 juillet. — Vente par Oct.-Alex. de Nédonchel à Louis-Eug.-Marie de Beauflort... sgrie de Berck en Campagne, tenue de la pairie de Campagne, relevant de la sgrie de Dippendal... 3730 l.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 333.)

(V. le libellé de l'acte à l'article **Dippendal**.)

BEREUIL

à Tilques, Cf. p. 63.

1775. — V. plus loin à l'article **ÉCOU**, les noms des vendeurs à d^{lle} Marie-Marg^{le} de Martiny, de la terre d'Écou avec autres terres, dont le fief du Bereuil....

« Item quatre mesures de terre à labour scituée au Hartebon, terroir de Tilque, nommée le fief du Bereuil, listant lesd. quatre mesures vers midy au chemin des vingt mesures; vers septentrion, aux héritiers Jean Bollart; aboutant vers orient aux héritiers de d^{lle} Le Conte; et, vers occident, aux d^{lles} Lefrançois;

tenu en fief de la sgrie du Coustre;

duquel fief du Bereuil sont tenues quatre parties de terres qui doivent relief à valeur.

Prix payé... « celle (somme) de deux mille livres pour le fief du Bereuil tenu de la seigneurie du Coustre... »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 747.)

BERGUE

(Fief de) à Cléty.

1783, 19 juillet. — ... Terre à labour au terroir dud. Cléty, *au fief de Bergue...*, about. de midy et de septentrion au comte de Genéz, mouvant en fief suiv^t la déclaration des parties du fief de la Mairie.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 445.)

BERLETTE

à Merck-Saint-Liévin. Cf. pp. 66 et 934.

1745, 18 janvier. — Hiacinte-Fr^{ois} Bernard de Prelle, dit Compère, éc. s^r de la Nieppe et autres lieux, dem^t en la ville de Nivelles (Brabant-Wallon), vend à Mgr Ferdinand-Gaston-Claude-Alex.-Joseph, duc de Croy, sgr de Crecque, Rebecque, S^t Liévin, Warnecque, Houdain, etc., etc..., résidant en la ville de Mons, par l'intermédiaire de son représentant Pierre Fayolle, procur^r-es v. et bailliage de S^t Omer,

la terre et seigneurie fonssière et viscomtière de Berlette en la paroisse dud. S^t Liévin et aussy l'arrentement nommé Secquier sur plusieurs mesures de terres relevantes de différents seigneurs; dont le titre primordial est de l'an 1531, se consistans en rentes seigneuriales, reliefs, droits seigneuriaux, et autres casuelles appartenances et dépendances; mouv^t de sad. Altesse (de Croy) en fief à cause de sa terre et sgrie dud. Warnecque.

Prix principal : 1500 florins de Flandres faisant en argent de France 1875 livres.

(Gros de Saint-Omer. Ventes : liasse de 1741 (sic) n° 30.)

BERNACLE

à Serques. V. *Monbernacle*, p. 504 et plus loin.

1511. — Dénombrement de la seigneurie de Lignes à la date du 26 novembre 1511.... « Item Jacques de Beutin, escuier, ung fief nommé le Bernacle, gisant en lad. paroisse de Serques... »

(Manusc. B de Rebecque, fo 192¹⁵ ro.)

BERNE

pp. 66 et 869.

1750. — On verra plus loin, à l'article *Plouy* à Surques, l'analyse d'un mémoire « pour Hyppolite Lefebvre, etc... » d'où il résulte que Jean Rohart, par contrat de mariage du 30 octobre 1750, apporte en mariage les fiefs du *Plouy*, de *Berne* et *Manecove*, consistant en censives..., fiefs qu'il a reçus en 1735 de la succession de son père.

A la page 66 de ce même mémoire, il est dit que le fief de *Berne* est à Escœuilles, tenu du Val de Surques.

1778, 21 janvier. — On verra à l'article *Salle* (la) l'acte de vente par Jos. C^{te} de Bryas, à Ant.-Franc.-Marie du Quesnoy, esc... s^r d'Ecoëul, des fiefs... de la *Salle* et de *Berne*.... « item, le fief vicomtier de *Berne*, qui se consiste en plusieurs rentes foncières dues par différents censitaires, relevant led. fief de la sgrie de *Vaux*....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 796.)

Il n'est pas douteux que par cette seigneurie de *Vaux* il faille entendre ici la seigneurie de *Val-en-Surques*. — Cf. aussi, à l'article *Porte*, le fief de la *Porte en Berne*.

BERNEVILLE

(*La Comté* ou), à Blaringhem. Cf. *Comté* (*La*), pp. 183 et 886.

1643, 17 octobre. — Marie de Grave, vefve de Jehan Alhoye, de l'au villaige de Blaringhem, vend à Adrien Archilon, pbre (signé Ergillion) un enclos scitué au Hamet, terroir de Blaringhem, tenu fonsièrement de la sgrie de Cohen et la *Comté ou Berneville*; tenant vers soleil aux religieuses du Couvent des sœurs grises de la ville d'Aire; d'amont à la rue du Hamet, d'aval à Laurent Daman. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 40.)

A cette époque on trouve un s^r de *Lières*, baron de *Berneville* (près Beaumetz-les-Loges). Le 5 déc. 1658 (Gros de Saint-Omer. Vente n° 5), Ch^{les} de *Lières*, baron de

Berneville et dame Anne-Marg^{te} de Brandt, sa compaignē, interviennent dans une cession de la sgrie de la Haye, au village de Foncquevillers. Peut-être la possession, par le baron de Berneville, de terres à Blaringhem aura-t-elle motivé l'appellation donnée ici à cette seigneurie de la *Comté*.

BERNIÈRE

(Cense de) à Lillette (Mazinghem).

1541, 12 octobre. — Gilles de Thiennes, esc. sr de Rebecque, Wicte, Lombize et Mazinghem, baille à ferme sa maison, jardins et terres labourables séant à Lillette, paroisse de Mazinghem, nommée la cense de Bernière, contenant 57 mesures. (Ms. B de Rebecque.)

BERQUIGNY

à Bomy. Cf. p. 66.

2^e tiers du XVI^e siècle. — D^{lle} Péronne Le Chevalier ép. Charles Thieullier, sgr de Berquigny-lez-Bomy, homme d'armes au service de S. M. sous les ordres de M. Dyne (Dyve) gouverneur d'Aire. — Ferry Thieullier, leur fils, sgr de Berquigny, décédé chanoine de la Cathédrale de S^t Omer; puis D^{lle} Hedwige Thieullier, qui épouse, le 6 novembre 1560, François de la Coornhuse, apportant dans cette famille la seigneurie de Berquigny.

(Généalogie Le Chevalier, par Ghys. Bibl. Royale de Bruxelles, ms. II, 2308. T. 2, fos 128 et 140
(Transcription communiquée par M. O. Le Maire.)

1713, 28 janvier. — Vente par H.-Fr. Wanin, chanoine de S^t Pierre à Aire, à sa sœur, d^{le} Jeanne-Françoise Wanin, du fief de la Haygry, à Coyecques..., et de la terre et sgrie de Berquigny à Bomy.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 27.)

BERSACQUE

fief à Northécourt. Cf. p. 67.

1778, 31 mars. — Vente, par Ph.-L. du Chastel, sr de Bertevelt, à Aug-Th.-Jos. Liot, sgr de Walle, de la terre de Northécourt..., avec les fiefs nobles de Culem, d'Ostove et de Bersacque ..., le tout scitué à Northécourt....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 664.)

Cf. à l'article **Northécourt** l'analyse complète de l'acte.

BERSILLY

à Wismes,

1741, 4 février. — Terre au terroir de Wismes au Canton nommé Savelonnière..., tenue en fief de la seigneurie de Bersilly en Wime.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 315.)

Cf. l'article **Brésilliers**; c'est vraisemblablement le même fief.

BERTHELOT

(Fief) à Racquingham.

1697, 8 juin. — Terroir de Wardrecques.... terre list. vers soleil au chemin quy maisne de Cassel aud. Thérouanne... about. d'aval au *fief Berthelot* apparten' au s^r Crouser de Remetz, au terroir dud. Racquingham..., about' d'amont au s^r de la Mézoire (?), le tout tenu fonsièrement du sgr dud. Werdrecques

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 62.)

1714, 7 avril. — ... terres à Wardrecques..., d'aval au fief Bertelot... (Ibid. Vente n° 14 bis.)

BERTHEM

à Zutkerque. Cf. p. 68.

1623, 13 mai. — Vente de terre par Jehan Scotté, labourr à Zuutkerque et Jacquemine du Brœucq, sa fe. Ils vendent à Pierre Ampleman, labourier à Nielles-lez-Ardres, quatre mesures de *terre en la campagne de Berthem*, terroir de Zuutkerque, tenue de sa Maj^{té} à cause du domaine de Brédenarde, *venue en fief* à lad^{ie} Jacquemine du Brœucq, à elle succédée de feue Nicolle de Man, sa mère, qui fut femme à Jehan du Brœucq.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 63.)

BÉTHENCOURT, BÉTENCOURT

à Fauquembergues. Cf. pp. 68, 870.

1757, 10 nov. — ... terres à Fauquembergues tenues de la sgrie du Hamel et de Bétencourt.

(Gros de Saint Omer. Vente n° 59.)

1771, 21 août. — Cf. p. 341 à l'article **Hamel** la déclaration de M. Emon-Fr.-Jos. Le Sergeant, mayer de S^t Omer, s^r du Plouy-Fouquesolle, que les seigneuries de Béthancourt, Vaux et Hamel à Fauquembergues lui appartiennent.

Ici encore, comme cela s'est bien souvent rencontré dans le cours de cette publication, on a appliqué à un fief secondaire le nom d'un fief plus important (qui est dans l'espèce la terre de Béthencourt) possédé par le même seigneur.

BEUTHIN, BINTHUN

à *Tournehem*. Cf. p. 68.

1778, 7 avril. — J^h Aug.-Xav. Le François,... dénombrement de fiefs provenant de la succession de son père Maximilien-Josh-Xavier.... partie du fief dit le Bintahuns à Tournehem.....

(Arch. du Nord. Bur. des Finances, Fiefs, n^o 4233.)

BIENNES

(Fief de) à *Aire*. (Ne pas confondre avec le fief de la page 69.)

1323. — Ce fief fut créé par les Doyen et Chapitre d'Aire en 1323, en faveur de D^{lle} Agnès de S^t Winoc (Bergues S^t Winoc), femme de Guill^{me} de Biennes.

1442, 10 avril. — Le Chapitre de S^t Pierre d'Aire quitte D^{lle} Alis de la Jumelle, femme de Will^{me} d'Isque par la main de Mahieu de la Jumelle, de 16 s. par. de relief, pour un fief nommé le fief de Biennes, situé entre le Béguinage et les murs de la ville d'Aire, succédé à lad^e D^{lle} Alis par le trespas de d^{lle} Pasque du Brias, sa mère.

(Manusc. C de Rebecque. S^t Pierre d'Aire, p. 161.)

BIENTQUES

Cf. pp. 69 et 870.

1237-1240. — Margarita, Castellana de Bergis, Domina de Biekenes.

(Manusc. A de Rebecque. Chartes de S^t Colombe, nos 7 à 9.)

Cf. les fiefs : *Acquembronne* (fief d'), *Blanbecque*, *Courtil Dieu*, *Doultremer* (fief), *Frelant*, *Thibaut* (Petit), *Thibaut* (Quief), *Wal Philippes*.

BIEUMONT

à Cf. p. 54, ligne 13.

Fin XVI^e siècle. — Ant^{ne} de Cayeu, sgr de Watines, Bieumont, mari de Péronne Prévost ou le P^révost était échevin et lieutenant de mayer de 1587 à 1606.

Il est vraisemblable que la seigneurie de Beaumont était dans le Bailliage de S^t Omer où le nom a été relevé plusieurs fois (cf. pp. 54, *Beaumont* sur Ledinghem; 73, *Bimont* sur Mentques, 866, *Beaumont* sur Racquinghem; enfin, ci après, *Byeumont* sur Nielles-les-Bléquin); mais je n'ai pas trouvé, jusqu'à présent, aucun document permettant de préciser cette dernière identification.

En tout cas, la mention de 1570 donnée p. 54, ligne 13, paraît bien s'appliquer aux personnages mêmes cités ici, mais, c'est sans preuve suffisante qu'elle a été insérée p. 54 sous la rubrique *Beaumont en Ledinghem*.

BIEZ

à Harlette. Cf. pp. 71 et 870.

1658, 23 octobre. — Ph^{les} de Cléty, héritier patrimonial du sieur de Quercove, dem^t à Coulomby, vend au sieur Pierre Fayolle, procureur en ceste ville, des terres au terroir de Coulomby et Harlette....

« item tous tel droit, part, nom, raison et action que
« luy peult competter et appartenir en ung fief scitué
« aud. Harlette, paroisse dud. Coulomby relevant du sgr
« d'Escoëulle. »

Au dos est écrit : « Le présent contract est pour l'acquisition du fief du Biez à Harlette, faite par M. Fayolle. »

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 103.)

1745, 15 janvier. — Marie-Madel^{ne} Matringhem, vve de Nicolas Pruvost, journalier, dem^t à Harlette, paroisse de Coulomby, vend à Pierre Fayolle, procureur es v. et bailliage de S^t Omer, 3 mesures 68 verges de terre située à Harlette, listant à Gabriel Dusautoir et François Boidart, de bout d'amont aud. M^e Fayolle, d'aval à la rue qui conduit dud. Harlette à Alquine, tenue en cote lie de la sgrie du Biez, appartenante aud. acquéreur.

(Gros de Saint Omer. Vente n^o 8.)

BILQUES

(Vicomté de), en Blendecques. Cf. p. 73.

1767, mars-avril. — A la requête de Maximilien-Léopold-Joseph, prince de Rubempré et d'Everberg, mise en adjudication publique des fief, terre et sgrie né le fief et sgrie de Vicomté de Bilques en Blendecques, tenu de la terre et seigneurie d'Helfaut, consistant en diverses menues rentes sur plusieurs manoirs, jardins, terres et bois situés aud. Blendecques avec tous droits de justice, appartenances et dépendances, etc..., procédans aud. seigneur de la succession de sa mère, Marie-Louise-Brigitte, princesse de Rubempré.

Le 3 avril, adjudication, au prix de 1800 l. au sieur Dubois qui a (le 25 avril) déclaré son command la personne du s^r Pierre-Ant^{ne} Martel, vivant de ses biens à Arques. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 121.)

BILQUES

sur Helfaut, pp. 71 et 870.

1602, 4 mai. — Ch. de Mamez (*sic* lisez Mannay¹) esc. s^r de Camps en Amiennois, Bellebest, Colluwede, etc... dem^t au village de Cormont, pays de Boullenois, vend, moyennant deux escus d'or en espèces au denier à Dieu, 20 florins au vin du marchié, 45 florins à la femme et compagnie dud. s^r comparant pour une bague; et, pour deniers principaulx, la somme de mil florins, à Gérard de Lens, s^r de Haultgreve, toute la terre et sgrie de Bilques, se consistant en deux fiefs tenus de la terre et seigneurie de Hellefaut, se consistant en rentes seigneuriales avec seigneurie viscomtière, 25 rasières ung biguet d'avoine, 19 florins 8 sols en argent, deux rasières ung biguet de blé, sept chapons, 4 poules, etc..., avec droict de tonlieu, mollaige présentement loué au moulinier de Hellefaut...; et le second fief se comprend et consiste en certain bois à coppe en une pièce. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 9.)

Cf. les fiefs sur Bilques relevés dans ce supplément : *Colombier, Dindreman*.

BILQUES

(Mairie de).

1622, 26 juillet. — Vente à Jehan de Fremessent, esc. s^r dud. lieu, naguères eschevin de St O. de 5 quartiers de terre à lab gisans à La Marlière (à Bilques), about. à M^{re} André le Grand, p^{bre} pasteur dud. Bilques... chargés d'une redevance à *Antoine Tarlaire, maieur de Bilques...* (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 84.)

1625. 12 mars. — Vente par Jacques Herselles, march^d à Lille, à M^{re} Wallerand Carouille, p^{bre} pasteur de Sainte-Croix-lez-cestre ville, de dix-neuf verges de jardin au village de Bilques... vers mer à la Maierie (Mayerie) dud. Bilques appartenant à Jehan Hanon.

(Ibid. Vente n^o 74.)

BIMONT

(Sgrie de) à Nielles-lez-Bléquin.

1732. — ... terre à Nielles les Bléquin, desseure le Hollande, tenue de la sgrie de Bimont...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 148.)

1. de Mannay, s^r de Bilques. Cf. p. 870.

1739, 29 mai. — V. la mention au mot **Byeumont**.

BISVEL

fief à Zouafques et Louches. Cf. p. 75.

1779, 2 juillet. — Vente de cinq mesures de terre tenues en censive de la partie du fief de Bisvel appartenant au sr de Charnacé de Lianne.... Terre tenue de la partie de Bisvel appartenant au sgr vicomté de la Cressonnière (Ampleman), acquéreur du sr Révérand.

Cf. contexte de l'acte de vente des fiefs de *Grosmont de Semalbreucq* et des *Wicqs*, à l'article **Grosmont de Semalbreucq**.

BLAN, BLANC

à Blaringhem.

1735, 6 avril. — Joseph Varlet, laboureur à Blarenghem, et Marie-Ant^{le} Fertel, sa fe, vendent aux d^{lles} Marguerite-Austreberthe et Isabelle Hendricq cinq mesures de terre au lieu dit Cantraine, tenue fonssièremment de la sgrie d'Outrebois, appartenant au sr de la Ferté et autres, et, viscomtièremment de la sgrie du Blan appartenant à icelle dem^{lle} Marg^{te}-Austreberthe Hendricq.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 263.)

1767, 12 octobre. — Ant. Robert, m^{re} boucher à St Omer, et consors, comme héritiers de la d^{lle} Hendricq, à son décès veuve du sr Pipelart, vendent à dem^{lle} Marie-Brig^{te}-Joseph du Bois d'Harnonvalle, dem^t à Lille et aux enfants de feu Guill.-François-Joseph du Bois, viv^t sr de Creton, les droits qui leur appartiennent indivis avec les acquéreurs dans des terres.... Item dans les fiefs et sgries du Blanc et d'Autrebois (Outrebois), appartenances et dépendances.... le tout conformément aux titres desd. seigneuries, situées en Blarenghem-Artois, relevant de la terre et sgrie de Cohem. (Ibid. Vente n^o 587.)

BLANBECQUE

(Sgrie) à Bientques.

1694, 12 janvier. — ... Deux pièces en deux enclos... la première tenue de la sgrie du Vicomté de Fruge...., la seconde tenue de la seigneurie Blanbecque, appartenant à l'hospital St Jan à Saint-Omer....

(Gros de Saint-Omer. Vente et rente n^o 25.)

BLANCBOURG

à Blendecques. Cf. p. 75.

2^e partie du XVI^e s. — Christophle de Rummel, de nation allemande, chlr, sgr du fief du cheau et terre de Blanquembourg (*sic* pour Blankbourg en Blendecques-lez S^t Omer en Artois, capit^{ne} du rég^t du c^{te} de Verstein.

Sa fille, Jeanne de Rummel, est dite dame de Blanquembourg; elle ép. David du Wal, capit^{ne}, puis colonel, tué d'un coup de canon devant la ville de Hulst avant 1599. Ses frères et ses enfants furent enterrés en l'église de Blendecques.

(Généal. Le Chevalier, par Ghys. Biblioth. Royale de Belgique. Manusc. II, 2308. Tome 2. fol. 139
(Transcription communiquée par M. O. Le Maire.)

1610, 15 avril. — Vente par Thomas Tartare et Jehenne Freret, sa f^e, demⁱ à Blendecques, et consors Freret, à l'abbaye de S^{te} Colombe de 6 mesures 14 verges de terre gisans au villaige de Blendecques..., listant zud à Jacques de La Becque, s^r du Blancqbourg....

(Gros de Saint-Omer, Vente n^o 62.)

BLANC CHEVAL

(Sgrie du), à Dohem.

1717, 7 avril. — Terre au terroir de Dohen, tenue de Blancq Cheval..., about. d'amont au chemin du Blancq Cheval. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 146.)

1726, 31 janvier. — Terre à labœur aux Amarettes (*sic* probablement pour *Amourelles*, v. p. 16 le fief *Amourelle*, à Inghem), terroir de Dohem, coterie de la sgrie de Wilman ou Blan Cheval. (Ibid. Vente n^o 238.)

Il semble que cela signifie que la seigneurie appartenait à M. de Wilman. (Lhoste, sgr de Willeman.)

1771, 14 juin. — Vente à Jean-Bap^{te} Bonnière, laboureur à Dohem, « d'une terre à labour enclos d'hayes vives au terroir de Dohem, nommé le Courtil à Cailloux, list^t au chemin de l'Epinette, tenu en coterie de la seigneurie du Blanc Cheval... » (Ibid. Vente n^o 443.)

BLANC CHEVALIER

à Blendecques. Cf. p. 76.

1600, 8 mai. — Terre à Blendecques, west au Culenberg, tenue de Mons^r de Heghes à cause de son fief du Blan Chevalier. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 58.)

1724, 21 févr. — V. au mot **Thibaut (Quief)**

l'acte de vente par Ph.-François-Joseph d'Audenfort au couvent de St^e-Colombe de Blendecques des sgrs du Blan Chevalier, à Blendecques et Quief Thibaut à Bientques.
(Ibid. Vente n^o 160.)

1751, 19 juin. — La mention donnée au bas de la page 76 est fautive dans sa dernière ligne. Il y a lieu de la rectifier en spécifiant que c'est ce François d'Audenfort lui-même qui s'allie à la famille de Beauffort, en épousant Marie-Clotilde-Josèphe de Beauffort, fille de Ch.-Antoine...

BLANQUART

en la banlieue d'Ardres. Cf. pp. 77 et 871.

1612, 2 oct. — Ch. de Grenet, esc. sgr du Pond, et dam^{le} Jehenne Joveneau, sa compaignie, dem^s en c. v. de St Omer, vend à Ant. Joveneau, son beau-frère, sr du Blanquart, du consentement de dam^{le} Charlotte de Meldeman, dam^{le} du Blanquart... droits dans une cense au villaige d'Andrelu, pays de Haynault..... (Gros de Saint-Omer. (Ventes, n^o 71.)

BLARINGHEM

Cf. 78.

Ainsi qu'il a été dit, la seigneurie de Blaringhem était un fief vicomtier tenu de la Cour de Cassel et qui ne relevait en rien de la province d'Artois. A ce titre, je n'ai pas cru devoir en étudier les dévolutions. Néanmoins, je ne puis omettre de dire que ce travail a été résumé d'une façon très complète par M. l'abbé Vanhove dans son *Essai de Statistique Féodale de la Flandre Maritime*, 1^{re} partie (Annales du Comité Flamand, 1932), pp. 76, 77 et 319. On voit ainsi qu'à la famille de Pont-Rohart (alliée aux châtelains de Lille) a succédé la famille de le Plancke. La seigneurie confisquée sur Thomas de Lille, allié du comte Gui de Dampierre contre Philippe le Bel, fut octroyée, par lettres du 15 juillet 1298 à Baudouin de le Plancke, sgr de Helchin (*alias* Heuchin), de Thiennes et de Steenbecque. Désormais et sans interruption la seigneurie de Blaringhem aura les mêmes possesseurs que celles de Steenbecque et de Thiennes. En 1334, Jean de Heuchin.

A la fin du quatorzième siècle, d^{lle} Aélide de Heuchin ép. Gauvin de la Viefville; cinquante ans plus tard, Bonne de la Viefville, héritière des sgrs, ép. Jacques de Crève-cœur. Après avoir appartenu quelque temps à un marquis de Bonnivet de la famille des de Cordes et Crève-cœur, ces seigneuries passèrent par alliance aux comtes de Rechem de la famille de Linden. Neuf comtes de ce nom s'y succédèrent : le neuvième vendit les seigneuries en 1729 pour cent mille florins à Jean-François de Buisseret, et érigées en comté en 1745.

Dans le chartrier de Beauffort, à Bruxelles, A. 28. Epitaphier de Rebecque, fo 104, on lit :

« Epitaphe copié en l'an 1671 sur ce qui reste de l'original
« en l'église du prieuré de Cohem :

« Chi gist Baudewins de Heuchin, chevalier, iadis, sire de
« Blaringhem, ki trespasa l'an de grase mil CCC XLIIII
« le XXVIII iour dou mois doctembre... » (deux autres lignes
en blanc.)

1318. — Guill^{ms} de le Planque, doien d'Amiens, sire
viagier de le terre de Blaringhem et Bauduins de Heu-
chin, sire héritiers de ladite terre....

(Manusc. C de Rebecque. S^t Pierre d'Aire, p. 160.)

On relève encore sur Blaringhem les nombreux fiefs
suivants :

Ausque (allengage d'), Berneville (La Comté ou), Blan,
Blocq, Bocquet Jan de Thiennes, Bois Ribaux, Briquete-
rie, Brœder (allengage), Chanterie de Ham, Chastel, Coc-
quel, Cressonnière, Desbiefs, Folie, Fosse (la), Fretz (sei-
gneurie du), Haversquerque (petit), Locquet, Montdhiver,
Outrebois, Papallut, Prey (la) en Cohem, S^t Martin, Sam-
plentun (*alias* S^t Plantin), Souspirel, Vricque ou Vrieghem.

BLENDECQUES

Ajouter aux fiefs déjà connus, les suivants relevés
dans ce supplément :

Audenfort (Catherine d') Ermitage, Hamel, Wintrefeld.

BLÉQUIN

Cf. encore les fiefs ci-après :

Belloye, Chanteraine. Drincquebierre, Fol Pensé, Hans-
brœucq, Rippemont, Vallée de dix sols, Wisiere.

BLESSY — BLESSEL

Cf. p. 83.

Commencement XIII^e siècle. — Agnès de Thiennes,
dame de Thiennes et Blessi, ép. Bauduin d'Aire, sgr de
Heuchin. (Man. B de Rebecque, fo 114 v^o.)

1545, 9 déc. — Mess^{re} Jaques de le Becque, chlr, sgr
de Fontaines, Blessy-Blessel, reconnaissant, comme puis
naguères il avoit acquis de monsgr Maximilien de Bour-
gogne, sgr de Bèvre, Tournehem.. (Il s'agit ici des sgrs
de Blessy-Blessel.) (Ibid. fo 77 r^o.)

Ce Jacques de le Becque vivait dans la première moitié

du xvi^e s. Il était vicomte d'Aire (v. précédemment Aire (vicomté d').

Ajouter aux fiefs déjà signalés sur Blessy, les suivants :

Buisson de dame Hauwis, Crespin, Johansart, Marques, Motte de Hames, Sohiet.

BLETY, BELTI, BELTY

C'est l'ancien nom de *Saint-Quentin-les-Aire*.

Les Chartes de St Pierre d'Aire (cf. mss B et C de Rebecque) ont laissé les noms de quelques anciens seigneurs de ce nom qui ont figuré comme témoins dans ces chartes.

1161. — Johannes de Belti. (Ms. C, p. 191.)

1183. — Baldewinus de Belti. (Ibid. p. 190.)

1212 et 1221. — Garinus, Warinus de Belti.

(Ibid. pp. 156, 195.)

1247. — Egidius de Belti. (Ms. B, fo 202 vo.)

1330, 1333. — Giles, sires de Bleti, miles. Egidius de Bleti, miles. (Ms. C, pp. 208, 158.)

1338. — Gilles, sire de Bléty, chlr, bailli d'Arras et d'Aire. (Ibid. p. 159.)

1354, 8 mai. — Mention de lettres de Mehaus d'Estresselles, dem^{le} de Blety, reconnaissant que c'est de la grâce des mayeur et eschevins de la ville d'Aire qu'elle peut mettre en la pasture commune de lad^{ie} ville « autant de ses bestes qu'elle nourrit en se maison à Blety, qu'un bourgeois de lad^{ie} ville y en peut mettre de son droit... » (Ms. B, fo 151 ro.)

1422. — Fief de Blety : sgr de la Viesville.

(Arch. du Nord, B. 13848.)

1464. — Fiefs appartenans à Antoine, bastard de Bourgogne à cause de Madame Jeanne de la Viesville.... le manoir de Bléty. (Ibid.)

BLEU PONT

à Saint-Martin d'Ardinghem. Cf. p. 84.

1715, 17 avril. — Noël Deleforge, sr du Bleu Pont, vend la seigneurie de Picquendal....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 256.)

V. le libellé de l'acte au mot **Piquendal**.

1748, 27 mars. — ... Manoir aud. Fauquembergue au

lieu nommé la rue à Brebis..., vers couchant au s^r de Beaurepaire, vers midi au château dud. lieu... tenu en coterie du fief du Bleu pond... (Ibid. Vente n^o 354.)

BLICQ (le)

Cf. Blicq, p. 84.

1671, 10 février. — Franc. de Poix, esc. sgr du Blicq, fils de feu Charles, s^r de Campaigne, adsisté de vénér. et noble personne Ant^{ne} de Poix, pbr, sgr de lad. sgrie de Campaigne, dem^t en c. v., et Catherine Thérèse Scacht, fille à marier de deffunct Louis, vivant pareillement escuyer, s^r du Bourcq, et de dam^{lle} Marie Vanhoutte, de présent en c. v. adsistée d'Eustace Joseph Scacht, esc. s^r du Bourcq son frère....

(Gros de Saint-Omer. Mariages, n^o 63.)

BLOC

(Fief du), à Saint-Omer.

En 1555, le fief du *Bloc*, à Saint-Omer, s'étendait de la porte de l'enclos du Chapitre du côté de la Motte-Châtelaine en descendant jusqu'à la rue Sainte-Croix.

(Mém. Soc. Ant. Mor. t. 25 (*Hist. du Bailliage de Saint-Omer*), p. 94.)

1623, 20 mars. — Héritage en la rue du Vieu Brulle, tenant à la maison où pend pour enseigne la Platte Bourse, à charge de droits dus au Roy à cause de son fief de Blocq.
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 179.)

1652, 26 février. — Estienne Lepor, esch. de c. v. de St O., moyennant 30 s. de denier à Dieu, et, pour deniers capitaux, 80 flor. d'Artois, vend à Ph^{le} Cuvellier, lic. es dr. conseiller au Bailliage, s^r de la Hamette, la moitié d'une maison amazée nommée l'Escabelle Jolie, en la rue du Viel Brusle, tenant à Jossine Tavernier, par derrière aux Sœurs Noires, et, d'autre côté, aux hoirs ou aians cause de Michel de Pin, tenue de S. M. à cause du fief du Blocq, provenant au sieur vendeur de la donation à lui faicte par dam^{le} Marie van Ron, vefve de feu Estienne Lepor, viv^t père grand aud. vendeur. (Ibid. Vente n^o 36.)

BLOCQ

(Fief de), à Blaringhem.

1680, 8 juin. — ... terre à labour au village de Blaringhem-Artois, list. vers soleil à Marie-Marg^{te} d'Hulu..., vers mer à Jossinne Vandenhenné..., d'aval au fief de *Blocq*, tenue de la seigneurie de Cohem.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 73.)

Est-ce que ce fief est différent de celui de ce nom indiqué sur Roquetoire (cf. **Blocq**, p. 85) ?

Ou bien faut-il rapporter ces mots « fief de Blocq » à la mention d'un nom de personne ? C'est ainsi que je trouve cette citation.

1680, 9 mai. — Vente de terre à Blaringhem, listant d'un costé à Guill. Rau..., vers soleil au s^r Bienaimé, et, d'aval, à *François Blocq*. (Ibid. Vente n° 92.)

BLOCUS

à Lyzel-les-Saint-Omer. Cf. **Brocus**.

BLONDEL

(Fief) à Delettes.

1748, 14 mars. — ... terre au terroir de Delette, au lieu nommé la Vallée du Brulle, tenue en coterie du fief Blondel. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 286.)

BOCQUET (le)

à Roquetoire. Cf. p. 86.

1532, 29 août. — Partage par Jacques le Viesier, s^r de Pipemont, et Françoise le Volle, de leurs biens et héritages entre leurs enfants.....

Adrien de Pipemont aura, comme procédant du costé de sa mère.... item, le fief Bosquet séant à Rincq et Hapetrop....

(Man. C de Rebecque. Minutes notariales, p. 281.)

1623, 28 avril. — Ant^{ne} de Pippemont, esc. et Jacqueline Boisc, sa fe, v. à Adrien de Melun, chlr, s^r de Cottenes, St-Hilaire, etc... pour et au nom de dam^{le} Marg^{te} de Melun, sa fille, femme de Michel de la Vieville, s^r de la Chapelle... une cense et place située lez la v. d'Aire, se consistant entre autres en trois fiefs... le troisieme du Boquet.....

(Ibid. Werps, p. 257.)

BOCQUET JAN de THIENNES

à Blaringhem.

1682, 15 mars. — Jacques de Man, fils de Jacques, tisserand de toille, dem^t au Thil (Thil=Lynde)... moyennant 3 l. 15 s. au denier à Dieu, 20 s. pour célébration de messes, et, pour deniers principaux, 225 l. monn. court^e, vend, devant ceulx de la justice de Blaringhem, à sire Guill^e Bienaimé, esch. juré au Conseil de ceste ville, une pièce de terre à usaige de prey, contenant quatre me-

sures et demie ou environ de fief, nommée vulgairement le *Bocquet Jan de Thiennes*, à luy eschu par le trespas de Jenne Vasseur, sa mère... tenu du sr de Cohem....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 149.)

BOIS (le)

à Helfaut.

1714, 15 déc. — Vente à Rob. Aug^{tin} Merlen, laboureur, dem^t au Bois, paroisse d'Helfaut, de terres à labour, séantes aud. Bois... le courtil à la Motte..., tenus lesd. articles de la *sgrie dud. Bois*.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 206.)

BOIS

(Sgrie du), à Saint-Quentin-les-Aire. Cf. p. 87.

1789, 18 juillet. Anne-Lis-Alex. de Montmorency, sr de St-Quentin-les-Aire. ., fiefs vendus par le baron de Vitry... S^{rie} du Bois à St-Quentin-les-Aire.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs, n° 5091.)

BOIS

(Fief et sgrie du), à Zudausques. Cf. p. 87.

1718, 14 mai. — Vente, par dame Marie-Philippine-Anne de Créquy, douairière de M^{re} Baltazar Jos. de Croy, marquis de Molembay, à George-Joseph Deslions de Feuchin, sr de Noircarme, et dam^{le} Gertrude-Dominique Vandolre, son épouse... fief et sgrie du *Bois* se consistant en rentes telles que 38 s. 11 deniers en argent... cinq rasières et deux chapons..., relevant du sgr Marquis de Licques à cause de sa terre d'Audinthun....

(V. contexte de l'acte à l'article *Artois*.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 75.)

1726, 15 juin. — Guill^{me} de Croy, abbé commendataire de l'abbaye de Sainte-Larme, marquis de Molembay, baron d'Erin et de Zelthun, pairie d'Anvin et de Blangy, sgr de Teneur, Asvant, Recques, dem^t en son cheau d'Erin, vend à dem^{lle} Marie-Marg^{te} Le Sergeant, fille jouissante de ses biens, les *six fiefs* qui suivent, scavoir le fief du *Bois*, aux terroirs de Zudausque et Estrehem; celui du *Flo*, au même lieu; tous deux relev^t du sr marquis de Licques; celui d'*Artois*, tenu du château de St Omer; celui du *Pas*, tenu de la baronnie de Noircarme; et deux anonimes, l'un mouv^t de la sgrie de Lumbre et, l'autre, de la seigneurie d'Esquerdes;

se consistants en rentes fonsières, tant en grains, plu-

mes qu'en argent, en plusieurs droits casuels ; le tout sur plusieurs terres qui en dépendent, scituées audit Zudausque, Estrehem et allenviron,

moyennant 5000 livres monnoie cour^{te} : dont les fiefs du Bois et du Flo, 2000 l. ; le fief d'Artois, 300 l. ; le fief du Pas, 200 l. ; les deux autres, 1940 l.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 48.)

BOIS CANTIER *alias* CARTIER

(Derrière le), fief à Audincthun.

1659, 7 février. — Vente, par les consors Merlin, à Chrestien-Victor de Crœser, de trois fiefs à Audincthun : le premier, nommé le fief de *la Cousture* ; le second, nommé *le Trucquoy* ; et le troisième nommé *derrière le bois Cantier*. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 126.)

V. la transcription *in extenso* de l'acte au mot *Couture* (La). V. aussi le fief *Monbout* « dessous les bois Cartier ».

BOIS d'ESQUERDES

(Bois ou Bos ou).

Il ne faut pas confondre cette seigneurie avec la seigneurie d'Esquerdes. Les deux ont été réunies sous la même tête lorsque Jean IV, sgr du Bois, hérita de son oncle, le maréchal d'Esquerdes ; mais une branche de la famille de Fiennes était déjà, depuis plusieurs générations, possesseur de la sgrie du Bois par le mariage d'un de Fiennes, Robert de Fiennes, sgr d'Heuchin, avec une demoiselle N..., dame du Bois. (Cf. le père Anselme, Tome VI, p. 172 ; et, plus loin, à l'article *Esquerdes*.)

BOISDINGHEM

Cf. *Hôpital* (sgrie de l').

BOIS du FAY

à Lumbres. Cf. pp. 92 et 872. — V. aussi *Fay*.

1731, 17 sept. — Jean-Phil.-Joseph De Lattre, bourgeois dem^t en c. ville, vend à François Caroul(le), m^e maréchal de stil, dem^t à Wavrans, et Philippine-Marg^{te}-Nicolle Delattre, sa femme, la juste moitié du Bois du Fay avec *la moitié de la seigneurie d'Huntun* (ces mots en italiques ont été barrés) contenant 34 mesures ou environ de terres séantes ou terroir de Lumbres, tenu en fief de

Sa Maté à cause de son cheau de St Omer... procédant au vendeur de la succession d'Adrien de Lattre, son père.

Prix : 1000 l. monnoie courante.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 64.)

1765, 3 mars. — Phil-Marc Carouille, maréchal-ferrant, Jean-Louis Bédague, ménager, Jeanne-Thérèse Carouille, sa f^e, Pierre Dantin, ménager, Marie-Jeanne Carouille, sa f^e..., iceux héritiers de François Carouille et Marg^{te}-Philippine-Nicole de Lattre, sa f^e, leurs feus père et mère, vendent à Joseph-Joachim-Charles Sandelin, cap^{ne} au régim^t de Cambrésis, 17 mesures de terre à usage de bois à coupe et taillis à prendre à l'encontre de Jacques Carouille, maréchal-ferrant à Wavrans, dans 25 mesures ou environ, prises elles-mêmes en 34 mesures et demie de pareille terre; le surplus appartenant à Ant^{ne} de le Helle, laboureur audit Wavrans, lesdites trois parties n'en ayant ci-devant fait qu'une, nommée le *Bois du Fay*, situé à Lumbres, relevant en fief du Roy à cause de son château de St Omer....

Prix : 12 messes au soulagement des fidèles trépassés; 30 livres de denier à Dieu; et, comme prix principal, 1605 l.

(Ibid. Vente n° 144.)

BOIS RIBAUX

(Sgrie du), à Blaringhem. Cf. *Bon Ribau*, p. 95.

1767, 28 août. — Francis-Marie Bernamont, chirurgien dem^t à St Omer, vend au sr Jacques-Joseph Dacquín, l'un des jurés vendeurs de biens meubles en c. v.,

premièrement, un fief et noble tenement nommé la seigneurie du Boix Ribaux, se consistant en sept mesures trois quartiers sept verges et demie et le quart d'une verge... composant le domaine dud. fief, listant oest au sgr C^{te} de Lannoy..., vers mer, à la terre de la Poterie, et, vers midy, à une becque;

item, 22 verges de terre à lab. list^t d'amont aux terres de Lelot, d'aval, au sr c^{te} de Beaufort, vers midy à la becque de Lelot, et nort aud. sgr C^{te} de Lannoy..., le tout situé au terroir de Blarengthem-Artois, tenus en fief de la terre et seigneurie de Lannoy

conformément au r. et d. servi le 8 avril 1737 par défunte Marie-Michelle Baugard à noble mess^{re} Fr. de Fiennes, chlr. sgr de Regnauville, Hestrus, Lannoy et autres lieux... lesquels biens procédants aud. sr Bernamont, vendeur, de la succession par la mort civil (*sic*) et l'ingression en religion, parmis les pères Récollets de cette province, de Pierre-François Bernamont, son frère germain..., iceluy héritier déclaré de dem^{lle} Pétronille-Angélique Baugard, sa tante à la mode de Bretagne, ainsy qu'audit vendeur; et icelle, sœur germaine et héritière de lad^{te} défunte Marie-Michelle Baugard.

Prix : 140 l. tant pour messes à décharger pour le repos des âmes des fidèles trépassés, deniers à Dieu, vins qu'au médiateur ; et, pour prix principal, 1260 l. de France....
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 434.)

1780, 20 avril. — Dem^{le} Marie-Elizabeth Gottiniaux, v^{ve} du s^r Jacques-Joseph Dacquin, et le s^r Louis-Joseph Dacquin, garçon majeur de droit, demourans en c. v., se faisant fort pour Ch.-Joseph Dacquin, garçon majeur coutumier, de Valentine Dacquin, novice aux dames Urbanistes, de Catherine-Alexandrine, Jeanne-Silvestre, Inglebert et Marie-Rose Dacquin, tous mineurs... vendent à messire Louis Despallingue, chev. sgr de Lannoy, etc..., dem^t en la ville d'Arras, anc. cap^{ne} d'Infanterie, etc..., un fief et noble tenement nommé la sgrie du Bois Ribaux, se consistant en sept mesures trois quartiers sept verges et demie et le quart d'une verge, tant manoirs que bois, pâtures, terres, composant le domaine dud. fief listantes oest au s^r acquéreur... vers mer, à la terre de la Poterie..., *item*, 22 verges de terres à labœur..., le tout au terroir de Blaringhem-Artois, tenu en fief de la terre et seigneurie de Lannoy... *item*, les droits à cause dud. fief à l'encontre des personnes qui tiennent des biens, rotures dud. fief (Suit la désignation de ces biens)... provenant aux vendeurs de l'acquisition que led. Gottiniaux et led. feu Dacquin son mary ont fait, par contrat du 28 août 1767, du s^r François-Marie Bernamont..., moyennant 48 l. de vins et 2600 l. de prix principal.
(Ibid. Vente n° 359.)

1787, 4 octobre. — Le s^r Louis-Alex^{dre} Dacquin, huis-sier royal dem^t en c. v., vend à dame Marie-Franç^{se} Veinsbaets, v^{ve} de M^e Louis Lemaire, notaire, march^{de} en c. v., quatre cinquièmes afférents aud. s^r Dacquin comme héritier féodal du s^r Jacques-Joseph Dacquin, son père, dans la moitié du fief et noble tenement nommé la seigneurie du Bois-Rivaux (Ribaux) se consistant en trois mesures trois quartiers, sept verges et demie et le quart d'une verge, manoir et terre labourable composant le domaine dudit fief..., le tout situé à Blaringhem-Artois et tenu en fief de la terre et sgrie de Lannoy ;

acquis par led. Jacques-Joseph Dacquin du nommé François-Marie Bernamont le 28 août 1767.

(Ibid. Vente n° 893.)

BOIS ROSEL

à Saint-Quentin-lez-Aire. Cf. p. 93.

1592. — Feutin.

V. la mention à l'article **Maubus**.

BOIS VALLÉE

à Rodelinghem. Cf. p. 873.

1694. — En suite d'une procuration du 2 août 1694, Jean-Frçois de Vyssery, pbre, chanoine gradué de la cathédrale de St Omer, cousin-germain et héritier féodal de Nicolas-François-Joseph Corde, vivant jœusne homme dem^t à Aire, fils et héritier de s^{re} Phlos-Bertin Corde, fait rapport à mess^{re} Victor du Wicquet, chlr, baron d'Ordre, Landertun.... d'un fief de 5 mesures de terres à lab. à Rodelinghem, provenant d'ancienneté aud. Nicolas-François-Jos. Corde de dam^{lle} Anne Louis, vefve du s^r Jean Corde, listant vers midy au s^r Framery à cause de sa femme, vers levant à dam^{le} Caulier, vefve du s^r Willerot, d'autre bout du couchant au s^r Lefebvre.

D'une correspondance échangée, en 1770, entre M. Quehen, receveur à Rodelinghem et M. Ch. D. de Vissery, celui-ci autorise le premier à servir, en son nom, rapport à la seigneurie de *Landrethun* ou *la Grange* (ces deux noms s'appliquent à la même seigneurie) de deux pièces de terre fiefs, dont l'une est le *bocquet Valet* (*alias Valé*), et l'autre deux mesures douze verges situé « sur le berque » *alias* au Berque (*lisez Berck* en Campagne les Guînes) tenues à 8 sous par. de relief.

(Arch. particulières de M. Ch. van Kempen).

Donc le fief de Boisvallée ou Bocquet Valet est un petit fief composé de 5 mesures de terre à labour à Rodelinghem, tenu de la s^grie de Landrethun *alias* la Grange; avec un autre petit fief, à 8 s. par. de relief.

Dans le partage de la succession de Charles-Dominique de Vissery, avocat, s^r de Boisvallée ou Boisvalée, du 4 novembre 1785 (Gros de Saint-Omer. Partages n^o 60), il est dit *in fine* que les biens immeubles situés à Rodelinghem, Gouvernem^t d'Ardres, qui sont de nature féodale (ils ne sont pas énumérés), ne sont pas compris au partage et sont dévolus à son héritier féodal et neveu, Charles-Phil.-Joseph de Vissery de Bonvoisin.

Possesseurs successifs de ce fief :

- Dam^{lle} Anne Louis, vefve du s^r Jean Corde.
- Philippe-Bertin Corde.
- Nicolas-François-Joseph Corde, jœusne h. demeurant à Aire.
- Jean-François de Vissery, chanoine de la Cathédrale de Saint-Omer, cousin-germain et héritier féodal du précédent. (Rapport du 2 août 1694.)
- Charles-Dominique de Vissery de Boisvallée, avocat à Saint-Omer.
- Charles-Philippe-Joseph de Vissery de Bonvoisin, neveu et héritier féodal du précédent.

BOLHOF

à Saint-Omer *extra muros*, entre les portes Bouleni-
zienne et de Sainte-Croix, et assez près de la première
(v. page 94).

1600, 1^{er} avril. — Loys Franchois, maresquier et
bourgeois de c. v. dem' en Lannoy lez cette ville (Lannoy
à Saint-Martin-au-Laërt) vend des terres soubz la sgrie de
Bolhof... au chemin menant aux Chartroux, et nort au
chemin menant de la porte Boullizienne ausd. Chartroux...
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 72.)

1604, 20 janvier. — Terre entre les Chartreux et la
tour de Bèvres, tenue de la sgrie de Bolhof, about. au
chemin qui maisne de Saint-Omer à Seningham, et,
d'autre about. au chemin quy maisne de lad. tour de
Bèvres aux Chartreux. (Ibid. Vente n° 16.)

1629, 25 juin. — Mess^{re} Michiel de Buissy, chlr de
l'Ordre, oncle maternel des enfants de feu Jan de Hainnin,
chlr, sr de Maisnil, vend à Jacques Courtois, bourgeois
dem' en c. v. demi mesure de terre à labœur au Bollehof,
entre les Chartreux et la porte Boullizienne... tenue du
fief dud. Bollehoff... (Ibid. Vente n° 5.)

1788, 11 février. — Dem^{le} Marie-Anne-Joseph Roche,
vve de Joseph-Bernard Saily, viv' notaire à S^t Omer,
vend à Maximilien-Louis-Joseph de Pan, éc. s^r de Wis-
que, Leulinghem, etc..., ancⁿ mayer de c. v. et Claire-
Jacqueline Lefebvre, son épouse, la moitié en propriété,
et l'autre viagèrement, de tout un fief seigneurial nommé
Bolhof avec sgrie foncière... se consistant en quatre me-
sures de terre ou environ situées près la ville de S^t Omer
hors la porte Boulisienne de S^t Martin-au-Laërt, sur les-
quelles quatre mesures sont construits les fortifications et
le fort des Crawattes compris les fossés alentour; de sorte
que maintenant il n'y a que les rentes foncières qui exis-
tent, dues par sept mesures ou environ plus amplement
reprises dans un récépissé de rapport servi à Mons^r Du-
bois de Percheval, sgr du marquisat de Nortpeene, d'où
relève led. fief, le 29 avril 1758.

Prix : 24 l. pour vins; 250 l. monn. cour^{te} de prix prin-
cipal... (Ibid. Vente n° 808.)

BOMY

petit fief, à Alquines.

En 1667, à Jacques de Nœufville.

Cf. plus loin à l'article *Prévosté d'Alquines* la
mention de 1667.

BOMY

Cf. p. 94.

Cf. aussi les fiefs ci-après relevés encore sur le territoire de Bomy : Bosquet, Davion *alias* Divion, Greuppes, Pétigny, Picquehem, Robercour, Rupigny, Val Boidin, Wignacourt.

BONCOURT

sur Fléchin. Cf. pp. 95-96.

1635, 7 mai. — Erection en marquisat de la terre et sgrie de Lisbourg pour messre Jacques de Noyelle, comte de Croix..., à laquelle sont annexées les terres et sgries de Boncourt, Laires, Cuhem, Fleschin, Groisilliers et Bergueneuse en nred. pays et comté d'Artois. — Bruxelles, 7 mai 1635.

BON MILLIE

(Terre de) à Coyecques.

1757, 14 nov. — George-Martin Cadart, ménager, dem' à Saint-Nicolas, pays de Langle, et Marie-Thérèse-Gabrielle Touzart, sa f^e, vendent à Jean Caron, laboureur dem' au Maisnil-Dohem... deux mesures seize verges ou environ de terre à labour à prendre dans une pièce de treize mesures ou environ de terre à labour scituées au terroir de Coyecques, au lieu nommé les Coupillions Val, about. vers mer aux hérits d'Ant. de France, vers soleil à Jacques Alexandre; d'aval à Jean Jolly et autres; et, d'autre teste d'amont aux héritiers de la dem^{le} Sanset, mouvante en fief du sgr comte de Fruges à cause de sa terre de Bon millie....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 363.)

BONNE POMME

à Warneque. Cf. 97.

1580. — Dans le compte de l'Exécution Testamentaire de Loys le Chevalier, chan^{ne} de S^t Omer, décédé en 1574, compte rendu en 1580 et sv. il est dit (f^o 8 v^o, 2^e partie) « ... pareillement pour la fondation de deux messes par chacune sepmaine à Lumbres, lesd. s^{rs} exécuteurs, considérans qu'ilz ne scavoient avoir bonnement l'accort de povoir amortir le fief de Bonne Pome tenu du s^r de Ruminghem, ilz ont faict ung eschange avec Christophe de le Nef, duquel ilz ont eu en eschange, au lieu dud. fief une rente de xviii l. xv s. avec xl l. pour une fois de mé-

lioration ; laquelle ilz ont transporté aux merglisiers dud. Lumbres pour acomplir lad^{te} fondation. »

(Arch. Capitulaires de Saint-Omer II G. 480.)

BONNETTE DALLE (*sic*)

(Fief) à Reclingham.

1635, 6 mars. — Liévin Gruel, labour^r, Charles, Jehan et Pierre Gruel, ses enfans, demourans à Lilette, vendent à M^{re} Jehan Richebé, licenc. es droictz, s^r d'Oultrebois, conseiller principal de ceste ville et cité de S^t Omer, et dam^le Jenne Laurin, les fiefs, terres et héritages..., scavoir six mesures trois quartiers tout en une pièche nommée le fief Bonnette dalles, tenus les deux mesures trois quartiers en coterie, et, le surplus en fief, séans en Reclingham..., les six mesures appartenans et procédans aud. Liévin Gruel (d'achat) qu'il dict avoir fait de la vefve Emanuel Crascan (?). It. quatre mesures au Hazoy..., toutes icelles terres contenans quinze mesures aud. Reclingham, tenues de lad. sgrie de Reclingham.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 31.)

1709, 15 octobre. — « ... terre au chemin de Bomy aud. Reclingham... dessure lesd. Carnoy .. list. au fief Bonnettedalle.

(Ibid. Vente n^o 89.)

1784, 21 décembre. — Vente à Célestin Dufresne, dem^r à Wizernes, d'une demi-mesure au terroir de Reclingham, au lieu nommé fief Bonnet Dediale (*sic*), coterie de la sgrie de Reclingham....

(Ibid. n^o 91.)

BONNICHIL, BONNICEUL

à Audruicq. Cf. Bonnichil, pp. 97, 874.

1750, 4 avril. — Vente par Jean-Benoît Jordaens à Jacques François Doresmieulx, des vicomtés d'Audenfort, etc..., item du fief du *Bonniceul* en trois parties de terre : la première contenant quinze mesures de terre, about. zut à la Stienstraeten ; nort au coulant d'eau nommé la Leet, et à la rue de Bonniceul .. aussi à concurrence de quatre parts de cinq....

(Cf. le libellé de l'acte au mot Audenfort (Vicomtés d').

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 270.)

BONNINGUES

Cf. p. 99.

1611, 26 février. — Vente d'une terre à Sautricourt par Léonard de Hocquinghem, baron de Zelthun, vicomte

de la Plancque, s^r dud. Hoquinghem, Ecmicourt, Clarques (*sic* pour Clerques), Wissocq et *Bonninghes*, dem^t à S^t Omer. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 126.)

1778, 3 juillet. — ... terre à Bonningues, tenue en fief de M. le C^{te} de Beauffort, à cause de sa terre et sgrie de Bonningues. (Ibid. Vente n^o 307.)

Fiefs relevés sur Bonningues : Carbonnières, Condette, Hamel, Humières, Meutte (la), Monnecove.

BOSQUET

(Sgrie du) à Bomy. Cf. 86, 874.

1735, 1^{er} mars. — Mess^{re} Jean-Eugène de Vassinhac, chlr, sgr de Leully, gouverneur de Marville, Capt^{ne} au Régim^t Royal des Carabiniers, de présent en c. v. logé à l'hôtellerie du Chevalier Rouge, par^{se} S^t Denis, vend à Florent-Joseph de Hoston, esc, sgr de Fontaines, Tattin-ghem, etc., éch. de c. v., et Dame Isabelle Louise-Joseph Deberard, son espouse, toute la ferme et sgrie du Bosquet située au village et terroir de Bommy et environs, consistant en 75 mesures de terre, manoir amazé, bâtiments, terres, preys, bosquet. *Suit déclaration détaillée.*

Lieux dits... rue des Maretz... preys de Fontaines de S^{te} Frewisse... le tout tenu tant en fief que coterie.

seize mesures et demie en fief de la sgrie de Bomy, comme faisant le gros du fief de lad^{te} sgrie du Bosquet; quinze mesures coterie qu'at l'abbaye S^t Augustin à Laire.... hérité par le s^r vendeur de dame Catherine-Florence de Coupigny, sa mère, fille et héritière de mess^{re} Franç. de Coupigny, chlr, sgr d'Estringhem (*sic*), Sorelle, etc..., icelluy héritier de Firmin-Joseph Gonzalles d'Alveda, du chef des Vander Carmes;

moyennant 500 l. de pot de vin... prix principal : 10500 l.

lesquels deniers proviennent aud. acquéreur de la vente de la terre et sgrie de Corbeille au village de Croix, châtellenie de Lille, qui, ci-devant, était indivise entre l'acquéresse et dame Isabelle de Petitpas, comtesse douairière de Lannoy, tante à lad. dame acquéresse....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 57.)

BOSQUET

à Eperlecques.

1767, 7 mars. — Achat par Gérard-Frçois-Adr. de Harchies, à la suite d'adjudication, à la requête de Maximilien-Léopold-Joseph, prince de Rubempré, de la sgrie d'Helfaut en Eperlecques, se consistant en quatre fiefs.... le troisième nommé *Bosquet*, à dix livres de relief; à

cause duquel fief le seigneur a un homme féodal tel que les Chartreux du Val de S^e Aldegonde, qui tiennent de lad. seigneurie un fief qui se consiste en 13 mesures, etc...

(V. l'analyse complète de l'acte à l'article **Helfaut** en Eperlecques.) (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 182.)

BOSQUET

(Fief du) à Théroouanne.

1540. — Il se trouve indiqué sur le plan de Théroouanne de 1540 comme étant tout contre les remparts de la ville.

BOUBERT

à Fauquembergues.

1772, 24 avril. — ... terre à Fauquembergue... tenue en coterie de Boubert aud. Fauquembergue....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 25.)

A rapprocher de la sgrie **Roussoy** (le), à Renty, à M^r Boubert (p. 688.)

BOUIN

(Sgrie de) à Delettes.

1677, 18 juin. — Terre à Delettes, tenue de la sgrie de Bouin aud. Delettes....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 15.)

Il s'agit ici de la seigneurie, à Delettes, de M. de Renty, s^r de *Bouin*. (Bouin est une localité près d'Hesdin.)

1694, 27 nov. — Terroir dud. Delettes, au lieu nommé les Merles..., proche des Goguenette... d'amont aux terres de l'église de Delettes, la première partie de la sgrie de Bouin; et l'autre de Mess^{rs} du Chapitre d'Ipres.

(Ibid. Vente n^o 129.)

1696, 11 février. — ... mesure de terre scituée à Delettes.... tenue de la sgrie de Bouin. (Ibid. Vente n^o 197.)

BOULET

(Fief) à Matringhem.

1695, 24 septembre. — Anne-Charlotte de Béthisy, épouse et mandataire de Claude-Charles de Bena, chev. sgr de Septfontaine, visconte de Ferlinghem, baron d'Herleville, la Motte Bulleux, Leugy, ancien maistre des eaux et foretz de Picardie en la Comté de Ponthieux, etc..., demⁱ aud. lieu de Septfontaine en Louche, de présent en

Aire, après avoir passé cette procuration devant Notaires royaux au lieu nommé le Cœur Joyeux lez ceste ville de Saint-Omer, vend à Arnould d'Aix, esc., sgr de Matringhuen, l'Escouart, etc..., dem' au cheau de l'Escouart, trois fiefz réunis en un, nommé présentement le fief Boulet, scituez au terroir de Matringhuen, relevant de lad. seigneurie de Matringhuen, provenant icelluy fief de Jan Courteville, éc. sgr de Milfault, se consistant en rentes fonssières, reliefz, droictz sgriaulx, droits casuels annexes aud. fief, qui a aussy sgrie viscomtière, bailly, Cour, hommes, sergents, officiers et tous aultres droicts, franchises et libertés, conformément au rapport servi par led. Jan de Courteville, esc. sgr de Milfault à Jan de Nœufville, sgr de Matringhem, le dernier jour de décembre 1488. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 67.)

1737, 26 janvier. — Terre à Matringhem, au lieu nommé l'Enclos Samson, listant à Jacques Desmons..., à Jean-Fr. Legrand..., coterie du fief Boulet.... (Ibid. Vente n° 279.)

BOULET

(Seigneurie) à Vaudringhem.

1772, 27 août. — « ... terre à Waudringhem au Long Champ, terroir de Floyecque, ... d'amont aux enfants de Jean Boulet..., vers midy au chemin de Montreuil, tenue en coterie de la seigneurie Boulet et réclamée en fief par le s^r Lenglard à cause de sa sgrie de Curlut, (Gros de Saint-Omer. Vente n° 1354.)

BOURDET, BOURDEL

(Fief du) à Ledinghem.

1610. — Adrien Bourdel de la Litinière (sic p. Luthumière) à Ledinghem, tient un fief qui se comprend en rentes sgrieuses de grains, argent et glinnes que doivent plusieurs héritages à Blecquin par lui acquis de Haub. (? p. e. Jehan) Blond, filz de Jean, par contrat passé devant notaires de St Omer le xx décembre xv^e dix.

(Arch. de St O. AB. XI, 5. Registre aux Fiefs.)

C'est donc ce possesseur qui donna son nom au fief.

1722, 22 sept. — Vente par le s^r Hidou, soldat aux Gardes de Sa Maj^{té} à d^{lle} Marie-Théod. Werhier, du fief de Luthumière

du fief « nommé vulgairement le *Bourdet*, sgrie fonsière et vicomtière, tenu du prince de Ligne à cause de sa Comté de Fauquembergues, situé à Ledinghem, Floyecque.... »

V. le libellé de cet acte au mot *Luthumière*.

1745, 16 janvier. — ... terre à Ledinghem, tenue en coterie de la seigneurie Bourdez.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 4.)

1770, 26 nov. — « ... terre à Bléquin au lieu nommé les Rietz la Roze, tenue en coterie de la sgrie de Bourdetz appartenant à la d^{lle} Werbier. » (Ibid. Vente n° 601.)

1771, 30 janvier. — Marie-Jeanne Dumennoir, veuve de feu Ant^{ne} Matringhem, d^t à Bléquin, vend à Louis-Daniel Creuse, laboureur, dem^t à Floyecques, une demi-mesure de terre à lab. à Floyecque, au lieu nommé le chemin de l'Herche, tenu en coterie de la sgrie de Bourdetz apparten^t à la dem^{lle} Verbier. (Ibid. Vente n° 74.)

1772, 22 juillet. — « ... terre dans le courtil à ladre, terroir de Ledinghem... tenue en coterie de la sgrie Bourdelle. » (Ibid. Vente n° 622.)

BOURECQ

(Srie de) à Nielles-les-Bléquin.

1748, 17 janvier. — « ... terres à Nielles-les-Bléquin... about. à la rue Bouret... Item, six mesures treize verges scituées au Marquet Lardon, listant au terroir de Vaudringhem... tenues en coterie de la sgrie de Bourecq (*sic*). (Gros de Saint-Omer. Vente n° 27.)

Est-ce que ce ne serait pas une déformation du mot *Brœucq* ?

BOURGUEL

à Seningham.

1588, 20 février. — Guill^{me} de Beaurain, filz et héritier de feu Jehan; Leurens de le Haye; Anne de Beaurains, aussy fille et hère dudit feu Jehan; Michiel Houllier, mary et bail de Ysabeau Le Roy; Noël Couvreur, mary et bail de Gillette Le Roy; Jenne Le Roy, vesve de Alleames Le Denin; icelles du surnom Le Roy, filles de Bêtrémieu Le Roy qu'il olt de feu Philippotte de Beaurains, qui estoit fille dud. Jean de Beaurains; et les dictes Anne, Isabeau et Jenne Le Roy, sœurs, petites-niepces et héritières dud. feu Jehan de Beaurain et de Alix Mescappelle: iceux comparans se portant forts de leurs autres héritiers, ratifient la vente consentie par Jehan de Beaurains, filz de Pierre, dem^t à Seningham, moyennant 600 florins, à Martin de S^t Michiel, receveur de Monsgr le ducq d'Arscot en sa Conté de Seningham, de certain lieu et manoir amazé de maison et grange, jardins, preys et pastures, contenant treize mesures ou environ, nommé le *chef-lieu du Bourguel* (à Seningham) dont en y a une mesure demi

quartier fief, sur laquelle est scituée lad. maison avec trois mesures de terre à labour, moyennant quoi led. Jehan de Beaurains déclare renoncer à tous les biens meubles et immeubles qui auraient pu échoir au feu Pierre, son père, après le trépas desd. Jehan de Beaurains et Alix Mescappele, père et mère-grand aud. Jehan comparant. En quoy est aussi compris la maison où est pour enseigne Saint-Pierre sur le marchié dud. Seningham... item petit bocquet séant à Campeaulx et demy mesure de terre desoubz le Warenne, etc..., mais on lui laisse la moictié d'une maison nommée le blancq Pignon, séant sur le marchié de Seningham et la moitié de certain prey aud. Seningham, etc....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 116.)

BOURGUEL

en Thiembronne. Cf. pp. 874-875.

1624, 22 août. — André Sagot, lieut^t de la sgrie du Bourguel en Thiembronne, achète de Robert le Vasseur des terres à Coyecques.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 108.)

BOURNONVILLE

(Seigneurie de) à Coulomby.

1718, 22 janvier. — « ... terre à Coulomby... listant au bailly Begle..., à Léonard Bauwin..., au bailly Fayolle. ., tenue cotièrement de la sgrie de Bournonville. »

(Gros de Saint-Omer, Vente n° 130.)

C'est en 1368 qu'un Bournonville a été seigneur de Coulomby. Alors ce serait une survivance d'un ancien souvenir.

BOURTHES

Cf. le fief *Preulelle*.

BOUVEL

à Serques.

1606, 27 février. — Terres à Serques vendues par Marye du Jon, v^{ve} de M^e Thomas Darscot, à son trespas painctre et bourgeois de St Omer.... au Blancquemerch... list. à Jehan du Catel, à Robert Bouschof..., about. à une piedsente qui maisne de Merre à St Omer... tenu du fief de Bouvel.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 110.)

BOUVELINGHEM

Cf. p. 406.

1478. — « ... à mademoiselle de Bouvelinghem, vesve de feu Flour Calonne... L. l. cour. pour le moitié de c. l. dicte monn. à elle assigné sur les estallaiges de le Boucherie, à paier aux termes de Saint-Jehan et Noël.... »
(Compte de l'argentier de Saint-Omer, 1477-78, fo 54 vo.)

BOUVELLES (le)

à Tilques.

1585, 31 juillet. — Mahieu Chappe, labourier à Quelmes, Adrien du Quesnoy, homme d'armes des ordonnances de Sa Maj^{te} soubz la charge de Mgr le duc d'Arschot, et Julienne Chappe, sa f^e, vendent à Guill^e Lardeur, laboureur à Tilques, une terre au dismaige dud. Tilques, tenue, scavoir onze quartiers du sr de la Jumelle et, le surplus, de la sgrie de le Bouvelles.
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 27.)

BOUVRY

à Eperlecques. Cf. p. 406.

1747, 8 mai. — Dame M. Joach. de Bruyn et ses enf^s vendent aux enf^{ts} de Jean-Jos. Descamps, sr d'Inglebert, ferme et terres formant le domaine des sgries de Beaulo, Bouverie, Lhoir à Eperlecques.
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 78.)

V. le libellé de l'acte au mot *Beaulo*.

1757, 24 mars. — ... Vente de terre à Eperlecques au quartier nommé Oesthoucq, tenue en coterie de la sgrie de Buvery (Bouvry) appartenant à dem^{lle} du Beulot (d^{lle} Descamps, d^e de Beaulo). (Ibid. Vente n^o 239.)

1775, 3 oct. — Terre à Eperlecques, près le canton de la Northarne..., tenue en coterie de la sgrie de Bovry en Esperlecques. (Ibid. Vente n^o 784.)

BRANLE (le)

Seigneurie sur Tournehem et Clerques. Cf. p. 407.

1747, 30 sept. — Ch.-François-Ant.-Joseph Bard, sr de la Haye, d'Ardinghem et du Branle..., anc. officier dem^t en la v. de S^t Omer, vend à Ant^{ne}-François Duchasteau, bourg. rentier de lad. ville, le fief seigneurial nommé la

seigneurie du Branle, étant fonsier et viscontier, situé et s'étendant dans les terroirs de Tournehem et de Clercq, au lieu né le Hamel, appartenances et dépendances, tenu et relevant en fief du Roy à cause de son cheau de Tournehem, et procédant au vendeur de la succession féodale de son père Florens-François Bard de le Haye ; à luy, par succession, de dem^{lle} Jeanne-Louise Bard du Branle ; à elle, par succession d'Adrien-Alexandre Vansassen, sr d'Assenghem, du Branle, son frère utérin ; à luy, par succession de Marie du Clercq, sa mère ; à icelle, par succession de Jean, son père ; et à icelluy, par succession de Jacques du Clercq, son père, qui précédemment l'avoit acquis de Florent Brunel, sr de Beaupré.

Prix : 3 messes au soulagement des fidèles trespassez, et comme prix principal, 210 l. de France.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 377.)

BRÉDEREUIL

à Ligny-les-Aire, hameau de la Tiremande. Cf. p. 109.

1424. — Robert du Froidmetz..., 45 mesures de fief à « Brederœulle » au mont de Rely.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1601. — Le sr d'Inglebert, dem^t à Bourbourg, mari et bail de la da^{le} Anne de Heuchin, prop^{re} du fief de Brédereuille, séant à le Tyremande, tenu du cheau d'Aire.

(Manusc. B de Rebecque, f^o 11 v^o.)

BREDEVELT

à Bayenghem-les-Eperlecques. Cf. p. 110.

1260, mars. — Robert de Bredevelt possède des terres à la Pierre et en Surques.

(Invent^{re} des Archives de l'abbaye de Licques, 1776. Manusc. de la biblioth. de Calais, f^o 13 v^o.)

1780, 20 février. — ... terre à Bayenghem-lez-Eperlecques, au chemin du Petit Borrewegh..., coterie de la sgrie de Bredevelt, appart^t à MM. les abbé et religieux de l'abbaye de St Augustin....

(Gros de Saint-Omer, Ventes, nos 536 et 537.)

BRÊMES

Cf. les fiefs *Dippendal* et *Pollart*.

BREMONT

(Sgrie du) à Seningham.

1760, 26 mai. — « ... terre à lab. au terroir dud. Se-

ninghem..., vers midi à Jean de Lengaigne..., d'amont à plusieurs tournières, tenue en coterie de la sgrie du Bremont.... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 308.)

Ce mot *Bremont* ne serait-il pas une déformation de *Bimont*, *Byeumont*, nom d'une seigneurie à Nielles-les-Bléquin, donc dans le voisinage immédiat de Senninghem?

BRÉNAUT, BRÉVAUT

fief à Blendecques.

1770, 17 août. — Nicolas-Joseph Decrecque, ménager, dem^t au village de Wizernes, et Jacqueline-Thérèse Robitaille, sa f^e, vendent à Jacques-Fr.-Joseph Denecque, laboureur au Pont d'Ardenne... sept quartiers de terre à labour situés au Canton de la Rue, terroir de Blendecques, about. d'aval au chemin de la Fauchille, tenus en coterie de la seigneurie appartenant au sieur Richebé, nommée Brénaut (ou Brévaut?)....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 475.)

BRÉSILLIERS

à Wismes.

1630, 6 juillet. — Terres au terroir de Wismes : la première séante es Preures..., la 2^e es Hurtevent..., la 3^e tenant au chemin de Wismes à Dryonville..., tenues de la sgrie de Bresillet et de la sgrie de Wismes.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 178.)

1704, 7 nov. — Jean Gosse, maistre brouteur de bière, dem^t en c. v.; Marie-Joseph du Cigne, sa f^e; Marie-Rose du Cigne, jeune fille; Jehan du Cigne, bourgeois de c. v., père-tuteur de Catherine-Françoise du Cigne, sa fille mineure..., vendent, moyennant six messes de *requiem* au soulagement des âmes des fidels trespassez; deux louis d'or au denier à Dieu; et, pour deniers principaux, trois cent cinquante livres monn. cour^{te}, à Louis du Rietz, trésorier de c. v., tout un fief et noble tenement, se consistant en rentes foncières, droits sgriaux et autres casuels, nommé Brésilliers, tenu et mouvant de la sgrie de Wismes.

(Ibid. Vente n° 8).

V. à l'article *Rue* (la), p. 690, à la dernière ligne, la mention à la date de 1708, de « feu Louis du Rietz, ..., sieur de La Rue en Blendecques, *Bresille* (*sic* pour Bresilliers), etc...

1720, 11 juin. — Hiacinthe Fejacq Darluy, Conseiller du Roy, controlleur provincial d'artillerie, et receveur de S.A.S. le comte de Toulouze, dem^t en la v. de Duncquerque..., vend à Philippe Cadet, receveur et admodia-

teur de la terre et sgrie de Wismes, un fief et noble tènement se consistant en rentes foncières, portant trois florins dix-huit patars, 8 chapons, droits seigneuriaux et autres droits casuels, nommé le Brésillier, séant aud. Wismes, tenu et mouvant de lad. sgrie, ainsi qu'en ont jouy le sr d'Arluy et le sr Louis du Rietz, trésorier en cette ville..., moyennant dix messes pour les fidels trespasses; au vin du marchiet 6 l., et, comme deniers principaux, 350 l. (Ibid. Vente n° 23.)

1774, 5 mai. — Vente à vénérable personne M. Augustin-Joseph Prévost, prêtre, curé de Wismes y demeurant et doyen du district du Bléquin, de six quartiers de terre à labour situés es Tailles, terroir de Wismes, tenus en roture du sgr baron de Wismes à cause de sa seigneurie de Brésilliers aud. Wismes. (Ibid. Vente n° 383.)

V. aussi l'article **Bersilly**; c'est vraisemblablement le même fief.

BRETAGNE

fief sur Isbergues. Cf. pp. 111 et 875.

1758, 6 juin. — Vente par Alex.-Fr.-Ign. de Brandt, aux consors Le Sergeant, de la sgrie de la Motte ditte de la Bretagne, à Isbergues.

V. l'analyse de l'acte à l'article **Tressennes**.

BRETAGNE

à Molinghem. Cf. p. 111.

1490, 7 mai. — Jacques Gazet, au nom et comme procureur de Bon Jacot, fils de Bertran et de dem^{le} Catherine de Wavrin dit dupen, qui fut sa femme, accorde la saisine du fief de la Bretagne, situé à Molinghem, qui se consiste en XXI mesures de terre, tant manoir, jardin que terre à labour, tenu des héritiers ou ayans cause de feu P. de Verchocq; et de 8 mesures de terres cotières, séant au mesme lieu, le tout vendu à Guy le Jone, dem^t à Isberghe. (Manusc. C de Rebecque. Werps, p. 248.)

1667, 4 février. — « Rapport et dénombrement que je, Jean Rogier, esc. sr de Houdainville, conseiller et avocat fiscal d'Artois, fais et baille à Messire Philippe de Houdequin (ou Boudequin, *ce doit être* Baudequin), chr, sr d'Allencourt, la Haye, Verchocque, esc. commiss^{re} ordi^{re} au renouvellement de la Loy de la ville de Lille, député ordi^{re} de la Noblesse, et dame Marie Caurelle (*lisez* Caverel), sr de Verchocq. (Cf. page 794), sa compaigne, de mon fief et sgrie de la Bretagne en Mollenghem. Le gros dud. fief consiste en cinq mesures et demie, jadis manoir, etc., etc...

1681, 16 août. — Contr. de mariage de Jean-Baptiste-Dominique-Joseph Rogier et de Marie-Anne Dorésmieulx. « ... Comp. en p. Jean-Bapt^{le}-Dominique-Joseph Rogier, lic. en dr^t, sr d'Houdainville, *La Bretagne*, Picquendal, fils à marier de deff^t M^{re} Jean, viv^t esc^r, conseiller et avocat fiscal au Conseil d'Artois et de dam^{lle} Anne-Marie de Lattre... »

1784-1788. — Dans un cahier manuscrit contenant un grand nombre de rapports et dénombrements donnés à Louis-Dom.-Eustache de Lencquesaing, grand-bailli de St Omer, à cause de ses seigneuries de Lottinghem, Sobruicq et Allouagne, et s'étendant de 1784 à 1788, ce dernier est dénommé sr de Wichocquel, du Maretz, de Favier, la Bretagne.

(Les documents qui précèdent ont été communiqués par M. André de Lencquesaing.)

BRETAGNE (la)

à Wittes. Cf. p. 111.

1551, 2 déc. — Dénombrement, par Gilles de Thiennes, de la sgrie de Wicquette....

Robert d'Audrehem, esc., sr du Château Joly, en tient six fiefs..., et, entre autres, un nommé le Château-Joly et, un autre, La Bretaigne.

(Man. C de Rebecque. Dénombrements, p. 244.)

BRÉTOF, BRÉTHOF

sur Eperlecques. Cf. p. 111.

1679, 24 février. — M^{re} Louis Brunet, pbre, dem^t en c. v., moyennant 24 sols au denier à Dieu pour célébration de messes; dix patagons au coultier; une pistole au vin du marché en espèce; et, pour deniers principaux, 325 livres argent francqs deniers vend à M^{re} Nicolas Sergeant, sr d'Hambre, conseiller de Sa Maté en son bailliage de St Omer, et dam^{le} Marie-Josèphe Michiels, sa compaigne, du consentement, gré et accort de Catherine Brunet, femme de Frédéricq Poitevin, sa sœur et unique hère apparente, tout ung fief et noble tenement anciennement nommé le fief et seigneurie de Brétof scitué au village d'Esperlecques, à luy escheue après le trespas de George, son père, et audit George par le décès de dame Anne Brunet, sa cousine germaine; se consistant en six razières de bled, un chapon et quelque argent, le tout de rente par an, avec tous les droix en deubz dont sont chargées plusieurs terres séantes aud. Esperlecque et Bainghem.,, à charge d'hommages ausquelz iceluy fief peut

estre asservi vers la sgrie de Northout, scitué à Westrove, paroisse dud. Esperlecques dont il est mouvant.

(Gros de Saint-Omer, Vente n° 28.)

1770, 13 mars. — Vente, par Jacques-Ant^{ne}-Joseph de Marthe, m^{re} maréchal-ferrant à St Martin-au-Laërt et Marie-Bernardine Wallart, sa f^e, à Jean-Bap^{te} et Jean-Franç^s Hochart, charpentiers à Zudausques, une demie mesure demi quartier de terre à labour au territoire de Zudausque, au lieu né la Motte, vers midy au chemin de Quelmes, tenue en roture de M. Enlart à cause de sa sgrie de Bertoffe. (Ibid. Vente n° 673.)

Remarquer que, dans ce dernier texte, cette sgrie de Bertof semble être sur Zudausque. Est-ce la même que celle qui est indiquée être sur Eperlecques ?

BRETON

(Fief) à Seningham.

1672, 23 avril. — Franc. Parisis, laboureur au Val, paroisse de Lumbres, vend à Jan de Beaurain, laboureur à Seningham, six quartiers de terre à labour scitués au fief Breton..., list. à Jacques du Quesnoy, vers soleil au chemin menant de Seningham au bois de le Vaucre (??)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 60.)

1747, 1^{er} juillet. — Hubert Béhague, viv^t de ses biens à Seningham, vend, moyennant 10 messes pour les Trépassés; 20 livres de denier à Dieu; cinq livres au vin du marché; 180 livres du prix principal, à Jean-Bap^{te} Ducrocq, laboureur à Seningham, six quartiers de terre à labour à Seningham, au lieu nommé *le fief Breton...*, list^t au s^r Bazin, aux héritiers du s^r Wintrebert, curé dud. lieu..., tenus en fief du sgr comte de La Tour.

(Ibid. Vente n° 243.)

BRIAS

en Lignes, à Roquetoire. Cf. p. 113.

1740, 26 nov. — Dem^{lle} Anne-Thérèse de la Haut, dem^t à Arles en Provence (par son procureur Philippe Lemoisne, greffier de l'hôtel-de-ville d'Aire, chargé de gérer les biens qu'elle a reçus, au pays d'Artois, de la succession de son père, et par le partage qu'elle a fait avec les héritiers de feu dame Anne-Thérèse de Amaquesta, à son décès épouse de Louis-Joseph Werhier du Hamel, grand bailli d'Aire), vend à Jean-Jacques de Lencquesaing, éc. s^s de Laprée, Favier, du Marest, etc..., deux fiefs et sgries de *Brias*, consistant en rentes foncières et autres droits casuels qui se lèvent sur différentes terres scituées au terroir de Ligne, paroisse de Roquetoire; et

un autre nommé Sobruicq, consistant en rentes fonsières qui se cueillent sur différentes terres scituées sur la paroisse de Roquetoire; tenus, celui de Brias du sgr comte de Blendecques (de Lens) à cause de sa sgrie d'Hallines,

et celui de Sobruicq du sr de Croy, à cause de sa terre de Rebecque. (*Prix global* : 1 livre de denier à Dieu, 3000 livres de deniers principaux).

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 16.)

BRIGODE

(Fief) à Dohem.

1701, 19 février. — Robert du Mont, procureur pratiquant es ville de St Omer, vend, pour deux messes de *requiem* pour le repos des âmes des trespassez; trois livres au médiateur; six livres au vin du marché; et pour deniers principaux, cent cinquante livres; à Jean Petit, laboureur au village de Dohem, le fief seigneurial nommé Brigodde ou Lessant., se consistant tant en rentes sgriales et fonsières, tant bled, argent que chapons, s'étendant au terroir dud. Dohem..... mouvant del'évesché de St Omer; que led. comparant at acquis du sieur Brigodde passé sept à huit ans.

(Acte conclu passé un mois ou environ à l'hostellerie où pend pour enseigne le petit Cigne en cette ville.)

(Arch. du Gros de Saint-Omer. Vente n° 239.)

1701, 18 juin. — Jean Petit, laboureur dem^t à Dohem, et Marg^{te} Ansel, sa femme, vendent, à Antoine Petit, aussy laboureur à Dohen et Marie-Catherine Delpouve, sa femme, tous leurs meubles meublans, ustensiles de labours, bestiaux, effets, et un manoir amazé de maison, dépendances, etc..., et leurs terres à labour, prez, jardin au nombre de 70 mesures cotières : *avec aussy une petite seigneurie nommée le fief Brigode*, scitué audit Dohen Manil (Maisnil) et Upen d'amont et d'aval, le tout tenu de l'évesché de St Omer et du sgr de Bientques, à charge de décharger les vendeurs d'une rente par eux due et de les nourrir, alimenter et soigner par l'espace de neuf ans seulement les vendeurs et leurs enfants.

(Ibid. Vente n° 7.)

1713, 10 mai. — Etienne Petit, laboureur, dem^t à Dohen, vend à Charles Platel, dem^t à Merc St Liévin... « parmy et moyennant une messe aux fidels trespassez, sept livres dix sols au vin du marché; et, pour deniers principaux, la somme de cent livres francs deniers... », tout un fief nommé la seigneurie de Brigode, se consistant en rente tant en bled, chapon qu'en argent à prendre sur quinze mesures ou environ de terre scituée au sur (*sic* ?) de Dohem, en quoy que led. fief se puisse consister....

(Ibid. Vente n° 83.)

BRILLA

à Affringues.

1719, 10 mai. — Manoir à Haffringues, tenu en coterie du fief de Brilla....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 337.)

Est-ce que ce ne serait pas *Hamel Brillart* à Bayen-ghem-Seninghem ?

BRIQUE

(Fief de la), à Verchocq sur Molinghem. Cf. p. 115.

1785, 2 août. — Pierre-Lambert Boulet, fermier laboureur à Lestrem, et Marie-Marg^{le}-Joseph Brélion, sa f^e, vendent à Marie-Thérèse-Joseph Titelouze, v^{ve} de Thomas Joseph Enlart, viv^t éc. s^r de Guémy, tout le fief et s^grie de la Brique s'étendant au lieu né Werchocq, paroisse de Molinghem, relev^t du Roy à cause de son cheau d'Aire, consistant en 1^o) : trois mesures un quartier en la vallée de Verchocq, d'aval aux terres de la s^grie de Cocquanne; 2^o) une mesure de même terre au même lieu, vers le chemin qui mène d'Isbergue à Lambres; 3^o) dix quartiers de pareille terre...., vers mer aux terres de la chapelle paroissiale de la Collégiale d'Aire...

Prix : 9000 l. de France, franc denier.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 454.)

BRIQUETERIE

en Blaringhem.

1619, 4 janvier. — Nicollas Le Roy et Jehenne Raoul, sa f^e, dem^t au villaige de Rebecque, moyenn^t 18 s. au denier à Dieu; 50 florins au vin du marchié, etc..., et, pour deniers principaulx, 1035 florins monn. Arthois; vendent à Laurens Willeron, s^r d'Oultreboys, et dam^{le} Catherine Verdevoic, sa f^e, dem^s à Blaringhem; certain fief nommé le fief de la Bricquetrie, amazé de maison et grange à usaige d'herbage, contenant cinq mesures scitué au villaige dud^t Blaringhem, list. vers solleil aud^t s^r d'Oultrebois et Jacques Willeron; vers mer à Guill. de Vinck, d'amont à la rue du Grand fossé; et, d'aval à Martin Vignon; tenu féodalement de la s^grie de Cohem; et deux mesures de terre séant au lieu nommé le Hamelet, paroisse dud. Blaringhem; listant à de Vincq; vers mer à Jehan Willeron; et d'amont aud. grand fossé; tenues cotièrement de la commune loy quy est les s^{rs} de Cohem et Blaringhem; led. fief succédé et escheu à lad. Jehenne Raoul par le trespas de Francheoise Raoul, sa sœur; et, à icelle Francheoise par le décez de Nicollas Bouveur, son père-grand, par donation à elle fecte.... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 124.)

BRIQUETTERIE

(Fief de la), à Wisques.

1687, 7 janvier. — Nicolas Carlier, mre chaustier en ceste ville, et Jossine Folcque, sa femme, vendent à Liévin Joly, tailleur d'habit à Hallines, une baraque sur fourchet séante proche de l'hermitage de Wisque, bastie sur le fief de la Bricquetterie....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 143.)

BRISBOIS

(Fief ou seigneurie), à Audinethun.

1713, 17 février (V. *Grandes Pastures* (fief des). — ... trois quartiers au delà de la Preuse... au chemin d'Audinethun... tenus de la sgrie de Brisbois.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 425.)

Ce doit être le fief *Campagne-Campignœul* (v. ce mot) dont Fr. Brisbois était propriétaire en 1696-97.

1733, 7 décembre. — ... terres à lab... au terroir d'Audinethun, d'amont au chemin de Coiecques à Fauquembergue.... coterie du fief de Brisbois....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 223.)

1739, 30 janvier. — ... 3 quartiers de terre à labœur au terroir dud. Audinethun, au lieu nommé les terres Crey... coterie de la sgrie Brisbois....

(Ibid. Vente n° 136.)

BROCHUS, BROUCHUIS, BLOCUS

dans les marais de Lyzel. Cf. p. 117.

1603, 15 déc. — Vente de terre maresque au Grand Vivier, chargée d'une rente deue à Jehan Kaucheteur, dict du Blochus... ..

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 107.)

1606, 2 déc. — Terres au dismaige de Helfault, au camp du Blan Cailleu..., vers solleil à Nicollas Lebrun..., vers mer aux héritiers Jehan Caucheteur du Blocqhus.

(Ibid. p. 62.)

1671, 24 avril. — ... Vente à Liévin du Clercq..., sgr dud. Clercq (Clerques, Bonninghes, Blockhus... (Cf. à l'article *Lorgnier*).

(Ibid. Vente n° 101).

1676, 14 déc. — Albert de la Vigne, s^r du Broucghus, exécuteur testamentaire de feu J.-B^{te} de Fremensent....

(Ibid. Vente et Rente, 14 décembre.)

1782, 1^{er} mars. — Franç.-Bernard-Joseph Waleyns,

négoçant, demeurant en la ville d'Abbeville, vend à Jacques-Gabriel de Lespine, bourgeois de c. v.

1^o) le fief du Brouckhuys, scitué en Lizel, faubourg de c. v. tenu et mouvant de l'abbaye de St Bertin se consistant en 29 mesures ou environ prises en 32 mesures 33 verges, tant manoir amazé de maison que d'autres bâtimens, lègres que prés et eaux, le tout joignans ensemble, et en 3 mesures et quelques verges qui composent un petit canton né Vrieschappe, listant la totalité de midi à la pâture de lad. abbaye et à la commune d'Arques, nort à un fossé ou canal qui sépare les terres ci-dessus de celles du grand et petit Kivre...., about. d'orient aux dites communes d'Arques, et, d'occidens à la cense et terre dite d'Ablemont, et aux terre et canton dit le Nieudelf, un fossé entre deux « et une mesure 88 verges et demie dans le canton du Nieudelf, listans du couchant à un fossé ou rivière dite Oplismeque, de bout de midy aux terres de lad. cense d'Ablemont, et, de septentrion, à Jean Berteloot. Lesquelles terres ci-dessus font partie des 134 mesures 15 verges arrenties par MM. de St Bertin en faveur des auteurs du vendeur.

2^o) une ferme et terres scituées au village de Serques.... coterie des francs-alleux.....

Tous lesd. immeubles, provenant aud. sr vendeur de la succession de Jean-Joseph Waleyns, son père, et, à lui afférans de différents actes d'arrangement et partage faits entre lui et le sr Louis-François-Joseph Walleyns, son frère.

Prix : 2700 livres pour vin et deniers à Dieu, et, pour deniers principaux, 37600 livres. (Ibid. Vente n^o 262.)

1787, 24 février. — Vente à Jacques-Gabriel de Lespine, sgr de Brouckhuis, Kivre, Spey, Nieudelf et autres lieux dem^t en c. v. de St Omer..., vente de terre à Quesque (hameau de Velingham) et Selles (au Boutillier) ...

(Ibid. Vente n^o 132.)

1787, 25 nov. — ... Terre maresque en Lizelbroucq au lieu dit Brokhuis,.. tenu en coterie de la sgrie de Lespine.

(Ibid. Vente n^o 916.)

Il est évident qu'il faut lire « seigneurie du sr de Lespine ». (Cf. la citation précédente.)

BROEDER

(Allengage) à Blaringhem.

1788, 18 déc. — ... vente de terre à Blaringhem-Artois, mouvant en roture, scavoir trois quartiers sur le bout vers mer de la sgrie de Cohem en l'*alengage* Bræder, et le surplus de la sgrie du Bardoux.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 43.)

BRÆUCQ (le)

fief à Coulomby. Cf. **Broucq**, p. 120 et **Brœucq**, p. 117.

1630, 7 janvier. — Thomas Méquignon, laboureur, dem^t à Foberghe (*sic* ! p. e. pour Loberghe), pays de Flandre, et Marg^{te} Bauwin, sa f^e, fille et principale héritière de feu Jean..., moyennant 66 florins deniers capitaux, 6 s. au denier à Dieu, vendent à Charles de Genevrières, esc. s^r de Haureux, certain fief « nommé *le Brœucq* se consistant en plusieurs parties de rentes tant d'argent que plumes, que doibvent aucuns mannoirs, jardins et terres situées à Coulomby, quy doibvent à la vente, don et transport droict et relief....

le dit fief tenu de Mons^r le Comte du Rœux à cause de sa terre et sgrie de la Motte-Warneque....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 66.)

BRÆUCQ

(Fief du) à Eperlecques. Cf. **Broucq**, p. 120.

1584, 19 avril. — (Acte passé à Fressin.) Nicolas de la Motte, esc. s^r dud. lieu, dem^t en la v. d'Arras, de présent à Fressin, a reconnu qu'en terme de l'achat qu'il a fait de certain fief séant à Esprelecque, de noble h^e Anth^{ne} d'Assignies, s^r de Wencly, Bellefontaines, Escouflan, advoué de Thér^{ne}, par acte du 22 déc^{bre} 1581, led. comparand, moienant 20 s. au denier à Dieu; au vin du marchié, 24 s.; au courtaige, 20 florins; et pour deniers principaulx, 1890 florins, revend^t à Méliador Le Vasseur dem^t au villaige d'Esprelecque, ung fief nommé le fief du Brœucq, scitué aud. Esprelecque, qui se consiste en pré, boys, terre à labour, contenant 21 mencaudées de terres en deux pièces: la première, contenant treize mesures, dit terres du Brœucq, près le chemin qui maisne du château vers les Cavées.... la seconde, huit mesures tenant... d'une liste au manoir dud. Brœucq, d'autre au pré du château, d'autre à Guill. Flamencq.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 1.)

1613, 20 avril. — Charles-Jacques Nicaise et Jehenne Vasseur, sa femme, dem^t à Milan (Millam); Ant^{ne} Vasseur; lesd. du nom de Vasseur, héritiers et enfans de feu Méliador Le Vasseur et de Anthoïnette Le Vincq, à son trespas dem^t à Esperlecques, moyennant 170 flor. vendent à Jehan Vasseur, leur frère aîné, leur droit en certain fief nommé

1. Le texte doit se comprendre en ce sens que c'est ce même fief du Brœucq, que Nicolas de la Motte a acheté à Ant^{ne} d'Assignies et *revendu* ensuite à Méliador Le Vasseur.

le fief du Brœucq, scitué à Esperlecques, acquis par leurs feuz père et mère durant leur conjunction.....

(Les comparants ne savent pas signer.)

(Ibid. Vente n° 84.)

BRŒUCQ

à Lambres-les-Aire. Cf. p. 118.

1556, 1^{er} déc. — Vente de la sgrie du Brœucq, mouvante de la sgrie de Cambron (*sic!* c'est probablement Cambrin en Lambres), par Baudrain Creton à Jean de Vitri, dem^t à Lambres-les-Aire, reçue par de le Flie, notaire à Aire.

(Biblioth. Nationale. Carrés d'Hozier n° 337, au nom *Vitry*.)

BRŒUCQ

à Moulle.

1554, 19 janvier. — Robert Robert, dem^t au villaige de Wismes, vend à Guill. Robert, son frère, bourgeois marchant dem^t en lad. ville, la terre et sgrie du Brœucq, ainsy qu'elle se comprend tant en sgrie, droitures, rentes, terres, maisons, héritages, scitué en la terre et sgrie de Moulle, moyennant ung escu au denier à Dieu, dix florins au vin du marchiet, et, en deniers principaux, la somme de 1300 florins de XL gros de Flandre ;

à condition que Marguerite Lœullieur, femme de l'acheteur, jouira, sa vie durant, de lad. terre et sgrie.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 1.)

BRŒUCQ

à Nielles-les-Bléquin.

XIII^e siècle. — Pour l'inféodation du moulin du Brœucq au 13^e siècle, cf. les mentions de sgrs de *Sainte-Croix* à cette époque. (V. l'article **Sainte-Croix**.)

1694, 29 nov. — Marie Cadet, vefve de Louis de Grave, vivant greffier d'Eldingham (de Ledinghem), demeurante à Maisnil-Boutry, vend, moyennant 125 livres ; et, en plus, la charge de deux rentes constituées par led. feu, et portantes, l'une 250 l. de capital au cours annuel de 15 livres ; la seconde 375 livres, au cours annuel de 22 l. 10 s. ; à Marcq Caudron, laboureur dem^t à Bléquin, le fief et sgrie du Brœucq, s'étendant au village de Nyelles-lez-Bléquin, se consistant en chapons, argent, grains et autres droits casuels que led. feu Grave at acquis du sieur Ant^{ne} Blondel, esc..., sr de Beauregard, dem^t à Douai, par contr.

du 15 mars dernier ; et lui, au précéd^t, de Jean-Fr. de Genevières, esc. s^r de Cocove et dam^{le} Franc. Lucretse de Cardon, son épouse. (Contr. passé à Douai le 14 nov. 1693.)
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 4.)

1698, 17 juin. — Testament de Jean-Baptiste de Genevières, esc., sgr de Gournay, Cocove, Moyecque, dem^t à St Omer (testament transcrit dans un registre de l'Echevinage conservé aux archives du Pas-de-Calais.)

Le testateur déclare donner : « à mon fils aîné, François, tous les droit et action que je puis avoir dans les fiefs de Wierre et Broucque situés à Bléquin, du transport et cession que m'en a fait Anth^{ne} de Blondel, esc., sgr de Beauregard, par contrat passé par devant notaires royaux à St Omer le 27 sept. 1697. »

Malgré des inexactitudes dans le libellé de cet acte, il est certain qu'il s'agit du fief du Brœucq à Nielles-les-Bléquin. D'ailleurs, il n'est question que *de droils sur ce fief*, le reste ayant été aliéné.

1719, 4 mars. — ... au Breucques, paroisse de Nielles... Terre au Breuc... tenue en coterie de la sgrie de Breucque. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 6.)

1719, 7 juin. — Marc Caudron, laboureur au village de Bléquin, vend à Dame Camille-Marie-Guislainne de Pietra Santa, épouse séparée quant aux biens de haut et puissant sgr Eugène-François de Béthune, marquis d'Hesdigneul,

le fief et sgrie du Brœucq, s'étendant au village de Nielles-les-Bléquin, se consistant en rentes fonsières tant en chapons, oïsons, grains qu'en argent et droits casuels, procédant de l'acquisition que led. Caudron en a fait de Marie Cadet, veuve de Louis Grave, par contrat du 29 novembre 1694 ; et, auparavant, procédant de l'achat que led. Degrave en a fait d'Antoine Blondel, esc., s^r de Beauregard, dem^t à Douai, par contrat du 15 mars (1694), et led. Blondel l'ayant acquis de Jean-François de Genevières, esc. s^r de Cocove, et d^{le} Françoise Lucrèce de Cordon, son épouse, par contrat passé à Douai, le 14 nov. 1693,

relevant de la terre de Nielles, avec laquelle il sera désormais confondu.

Prix : 165 livres courans, et charge, par l'acquéreur, de deux rentes de 15 livres et 22 livres annuelles constituées par led. Degrave en 1694 au profit de Eustache-Joseph Hanon et Marie-Alexis Le Caudre.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 221.)

BROMETZ

(Sgrie du) à Saint-Quentin-les-Aire.

1673 (Aire, 1^r juillet). — Manoir au terroir de Saint-Quentin (lez Aire), list. aux héritiers de Catherine de Les-

pine..., vers soleil à Franchois Grébraet, tenu de la sgrie du Brometz. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 124.)

Ce mot Brometz ne désignerait-il pas une seigneurie d'un Le Fevre, sgr d'Aubrometz ?

BROUCQUELST

probablement en Langle.

1631, 20 janvier. — Wallerand de Croisilles, s^r de la Becque, fils et h^{er} de feu s^r Léonart de Croisilles, capitaine de Hennewins et dam^{lle} Claire Verhalle, sa femme, demourans en c. v. de S^t Omer, vendent au cap^{ne} Guille Page, s^r du *Broucquelst*..., terres à S^{te} Mariekerque et St-Folquin, tenues du Ghiselhuis de Langle, à charge de rente fonsière au Rev^{me} évêque de Bruges, à cause de la pruvosté de S^t Donaes..... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 119.)

BROUILLIEZ

(Fief des) à Ouve. Cf. p. 121.

1573, 10 déc. — Jacques de Fontaines et Jehenne Queval, sa femme, dem^s à Ouve, vendent à Claude Andrieu des terres à Ouve, sous la sgrie de Waernecques..., les dernières parties tenues dud. fief des Broulletz.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 11.)

1685, 21 juillet. — « ... terroir d'Houves, terre en une pièche scituée dans le quief des Broulliez..., jardin de 6 quartiers nommé le courtil au puche....

(Ibid. Vente n° 146.)

1722. — ... terre au lieu nommé vulgairement les Colnières (terroir d'Ouve) tenue du vicomte de Fruges, à cause de son quief de Brouilliez, baronnie d'Henne.

(Ibid. Vente n° 25.)

BROUXOLLE

(Sgrie de) à Delettes.

1538, 27 février. — Rév. P. en Dieu François d'Averhoud, dit de Helfaut, abbé de l'Abbaye de S^t (Jean) du Mont-lez-Térouanne, baille à ferme la cense de Brouquesolles à Delettes.

(Manusc. C de Rebecque. Minutes Notariales, p. 27.)

1714, 21 déc. — Pièce au terroir de Delette au lieu nommé les Feuilly..., d'amont à m^{re} Ch. Hapiette..., à m^{re} Jacques du Four..., au chemin d'Hesdin... tenue cotièremment de la sgrie de Brucqsol.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 444.)

BROUXOLLES

(Fief de) à Setques.

1764, 10 déc. — « ... demi-mesure de terre à labour au mont Delplanque, terroir de *Setques*, listante du midi aux héritiers du sr Carlier. du bout d'occident à Marcq Capelle, tenue en coterie du fief de *Broquesolle*.... »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 605.)

BRUGE

(Sgrie de) à Lumbres.

1735, 4 mai. — « ... terre à labour en deux pièces scituée au buisson d'Acquembronne, terroir de Lumbres..., coterie de la sgrie de « Bruge », appartenante à M. de St Fleury,... vendue par d^{lle} Marie-Marg^{te} d'Ausques, dem^{te} au village de Lumbres... »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 83.)

BRUGNOBOIS

sur Nortleulinghem. Cf. p. 123.

1736, 1^{er} août. — Jacques d'Auvergne, esc. v^{te} de Boidinghem, Zutove, etc..., comme procureur de Albert-Franç.-Joseph de Villers-au-Tertre, chlr, sgr de Cambrin, Warnes-au-Bacq, etc..., dem^t en son cheau de Cambrin, et dame Marie-Magdel^{ne} Honoré de Villers-au-Tertre, son épouse, vend à Marte-Louise Scorion, douairière de Pierre Delattre, esc., sgr de Northécourt et La Terrerie,

1^o) 18 mesures et demie de terre à labour à Tournehem et Belle-Verdure et Nortleulinghem ;

2^o) le fief sgrial *du Val, dit de Brunobois*, se consistant en rentes fonsières et droits sur plusieurs terres à Leulinghem, conformément au rapport que dame Catherine Rousseau en a donné au Roy comme fief tenu de Sa Mat^é à cause du cheau de Tournehem le 6 mars 1694.

. . . , le tout au prix principal de 3000 l.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 48.)

BRUGNOBOIS

à Surques. Cf. p. 123.

Vers 1475. — Dans les papiers de la Folie (à la Bibliothèque de Saint-Omer), dans les preuves de noblesse fournies au 18^e siècle, se trouve un extrait, pris en 1751, d'un « Cartulaire de la seigneurie de Brugnobois », dans lequel il est dit que, sans précision de date, que cette seigneurie, tenue de différents sgrs, entre autres de Bau-

gois de la Follie, aurait été l'objet d'une vente par Simon de Ternant et dam^{lle} Jeanne le Ronde, sa femme, à Enguerrand du Val et Jean (sic) de Parenty.

1561, 25 nov. — Simon Le Jeune, chlr, sgr de Monteaux, de Malerbes, le Plessis Lussaut, Comminart, le Fresne et les Bruières, gentilhomme de la maison du Roy, nre sire, comissaire ord^{re} de son artillerie, lieutenant général pour Mons^r d'Estrée, grand maistre de l'artillerie de France es pays de Normendie, comissaire des fortifications et réparations desd^{ts} pays et cap^{ne} de St Calais, païs du Maine, et noble et puissante dame Francoise du Val, sa compaigne, fille aînée et principale héritière de deff^t Marguerite d'Estrées... Led. Le Jeune, demeurant au lieu signourial du Plaissis lez Saint-Calais, pays de Vendosmois..., vendent à Rév. Père en Dieu mess^{re} Anthoine d'Estrées, abbé du « Mont-Saint-Martin, diocèse de Cambray, de Samer-au-Bois aud. païs de Boulenois et prieur « d'Authoul près la Ferté Millon », pour messire Jehan d'Estrées, chlr de l'Ordre du Roy, maistre et capp^{ne} général de son artillerie, viconte de Soissons, sir(e) de Queuvres, premier baron et sèneschal de Boulenois, cap^{ne} de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roy, nostre dict sgr, absent, tout le droict successif et immobilier, part et portion à lad. dame Francoise du Val appartenant de son propre, et à elle escheu et advenu par le décedz, succession et trespas dud. deffunct messire Anth^e du Val, son père, mesmes lesdictes terres et signeuries de Brugnobos, Guémy, Leulinguant, leurs appartenances et deppendances et les dixmes de Surques et Lacques (sic pour Licques), le tout assis aud. païs de Boulenois et es environs, quy se consistent en tous droictz de signouries, justices, censives et aultres droictz et revenuz, tout ainsy que icelluy deffunct messire Anth. du Val en a joy et joïsoit lors de son décedz... ce, du consentement de Jehan de Boffles, esc... s^r de Wateville, et de dam^{lle} Jehenne du Val, sa femme, fille puisnée d'icelluy deff^t mess. Anthoine du Val; ... portant renonciation au prouffit desd. Le Jeune et sa femme de ce qu'ils porroient prétendre esd. terres et sgries de Brugnobos, Guémy et Lœulinguan et aux dixmes de Surques, Lacques (Licques) cy après déclarées. Ensemble led. Siméon Le Jeune cedde et transporte aud. mess. Jehan d'Estrées la somme de 200 liv. tourn. que icelluy sgr vendeur esd. noms affirme luy estre deub, à cause des fruicts, loiers et aultres revenus d'icelles choses vendues : lesd. terres et signouries de Brugnobos, Guémy et Leulinguant tenues et mouvantes en fief, foy et hommaige du sgr de Thournehen et, le surplus des terres dud. Brugnobos tenues des sgrs de Surques et baron du Vast (lisez Val-en-Surques)....., moiennant le pris et somme de 6200 livres tournois francz deniers.

Ainz faict, passé et recongnut aud. Brugnobos par dev^t

maieurs et eschevins de la ville et chastellenie de Thournehen. En tesmoing de ce, avons mis nostre seel de ceste ville de Tournehan..., le vingt-cinquesme de novembre 1561.

Anth, du Prat, chlr, garde de la prévosté de Paris.
Par devant Vincent Maupeau et Jehan Angirant,
notaires en son Chastellet de Paris.
(Copie de la fin du xve s. Arch. de M. Rodière.)

1608, 15 octobre. — Christofe Lestienne, procureur postulant es v. et bailliage de St Omer, tuteur et avoé de Charles de Nœufville, sr du Brunaubois, eagié de 18 ans, frère et héritier de Florens de Nœufville, à son trespas sr dud. Brunaubois, d'une part ;

Guill^{me} Mouton, sr de Longueville, maieur de la ville de Bouloigne, d'autre, reconnaissent... comme messre Anth. d'Estrées auroit droict de toute la t. et sgrie dud. Brunau-naubois de dam^{lle} Isabeau du Val, mère grande ausd. Florens et Charles de Nœufville, ses héritiers, suivant certain contrat passé le 8 aoust 1575 par led. sr d'Estrées aprez le trespas de lad^e dam^{lle} Isabeau du Val, et Margie Veron sa fille, mère ausd. de Nœufville : lequel sr d'Estrée auroit, du depuis, moiennant 250 escus, faisans à monnoie d'Arthois la somme de 750 florins, vendu à Florens de Nœufville, par acte passé à Paris le 3 août 1599, tout le droict qui luy compétoit en lad. terre et sgrie de Brunau-bois ; mais, comme, d'autre part, une partie de cette somme avait été prêtée par et restait due à Guillaume Mouton, sr de Longueville, sr de Berguette, il est convenu que led. de Nœufville cède aud. Mouton 44 florins de bonne et franche rente héritière et perpétuelle, moyennant quoi led. Mouton déclare renoncer au profit dud. cédant (à) tout droict et action qu'il auroit pu prétendre en la sgrie de Brunaubois, etc...

(Arch. du Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 20.)

1786, 6 mai. — ... terre dans la vallée du Cambron... de nord aux terres de la ferme D'Escambres, d'occident, à la rue de Boningue au Cambron, tenue en coterie de la sgrie de la *Motte-Brugnobois*. (Ibid. n° 572.)

1786, 17 juin. — ... à Guémy au lieu nommé les Trois-Buissons..., coterie de la sgrie de la *Motte-Brugnobois*. (Ibid. n° 636.)

1787, 23 février. — ... Terre à Bonningue au lieu vulgairement nommé La Coignée, coterie de la sgrie de la *Motte-Brugnobois*. (Ibid. n° 142.)

Nota. — A la page 122, il est donné des mentions remontant au 17^e siècle, d'une seigneurie de Brugnobois en Guémy. Or, la seigneurie de Brugnobois principale et plus anciennement connue était à Surques : celle de Guémy semble bien n'avoir été que, soit un démembrement, soit

une extension de celle de Surques, et en avoir tiré son nom.

BRULÉ

(Fief) à Assonval et environs.

1743, 13 mai. — (acte passé à Fauquembergue)... Vente de terres au hameau de Verdure, paroisse de Herly... au flégard qui conduit dud. Verdure à Verchocque... autre *ibid.*..., coterie du fief Brullé appartenant au sieur de Bournonville. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 374.)

BRUVEAU

(Sgrie du) à Rincq.

1786, 27 janv. — Louise-Florence-Rosalie Deslions, vve du sr Ch.-Folquin Vanechout, vend divers prés au Bruveau, terroir de Rincq, about à la Vieille Lys..., coterie de MM. les Prévost et six chanoines de l'Ouverdracques, à cause de leur sgrie du Bruveau et Gentilly. .. (Gros de Saint-Omer. Ventes, nos 11, 12, 25 à 27.)

BUISSON DE DAME HAUWIS

à Blessy.

1644, 9 juin. — ... trois quartiers de terre à labour à Blessy, about. vers soleil à Pierre le Cigne et au chemin de Serny, d'aval à Jean Flameng, et d'amont au fief de Crespin..., tenus de la sgrie des Chanoines du nombre des dix, nommé le « Buisson de dame Hauwis ». (Gros de Saint-Omer. Vente n° 9.)

BULÉCAMPS (les)

sur Alquines et Fouquesolles. Cf. p. 125.

1768, 19 déc. — V., à l'article *Audrehem*, l'analyse de l'acte de vente, par Ls Godefroy, marquis d'Estrades, à la famille Le Sergeant, du domaine d'Audrehem et dépendances... comprenant, entre autres parties... « le bois des Bullescamps, contenant 365 mesures, tenu en fief du sgr prince de Ligne à cause de son Château de Fauquembergue avec les droits que le sgr a dans un autre fief aussi nommé « les Bullescamps », donné par le marquis d'Estrades en arrentement... » (Gros de Saint-Omer. Vente n° 554.)

BULTEL

(Fief) à Audinethun et Saint-Martin-d'Ardinghem.

1690, 26 avril. — ... terre à St Martin d'Ardinghem, tenue du fief du sieur Bultel.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 41.)

1713, octobre. — ... Terre au terroir d'Audinethun, tenue colièrement du fief Bultel... (Ibid. n° 172.)

1714, 8 février. — Même mention. (Ibid. n° 14.)

1720, 23 juillet. — ... Terre dans les Grands preys de Fauquembergue, list. au chemin de Coyecques, vers mer à la forest..., coterie du fief Bultel, appartenant à l'église d'Audinethun.... (Ibid. n° 423.)

1779, 26 juillet. — ... terre au terroir d'Audinethun... à la Borgne de grez,... coterie du fief Bultel.

(Ibid. n° 135.)

BURETTE

à Audinethun. Cf. pp. 126 et 877.

1683, 10 janv. — ... terre à Wandonne..., coterie du fief Burette dépendans et apendans à la sgrie de Wandonne. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 185.)

1757, 17 janv. — Vente par les consors Cerf, dont Marie-Cécille Cerf, à Jean-François Petit, ménager, dem^r au village de Coupelle-Vielle, d'un lieu, manoir amazé, etc..., pâture et jardin, avec une demi-mesure au hameau de Wailly, paroisse dud. Coupelle-Vielle, list^r d'aval à François Petit, d'amont à Jacques Buiche..., vers mer à la rue de Wailly, tenu en coterie du fief et sgrie appart^r aux héritiers du feu sieur Burette, de Wandonne.

(Ibid. Vente n° 241.)

BURKES

à Saint-Martin-au-Laërt. Cf. p. 126.

1583, août. — Marand de Graeve, bourgeois et maresquier au Lart, et Casine du Prey, sa femme, moyennant 1600 florins, vendent à Hubert de Cassel, bourgeois de St Omer, et Marie Le Sur, sa femme..., un manoir amazé de maisons, demeures et amazemens, et 86 verges de terre où est pour enseigne *la Garbe*, tenu du sr d'Oignies, à cause de l'amanye de Burque, séant hors la porte Boulizienne, sur le grand chemin quy maisne à Ardre.

(Arch. du Gros de Saint-Omer. Vente n° 341.)

1593, 24 nov. — Messire Charles de Gavres, chlr, comte de Fresin, baron d'Inchy, sgr de Rauwicq, Ripen-

sart, Griboval, etc..., colonnel de 12 companies Wallonnes, tant en son nom que comme procureur de Madame Françoise de Renty, sa compaignie; moyennant un escu d'or au denier à Dieu, 50 florins à Gérard Cornilles, lieut^e de maieur de ceste v. de St O., et, pour principaux deniers, 7800 florins, vend à Me Loys de Bersaques, doct^r es droictz, doien de l'église cathédrale de St Omer, le chasteau, maison, place et cense de Burques-lez cested. ville de St Omer, comprenant 78 mesures de terre labourables et 22 mesures de manoir. (Ibid. Vente n° 29.)

1783, 13 sept. — ... Terre à St Martin-au-Laërt, au lieu nommé la Gerbe, tenue en coterie d'un fief appartenant à M. Dupont, nommé *la Mairie de Burke*.

(Ibid. Vente n° 341.)

Cf. les fiefs Loe et Rouge Clef.

BUSERICQUE

sur Sainte-Marie-Kerque. Cf. p. 128.

1725, 30 août. — ... terre à Ste Mariequerque, tenue en coterie de la sgrie de Busericque, appart^e aud. s^r vendeur (Jean-François Gozet, eschev. de c. v. de St Omer).

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 194.)

1743, 26 sept. — L'acte de vente cité p. 128 dans la mention du 21 déc. 1772 est conservé au Gros de St Omer. On y voit que le mari de Barbe Taverne était Jean-François Gozet (*alias* Gazet).

De plus on y trouve la constitution du fief :

« le fief seigneurial nommé Busericq aud. lieu sur 39 mesures de terre produisant annuellement 55 sols et demi de Flandre en argent; 13 chapons un quart; six pouilles, 4 paires de gand(s); une paire d'éperons, reliefs, dr^{ts} seigneuriaux et casuels;

et, au surplus, 12 livres de France de rendage d'un bail emphytéotique de trois quartiers de manoir non amazé; mouvant de la Guiselhuys de Langle; et les trois quartiers de la seigneurie de Beauprey,

provenant ausd. vendeurs de la succession de damlle Barbe Taverne, à son décès veuve du s^r Jean-François Gozet; à eux échus par partage devant notaires de St Omer du 15 mars 1741.

Prix : 20 messes aux Trespasés; 50 livres de deniers à Dieu; et deniers principaux, 7500 livres de monn. cour.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 164.)

1787, 2 octobre. — Vente par consorts Dépestre aux époux Herbout-Lambert des fermes d'Herny à Audruicq, et Busericque à Ste Marie-Kerque....

(V. le contexte de l'acte à l'article *Herny*.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 894.)

BUSNES

Sgrie de *Beusnes* (*sic p. Busnes*) dicte du Hermyprey à Herbelles. Cf. l'article *Hermyprey*.

BUSNES, BUSNE

à Wavrans. Cf. p. 128.

1621, 18 oct. — Charles Marissal, procureur postulant es ville et bailliage de S^t Omer, vend à Jehan Pol, bourgeois et marchand dem^t en la v. d'Aire, le quint du fief et sgrie de Busnes, séant au villaige de Wavrans, à luy succédé et escheu par le trespas de Franchois Marissal, vivant aussy procureur, son père, appartenances et dépend..., qu'il at puis naguères relevé du sgr viscomte de Fruges; dont le gros dud. fief et sgrie appartient aud. Pol; se consistant icelluy fief en 32 à 33 mesures de terre à labœur.... A cause duquel fief sont deubz rentes en bled, avoine, plumes et argent, droits sgriaux, etc..., et toute justice, comme aussy tel droit et action que ledit Marissal at et pœult avoir au quint de la prévosté de Hassinghem tenue des chapellains de Bouloigne à cause de leur chapelle du Petit-Crucifix... fort de ses frères et sœurs, enfans dud. Franch. Marissal, de tel droit ou action qu'ilz y voldroient avoir ou prétendre d'arrière-quint..., moyennant le prix de 480 florins monn. Artois, soit 450 pour la Prévosté de Busne, et 30 livres pour quint de la Prévosté de Hassinghem. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 101.)

1696, 26 mai. — Adr.-Fr. Fouache, s^r de Busnes, dem^t à Aire, cousin et héritier de feu Me Jean Pol, vivant ancien curé d'Hernicourt, s^r dud. Busnes, vend, au prix de 75 l. à Adrien Delattre, bailly général de la baronnie d'Eulne, quatre chapons et seize solz par. de rente fonsière compétant à lad. sgrie... assignés sur 92 verges de jardins et manoir nommé le Courtil Pignon, appartenant aud. Delattre par achat sur Jacques Beaurain, provenant de Jenne de Gauchy... séans aud. Wavrans..., qu'il tient de la sgrie de Wavrans..., de bout de mer à la sgrie de Picquendal..... (Ibid. Vente n^o 70.)

1733, 28 février. — Jean-Phil.-Jos. de Lattre, dem^t en la v. de Paris, vend à Pierre Sandelin, chlr, sgr d'Herentaut, le fief et sgrie fonsière et viscontièrre de Busne au village de Wavrans, relevant en partie du sgr vicomte de Fruges à cause de sa terre de Wavrans; en partie d'Hassenghem..., procédant aud. De Lattre de l'acquisition qu'en ont faite pour luy, ses p. et mère..., pour dud. fief et sgrie, droits et prérogatives jouir, user et profiter, *sauf et à l'exception du nom et titre dud. fief que led. vendeur se réserve sa vie duranté.*

Prix : quatre messes au repos des fidèles trespassez.
Deniers principaux : 2000 l. monn. courante.
(Ibid. Vente n° 243.)

BUYS

(Sgrie du), p. e. à Thiembronne.

1493, 25 nov. — Procuration passée dev^t échevins de Fauquembergues par Jean Bouret, dit Rainouwart, esc. sgr du Buys, demeurant à Thiembronne.
(Manusc. C de Rebecque, St Pierre-d'Aire, p. 271.)

BUYSSCHEURE

Cf. p. 127.

1393-1394. — « de Jehan d'Aulsque, esc. pour le relief de la terre de Busqueure en Flandres, tenue en fief du castelain de Saint-Omer, à lui escheu par le trespas de feu mons^r son père.... »

(Compte de la Châtellenie de St Omer, fo 4 v°; Bull. Soc. Ant. Mor. t. 6, p. 472 en note. — Arch. du Nord, B. 15841.)

1687, 6 juin. — Noble sgr Louis Acary, sgr de Manin-ghan (*sic*), Busschœure, etc..., dem^t en la v. de Boulogne, vend à Nicolas de Clercq, bourgs march^d dem^t en c. v., l'office de bailliy dud. Busschœure, moyennant 1260 florins monn. de Flandres. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 127.)

1693, 2 octobre. — Louis Zachary (*sic* ! lisez Acary), esc. sgr de Manenghem, la Rocq, etc..., dem^t en la basse-ville de Boulogne, vend à Jacques Bernard Liot, esc, s^r d'Eglegatte, et dam^{lle} Margie-Antoinette Vaillant, sa compagne, la terre et sgrie de Buscœur, appendances et dépendances, relev^{tes} du Roy à cause de son chasteau au bailliage de St Omer, se consistant en une motte, maison, grange et estable, bergerie, place, moulin et aultres lieux en despendans..., terres, preys, pastures, manoirs, bois, redevances, etc..., sgrie, haulte justice, moyenne et basse, etc..., lad. terre et sgrie appartenante aud. s^r de Manin-ghem comme nepveu, héritier unique et féodal d'Emanuel-François de Bétysy, cy-devant sgr dud. Buscœur, moyennant le prix de 20500 livres pour deniers principaux; 1125 l. pour payement des lotz et vente et dr^{ts} sgriaux; par dessus ce, 100 l. comptant....

(Ibid. Vente n° 95.)

Fief dépend^t de Buysscheure : *Paradis*.

Cf. aussi *Statistique Féodale de la Flandre Maritime*, op. cit. p. 99.

BYEUMONT, BUYEMONT, BIMONT

(Fief de) *alias* de Marconne, à Nielles-les-Bléquin.

1732, 18 mars. — ... terre à Nielles-lez-Bléquin, desseure le Hollande, tenue de la sgrie de Bimont.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 148.)

1739, 29 mai. — Jean-Joseph Descamps, sr d'Inglebert, Lieutenant-Général des ville et bailliage de St Omer, et de Marthe-Madelaine Renardy, son épouse, vendent, moyennant six messes aux Trespassez, et, pour principal, 1600 livres, à haut et puiss^r sr Eugène-François de Béthune, marquis d'Hesdigneul, etc..., et Marie Guisl^{ne} de Pietra Santa, marquise d'Hesdigneul, sa compagne, de son chef vicomtesse de Nielles-lez-Boulonnais, dame de Bailleulval, La Cauchie, Clicquetrie, etc..., le fief de Buyemont, *alias* de Marconne, au village, terroir et dixmage dud. Nielles, se consistant en plus^{rs} rentes fonssières et surcensières montans annuellement, pour 7 cantons, à 42 florins 11 s. ob. argent; en monnaie de France 53 l. 3 s. 9 d. ob., en deux biguets d'avoines et deux pouilles, *par une partie*; dus par différens particuliers à cause des arrentemens accordé(s) à leurs autheurs par Guillaume et Anthoine de Buyemont par quatre contrats passés devant la loy dud. Nielles, l'un, le 26, deux autres le pénultième de janvier 1519; le quatrième du 3 mars 1594; un autre, vers 1520; *par une 2^e partie*, se consistant en un 8^e canton, qui comprend sept mesures de terre, comme appartenantes à Simon de Beaurain et L^s Lagaize, qui doivent 50 s. tourn.; et trois mesures de manoirs appartenant à l'église de Tournehem, qui doivent aussi 12 s. par..., de même, à l'égard de l'arrentement accordé à Jehan Dallongeville, par Antoine de Buyemont, de *la Tour de Marconne*, avecq le jardin y adjacent, par autre contrat du 3 mars 1594, fixant droit de relief et droit dû, en cas de vente, cédation eschange, don ou transport....., et submet, oblige led. Jehan Dallongeville loger, une fois l'an, et pour une ou deux nuits, led. sieur de Buyemont ou ses successeurs allant recevoir lesd. rentes et autres; et establir ses chevaux sans nulle diminution... (suit convention d'indemnité au cas où l'ayant droit n'userait pas de ce droit de logement et establage).... led. fief de Buyemont relevant de leur (c'. à d. des acquéreurs) terre et viscomté dudit Nielle.

(Gros de St Omer. Vente n° 341.)

Voir aussi ce qui est dit plus haut à l'article **Bieu-mont**.

CAGEZ

à Happe.

1741, 20 mai. — ... terre à Appes tenue du fief Cagez.
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 524.)

Cf. aussi *Casin*.

CAHEN

près Licques. Cf. pp. 129 et 877.

1424, 1^{er} février. — Jean Ponches, éc. s^r de Lierres et de Cahen-les-Courtebourne, cité dans une *déclaration* devant les Mayeur et Eschevins d'Aire, reconnaissant à l'Abbaye de Licques la seigneurie des prés qu'il possède au Breuil (le *Breuil* à Licques).

(Invent^{re} des Archives de l'abbaye de Licques en 1776 : ms. de la Bibliothèque de Calais, f. 12 r^o.)

CALEVEL

à Eperlecques. Cf. *Calevel*, p. 130.

1612, 12 déc. — Emanuel Wallart, bailly et receveur de Houle, procureur de messire Hector de Créqui, chlr, sgr de Houle, et de dame Franchoise de la Cressonnière, sa compagne, moyennant 10 s. au denier à Dieu ; 36 florins au vin du marchié ; 20 flor. aud. Wallart, tant pour coultaige que fraiz de voiaige, et, pour deniers principaux, la somme de 400 florins monn. d'Artois, vend à Mathieu de Compere, cap^{ue} et bailli d'Eperlecques, pour et au nom de Jacques de Croy, baron de Rumingham, sgr dud. Esperlecques et de la forest de Beaulo, gouvern^r des v. et chastellenie de Tournchem, filz mineur de Ph^{les} de Croy, marquis de Renty, comte de Solres et de dame Anne de Croy, son épouse, certain fief et sgrie nommé anciennement Calevel, à luy appartenant, scitué au villaige dud. Esperlecques, consistances et appendances....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 20.)

1718, 4 mai. — ... fiefs Zantgat et Northarne tenus du sgr le C^{te} d'Egmont à cause de la sgrie Carevel (Calevel) en Esperlecques....

(Ibid. Vente n° 27.)

(V. à l'article *Zantgat* le libellé de l'acte.)

1789, 19 octobre. — ... terre à Eperlecques, canton de Northarne, tenue en fief de la sgrie de Calcuelle.

(Ibid. Vente n° 699.)

Cette forme (ou déformation) se rencontre en effet quelquefois orthographiée « Calcuel ».

CAMBAIGE

(Droit de) au Haut-Pont¹, à Saint-Omer.

1605, 26 septembre. — Francs Gilliers, bourgeois de St Omer, vend à Jehan Frappe, marchand dem^t à Calais, moyennant 225 florins, le droit qu'il a, comme fermier de la garenne du Hault Pondt, dict cambaige, pour le droict de moicisson sur les vins nouveaux arrivans en ceste ville durant ceste année...., lequel droict se consiste en la levée de quatre loz de chacun fons sur chacune pièche ou barrick, arrivans tant sur l'estaple du grand marchié qu'en la garenne du Haultpondt, estaplans sur le Wincay....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 55.)

CAMBERNY

à Coulomby. Cf. p. 432.

1707, 3 janvier. — Gérard Chappe, labour^r dem^t à Loersch, Francs Chappe, labour^r à Nielles-les-Boulenois; Jacques Beaurains, labour^r dem^t à Coulomby; Marie Chappe, sa fe, Jean Enrard, dem^t sous la paroisse d'Alquines; Marie-Marg^{te} Chappe, sa fe; Anselme Choquelle, labour^r dem^t à Waterdalle, parse de Seningham, Jacqueline Chappe, sa fe; Jacques Picquet, labour^r aud. Coulomby et Suzanne Chappe, sa fe, vendent à Robert-Franc. Chappe, leur frère, dem^t à Coulomby et Jacqueline Tuillier, sa fe, leur part dans un quartier de manoir tenu en coterie de la sgrie de Camberny.... situé aud. Coulomby.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 7.)

1730, 25 nov. — Frçois Couvelart, esc. sr de Tourve (sic, lisez Turne), dem^t au village de Surcq en Boulonnois, et dame Antoinette de Lengaigne, vendent aux srs Vandomme, père et fils, laboureurs à Coulomby, terres au terroir de Coulomby, trois quartiers aux hayes de Bonningue...., vers midy à Marie-Anne de Lengaigne, au couchant à la rue du Paty..., tenus cotièrement de la sgrie de Camberny et du sr Fayolle.

(Ibid. Vente n^o 187.)

1746, 21 mai. — Vente par le sieur Ant^{ne}-Jérosme Titelouze à Pierre Lurette, laboureur au village de Coulomby, de terres à Coulomby,.. au paty du Brœucq..., aux hayes dits Boninghes..., tenues en coterie de la sgrie de Camberny, appartenant au sieur Fayolle, procureur....

(Ibid. Vente n^o 185.)

1. Remarquer que ce mot désigne ici non le faubourg du Haut-Pont, mais le quartier du Haut-Pont à Saint-Omer *intra muros* traversé par la rivière qui était navigable à cette époque (le long du quai des Salines).

1784, octobre. — Jean-Bapt^e Beque, et Louise-Françoise Couvreur, sa f^e, vendent une terre au Ronval, terroir dud. Coulomby..., listant de mer au Bois-Brullé, coterie de la sgrie de la dem^{lle} Fayolle (ces mots écrits au dessus du mot *Camberny* raturé). (Ibid. Vente n^o 251.)

CAMBERNY

(Sgrie et Prévôté de) à Esquerdes.

1770, 30 déc. — ... Terres mises en vente.... 9^e terre au dessus du Coulombier, terroir d'Esquerdes..., d'aval au sieur de Fléchin, tenue en coterie de la sgrie de Camberny. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 903.)

1771, 8 mars. — ... terre à Esquerdes « deseur le Necq », tenue en coterie de la sgrie de Camberny. (Ibid. Vente n^o 259.)

1779, 9 janvier. — Phil.-Ant^{ne} Duval, ménager, dem^t au village d'Esquerdes, et Antoinette Richard, sa f^e, vendent à Pierre Carré, manouvrier, dem^t à Esquerdes, et Marie-Philippine Grébert, sa f^e... terre à Esquerdes, coterie de la sgrie de Camberni, apparten^t aud. vendeur. (Ibid. Vente n^o 353.)

1779, 21 janv. — ... Terres au terroir d'Esquerdes, au lieu nommé la Pierre, tenues en coterie, partie de la sgrie d'Esquerdes... partie de la sgrie de Camberny, nommée la Prévôté. (Ibid. Vente n^o 310.)

1785, 9 avril. — ... Terre à Esquerdes, coterie de la sgrie et prévôté de Camberni. (Ibid. Vente n^o 840.)

Voir l'article *Prévôté d'Esquerdes*. Cette Prévôté appartenait jusqu'à 1703 à d^{lle} de Laben, dam^{lle} de Camberny. Ce nom est resté ensuite à cette seigneurie.

CAMBERNY

à Roquétoire. Cf. p. 131.

1719, 6 mai. — D^{lle} Marie-Louise de Laben, dame de Camberny, dem^t à Lyon (actuellement, dans la maison de M. de Montesan, près l'abbaye de la paroisse d'Encry) vend (par son procureur Joach.-Franc. Carlien) à Guill. Marcolle, esc. secrét^e du Roy, sgr de Rocquetoire, de Serques, Zuthove, grand bailli héréditaire de Brédenarde, et Anne-Isabelle Cochar, son épouse, le fief de *Camberny*, en la paroisse de Rocquetoir, avec 25 mesures de terres, droit de dixme, rentes foncières, dr^{ts} casuels et prérogatives, ainsi qu'en a joui et jouit le né du Castel, fermier moderne dud. fief.

Prix : 100 livres au médiateur dud. fief; quinze messes et deniers principaux, 10900 livres.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 392.)

CAMBERNY

à Widdebroucq. Cf. p. 132.

1597. — Fondation de verrière à poser au chœur de l'église d'Herbelles-les Théroouanne par Pierre du Ploich, au jour de son trespas seign^r de Cabreny en Widebroëucq lez la ville d'Aire et des terres et seign^{ies} du Leuich et de Beusnes dictes du Hermyprey en ce village de Herbelles. Furent s^{rs} desd. lieux, sans oublier aussi le s^r Anthoine d'Asseman, son nepveur et principal héritier, au jour de son trespas s^r desd. lieux et damoiselle Anne de Maigny, sa compaignie; lequel Anthoine fut filz de aussy défunctz le s^r Allardt et de dam^{lle} Marie du Ploich, sœur germaine aud. feu s^r Pierre, et, par ce moien success^r desd. sgries.

La pose de cette verrière, d'après l'inscription qui donne ces renseignements, fut effectuée en 1597 (ou 1598 suiv^t une s^{de} copie) par Adrien de Laben, bourgeois de la ville d'Aire, et dam^{lle} Jacqueline d'Asseman, aussy sa compaignie, de présent damoysselle desd. lieux, comme fille unique dud. feu s^r Anthoine et de lad^{te} dam^{lle}.

(Copie trouvée par M. Rodière dans les Archives de la famille de Pelet, et publiée dans le supplément de l'Épigraphie de l'arrondissement de Saint-Omer à l'article Herbelles. Fasc. IX, p. 699.)

CAMERGAET

(Seigneurie de) dans le West-broucq aux marais de Saint-Omer.

1789, 28 nov. — Hubert-Joseph Doncker, marécher (sic), dem^t dans le Haut-Pont, et Marie-Jeanne Decoster, sa femme, vendent à Jacques Chapelet, Cabaretier au Haut-Pont : 1^o) 19 verges et demie de terres légres situées dans le West-broucq au Canton des Sept-Mesures ..., tenues en coterie du sgr des Sept-Mesures : 2^o) deux verges et demie de pareille terre situées au Canton de Camergaet tenues du sgr dud. Camergaet....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 737.)

CAMPAGNE

en Blaringhem. Cf. p. 135.

1664, 17 mai. — Dam^{lle} Jenne de Gilleman, dam^{lle} de Mussem, fille en célibat, dem^t en la ville de St Omer, moyennant un patacon au denier à Dieu; trois pistoles au vin du marché; et, pour deniers principaux, la somme de 12417 florins Artois, vend à Michel-Ange de Woerden, esc. s^r du Mortier, et dam^{lle} Jacqueline-Thérèse Des Maizières, sa compaignie, une place et censse se consistant en sept

fiefz tenus de la terre et sgrie de Cohem, à elle escheue après le trespas de dam^{lle} Marie de Gilleman, sa sœur ;

le premier, quy est un fief sgrial nommé le *fief de Campagne*, se consistant en ung manoir et chef-lieu amazé de maison de brique grandes, édifices, contenant sept mesures..., d'amont à la rue de Lannoy, about. vers soleil à la rue, vers mer aux trente-six mesures de terres à labour sur lesquels (*sic*) sont assis des droits seigneuriaux ;

item quatre mesures et demie, vingt verges de terres à labour qui se nomment le Ponchelet, listant à la becque de la Loe.....

A cause duquel fief sont tenus mouvans plus^{rs} fiefs situés sur le terroir de Blaringhem ou environ, dont la déclaration s'ensuit :

Pierre Willeron tient un fief contenant quatre mesures, Jan Lay... un aultre fief contenant onze quartiers environ au grand chemin d'Aire à St Omer.....

It. l'héritier de Jacques Walleux... fief qui se comprend en 40 s. de rente, tenu de la sgrie de Campagne au lieu né la Montaigne... à un chemin nommé le verd chemin quy maisne de Houcque à la Carbonière... à cause duquel premier fief sont pareillement tenus plusieurs manoirs et terres cotièrement.... dont la déclaration s'ensuict, etc .. etc..., au chemin de le Loe quy maisne aud. Racquinghem : d'aval aux terres de la cense de Lannoy... au chemin quy maisne de la Potterie... à la rue quy maisne de Campagne au Houcq... au camp de le Loe....

... au regard du *second fief*, qui se nomme le *fief de Souspirel*, il contient trois mesures et demie sept verges listant Pierre Lay et aux trente-six mesures cy-devant..., d'aval au fief de la Folie cy-après....

Item, le *troisième fief* nommé *la Folie*, contient trois mesures quatre verges de terre à labeur, listant vers soleil à Pierre Fournier ; d'amont aux trente-six mesures susdites ; d'aval au grand fossé....

Le *quatrième fief* (sans nom) contient huit mesures ou environ prises en une pièche de dix-neuf mesures, listant... fief de *Biecque* cy-après ; aux trente-six mesures cy-dessus ; vers mer à la cense de le Potterie et la cense de Lannoy.....

Le *cinquième fief*, contenant treize verges, listant vers soleil au fief de le Folie..., vers mer, aux 4^e et 6^e fiefs ; d'amont aux trente-six mesures ; d'aval au grand fossé....

Le *sixième fief*, nommé le fief Desbiefz (est écrit plus haut *Debiecque*), contenant huit mesures, trois quartiers, neuf verges, prises en la pièche de dix-neuf mesures, à cause duquel fief est deub de reconnaissance au jour de Noël chacun an un tétou d'argent de sept sols huit deniers ;

et le *septième et dernier fief* (sans nom) contient trois mesures un quartier de preys en la prairie dud. Blarin-

ghem, listant à Jacques Walleux, sr de Boningham (*lisez* Boonigham¹); à Simon Fournier; au prey de l'Abbaye de St Jan-au-Mont... revenant tous lesd. sept fiefs au nombre de soixante-dix-neuf mesures trois quartiers et demi, onze verges, tenus en coterie du sr de Cohem...; autres terres tenues de Cohem...

Touttes lesd. terres, tant fiefz que coteries scituées au villaige de Blaringhem.....

(Arch. du Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 108.)

CAMPAGNE

à Enguinegatte. Cf. p. 137.]

1760, 13 mai. — Ch.-Ant. Alexandre, prêtre à St Omer, et Joseph-Dominique Alexandre, demt à St Omer, vendent à Claude-Léonard Masse, négociant à St Omer, une terre tenue en coterie du C^{le} de Ghistelle à cause de sa seigneurie la Campagne en Enghennegatte... coterie dud. sgr de Ghystelle à cause de sa sgrie de la Vielville... terre tenue de la sgrie du Metz. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 292.)

CAMPAGNE

(Seigneurie de) en Lumbres. Cf. p. 140.

1765, 12 avril. — Les consors de Mametz vendent à Pierre Sandelin, Comte de Fruges....

(Voir le contexte de l'acte au mot **Personnat de Lumbres**).

3^o Une petite dixme nommée vulgairement le *dimeron* sur le Canton, nommé le *seigneurie de Campagne*....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 225.)

CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS

Cf. p. 137.

— (*Fiefs sur*): Appe, Monin, Schodt, Val Warin, Vaulx, Warnier.

CAMPAGNE-LES-GUINES

Cf. Berck en Campagne.

CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

(Fourque de dîme à).

Cf. à l'article *Rond*, p. 683, les mentions de 1623 et 1672.

1. *Bonigham*, *Booneghem*, fief sur Lederzeele.

A la fin du 18^e siècle, elle était entre les mains d'une famille Nœuvéglise.

En 1791, Ant^{ne} Nœuvéglise a renoncé au profit de la Nation à l'indemnité que la loi lui accordait pour l'abolition d'une dîme inféodée d'un revenu de 1200 livres à Campagne-les-Wardrecques.

(D'après documents de famille de Madame Abadie née Nœuvéglise, de Tarbes.)

Fief sur Campagne-les-Wardrecques : Lobel.

CAMPAIGNE & CAMPAIGNEULLE

(ou CAMPIGNŒUL)

à Saint-Martin-d'Ardinghem.

1610, 22 février. — Vente du fief des Houssoyes (à Maisnil-Dohem) à Jacques du Bultel, sr de Campagne et Campigneulle, et Jenne Le Borgne, sa compaigne.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 81.)

1619, 3 juillet. — Jacques du Bultel, sr de Campagne.

Cf. mention à *Coupe* (la) à Wizernes.

1625, 9 déc. — M^{re} Jacques Bultel, sr de Campagnes et da^{le} Jenne Borgne, sa fe, vendent à Pierre Caron le Jœusne, labour à Avroult (et Adrienne Beudin, sa fe), qui les a payés avec le produit de la vente de certains héritages scitués à Hassinghem, paroisse de Wavrans, trois quartiers de terre à labour aux terroirs de Maisnil-Dohem, S^t Martin et allenviron... la première pièce contenant cinq quartiers scitués en la Campagne, tenus dud. sr de Campagne. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 120.)

1653, 18 janvier. — Déclaration de terres ayant appartenu à Guillemette d'Osthove, femme de Jan Carton, au terroir de Saint-Martin... primes une pièche de dix quartiers au Campignœul...; aultre quartier séant au Campinœul, tenant de la seigneurie de Campinœul...

(Ibid. Vente n^o 160.)

1696, 18 juin. — François Brisbois, bailly de Bouretz, dem^t au villaige de Norrem, et dam^{le} Marie Louchart, sa fe, vendent, moyennant quatre messes de deniers à Dieu pour le repos des âmes des fidelz trespassez : à laditte comparante, pour confirmation du présent marché, trois pistolles vailliable(s) 30 livres ; au vin trois l. ; et, pour deniers principaux, 531 l. 5 s. monn. d'Artois, à Jacques Dupuich, laboureur, dem^t à Magny (*sic* pour Maisnil)-Dohem, tout un fief seigneurial nommé la seigneurie de Campagne-Campignœul se consistant en menues rentes fonssières, reliefs de droit seigneurial, tant aux terroirs de la Campagne d'Audenquetun que Fauquembergue et

de St Martin d'Ardinghem, relevant des évêques de St Omer et de Boulogne acquis par les vendeurs de Robert Louchart, par contrat dev^t notaires de Lillers, le 7 décembre 1671. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 218.)

1697, 6 avril. — Même acte que précédemment et libellé de même, avec cette seule différence que les acquéreurs sont « Jean Frion et Anthoine Caron, laboureurs au village de Haudinctun » et que le prix en est « 625 livres d'Artois, deniers principaux, 4 messes pour repos des âmes des Trespasés. et, de denier à Dieu, un louis d'or .. » (Ibid. Vente n° 233.)

1713, 14 août. — ... Terres au village et terroir d'Audincthun, tenues cotièrement tant dud. sgr d'Audincthun (Cornille-Dominique de Crœser, esc. sgr d'Audincthun, Dennebreucq et autres lieux), que du fief Campigneulle. appartenant à l'église de ce lieu....

(Ibid. Vente n° 320.)

1777, 5 déc. — Vente par Maximilien-Joseph Légrand, sr de Lières, terre au terroir de St Martin d'Ardinghem, au canton nommé La Campigneule... tenue en coterie de la seigneurie de Campigneule...

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 792.)

CAMPEAUX

(Seigneurie des) à Widdebroucq.

1727, 7 mars. — Nicolas-Dominique-Joseph Liot, chanoine de la cathédrale de St Omer, tant pour lui que pour les enfants de Jacques-Bernard Liot, sert aveu et dénombrement de la sgrie des Campeaux, à Widdebroucq.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances, Fiefs, n° 1384.)

1788, 30 sept. — Louis-Frçois-Joseph Omer Des Enfants, éc. sr du Ponthois, etc..., fils de feu Marie-Frçoise-Joseph Des Enffans, sr du Fermont, héritière de Marg.-Jeanne-Angélique Liot d'Eglegatte, sa sœur, sert dénombrement de la seigneurie des Campeaux à Widdebroucq, près d'Aire châtellenie de Cassel. (Ibid. n° 5015.)

CAMPERLIN

(Seigneurie du) à Racquinghem.

1746, 19 juillet. — Ch.-Jos. de Bryois, sr d'Angre, vend à Em.-Fr.-Joseph Le Sergeant, esc. et consors... terres à Racquinghem..., une mesure vingt verges près les neuf quartiers, list. aux héritiers Prevost (ou Pruvost), d'aval au sgr de Foucquières, tenue en coterie de la sgrie Camperlin (sic !)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 188.)

CAMPETIT LIENART (Le)

(Fief) à Inghem.

1737, 5 juin. — Marie-Antoinette Defosse, veuve de Jean-Jacques Debay, demeurante en ceste ville, vend à Guislain de Croix, sr d'Assinghem, échevin à son tour de la ville d'Arras, ce qui a esté accepté en son nom par dem^{lle} Marie-Helene Decroix, sa sœur, dem^t en c. ville, tout un fief et noble tenement nommé Le Campetit Lienart, à elle échu de la succession de dem^{lle} Jeanne Despersin, veuve du sr Nicolas Pipelart, se consistant en vingt-deux mesures et demie de terres au terroir d'Inghem, au lieu nommé le Val Bernard, en deux pièces, tenues et relevant de l'Evesché de Boulogne.

Prix : 72 l. de denier à Dieu ; 48 l. pour épingles aux filles de la vendresse ; 300 l. de pot de vin et 4180 l. de prix principal. (Gros de Saint-Omer. (Vente n° 96.)

CAMPIGNEUL

(Fief) à Rumilly.

1784, 15 mai. — Vente par les consors Marche, à Francs-Joseph Titelouze, éc. sr de Gournay, Salperwicq, etc.... de sgries de Montguillain et de Payelleville à Gournay (paroisse de Verchocq) ; et droit de seigneurie sur deux autres fiefs séants aud. village de Verchocq et à la campagne de Remilly (lisez Rumilly) ; le premier contenant quatorze mesures, et, le second, nommé le fief de *Campigneul*, contenant six mesures, le tout tenu de la seigneurie de Fasquel...., procédans auxd. comparans de la succession de dame Marie-Rose Loman, v^{ve} de Guilain-Alexdre Leleu... (rapport servi par Gilles Risbourg, le 20 avril 1744).

Cf. le texte complet de l'acte au mot *Payelleville*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 638.)

CAMPS

(Fief des) à Coupelle-Neuve.

1760. — L'abbaye d'Etrun possède un fief nommé le fief des Camps (mot effacé... *Dercort* (??) du revenu de 60 livres).

(Arch. du P.-de-C., 20^{es} de Coupelle-Neuve.)

CANIN

(Fief) à Coupelle. Cf. p. 144.

1771, 12 nov. — Guy-Michel-Anastase Asselin, sr de Willemourt (*sic* p. Willemont), avocat au Parlement, dem^t

à Arras, procureur de d^{lle} Marie-Louise-Angélique Dubois, vesve de M. André Goudemetz, avocat en Parlement à Arras, vend à Maximilien Thélou, march^d dem^t à Dunkerque, tant pour lui que pour d^{lles} Marie-Augustine et Marie-Elisabeth-Joseph Thélou, ses sœurs, un fief seigneurial qui se nomme Canin, et droit de terrage seigneurial qui se cueille et lève sur environ 300 mesures de terres à labour au terroir de Coupelle-Neuve, le Fort Duriez, à l'avenant de 3 de 12 de chacun cent de bottes.... tenu du sr C^{te} d'Egmont, à cause de sa terre de Coupelle, et procédant à lad. dame Goudemetz d'acquisition avec son mari le 20 octobre 1740.

Prix : 2000 l. de France.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 576.)

CANLERS

(Sgrie de) à Racquingham.

1679, 26 mai. — ... Terroir de Racquingham... terre tenue de la sgrie de Canlers.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 95.)

Il s'agit vraisemblablement de la sgrie de la Pierre appartenant à d'Héricourt, sgr de Canlers.

CANTELEU

à Saint-Martin-au-Laërt. Cf. p. 145.

1691, 27 juillet. — Vente par Marie-Jossine de Canteleu, douairière de Ch.-Michel de Harchies, viv^t esc., sr du Pery, fille et héritière de Robert de Canteleu, viv^t esc. sr de Comtes et aussi niepce et hère universelle de François de Vaux, viv^t esc. sr des Moucroux, Rabodinghes, la Coupe, etc... à Adrien Roels, argentier de la ville de St Omer... de manoir et seigneuries (voir le libellé de l'acte au mot *Moucroux*)... dont, finablement, certain fief seigneurial à elle succédé par le trépas dud. sr de Comtes, son père, se consistant es quarante livres ou environ de rentes fonssières deues par plusieurs particuliers, assignées sur diverses terres au terroir de St Martin au-Lart lez ceste ville.

En note : « Le fief scitué à St Martin-au-Lart est vendu à Monsieur de la Dienné. »

(Gros de Saint-Omer, Vente n^o 138.)

N. B. — Bien que le nom n'en soit pas cité ici, il s'agit certainement du fief *Canteleu*, du nom de famille de la venderesse.

1692, 14 février. — Dam^{lle} Jossine de Canteleu, douairière de Ch^{les}-Michel de Harchies, viv^t esc. s^r du Pery, fille et héritière unique de Robert de Canteleu, viv^t aussi escr. s^r de Comtes, etc... « dem^{te} présentement en c v. de St Omer », vend à Sire Dominique-Hyacinte de La Dienné, esc. s^r de Prêrobe, esch. de la v. de St Omer, et Marie-Angélique de Woorm, sa compaigne, duquel le fief sgrial cy après est tenu... moyennant 15 sols pour célébration de deux messes; et, pour deniers principaux, 705 l. monn. courante; du consentement de Robert-Léonard d'Harchies, esc., s^r du Pery, en qualité d'héritier apparent et fils aîné d'icelle dame..., certain fief sgrial à elle succédé par le trespas dud. s^r de Comtes, son père; consistant en 40 l. monn. cour. ou environ, deues par plusieurs particuliers, assignées sur diverses terres au terroir de Saint-Martin-au-Laërt-lez ceste ville..

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 31.)

1692, 14 février. — Autre copie de la même pièce, contenant, à la suite, une copie d'un acte, du 3 mars 1694, de Dominique-Hyac. de la Diennée, accordant aux PP. Chartreux du Val-de-St^e Aldegonde amortissement de quatre mesures à eux appartenantes, mouvantes dud. de la Diennée à cause de son fief nommé Canteleu, relevant du fief de la Mairie de Burques. (Ibid. Vente n° 35.)

CAPELLE-SUR-LA-LYS

Cf. p. 146.

1680, 28 mai. — Guillaume Delattre, fils de feu Jan-Bap^{te} Delattre et héritier de feue... Delattre, sa tante, moyennant deux messes au denier à Dieu pour repos des âmes des fidels trespassez; aud. comparant, pour ung chapeau, quatre pistolles; aux coultiers, deux pistolles; au curé dud. lieu aussy une pistolle au vin; et, pour deniers principaux, 1950 livres monn. Arthois..., vend à Philippe-Albert de la Fère, escuier, s^r d'Honvaux, la moitié de la terre et sgrie de Capelle-sur-la-Lys, compétante et appartenant aud. comparant, se consistant en une motte environnée de fossez, contenant six quartiers de terre.... Item neuf mesures ung quartier tant jardins que preys... Item 23 à 24 mesures de terre à labour... A raison de laquelle sgrie led. s^r comparant at haulte, moyenne et basse justice, droix casuels, revenus, rentes fonssières et aultres mouvances y afférans.

lequel de la Fère, s^r d'Honvault, a déclaré son command la personne du s^r Pierre-Paul Le Josne, esc..., s^r d'Enquin, et dam^{le} Jeanne Thérèse d'Auchel, son espouse...

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 81.)

CARBONNIÈRES

(Fief des), à Bonningues

1617, 23 juillet. — Flour Martel, Nicolas et Jehan Martel vendent à Jehan d'Audenfort et Jehenne de le Rue, sa femme, terres... près Bonningues, listant à la rivière qui flue de Bonninghes à Tournehem..., en la vallée du Cambrehoult..., about. au chemin qui maisne de Ghémy au Cambrehoult..., ... about. oest au fief des Carbonnières (*alias* Carbonnières). (Gros de Saint-Omer. Vente n° 79.)

CARLEWICQ, CARLUICQ

à Wisques. Cf. p. 147.

1782, 14 nov. — Charles-Matthieu de Valfond, marquis de Valfond, vicomte de Sebourg et de Blendecque, lieutenant-général, gouverneur du fort de l'Ecluse, et Marie-Thérèse-Charlotte d'Esclaihes, vicomtesse de Sebourg, son épouse, dem^t à Paris en leur hôtel « quay Malaquais », vendent à Dame Marie-Joseph Sandelin, veuve douairière de mess^{re} Pierre Sandelin, baron d'Enne, etc..., le fief et seigneurie de Carluicq, se comprenant

1^o) en 40 mesures de terre en labour avec une partie de bosquet dans une pièce auprès de l'hermitage de Wisques, données en arrentement pour huit razières de bled et une poule par an ;

2^o) et en 60 sols et deux biguets de sel chacun an, sur la maison et Chellier de le Naitte sur le Grand Marché de Saint-Omer, faisant le coin d'un côté à la rue de la porte Boullizienne ;

fief tenu du château de St Omer.

Prix : a) *accessoire* : 126 livres pour l'entremetteur, frais d'affiches et autres exposés à cause de la présente vente ; *principal* : 3100 livres.

(Gros de Saint-Omer. Vente dans la seconde liasse de l'année 1783, n° 860.)

CARLUICQ, CARLUY

à Delettes. Cf. pp. 148 et 880.

1453. — Rapport de Jean de Mamez, chevalier, sgr de Nielles-lez-Térouanne, fils et héritier de feu Pierre de Mamez, dit Maillet, en son vivant chevalier et sgr dud. lieu, au duc de Bourgnongne, d'un fief qu'il avoue tenir du chastel d'Aire, nommé le fief de Carluic, situé en la ville et terroir de Delettes et environs, qui se comprend en un moulin et en plusieurs hommes cottiers et féodaux ; et est dit que Baudin Renty, bourgeois de Térouanne, en

tient trois fiefs. l'un nommé de *Carluis*, et le second d'*Acquembronne*.

(Manuscrit III Hannedouche de Rebecque : Dénombrements, p. 245.)

1559, 20 déc. — Marguerite de Senlecque, fille aînée de deffunct Florimont de Senlecque, escr, sr de la Couture en Conteville, et de dam^{le} Marguerite de Hémond, porte en mariage (à Guy d'Isque, escr, sr du Manoir), de la succession dud. Florimont, son père : « asscavoir le fief de *Carluicq*, paroisse de *Lette* (sic p. de Delettes), tenu de la chastelainie et bailliage d'Aire par 10 l. par. de relief, en valleur et estimation de 48 l... »

(Reg. aux Insinuations du Boulonnais : common de M. Rodière.)

1604. — Voir le *fief de la Chaussoye* (cf. *Chaussoye* (la) près Thérouanne, tenu du sr du Quesnoy à cause de sa sgrie du Grand Carluy. D'après le Dictionnaire Topographique du P.-de-C., le Grand et le Petit Carluy sont sur la commune de Guarbecques. Mais ici nous sommes dans la région de Thérouanne et Delettes, et cette mention « du Grand Carluy » s'applique certainement au fief de Delettes.

1675, 1^{er} juin. — Jean-Louis d'Isque, chlr, vicomte de Carluy, sgr du Manoir, déclare, dans son contrat de mariage, que son oncle, M^e Ant^{ne} d'Isque, chanoine de Boulogne, lui a fait donation, le 24 mai 1675, du « fief et vicomté de Carluy, païs d'Artois, se consistant en plusieurs censives et dans la seigneurie de l'église [de] Delette lès Aire ».

(Reg. des Insinuations du Boulonnais IX, fo 54.)

1681, 7 avril. — M^e Ant^{ne} d'Isque, chanoine de N. D. de Boulogne, donne à son neveu, François de Lattre, chevalier, sgr de Pernes : « la somme de 1250 l. provenant et faisant le prix principal de la vente du fief de Carluy, vendu par led. sr d'Isque au sr de Bienque, et ensuite adjugé par décret, en la justice d'Aire, pour lad. somme recevoir par led. sr de Pernes dud. sr de Bienque ou d'autres personnes quy en seront tenus. » Le sr d'Isque mettra entre les mains du sgr de Pernes les pièces justificatives du fief de Carluy, le contract de vente et adjudication. (Ibid. XI.)

1692, 19 février. — Dam^{le} Marie-Magd^{ne} de Renty, dam^{le} de Bouin, Upen, Radomez, Delettes, dem^t en son cheau d'Upen ; moyennant 500 l. monn. courante, vend à noble sgr Franc^s Guislain de Fiennes, sgr de Bientques, et du consentement de sa sœur et héritière apparente, d^{le} A. M^{rie} de Renty, « la juste moitié de toute la terre, sgrie et fief de Carluy, situé au village de Delettes, tenu du Roy à cause de son chasteau de la ville d'Aire ; l'autre moitié

duquel appartient aud. sgr en conséquence de l'achapt qu'il en a faict avec dame Ph^{les}-Eugénie de Renty, sa feue femme, par décret au bailliage d'Aire, le 27 février 1681 ».
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 33.)

1766. — Pierre Sandelin vend cette seigneurie à Joseph-Joachim Sandelin.

Cf. l'article *Delettes*.

CARNOYE (La)

à Blaringhem. Cf. p. 149.

1228. — Bartholomée del Carnoi et Péronne, son épouse, donnent à l'église de Watten leur manoir situé à Blaringhem avec les bâtiments et les arbres.

(Abbé A. Vanhove. *Statistique Féodale de Flandre Maritime*. Châtellenie de Cassel, p. 108.)

1236. — Adam de Carnoya... vend au couvent de Ste-Colombe la dîme et les rentes qu'il possède à Blaringhem et tient en fief de Guy de Berghes, sgr de Cohem.

(Chartes de S^{te} Colombe. Manusc. I de Rebecque, nos 85, 86.)

C'est évidemment du nom des premiers possesseurs que le fief a conservé, dans la suite, le nom de la Carnoye.

1570, 26 juin. — Contr. de mariage d'Adrien d'Ococh, esc., sgr de la Carnoie, et d^{lle} Goulle de Heuchin.

Apports du mariant... Terre et sgrie de La Carnoie où il a toute justice et sgrie fonssière et viscontière, bailly, eschevins, sergeans et aultres officiers, etc....

(Chartrier de Couin.)

Cf. le fief *Vallée*, tenu en fief de la sgrie de la Carnoye.

CARNOYE (La)

à Enquin. Cf. p. 149.

1499, 6 nov. — Rapport présenté aux religieux et couvent de Ham par Marg^{te} de Mailly, vefve de feu noble homme Antoine de Bétencourt, en son vivant sgr de S^t Obin et de *le Carnoye*, d'un fief qu'elle avoue tenir desd. s^s, nommé le fief d'Allouwaigne, situé en la paroisse de Robeque..., entre les tenanciers duquel, qu'il appelle hommes et tenans, est nommé Jean de Habart, au lieu de Gilles de Habart, son père, pour dix quartiers de terre ahanable.

(Man. de Rebecque III, Abbaye de Ham, p. 94.)

CARNOYE (La)

à Warnecque et Merck-Saint-Liévin.

1627, 10 nov. — Pierre Galbart, sr de Piquendal, La Carnoye... vend à Omer Broquet la sgrie de Watterdal, etc... (Cf. *Watterdal*.)

1634. — Franchois Gallebart (Galbart), esc., sr de Piquendal, La Carnoye..., décédé le 10 février 1634, fils de Pierre Galbart, esc., sr de Piquendal, La Carnoye, receveur de la comté de Fauquembergues pour le prince de Ligne.

(Cf. *Epigraphie du Pas-de-Calais*, t. VII, fasc. 2, p. 832.)

1703, 13 février. — Cf. au mot *Pont-Bleu* que la Carnoye dont les Galbart, puis Turlut ont été seigneurs, était bien située à Saint-Liévin et non à Campagne-les-Boulonnais, comme il a été dit par erreur au bas de la page 150. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 5.)

1715, 27 avril. — Vente par Noël Delforge, sieur du Bleu Pont, à J.-Fr. Macau, de la sgrie de Piquendal, et de deux fiefs... Macheu et... La Carnoy, consistant en pareilles rentes en plumes et argent, le tout à prendre sur plusieurs terres au hameau de Piquendal, paroisse de Mercq-S^t Liévin, à Cloquant et allenviron....

(V. le libellé de l'acte à *Piquendal*.)

(Ibid. Vente n° 256.)

CASIN

(Fief) à Happe.

1772, 8 mai. — ... terre à Happe, tenue du fief Casin. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 1357.)

1772, 26 juin. — ... terre à Happe, tenue en roture de Mons^r Cazin à cause du fief *Sempy*. (Ibid. n° 296.)

1772, 4 juillet. — Terre à Happe, nommée terre Houdart, située au champ Lamoude, tenue en roture de Mons^r Cazin de Boulogne. (Ibid. n° 406.)

Evidemment, ici, la première mention seule nous montre un nom de personne appliqué à un fief de façon à lui donner une forme de nom de lieu ; les deux autres mentions sont données seulement pour faire voir clairement comment se sont faites ces très fréquentes transformations dans les dénominations de seigneuries.

Cf. aussi *Cagez* (fief).

CASSES (les)

Ce fief est mentionné avec le fief *Dieu d'Amour* (v. ce mot).

1397. — Jean du Beaulieu, tant pour luy que pour Pierre du Beaulieu, son fils, tient un autre fief nommé Dieu d'Amour et des Cassettes.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1464, 22 février. — Lettres d'Ant^{ne} de Wissocq... contenant un « accomodement fait entre Micquiel Hanon, fils de feu Denis Hanon, sgr du fief dame Mehaut Dieu d'Amour, des Vignes et des Cassettes.... »

(Manuscrit II de Rebecque aux Arch. Départementales du P.-de-C., fo 46 vo.)

CAUCHIE (La)

de Locquin. Cf. pp. 154 et 881.

1431. — Messire Baudoyne, sgr de la Cauchie et... à cause de Madame Ysabel de Hémont, son épouse, sgr de Nœufville-lez-Montreuil.

(Mis Le Ver. Reliefs de Longvilliers.)

1658, 7 octobre. — Terre et sgrie de La Cauchie du Locquin, donnée en mariage, avec Doudeauville, par le maréchal d'Estrées à son fils Jean.

(Reg des Insinuations du Boulonnais, n° 8419. Comm^{on} de M. Rodière.)

1696, 17 avril. — Jean d'Estrées, mal et vice-amiral de France, donne à son fils Victor, Mis d'Estrées, la terre de la Cauchie du Locquin.

(Ibid. n° 8918. Commⁿ de M. Rodière.)

CAUROY, CAUROYE

à Renty. Cf. pp. 156 et 881.

1561. — Jehan du Biez, s^r du Caurroy.

Cf. l'article *Lostebarne*.

1674, 24 octobre. Noble sgr Emanuel-François de Béthizy, s^r de Buschœure, Bauroy, etc., dem^t audit Buschœur, tant en son nom que se faisant et portant fort de ses cohéritiers de feuz aussy noble sgr Léger de Béthizy, et dam^{le} Marie de Massiet, sa compagne, leurs père et mère, d'une part; achète à noble s^r Léger-François de l'ippemont, s^r dud. lieu, Verchocq, etc..., Cap^{ne} d'une compagnie de cavallerie, moyennant une rente de 428 florins 10 s. de rente, au rachat de 6000 florins, toute la

terre, fief et sgrie du Cauroy. scitué en la paroisse de Renty..., se consistant en bois et rentes fonssières, ainsi que le sr de Pippemont l'at acquis par déclaration de command qu'at fect cejourd'huy de sa personne M^{re} François Maisnart, pbre, pasteur dud Verchocq, adjudicataire d'icelle terre naguères vendue et subasté au prétoir du Conseil d'Artois à l'instance dud. second comparant (sr de Pippemont)..., pour de toute lad^e terre et sgrie, appendances et dépendances user et posséder par le sr de Bauroy, ses hoirs ou ayans cause.

(Arch. du Gros. Ventes, n^o 15.)

CAZIER

(Seigneurie) à Coupelle-Vielle]

1737, 29 mai. — ... terre à Coupelle-Vielle, au lieu nommé les Passis.... coterie de la sgrie Cazier....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 217.),

1738, 18 mars. — ... terre au lieu né le Passis, terroir de Coupelle-Vielle, coterie de la sgrie Cazier.

(Ibid. n^o 54.)

1767, 14 février. — Vente à Jean-Bapt^{te} Fouriquez, laboureur à Wailly, paroisse de Coupelle-Vielle, de quatre mesures et demie de terre à labour au terroir de Wailly, mouvant en coterie du fief Cazier, appartenant aux héritiers de M. de Wandonne. (Ibid. Vente n^o 181.)

CERSONNIER

V. articles *Camp Pourri*, p. 135 et *Herrenguel*, p. 372. C'est le fief de la *Cressonnière* sur Quernes.

V. plus loin article *Cressonnière*.

CHAMIGNON

à Rebergue. Cf. p. 156.

Fief en l'air, mouvant de la seigneurie de Westrehove, s'étendant sur 30 mesures et demie de terres tenant ensemble.

1614. — Guillaume de Heuplandre tient, à cause de lad. sgrie de Westrehove, un fief et noble tenement qu'occupe à présent Antoine de Chamignon, esc., sr d'Escœulle, et se comprend tant en manoir, preys comme terres à labour en 30 mesures et demie de terre, séant en la paroisse de Rebergue..., dont est dû 10 l. par. et 20 s. par. de chambellage.

En note : Le fief sgrial ci-contre appartenait, comme

dernier possesseur, à Charles de la Follye, esc., sr des Perrières, de son vivant garde du corps du Roy Louis XVI, acquis par contrat passé en nov. 1771, de Louis-Marie-César de Flahault, éc., sr de la Sautée, fils et hérier de Jean-Claude de Flahault, aussi éc., sgr de la Sautée, qui étoit au droit de Gabriel Framery, sr de Sangate, et de Marie Delafollye, son épouse; iceux au droit du sr Florent de Thubeauville qui représentoit demoiselle Marie de Cannesson ou Camousson, icelle représentant Louis de Guiselin, sr des Barreaux, qui en a servi aveu comme étant au droit de Guillaume de Heuplandre, représentant Mahieu de Houppellande, à cause de d^{lle} Jehenne Delemotte, son épouse, fille de Waurmois Delemotte.

(Biblioth. de Saint-Omer. Papiers de la Folie.
Terrier de 74 pp.)

CHANTERAINES

à Heuringhem.

1547, 21 février. — P. de Heghes, sr de Beaulo, vend, par voye de pauvreté iurée par luy et attestée par Jacques Walhé, esch. de St Omer, et Ph^{le} Brigode, dem^r à Roquestoire, à dam^{le} Chrestienne de Honvault, d^{le} de Fléchin, et vefve de feu Jean de Fleschin, sr de Reclingham, un fief seant au terroir de Heuringhem, au lieu nommé Chanteraine, contenant vingt deux mesures ou environ, en deux pièces.

(Manuscrit III de Rebecque. Minutes Notariales,
p. 302.)

CHANTERAINES

(Fief) à Lisbourg, pairie du comté de St Pol.

1626, 4 août. — Ce fief est désigné comme situé à Lisbourg dans le testament de Laurent du Bois, esc., sr de Hagival... Chanteraine. Les extraits en ont été donnés précédemment à l'article Agival.

CHANTERAINES

à Ledinghem et Vaudringhem.

1580. — Dans le Compte de l'Exécution Testamentaire de Louis le Chevalier, chanoine de St Omer, décédé en 1574, on voit que ce fief lui appartenait et échut, après lui, à son neveu Charles Chevalier :

fo 37 vo (1^{re} partie) : « le fief de la place de Chanteraine, scituée à Ledinghem, appartenant à Charles le Chevalier par led. partaige, vault par chacun an la somme de xiii libz iii s. par. en argent et ii chapons....; »

et. f^o 49 v^o (2^e partie): « les arréraiges du fief de Chanteraine à Charles Chevalier portèrent environ xx l. x s. couchié en recepte.... »

(Arch. Capitulaires de Saint-Omer. II. G. 480.)

Ne serait-ce pas dès lors ce fief qui est devenu au 18^e siècle le *Ledinghem Militis* ?

1626, 24 déc. — Franchois Godart, bourgeois apoticuaire dem^t en c. v. et Est. Boudenot, sa femme, vendent, moyennant trois cents florins, à Jean du Val, s^r de Cottehen et le Val, pour, au nom et prouffit du filz ou fille présentement estant ou à estre après l'enffiant aîné et principal héritier féodal de Franchois de Mamez, esc., s^r de Ledinghen. et de dam^{le} Anne du Val, sa femme, trois petits fiefz *consistans en diverses partyes de rentes nomez Chanteraine* reprins en un livre sur ce dreschiez mis es mains dud. s^r de Cottehen par led. Godart, portans lesd. rentes, parmy les chapons, dix-huict livres tournois par an, qui se ceuillent tant aud. Ledinghen, Vaudringhen que Bléquin, tenuz desd. s^{rs} de *Ledinghen, Bléquin* et de *l'Eauwe*, dont les droix sgriaux à eulx deubz à cause de la présente vente. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 163.)

CHANTERIE DE HAM

(Sgrie de la), à Cohem-Blaringhem.

1602, 30 octobre. — Terre « au terroir de Cohem... list' aux terres de la prioré... vers mer au chemin quy maisne dud. Aire à Rocquestoir... tenue de la Chanterie de Ham... » (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 33.)

On sait que Ham en-Artois était le siège d'une abbaye O. S. B.

CHAPELLE DE THIEMBRONNE

(Fief de la), à Fasques.

1761. — Le sieur Riche, curé de Thiembronne, possède le fief de la Chapelle de Thiembronne.

(Arch. du P.-de-C. Registre des 20^{es} de Fasques.)

CHAPITRE

(Fief du), à Alquines.

En 1667, à Jaques de Nœufville.

Cf. *Prévosté d'Alquines* : mention de 1667.

CHASTEL

(Sgrie du), à Blaringhem.

1628, 4 août. — Laurent Willeron, serg^t à cheval du Bailliage de St Omer, et dam^{le} Catherine Verdevoye, sa femme, vendent à Franch. Marcotte, esc., sr de Lannoy, Samette, ung lieu, manoir amazé de maison, coulombier, granges, édifices à Blaringhem, contenant environ neuf quartiers, environné de fossez, tenu en fief de la sgrie du *Chastel*, etc., trois quartiers de bois, en deux pièces séans au Becquerel, tenues de la sgrie d'Oultrebois....

(Gros de Saint-Omer. Vente, n^o 124.)

1717, 12 mai. — Mess^{re} Ch.-Dominique de l'Estendart, chev. sgr de Pippemont, Werchocq, Saint-Léger, Fontaine, vend, moyennant six messes pour les trespassez au denier à Dieu, et, pour deniers principaux, 3125 l. monn. cour^{te}, à Marie-Jéromette de Hamel, dame de Wandonne, le fief et sgrie du Chastel, consist^t en rentes fonsières et droits casuels sur les immeubles qui en sont tenus, séans aux terroirs de Blaringhem et Wittes.... Item, dix-huit mesures de terre, pasture et aulnoys aud. terroir.... tenu en fief de la sgrie de Cohem... ; autres terres tenues en coterie de la sgrie de la Haye...., de la sgrie du Hamel...., de la sgrie de Lannoy....

(Ibid. Vente n^o 248.)

Il semble que ce soit la même seigneurie que celle du *Chastelet* ci-après.

CHASTEL de CAROL (ou CAREL)

(sgrie du)', à Remilly ou Ouve.

1720, 29 mai. — 1/2 mesure de terre, tenue en coterie du quief de Lomel ;

23 verges de terre, au Buissonnoy, du quief du Minil ;

1 quartier et demi de terre à la Basse voye, du quief du Hamel ;

1/2 mesure de terre, du quief Escollin ;

3 quartiers de terre et moitié de six quartiers, du quief Le Maine.

un quartier et demi de terre, et moitié de trois quartiers séant à la voye d'Ouve, tenus du Chastel de Carol (*sic*).

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 31.)

1771, 19 déc. — Ant^{ne} de Gransaigne, cap^{ne} au régiment d'Artois et Reine-Elizabeth Descamps, son épouse, vendent à Jacques-Ant^{ne} Tricot, laboureur à Wavrans,

1. Est-ce la seigneurie de M. du Chastel de Carol ?

des terres à labour à Campagnettes, paroisse de Wavrans, tenues en coterie du quief de Lomel,

- » du Minil,
- » du Hamel,
- » Escollin,
- » Le Maine,

du *Chastel de Carel* (sic).

(Ibid. Vente n° 695.)

CHASTELET

(Fief du), à Blaringhem.

1723, 27 avril. — Louis-François-Tranquillin-Isidore de Dion, chlr, sgr de Wandonne, Coupelle, etc..., vend, moyennant 1000 l. monn. cour. et 5 l. au médiateur, à Jacques-Albert de Sarra, négociant et eschevin de c. v.,

1^o) 7 quartiers de terre à labour à Blaringhem-Artois, listant au s^r Bard, à Nicolas Le Febvre;

2^o) et certain fief nommé le fief du Chastelet audit Blaringhem, se consistant en rentes fonsières, droits sgriaux et autres casuels.

(Il déclare faire la présente vente pour subvenir en partie aux frais de construction du moulin qu'il fait élever à Wailly, paroisse de Coupelle-Vielle....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 262.)

Ce doit être le même fief que le fief du *Chastel* qui précède; différent de celui ci-après, et de celui des pp. 159-160 (*Châtelet-Blaringhem*).

CHASTELET

(Fief du), en la vallée de la Lys, près des Moulins-le-Comte, terroir de Saint-Quentin-les-Aire¹.

1742, 4 juin. — Estienne Moreau Du Cloy, dem^t à Château-Chinon en Bourgogne, frère et héritier de feu Claude Moreau, en son vivant lieutenant-mayeur de la ville d'Aire, vend à François-Alexandre Marissal, sgr de Leulinghem, avocat et premier Conseiller pensionnaire de c. v., agissant pour et au nom de Alexis Franz, *marquis du Chastelet*, sgr châtelain de la Ferté S^t Riquier, grand-voyer de Picardie entre les rivières de Somme et d'Authye, sgr de Bazarne le Courtenai et Vermanton en Bourgogne, gouverneur de Bray-sur-Somme, le fiefz du Chastelet,

1. Cette seigneurie paraît différente du fief de ce nom également en la paroisse de S^t Quentin, mais sur le mont de Biennes, dont il est parlé à la page 158. Par contre, la mention de 1771 (p. 159) semble s'appliquer à ce fief.

situé en la vallée du Lisprez des Moulins-le-Comte, terroir de Saint Quantin-lez-Aire, consistant dans la perception de 22 s. 6 d. sur chacune mesure de terre en nombre de 109 mesures 3 q. 7 v. et demie, tant manoirs, jardins, preys, etc..., relevant led. fief, pour un quart. du Roy à cause de son cheau d'Aire, et les autres quarts du sgr prince de Robecque à cause de ses terres et sgrs de Blessel et Blessy.

Prix : 4000 l. monn. courante.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 411.)

CHATEAU-JOLY

à Wittes. Cf. p. 158.

1568, 19 juillet. — Jean d'Audrehem, esc, sgr du Château-Joly, mari de Marie de la Broye.

(Ms. II de Rebecque, f° 51 v°.)

CHATEL

(Sgrie du) à Coulomby.

1785, 21 déc. — Alb.-Jos. de Lengaigne, viv^t de ses biens, dem^t au village de Seningham, vend à Pierre de Lengaigne, sergent du village de Coulombi... terre au terroir de Coulombi, dans le fond Dubitot..., coterie de la sgrie du Chatel... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 113.)

V. la sgrie du *Chatelet* en Coulomby, p. 160.

CHATELET

(Sgrie du) à Blaringhem. Cf. pp. 159-160.

1751, 9 oct. — ... Jean-Joseph Le Roy, bourgeois, march^d brasseur à St Omer, cède à Jacque-Joseph Vand(r)iesse, laboureur à Blaringhem-Artois, et Marie-Margte Le Fort, sa femme, sept mesures et quatre verges de terre amazée de maison, granges, étable, etc..., compris les mottes et fossés qui entourent, scavoir quatre verges aud. Blaringhem-Artois list. d'amont à la hurde (*sic*) du Neuffossé, d'aval à les Rondes, ... de bout vers soleil aux héritiers du s^r Legrand, etc., et une mesure de terre prise en cinq mesures au même lieu, list^t vers mer aux terres et cense de Noircarmes qu'on dit ordinairement ferme du Plouy..., d'aval aud. Neuffossé, composant ensemble lesd. sept mesures quatre verges le gros et domaine de la sgrie du Chatelet aud. Blarengthem, avecq la mouvance viscomtière sur 33 mesures et un quartier de terres nommés l'allengage Haguenelle, et droit de percevoir les rentes dues par les tenanciers des terres dudit allengage,

tenu en fief fonsièrement du sgr comte de Buisseret à

cause de sa sgrie de Thiennes, et, viscomtièrement de lad. marquise douairière de Saluces à cause de sa sgrie de Cohem. ., procédant aud. Jean-Joseph Le Roy de l'achat qu'il en a fait d'Adrien Le Roy et sa femme qui y a succédé par le trespas de Henry-Philippe Raoult, vivant sr dud. Chatelet et du Plouick... le tout avec quatre mesures de terre à labour. — *Prix* : 4700 livres cour.

(Gros de Saint-Omer. Ventes et rentes, n° 1.)

CHATELET

(Sgrie du) à Harlette.

1772, 13 février. — ... terre à Harlette, tenue en coterie de la seigneurie du Chastelet appartenante au sgr marquis de Courtebourne....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 449.)

Ce fief semble différent de celui indiqué à la page 160, qui appartenait à une autre famille.

CHATELET

(Sgrie du) à Saint-Quentin-les-Aire, sur le mont de Biennes. Cf. p. 158.

XV^e s. — V. plus loin, à l'article *Lance* (La), les de le Cambre, dits du Chastelet, sgrs du Chastelet (*alias* Castelet) et de la Lance.

1539, 18 août. — D^{le} Jehenne de Fleschin, vefve et légatresse de deff. Jehan du Chastelet, en son vivant esc. sr dud. lieu, demeurant à S^t Omer.

(Man. de Rebecque III. Minutes notariales, p. 274.)

CHAUSSÉE

(Sgrie de la) à Alquines.

1703, 15 janvler. — ... demi-mesure six verges de terre à labœur, séante au terroir dud. Alquine..., debout vers mer à la rue du Buisson du Loup..., tenue de la seigneurie de la Chaussée, appartenant à M. de Nœuville.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 172)

CHAUSSOYE (la)

à.... près Théroouanne.

1604, 27 avril. — Folquin Didier, sr de la Jumelle, capit^{ne} et lieut^t-général de Monsgr le C^{te} du Rœulx en son gouvernement de Tournehem, et dam^{le} Jehenne de Bon-

nières, sa compaigne, vendent, moyennant 2400 florins à Rev. P. Jacques Corbault, abbé de S^t Augustin ; frères Adrien de Blendecques, Prieur ; Anth^{ne} Vignon, Curé de Rebecques et Jacques de Bonnehem, religieux..., du consentement de Pierre de Gravelinghes et dam^{le} Péronne Didier, sa femme, sœur aînée et héritière féodale apparante dud. s^r de la Jumelle, les fiefz de la Chaussøye, tenus du s^r du Quesnoy, à cause de sa sgrie du Grand Carluy, contenant 31 mesures de terre séans prez lad. abbaye et Théroouanne, ensamble cinq mesures de terre tenues desd. religieux. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 76.)

Cf. page 727, le *Sauchoy*, sur Rebecque ; mais ce ne peut être la même seigneurie ; car, d'une part, celle sur Rebecque est dite mouvante de la sgrie du Chocquel en Rebecque ; d'autre part, celle-ci est dite mouvante de la sgrie « du Grand Carluy... » D'autre part, un fief du *Sauchoy* (ou *Sochoy*) est indiqué sur le plan de Théroouanne de 1540 comme se trouvant auprès et au sud-est de la ville, c'est-à-dire près de l'abbaye de S^t Augustin, comme l'indique la mention de 1604 ci-dessus pour « la Chaussøye ». Mais pourquoi le plan indique-t-il que ce fief du *Sochoy* est tenu de Lillers ?

CHEP

à Aire. Cf. *Chept*, p. 161.

1510. — Pierre Cardanemic, commis à la garde des prisons du chep de ceste ville par sa mère, héritière du fief des prisons, preste le serment en tel cas requis devant le mayeur et quatre eschevins du banc régnant..., se soumet de non délivrer nuls prisonniers mis esd. prisons ou appréhendé(s) en ceste v. et banlieue par qui ce soit, si ce n'est par ordre desd. mayeur et eschevins : en nov. 1510.

(Manuscrit II de Rebecque, f^o 108 r^e.)

CHEVALIER

(Fief) à Wardrecques.

1650, 16 mars. — Franchois de Gay, laboureur, dem^t à Arneskure (*sic* pour Renescure) et Loyse de Zœvre, sa femme, moiennant 6 s. pour une messe ; aultres 6 s. aux pauvres de Werdrecq ; à lad. femme 3 flor., ung souverain en espèces à Nicollas de Gay pour ung chapeau ; et 72 livres de gros, monnoie de Flandres, vend à Michielle Claudoré, veuve de Jean Réant, dem^t à Werdrecq.... du consentement de Nicolas de Gay, frère et héritier féodal de Franchois... quatre mesures ou environ de prey fief, dict le fief Chevalier, scitué aud. Werdrecq..., listant vers soleil à la becque Clocqueborne ; d'amont à Franc. Bru-

ninck; vers mer au s^r de Soiettes; d'aval aux héritiers de Pierre de Mainne, pour lad. Claudoré et après son trespas, par ses enfans vivans, en nombre de huit, en joyr. . .

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 74.)

1680, 19 déc. — Dans un partage entre consorts Réant, de Wardrecques, il est question du « quint de quatre mesures de terre, fief nommé le fief Chevalier, les autres quatre quarts appartiennent audⁱ Nicolas Réant le Viel.... »

(Gros de Saint-Omer. Partage n^o 1.)

CHOCQUEL

(Fief du) à Coulomby. Cf. p. 162.

1711, 31 juillet. — Jean de Lengaigne, éc., s^r du Chocquel, sert dénombrement du fief du Chocquel à Coulomby

(Arch. du Nord. Bur. des Finances, n^o 235.)

CIGOGNE (la)

(Fief) à Merck-Saint-Liévin.

1573, 7 mai. — Guillame Obissart, marissal à Merques, vend à Henry Eghues, marchand dem^t en c. v., sept quartiers de terre en deux pièces : l'une contenant une mesure de terre à labour au lieu nommé le Val Bacon, list^t à Marand d'Arques, à Jacquemine Darcques; about. d'amont au fief de le Cigoingne; l'autre, trois quartiers prins près l'Espine pouilleuse, listant aux mêmes; vers mer au chemin quy maisne de Faulquemberghue à Dohen...., le tout tenu de la sgrie dud. Merques....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 38.)

CLAMA

1729, 16 août. — Eustache de Fremensen, sgr de Clamma, prévost et sgr de S^t Martin-d'Ardinghem. (V. article *Saint-Martin-d'Hardinghem*, p. 702.)

1751, 23 juin. — Ch.-Fr.-Ant.-Joseph Bard, esc., s^r de la Haye, Clemas et S^t Martin-d'Ardenghem. (Vente d'un manoir nommé le Paradis sur la place dud. S^t Martin-d'Ardinghem.)

(Gros de S^t Omer. Vente n^o 445.)

Le Dictionnaire Topographique du Pas-de-Calais indique trois fiefs de Clama en Artois (à Halloy, Nuncq et Warlus). — En tout cas, je ne crois pas que le *Clama*, qui est relevé ici, soit dans le Bailliage de Saint-Omer,

CLARQUES

Cf. pp. 163 et 881.

1248, mense julio. — ... « Ego Elnardus de Haffrenghes, miles dominus de Clarques et de Gringny... » Il confirme une donation faite par son aïeule « Helvydis de Clarkes » à l'abbaye de S^{te} Colombe.

(Manuscrit I de Rebecque, f^o 164.)

1688, 3 sept. — Fr.-G^{lon} Cuvelier, député des Etats du pays de Hainaut, comme mandataire de Ferdind-G^{lon} Lamoral de Croy, c^{te} du Rœux, à l'effet de vendre les terres de Clarque, Crecque, Rebecque, Enguinegatte, Beusne; la maison située à S^t Omer tenante par derrière aux remparts; les arrentements de Mametz à Werdrecque, fief Cousin, ceux de Paix, du Choquel, de la Vieville et autres..., vend à Pierre Soine, fermier dem^t à Salperwick et Isabelle Hochart, sa femme, une place et ferme nommée vulgairement la cense et chasteau de Clarque, se consistant en une motte entourée de fossé, d'un vieu chasteau, maison, basse-court, coulombier, granges, estables..., contenant en pâtures, manoirs, jardins, 28 mesures, et treize de bois... Item, 147 mesures, 10 quartiers... moyennant 44 louis d'or de vins, et prix principal 45000 livres.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 326.)

1699, 3 sept. — Le même que dessus es mêmes qualités, vend, moyennant 10 louis d'or aux vins du marché et, comme deniers principaux, 10.000 l. à l'abbaye de S^t Augustin-lez-Thérouanne, la sgrie fonsière et viscomtière de Clarque, consistant en 97 florins 11 deniers parisis de rente, 55 chapons et un cinquième, dix pouilles et une demie; six quartiers, un picot et demi de blé; deux rasières d'avoine; deux vers (?) et une aiguille (?) de droits sgriaux; mouvans de Sa M^{te} à cause de son chasteau de S^t Omer; et provenant au vendeur comme héritier immobilier patrimonial de Mess^{re} Eustache de Croy, son père, ou de Claude-Henry de Croy, son cousin germain.

(Ibid. Vente n^o 327.)

1759, 5 avril. — Pierre-Fr^{çois} Soinne, march^d tanneur, Marie-Isabelle-Alexis Nicolle, son épouse; M. Pierre-Joseph Soinne, prêtre, vicaire d'Helfaut; Fr.-Alexis Soinne, garçon majeur; Jacques-Fr. Nicolle, march^d tanneur et Marie-Isabelle Soinne, sa f^e, dem^t à S^t Omer, vendent, moyennant 3000 l. de France au denier à Dieu et vins du marché, et, pour prix principal, 69.000 l., à dame Isabelle-Dorothée-Joseph Enlart, veuve ayant le gouvernement des enfans mineurs qu'elle a eus de Jérôme-Franc.-Joseph Titelouze, éc., s^r de Balinghem et de Gournay, conseiller secr^{ete} du Roy, contrôleur en la Chancellerie près le Parlement de Flandre .., c'est-à-dire Omer-

Francs-Joseph; Augustin-Ciprien-Joseph-Ignace et Marie-Marg^{te}-Charlotte Titelouze, ses trois enf^s mineurs, toute une place et ferme nommée vulgairement le Château de Clarcque.., se consistant en une motte entourée de fossés, un vieux chasteau, maison, basse-court, pigeonnier...; 28 mesures, avec treize mesures de bois aud. Clarcque...; item, nombreuses terres..., le tout tenu en fief du Roi à cause du cheau d'Aire..., procédant auxd. vendeurs de la succession de Pierre Soinne et d'Isabelle Hochart, leurs auteurs.... (Ibid. Vente n^o 241.)

CLERBOUDIN

à Saint-Folquin et Sainte-Marie-Kerque. Cf. pp. 166 et 882.

1572. — Jehan de Cappellier, esc., sr de Campmaton, et Marie de la Douve, sa femme, demeurant à Nyeulant en la paroiche de Donighen, chastellenie de Bourbourg, vendent, moyennant 12 patars au denier à Dieu; 70 patars au vin du marchiét, et, comme principaux deniers, six vingtz florins de XL gros de Flandre, à Me Martin de Tilly, pbre chanoine de l'église cathédral de S^t Omer, sr de S^{te} Marie-kercke, S^t George, etc..., le fief et noble tenement de Claerboudin, tenu du Roy à cause de Ghiselhus et pays dud. Langle, contenant 31 mesures de terre ou environ en la paroiche de Saint-Folquin, list^d zud et nort au West-Gracht, nort à le Doulelake.

Acte incomplet : un feuillet manque : il est dit, au début que les vendeurs n'ont « ny jouy, ny prouffitié depuis 16 à 17 ans dud. fief pour les guerres et inundations advenues chacun an; aussy à cause de l'assiette tout près et joignant le bollewert du Ryetsbroucq et le pays d'Oye de présent occuppé par les Français, par avant des Anglois... » (Gros de Saint Omer. Vente n^o 18.)

CLERBOUDIN (ZUT)

à Sainte-Marie-Kerque. Cf. p. 168.

1508, 23 février. — En la v. et cité de Thérrouenne, en l'an de grâce mil cinq cens et sept, le 23^e jour de febvrier, dev^t Pierre Hourdel, conseiller au siège royal de Monstrœul, Jehan de le Becque, esc., dem^t au pays de Langle, en le paroisse de Sainte Marye-église..., moyennant 437 livres 10 s. monnoie courante quarante gros de Flandres, 20 s. au den. à Dieu; 100 s. au vin du marchié; vend à Guillaume le Chevalier, promoteur de Flandres à Têrouanne et eschevin dud. lieu, un fief nommé Claerboudin, séant oud. lieu de Saint Omer en pays de Langle tenu du C^{te} d'Arthois à cause de sa terre et sgrie de Ghi-

selhuis oud. pays de Langle.... consistant en redevances, rentes, etc... et *deux petites pescheries* que on dit *poldres*, le tout gisant aud. pays de Langle.

(Arch. de l'auteur. Original parchemin, sceaux manquent.)

1580-84. — Cf. *Compte de l'Exécution Testamentaire de Me Loys Le Chevalier Militis, chanoine de Saint-Omer*, f° 37 ro. « Arréraiges du fief du Zuyt Clairboudin ».

Ce fief appartenait au défunt.

(Saint-Omer. Arch. Capitul^{res} II G. 480.)

CLERQUES

Cf. p. 168.

1659, 3-juin. — Erection, par Philippe IV, de la terre de Clerques-Wissocq, tenue du château de Tournehem en vicomté au bénéfice de Ignace Clerc, chev. de l'ordre de St Jacques, mestre de camp d'un tercio d'infanterie wallonne, dont trois frères sont morts en combattant pour le Roi (d'Espagne).

(Arch. du Nord. B. 1677. — Epigraphie du canton d'Ardres, p. 224 (note 1.)

1740, 7 juin. — St Omer. Procès-verbal de la vente, par adjudication, à la requête de Me François Huwyn, éc., conseiller pensionnaire de la ville de Bruges, curateur commis par le Grand Conseil de Sa Maté Catholique à Malines à la maison mortuaire de Liévin de Clerques, éc., décédé bourgeois de la ville de Bruges, par acte du 22 décembre 1729, de la terre et sgrie de Clerques-Wissocq et Bonningues, consistant en moienne et basse justice, titre de fondateur de l'église et cimetière de lad. seigneurie de Clerques, laquelle est mouvante du Roi très chrétien de sa cour féodale et château de Tournehem; au relief de dix livres, dont le gros dud. fief consiste en 64 florins, 6 sols, 9 deniers; 27 razières, 3 quartiers de blé; 3 razières 3 quartiers d'avoine; 13 chapons et demy; 19 poules et demie; 181 œufs; 4 oizons, un fer de lance par an;

dont sont tenus 6 arrière-fiefs.

Un premier essai d'adjudication, le 10 mai 1740, dut être remis par suite du défaut d'enchères suffisantes (n'ayant pas dépassé 8000 livres).

Un second essai, le 24 mai, fut remis pour la même raison,

Enfin, dans une troisième mise aux enchères, l'adjudication fut prononcée, pour 8150 livres, à Arnoult-Joseph Pieters, éc., échevin de la kœure de la ville de Gand, y demeurant, pour lui et dame Thècle-Victoire de Clerques, son épouse, lesquels s'étaient munis, au préalable, de let-

tres d'autorisation de Sa Maté très chrétienne (de Versailles), 6 avril 1739.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, 1740, n° 363.)

Pour Clerques-Wissocq, 1611; cf. *Wissocq*.

Fief sur Clerques : Hamel.

CLÉTY

1243, janvier. — « Ego Willermus d'Esquerdes, miles de Kelti... » Il donne une rente à l'église de S^{te} Colombe... « anno Dni 1242, mense ianuarii. »

(Chartes de S^{te} Colombe; ms. de Rebecque, n° 175.)

CLÉTY D'AMONT

(Fief de). Cf. pp. 169-170.

1368, 1^{er} octobre. — Copie d'un arrêt d'évocation, au Parlement de Paris, d'un procès entre Eustache de Conflans, avoué de Théroutanne, d'une part, et les Mayeur et Eschevins de S^t Omer et Laurent le Doyen, d'autre part, sur ce que led. s^r de Conflans prétendait confiscation du fief de Cléty d'Amont, relevant de lad^{te} avouerie, par suite de ce que led. Le Doien avait été condamné au bannissement. Les M. et Esch. de S^t Omer soutenaient que la confiscation ne devait pas être accordée ici, comme frappant un bourgeois de S^t Omer, et cela par suite du privilège de non-confiscation.

(Arch. de Saint-Omer, 187. 6.)

Il résulte d'autres actes (ibid. 187, nos 8 et 11) que Jean de Cléty¹, sgr de Cléty, avait donné (en 1366) à Laurent Le Doyen, *alias* Le Dien, à cens et rente, pour huit ans, la dîme de Cléty d'Amont. et c'est cette dîme que prétendait confisquer l'avoué de Théroutanne, haut-justicier.

Pour éviter cette confiscation, il fut convenu que led. Le Doyen renoncerait à cette dîme au profit d'un Simon Lippens.

(Cf. J. de Pas. *Le Bourgeois de Saint-Omer*. Chapitre de la « Non-Confiscation ».)

CLÉTY D'AVAT

Mouvances et fiefs : Bergue (fief de), Plateau (fief), Plouy-lès-Remilly, Prévôté de Cléty, Resberghues, Verneult (fief), Willeman (fief sgr de), Willerval.

1. Ce doit être le même qui, dans un acte de 1366, est dit Jean d'Acquembronne.

CLINSPIN, CLESPIN

à Guémy. Cf. p. 171.

1725, 25 août. — ... Dame Marie-Remfroy-Simone Desprez, espouse de mess^{re} Joseph de Sesmaisons, chevalier, sgr de Lamonantière, cap^{ne} des vaisseaux du Roy, et Antoine-Ignace d'Oberholzer, esc., s^r de la Fontaine, Hon-drecoistre, cap^{ne} de dragons au rég^t d'Espinay, fils de lad^{te} dame, dem^t à Aire; vendent, moyennant 23 l. 10 s. au médiateur. et, pour deniers principaux, 700 l., à Pierre Huguet du Haillier, s^r de Brunnaubois, Cons^{er} du Roy, Grand Bailly de Tournehem, et De Fr^{se} Guillebert, son espouse, le fief sgrial de Clés-pin, se consistant en sept mesures ou environ de terres à lab. au village de Guémy, et en rentes foncières tant grains qu'argent et droits casuels..., tenu de Sa Maté à cause du château de Tournehem.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 19.)

CLITRE

(Fief de le) à Lumbres. Cf. pp. 172 et 883.

1664, 1^{er} février. — Jacques le Denin, laboureur, dem^t au Wal, paroisse d'Acquewin, et Catherine Le Brie, sa f^e..., moyennant 24 s. pour célébration de messes, 6 pistoles pour œuvrechef à lad^{te} Le Brie; une pistolle au coultier; 3 pistoles au vin du marché; et, pour deniers principaux, 526 florins monn. d'Artois, vendent à Géry Gouillart, huissier des privé et grand consaulx de Sa Majesté, et dam^{le} Jenne-Thérèse Le Petit, sa f^e, une pièce de huit mesures de terre à labœur, nomée fief de le Clitre, scituée au dismaige de Lumbres, about. vers soleil à Ant^{ne} Caron; d'amont au s^r de Samettes et Denis Chocquel....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 185.)

CLOCHETTE

(Fief de la) à Fasques.

1771, 24 janvier. — Geneviève Mordacq, fille majeure à marier, dem^t à Audincthun, en vertu de l'autorisation des officiers de la sgrie d'Audincthun, vend au s^r De Retz, dem^t à Kaisne, une pièce de onze mesures et demie de terre labourable au terroir de Fasque, tenans à Jean Degardin,... au chemin de Gournay, aux dem^{lles} Bournisien; et sept mesures de terre aud. terroir tenant au chemin de Gournay..., à la v^{ve} Ch^{les} de Cauchy..., tenue en coterie du fief Clochette apparten^t à la vendresse....

Plus loin.... à charge derentes fonssières à lad. vendresse à cause de son fief de la Clochette....

(Gros de Saint-Omer, Ventes, n^o 79.)

CLOY (la)

à.... (peut-être à Rebergues : cf. l'article suivant.)

1671, 20 juillet. — Contr. de mariage de Louis Boulart, soy qualifiant escuier, s^r de La Cloy, relict de dam^{le} Louise-Ant^{le} de Fromensen, dem^t à Sercques, assisté d'Eustace Everard, s^r du Windal, son beau-filz, d'une part...., et dam^{le} Adrienne Desmarest, vefve du s^r Omer de Hanon, dem^t à Vaudringhem.

Apports du mariant : « certaine place et censsé se consistant en 37 mesures ou environ de terre, tant manoir amazé de maison et aultres édifices que jardins et terres à labour, scituées à Fouquesolles, paroisse d'Audrehem. — Item, 1800 florins, à quoy ont esté appréciés ses mœubles, mesnaige, ustenchiles de labour et advestures croissantes sur terres au terroir dud. Sercques¹ et à l'environ...

(Gros de Saint-Omer. Contrats de mariage, n^o 3.)

CLOYE (La)

à Rebergues. Cf. p. 73.

1741, 23 juin. — Arrangement-licitation entre les parents de Jean Baude, s^r de la Cloy, vivant demeurant en cette ville, soit :

Liévin Baude, s^r de la Cloy, Doct^r Régent de la faculté de médecine de l'Université de Paris, y demeurant (de présent en cette ville), et Jeanne Poirier, son épouse ;

Dem^{lles} Marie-Anne et Anne-Thérèse Baude, et renonciation de leur frère Jean-François-Dominique Baude, à présent religieux profès en l'abbaye Notre-Dame de Licques..... (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 162.)

Dans le gros Terrier de la sgrie de Difques en Boisdinghem (Papiers de la Folie à la bibliothèque de St Omer), on trouve (p. 54, art. 18) : « Fond de la vallée de Rebergue. Art. 18 : 4 mesures en fief de la sgrie de la Cloye, *mouvante de la baronnie d'Henne en Artois.*

CLUD ou CLUS

à Blendecques. Cf. p. 174.

Cf. « A propos de la Chronique de Lambert d'Ardres » par Fr.-L. Ganshof (extr. des « Mélanges d'Histoire au Moyen-Age offerts à M. Ferdinand Lot ». Paris 1925. Il y est dit, p. 206 : « ... Le récit relatif aux seigneurs d'Ardres est placé par Lambert d'Ardres dans la bouche de Gautier

1. *Sercques* (sic), mais ne serait-ce pas aussi bien Surques ?

du Clud, compagnon d'Arnould, fils du comte Bauduin II de Guînes.... »

Et, en note : « *Walterus de Clusa* : Heller traduit par l'Ecluse, canton d'Arleux, arrondⁱ de Douai. Nous pensons qu'il s'agit du fief dit le Clud (c^{ne} de Blandecques). L'endroit est plus voisin d'Ardres et est appelé *Clus* en 1166, *Clusa* en 1200 : le *d* final est récent... Ce mot d'ailleurs signifie *Ecluse*. »

Personnellement, je crois même cette dernière identification hasardée. Il est en effet probable que le nom est tiré d'un lieu dit *le Clus* ou *l'Ecluse*, où il y avait une écluse. Mais, dans le pays des environs d'Ardres, sillonné par des canaux, n'y a-t-il pas eu un nombre relativement important d'écluses ? et n'y a-t-il pas eu aussi des lieux dits *Clus* ? Jusqu'à plus ample informé, il me paraît difficile d'apporter ici plus de précision.

COCOVE

à Recques. Cf. p. 174.

1619, 28 janvier. — Philippe de Créquy, s^r de Cocove, cité comme capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Wallonne sous le Prince de Ligne, Gouverneur d'Artois.

(Arch. de Saint-Omer. Corresp^{ce} du Magistrat. Liasse 1619, n^o 170.)

1656, 20 déc. — Vente par Guislain Brisset à Ant^{ne} de Créquy, viscomte du Vroillant, Houl (Houille), baron d'Erin, sgr du Mont-Bernachon, Recqz (Recques), Perdracq (quid ?), *Cocove* et de le Hollande, premier pair de la Conté de Guine, sgr de Teneur, Maisnil, etc .., et dame Anne-Marie de Croy, sa compagne, d'un fief seigneurial et noble tenement à Erin (auquel il n'est pas donné de nom).

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 74.)

1748, 29 mai. — Lamoral-Fr. de Genevières, chev., s^r de Cocove, et Marie-Catherine-Thérèse Verghelle, son épouse..., moyennant 50 messes au soulagement des âmes des fidèles trespasés ; 150 l. au médiateur ; 100 l. aux vins du marché ; et, pour prix principal, 34.000 l. monn. cour., vendent au s^r André Becquet, négociant en cette ville, toute la ferme, terre, seigneurie, appendances et dépendances de Cocove, située dans la paroisse de Recque et pays à l'environ ; les bois et sgrie de Moyecques aud. lieu..., arrérages des rentes foncières et droits casuels dus à cause desd. seigneuries de Cocove et Moyecques..., contenant lad. ferme et bois, deux cent cinquante mesures de terres ou environ... tenus tant du Roy à cause de son cheau de Tournehem ; du marquis de Colbert à cause de la Dame, son épouse, que du sieur de Bonte à cause de sa terre de Recque....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 351.)

COCQUAGNE

à Isbergues. Cf. pp. 175 et 884.

1548, 12 déc. — Pierre Prévost, esc., sr de Coquaine, intervient dans la nomination d'un curateur d'Antoine du Molin.

(Manusc. de Rebecque, n° 3. Minutes Notariales, pp. 282-283.)

1551. — Adrien de Noyelle, chlr, sr de Croix, Flers, tient du fief de la Lacque et d'Isbergue... un autre fief, nommé le fief de Coquaine, séant au terroir dud. Isbergue, consistant en rentes d'argent

(Ibid. Dénombrements, p. 242.)

1700. — Contr. de mariage de Marie-Thérèse-Joseph Lencquesaing, du 17 mars 1700, à Aire, avec Pierre de Poillou de Bonnevaux, éc., sr du Boulay, dans lequel Charles-Ignace-Joseph de Lencquesaing, frère de la mariée, est cité comme esc., sr de Cocquanne.

(Denis du Péage. *Généalogies Lilloises*, t. 3, p. 1004.)

1760, 22 mai. — Francis-Eugenne-Dominique, comte de Béthune et St Venant, visc^{te} de Lières, sgr de Penin, habitant en son château de Penin, vend à noble dem^{lle} Marie-Anne-Thérèse Le Sergeant, dame de La Planque, moyennant 17.000 livres monnoie courante, la dixme de Cocagne, scituée au village d'Isberghe, appartenante aud. sgr comte de Béthune, tenue en fief de Monsieur l'abbé de Lillers, ses frères et sœur, à cause de leur terre de Quernes.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 303.)

COCQUEL

Seigneurie à Blaringhem et Wardrecques.

1683, 7 mars. — Pièce de terre à labœur, scituée aud. Blare ghem, tenue de la sgrie du Hameau Cocquel....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 75.)

1700, 9 avril. — Adrien-Baltazar Petit, praticien, vend à m^{re} Jan-Jacques Petit, avocat au Conseil d'Artois, conseiller du Roy et lieutenant général au Bailliage de St-Omer, et Anne-Thérèse de Lannoy, sa compagne, tout un fief nommé le fief de Cocquel, situé au village de Blaringhem, à lui provenant de la succession de feu le sr Augustin Petit, son père, grand bailly et receveur général du seigr marquis de Lisbourg; lequel fief se comprend en plusieurs rentes fonsières et seigneuriales sur manoirs, terres et héritages gisans audit Cocquel, Pont Hausquin et pays allenviron : à cause duquel fief y at toute justice et sgrie viscontière et en dessous, excepté en la terre bannière en et dedans laquelle le sr de Blaringhem est sgr

fonssier, et celluy de Cocquel, s^r viscontier : et, en l'*allengage du Pont Hausquin*, il n'at aucune seigneurie, ains le sgr de Cohem est le s^r viscontier et le s^r de Blaringhem fonssier, dont, pour faire exploits, le s^r de Cohem preste sa Loy ; et, à cause duquel fief et sgrie du Cocquel y a bailly, et n'at nuls sergians et ledit s^r de Cohem preste ses hommes et eschevins au fait des exploits de justice, toutefois que ledit s^r de Cocquel le requiert à ses despens...
(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 6.)

1746, 5 mars. — ... Terre à Blaringhem-Artois, tenue en coterie de la sgrie du Hamel La Coquelle.

(Ibid. Ventes, n^o 131.)

1789, 14 oct. — Jean-Bapt^{le} Walleyns (signe Waleyns de Cocquel), salpêtrier dem^t à Paris ; d^{lle} Franc^{se}-Joseph-Théodore Vandenbrouck, son épouse ; M^r Jean-Bapt^{le} Personne, procureur es bailliage de S^t Omer, stipulant pour Henry-Joseph de Jouffray de la Cressonnière, ancien officier au régiment des Grenadiers Royaux de Picardie ; Eugène-Alex^{dre} de Jouffrey, majeur de droit, et d^{le} Marie-Joseph-Félicité de Jouffrey, majeure de droit, dem^t au château de Liévin : iceux Jouffrey de la Cressonnière, enfants et héritiers de feu *(sic)* dame Jeanne-Thérèse de Walleux de la Cressonnière, décédée veuve de Joseph de Jouffrey, ancien officier de cavalerie ; led. sieur Walleyns et lad^{le} feu^e dame de Jouffrey, héritiers paternels de feu Louis-Eugène Petit de Coquel, décédé conseiller du Roy et son procureur es ville et bailliage de S^t Omer..., conviennent qu'au sujet de la succession dud. feu M^e Petit, tous les biens dépendans de lad. succession situés à Blaringhem-Flandre, appartiendront pour moitié aux héritiers maternels dud. feu Petit, à l'exception de trois quartiers cinq verges de terre séans à Blaringhem-Flandre, au canton de Travault, tenu en coterie de la sgrie de Vrieghem.... listant d'orient à Michel Meulenare.... et de nord à la sgrie du Bardou....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 708.)

COCQUELANDE

à Audruicq. Cf. *Cocquelant*, p. 176.

1742, 24 février. — ... au terroir dud Audruicque, au Zut Boutilier, tenu en coterie de Cocquelande.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 78.)

1746, 28 déc. — ... Vente de terres au terroir d'Audruicq, au Zudt Boutilier, marais Coquelant, aboutant nort la terre dudit Séminaire, zud aux héritiers de feu Jean-Pierre de Meisere..., listant west à Ch.-Adrien Morage, et oest Londerecht ; tenues en coterie du Coqueland....

(Ibid. Ventes, n^o 239.)

1. il..., c'est-à-dire le sgr de Cocquel.

COCQUEMPOT

(Terrage de) à Herbelles.

1682, 23 déc. — ... Vente de terres tenues de la sgrie d'Herbelles.,. item six quartiers au bois Valon..., tenus du terrage de Cocquempot..., et, finalement, neuf quartiers tenus dud. terrage....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 9.)

COCQUEREL

à Assonval.

1726, 9 octobre. — Terre à Assonval, bailliage de St Omer..., mouvant cotièrement de la sgrie de Cocquerel...

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 19.)

COCQUET, COQUET

à Warneque (Merck-Saint-Liévin). Cf. p. 176.

1737, 16 nov. Pierre Razet, couvreur de paille au village d'Inghem, Anne-Martinne Fiolet, sa fe, vendent à Phil. Mamez, labour. à Avrout, trois quartiers de terre à labour sur les monts de Warneque, terroir dud. Avrout, listant à la voyette de la Motte, aux héritiers Jean-B^{te} Lagache.,., vers mer à Jacques-Ant^{ne} Lau, coterie de la sgrie du Cocquel.... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 333.)

1759, 2 juin. — André Soudan, laboureur à Lumbre, vend à Phil. Langlet, charron à Merck-St-Liévin, une demi mesure cituée au derrière du château de Verneque (Warneque)...., vers soleil, à Monsieur Dambrine; d'aval, aux héritiers Gabriel Boulart...., coterie de la sgrie Coqueux. (Ibid. Ventes, n° 337.)

COHEM

Cf. p. 177.

1543. — Sentence condamnant Antoine Massiet, esc., s^r de Cohem, à payer à l'église de St Pierre d'Aire une rente sur des terres au Hamel-Billet. Il y est fait mention que le sgr de Cohem à qui il avait acheté cette seigneurie était un s^r de Ranchicourt.

(Manusc. 3 de Rebecque, St Pierre d'Aire, p. 288.)

1545, 17 juin. — Déposition de témoins certifiant qu'à noble homme Ant^{ne} de Massiet, s^r de Cohem, appartient la terre et seigneurie de Cohem, par achat qu'il a fait, il y a douze ans, à feu le s^r de Ransicourt, moyennant 15000 florins de prix principal et 3000 fl. pour droits seigneuriaux. (Ibid. p. 293.)

1556. — Jehan de la Cornehuse et Marie (*alias* Henriette) Massiet sa f^e (mariés à Aire en 1553), dame de Cohem, vendent la terre de Cohem, dès avant février 1556, à Martin Grenet, esc., s^r de Hingettes.

(Manusc. n^o 2 de Rebecques, f^o 61 v^o.)

1616. — Madame Marguerite de Nedonchel, *dame de Cohem*, Merieu..., femme aud. feu seigneur (mess^{rs} Oudart de Lens, sgr de Blendecques, etc...), laquelle décéda de ce monde le 12 janvier 1616.

(Ancienne inscription en l'église Saint-Denis de S^t Omer. Epigraphie de S^t Omer, 2^e fasc. p. 193.)

Fief sur Cohem : Cf. Potois (les).

Prieuré de Cohem. Cf. p. 178 au bas.

Le prieuré de Cohem était prieuré bénédictin de l'abbaye de Molesmes, au diocèse de Laon. Les guerres l'avaient ruiné, ainsi que des procès et des difficultés d'ordre intérieur (auxquelles furent même mêlés des scandales).

1^o En 1556, une bulle du pape Pie V en décrète la collation à Antonio Fillebien, religieux de Ham.

2^o Le 31 juillet 1586, une bulle du pape Sixte V en décrète la dévolution au collège des Jésuites de S^t Omer.

3^o Une lettre de Blasceus, évêque de S^t Omer, du 2 avril 1604, commente la bulle donnée par Sixte-Quint sur la résignation du prieuré de Cohem par le dernier possesseur et la réunion qui en a été faite au dit collège.

Le pape savait quels avantages la religion pourrait tirer des collèges, et, pour les favoriser, il avait réservé à sa collation tous les bénéfices qui étaient ou deviendraient vacants, se proposant d'assurer, avec leurs revenus disponibles, l'existence et le bon fonctionnement de ces établissements d'instruction.

Le prieur de Cohem, Julien Jamat, ayant résigné le bénéfice, les Jésuites en sollicitèrent la concession, en raison des avantages que le pays et la religion recevraient de leur collège, sis près de la mer, sur la frontière de France et d'Angleterre, et appelé, par là, à recevoir nombre d'étrangers.

Le pape sécularisa donc le prieuré ; le collège en recut la propriété et les revenus ; et le service paroissial de l'église fut assuré par la nomination d'un vicaire perpétuel.

1627, 26 mars. — Vente au collège des PP. Jésuites (de S^t Omer) par Guill. Macquerel, labourier à Blaringhem-sur-Arthois et Marie Boudenot, sa femme, une plache amazée, jardin, pastures, vingt-huit mesures de terre à labour à le Carnoie aud. Blaringhem, tenue de la *seigneurie, jadis prioré de Cohen*, appartenante aud. collège....
(Gros de Saint-Omer. Ventés, n^o 24.)

COISELIN

à Eperlecques. Cf. pp. 179 et 883.

1739, 5 juillet. — Ch.-Frçois Deschamps, sr de l'Escade, eschev à son tour de la ville de St Omer, vend à Me Jacques Vallour la moitié des fiefs de L'Hoir d'Esperlecques, Northout-Oesthout, le Coeselin, et de Northout-Westrove. (V. le contexte de l'acte au mot *L'Hoir*.)

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 10.)

1767. — Le sr Deschamps de Pas et le sr Deschamps, son neveu, vendent par contrat du 19 mai 1767, les fiefs de L'Hoir, Northout-Ostoucq et Coiselin au sr Le Roy (Phil.-Henri Le Roy du Prey). (Ibid. n° 313.)

Cf. page 23 du Mémoire judiciaire indiqué à l'article *L'Hoir*.

COLINCOURT

à Saint-Martin-d'Ardinghem. Cf. p. 181.

1678, 21 avril. — Ant^{ne} Laurin, licent. es loix, escr, sr de Collencourt, comparaît comme témoin dans un acte de vente de « neuf mesures de fief nommées vulgairement les terres d'Arquingoult ».

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 7.)

1679, 14 juillet. — Vente par Théod. Eudigier à Ch. Bernard de Pépin et dam^{le} Louyse Eudigier, sa femme, de la part qui lui appartient dans la sgrie de La Fouacherie et Colencourt... allencontre d'Antoine Laurin, escuier, sr de Colencourt.

V. cette mention à l'article *Fouacherie*.

1777, 29 octobre. — Voir à l'article *Fouacherie*, le texte de la vente, en 1677, par Ant^{ne}-Joseph Gallet, sgr de Fouacherie, Collencourt, etc... au sr Thomas Fayolle, viv^t de ses biens au village de Longuenesse, de la terre et sgrie de la Fouacherie, etc....

... Item, la sgrie foncière née Collencourt, anciennement terre à clocher, située en lad^{le} campagne et paroisse de St Martin-d'Ardenghem, Avrout, Maisnil-Dohem, paroisse de Dohem, Audincthun, Reclinghem, Lillette..., tenue et relevante de la terre et sgrie de la Fouacherie, et, en arrière-fief des seigneurs évêques à cause de leur^d. seigneurie de St Martin-d'Hardinghem..., les deux seigneuries de la Fouacherie et Collencourt provenant d'échange fait avec le sr Martin-Alexandre Gottiniaux, etc....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 864.)

COLOMBIER

(Sgrie du) à Aire.

1779, 7 juin. — Phil.-Henry Le Roy, sgr du Prey, de L'Hoir d'Esperlecques, etc..., ancien conseiller au bailliage royal de St Omer, vend à Rémy-Alex. Huguet, cabaretier dem^t à Aire, une maison, cour et héritage à Aire, rue de St Omer près le pont du Rivage.... tenue en coterie de la seigneurie du Coulombier....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 168.)

COLOMBIER

(Preys du) à Audrehem.

1682, 21 nov. — Nicolas Cadart, bailly et laboureur à Sercques, Franc^{se} Comin, sa femme, vendent à Jean Comin, laboureur demeurant à Audrehem, et Claudinne du Sautoir, sa femme, terres à Audrehem...., item, une mesure de fief-prey séante es preys du Colombier, tenant à Martin Comin, list. vers soleil couchant à la rue Bersin. ., about. vers mer à la rivière... au Chastellet.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 145.)

COLOMBIER

à Bilques.

1634, 15 nov. — Frère Martin, *alias* frère Franchois du Chocquel, filz de feu George, religieux non profès de l'ordre de St Benoist de l'abbaye de St Adrien en la ville de Grandmont.... vend à Eustasse Marsilles, bourgeois dem^t à St Omer, et dam^{lle} Jacqueline Robins, sa femme, des terres au terroir de Bilques..., au Mildecque..., trois mesures, ung quartier ou environ gisantes au lieu nommé Le Coulombier..., fief arrenty listant d'aval au bocquet de la Motte..., vers soleil au jardin de Lattre..., listant au s^r Consellier Richebé....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 24)

COLWEDE

à Rodelinghem. Cf. pp. 181 et 885.

1572, 11 février. — Jehan Le Marchant, bourgeois dem^t en ceste ville et cité de St Omer, moiennant 34 sols au denier à Dieu; dix escus d'or en espèces pour d^{le} Antoinette du Castel, femme aud. Le Marchant; et, pour deniers principaulx, la somme de 1050 florins de 40 gros de Flandre.... vend à noble homme Jehan de Mannay, s^r de Camps, Bilques, Bellebè, Aix; et dam^{le} Marguerite de

Fiennes, sa compaigne, certain fief et sgrie nommée Collewede, quy se comprend et estend en ung mannoir non amasé et terres ahanables, séans à Rudelinghuen, tenu de la baronnie, terre et sgrie de Bavelinghem, à dix livres par. de rellief; avecq six livres par. que led. comparant a droict de prendre sur plusrs terres scituées au village de Louches..... (Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 26.)

1602, 4 mai. — Ch. de Mannay, esc., sr de Camps en Amiennois, Bellebest, Colluwede, etc..., dem^t au village de Cormont, pays de Boullenois. (Ibid. Vente n° 9.)

COMBREMONT

sur Louches. Cf p. 182.

1770, 15 octobre. — Vente par L.-Fr. Palfart, sr de la Rouge Cambre et de la Tourelle, d'une maison, à S^t Omer sur la Grande Place, à Ant^{ne}-Joseph de Roghes, éc., sr de Combremont, et Jean-L.-M. de Roghes de Combremont, son fils, l'un et l'autre demeurants en leur château du Vifstreque, paroisse de Louches.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 536.)

COMMINES

sur Mazinghem. Cf. p. 182.

1616, 15 janvier. — Dam^{le} Marie Bernard, dam^{le} de Garbecque, Comines, Mazinghem....

Elle épouse N. Le Febvre, et a pour fils Georges Le Febvre, sr de Villers, Blaesvelt.

(Man. de Rebecque III. Abbaye de Ham, p. 94.)

COMTÉ, CONTÉ

(Fief de la) à Blaringhem. Cf. pp. 883 et 886 et, précédemment, l'article *Berneville*.

1670, 23 juillet. — Vente par Philibert de Basselers à Michel-Alexis de Harchies de plusieurs fiefs..., sgrie de Distelin (d'Istelin)... Item le fief de la Conté, scitué à Blaringhem en Artois....

Cf. la transcription complète du texte au mot *Istelin*.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 60.)

1695, 14 juin. — Adrien de Widebien, esc., sr de la Comté, dem^t à Tilloy-lez-Mouflin, pour estaindre et rembourser certaines rentes montant ensemble à 6000 l., capitaux et arrérages échus, du consentement de son frère et héritier apparent, Alexandre-Fr. de Widebien, sr de Samisoire, vend à Baudwin Pecqueur, receveur des Estatiz d'Artois et eschev. de S^t Omer, un fief et noble tenement

nommé le fief de la Comté avecq rentes et droits affectés sur plusieurs parties de terres scituées au village de Blaringhem-Artois, comprises les terres ci-après : dix-sept mesures et demie de pastures et bois nommés les preys de Rond et autres terres .. au bois de l'Espaule,.. à la becque de la Canteraine.....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 266.)

COMTÉ

(Seigneurie de la) à Seningham.

1779, 29 août. — ... terre à Seningham. . coterie de la Comté de Seningham.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 2.)

1779, 11 décembre. — ... terre à Bayenghem-les-Seningham, située au paty Jeannette..., coterie de la sgrie de la Comté.

(Ibid. n° 713.)

1779, 19 décembre. — ... terre à Seningham, coterie de la sgrie de la Comté.

(Ibid. n° 137.)

COMTES

à Delettes. Cf. p. 184.

1526, 30 août. — Jehan le Ratte, esc., sr de Contes en partie, lieutenant de Monsr le Bailly de la ville et cité de Térouanne.

(Manuscrit de Rebecque III. Werps, p. 311.)

1600, 11 mars. — Claude Galiot, marchand à Delettes, et Guillaume Galiot, son frère, se faisant forts de Nicolas Galiot, leur frère, vendent à Jacques de Canteleu, sr de Contes, moyennant la somme de 175 flor. 10 s., le droit qu'ils ont en certain manoir amazé de maison, grange et estable, contenant cinq mesures dont revient à leur part, allencontre de Meurice Dubois, à cause de sa femme, et Franchois Roze, aussy à cause de sa femme,... six quartiers seize verghes et demie et peu plus; lesd. six quartiers amazés de maison, grange, estable, séant à Delettes, tenus dud. sr acheteur : le(s)quels solloit (solloient) *estre le chief lieu de la sgrie de Contes*, ayant par ci-devant esté arrenty..., vers mer au flégard, vers soleil à la rivière de la Lys.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 11.)

CONDETTE

(Fief de) à Bonningues-les-Ardres.

1721, 9 juillet. — Prairies à Boninghue..., debout vers soleil couchant au sieur de Condet.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 61.)

1722, 21 mars. — ... terre au terroir de Bonningue... tenue cotièrement de la sgrie de Condette.

(Ibid. n° 311.)

1751, 8 mai. — ... mesures de terre scituées aud. Héricat, list. d'orient au bois de Quetelart, d'occident à Ch. Boulanger..., mouvant cotièrement de la sgrie de Condette aud. Héricat.

(Ibid. n° 9.)

1769, 30 mars. — Dans un acte de cette date, il est parlé des seigneuries que les héritiers du feu sgr de Maulde de Condette possèdent à Bonningues.

(Cf. ibid. n° 230.)

1770, 27 janvier. — Terre au Trou perdu, terroir de Boningues, about. du levant à la rue de Valgas qui conduit à Boningues, mouvant en « coterie » de la sgrie de Condette.

(Ibid. n° 84.)

1777, 18 juin. — ... terre au terroir de Boningues, au lieu nommé le Calippe..., coterie de la seigneurie de Condette.

(Ibid. n° 453.)

CONSTANTINOPLE

(Fief) à Aire, p. 185.

1670, 23 juillet. — Vente par Philibert de Basselers à Michel-Alexis de Harchies de plusieurs fiefs..., sgrie de Distelin (d'Istelin)... Item, le fief de la Comté, scitué à Blaringhem... Item, ung autre fief nommé *Constantinople*, scitué lez la ville d'Aire.....

(Cf. transcription plus étendue au mot *Istelin*.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 60.)

COPIGNY

1681, 13 sept. — Contr. de mariage de Pierre Jobart, recepveur, dem^t en cette ville, vefvier en dernières nopces de dem^{lle} Marie-Marg^{te} du Hautoy, adsisté de..., d'une part; dam^{lle} Anne-Marie Gourdin, fille à marier du s^r Fredericque et de deff^{le} Marie Lagurart, adsistée de Mre L. de la barre, cherurgien de son art, son frère utérin, et de François-Charles de Henrart, s^r de Copigny, aussy son bon ami et bienvœullant, d'autre.....

(Gros de Saint-Omer. Mariages, n° 135.)

On a vu, à la page 143, un fief *Càmpigny* (*alias Coupigny*) sur Tatinghem, qui fut acheté par les PP. Jésuites au 17^e siècle. Il semble peu probable qu'il doive être identifié avec celui-ci, dont aucun élément de l'acte n'indique d'ailleurs la situation.

COQUERAUMONT

(Ferme de) à Coupelle-Vielle.

1714, 10 nov. — Ant.-Louis Dugardin, esc., sr Des-
valo, ancien lieut^e de prévost de la ville de Valenciennes;
Pierre Julien, aussy escuyer, cy-devant capitaine au régi-
ment de l'Ille de France; dem^{le} Jenne-Angélicque Dugar-
din, son épouse; d^{lle} Marie-Agnèsse Dugardin et noble
h^e Léonar de la Manie, sgr de la Rabacquièrre, et de Anne-
Joseph Dugardin, son espouse, dem^e à Tulin en Dophi-
nez..., iceux enf^s et héritiers de feu mess^{re} Ignace Dugar-
din, viv^t chevalier et ancien prévost de Valenciennes,
vendent, moyennant 2000 l. à Pierre-Fr. Martiny, grand
bailly des ville et bailliage de Lillers... deux tiers dans
une ferme nommée du Cocriamont au terroir de Cou-
pelle-Vielle. (Gros de Saint-Omer, Vente n° 484.)

Il y a toutefois lieu de remarquer que rien, dans cette
citation, n'indique si ce bien est de nature féodale.

CORBIE

(Seigneurie de) sur Lambres.

1608, 4 janvier. — Terre à Lambres, tenue du sgr de
Stadden à cause de sa sgrie de Corbie qu'il a aud. village
de Lambres. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 70.)

COREELLE

(Seigneurie du) à Febvin.

1768, 24 déc. — Vente d'une demi-mesure, un demi-
quartier au terroir de Palfart, paroisse de Fevin .., tenue
en coterie de la seigneurie du Coreelle appartenante à
Messieurs de Clairmarais.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 597.)

CORMETTES

Cf. p. 187.

Correction à apporter au dernier alinéa de la page 187 :
A la 3^e ligne de cet alinéa, au lieu de « du chef de

d^{lle} Adrienne de Sains, sa femme.... »,

lire : « du chef de d^{lle} Adrienne de Sarcus, sa femme.... »

1520. — On trouve vers cette époque d'abord François
d'Eule, ensuite Guill. d'Averhout.

Or ce Guillaume d'Averhout, qui épousa Ysabeau de
Berghes, était fils d'Antoine d'Averhout et de Jeanne
d'Esne (Eule, Elnes). C'est donc du chef de sa mère qu'il
devint seigneur de Cormettes.

Il laissa trois enfants : a) Aléaume, s^r de la Lobbe ; b) Jean, prieur de Charmy et S^{te} Croix en 1520 ; c) François, sgr de Cormettes, capit^{ne} de Chevaux légers, qui épousa Marg^{te} de Mailly, veuve de Jean de Basset, sgr de Normanville, et fille de Jean de Mailly, sgr d'Aucy et d'Antoinette de Mouy : d'où François d'Averhoul, 2^e du nom, sgr de Cormettes, qui épousa Anne de Mailly, veuve de Georges le Picart, s^r de Radeval, et fille de Jean de Mailly, s^r de Rumesnil, gouvern^r de Doullens et de Jeanne de Casenove, d'où a) Philippe d'Averhout, décédé sans postérité et b) François d'Averhout, 3^e du nom, sgr de Cormettes, qui ép. Olive de Longuejoie : d'où Claude d'Averhout, s^r de Mont Aymé, qui, de d^e Elisabeth de Campulley, eut Nicolas, et Louis d'Averhout, sgr de Mont Aymé.

(Cf. Généalogie d'Avrout. Biblioth. Nationale. Pièces originales 153.)

Donc, dans cette descendance, ce François, 3^e du nom, est le dernier sgr de Cormettes, puis la seigneurie passa à des collatéraux.

1768, 5 mai. — Haut et puissant sgr Maximilien-Léopold-Joseph, prince de Rubempré et d'Everbergh, grand-veneur du pays et duché de Brabant, par son procureur, Bouret, notaire à S^t Omer, vend à Anselme d'Iholdy, écuyer dem^t à Lille en Flandre, *tant pour lui que pour son command*, le fief, terre et sgrie de Cormette, tenus et mouvants de Sa Maj^{te} à cause de son château de Tournehem : consistant dans un village à clocher, avec toute justice haute, moyenne et basse, en terres labourables et rietz composant le domaine de lad. terre et sgrie, cens, rentes, droits, etc.... (suivent 40 articles (14 pages), détaillant les mesures de terres y comprises...) : le tout procédant aud. seigneur prince de Rubempré de la succession de haute et puissante dame Louise-Brigitte, princesse de Rubempré, sa mère, et à luy échu par partage entre lui et dame Sabine Marie-Joseph, née princesse de Rubempré, présentement comtesse de Salm, sa sœur, passé à Bruxelles le 27 avril 1748.

Prix : 2820 livres pour décharge de messes, denier à Dieu et vin. *Prix principal* : 28200 livres monn. courante. Le 7 septembre 1768, Anselme d'Iholdy susd. déclare devant notaires qu'il « nomme par ces présentes pour son command de lad^e acquisition la personne de demoiselle Claire-Aimée-Françoise de Surmont, dame de Fremeaux, etc..., fille libre de condition dem^t à Lille qui accepte, par son procureur Domin.-Augustin Tresca, bourgeois, négociant, ancien échevin de cette ville de Lille...

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 618.)

1775, 8 juillet. — Manoir à Cormettes, tenu en colerie de M. d'Hyoldye (*sic*), sgr de Cormette. (Ibid. n^o 631.)

Il s'agit ici du s^r Anselme d'Iholdy, ancien lieutenant-colonel au service de l'Empereur d'Autriche, époux de Claire-Aimée-Françoise de Surmont.

1776, 17 avril. — Dem^{lle} Claire-Aimée-Françoise de Surmont, dame de Fremeaux et autres lieux, vend à Simon-Joseph Lachery, notaire royal à Lille, tant pour lui que pour son command qu'il déclarera, la terre à clocher de Cormettes, le château, les jardins, le domaine de lad. terre en 242 mesures, un quartier, neuf verges..., le tout mouvant en fief de Sa Maj^{te} à cause du château de Tournehem.

Suit la déclaration des parties de terre composant le domaine, provenant à lad. d^{lle} de Surmont de Fremeaux, par acquisition qu'elle en a faite tant du prince de Rubempré que de divers particuliers.

Prix : 8000 l. de prix principal.

(Ibid. n^o 367.)

CORNAILLE

(Fief) à Nielles-les-Thérouanne. Cf. p. 188.

1663, 16 mars. — ... trois pièces près des faubourgs à Thérouanne... : la troisième contenant trois quartiers séans à le Potterie, tenus de la sgrie d'Alloingne..., list. à Jan Martin..., d'amont au fief Cornaille.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 243.)

1693, 5 mai. — ... terre au faubourg hault de Thérouanne, au val Croison..., à la Potterie, tenue de la sgrie d'Alloigne (*lisez* seigneurie du s^d d'Assignies, sgr d'Alloigne, avoué de Thérouanne)..., listant vers mer à M^{re} Pierre du Four, bailly dud. lieu ; d'amont au *fief à Cornaille*....

(Ibid. Ventes, n^o 259.)

1767, 12 octobre. — ... terre au terroir de Nielle, about. vers midy au fief Cornail...

(Ibid. Ventes, n^o 587.)

CORNEHOTTE

(Sgrie de), à Fasques. Cf. p. 189.

1753, 9 février. — Jean-Ch. Gruel, viv^t de ses biens, dem^t au hameau de Fasques, paroisse de Werchocque, mary et bail de Marie-Antoinette Pintet, vend moyennant huit messes pour soulagement des âmes des fidèles trépassés ;

17 l. 5 s. au vin du marché ;

et, pour deniers principaux, 1150 livres Artois, à François Jean Gruel, tanneur dem^t aud. Fasque, les fiefs seigneuriaux de Fasque, Crèveœur et Cornehotte, tenus de Mon-

sieur de Pugeol ; le fief de Renty du marquisat de Renty ; et le Mont Guislain du sr Ricquebourg.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 206.)

1760. — M. de Pujolle possède la sgrie de Cornehotte.
(Archives départementales. Registre des Vingtièmes de Fasques.)

CORNEHOTTE

(Sgrie de), à Tachincourt et Verchocq. Cf. pp. 189 et 887.

Est-ce la même que la précédente ? Cela est probable, car il est à remarquer que dans la mention ci-dessus de 1753, il est dit. « ... au hameau de Fasques, paroisse de Werchocque... »

1730, 17 juillet. — Jean Bapt^e-Louis de Belledame, ancien maréchal des logis des Chevaux Légers de la Garde du Roy, sgr d'Ingreville et de Cornehotte, dem^t à Montreuil-sur-Mer, à présent au hameau de Tacaincourt, paroisse de Verchocq, vend à Charles-Dominique de l'Estendart et Marie-Thérèse de Cröser, son épouse, la terre et seigneurie dud. Cornehotte, scituée aud. Tacaincourt, en laquelle il y a haute, moyenne et basse justice avec plusieurs terres féodales et cottières mouvantes d'icelle.... finalement certain fief nommé de fief des Forières (v. ce mot).

Prix : 3500 livres Artois.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 13.)

CORNET

à Hocquinghem.

C'est le fief attaché au gros des 143 mesures 75 verges, dont le fief Cornet ou de Fienne (Cf. ci-après) est le quint. Il relevait du sgr de Licques.

1625, 23 octobre. — Aven au sgr de Licques par Gabriel de la Follie, éc., sr du Paillart, pour un fief nommé le Cornet, à Hocquinghem.

« *Modo* : Ch. Banquart, à cause de Marie-Jeanne Roussel, sa fe, hère de Jean-Louis, Pierre et Jean-François, ses oncles, aussi héritiers de Jeanne-Louise-Suzanne Quéval, leur tante, décédée vesve d'Antoine Teillier, fille d'Antoine, qui était fils d'Antoine Quéval du Pré et héritier d'Antoinette de la Follye, sa mère, fille de Jean de la Follye, acquéreur de Gilles Becquet, qui étoit au droit de Melchior-Domin. qui représentoit Boidin le Braure, à

cause de Blanche Deleplace, sa femme, fille de Thomas Deleplace. »

(Gros Terrier de Disques en Rebergues (papiers de la Folie), p. 357.)

CORNET ou de FIENNE

(Fief du), à Rebergues. Cf. p. 189.

1483. — Les articles 3 à 13 de l'aveu de 1483 de la seigneurie de Disque en Boisdingham, par Pierre de Sempy (Cf. l'article Disque en Boisdingham) dénombrent un total de 28 mesures, 75 verges... de mouvances roturières composant le fief nommé du Cornet ou de Fienne, quint de 143 mesures 75 verges de mouvances tant féodales que roturières tenues immédiatement de la seigneurie de Disque en Rebergue.

(Cf. le Terrier de la seigneurie de Disques en Boisdingham, art. 3 et sv.)

1520. — Jacques de Disquemus, esc., sr de Montbrun, suffisamment fondé par lettres des francs-hommes de la terre et baronnie d'Allembon, cède à Nicolas de la Folie le fief ci-dessus. (Ibid. p. 333.)

Détail des dévolutions jusqu'à la seconde moitié du dix-huitième siècle. — Ce fief appartient aux enfans et héritiers du sr Jean-B^{te}-Claude-Omer de Poucque, éc., sgr d'Herbichem, dem^t au cheau du Rougefert, paroisse de Rebergue, fils de Claude-François-Marie, éc., sr d'Herbichem, conseiller du Roi en sa Cour de Monnayé à Paris, cessionner (cessionnaire) d'Henri, son frère aîné; iceux, enfans d'Henri de Poucque, sr d'Odélan, acquéreur en 1713 de Charles Delafolloye, éc., sgr du Paillart et autres lieux, lequel représentoit Gabriel Delafolloye, sgr du Paillart, fils de Jean Delafolloye, aussi éc., sgr du Paillart, cap^{ne} et baillif de la ville de Desurene en 1582, icelui fils de Job qui étoit fils de Nicolas Delefolloye, éc., sgr du Paillart et de Jehenne, ses père et mère, qui étoient acquéreurs du fief par acte passé en la justice de la baronnie d'Allembon, le 5 févr. 1520, pour 4 liv. par. de rente seulement, de Jacques de Disquemus, éc., sgr de Montbrun, provenant aud. Jacques par acquisition qu'il en a fait pour 4 l. par. de rente, de Jacques de Fiennes, éc., sgr de St Martin en Louche, qu'on croit être fils de Walleran de Fiennes qui auroit épousé la sœur puînée de Jehenne Delemotte, épouse de Mahieu de le Houppelande, et aussi fille de Waurmois Delemote, sgr de Disque en Rebergue.

(Ibid. p. 539.)

CORNHUSE (La)

1786, 15 déc. — ... Messire Lamoral de Draeck, éc..., sgr d'Ablain, La Cornhuse, etc....

(Cf. le contexte de l'acte à l'article *Mastine* (la).

Quel est ce fief de La Cornhuse? Est-ce celui de la page 190?

CORNUCAMP

à Lumbres. Cf. *Colnucant*, p. 181.

1706, 8 juillet. — ... Terre à Lumbres, tenue foncièrement de la sgrie de Cornucamp....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 114.)

1737, 28 mai. — ... terres à Lumbres mouvant cotièrement du fief de Cornuquant appartenant au sieur Desgardin.

(Ibid. n° 234.)

1772, 8 janvier. — Les consors Desgardins et Zunequin vendent à Pierre Sandelin, vic^e de Fruges, baron d'Elnes... 1^o) la terre et sgrie de Wachin....; 2^o) la terre et sgrie d'Halnesart s'étendant au village de Setques foncière et vicomtière, mouvant en fief de la seigneurie de Lumbres; 3^o) la seigneurie foncière et vicomtière de Cornucamp s'étendant au village de Lumbres, mouvante en fief de la seigneurie de Tincque....

(V. analyse plus complète de l'acte au mot *Wachin*.)

(Ibid. n° 234.)

COSTEDE

sur *Serques* (et non *Surques*, comme il a été imprimé par erreur, p. 191).

1190. — Cession et abandon par Gotier de Formeselle de 6 s. 8 d. que l'abbaye de Licques lui doit pour la seigneurie qu'elle avait dans la sienne à Serques. Il la décharge de toutes prétentions à perpétuité, lui donnant en outre une razière de blé de rente qui lui était due par Gotier Chay....

(Inventre des Archives de l'Abbaye de Licques
(manuscrit Biblioth. de Calais 1776, fo 22 ro.)

COTTEHEM

sur Guémy et Tournehem. Cf. p. 191.

1652, 9 sept. — Noble sr Marcq de Mamez, sr de Nielles, Cléty, Ledinghem, moyennant 7 sols au denier à Dieu; au vin du marché, 3 flor.; pour deniers principaux, 120 florins; du consentement de Guislain de Mamez, esc.,

son frère et héritier apparant vend à J.-B^{le} Van Merstraeten, receveur des domaines de Sa Maté au domaine de St Omer, un fief et noble tenement nommé Cottehen, se consistant en cinq livres quatre sols par. de rentes foncières à prendre sur seize mesures d'héritages près la cense d'Escambre, tenu de Sa Maté à cause du cheau de Tournehem. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 149.)

COTTEN

à Ecques et Mussen. Cf. p. 192.

1640, 2 janvier. — (le second jour de l'an xvi^e quarante)... terroir de Bilcque... 14 verghes de terres à labeur, tenues dud. s^r de Mussem, à cause de son fief de Cotte.... (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 96.)

Les Gilleman étaient alors sgrs de Mussem : Gilles de Gilleman comparait le 25 avril 1633 dans un transport, comme sgr de Mussem.

(Gros de Saint-Omer. Transports, n^o 10.)

COUDRÉE (la)

à Menique-Northécourt. Cf. p. 194.

1714, 28 octobre. — Gilles-François de Lières, baron de Berneville, sgr d'Isbergues, vend, moyennant 30 messes de *requiem*; 23 l. 2 s. 6 d. aux domestiques; 11600 l. de deniers principaux; à Jean-Bapt^{le}-Dominique Rogier, sieur d'Oudanville, avocat en Parlement, grand-père et tuteur des enfants mineurs de Marie-Louis Rogier, qu'elle a eus avecq Jean-Jacques-François de Lencquesaing, esc., s^r de la Prey, ancien mayeur d'Aire, toute une place, terres, fief et seigneurie, nommée la Coudrée, séante lez Nort-Bocourt, consistant en 130 à 140 mesures de terres amazees..., lesquelles terres sont tenues, soit en coterie du s^r de Northécourt, soit, en fief, du Roi, cheau de St Omer. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 174.)

COULOMBY

à Pesqueurs près Aire. Cf. pp. 195 et 888.

1515, 18 juillet. — Jean de Chastelet, éc., sgr dud. lieu, de Coulomby, et de Frefay, vend à Louys du Biez..., le fief d'Allequinnes....

(Man. de Rebecque III. Werps, p. 251.)

1626, 15 sept. — Le Révd Père Ant^{ne} de Therres, religieux de la Cie de Jésus, ayant donné, par don d'entre vifs, aux religieux de lad^{te} Cie à Douai, plusieurs fiefs à luy appartenans, par contract passé à Douay, le 20 aout 1624,

la saisine de l'un d'iceux, tenu du Roy, à cause du cheau d'Aire, est donnée aud. Collège, après avoir apparu du consentement de dame Marie de Thorres, vefve de feu Messre Ch^{les} de St Venant, sœur et hér^{re} apparente du Rév^d Père Anthoine, donateur.

(Manuscr. de Rebecque III. Werps, p. 257.)

Il s'agit de la seigneurie de Coulomby-les-Aire.

COULOMBY

près Lumbres.

Cf. les fiefs Bournonville, Camberny, Chatel, Hambres, Hétru, Huberderie, Motte, Nort-Chocquel, Pasquette, Placo, Ruelle.

COULOMBY

près Saint-Omer. Cf. p. 498.

XV^e s. — Jean Grenet, s^r de Colomby, allié à Claire de La Bussière.

(Cf. Rosny (de), du Hays, à Grenet. Cf. *Epigraphie de Saint-Omer*, p. 526, en note.)

COULOMBY

à Sainte-Mariekerque. Cf. p. 497.

1669, 24 avril. — Jehan de Cléty, dem^t à Seningham, pour s'acquitter envers François Schotté, receveur de la Bourse commune des Pauvres de St-Omer, de la somme de 560 florins, outre douze sols de deniers à Dieu pour célébration de deux messes; trente florins aux vins..., lui vend un fief et noble tenement nommé le fief et seigneurie de Coulomby, tenu et mouvant des abbé et religieux de St-Bertin à cause de leur seigneurie de Monequebœur, se consistant en huit mesures de terre en la paroisse de St-Omer-Eglise, parmi lesquelles y at une motte environnée d'eauwe, tenant nord le fief et terre des héritiers de Jean Hovenaghe.... (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 121.)

1684, 23 déc. — Le s^r André-Joseph Scotté, joesne homme à marier émancipé, dem^t en cette ville, vend à Pierre Vidor, marchand dem^t en icelle et Anne Labarre, sa femme, moyennant, pour messes et deniers à Dieu et vins, 83 l. 15 s.; pour deniers principaux 1125 l. monn. courant; certain fief seigneurial contenant huit mesures, nommé le fief de Coulomby, scitué au terroir de St-Omer-Capelle, pays de Langle, en une pièche, y comprise une motte, à usage de pasture, listante oest et west le Crois-

gracht; oest, les héritiers Amand Roussel, et dam^{le}... Bruiant, fille de Nicolas-François; zud les hoirs de Jacques Godrier, et nord le fief de Michiel Douve (?)

(Ibid. Ventes, n^o 110.)

1759, 9 juin. — Maximilien-Fr^{çois} Dewèvre, marchand en cette ville, et Marie-Anne-Louise Lejosne, vendent à Ant^{ne} Joseph-Bertin Delehaye, négociant à S^t Omer, pour luy ou son command à déclarer (*en marge* : déclaration pour command de Simon Joseph Marcotte, Conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts à S^t Omer, datée du 3 février 1761) un fief et noble tenement, nommé le fief et seigneurie de Colomby, situé es paroisse de Saint-Omer-Capelle et à l'environ, succédé aud. s^r Maximilien-Fr. Dewèvre par le trespas du sieur André-Joseph Schotté, son oncle, viv^t rentier en cette ville qui l'avoit succédé des défunts Fr^{çois} Schotté et dam^{le} Marie-Ant^{te} Loman, ses père et mère, qui précédament (*sic*) l'avoient acquis d'un Jean de Cléty, héritier féodal de feu le s^{ier} Louis de Kercout (*sic*)¹, viv^t sgr de Colomby, frère et héritier de François, et, iceluy, petit-fils et héritier maternel de Louis de Colomby, éc. et sgr dud. fief et sgrie de Colomby, tenu et relevant en fief de MM. les abbé et religieux de S^t Bertin à S^t Omer, à cause de leur terre et sgrie de Monnequebœur aud. pays de Langle..., led. fief et sgrie consistant en huit mesures de terre, faisant le chef-lieu de lad. sgrie, sur partie desquelles huit mesures il y a une motte, et, cy-devant, un château entouré d'eaux, que l'on nomme la Tour de Colomby, en lad. paroisse de S^t Omer-Capelle, extendante oest et west le Croygracht, oest les ayans causes de Anne Rousselle; zud aux terres acquises de Jean Flavigny par les enfans de feu mess^{re} Herman de Henisdal, viv^t baron de Fumal...

Item, plusieurs droits sgriaux, casuels, reconnaissances et devoirs de vassalitez dus par divers tenanciers, suivant rapport servi par le vendeur aux religieux de S^t Bertin, le 14 novbre 1741.

Prix : 48 l. de deniers à Dieu et vins;

10 l. d'honoraires de vingt messes;

et, pour prix principal, 4500 l.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 44.)

1764, 21 déc. — Ant^{ne} Tresca, Conseiller Vétéran de la Chambre de Commerce et Commissaire du port et havre de la ville de Dunkerque, procureur du s^r Simon-Joseph Marcotte, ancien Conseiller du Roy, maître-particulier des Eaux et Forêts de la forest de Rihoult, et autres, présentement à Paris en la maison de Saint-Charles de MM^{rs} de la Doctrine chrétienne, sise rue des Fossés St-Victor, paroisse de S^t Nicolas du Chardonnet, vend à

1. Ne serait-ce pas Kercove ?

dem^{lle} Marie-Théodore Marcotte, sœur germaine dud. Marcotte dem^t en c. v. de S^t Omer.

8^o Item, tout un fief et noble tenement, nommé le fief et seigneurie de Colomby, se consistant, en premier lieu, en huit mesures ou environ de terre à labour sur lesquelles il y a une motte, et, par cy-devant, un château entouré d'eaux que l'on nomme la *Tour de Colomby*, situé en la paroisse de S^t Omer-Eglise, pays de Langle, s'étendant oest et west le Croygracht..., pour raison duquel fief et seigneurie de Colomby il y a plusieurs hommes de fief qui tiennent fief de lui, dont les noms, qualités, etc... sont déclarez et énoncez au rapport et dénombrement servi par Maximilien-François De Weyre, vivant marchand en cette ville, cy devant propriétaire et sgr dud. Coulomby, aux sgrs abbé et religieux du Couvent de l'abbé (sic pour abbaye) de S^t Bertin, comme sgrs suserins à cause de leur terre et sgrie de Menquebeure oudit pays de Langle le 20 juin 1742; et procédant aud. s^r Marcotte de l'acquisition qu'il en a fait du s^r De Weyre le 9 juin 1759.....

9^o Item..... la moitié qui appartient aud. s^r Simon-Joseph Marcotte par indivis, à l'encontre de la dem^{lle} Marie-Théodore Marcotte, sa sœur, dans les fief, terres et sgrie de *L'Espinoy*, avec le domaine, consistant en fief, sgrie foncière et vicomtière, contenant, le domaine, 58 mesures 31 verges ou environ de terre et neuf pièces, avec toutes les autres terres, tant fiefs que rotures tenus et mouvans de différents seigneurs : le tout plus particulièrement déclarez par le contrat d'acquisition que lesd. en ont faite de messire Joseph-Hypolite-Alexandre de Fléchin, marquis de Wamin, dem^t en son château de Wamin, le 23 mai 1758.....

Prix de cette vente : 33400 l. de France, dont

3000 pour l'article 8;

12000 pour l'article 9.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 465.)

COULONFONTAINE

(Sgrie de), à Merck-Saint-Liévin.

1568, 24 juillet. — Vente d'un fief tenu de la Motte-Warnecque, à Noël de Cocquempot et d^{lle} Yzabeau d'Orléans, au hameau de Forestel, terroir et paroiche de Mercques, terres et chef-lieu amasé de maison et autres bâtimens, contenant 13 mesures 85 verges d'héritages au flegart et plaiche dud. lieu de Forestel... Item, 26 mesures... tant bois que terres aud. lieu, tenues de la Chapellerie..., d'amont au chemin qui maisne de Coulonfontaine au Maisnelliet, aboutant vers mer à la terre et sgrie dud. Coulonfontaine. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 19.)

COUPE (la)

à.....

1681, 27 sept. — Vente par Pierre Lamin, maître chirurgien à St Omer, à Philippes-Alexandre Prévost, josne homme à marier, s^r de la Coupe, demeurant en lad^{ie} ville, d'une maison et héritage faisant le coing de la rue du Fillé, tenante d'un costé à la maison nomée la Loge, appartenant aux vefve et héritiers de Pierre Pruvost....

(Gros de Saint-Omer. Ventes et rentes, n^o 9.)

COUPELLE-NEUVE

sur les confins du Bailliage de Saint-Omer, qui avait dans sa dépendance certains fiefs en ce lieu.

1760. — M. le Comte d'Egmont, sgr dud. hamaux (*sic*) possède la sgrie dud. lieu, consistant en censives du revenu de 500 livres, et 100 livres de droit seigneuriaux. M. de Ludy possède dans led. hamaux une petite seigneurie consistant en censives du revenu de 18 livres, et 40 sols de droits seigneuriaux.

(Arch. du P.-de-C. 20^{es} de Coupelle-Neuve.)

Cf. les fiefs : *Camps (les), Goscon, Parendivy.*

COUPELLE-VIELLE

Cf. pp. 498 et 889.

S. D. 15^e siècle. — Compte du revenu des terres et seigneuries de Fruges, Hézecques, Lisbourg, Coupelle, Wandonne, Radinghem, Verchocq, confisquées par droit de guerre comme appartenant à Monsgr Ant^{ne} Dubois, évêque de Béziers. (Arch. du Pas-de-Calais. B. 708.)

1507. — Charles de Crouy (Croy), comte de Porcian. (Bouthors. Coutumes du Bailliage d'Amiens, II, p. 704.)

Cf. les fiefs : *Averdoin (d'), Cazier, Coqueraumont (ferme de), Cour-le-Comte, Esdignoeul, Gressier, Hailly (le), Prévoté, Roitelex. Saint-Thomas.*

COUPPE (la)

à Seningham. Cf. *Couppes*, p. 201.

1691, 27 juillet. — Vente, par Marie-Jossine de Cantelieu, douairière de Ch.-Mich. de Harchis, esc., s^r du Pery.... et aussi niépce et héritière universelle de François de Vaux, viv^t esc. s^r des Moucroux, Rabodrigues, la Coupe... à Adrien Roels, argentier de la ville de St Omer,

de manoir et seigneuries (voir le libellé de l'acte au mot *Moucroux*) dont... item aultre fief nommé la seigneurie de la *Coupe*, se consistante aussi es rentes fonssières, reliefs et droix, s'extendante es terroirs de Seningham, Watterdal et pays allenviron

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 138.)

1738, 6 janvier. — . . terre au Longue Trinqu sur les Monts, terroir de Seningham, coterie de la sgrie de la Coupe, aud^t Seningham, appartenante à M. Darrets...

(Ibid. Ventes, n° 42.)

1770, 19 février. — Vente de terre au dessus de l'église de Seningham, tenue en coterie de la sgrie de la Coupe appartenant à M. Gaillart.

(Ibid. Ventes, n° 767.)

1772. — Terre au terroir de Seningham à usage de bois-taillis, tenant d'amont au bois du s^r Bârt; vers midy, au bois appartenant aux héritiers de Gilles Hauteœur; vers mer, au s^r Descamps..., tenue en coterie du s^r Gaillart de Blairville, à cause de sa seigneurie de la Coupe.

(Ibid. Ventes, nos 1057 et 1059.)

COUPPE (la)

à Wisques et Longuenesse. Cf. p. 200.

1601, 21 août. — Vente à Jehan Liot d'une terre en la vallée de le Coupe, terroir de Longuenesse, about. zud au chemin allant des Bruhières à lad^e Coupe..., nort à Mess^s de S^t Bertin : à charge de deux bighets d'avesne de la mesure, deubz à la seigneurie du fief de le Coupe, dont la terre est tenue.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 108.)

COUPPE (la)

à Wizernes.

1619, 3 juillet. — Charles de Cytey, esc., s^r de Moufflers; dam^{le} Marg^{le} du Bultel, sa femme, dem^t en ceste ville de S^t Omer, vendent, moyennant 50 florins monnaie Artois, à Pierre Le Caron, dem^t au Lart-lez ceste ville, certain fief nommé le fief de le Coupe, séant au village de Wizernes, se consistant en avoine quy se cœulle sur pluseurs particuliers, tant aud^t Wizernes qu'ailleurs, succédé et escheu à lad^e dam^{le} par le trespas de feu Jacques, son père, et à elle donné par le testament dud^t feu, qu'il avoit acquis de feu sire Claude Andrieu et Christophe de le Nef... (Vente conclue du consentement de Jacques du Bultel, licenc. es droitz, s^r de Campaignes, frère aîné et héritier apparant d'icelle dam^{le} venderesse.)

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 39.)

1624, 13 juillet. — Jacques Bernart, caron dem^t à Tatinghem, vend à Anthoine Darras, sergent de Wisques, terre au camp de Wiserne, au lieu nommé la Verdevoye, du hayon listant vers mer à Pierre Merlan... *tenue de Mons^r de St Bertin* à cause de son fief de La Coupe.....

(Ibid. Ventes, n^o 90.)

1626, mai. — Jacques de Couvelar, esc., s^r de Tornes, vend à Robert de Lens, chr, s^r de Blendecques, etc... 1^o) une terre à Tatinghem.... 2^o) deux fiefs scituez à Wiserne : a) le premier comprenant une terre about. à la Verdevoye ; b) le second comprenant deux mesures de terre à labour aud. Wiserne, au lieu né le Coupe, list. à MM. de St Bertin..., à M^{me} de Havrech..., à Pierre de Saint-Martin..., about. à la placette des quatre Cornetz, lesd. deux fiefz aussy tenus desd. s^{rs} de St Bertin.

(Ibid. Ventes, n^o 224.)

COURCELLE

à Coupelle-Vieille. Cf. pp. 202 et 889,

178...¹ — Vente par licitation de trois fiefs aux villages de Wailly et Coupelle-Vieille, nommés les fiefs de Willerval, du Planty et de Courselle. Adjudication à Fr.-Jos. Chollet, éc., sgr de Jettefort.

(Arch. du Pas-de-Calais, B. 673.)

COURCELLE

à Tilques, Cf. pp. 202 et 890.

1609, 12 janv. — ... Terre à Tilques, about. à la Cressonnier(e), nort à la rue quy maisne du Tillieul à l'église, tenue de la sgrie de Courchel, appartenant à mre Jehan Brand.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 65.)

1741, 18 sept. — Messire François-Edouart de Fléchin, marquis de Wamin, vend à François-Maximilien des Lyons, esc., s^r de Feuchin, la terre et seigneurie de Courselle en Tilques, consistant en justice foncière et viscomtière, tenue du sgr prince de Rubempré à cause de sa terre de Tilques, dont sont tenues vingt-deux mesures et demie de terres en huit fiefs, au relief d'une année de revenu ;

et 196 mesures de terres coltières chargées de 12 rasières, 5 biguets de blé ; 5 rasières d'avoine ; 21 chapons un quart ; 19 poules ; 4 pains blancs ; 38 œufs, et 31 florins 9 patars ;

1. Date incertaine ; peut-être 1788. La pièce originale est perdue ; il ne nous reste que l'analyse de l'Inventaire.

moyennant 400 livres aux vins du marché, et le prix principal de 6400 livres ;

lequel prix doit être réemployé par le vendeur en achat de la terre et seigneurie de Rumenville. (Ibid.)

COURDAIRE

(Seigneurie de la), à Coyecques.

1688, 27 juillet. — ... Terroir de Coyecques... dessous l'enclos Gamette..., tenue de la sgrie de la Courdaire

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 16.)

COUR-LE-COMTE

(Seigneurie de), à Coupelle-Vieille.

1570, 26 juin. — Contrat de mariage d'Adrien d'Ococh, esc., sgr de la Carnoie, et de d^{lle} Goulle d'Heuchin.

Apports du mariant.... item le fief et seigneurie nommée la Court le Conte où il a toute justice.....

(Chartrier de Couin. Comm^{un} de M. Rodière.)

1739, 20 juin. — Terre au terroir de Coupelle-Vieille... coterie de la sgrie de Cour-le-Comte.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 242.)

1762, 18 déc. — Terre à Wailly-lez-Coupelle... Coterie du fief de La Cour-le-Comte. (Ibid. Ventes, n° 576.)

COURT D'AIRE

à Delettes. Cf. p. 203.

1766. — Vente de Pierre Sandelin à Joseph-Joachim Sandelin. Cf. plus loin à l'article *Delettes*.

COURT (BASSE) DE REBECQUE

1541. — Gilles de Thiennes, sr de Lombyse, pour le fief de la basse court de Rebecque, contenant plusieurs manoirs, terres et héritages, bosqueaux, rentes et hommages.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

COURTEBOURNE

Cf. *Ivergnes*.

Cf. aussi, plus loin, le fief *Goussebourne*.

COURTIL-DIEU

à Bientques.

1780, 9 déc. — L.-Adr.-Jos. Bourda, praticien à Saint-Omer, vend à Marie-Liévine Jennequin cinq mesures de terre à labour à Bientques, nommées Le Courtil-Dieu, tenues en fief de la dame Sandelin; et une demi-mesure en coterie de l'abbaye de Saint-Bertin....

(Gros de Saint Omer. Ventes, n° 882.)

COURTIL DU POSTE

à Zutkerque.

1606, 9 déc. — Michel Callie, bourgeois de la ville d'Aire, et Marg^{te} Baudel, sa femme, moyennant 20 sols au denier à Dieu; 12 florins au vin du marchié; 6 florins pour un couvre-chief à lad^{te} Marguerite; 60 sols à François Baudel; et, pour deniers capitaux, 343 florins monnoie d'Artois; vendent à Loys Petit, et Marg^{te} Carnisien, sa femme, demeurans présentement à Tournehem... certain fief contenant deux mesures... les six quartiers amazes de maison et estables enclos de vives haies, séant à Zutkerque, nommé le Courtil du poste, listant nort au chemin qui maisne de Tournehem au Vrolant; et la demy mesure séant à Olphus... et neuf mesures de terres à labour en pluseurs pièces aud. Zutkerque, le tout tenu tant de l'abbaye d'Andre que du sr de Nœufvrie et Cocove.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 32.)

COUSSEBOURNE

sur Audrehem.

1568, 15 mai. — Nicole Conin, vefve de Robert Marmin, dem^t à Lansbrèghe, du consentement de Guillaume Marmin, son filz, vend à Henry de Reberghues, dem^t à Wissocq, paroisse d'Audrehem, des terres aud. Wissocq... aux Biemans... au Noir Buisson..., tenues de mademoiselle de Renty ad cause de sa terre et sgrie de Coussebourne en Audrehem...

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 6.)

1622, 28 mai. — Nicaise de Lobel, laboureur au Wal, paroisse d'Acquin, vend à son beau-père, Ch. de Quercamp, dem^t à Westbécourt, au profit de Ant.-Valentin de Lobel et aultres enfants de Julienne de Quercamp, femme dud. Nicaise, une demi-mesure scituée à la vallée de le Picquande..., tenue de la sgrie de Courtebourne.

(Ibid. Ventes, n° 43.)

1635, 19 février. — Contr. de mar. de Charles de Rune, chl^r, sr de Foucquesolles, fils de Jacques, chevalier,

sr de Beaucamp, pais de Normandye, et Jehenne Lambert.

Le père du futur lui donne, en avancement d'hoirie, la baronnye, terre et sgrye de La Mothe Foucquesolles, Audrehem, *Coufessebourne*, Rebergue (Rebergue) et Balchamp, tant au bailliage d'Amiens, comté de Boullogne, que Flandres et Arthois.

(Arch. du Pas-de-Calais : Registre aux Insinuations du Boulonnais, t. IV, f^o 468.)

1720, 4 mai. — ... terre à Westbécourt, au lieu nommé les bois d'Ensle..., cotièrement de la sgrie de Courtebourne. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 207.)

1735. — Louis Godefroy, comte d'Estrade, sgr de Rebergues, Westrehové, *Coussebourne*, Courtebourne, Journy en partie....

(Rapport d'un fief à Rebergues du 13 janvier 1735, archives de M. de Noircarme.)

1768, 19 déc. — Cf. à *Audrehem*, l'analyse de l'acte de vente par Ls Godefroy, marquis d'Estrades, à la famille Le Sergeant, du domaine d'Audrehem et dépendances..., comprenant, entre autres parties, le « fief seigneurial » nommé *Coursebourne*, mouvant des Evêques de St Omer « consistant en censives, argent, bled, volailles dues par « par les tenanciers cottiers... »

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 554.)

COUSTRE EN TILQUES

(Mouvance de seigneurie du) : **Bereuil.**

COUTRE (Le)

Fief à Recques. Cf. p. 205.

1754, 8 nov. — D^{le} Frsc-Joseph de Hanon, femme d'Ant-Joseph de Hanon, vend à Adrien-Albert Pagart, négociant, dem^t en c. v. de St Omer, trois pièces de terres à labour situées au village et terroir de Polincove, au Canton nommé Le Coudre, .. : premièrement, sept mesures et demie, listant d'orient à la Becques; d'occident aux demoiselles Decroix...; et, vers midy, aux héritiers du sieur Roels, tenues en roture de la seigneurie du Coudre...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 393.)

COUTURE (La)

Fief à Audinethun. Cf. p. 207.

1659, 7 février. — Anthoinette Merlin, vefve de feu Louis Pruvost, viv^t lieut^t général de la ville et comté de Fauquemberghe et George Merlin, laboureur, dem^t au

village d'Azincourt, filz et héritier de Guillame, guy fut frère à lad^{le} Anthoinette, et respectivement héritiers avec Jenne Merlin, leur sœur, femme de Marcq Macrel, labour dem^t à Racquingham, de deffuncts Jehan Merlin, viv^t procureur pour office et recepveur d'Audincethun et d'Anthoinette du Val, vendent, moyennant 600 florins d'Arthois, à noble sgr Chrestien-Victor de Croeser, sgr dud. Audincethun, Dennebrœucq, Reclingham, en partie :

a) des terres diverses à Audincethun,
b) trois fiefs seigneuriaux, tenus et mouvans de lad^{le} seigneurie d'Audincethun :

le premier nommé le *fief de la Cousture* ;

le second nommé le *Trucquoy* (sic pour Tronquoy) ;

et, le troisième nom(m)é *derrière le bois Cantier* ;

portans ensemble vingt florins ou environ de rentes foncières et seigneuriales que doibvent divers particuliers à cause des terres qu'ilz tiennent cotièrement desd. fiefs.....

Passé au bourg de Fruges.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 126.)

1756, 11 nov. — Cf. au mot *Monbout* (Fief), la vente d'une rente foncière due par Ch^{les} Robitail à cause d'un manoir qui lui appartient aud. Audincethun, nommé le chef-lieu de La Couture. (Ibid. Vente n^o 516.)

COUTURE (La)

à Blendecques. Cf. *Coutre (Grand)*, p. 206, et *Couture (Grande)*, p. 208.

1607, 19 mars. — Pierre Taffin, s^r du Hocquet, vend à Jacques Clemme, foulon de drap, et Julienne Pecqueur, sa femme, dem^t à Blendecques, un fief contenant trois mesures quatre verges et demie de terre à labour ci-devant à usage de riëtz, séant au terroir de Blendecques, tenu du s^r de Helfault à cause de sa seigneurie de La Cousture..... (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 50.)

COUTURE (La)

à Hallines.

1603, 2 nov. — Jehan du Pondt, dem^t à Blendecques et Jehan Pottier, son beau-filz, dem^t à Hallines, moyennant 5 s. au denier à Dieu ; et, pour deniers principaux, 112 florins Artois, vendent à sire George Gaultran, pbre, dem^t en ceste ville de S^t Omer, neuf quartiers de fiefz, nommé le fief de la Cousture, séans aud. Hallines, tenu du s^r de Blendecques à cause de sa seigneurie d'Hallines ; listant d'amont au s^r du Limont ; d'aval à mre Loys Dœulle, about. vers mer à Nicolas Liot ; vers soleil aud. s^r de Hallines ; que le dit Jehan du Pondt at acquis de feu

Guill^{me} Le Grand, pourvu que lesd. comparans polront ravoïr et remérer led. fief par dedens le jour de Toussains prochain venant.... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 91)

COUTURE (La)

au Nœufpré-les-Aire. Cf. p. 206.

1585, 16 nov. — D^{le} d'Audenfort (Anthoinette), v^{ve} de Ch. d'Offay, dem^t à Scadenbourg, vend, moyennant 1000 livres et autres frais, à François Massart, s^r du Nœufpré, un fief et noble tenement en la Cousture au Nœuprey, tenu en francque sergeantise de Sa Maté, se consistant en certaines rentes d'argent assignées sur led. domaine avec 5 mesures 35 verges de terre en une pièce.

(Manuscrit C Hannedouche de Rebecque)

COUTURE (La)

à Racquinghem. Cf. pp. 207 et 890.

1645, 15 nov. — Testament de Robert Le Vasseur... Dons divers à ses enfants « ... bien entendu que mon fils aîné aura d'avant-part le fief de la Cousture du chef de sa mère (d^{le} Marie de Nesles) à la charge de quint vers les cohéritiers... Sy aura encore d'avant-part le fief Walpaet que j'ay acquis, avecq aultres terres. des hoirs M^{re} Philippe de Bourget... »

(Gros de Saint-Omer, n° 3.)

COYECQUES

sur Nortkerque et Zutkerque, p. 209.

1609, 11 avril. — Hilaire du Quesne, dem^t à Audruicque et Franchoise Vasseur, sa f^e, moyennant 30 s. au denier à Dieu; 8 livres au vin du marchiet; 7 doubles ducalz en espèces à lad^{te} femme pour ung drap de robe; et, pour deniers capitaux, 1050 florins, vendent à Jacques de Fontaines, naguères maieur dud. Audruicque, présentement dem^t en c. v. de St Omer, deux fiefz, *alias* vicomlès et nobles tenemens tenuz de LL. AA. à cause de leur chasteau dud. Audruicq; le *premier* gist es paroiches dud. Audruicque et Zutquercque, conten^t 109 mesures de terres que plus^{rs} personnes tiengnent desd. fiefz tant en jardins que terres à labour, etc .., et le *second* gist en la paroiche de Nortquercque contenant 72 mesures qui doibvent aussi pour chacune mesure ung quartier d'avaine, mesure dud. Audruicq; quatre deniers en argent; six gelines demye et le quart d'une par an sans toucher à huit mesures tenues de lad. viconté par les héritiers de feu David d'Audenfort quy ne doibvent sinon que trois deniers parisis....; et doibvent tous les tenans desd. deux vicontés

à la vente, don, transport ou échange le 12^e denier; plus ont lesd. fiefz droict de camaige des vins, cervoise et aultres bruvaiges quy se vendent à détail par les subiectz desd. fiefz... (Gros de Saint-Omer, n^o 146.)

Remarquer que, dans cet acte, le nom du fief n'est pas indiqué: mais l'identité est complète avec le « Coyecques » de la page 209.

COYECQUES

commune du canton de Fauquembergues. Cf. p. 209.

1474. — Etienne de Renty, éc., s^r de Tramecourt, de Contes, *Coyecque*, Samblethun, Nouveauville, Delette. Il habitait Wandonne en 1490 et avait épousé Blanche de Wandonne, fille de Guill^{me}.

(Cf. croquis généalog. de Renty, de Samblethun et Nouveauville, par le c^{te} de Brandt de Galametz. Common de M. Rodière.)

Cf. encore les fiefs suivants sur Coyecques : Bon Millic, Courdaire, Fouache, Maladrerie. Marchie à Ponches en Coyecques, Merlin, Rachy (la), Samblethun, Saulx, Walbrun.

CRAILEN

(Fief de) à Nortkerque.

1605, 10 octobre. — Pierre Pépin, dem^t à Nortquerke et Becqueline Bert, sa femme, vendent à noble s^r Leonard de Hocquinghem, esc., s^r dud. lieu, baron de Zeltun, certaine place amazée de bâtimens, contenant sept mesures et demi(e), scituées aud. Nortquerke tenus, scavoir demim mesure du fief appartenant au s^r de Bavincove où est scituée la maison dont est deub aud. s^r de Bavincove demy quartier d'avaine; et les aultres sept mesures tenus du fief de *Crailen* appartenant aux héritiers d'Adrien de Bersacques, escuier.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 49.)

CRAYE

à Zudausques et Leulinghem. Cf. p. 211.

1700, 12 nov. — Par son secrétaire et agent Maximilien Gadelin, dame Marie de Humières, princesse douairière d'Isenghem, mère tutrice, et au nom de ses enfans, et, encore, au nom de très puissant sgr messire Louis de Gand de Mérode et Montmorency, prince d'Isenghem, colonel d'un régiment d'Infanterie, vend, moyennant six

livres pour célébration de messes, trois livres aux pauvres, cent livres aux vins du marché; deux louis d'or pour frais extraordinaires; et, pour deniers principaux, 12150 livres, vend à Philippes Caron, marchand en ceste ville, et Marie-Philippine Cordonnier, sa femme, le fief, terre et seigneurie de Craye en Leulinghem, se consistant en sgrie foncière et viscomtière, et en rentes foncières, avoïsnies, bled..., tenu dud. Leulinghem; et, environ, en cent-soixante mesures ou environ de terre à labour à Leulinghem, Zudausques et pays environ...; trois mesures au village de Blendecques, et six mesures au terroir de Campagne et Wardrecques...

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 1.)

CRECQUES

Cf. p. 211.

Commencem^t du XII^e siècle. — Sur Robert de Crecques, premier connu de ce nom. Cf. *Etudes sur les Ministeriales en Flandre et en Lotharingie*, par Fr.-L. Ganshof. (Bruxelles, M. Lamertin 1926. — Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. Mémoires. Collection in 8. T. XX, fasc. 1, pp. 347 et sv.)

Robert de Crecques, chevalier noble, avait épousé une nièce de Bertoux Erembaud, chancelier de Flandre, prévôt de Saint-Donatien. Or ces Erembaud qui, en 1126-1127, occupaient des fonctions de châtelains leur assurant une situation sociale éminente, étaient d'une famille de *Ministeriales*.

Il arriva que Robert de Crecques se vit, à l'occasion d'une rupture de trêve, refuser en justice le duel judiciaire par un autre chevalier qui justifiait son refus en déclarant que Robert était serf, puisqu'il avait épousé une serve et avait vécu une année avec elle. Ainsi le voulait le droit du comté de Flandre. La condition juridique de la famille des Erembaud étant désormais connue, le comte, poussé sans doute par des ennemis des Erembaud, fit valoir les droits qu'il avait sur eux, et les invita à venir à son plaid, à Cassel, faire la preuve de leur liberté, preuve qui devait être administrée par le serment de la femme même de Robert de Crecques, prêté avec douze co-jureurs nobles. Mais les Erembaud n'étaient pas gens à admettre qu'ils fussent de condition serve; ils vinrent avec leurs alliés et amis troubler le plaid de Cassel et obliger le comte à remettre le jugement à une date ultérieure. C'est dans la même pensée qu'ils songèrent à faire périr le comte; et, à la suite de nouveaux incidents, organisèrent les mesures qui aboutirent à l'assassinat de Charles-le-Bon, le 2 mars 1127.

CREHEM

Cf. p. 312.

1390-91 (16 janvier). — Jehan, sgr de Vée et d'Esquerdes, consent à la ville de St Omer la mise à néant d'une confiscation qu'il avait faite comme haut justicier de biens de Robert de Crehem, banni pour meurtre.

(Arch. de Saint-Omer. Grand registre en parchemin, fo 98. Mém. Soc. Ant. Mor. XV, n° 136. — Cf. J. de Pas. *Le Bourgeois de Saint-Omer*. Chapitre de la non-confiscation.)

CRÉMINIL

sur Estrée-Blanche. Cf. p. 213.

Cf. dans Bull. Soc. Ant. Mor. T. XIII, p. 349 en note, des indications sur la construction du château, par Jehan Le May.

1558. — Ph^{ls} de Bulleux, chev., sr de Cresmanil, dem^e en la ville d'Aire....

(Compte de l'argentier de Saint-Omer 1557-1558, fo 189 v^o.)

1613, 4 avril. — Philippes de Bulleux, esc., sgr dud. Craimainil, Longuehem, et dam^{le} Anthoinette des Watines, sa compaigne, demourans au chasteau de Craismainil; Jean de Bulleux, aussy escr, sr dud. Craismainil, leur filz aîné; Jullian de Bulleux, esc., leur second filz, et Jacques de Bulleux, chlr de l'Ordre de St Jehan de Jérusalem, leur filz troiziesme, lesd. enfans eagez, sy comme led. Jean, de 25 ans; Jullian, de 23; Jacques, de 21 ans, se portant fort(s) de Robert de Bulleux, aussy filz des meismes, religieux au couvent de l'abbaye de Cercamp, cèdent une rente (pour payer le voyage que va faire à Malte led. Jacques de Bulleux) à Renon des Watines, escr, sr de Hénu, Warlincourt, du Bois du Biez, frère et hér^e de deffunct Nicolas des Watines, escr, sr dud. Warlincourt, et dam^{le} Anne de Grenet, sa compaigne....

(Chartrier de Couin, vu par M. Rodière : fonds des Watines.)

1659, 2 mai. — Dam^{le} Marie Norman (a signé « Normand »), dam^{le} de Creminy, etc..., vefve en 1^{res} nopces de feu Gédéon Dauchel, esc., sr d'Achicourt, dem^{le} en son chasteau dud^e Crémigny, au villaige d'Estrée-la-Blanche, moyennant 12 s. au denier à Dieu; 100 messes pour les fidelz trespassez : à la servante une pistolle; aux coultiers quinze flourins; au vin du marchié 40 flourins; pour de-

1. Dans le compte de l'année suivante, il est appelé « Phillebert ».

niers principaux 1200 flourins monn. d'Artois, vend à Rev. père en Dieu, frère Hugues, abbé de l'abbaye de St Augustin-lez-Thérouanne, au prouffit de lad. abbaye, une disme sur six à sept cens mesures de terre à labour au terroir de Ra(c)quinghem.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 87.)

CRÉSECQUES

Cf. p. 214.

1285. — Beatrix « de Ghines, iadis dame de Kerseke et dame de Marlers », fait une donation à l'abbaye de Ste Colombe.

(Charles de Ste Colombe. Manusc. I de Rebecque, fos 228 à 230.)

1627. — « La terre, sgrie et baronnie de Crésecques « en Louche appartenoit, en 1627, à Mess. Gabriel de « Pierrevive, viv^t chlr, sgr et baron de Lezigny, Crézec-
« ques, Louches, Linchœul et autres lieux, gentilhomme
« de la Chambre du Roi. »

(Ibid. Note marginale, fo 183 vo.)

CRÉSECQUES

(Manoir de), à Tilques.

1708, 18 août. — Phil.-Ch. Roberty, esc., sr d'Ocoche, vend à Guill^{me} Marcotte, march^d banquier en ceste ville et Anne-Isabelle Cochart, sa femme, un manoir amazé de maison et édifices contenant sept mesures, compris la Motte, nommé le Manoir de Crésecque, près l'église de Tilques, coterie du prince de Rubemprey....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 120.)

1741, 2 mai. — A la suite de licitation, par partage des biens venant de Guill.-Bernard Marcotte, esc. sr de Roqueplan, Serques, et Anne-Isabelle Cochart, son épouse, Philippe-Alex. Marcotte, sr des mêmes lieux, se rend adjudicataire d'un manoir amazé comprenant « sept mesures, compris la Motte », nommé le *Manoir de Crésecques*, près l'église de Tilques, mouvant (en coterie) de la sgrie de Tilques.

(Ibid. Vente n° 653.)

1746, 24 mars. — M. Phil.-Alex. Marcotte vend à Ant.-Jos. Delattre, esc., sr de Nielles, un manoir amazé de deux maisons et édifices contenant sept mesures, compris la Motte, nommé le *Manoir de Crésecque*, assez près de l'église de Tilques..., zud à la rivière du Moulin; nort à la rue allant à Ostrove..., et 17 verges de terre..., tenu du prince de Rubempré; provenant de la vente que Phil.-Ch.

Roberty, esc., sr d'Ocoche, a faite au sr Guillaume Marcotte, père dud. vendeur.... *Prix* : 7000 l. monn. cour^{te}.

(Ibid. Vente n° 111.)

CRESPIN

(Fief de), à Blessy.

1644, 9 juin. — ... trois quartiers de terre à labour à Blessy, about. vers soleil à Pierre le Cigne et au chemin de Serny; d'aval à Jean Flameng et d'amont au fief de *Crespin*..., tenus de la seigneurie des chanoines du nombre des dix nommée le Buisson de dame Hauwis.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 9.)

CRESSONNIÈRE (La)

(Seigneurie), à Blaringhem.

1697, 5 mai. — Vente de terres à Blaringhem à Pierre Lefebvre, laboureur, dem^t à Blaringhem-Artois, et Anne Lay, sa femme; tenues de la sgrie de la Carnoy..., d'amont aux héritiers du sr de la *Cressonnière*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 231.)

1698, 1^{er} mars. — ... Terre à Blaringhem proche le moulin Croquet..., listant au sieur du Chastelet..., aux sieur et dam^{le} Vandervostine..., tenue cotièrement des seigneuries de Fontaine et de *La Cressonnière*....

(Ibid. Vente et Rente n° 40.)

CRESSONNIÈRE (La)

(Fief) à Quernes.

Cf. les mentions à l'article *Sahucelles*.

C'est le même fief qui, lu *Cersonnier*, a déjà été signalé aux articles *Camp Pourri*, p. 435 et *Herren-guel*, p. 372.

CRESSONNIÈRE (La)

sur Racquinghem, p. 217.

1789, 14 octobre. — V. au mot *Coequel*, à Blaringhem, un acte conclu par les consors Jouffrey de la Cressonnière, enfants de feus Joseph de Jouffrey, ancien officier de cavalerie, et de Jeanne-Thérèse de Walleux de la Cressonnière. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 708.)

CRESSONNIÈRE (La)

à Surques. Cf. p. 218.

1593, 9 février. — ... Philippes de Lespinoy, esc., s^r de Marteville, afin de trouver les deniers nécessaires à l'achat qu'il vient de faire à Jehan des Essars de la seigneurie de « Magny à Le Fosse », vend, moyennant 192 escus du prix de 60 s. l'escu, à Jehan de Nœufville, s^r de Brunobos, dem^t à Norboucourt, deux fiefz sgriaux tenus du Roy à cause de son cheau de Tournehem, se consistant en sgriefonssière et viscontièrre et en plusieurs rentes, à savoir... le fief de Cressonnière, consistant en 22 livres, 12 s. 11 deniers et demi rasière de blé mesure de Tournehem..., « et quant au fief de Mouflon, se consiste en 7 livres 9 deniers parisis de rente fonsière... », etc...

(Gros de Saint Omer. Vente n° 18.)

1620, 22 nov. — Jehan Mouton, dem^t à Licques, et Anth^{le} Bertrand, sa f^e, lèguent à leur fille, Barbe Mouton « ... item, le fief de la Cresonnière, séant près le bois du « Crocq, pairie de Surques, contenant 28 mesures de « terre en domaine acquis de Jehan du Saultoir.... »

(Arch. du Pas-de-Calais. Insinuations du Boulonnais. IV, fo 348 v^o sq. Comm^{on} de M. Rodière.)

1700, 8 oct. — Francs du Val, lic. es dr., s^r de la Pierre, premier esch. et lieut. mayeur de ceste ville, déclare qu'il tient quittes les débiteurs d'une rente constituée au profit de Guille Carpentier par lettres du 18 août 1598, rente acquise depuis par Jacques Gaverlot, escarwette de MM. du Magistrat, puis cédée audit comparant... moyennant la cession que les débiteurs (de) Marie Tétart, vefve de Nicolas Huier, Pierre Brauwer et Marie Huiez, sa femme, dem^{ts} en cette ville, lui font des seigneuries de la Cressonnière et Mouflon, scituées au terroir de Surques, châteltenie de Tournehem, se consistantes en manoirs, jardins à fruicts que terres à labour chargées de rentes fonsières..., lesquelles seigneuries ils ont estimé(e)s à 625 l., et, lad. Marie Testart déclare qu'elle ne veut se prévaloir de l'adjudication par décret qui a esté faite desd. fiefs par la justice de Tournehem à Jehan Verbreghe, dem^t aud. Tournehem, sur lequel elle les a retraict, en sorte que led. s^r de la Pierre en puisse jouir.

En *post-scriptum* : Le 8 octobre 1700, François du Val, s^r de la Pierre, dénommé au contrat ci-devant, déclare pour son command en l'achat qu'il fait des deux seigneuries, la personne du s^r Francs Gérard du Val, licentié es droicts, son fils. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 17.)

1785, 14 mai. — ... terre à labour séant à Surques, au lieu nommé Mouflon, listant à la rue qui conduit de l'église de Surques à Bayenghem; d'occident, au domaine

de Brunobois, roture du sgr de Brugnobois, à cause de son fief de la Cressonnière-Moufflon, par 8 sols de cens foncier chaque année. (Ibid. n° 716.)

CRESSONNIÈRE (La)

à Tilques et Zudausques.

1714, 19 nov. — D^{le} Marie Bremet, veuve d'Hubert Guilbert, dem^t à Zudhove, paroisse de Boidingham, vend à Gilles Dacquín, dem^t à Cormette et Marie Dubuis, sa fe, sept quartiers de terre à labour à prendre dans trois mesures et demie de terre au lieu nommé Longue Borne, terroir de Tilque et Zudausque, listant vers mer au chemin de Salperwick nommé Vertevoiy, vers midi à Marie-Magde^{ne} Bremet, du bout d'en bas aux religieuses de Ste-Catherine, d'amont à l'hôpital de St Jean, tenu de la sgrie de la Cressonnière....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 485.)

CRÈVECŒUR

à Blaringhem. Cf. p. 219.

Contrairement à ce que l'on pourrait induire de ce qui a été dit p. 119, la seigneurie de Crèvecœur ne formait pas une seigneurie distincte de celle de Blaringhem. Ainsi qu'il a été dit à l'article *Blaringhem* (p. 1048), une héritière de la Vieffville apporta en mariage la seigneurie à un Jacques de Crèvecœur, au milieu du quinzième siècle; dès lors l'usage s'établit de désigner le plus souvent le fief sous le nom de Crèvecœur, ce qui a pu provoquer quelquefois une confusion et faire croire à deux seigneuries distinctes.

CRÈVECŒUR

(Sgrie de), à Fasques. Cf. p. 220.

1687, 16 oct. — Vénérable personne Jacques-Ph^{ls} de Laben, pbre, channe noble de la Collégiale de St Barthélémy en Béthune, vend à Ph^{ls}-Léonard de Havreck, escuier, sr de Doncœur, toute une sgrie viscomtière qu'y se consiste en rentes d'argent, flos et flégards, plumes, droix seigneuriaux, censives, droicts de pesche, chasse, droix casuels, appendances et dépendances en ce compris les droicts de pesche, de relief à cause de neuf mesures ou environ de prey scituées à Fasques, paroisse de Verchocq, où lad. sgrie s'étend...; moyennant 18 s. au denier à Dieu, pour célébration de deux messes de *requiem*; et, pour deniers principaulx, 1250 l..., la susd. sgrie nommée la seigneurie de Crèvecœur.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 119.)

1753. — Vente, par J.-Ch. Gruel, à Fr.-Jean Gruel, des fiefs sgriaux de Fasques, Crèveœur et Cornehotte, tenus de M. de Pujolle.

Cf. le libellé de l'acte au mot *Cornehotte*.

(Ibid. Vente n° 206.)

1760. — M. de Pujolle possède la seigneurie de Crèveœur, d'un revenu, en censives, de 48 l. 17 s.

(Arch. du P.-de-C. Registre des 20^{es} de Fasques.)

CROËUSE

(Fief de la), à Escœuilles.

1697, 20 février. — Vente du fief de la Salle, à Escœuille « duquel dépendent les fiefs de *la Crœuse*, de Fruges et de Berne.... »

V. le libellé de l'acte au mot *Salle (la)*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 57.)

CROISETTE (Fief de) ou des CROISETTES

à Fasques. Cf. p. 221.

1681, 14 nov. — Jan Obert, laboureur au hameau de Fasques, paroisse de Vercocq, et Marie Fourcroye, sa femme, vendent à Franchois-Louis de Havrec, esc., s^r de Lamery, terres au terroir dudit Fasques derrière le bois de Gournay..., six quartiers tenus du bailly Foinicque (Foinicle) à cause de son fief des Croizettes... succédés et dévolus à lad. Fourcroye après le trespas de Jenne Foinique, sa tante. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 22.)

1753, 9 février. — Vente par Jean-Ch. Gruel, à Franc.-Jean Gruel, des fiefs seigneuriaux de Fasque, Crèveœur et Cornehotte, tenus de mons^r de Pugeol.

Cf. le libellé de l'acte au mot *Cornehotte*.

(Ibid. Vente n° 206.)

1767. — Fr.-Jean Gruelle possède la seigneurie des Croisettes, du revenu, en censives de 38 l. 14 s.

(Vingtièmes de Fasques.)

1785, 22 déc. — Mesures de terre séantes au Mont-Guislain, terroir d'Assonvalle..., list. aux héritiers Franc.-Jean Gruez; du midy, à l'archiprêtre de St Omer..., coterie du fief de Croisette, apparten^t à Stanislas Gruez....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 131.)

CROIX

(Fief de), à Racquinghem. Cf. p. 223.

V. sur ce fief ce qui est dit dans la note de la p. 280-281.

CROIX (La)

(Fief) à Racquingham]

1600, 7 mars. — Terre à Racquingham tenue du sr d'Fstraelles, à cause de son fief de le Croix.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 41.)

1603, 18 janv. — Mention semblable.

(Ibid. n° 95.)

1645, 23 octobre. — Mention semblable.

(Ibid. n° 33.)

1695, 12 mars. — Vente au sr de Bambecque (Robert-Dominique le Vasseur, esc, sr de Bambecque, demeurant à Racquingham), terre à labœur, tenue de la sgrie de la Croix, cituée au terroir de Racquingham..., listant vers soleil à une becque..., d'aval au chemin quy maisne dud. Racquingham à Blaringhem.

(Ibid. n° 204.)

CROMSART, CROMMESART

à Leulinghem. Cf. p. 223.

1612 (le dernier jour de febvrier). — Jacques de Clercq, eagié de XX ans, fils aîné et hérit. féodal de Jacques; Marie Le Clercq, sa sœur, eagiet de XXI ans; François Brun, père ayant le bail et gouvernement de Franch. Le Brun, son fils qu'il olt d'Anne Crachet, par avant vesve dud. Jacques de Clercq, père dud. comparant; moyennant x s. au denier à Dieu; 26 fl. au vin du marchiet; et, pour deniers principaux, 350 florins, vendent à Guillame Carpentier, bourg. de ceste ville de St Omer, tout ung fief et noble tenement nommé Crommesart. se consistant en cinq mesures ou environ de terres à labœur en une pièche au dixmaige de Leullinghem quy est demaine dud. fief... It. en 18 bighuetz de bled, 6 razières, ung quartier, trois lotz, trois paintes.. une grande mesure. . .

It. en cinq quartiers, deux bighuetz, trois lotz, trois pintes, une petite mesure; et, en plumes, une gline et trois quartz de gline; le tout de rente par chacun an, que doibvent plusieurs tenans dud. fief..., ledit fief tenu de Loys d'Ausque, filz d'Anthoine, à cause de sa Pruvosté de Quelmes; au relief de cent solz par. et cambellaige coutumier.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 3.)

1710, 4 avril. — Philippe Bouquel, march^d libraire, dem^t dans cette ville de St Omer, et Marie Catherine Arnoult, sa femme, vendent à M^c Adrien-Francis Boutoille, avocat au Conseil d'Artois, et dam^{lle} Marie-Jeanne Rogeau, sa femme, toute la terre et sgrie de Crommesart, se consistant en rentes fonsières, dr^{ls} sgriaux, etc., sur plusieurs parties de terres qui en sont tenues et mouvantes, au ter-

roir et dismage de Leullinghem et allenviron, provenant audit Bouquel de la succession de dem^{lle} Anne Carpentier, sa tante.

Prix : 18 l. au médiateur ; 10 l. pour épingles à la dame Ernoult.

Deniers principaux : 732 l. monn. cour.

(Ibid. Vente n° 253.)

1767, 28 mars. — Mess. Phil.-François de Hanon, esc., s^r d'Esquelsbrugghe, vic^{te} d'Hoflandre, etc. ., dem^t à St Omer, et Pétronille-Josèphe Boutoille, son épouse, vendent à Augustin Lebrethon, procureur es v. et baillage de St Omer, la terre et sgrie de Crommesart, se consistant en rentes foncières et anciennes non rachetables, reliefs, droits sgriaux et autres droits casuels à prendre et percevoir sur plusieurs particuliers des terres qui en sont tenues et mouvantes, séant au terroir et dîmage de Leullinghem-lez-Estrehem et à l'environ, conformément au contrat d'acquisition qu'en a fait feu M^e Adrien-François Boutoille, avocat, et Marie-Jeanne Rogeau, père et mère de la dame vendresse, passé devant notaires le 4 avril 1710.

Prix : 24 l. au denier à Dieu ; 30 s. pour descharger des messes aux trespasés ; 600 l. monn. cour^{te} de prix principal.... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 284.)

1770, 13 oct. — J.-B^{te} Maginot, labourr à Blendecque, et Jeanne-Marg^{te} Fiolet, sa fe, vendent à Phil.-Joseph Lardeur six verges et demie de terre à labœur au canton nommé les Dames de Blendecques, terroir de Quelme, listant aux héritiers Nicolas Marcotte, tenue en coterie de la sgrie de Croomsart, appartenant au s^r Lebrethon.....

(Ibid. Vente n° 527.)

CROPHOVE

à Nortkerque. Cf. pp. 223-224

Vers 1570. — Jean de Palme, écuier, sgr de Crophove, au quartier de Brédenarde, natif d'Aire, épouse d^{lle} Catherine Le Chevalier, fille de Baudouin, natif de Thérrouanne et de Marguerite de L'Espinoy, native également de Thérrouanne, laquelle Catherine née à..... le 21 juillet 1553, décéda à Bourbourg le 6 mai 1596. Jean de Palme décéda le 20 mai 1589 et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de Nortkerque.

(Généalogie Le Chevalier par Ghys. Bibl. Royale à Bruxelles. Ms. II. 2308. T. 2, f° 133.)

Cette généalogie ne donne rien de plus sur la dévolution du fief de Crophove.

1727. — Fief de Crophove appartenant à la veuve et aux enfants de Jacques Tahon.

(Arch. Nat^{les} P. 1962, Commⁿ de M. l'abbé Coolen.)

CRUSEMERCQ

à Tilques. Cf. p. 224.

1743, 2 mars. — Charles-Fr. Deschamps, sr de l'Escade, ancien eschevin de ceste ville, y demeurant, fils et héritier féodal de feu dan^{le} Marg^{le} Manessier..., vend à M^{re} Jean-Jacques Vallour, procureur au bailliage de St-Omer, moyennant 160 florins de Flandre faisant 200 l. cour^t, un fief et noble tenement contenant sept mesures et demy ou environ, nommé le fief de Cruzelmercq, situé au village de Tilque, tenu du Roy à cause de son château de S^t Omer.,... (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 15.)

CUCHEVAL

à Ouve. Cf. p. 225.

1532-1540. — Partage des biens de Jaques le Viesier de Pipemont et Franc^{se} le Volle entre leurs enfants.

Jean de Pipemont, fils aîné, a, pour sa part..., les fiefs de Cucheval et de Humières, séans à Ouve..

(Manuscrit de Rebecque, III, p. 281.)

1560. — Cf. à l'article *Frescote*, mention d'un dénombrement de lad. sgrie de Frescote. par Claude de Lannoy, sgr de Motterie, de Latredale, de Frestecotte, de *Cucheval*, à cause de dem^{le} Miquielle du Bois, sa femme, héritière de Ph^{le} de Borselle.

(Arch. du Nord. « Cumulus », n^o 6322.)

1602, 19 nov. — Vente, par Jacques du Ploich, filz et héritier de feu Jehan, labourier, dem^t au Ploich, paroisse de Wavrans, à Oudart de Lens, sr de Blendecques, Hal-lines, Coubronne, Allewaighe, le Ploich (*alias* Plouy), de terres diverses tenues de Jehan de Guisnes à cause de son fief qu'il tient de lad. sgrie du Ploich....

... de Noël de Cocquempot, à cause de son fief de Cucheval... au lieu nommé le pied de Vacque....

(Gros de S^t Omer. Vente n^o 76.)

1612, 3 janvier. — ... Terre près l'annoy d'Eule.... à a rue qui maisne du muret d'Eckebrœucq à Cucheval..., tenue fonssièremment du sr de Wirquin ad cause de sa sgrie de Cucheval.

Vendeurs : Flourens de le Carouille, labour^r, et Guillemette Grou, sa femme.

Acheleurs : Pierre Darrest, bourgeois, et Dame Marie Païen, sa femme. (Ibid. Vente n^o 92.)

1672, 16 février. — Sœur Anne de Balinghem, religieuse de l'hospital de S^t Jean-Baptiste en ceste ville de S^t Omer, moyennant sept sols pour célébration d'une messe pour les fidelz trespassez; et, pour deniers princi-

paux, la somme de 350 florins monn. d'Artois au s^r Anthoine Boncourt, dem^t à Remilly-Wirquin (*sic*), et dam^{le} Marie-Anne de Balinghem, sa femme, (en décharge de certaine obligation d'un canon de 23 florins par an assigné sur une terre au village de Difque que lesdits Boncourt et sa femme ont emprins payer annuellement au sieur Pierre du Liège et dam^{le} Anthoinette Querewalle, sa femme, leurs hoirs et ayans cause)... deux fiefs, scavoir l'un nommé le fief et sgrie de *Cuheval*, séant à Wilquin, contenant, pour chacun an, 4 razières un quartier de bled; 3 razières un quartier d'avoine, et, en argent, 4 florins, 9 sols, 3 deniers, tenu de la sgrie d'Upén;

et aultre fief nommé vulgairement le fief et sgrie de *la Humière*, scitué au terroir de Mercq-St Liévin, tenu de la sgrie de la Motte Warnecq, le tout, comme il se comprend et extend, avec les arrières en deubz escheuz jusques à ce jour.... (Ibid. Vente n^o 59.)

1720, 17 mai. — ... terre à Remilly à la Croix-Isacq, tenue de la sgrie de Laterdalle, dite petit Cuheval.... (Ibid. Vente n^o 274.)

1722. — ... terre à Ouve au Val Bauvin, tenue en coterie de Laterdal, dit petit Cuheval.... (Cf. le texte complet de cette citation à l'article *Laterdal*.) (Ibid. Vente n^o 25.)

Cf. aussi l'article *Rameure-Cuheval*.

CUHEM

sur Fléchin. Cf. pp. 226 et 891.

1248, mai. — Jean d'Ergni, chev^r, reconnaît tenir du Comte d'Artois les terres qu'il possède entre Ergni et Aire..., la justice de Cuhem..., un moulin et un vivier et toute haute justice, excepté le meurtre, le rapt et l'incendie.

(Anc. Chartes des Comtes d'Artois : analyse par Godefroy. Tome I de la copie existant à la Bibliothèque de la Soc. des Antiq. de la Morinie, p. 187. — Trésor d'Artois. A. 11.)

1543, 23 juin. — Adr. de Noyelle, s^r de Croix, Flers, Cuhem....

(Man. de Rebecque III. (Minutes notariales), p. 287.)

1635, 7 mai. — Erection en marquisat de la terre et sgrie de Lisbourg pour Mess^{re} Jacques de Noyelle, comte de Croix...., à laquelle sont annexées les terres et sgries de Boncourt, Laires, *Cuhem*, Fleschin, Groisilliers et Ber gueneuse en nred. pays et comté d'Artois.

Bruxelles, 7 mai 1635.

Fiefs à Cuhem : Garbecques, Journy, Lannoy, Rocq (le).

CULEM

(Fief) à Northécourt.

1778, 31 mars. — Vente par Ph.-L. du Chastel, s^r de Bertevelt, à Aug.-Th.-Jos Liot, s^r de Walle, de la terre de Northécourt... avec les fiefs nobles de *Culem*, d Ostove et de Bersacque, le tout scitué à Northécourt....

(Gros de Saint-Omer, Vente n^o 664.)

Cf. à l'article *Northécourt* l'analyse complète de l'acte.

CUNCHY

(Fief) à Lumbres. Cf. pp. 226 et 892.

1762, 20 juillet. -- ... terre à Lumbres..., d'aval à la terre des dames d'Estrun, tenue en coterie du comte de Fruges, à cause de sa terre de Cauchy (*sic* pour Canchy) en Lumbre..... (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 345.)

1772, 27 juillet. — ... terre à Lumbres, tenue du fief Quunchy. (Ibid. n^o 1355.)

CURLU, CŒURLU

à Affringues. Cf. p. 227.

1758, 5 août. — ... Terre à Vaudringhem..., au prey du Brœucq..., une demi-mesure desseur le courtil Malhaut..., list. d'amont au courtil Pannier..., tenue de la sgrie de Curlu. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 298.)

1770, 2 juin. — Sgrie d'Olphus, dit Watterdalle-lez-Seninghem..., tenue en deux fiefs de la sgrie de Cœurlu en Affringues. (Ibid. Vente n^o 343.)

1772, 27 août. — ... terre à Vaudringhem, au Long Champ, terroir de Floyecque..., d'amont aux enfants de Jean Boulot, tenue en coterie de la sgrie Boulet, et réclamée en fief par le s^r Lenglard à cause de sa sgrie de Curlu. (Ibid. Vente n^o 1354.)

Les mentions ci-dessus citent des terres à Seninghem et Vaudringhem, tenues de la sgrie de Curlu en Affringues; on a vu pourtant, à la p. 227, un fief de *Curlu en Seninghem*, qui est tenu, en 1762, par un s^r Ch. Gilliocq, tandis que la seigneurie de Curlu en Affringues était alors à la famille *Lenglard*.

CURLU

à Eperlecques.

1614, 1^{er} avril. — Terres au terroir d'Esperlecques... about. à Pierre Vercoustre..., list. west à la rue du Bou-

rewech..., tenue fonssièremment du sgr de Hellefault, *ad cause de sa sgrie de Curlu andit Eperlecques.*

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 56.)

Je dois dire que c'est ici l'unique mention que j'aie rencontrée d'une seigneurie de Curlu à Eperlecques.

CYGNES

Fief consistant dans le droit de prélever annuellement une paire de cygnes dans la garenne de Saint-Omer (à Morquines). Cf. p. 228.

1391. — Cf. le « Compte du fief de la Châtellenie de Saint-Omer » publié par M. Brassart dans Bulletin de la Soc. des Antiq. de la Morinie, tome VI, livr. 113, pp. 465 et suiv.

p. 474 « ... item appartient à le dicte castellenie le garenne des chines en toute le baillie et banlieue de St Omer et n'y poet nuls tenir chines, se ne sont III, qui les tiennent en fief, assavr....

Monsr de Sainte-Auldegonde,

Messre Baude de le Devresne,

Mre Jehan de Niellez

et Jehan du Broec,

qui en poent avoir cascuns une paire et le poursit pour l'année.... »

Les archives de la Chambre des Comptes de Lille possèdent ce compte qui est coté B 15829, ainsi que ceux des années suivantes.

DAMAN LOOTS

(Fief) au pays de Langle.

1708, 13 oct. — ... « terre à l'escluse d'Hennewin, « pays de Langle, de midy à la rivière de Calais, de couchant au fief Daman loots.... »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 139.)

DAVION

(Sgrie de) à Pétigny-sur-Bomy. Cf. aussi **Divion**.

1585, 1^{er} avril. — Martin de Recourt, sergent de la compie du Gouverneur de Dixmude, vend à Jehan de Crépy, laboureur à Bomy, une terre à Pétigny, paroiche dud. Bomy, tenue de la sgrie de Davion.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 4.)

DELETTES

Cf. p. 230.

1324. — Frais de procès contre le sire de Noielle et l'avoué de Térouanne... (haute justice de Delettes.)

(Trésor des Chartes d'Artois. A. 429. Invent^{re} p. 344, colonne I.)

1766. — Pierre Sandelin vend à Joseph-Joachim Sandelin, son neveu, les seigneuries de Delettes et Acquénbronne, relevant d'Upen d'Amont, compris les fiefs seigneuriaux de Carluy et la Cour d'Aire, relevant des châteaux de St Omer et Aire; et Relingues, relevant du comté de Fauquembergues.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 442.)

Fiefs sur Delettes : Blondel (fief); Bouin, Brouxolle; Le Gry; Masset (fief).

DENBAUNET ou DENBAURET

(Fief) à Mencas.

1606, 5 juillet. — Pierre Le Borgne, jeune compagnon à marier, eagit de 23 à 24 ans, assisté de François le Borgne, s^r du fief Denbaunet (ou Denbauret?) dem^l au villaige de Mennecat, son frère, ... terre séans en la vallée de Lys, tenue de Mons^r Jacques de Caverel, s^r du Chastelet.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 144.)

DENIS ou DENY

(Fief) à Seningham.

1703, 13 oct. — ... Terroir de Seningham, au lieu nommé « au fief Deny ».

(Gros de Saint-Omer. Vente et Rente n^o 3.)

1742, 12 nov. — ... le fief de Genet Le Brun..., situé entre Seningham et Acquin, au lieu nommé le Bois de la Vallée Defosse, tenant vers midy au *fief Denis*....

(Ibid. Vente n^o 156.)

V. le contexte de l'acte au mot *Genet le Brun*.

1765, 21 juin. — ... Marie-Jeanne Le Wintre vend à Ignace Lambert, manouvrier à Acquin..., terre scituée « au fief Denis, terroir de Seningham », tenue en fief du comté de Seningham.

(Ibid. n^o 359.)

DENNEBRŒUCQ

Cf. pp. 231 et 892.

1605. 10 janvier. — Wallerand de Thery, esc., licenc. es dr., s^r de Marconne, Denebrœucq. ..

(Arch. du Gros de Saint-Omer. Vente n^o 24.)

Fiefs sur Dennebrœucq : Gornonnat, Mazures (les), Préaux (les), Pusseleu, Rougemont.

DENNEBRŒUCQ (QUINT de)

Cf. pp. 231 et 892.

1603, 22 sept. — Noble dame Jehenne de Longueval, compaigne et espeuse de noble sgr messire Guislain de Fiennes, chev., viscomte de Fruges, baron d'Elne, s^r de Heuchin, Esquier (de l'), de Lumbre, Waverans, etc..., soy faisant et portant fort dud. s^r son mary, vend, moyennant *seize cens* florins, à M^e Wallerand de Therry, esc., licenc. es loix, s^r de Marconne, procureur général des Archiducqz es villes et quartiers de S^t Omer, Tournehem et pays de Brédenarde, et dam^{le} Jehenne de Guignies, sa femme, deux fiefz et nobles tennemens aians toutes justices haulte, moyenne et basse, tenus respectivement du Comté de Faulquemberghue; se consistant : scavoir cestuy nommé le Quint de Dennebrœuck, en douze florins, 2 solz, 6 deniers; item, cinq rasières, six bighets, deux lotz de bled...; item, troys biguetz, deux lotz d'avesne; seize chappons et quinze coruwées (corvées)... Item, huit mesures de boys nommé Le Rappoy, prairies et terres champêtres en fief. Et en doibvent de chacun d'iceulx quinze solz parisis de relief et aultant d'aide quand le cas y eschiet et cambellaige coustumier, etc....

Et le second fief, nommé la sgrie de La Rihotte, gisant à Reclingham, Glen et pays circonvoisin, se consistant en cinquante livres, cinq solz, quatre deniers, nœuf pouilles, trente chappons troys quars et demy; deux tierchz et deux demy tierch, quy se paient à divers jours sur paine et amende de trois sols parisis sur chacun deffaillant; comme aussy les rentes dépendantes du fief de Dennebrœucq. Sy appartient aud. fief et sgrie de la Rihotte et au domaine d'icelle huit mesures de boys nommé le Ploich; et dépend de lad^e sgrie nœuf tenans fiefz d'icelle à divers reliefz, etc...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 17.)

DESBIEFZ

(Fief) à Blaringhem.

1664, 17 mai. — Dlle Jenne de Gilleman dlle de Mussem, vend à Michel-Ange de Woerden, esc., sr des Mortier, et damlle Jacqueline-Thérèse Desmaizières, sa compaigne, une place et censse se consistant en sept fiefz.
. *Le quatrième fief* (sans nom)... listant au fief Desbiecque (*sic*).
. *Le sixiesme fief*, nommé le fief Desbiefz, contenant 8 mesures 3 quartiers 9 verges prises en une pièche de 19 mesures, à cause duquel fief est deub de recognoissance au jour de Noël chacun an un teton d'argent de sept sols de huit deniers

(Voir la publication détaillée de l'acte au mot *Campagne en Blaringhem*.)

(Arch. du Gros de Saint-Omer. Vente n° 108)

DESEAUX, DESCAUX, DESAU

à Enguinegatte. Cf. *Descaux*, page 232, et *Eaux (des)*, page 241.

1685, 22 janvier. — Vente de terres à Enguinegatte : une demi-mesure, dix verges dicts les terres Paris..., d'aval à terres Lengles..., tenues de la seigneurie Desau, dict S^{te} Margueritte....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 65.)

DE VAUX

(Seigneurie de) à Alquines.

1756, 19 juin. — ... pièce à usage de labour, située au Buisson, paroisse dudit Alquines..., coterie de la seigneurie de *De Vaux*, s'étendantte audit lieu....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 264.)

On a désigné évidemment ainsi une seigneurie du sr de Vaux. Voir à la table du second volume, au mot *Vaux (de)*, les noms des seigneuries que possédèrent les membres de la famille de Vaux.

DIEU D'AMOUR

à Aire. Cf. p. 233, à *Dame Mehault Dieu d'Amour*, p. 229 ; et à *Vigne*, p. 801.

1253. — Domina Mathildis dicta Dei Amoris, vivant en 1253, dame du fief que l'on nomme encore de Dame Mehaut Dieu d'Amours.

(Ms. de Rebecque III. S^t Pierre d'Aire, p. 208.)

1403. — Noble homme Pierre de Beaulieu, esc., estoit possesseur du fief Dame Mehaut Dieu d'Amour en déc. 1403. (Manuscrit de Rebecque II, fo 45 vo.)

1492, 8 janvier. — Rapport présenté par Denis Hanon, dem^t en la ville et cité de Téroouanne, d'un fief et noble tenement séant en la ville et banlieue d'Aire, nommé le fief de le Vingne Dame Mehaut Dieu d'Amours, qu'il avoue tenir du Roy nre sire à cause de son chasteau d'Aire, et à luy succédé par le trespas de deffunt Michiel Hanon, son père, au iour de son trespas bourgeois et eschevin dud. Téroouanne : led. fief se consistant en dix-sept ou dix-huit mesures de terres qu'il tient en sa domaine en plusieurs pièces du costé du Neufpré; et en plusieurs rentes d'argent, grains et plumes que doivent plusieurs héritages, maisons et estaux de bouchers.

Ce fief est de très grande consistance, et, entre autres choses, y est dit ce qui s'ensuit.

Item ay, à cause de mond. fief, droit de prendre, cueiller et recevoir héritablement, sur un fief et noble tenement que on dit le fief d'Hurillon, situé et assis en lad^e ville d'Aire, appartenant à Mons^r de Bèvres à cause de deffunte Madame Jeanne de la Viesville, sa mère, au terme de Noël. .. LXXII poulles. ..

Item ay droit de prendre certaine rente sur le manoir qu'on dit de le Follie qui iadis fut Guillaume de Rabecque et depuis à feu Monsgr le Prévost de S^t Omer, et, à présent, appartient à Estevene de Luxembourg, qui est tenu de moy à cause de mond. fief, depuis l'entrée de le porte iusques à l'huys de le Salle....

(Man. III de Rebecque. Dénombrements, p. 244.)

1507. — Denis Hanon, sgr du fief de le Vigne Dieu d'Amour, mort en 1507, mari d'Antoinette de Wilden. — Guillaume Hanon, son fils aîné, hérita de son père.

(Man. II de Rebecque, fo 62 ro.)

DIFQUES

Cf. p. 233.

1672, 15 février. — Sœur Anne de Ballingham, religieuse de l'hôpital de S^t Jehan en ceste ville de S^t Omer, vend à Pierre du Liège, lieuten^t reformé d'une compagnie de cavallerie résidant en ceste ville, et dam^{lle} Anthoinette Querewalle, sa femme, la juste moictié du viel chasteau de Difques, se consistante la totallité des 90 mesures ou environ de terres... aud. Difques et allenviron..., moyennant 10 s. au denier à Dieu pour célébration de deux messes de *requiém*; trois florins aux vins; 50 florins pour ung œuvre-chef à lad^e comparante; et, pour deniers principaux, la somme de 1200 florins.

(l'autre moictié appartenante ausd. du Liège et sa femme.

Le sieur Anth^{ne} de Boncourt, dem^t à Wirquin, paroisse de Remilly, et dam^{le} Marie-Anne de Balinghem, sa femme, répondent pour lad. vendeuse du paiement de la rente dite canon dont l'immeuble était chargé...)

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 105.)

Fief sur Difques : Varlin.

DIFQUES

en Boisdingham.

v. p. 892, et *Disque* en Boisdingham, p. 236.

1483, 14 février. — Rapport servi au bailli de S^t Omer par Pierre de Sempy, fils et héritier de Leurens de Sempy, de s^{gr}ie de Difques en Boisdingham.

.... « mon quief, lieu et manoir estant aud. lieu de Boi-
« dingham amazé d'une tour de blanches pierres, maison
« manable, grange et marescauchies, contenant led. lieu
« entre les hayes, tout ensemble xxii mesures de terre. »

(Arch. de Saint-Omer. Papiers de la Folie. Grand
Terrier de la seigneurie de Disque en Rebergue.)

C'est la même seigneurie dont le nom a été souvent déformé par les scribes en « Disque », forme que l'on rencontre dans les textes aussi fréquemment que « Difques », comme cela est arrivé, d'ailleurs, aux pages 237 et 892, où ce fief est indiqué sous la forme « *Disque* » souvent adoptée par les scribes qui lisaient indifféremment la lettre du milieu s ou f.

Ce fief est repris dans le « Grand Terrier de la seigneurie de Disque en Rebergue » (Biblioth. de S^t Omer papiers de la Folie) et est indiqué relevant de la seigneurie de Disque en Rebergue, et s'étendant sur 313 mesures 75 verges de terres, tenues en roture, fiefs et arrière-fiefs.

DIFQUES

en Rebergue.

Le grand Terrier, décrit dans la note de l'article précédent, donne la suite des possesseurs de la seigneurie de Difques en Rebergue en remontant à partir de la fin du dix-huitième siècle.

1. Ce grand Terrier comprend cinq chapitres :

le premier concerne les 115 mesures, tant roture que fiefs, mouvant immédiatement de la seigneurie de *Disque en Rebergue* ;

le second concerne les 28 mesures, 75 verges de roture du fief du *Cornet* ou de *Fienne* ;

le troisième, les 24 mesures, 50 verges du fief *Guyon* ;

le quatrième, les 31 mesures, 50 verges du fief nommé *Licques* ;

le cinquième et dernier, les 14 mesures du fief nommé *de Selles*.

Jean-Louis de la Follye, éc., sr de Marles, etc..., dem^t à Hocquinghem, héritier de Ch. de la Follye, éc., son oncle, garde du corps du Roy, compagnie de Luxembourg, « acquéreur, par contrat de novembre 1771, de Louis-Marie-César de Flahault, éc., sr de la Saulté, fils et héritier de Jean-Claude de Flahault, éc., sr de la Saultée héritier de Marie-Jeanne Framery, sa mère, qui étoit au droit du sr Gabriel Framery, sr de Sangate, et de Marie de la Follye, son épouse, fille de Gabriel de la Follye, éc., sr du Pire, et héritière de Jacqueline de Thubeauville, fille ou sœur de Florent de Thubeauville, éc., sr de la Rivière, fils de dem^{lle} Marie de Canneson (*lisez* Camousson, icelle représentant Louis de Guiselin, sr des Barreaux, qui étoit au droit de Guillaume de Heuplandre, icelui représentant Mahieu de le Houppelandre¹ et dem^{lle} Jehenne Delemotte, sa femme, fille de Waurmers (?) Delemotte. »

DINDREMAN

(Fief) à Bilques.

1686, 8 mars. — ...« terroir de Bilques au lieu nommé Hapequin..., vers mer au conseiller Richebé; aboutans d'amont au fief Dindrimand... »

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 77.

Dindrimand (sic)! On connaît une famille *Dindreman*: c'est ce nom qui se rapproche le plus du mot relevé ici. Quoi de plus naturel que supposer qu'il s'agit d'un fief de cette famille?

DIPPENDAL

à Brêmes et Bouquehault. Cf. p. 235.

1751, 31 juillet. — Oct.-Alex. de Nédonchel, chlr, marquis de Nédonchel et de Bouvignies, c^{te} de Brouay, baron de Ravensberghe, sgr d'Octeseele, Warlung, Ville-roy, d'Hennin, Roisin, du mont La Fœuillie, Nonain en partie..., dem^t en son cheau dud. Bouvignies..., vend à Louis-Eug.-Marie de Beauafort, c^{te} de Beauafort, de Moulle et de Buisscheur, vic^{te} de Houle et de la Jumelle, baron de La Motte, sgr de Nordausque, dem^t au cheau de Moulle:

1^o) la sgrie de Dispendalle, tenue en fief de la baronnie de Balinghem au comté de Guisnes, se consistant en 62 mesures ou environ de bois taillis qui en forment le

1. Mahieu de Houppelande vivait au milieu du 15^e siècle. (Compte de l'argentier de Saint-Omer 1484-85: Paiement de rentes, f^o 54 r^o: « à Mahieu de Houppelande, filz naturel de feu Mahieu de Houppelande, en son temps trésorier de Boullenois, L livres, par vente « fecte en l'an LXXIII .. ») Il mourut le 3 décembre 1475, laissant, comme veuve, Catherine de Sempy. (Ibid. 1475-76, f^o 75, et 1477-78, f^o 75). Cf. aussi de Rosny: *Recherches Généalogiques*, au mot *Hupelande*, p. 789.

domaine; et en plusieurs mouvances féodales ainsi qu'en censives;

2^o) la seigneurie de Dispendalle en Brême, tenue du Roi à cause de sa seigneurie d'Ardres, se consistant en plusieurs mouvances en censives;

3^o) la seigneurie du Berck en Campagne tenue et mouvant de la pairie de Campagne (Campagne-les-Guînes) en plusieurs fiefs et se consistant en plusieurs mouvances;

4^o) la seigneurie dite d'Ivergnies consistant en plusieurs mouvances, tenue en fief du marquisat de Courtebourne;

5^o) la seigneurie de la Tombe consistant en plusieurs mouvances, tenue en fief de la seigneurie d'Audenfort appartenant à l'abbaye de Saint-Bertin;

6^o) le fief dit du Flourent, tenu en fief de Cahem, se consistant en 36 boisseaux de blé, deux chapons et deux tourterelles dont sont chargés annuellement neuf mesures de terre au lieu dit la vallée d'Alquines;

7^o) *item* cinq fiefs dits de Nielles, tenus et mouvants des seigneuries de Nielle et de Lostebarne, se consistant dans la mouvance de maisons et parties de terres dont l'un desquels est chargé vers lad^e seigneurie de Nielles d'une poulle de reconnaissance féodale; ... enfin deux « surcens annuels »....

vendus au C^{te} de Beaufort comme parents aud. seigneur vendeur du chef et côté d'où procèdent les biens cy vendus, descendant l'un et l'autre de haut et puissant sgr Denis de Massiet, chev. baron de Ravensberghe, sgr de Staples, Moule, Bussecheurè, Dispendalle, etc..., lequel laissa deux filles a) Isabeau de Massiet de Ravensbergue, qui ép. Jean de Nédonchel par contrat du 7 juin 1613; b) Alexandrine de Massiet de Moule, qui ép., par contrat du 9 août 1635, Renom de Beaufort, s^r de Beaulieu, Grincourt, etc...; led. Jean de Nédonchel et Isabeau, trisayeuls (*sic*) dud. sgr vendeur; et lad. Alexandrine, avec led. Renom de Beaufort, étant bisayeux dud. sgr acquéreur.

Prix :

6100 liv.	pour la sgrie de Dispendalle, tenue de Balinghem;	
3700 l.	»	» en Brême;
3730 l.	»	de Berck-en-Campagne;
1300 l.	»	d'Ivergnies;
3900 l.	»	de la Tombe;
600 l.	»	le fief du Flourent;
400 l.	»	les cinq fiefs dits de Nielles;
275 l.	»	les deux surcens.

Ensemble 18000 livres monn. de France.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 333)

Vers 1770. — Dans la correspondance de M. de Vissery de Boisvallée (Arch. de M. C. van Kempen), il est parlé de la mouvance d'une pièce de terre nommée le Courtil Colet (*alias* Courtil Collette), contenant deux mesures et demie,

séant à Campagne les-Guînes (ou Bercq en Campagnê), qui est dite relever du sgr d'Ypendal (de Dippendal) et non de l'abbaye de S' Bertin pour la seigneurie d'Audenfort.

DIVION

à Pétigny-sur-Bomy.

Ce mot s'est aussi écrit parfois *Davion*. Cf. ce mot.

1643, 20 octobre. — Terres à Bomy vendues par M^{re} Franchois Franche et Franchoise Legrand, sa femme... Item une mesure de jardin prise en deux, nommé le Jardin du Bray, scitué au hameau de Greuppe, tenu du fief et sgrie de *Divion*... et un jardin aud. Grœuppe, listant à la rue menant au molin, d'amont à Jacques Ogier, tenu de la sgrie Castelain (Les Castelain étaient seigneurs de Grœuppes). (Gros de Saint-Omer. Vente n° 64.)

18^e siècle. — Rapport de M^r de Bomy à cause de son fief de Divion, gisans en Greppe.

(Terriers de Lisbourg acquis en 1933 par les Archives du Pas-de-Calais.)

DOHEM

Cf. p. 237.

1754. — Christian-Maximilien-Charles de Luxembourg de Thiennes, comte de Thiennes et de S^t Morre, marquis de Ligny, seigneur de Matringhem, Reclingham, *Dohem*, Boiscourt, Fremel, Frametzelle, Pas, Lannoy, Gourguison, Attiches, Bealencourt et autres lieux.

(Inscription de l'ancienne cloche de Reclingham. Epigraphie du P.-de-C. Canton de Fauquembergues, p. 156.)

Voir, sur les Luxembourg de Thiennes, ce qui est dit à l'article *Reclingham* et, à la table des noms de personnes, au mot « Luxembourg ».

Fiefs sur Dohem : Blanc cheval, Brigode ou Lessant, Dohem (Mairie de), Escouart (l'), Neulette, Quiefs (sgrie des dix-sept), Sart. — Cf. aussi Maisnil-Dohem.

DOHEM (Mairie de)

Cf. p. 238.

1563, 26 février. — Jehan de Coubronne vend à Ph^{les} Mersque, bourgeois marchand, et Péronne Carton, sa femme, dem^t à S^t Omer, ung fief contenant dix quartiers ou environ, scitué au dixmaige de Cléty, au lieu nommé

le Val Enrart, tenu de Mons^r Etienne de Lespinoy, esc.,
maieur de Dohem. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 26.)

1624, 22 juin. — Vente à Anthoine Descamps, *maieur de Dohen*, de terre au Val d'Avrout. (Ibid. Vente n^o 7.)

1682, 18 février. — Jean Caboche, dem^t en ceste ville, fils aîné de feu Jehan, *mayeur héréditaire de Dohem.*
(Ibid. Vente n^o 2.)

1754, 11 août. — Dem^{lle} Geneviève de Raulers, dem^t à St Omer, vend à son neveu, Constantin-Louis-Joseph Bayart, esc., garde du Roy, sieur de Ledenghem La Haye, La Motte, etc., dem^t ordinairement à Versailles et à Ledinghem..., un fief nommé La Mairie de Dohem, se consistant en soixante-six mesures ou environ de terre qui en font le domaine scitué aud. Dohem., en rentes fonsières et seigneuriales; droits casuels dus à lad^{le} srie... : moyennant la somme de huit mille livres courans. Pour acquitter cette somme, led. acquéreur a créé et constitué celle de 800 livres de rente annuelle et viagère non rachetable pendant la vie de lad^{le} dam^{lle}.

(Ibid. Vente n^o 66.)

1756, octobre. — Constantin-Louis-Joseph Bayard, éc., vic^{le} de Théroouanne, *mayeur héréditaire de Dohen.*

Cf. l'article *Théroouanne* (Vicomté de).

1760, 15 février. — ... terre labourable aud. Cléty, au lieu nommé le bois Emont, tenu en fief de la seigneurie de l'*Ecart* dite *Mayeurie de Dohem.* (Ibid. Vente n^o 75.)

DOMISSON

fief à Coupelle, *alias Domission.* Cf. p. 238.

1761, 23 février. — Vente par Bernard Demons à Pierre-Jos. Legrand, négoc^t à St Omer, des trois fiefs *Dongre, Framsel et Domisson.*

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 175.)

1788, 20 juin. — Vente des mêmes fiefs par Jacques-Jos. Marga à Jacques Renard, notaire royal à Fauquem-bergues. (Ibid. Vente n^o 448.)

V. le libellé de ces actes à l'article *Framezel.*

DOMUN ou DOMIEN ?

(Fief) à Vincly.

1731. — « Contrat d'achat du fief *Domun* (ou *Domien* ?) dans Vincly fait le 27 d'avril 1731 ».

Antoine d'Hostrel (Ostrel), chev., marquis de Cambri-nieulle (il signe *Cambligneul*), baron de Flers, sgr de Concy,

demⁱ dans son château aud. Flers, à présent en celui de Radenghem, tant en son nom qu'en ceux de dame Emélie-Joseph Mayoulle, son épouse, et de dame Marie Joseph Manche, veuve de Ch^{ls}-François-Chrestien Mayoulle, vivant maistre particulier des eaux et forêts du département d'Hesdin, vend à Marguerite-Isabelle-Rufine de Mailly, dame douairière comtesse d'Hésecques, veuve non commune de Ch.-Antoine de la Haye, viv^t c^{le} dud. Hésecques, sgr de Vincly, Radenghem; certain fief et noble tenement appartenant à ladite dame, son épouse, scitué aud. Vincly et relevant féodalement du marquisat dud. lieu, se consistant en rentes fonsières, reliefs et autres droits, ... avec toutes les prérogatifs, honneurs attachez à pareil fief viscomtier, pour, après le trépas de lad. dame de Mailly, retourner et appartenir à dam^{lle} Isabelle-Alexandrine-Rufine-Guillaine Defrance, sa petite-fille.
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 26.)

DONCOCH(ER) (?)

(Fief de) à Senlis (-les-Fruges).

1601, 29 décembre. — Marcq d'Ausques, labour^r, demⁱ à Senlys, vend à mre Jacques Desmons, sous-bailly de ceste ville, la moitié de cinq mesures de terres, au terroir dud. Senlis, en une pièce, about^t au chemin menant de Mencat à Fruges, about^t à Jacques Briche, tenue du fief de Doncoch(er) appartenant au s^r de Tramecourt..
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 35.)

DONGRE, d'ONGRE

(fief) à Coupelle. Cf. *Hongre*, p. 913, et *Hougre* p. 385.

1761, 23 février. — Vente par Bernard Demons à Pierre-Joseph Legrand, négociant à S^t Omer, des trois fiefs *Dongre*, *Framsel* et *Domisson*.
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 175.)

1788, 20 juin. — Vente des mêmes fiefs par Jacques-Joseph Marga à Jacques Renard, notaire à Fauquembergues.
(Ibid. Vente n^o 448.)

V. le libellé de ces actes à l'article *Framazel*.

1. Encore un nom en partie illisible, au moins dans sa dernière syllabe, comme d'ailleurs, celui qui a fait l'objet de l'article précédent.

DOULTREMER, DOUTREMAIRE

(Fief). Il semble que les mentions qui suivent s'appliquent à un même fief de ce nom, qui pourrait être situé entre Bientques, Créhem et Remilly-Wirquin.

1632, 6 mars. — ... deux mesures et demie (à Bientques) séans au fief Doultremer..., un quartier au Hargoval..., tenu de MM. du Chapitre.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 176.)

1632, 24 avril. — ... Terre au terroir de Remilly, au lieu nommé le bois Lambert..., about. d'aval à Pierre Breton et d'amont au fief Doutremaire..., tenue du sr de Noirthout....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 66.)

1651, 20 mai. — ... Terre à Créhen et Hallines...; terre about. d'amont au fief Doutremer, tenue du sr de Remilly.

(Ibid. Vente n° 29.)

1757, 22 août. — Dem^{lle} Marie-Elisabeth et Marie-Antoinette Debay, fille majeure; Jean Leurs, m^{re} tonnelier, et Marie-Jeanne Theliez, sa femme, vendent à sr Joseph-Dominique Marcotte, marchand en la ville de Lille, deux mesures de terre le tout de nature féodale, etc..., faisant le nombre de dix mesures..., led. fief nommé Doultremer gisant au dessous du grand fief au terroir de Remilly, présentement occupé par Ant^{ne} Jennequin, laboureur, dem^t au hameau de Crehem..., tenu en fief de la baronnie d'Elne .. *Prix de la vente* : 400 livres.

(Ibid. Vente n° 538.)

DOVILLER

(Fief) à Pihem.

1728, 28 avril. — « ... terre au terroir de Pihem..., au camp de Costelles.., coterie du fief Doviller (ou Douiller?)....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 308.)

DRINCQUEBIERRE

(Sgrie) à Bléquin.

1782, 12 août. — ... « Terre nommée Courtil Clabaut, au terroir dud. Bléquin..., d'une liste aux enfans Maximin Lefebvre..., d'un bout aux héritiers d'André Choquel.., en roture de la sgrie Drinquebierre... »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 347.)

DRINCQUEBIERRE

(Sgrie) à Tatinghem.

1768, 15 janvier. — ... « Terre à Tatinghem, au lieu nommé les Warisettes, tenue en coterie « suivant la déclaration des parties de la sgrie de Drinque Bierre » (*sic*).

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 5.)

Que peut signifier ici ce mot *Drincquebierre* ?

Il semble bien vraisemblable qu'il s'agit ici de seigneuries ayant appartenu à un personnage nommé Drinquier, nom de famille encore porté dans les environs de St Omer¹.

DRIONVILLE

à Thiembronne. Cf. p. 239.

1617, 5 déc. — Vente de terre à Drionville à la cauchie de Bruneault, tenue fonssièrement de Franchois Le Quien, s^r en partie dud. Drionville, à cause de son fief qu'il tient du comté de Seninghem.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 86.)

DRIVAL

en Wandonne. Cf. p. 239.

1725, 26 juin. — Michel Caron, labour^r à Audinethun, et Marie Caron, sa sœur, v^{ve} de Gilles Desgrosilliers, vendent une terre à Wandonne, au Canton de la Tanchonnière, mouvante en coterie du sieur de la Motte à cause de sa seigneurie de Drivalle aud. Wandonne....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 427.)

1784, 23 juillet. — ... Terre à lab. au terroir de Wandonne, au lieu nommé les Ramonières..., coterie de la seigneurie d'Herdrival en Wandonne....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 461.)

1. Fut reçu bourgeois de St Omer, en 1464, « Carle Drinquebier de ceste ville, le III^e de janvier oudit an LXIII... »

(Compte de l'argentier 1463-1464 ; chapitre des *nouveaux bourgeois reçus*.)

Voici encore une mention de 1489 :

« A Loy Tacq, artilleur de lad. ville pour par lui et Jehan Drincqbier avoir délivré à led. ville de colle et du treté, et pour avoir, « durant que les Franchois tenoient le chastel contre lad. ville, « empené et ferré led. trait et autrez qui estoient en l'artillerie .. Ls

(Compte de l'argentier de 1488-1489, f° 162 v°.)

DU CLERCQ

à Nortleulinghem. Cf. p. 240.

1671, 24 avril. — ... Vente à Liévin de Clercq, sgr dud. Clercq, Bonninghes, Blockhus....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 101.)

V. à l'article *Lorgnier* le libellé de l'acte.

DUFUS

à Ledinghem.

1743, 2 mars. — ... terre prey flotis à Ledinghem prez le molin du Brœuque..., tenue colièrement de la seigneurie Dufus qui a cy devant appartenu au sr de Monroy à Ledinghem, et, présentement est appartenant au seigneur marquis d'Hesdigneul.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 441.)

Ce mot *Dufus* semble bien n'être qu'une déformation du mot flamand *dufhuus* qui signifie pigeonnier, colombier (*duif huys*). On pourrait donc penser qu'il s'agit d'une seigneurie du « Colombier ».

DU METZ

(Sgrie) à Enguinegatte. Cf. p. 240.

1760, 13 mai. — Ch.-Ant. Alexandre, prêtre à Saint-Omer, et Joseph-Dominique Alexandre, demeurant à St Omer, vendent à Claude-Léonard Masse, négociant à St Omer, une terre tenue en coterie du C^{te} de Ghistelles à cause de sa sgrie nommée la Campagne en Enghennegatte, autre tenue en coterie dud. sgr de Guystelle à cause de sa seigneurie de la Vielville..., terres tenues en coterie de la sgrie *Du Metz*. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 292.)

DYÉVAL, DIÉVAL

ou *Picquendal*, paroisse de Wavrans.

1626, 15 avril. — Terre vendue à Mathieu Playou, laboureur dem^t à Wavrans..., d'amont Wilbedinghes..., au lieu nommé Riquart..., aboutant à la sgrie du Poyevere (Poivre)..., about. vers mer à la sgrie de *Dyéval*... au lieu nommé le petit Hetroy..., autre sur les Sars..., tenuz de Mons^r de Busnes à cause de la Pruvosté qu'il at à Hassinghem.... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 203.)

1785, 14 avril. — Dominique-Frçois Le Caron, éc., sr de Canneltemont, Sains, etc..., et Marie-Charlotte de Lencquesaing, son épouse, vendent à Dame Marie-Joseph San-

delin, vve Pierre Sandelin, vicomte de Fruges, baron d'Enne, sgr d'Esquerdes, Wavrans, etc..., dame d'Halline, Helfaut, etc..., le fief, terre et seigneurie de *Diéval vulgairement nommé Picquendal*, se consistant en censives, tant en grains qu'argent et autres reconnaissances, reliefs, lots et ventes, dus par différents immeubles situés au hameau de Picquendal, paroisse de Wavrans...., mouvant foncièrement en un seul fief et hommage de la terre et seigneurie de Wavrans à 35 s. par. de relief, et, vicomtièrement, de la terre et seigneurie de Remilly à 10 liv. par. de relief.... échu à lad. dame de Cannettemont par le partage des biens de la succession de Dominique-Jean-Jacques de Lencquesaing. éc., sr de la Pré, etc..., son père, en date du 12 oct. 1777.

Prix : 4600 l. pour la seigneurie, et 500 l. pour arrérages échus de droits et reliefs dus par lad^{te} seigneurie et échus du passé jusqu'à ce jour.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 853.)

EAU

(Fief de l'), à Blessy. Cf. pp. 241 et 893.

1658, 22 nov. — Marie-Franchoise de la Fère, femme à Eustache de Fremensent, esc., s^r d'Ardinchem (Ardinchem) qui lui en donne procuration, moyennant un patacon de denier à Dieu; a l'entremetteur, une pistolle; pour deniers principaux, 400 florins Arthois..., vend à Rév. Père en Dieu Hugues Ducamp, abbé de l'abbaye de S^t Augustin-lez-Thérouanne, pour lad^{te} abbaye, deux fiefz scituez en la paroisse de Blessy, l'ung nommé le *fief de l'Eawe* (Eau), tenu du château de Mamez où il y at bailly et hommes cotiers tenants dud. fief qui doibvent rentes en argent et plumes, droix sgriaux et autres, etc...,

et, l'autre, le *fief de Sohiet*, tenu du R^{me} évesque de Bouloingne, contenant 96 verghes demy de terres à labour en une pièche, duquel sont tenues plusieurs terres qui doibvent rentes fonsières et sgrialles, relief, etc..., lesd. 96 v. 1/2 about. d'aval à M^{re} Jacques d'Hafringues, d'amont à Nicolas de Rebrueuwe à cause de sa femme..., vers mer aux hoirs Martin Cocud.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 50.)

EAUWE

(Fief de l'), aux environs de Ledinghem, Vaudringhem.

1626, 24 déc. — Voir le texte concernant le fief *Chanteraine* assis sur le territotre de Ledinghem, Vaudringhem et Bléquin. Il est question de rentes tenues des sgrs

de Ledinghem, Bléquin et de *l'Eauwe*. Cette dernière seigneurie est donc certainement située en ces parages, et non à Blessy ou Enguinegatte, comme celles citées à la page 241.

ECART

(Sgrie de l'), *alias* Mayeurie de Dohem. Cf. *Dohem* (Mayeurie de).

ECLIMEUX

(Sgrie d'), à Lumbres.

1762, 22 octobre. — ... une demi-mesure scituée au Chauffour, terroir de Lumbre, d'amont à Marguerite Clem, devers mer au sieur de Mametz, et, de midy, à Philippe Zunnequin..., tenue en coterie de la seigneurie d'Esclimeux. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 405.)

1779, 23 mars. — ... terre au Maziguet, terroir de Lumbre, coterie d'une seigneurie appartenante à M. d'Eclimeux. (Ibid. Vente n° 244.)

1781, 14 déc. — ... une demie-mesure de terre à lab. au chemin de Paris, terroir de Lumbre..., tenue en coterie de la sgrie d'Eclimeux à M. le marquis de Saint-Floris... (Ibid. Vente n° 110.)

Cf. aussi *Saint-Floris en Lumbres* (Sgrie de).

ECLIMEUX, ESCLIMEUX

(Sgrie d'), à Nortleulinghem.

1760, 11 juillet. — Jean-Bapt^e du Liège, fermier labourr, anc. échev. de la chàtellenie de Bourbourg, et Marie-Anne Dereudder, son épouse, vendent aux enfants mineurs de feu Phil.-Joseph Loiseau, et d'encore vivte Marie-Claire Gressier..., terre à Nortleulinghem dans la vallée de Wal..., coterie de la sgrie d'Esclimeux.

(Gros de Saint-Omer, Vente n° 359.)

V. aussi, p. 267, le fief d'*Esclimeu* sur Niellès-les-Thérouanne.

Ces différents fiefs tirent leur nom du nom de la principale seigneurie de leurs possesseurs, qui est *Eclimeux*, actuellement commune du canton du Parcq. Voir dans *l'Epigraphie du Pas-de-Calais*, Eglise St Denis de Saint-Omer, p. 149-150, les noms d'Agnès d'Eclimeux, Jacques de Reutin et Marie d'Eclimeux, sa femme, sur la pierre de fondation d'un chariot à feu (1454). — Les derniers seigneurs d'Eclimeux au 18^e s. ont été les Ghistelles,

ECOU

à Tilques. Cf. pp. 242 et 893.

1478, 2 sept. — Noble homme Guillme Dyéc, s^r de Haizerue et d'Escoutz (*sic*), vend à Pierre de Hodicq quelques terres.

(Manuscrit de Rebecque C : Werps, p. 308.)

Il résulte bien de cette mention et de la date 1478 que c'est par erreur que j'ai avancé, page 895, lignes 7 et 14, que ce n'est qu'au milieu du 16^e siècle que les Dyéc sont devenus seigneurs d'Ecou. Il n'y a donc plus lieu de contester la vraisemblance de l'assertion (au bas de la page 894) de la cession de cette seigneurie par Marguerite d'Isque à un Guillaume Dyée en 1482. Mais comme, d'autre part, on relève un Guillaume Dyée en 1556-1563, et comme c'est encore un Guillaume qui revendit cette terre à Adrien de Croix en 1603, il faudra bien admettre que ces divers personnages portèrent de père en fils le prénom de Guillaume.

Mais, dans ces conditions, ce ne serait pas à cette même seigneurie d'Ecou que s'appliqueraient les mentions de la page 243 qui citent Louis Le Tellier, s^r d'Ecout « lez la ville de Saint-Omer » en 1519 et 1520 et que je retrouve encore en 1531 dans une nouvelle mention que je donne ci-après. La seigneurie était-elle divisée alors ? J'avoue ne pouvoir jusqu'à présent expliquer cette anomalie.

Voici la mention de 1531 en question :

« Fremin et Huchon Riche amenés tous deux en prison
« le xxviii^e jour de novembre à cause de avoir emprins
« de tuer Loys Le Thellier, s^r d'Ecout. »

(Compte de l'argentier de Saint-Omer 1530-1531,
fo 108 ro.)

1775, 3 sept. — Chistophe-Louis de Fremont, mquis de Rozey, sgr de Bellefontaine, Croix, Marque, Ecou, Capne au Rég^t de Chartres-Cavalerie, dem^t à Paris ;

Jacques-Charles, comte de Chabanne, marquis de Curton, Colonel du Rég^t de Bretagne ;

Dame Auguste-Urbine f^de Frémont de Gressy, épouse séparée quant aux biens de Mess^{re} Robert-Frçois Bigot de S^t Simon, Chev^r de S^t Louis, Commiss^{re} ord^e des guerres, dem^{te} à Nemours ;

Louis-Honoré de Grenaud, marquis de Montilliet, chl^r, brigadier des Armées du Roy, Grand Bailly d'épée du Bugey, baron de Corcelles, sgr de Rougemont, Champagne, Rochefort, et dame Charlotte-Elizabeth-Jeanne de Chabanne-Curton, son épouse,

héritiers de d^{lle} Francese-Caroline-Joseph, marquise de Beaufremetz,

vendent à d^{lle} Marie-Marguerite de Martiny de S^t Martin

(v. ses titres et qualités plus loin à l'article *Jumelle* (Quin de la), la terre et seigneurie d'Ecou. (Suit le détail avec déclaration des terres cotières faisant partie de la présente vente). De plus, terres féodales, dont :

« Quatre mesures de terre à labour.... nommé le fief de Bereuil... » (V. article *Bereuil*.)

... Terres tenues de diverses seigneuries en Tilques, dont « celle du Hannebocque ». (V. art *Hannebocque*.)

Prix principal : 42000 livres pour le fief et sgrie d'Ecou, et terres en dépendans..., non compris les prix payés pour terres tenues des autres seigneuries (Tilques, Ponchel, Coustre, Eglegatte, Nieppe, Morquine, Hannebocque, Breucq, Courcelle, Jumelle, francs-allex,) et le fief du Bereuil... (2000 l.) .

soit, en tout, près de 67000 livres en plus de la première somme de 42000 livres.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 47 : acte de 35 pp.)

1603. — Dans l'Epigraphie de la Cathédrale de Saint-Omer, p. 74, en note, M. Lorient (à propos de l'inscription de fondation de Jean du Bur), note que « la seigneurie » d'Ecoult, provenant de sa succession, fut vendue, par « devant le Commissaire du Conseil, le 5 février 1603 ». Il est à peine besoin de noter qu'il ne peut s'agir, ici, que d'une seigneurie différente de celle de Tilques.

— De même, dans l'Epigraphie de l'Arrondissement de Saint-Omer, on trouve dans les quartiers de Gilles de Beaufort (à l'article *Mouille*, pp. 526 et 527), Robert de Sacquespée, sgr d'*Escoult*, Jumelle, etc..., fils d'Antoine, sgr de Baudimont, etc... et d'Eléonore de Lens-Rebecque. Sa fille, Madeleine de Sacquespée (+ 1533), épousa, en 1513, Jean III de Beaufort. Donc il vivait à la fin du 15^e siècle.

Encore ici il ne peut s'agir d'Ecou en Tilques, mais bien de la sgrie d'Escoult-St-Quentin, dont les Sacquespée avaient hérité des Saint-Quentin. C'est actuellement la commune d'*Ecourt-Saint-Quentin*.

ECOUFFLANS

sur Bomy et Vincly. Cf. p. 246.

1695, 4 oct. — Vente par Octave-Eug. d'Assignies à Ch.-Ant. de la Haye, C^{te} d'Hezecques, de la sgrie de Vincly avec les seigneuries de Bellefontaine et Escoufflans.

(Cf. le libellé de l'acte au mot *Vincly*.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 201.)

ECQUES

Fief sur Ecques : Picotin.

ECUIER (L')

fief à Campagne. Cf. p. 248.

1606. — Dans un rapport et dénombrement de quatre fiefs (sans noms) sis à Appe, territoire de Campagne les-Boulonnais, servi par Vincent de Bécout, fils d'Antoinette Lourme, à Ph. de Croy, on cite, parmi les tenants et aboutissants, le fief de l'Escuier.

(Arch. du Nord. Cumulus, n° 16265.)

ECUSSERIE

(Fief de l'), à Saint-Omer, p. 249.

1570, 10 janvier. — Anthoine de Zombres, filz et héritier de feu dam^{le} Anthoinette du Puich, sa mère, vefve de feu Adrien de Zombres, esc., s^r de la Pierre, vend à Ph^{le} Le Porcq, bourgeois et argentier de ceste ville, certain fief tenu du Roy n^{re} s^{re} à cause de son cheau de S^t Omer, quy se consiste en plusieurs parties de rente, rue de l'Escucherie, la maison nommée les trois Rois, etc...

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 16.)

Même date. — Vente d'une autre partie du même fief.

Il y est dit que cette partie est tenue du Roy à cause de son chasteau ou Motte Chastelaine de S^t Omer, se consistant en sept livres neuf sols par. de rente sur la maison voisine des Trois Rois..., sur la maison de la Roche, et sur plusieurs maisons voisines....

(Ce sont les mêmes personnes qui sont parties intervenantes dans l'acte.) (Ibid. Vente n° 11.)

1721, 15 janvier. — Jean-Franc. Hanon, bourgeois de cette ville, frère et héritier du s^r Eustache-Joseph Hanon, ancien greffier de cette ville, moyennant 11 livres de pot de vin, et 150 l. de prix principal, monnaie courante, vend à Louis de Croix de Beaufort, sgr de Moulle, grand bailli de cette ville, certain fief nommé l'Escucerie, mouvant du Roy à cause du château de S^t Omer, consistant en quelques rentes foncières assignées sur plusieurs maisons sises en ceste ville, tant rue Sainte-Croix, *alias* de l'Escucerie, qu'ailleurs....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 213.)

EDEQUINES

sur les Bruyères de Saint-Omer. Cf. p. 249.

1533. — Philippe de Bachimont, esc., s^r d'Edequines, mary et bail de dem^{lle} Margheritte de Heuchin.

(Compte de l'argentier de Saint-Omer 1532-1533, fo 193 ro)

1^{re} moitié du 16^e siècle. — D^{lle} Margt^e de Heuchin, fille

de Jean, sgr de Staple..., épouse : 1^o N..., sr de Hémont ;
2^o Philippe de Bachincourt (*sic*) sgr de Sequines (*sic*).

(Cf. Goethals. *Dictionnaire Généalogique*, t. IV :
Généalogie de Thiennes, p. 12. Notes consacrées
à la famille de Heuchin.)

Ici il faut lire Phil. de *Bachimont*, sgr d'*Edequines*. C'est
de ce personnage qu'il est parlé à l'article *Edequines* de
la page 250, dans une mention de 1779, sans qu'on y ait
indiqué la date de son existence.

Seigneurie sur Edequines : *Windal*.

ELICAMP

à Ecques. Cf. pp. 253 et 895.

Milieu du XVI^e s. — ... Marie Le Conte, vefve de feu
Jaque Gérard, viv^t escuyer, sr d'*Elicamp*, et, précédem-
ment, de George de Bacheler, esc., sr de Froideval,
Wachin.

(Man. I de Rebecque : note en haut du f^o 171 r^o
dans les chartes de St^e Colombe.)

1728, 12 déc. — Ch^{les}-Francs de Contes, sr de Bucamp,
dem^t au cheau de Bucamp, vend, moyennant 580 l. mon-
noie courante, à Jean-Baptiste Defrance, avocat au
Conseil d'Artois, lieut^t mayer de cette ville, certain fief
nommé le fief Ellichamp (*sic*), consistant en trois mesures
de terres près de Mussem, aiant dans sa mouvance quatre
autres fiefs qui s'étendent sur trente-trois mesures ou en-
viron, au terroir d'Ecque et à l'environ..., led. fief relevant
du chasteau de Rond.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 99.)

Rectification : A la page 253, à la 3^e ligne de la mention
du 30 octobre 1793,

au lieu de.... de Hélican, de la famille de Monnecove,
lire de Hélican, de la Jumelle, de Monnecove.

ELICAMP

fief à Radinghem.

1614, 26 février. — 6 quartiers de terre séans au ter-
roir de Radinghen, listant à Liévin le Tiltre, ... à Jehan
Massez, tenus du fief Elicamp.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 102)

ELLIVET. ELLUVET (OLIVET)

à Embry. Cf. p. 253.

1692, 9 août. — Vente au sieur Feutrel d'un manoir

au hameau de Saint-Vandrilie, tenu et mouvant de la terre d'Ordre en Embry et de la chapelle d'Olivet (*sic*).

(Gros de Saint Omer. Vente n° 18.)

Cf. aussi l'article *Feutrel* (fief), p. 295.

1760. — Le s^r de Canchy, prêtre, possède le fief nommé Ellivet, dont le revenu est, en censives, de 6 l., et, en droit seigneurial, de 2 l.

(Arch. du P.-de-C. Vingtièmes d'Embry.)

ELNES

près Lumbres. Cf. p. 252.

Fiefs relevés en cette localité : Haye (la), Loblet, Motte, Prévôté, Rabodinghes, Roussy (cense de).

Mouvance : Cloye (la).

ELNES, EULLE

en Blaringhem. Cf. p. 255.

1605, 12 août. — Hⁱ et puissant s^r mess^{re} Guislain de Fiennes, chlr, s^r et viscomte de Fruges, baron d'Eulle, s^r d'Esquerdes, Heuchin, Annequin, et haulte et noble dame Madame Jehenne de Longueval, dame desd. lieux, sa compaigne, vendent, moyennant 20 sols au denier à Dieu ;

20 florins au vin du marchié ;

40 flor. pour droit de coultage ;

et, pour deniers principaux, mille florins, à Sivestre Marcaudille et dame Sainte Ceppuy, sa femme, demeurans en la ville de S^t Omer, certain fief et noble tenement, les appartenences et deppendances séant au villaige de Blaringhem, nommé vulgairement Eulle en Blaringhem, et, spécialement, au Hamel Wiart aud. lieu ; se consistant en trente-deux livres, dix sols, onze deniers ob. tournois d'argent ; item douze razières d'avoine et vingt-six chappons de rente assignées sur pluseurs manoirs et terres aud. Blaringhem en nombre de cent-cinquante mesures environ, tenu desd. s^r et dame en ung seul fief, foy et hommaige à cause de leur château et baronnie d'Eulle, à 10 livres par. de relief... Et est tenue fonssièrément et viscomtièrément dud. fief, certaine dixme de la Table des Pauvres du villaige de Rocquestoires, quy se coeulle sur cinquante mesures de terres ou environ. Et, pour exercer lad. justice, il y a Bailly et Eschevins, sergians et officiers es mectes de ses tenemens, des flos et flégardz. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 46.)

1671, 21 juillet. — Le s^r Charles de La lecre (*alias* La legre), s^r d'Outremelle, jeune-homme à marier âgé de vingt et un ans, dem^t à Remilly-Wirquin, vend, moyennant

20 sols au denier à Dieu, 20 florins au vin du marché, 40 florins au médiateur du marché, et, pour deniers principaux, 900 florins, à Dominique de Grenet, esc..., sr de Cohem, y dem^t et dam^{le} Florence de Hapiot, sa compaignee..., certain fief et noble tenement seant au villaige de Blaringhem, nommé vulgairement Eule en Blaringhem, et spécialement au Hamel Wiart aud. lieu, se consistant led. fief en 32 flor., 10 solz, 11 deniers tourn...; item en douze razières d'avoisne et 26 chappons..., assigné sur plusieurs manoirs et terres aud. Blaringhem, en nombre de 150 mesures..., iceluy fief tenu de la baronnie d'Eule en un seul fief à dix livres parisis de relief....

(Ibid. Vente n° 126.)

EMBASEDE (L')

fief, peut-être à Lumbres.

1574. — Fiefs ayant appartenu à Loys Le Chevalier, chanoine de St Omer, décédé en 1574 et compris dans le *Compte de son Exécution Testamentaire* rendu après 1580, fo 37 r°... « ... Arriérages du fief de Hanesart, des fiefs d'Acquembronne, du Val, Sars, Rybreux, Campagne, Mamez .., et pareillement du fief (*sic* p. des fiefs) de l'Embassade et Baudin le Cointe appartenantz à Mons^r de By-mont, à cause de dam^{le} Péronne Prevost, sa femme...

(Arch. Capitules de St Omer. II, G. 480.)

EMBRY

Cf. p. 255.

17^e siècle. — S'enssuivent les fiefs tenus de messire Oudart de Renty, chevalier, à cause de sa sgrie d'Embry, qu'il tient en deux fiefs dudit chastel de Saint-Omer et du chastel de Rolencourt.

(Archives du Nord, B. 16702, fo 943 v°.)

1760. — Ch.-Louis-Fr. de Brias..., sgrie de la paroisse, dont le revenu, en censives, est de 250 l.

(Arch. du P.-de-C.), 20^{es} d'Embry.)

Fiefs sur Embry : Ellivet, Prévoté, St Wandrille.

EMBRY

fief à Setques. Cf. p. 256.

1614, 19 février. — Terre au lieu nommé « deseure les Heses », tenu de M^{re} Flour Doresmieux à cause de son

fief d'Embry qu'il at acquis de Monsgr le Conte de Frezin¹
... vendue à Jacques Carpentier, dem^t à Setques.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 101.)

1702, 1^{er} avril. — Franc^s-Joseph de la Houssoye, esc.,
s^r d'Avault, dem^t au cheau de Rosamelle, vend le fief et
sgrie d'Embry, scitué au village de Setques, paroisse de
Lumbres, à luy eschu par le trespas d'Ant^{ne}-Alexandre de
la Houssoye, aussy viv^t esc^r, s^r d'Avault, son père, au
sieur Franc^s Moriencourt, march^d brasseur à S^t Omer et
Marie-Marg^{te}-Joseph Fauconnier, sa femme..., moyennant
trois louis d'or au denier à Dieu, six messes de *requiem*,
et, en deniers principaux, 1900 l..., tenu du viscomte de
Fruges... (Ibid. Vente n^o 2.)

EMBRY

à Zutkerque ? ou Recques ?

1700, 10 sept. — ... Terres au terroir de Zutkerque...,
oest à une rue qui maisne de Zutkerque à Recques...,
tenues de la seigneurie d'Embry.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 4.)

ENGLOS

(Fief d') à Senlis.

1619, 6 février. — Vente, moyennant 2750 flor., à
Pierre d'Ausque, greffier de Coupelles, et Michielle Ma-
nessier, d'un manoir amasé contenant 6 mesures de
preys, 20 mesures 3 quartiers 1/2 de terre à labœur séans
à Senlis... Item, une pièce contenant quatre mesures de
terre... Item, deux mesures de terre... It., deux autres
mesures, etc... It., 13 mesures..., le tout tenu de Franchois
d'Ausques à cause de son fief d'Englos...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 94.)

ENGUINEGATTE

Cf. pp. 257 et 896.

1260, mai. — Enguerrand de Journy et de Isabeau, sa
femme, dame d'Enguinegatte, scellent un acte de vente de
terre à l'église S^t Pierre d'Aire.

(Manusc. de Rebecque III. S^t Pierre d'Aire, p. 208.)

1611, 4 nov. — Jehan de Grenon, esc., s^r de La Fon-
taine, ancien cap^{ne} au rég^t de Picardie, et dam^{le} Gasparde
Obert, sa f^e, demeurants à Monstroëul, paroisse S^t Pierre,

¹ Comte de Gavres, comte de Frezin. Cf. Vegiano : *Généalogie de
Gavres et alliance de Gavres-Renty.*

donnent entre vifs à dam^{lle} Charlotte Obert, sœur de lad. Gasparde, et femme de M^e François Lesseline, notaire royal à Monstrœul, son héritière apparante, à raison que lesd. comparants n'ont aucuns enfants de leur mariage : « la maison, cense et terres d'Enguinegatte, fiefz, cens et « rentes deppendantes d'icelle, scituée au baillaige de « S^t Omer et régalle de Théroouanne », et la terre de Belles en Boulonnais, etc..., à charge « de faire chanter à perpétuité aud. lieu d'Enguinegatte par chacun jour de « dimanche la première messe à l'intention des âmes de « leurs prédécesseurs et successeurs ». On voit dans l'acte que le s^r de La Fontaine avait « tiré et desboursé plusieurs sommes de deniers pour restablir les édifices et « bastimenz des maisons et censes d'Enguinegatte et « Belle, apparten' à lad. dem^{lle} Gasparde de la succession « de ses prédécesseurs, qui avoient esté ruynées et desmolies durant les guerres dernières... » (Allard et Belart, notaires à Montreuil.)

(Arch. du P.-de-C., Registre des Insinuations du Boulonnais, II, f^o 444.)

1675, 14 février. — Mention de lettre d'hypothèque du lieutenant de Bailly de Mess^{re} Eustache d'Estourmelles, s^r de Milan, Aubin, Crespy, Esguinegatte, etc...

(Gros de Saint-Omer, Vente n^o 147.)

Fiefs sur Enguinegatte : Eaux (cf. à Lenglet (Petit), Fonte, Lattre, Lenglet (Petit), Lobel, Lucquet, Metz.

ENQUIN

Cf. p. 258,

1258. — Warinus de Enking, miles, dominus de Enking... Hlessendis uxoris et Johannis fratris et heredis sui.,
(Ms. de Rebecque III Chap^{tre} S^t Pierre d'Aire. f^o 201.)

Cf. le fief du *Personnat*.

EPERLECQUES

Cf. les fiefs : Brœucq, Calcuel, Curlu, Tramecourt, Vormeselles.

EPINE, ESPIGNE, ESPINE

Cf. pp. 273 et 899.

D'après une communication faite par M. Turpin aux séances de la Société de l'Histoire du droit des pays flamands, picards et wallons, ces lieux dits à *l'Epine*, correspondent aux endroits où l'on plantait une épine pour

marquer la limite d'une juridiction; soit, ici, de la banlieue. A Aire, au quatorzième siècle, on a vu un procès en poursuite de dettes envers la commune, dans le cours duquel le débiteur, condamné, prend la fuite pour échapper à la peine, traverse toutes les défenses et fortifications accumulées autour de la ville; et au cours de sa fuite, se débarrasse de son épée en la jetant « ad spinam ».

Or, ce texte ne peut s'expliquer qu'en admettant que ces mots « ad spinam » désignent la limite de la juridiction d'Aire, c'est-à-dire de la banlieue.

Le bourgeois d'Aire, au moment de pénétrer dans une juridiction voisine, ne veut pas s'exposer à être poursuivi pour port d'arme prohibée. Il avait en effet, en sa qualité de bourgeois d'Aire, le droit de port d'épée, mais seulement dans les limites de la juridiction de la ville.

ERMITAGE

(Fief de l'), à Blendecques. Cf. sur l'*Ermitage de Blendecques*, le Bull. Histor. des Ant. de la Mor., livr. 293.

18^e siècle. — Pierre-Antoine Martel d'Amalix, sgr de la Feuillie en partie, possesseur des fiefs vicomtières de Bilques, du Hamel et de l'Ermitage, greffier des ville et comté d'Arques, résidait à Arques et mourut vers 1770. Il était fils de Pierre Martel, s^r d'Amalix, greffier des v. et comté d'Arques et d'Anne Cadart.

(Cf. P. Lefebvre du Prey. « Lefebvre-Hermand et Lefebvre Dupré ». Saint-Omer. Loëz, 1929, p. 158.)

ERNONVAL

à Enguinegatte. Cf. p. 262.

1651, 4 avril. — Lamoral de Beaulaincourt, esc., s^r d'Ernonval, moiennant 10 s. au denier à Dieu; trois florins ou vin du marché; et, pour deniers principaux, 80 florins de chacune mesure, vend à Dame Adrienne de Villegas, douairière de feu Mess^{re} Gérard de Lens, viv^t chevalier, s^r de Haultegrève, Bilques, au nom de dom Joseph de Lens de Villegas, petit-fils de lad^e dame achateresse, et icelluy, filz de François de Lens, viv^t sieur du Metz, douze mesures de terres labourables à prendre en une pièce de 54 mesures, trois quartiers et demi de terres labourables séantes au terroir d'Esguinegatte, dismaige de Nelles (Nielles), à prendre par mesuraige sur un coing où traverse la piedsente venant dud. Esguinegatte à Erny-S^t Jullien, tenant à divers..., lesdites terres faisant le gros de sa sgrie d'Ernonval, tenues en fief de la dame de Maugré à cause de sa sgrie d'*Orbielre* (sic); « sans par lad^e « dame ou sondit petit-filz ou leurs aians cause, pouvoir « pour ce prendre tiltre de lad^e sgrie d'Ernonval... »

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 11.)

ERNONVILLE

(Sgrie d') à Wardrecques (?) ou Racquingham (?)

1751, 10 août. — ... Vente par d^{lle} Marie-Joseph-Bertine Prévost à Gillion Cleuet, journalier dem^t à Campagne-Wardrecque..., neuf quartiers de manoir amazé..., situé à Racquingham..., tenu en coterie de la seigneurie d'Ernonville. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 451.)

Seigneurie d'*Ernonville* à Wardrecques ?? Ce mot ne serait-il pas une déformation de « Regnauville » ? Il désignerait alors la seigneurie des de Fiennes, sgrs de Regnauville, qui, depuis 1672, étaient seigneurs de Wardrecques. (Cf. p. 815.)

ERNY-SAINT-JULIEN

Cf. p. 263.

1616, 16 juin. — Vente des chastellenies, terres et seigneuries d'*Ergny-St Julien*, Wallon, Lisbourg, etc..., moyennant la somme de 96000 livres tourn., par Messire Henry de Gondy, duc de Retz et Beaupréau, à luy appartenant par le retrait qu'en avoit fait l'Evesque de Paris, son oncle et tuteur, lad^{te} vente au profit de haut et puissant prince François d'Orléans, c^{te} de St Pol, duc de Fronsacq et de Chasteau-Thierry.

(Arch. du P.-de-C. Cartulaires de la sgrie de Lisbourg. Répertoire.)

ERQUENBODE

(Seigneurie d') à Inghem.

1757, 28 mai. — Pierre-Ant^{ne} Moriencourt, march^d brasseur, Inglebert Moriencourt, march^d salinier, dem^t en cette ville, et le s^r Phil.-Joseph Pillet, lieutenant de police de cette ville de St Omer, procureur du s^r Joseph-François Moriencourt, officier de cavallerie, dem^t en la ville de Lille en Flandre..., vendent à François-Joseph Cadet, march^d, dem^t en cette ville, et dem^{lle} Marie-Anne Brunet, son épouse, quatre pièces de terres labourables de nature féodale, appartenans par indivis auxds s^{rs} des successions de leurs père et mère, situées au village et terroir d'Inghem, tenues en fief, à ce que l'on croit, de la seigneurie d'*Erquenbode*.

1^o) 3 mesures, 3 quartiers situés au chemin qui conduit de Théroanne à Saint-Omer. 2^o) 3 mesures 92 verges trois quarts en la « Vallé Bernard ». 3^o) 2 mesures 54 verges à la Croix d'Ecque. 4^o) 2 mesures 43 verges et demie au Canton nommé l'Eau Bénitte.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 15.)

ESCADE (I')

Cf. p. 264.

La dévolution du fief de la famille Jolly à la famille Braure s'est faite par le mariage, dans la dernière partie du quinzième siècle, de Jean Braure, *alias* Le Braure, avec d^{lle} Léonor Jolly. (Cf. Ms. de Rebecque II, f^o 3.)

ESCOEUILLES

Cf. pp. 267 et 897.

Extr. de la *Généalogie Le Ver*, par Lainé, pp. 27 28.

« Jehan Le Ver, sgr de Busmenard, Chantraine, cap^{ne} de cent hommes de guerre en 1591, né le 31 mai 1563, épouse, par contrat du 30 avril 1587, Madeleine de Rune, dame d'Escouelle (Escœuilles), fille de Charles, chev. de l'Ordre du Roi, sgr de Beaucamp, et d'Anne, d^{ce} de Fouquesolle, fille de Jean, III^e du nom, sgr de Fouquesolle, et de Mad^{ne} du Biez, fille du maréchal du Biez (ladite Anne de Fouquesolle remariée avec Gilles de Chaumont-Quitry).

« De ce mariage, Marie Le Ver, à laquelle sa mère donna le quint de la terre d'Escouelle qu'elle porta en mariage (par contr. de mar. du 1^{er} sept^{bre} 1610, passé dev^t Laurent Le Griel et Michel Robillard, tabellions au Comté d'Eu) à Ant^{ne} du Quesnoy, éc^r, s^r de Resty en Boulonnais, fils d'Antoine, éc., s^r du Quesnoy et de Resty et de Barbe de Belloy.

« N. B. — Anne de Fouquesolle, dame d'Escouelle, donna cette terre à sa fille, Madeleine de Rune, du consentement de David de Rune, son frère (esc., s^r de Beaucamp, enseigne d'une compagnie de 50 hommes d'armes sous M. de Rubempré), qui ratifia cette donation par acte devant Ant. Legrand, notaire à Rue, le 29 juillet 1593. »

1610, 1^{er} sept. — (Laurent Legriel (?) et Michel Robillard, tabellions au Comté d'Eu). Contr. de mariage d'Antoine du Quesnoy, esc., s^r dud. lieu (le Quesnoy à Crémarest), de Resty et de St-Martin-en-Preures, avec Marie Le Ver, fille de deff^t Jehan Le Ver, viv^t esc^r, s^r de Chanteraine (au Comté d'Eu), et de Madeleine de Runes, dame de Chépy et d'Escœulles, veuve en secondes nocés d'Adrien de la Rivière. — Lad. dame de Chépy donne à sa fille la terre et sgrie d'Escœulles à elle appartenant. Elle s'en dessaisit et dévestit entre les mains du Roy, etc... La terre tiendra cotte et ligne de lad. dam^{le} Marie.

(Arch. du Pas-de-Calais : Registre aux Insinuations du Boulonnais, II, f^o 444.)

Fiefs sur Escœuilles : Crœuse (fief de la), Escœuilles ou Occœulle, Fruges (fief de), Honvaut, Rougeville, Sotte (La),

ESCOEUILLES ou OCCOEULLE-EN-ESCOEUILLES

Cf. pp. 268 et 898.

1568. — Cf. plus loin à l'article *Honvault*, la mention de 1568,... « tenu de Claude de Louvigny, s^r d'Ocœulles en Escœulles. » (Gros de Saint-Omer. Vente n° 31.)

1585, 25 février. — Vente par Jehan Lefebvre, s^r de Honnevault, de terre à Escœuilles... (Cf. plus loin l'article *Honvault*)... terre au Grimausart, tenue du s^r de Ghiselin, à cause de son fief d'Ocœulle. (Ibid. Vente n° 10.)

ESCOUART (L')

Seigneurie sur Dohem ou environs.

1756, octobre. — Constantin-Louis-Joseph Bayard, éc., vicomte de Théroouanne, mayor héréditaire de Dohan, s^r de L'Edinghen, S^{te} Gertrude..., L'Escouars..., demⁱ en son chasteau de L'Escours (l'Escouart).

(Cf. plus loin l'article *Théroouanne* (Vicomté de).

ESCOUART, ECOIRE (L')

en Quiestède.

1719, 10 janv. — Phil.-François Constant de Coupigny, esc., sgr de Fouquières, demⁱ en son château de Fouquières, comme représentant Marie-Josèphe Dupont, son épouse, vend à Guill^{me} Marcotte, sgr de Roquetoire, et Anne-Isabelle Cochart, son épouse, la seigneurie d'*Ecroire en Quysted*, séant aud. lieu, se consistant en deux rasières et un quartier de bled, et le surplus en argent et autres droits y afférants, procédans des propres de lad^{ie} dame.

Prix : 6 messes de *requiem* ; 10 livres de denier à Dieu ; 150 livres courans de prix principal.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 140.)

ESCOUART (I'), L'ESCOIRE

à Racquingham et Heuringhem. Cf. 268 et 898.

1215, juillet, et 1221, décembre. — .. Willelmus de Aria et ejus uxor Purpurana decimam suam quam habebant apud Rakingehem in tenemento Jakemini de Scora obligant ecclesie S^{te} Columbe.

(Manusc. de Rebecque A Chartes de S^{te} Colombe, nos 123 et 124.)

1670, 31 oct. — Robert de Raulers, esc., s^r de Mauroy, présentement à S^t Omer, moyennant 1800 florins, vend à Ant^{he}. Franch. de Basselers, esc., s^r de Coubronne, Rac-

quinghem en partie, Heuchin, Froideval, Wachin, etc..., dem^t aud. Coubronne, la sgrie de Lescoire (l'Escouart) en Racquinghem, comme elle se comprend, tant en rentes fonsières, sgrieuses, prééminences, etc..., scituée au terroir dud. Racquinghem, pour, par led. s^r de Coubronne et dam^{lle} Anne Van Houtte, sa compaigne, posséder à charge de payer et décharger certain quint, de quoy icelle sgrie est chargée vers dame Cécille de Bactindhouc (?)¹.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 180.)

1672, 25 nov. — Anthoinne Caboche, dem^t en la ville de S^t Omer et Jean Chevallier, soy disant escuier, dem^t en lad. ville, moiennaut la somme de 1800 florins, monnoye d'Espagne, vendent à Anth^{ne}-Franch. de Bachelers, esc., sgr de Coubronnes, Racquinghem en partye, Heuchin, Froideval et Wachin, etc..., et dam^{lle} Anne-Pétronnelle Van Houtte, sa compaigne, eux se faisans et portans fortz de m^{re} Wallerand-Loys le Chevallier, pbre, frère aud. Jean, et de Alexandre Chevallier, soy disant aussy escuier, oncle desd. Jean et m^{re} Wallerand,..., tout tel droict et action qu'ilz poldront avoir cy-après dans la sgrie de l'Escouart-Racquinghem, se consistante en rentes fonsières et aultres droicts compétents et appart^t à lad^e sgrie au village de Racquinghem.

(Ibid. Ventes, n^o 122.)

Ensuite, l'histoire de cette sgrie est un peu confuse. M. de Basseler disputait aux Raulers le droit de s'appeler s^r de L'Escoire, s'appuyant sur la vente faite en 1670 par Robert de Raulers à Antoine de Basselers, son père. (V. ci-dessus). Mais cette vente n'avait pas porté sur la totalité de la seigneurie, et, tandis que M. de Basselers s'appelait s^r de Lescoire-Racquinghem, M. de Raulers continuait, de son côté, à prendre le titre de s^r de Lescoire-Racquinghem en partie. Voici même un aveu de terre tenue en coterie où sont repris les titres en question.

1718, 29 octobre². — Rapport et dénombrement que moy Antoine Pellet, éc., s^r de Chimencourt, demeurant à S^t Omer, comme père et ayant la garde noble de mes trois enfants que j'ay retenus de dame Marguerite-Dominique du Bois, mon épouse, scavoir Philippe-Ambroise ; Antoine-Ignace et Marie-Barbe-Joseph Pellet de Chimencourt, fais et baille en leur nom à très honoré sgr *César de Raulers*, esc., s^r de Lescouart-Rac-

1. Bavinchove ?

2. M. de Lencquesaing possède dans ses titres de propriété quelques autres rapports analogues servis par Nicolas Aclocq, bourgeois-marchand à S^t Omer; par Grégoire-Justin d'Haffrengue, conseiller du roi au siège royal de S^t Omer et Jacques-Adrien d'Haffrengue, éc., 1^{er} conseiller des Estats en la ville de Lille; par Franc-Joseph de Hoston, éc., s^r de Fontaine, Tattinghem; par sœur Marie-Angéline Quecque, abbesse du couvent des religieuses Urbanistes de S^t Omer.

quinghem en partie, Mauroy et autres lieux, de terres et héritages..., tenus de lui en coterie à cause de lad. terre et sgrie de Lescouart-Racquinghem qu'il tient de lui par indivis avec Gilles-Ferdinand-Francis de Basselers, aussy esc., sgr dudit Lescouart-Racquinghem en partie, Coubronne, La Pierre, etc..., dans laquelle lesd. sgrs ont toute sgrie foncière et vicomtière, avec toute haute, basse et moyenne justice (acte passé à Saint-Omer).

Le procès se termina par une transaction conclue le 23 juillet 1726 entre Ferdinand-François de Basselers, esc., sr de Coubronne, Racquinghem, Lescoire, d'une part, et César de Raulers, esc., sr de Mauroy, Marie-Madel^{ne} de Crendalle, sa mère et ses frères et sœurs, d'autre part; ceux-ci se portant en outre garants de leurs neveux et nièces de Lattaissant, enfants de Marie-Louise de Raulers, leur sœur. Moyennant la somme de 600 livres, payée par Gilles-Ferdinand de Basselers, ils renoncent à tous moyens de défense contre lui et consentent à ce que le sieur de Basselers demeure propriétaire et possesseur de la totalité de la seigneurie avec tous droits honorifiques ou autres y attachés.

De son côté, Gilles-Ferdinand de Basselers abandonne toutes les procédures et actions de justice, et, en considération de ce que la dem^{lle} Geneviève de Raulers renonce aux droits de douaire coutumier qu'elle avait sur la sgrie de Lescoire, a) consent à ce que Marie de Crendalle ait sa sépulture dans le chœur de l'église de Racquinghem, qu'elle y possède un banc pour elle et ses enfants leur vie durant et qu'ils jouissent des droits honorifiques dans lad^{te} église après lui et sa famille... b) leur accorde le droit de chasse ainsi qu'à leurs parents; c) leur accorde enfin droit de faire paître leurs bestiaux sur les bruyères de Racquinghem....

(Transaction passée au château de Lescoire à Heuringhem, lieu de résidence de la famille de Raulers.)

Et, en effet, après que les Raulers eurent vendu en 1757 (v. plus loin) ce qu'ils possédaient encore de la seigneurie de Lescoire, à M. de Lencquesaing, celui-ci ne prit jamais la qualité de sr de Lescoire-Racquinghem.

(Renseignements fournis par M. André de Lencquesaing.)

Voici enfin les dernières dévolutions de cette seigneurie.

Avant la vente de 1757, elle avait passé, par les femmes, à des familles alliées, pour revenir à M^{lle} G. de Raulers qui figure comme venderesse, dans l'acte de cession à M. de Lencquesaing.

1741, 3 mai. — Par contrat passé à Matringhem, d^{lle} Marie-Jeanne d'Aix, d^{lle} de Matringhem, y demeurant, délaisse à Jean-Baptiste-Charles de Contarini, écuyer, de-

meurant en la ville de Tacy-sur-Mer en Normandie, tous les droits qu'elle peut avoir sur le château, terre et seigneurie de l'Escoire.

1746, 19 déc. — Rapport et dénombrement que je, Maximilien d'Aix, éc., sr de Matringhem, fais et bail(le) à mon très h. et puissant sgr Ferdinand-Gaston Lamoral duc de Croix (*sic p. Croy*), grand d'Espagne, prince du Saint-Empire, chr de l'Ordre de la Toison d'Or, cl^e du Rœux, sr de Rebecque, etc..., gouv^r général du pays de Haynaut espagnol, d'un fief et noble tenement que je tiens et advoüe tenir féodalement de mond. très puissant sgr, nommé le fief de L'Escoire-Racquinghem, se consistant en 134 mesures de terres, tant en jardins, prez, bois, terres à labour que preys; avec autres édifices et forteresses, molte, fossez, haute et basse cour..., etc...

1747, 30 oct. — Constitution d'hypothèque, au profit de Jean-Baptiste Haëu, sr de Boulart, dem^t à Ebblinghem, châtellenie de Cassel, et d^{lle} Pétronille Bodenote, son épouse, sur une rente héritière annuelle de 375 livres, monnaie d'Arlois, au rachat de 7500 livres, par Philippe-Augustin Bayart, demeurant à Lescoire et Marie-Madeleine de Raulers, son épouse, dame de Lescoire, Ledinghem, La Haye.

(Documents communiqués par M. A. de Lencquesaing.)

1757, 30 déc. — Noble d^{lle} Geneviève de Raulers, dem^{lle} de Mauroy, Ledinghem, La Haye, La Motte, etc..., dem^t en c. v. de St Omer, tante et héritière unique de Constantin-Louis-Joseph Bayart, viv^t éc. garde de corps du Roy, vicomte de Théroutanne, sgr de l'Escoire, S^{te} Gertrude, Ledinghem et autres lieux, décédé au château de Croquoison en Ponthieu, vend à Dominique-Jehan-Jacques de Lencquesaing, éc., sr de Laprey, Favier, du Marais de Brias, Sobruicq, etc..., dem^t en son château de La Prey.....

Ici fixation du prix.

Prix : denier à Dieu, 300 livres. — Frais d'affiches, 100 l. — Pour vins du marché, le sr de Lencquesaing fait remise des despens qu'il a payés et exposés au procès qu'il a soutenu conjointement (avec) Jean-Robert de Raulers, viv^t éc., s^s desd. lieux, contre les doyen et chanoines de la Cathédrale de St Omer, au sujet du redressement de la rivière qui sépare le domaine de La Prey de celui de Lescoire.

Prix principal : 40000 l., sur quoi déduction sera faite d'une pension viagère au profit de dame Louise-Charlotte Le Josne-Contay de Capelle, douairière dud. feu sr de Raulers, à présent épouse de Louis-Gervais, éc., sr de la Vielleville.

..... le château et ferme seigneuriale de L'Escoire au

village d'Heurengthem contenant 104 mesures de terres ou environ, tant labour que pâture et bois-taillis, le tout tenant ensamble, nort au bois des Dames de Blendecques, de midy à la rivière de Rond à Pont à Hame qui sépare led. château de L'Escoire des terres du château de La Prey; d'occident à la becque d'Heurengthem; d'orient au chemin qui conduit de Cassel à Théroouanne..., avec tous droits de justice foncière et vicomtière dans led. domaine, comme faisant le chef-lieu de la sgrie de l'Escoire, qui comprenoit autrefois dans sa mouvance le village et paroisse de Racquinghem..., dans lesquelles ventes est compris... le droit de pascage sur les communes d'Heuringhem..., droit de chasse, vains pâturages et droils honorifiques dans l'église et paroisse dud. Racquinghem après le seigneur dud. lieu..., tenu en un seul fief du sgr duc de Croy à cause de son cheau de Rebecque.

Vente approuvée par Dame Marie-Marthe d'Intraville, de Croquoison, vve dud. feu vic^{te} de Théroouanne, dem^t en son chasteau de Croquoison, de présent en c. ville.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 552.)

ESCOUART (L'), LESCOIRE

en Rebecque. Cf. p. 269.

1722, 2 oct. — Eustace-Joseph Fayolle, clercq tonsuré du diocèse de ceste ville, ayant conçu le dessein de se faire religieux au monastère de S^t Augustin-lez-Théroouanne et n'ayant pas la somme nécessaire pour payer sa dot, M. Pierre Fayolle, son père, procureur en ceste ville de S^t Omer, promet de payer 1200 livres aud. s^r abbé pour la dot et la vaisselle d'argent et ameublement qui monteront au moins encore à 1500 livres et autres frais, tant pour sa vestition que profession, qui porteront encore à 400 l.; enfin lui constituer une rente viagère de 50 l...; hypothèque ses biens à la sûreté de cette dette; et, à défaut de paiement, led. Eustace-Joseph Fayolle pourra recevoir les rentes fonssières de la Prévosté et sgrie de Lescoire en Rebecque....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 375.)

ESDIGNOEUL

(Fief d') à Coupelle.

1672, 4 déc. — ... trois quartiers et demi de terre scituez aud. Radinghuem, tenant au terroir de Coupelle... Une autre mesure scituée aud. Coupelle ten^t à Ant^{ne} Dausques, tenue du fief d'Esdignœul....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 116.)

Il s'agit probablement ici d'un fief d'un sgr d'Esdignœul.

ESPIER (L')

à Saint-Martin-lez-Aire. Cf. p. 272.

1532-1540. — Partage des biens de Jacques le Viesier de Pipemont, et Françoise le Volle, entre leurs enfants; Jean de Pipemont, fils aîné, a pour sa part... le fief de l'Espier tenu du cheu d'Aire.

(Manusc. de Rebecque III, p. 281.)

Rectification à la mention de la page 273, à la date 1769, 29 avril. Voici le texte rectifié :

1779, 29 avril. — Jh-Maximilien-Guislain de Béthune, chev., sr de L'Espiez, etc., fief de L'Espiez à S^t Martin-lez-Aire, la Jumelle et environs, vendu en 1770 par Alex.-L^s Muchembled, avocat à S^t Omer, et Marie-Rose-Bénédictine Buret.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances, Fiefs, n^o 4348.)

ESPINEFORT

(Sgrie d') à...

1741, 8 avril. — ... terre au terroir de Journy au lieu nommé Betrequy, list. vers levant à la rue de la Belle-Croix; du couchant au bois du sgr de Journy, tenue en coterie de la sgrie du baron d'Espinefort...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 315.)

1768, 4 mars. — Marianne du Brulle, vve de Francis La Salle, dem^t à Herbinghem, paroisse S^t Erasme, secours d'Hocquinghem, vend terre au Courtil Trocque, terroir de Sanghem, roture de la sgrie d'Espinefort.

(Ibid. Vente n^o 109.)

Cf. plus loin, à l'article *Journy*, l'acte de vente du 19 mars 1746, où il est question de Musnier, baron de Balinghem, *sgr d'Espinefort*, Broucquedal, Laronville....

Cf. aussi dans *Rech. Hist. du Boulonnais*, de de Rosny, l'article *Epinefort*.

ESPINEHEM

1630, 14 mai. — Robert et Nicolas de Febvin, frères, héritiers universels de feu M^e Jacques du Bultel, licenc. es dr., sr de Campaigne, Le Valdedin, etc., vendent à Robert Sauvage, licenc. es droictz, sr de Espinehem, vingt mesures tant fiefs que coteries, à Merques-S^t Liévin..., 4 mesures 1/2 au lieu nommé le fief Tarteron..., 3 quartiers dessus la Cressonière..., 2 mesures au bois Wallon....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 80.)

Ne serait-ce pas une corruption de la forme *Picquèhem*,

fief à Bomy? Dans le Dictionnaire topographique on donne *Espinehem* comme forme de Epenchain, hameau de Roëllecourt. Mals, ici, on est dans la région de Merck-Saint-Liévin.

ESPINOY (L')

sur Audrehem. Cf. p. 274.

1255, mai. — Baudouin de la Motte (*la Motte sur Audrehem*), éc., sr d'Andres, donne à l'abbaye de Licques deux poquins de froment par an sur son manoir de l'Epinoy qu'il tient de l'abbaye de Licques.

(Invent^{re} des Archives de l'abbaye de Licques (1776), manusc. de la bibliothèque de Calais, f^o 17 v^o.)

ESPINOY (L')

à Bientques et Pihem. Cf. p. 273.

1764, 21 déc. — Vente par Simon-Joseph Marcotte à sa sœur, dem^{lle} Marie-Théodore Marcotte, de sa moitié dans la terre et sgrie de L'Espinoy....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 465.)

(Cf. le libellé de l'acte au mot *Coulomby* en Ste Marie-Kerque.)

1768, 9 août. — Simon-Joseph Marcotte, maître particulier de la Maîtrise des Eaux et Forêts de St Omer, d'une part; dem^{lle} Marie-Théod. Marcotte, fille majeure demeurant à St Omer, conviennent qu'ayant acquis ensemble les terres, fermes et sgries de L'Epinoy, Wavrins et Acquembronne, acquises de mess^{re} Jos.-Hyppolitte-Alexandre de Fléchin, chev., marquis de Wamin, par contrat du 23 mai 1558¹, l'acquisition demeurera à la seconde comparante seule, moyennant le prix et soulte de 13500 livres que le premier comparant reconnaît avoir reçu de la seconde comparante.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 849.)

ESPINOY (L')

à Fléchin-Fléchinelle. Cf. p. 899.

1719, 10 nov. — Pierre-Fr. Pottel, laboureur, dem^t au village de Fleschinel et Catherine-Franc^{se} Malin, sa femme, vendent à Christophe-Franc^s Hendricq, esc., sr de Pradel, grand-bailli de St Bertin; dem^{le} Margte-Austreberthe Hendricq, son espouse, dem^t en ceste ville.... un

1. Ce contrat du 23 mai 1558 ne se retrouve plus dans les liasses du dépôt.

droit de dixme, *vulgo* appelé *dixme de Lespinoy*, au terroir de Fleschinel..., sur 400 mesures 1/2 de terres.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 18.)

ESPINOY (L')

à Harlette. Cf. p. 275.

1782, 18 avril. — Guill^{me} Baude, garde des bois de la terre de Coulomby, dem^t à Harlette, et Marie-Anne Lelong, sa femme, vendent à Louis Roche, laboureur demeurant à Escœuille, et Marie-Marguerite Gugelot, sa femme, sept mesures de terre à lab situées au terroir d'Harlette, nommées le fief de l'Epinoy, list. d'aval aux dem^{lles} Du Bois et autres .., d'amont à Marie-Jacqueline Luchart, v^{ve} Huot.,., about. de midy au chemin de la Carrière, et vers mer à la voye de S' Omer..., tenues en fief de la sgrie de Coulomby..., procédant aud. Guill^{me} Baude de la succession de d^{lle} Pélagie Fayolle.....

Prix : 40 livres de vins, et, prix principal · 1400 l. monn. courante.... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 319.)

ESPY (FOSSE A L')

Cf. p. 307.

Le mot *Espy* correspond à *Espine*. Ce serait donc peut-être le même lieu que *l'Epine*, ou, en tout cas, un lieu à la limite de la banlieue, ainsi qu'il a été dit plus haut.

ESQUERDES

Cf. pp. 275 et 899.

On trouve plusieurs citations de seigneurs du nom d'Esquerdes dans le premier manuscrit de Rebecque, et un sceau qui donne leur curieux blason, à *trois broyes*. (Pour cette figure, cf. Riestap, planche VI, 11^e rang, n° 20. — Dans l'*Alphabet des Termes du Blason*, la figure est décrite, mais non représentée. — Dans Paillot (p. 117), il y a quatre figures plus ou moins conformes à celles du sceau) :

Willelmus d'Esquerdes : 1231, 1242, 1246.

Johannes » 1243-44.

Il y eut ensuite la famille de Vic, puis Jeanne de la Trémouille. Cette dernière avait épousé, en 1^{res} noces, Philippe du Bos (du Bois); en 2^{des} noces, Jacques de Crèveœur, conseiller du duc de Bourgogne. Elle eut des enfants des deux mariages : étant veuve de Ph. du Bois, elle acquit, avant son second mariage (avant 1441) la terre d'Esquerdes, qu'elle légua à son fils du second mariage,

Philippe de Crévecœur, qui devint maréchal de France, dit maréchal d'Esquerdes, et épousa Isabeau d'Auxy, dont il n'eut pas de postérité.

Jean IV, sgr du Bois (d'Esquerdes), hérita de son oncle le maréchal; et, dès lors, cette branche des de Fiennes, sgrs du Bois, devint seigneur de toute la seigneurie d'Esquerdes.

Noter que les seigneurs du Bois, d'Esquerdes, sont dits issus de Robert de Fiennes, sgr de Heuchin, 2^e fils d'Enguerrand II, baron de Tingry et de Ruminghem, et de d^{le} N... de Condé. C'est ainsi qu'ils reprirent le nom de Fiennes. (Cf. Père Anselme, VI, p. 168.)

1570, 16 février. — Madame Jehenne de Noircarmes, dame d'Esquerdes, Inghem, etc...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 8.)

Evidemment, il faudrait lire « Esquerdes en partie ». La famille de S^{te} Aldegonde n'a pas possédé la seigneurie d'Esquerdes, mais ses seigneuries ont certainement débordé sur le territoire d'Esquerdes.

Fiefs sur Esquerdes : Bois, Camberny (Prévôté de), Folque, Thibau (fief).

ESTIEMBECQUE

sur Clerques. Cf. p. 278.

2^e moitié du XVI^e siècle. — Jehan Bertoul, notaire à S^t Omer, receveur de l'église de Tournehem, eut ce fief. Ce Jehan Bertoul éprouva des difficultés pécuniaires, et, après lui, l'église de Tournehem mit la main sur ce fief.

(Renseignement fourni par M. A. Dubois, de Calais.)

ESTIEMBECQUE

sur Louches. Cf. p. 279.

1746, 3 octobre. — Louis Boutin de Beaufort, chlr, Lieut^e-Colonel de Cavalerie, vend à Dam^{le} Marie-Cécille Le Roulx, v^{ve} d'Estienne-Dominique Marcotte, toute la terre et sgrie d'Estiembecque, située en la paroisse de Louches, « aiant toutes justices haute, moienne et basse, « plusieurs fiefs quy en relèvent, un ancien château, une « ferme amasée, terres, manoirs, etc..., composant 210 à « à 220 mesures ou environ, échue au vendeur par le « trespas de messire Rémy Boutin, sgr de la Boissière, « par partage des 29 nov. et 1 déc^{bre} 1731, avec sa mère « Franç^{se}-Elisabeth Landrin », relevant en fief de la baronnie de Balinghem.

Prix : 48 livres pour les domestiques.

» 40000 livres de principal

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 159.)

1759. — Guill^{me}-François-Joseph de Hault (cité p. 27^o), chevalier, sgr d'Estiembecq, était conseiller au Parlement de Flandres. Il décéda à Saint-Omer le 10 octobre 1759, inhumé en l'église de S^{te} Aldegonde; ayant épousé dame Léocadie-Augustine-Joseph Carlier, dame de Serques. Hude et Monbernacle (v. ces mots), décédée le 26 févr. 1770. Sa pierre tombale a été décrite et l'inscription tumulaire publiée 1^o) dans l'Epigraphie du Nord, arrondissement de Douai; supplément, p. 975 (Mém. Soc. d'Etudes de la province de Cambrai, T. XXIV, décembre 1931); 2^o) dans une Généalogie de la Hault, dans un « Recueil Nobiliaire Belge » : Notices généalogiques par F. M. et den Ancxt: Bruxelles, veuve Monnom, 32, rue de l'Industrie. 1911.

ESTOCQUAGE (L')

à la porte Boulenisienne à Saint-Omer. Cf. p. 279.

1536. — « A damoiselle Adrienne de Wissocq, vesve de feu Gauwain de Beaurains, à son trespas, escuier, s^r Burœulles, à mess^{re} Jehan de Gommez, chlr, s^r de Langardin, et Liévin de Rebecque, s^r de Becquestraet, advoez des enffans dud. feu et d'icelle damoiselle, sievant l'achat et marchié fait par mesd. s^{rs} à lad. vesve et advoez, d'un fief et noble tenement tenu de l'empereur nre sire, à cause de son chasteau de S^t Omer, quy se comprend en xxiiii heudz d'avesne au villaige de Rubroucq et Boullizelle, et certain droict et paiaige quy se cœulle à le porte Boullizienne de cested. ville nommé *l'estocquaige* : icelluy achat montant à la somme de 360 frans pour les principaulx deniers, d'une part, et dix-nœuf livres deux sols, tant de denier à Dieu, vin du marchié, que droict de coultaige, quy, ensemble, font trois cens soixante-dix-nœuf livres, à paier la moictié comptant, et l'autre moictié aprez le trespas de dem^{le} Marie du Bois, vesve de feu Jehan de Seningham, quy a son droict de douaire sur led. fief. »

(Compte de l'argentier de Saint-Omer 1535-1536, fo 123 r^o.)

Cf. aussi plus loin *Saint-Omer* (Fief de).

ESTOQUOY (L')

fief à Marthes. Cf. *Estocquet*, p. 280.

1663, 28 déc. — ... Trois quartiers et demi au terroir de Marthes..., tenus en coterie du fief de l'Estoquoy.
(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^{os} 231-235.)

ESTRASELLES, ESTASEL

ou *La Motte*, à Herbinghem.

1745-1750. — Jean-François Hochart, greffier de la sgrie d'Estrasselles en la paroisse d'Herbinghem.

(Note relevée par M. A. Hamez dans les Archives communales d'Herbinghem.)

1775, 19 juin. — Pour l'intitulé et les débuts de l'acte, cf. plus loin l'article *Herbinghem*. Le texte se continue ainsi qu'il suit :

2^o) un autre fief situé aud. Herbinghem nommé *d'Estasel* ou *la Motte*, acquis par le feu s^r Nicolas-Joseph de Poucques, chlr, s^r de Beaurietz, oncle des vendeurs, du s^r Guill.-Dominique de Lattre, par contrat passé devant Notaires de St Omer le 24 décembre 1740.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 586.)

Cf. article *Motte*.

ESTRASELLES

sur Racquinghem. Cf. p. 280.

1719, 10 janvier. — Ph^{le}-Franc.-Constant de Coupigny, esc, s^r de Fonquières, représentant de Marie-Joseph Dupont, son épouse, vend à Simon Dourlen, esch. de St Omer, la sgrie d'Estrasselles, séant à Racquinghem, relevant de Mons^r de Coubron, dont relèvent quantité de terres non reprises ici, mais reprises par le rapport donné jadis par Ant-Dominique de Croix, ex-seigneur de lad. seigneurie, à Antoine de Carnain, esc., sgr de Neuville, administrateur des biens délaissés par Lamoral-François de Dericourt (d'Héricourt), baron de Beaumetz, le 27 février 1684.

Prix : 10 messes de *requiem* ;

30 livres aux demoiselles de Feuquières ;

15 livres au médiateur ;

1600 livres de prix principal.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 23.)

N. B. — Cet acte mentionnant qu'Ant. Dominique de Croix a été propriétaire primitif de ce fief, nous donne par suite, l'explication de sa dénomination ; car ce de Croix, ainsi qu'il est dit, p. 280 (en note), possédait la seigneurie d'Estrasselles en Beuvry. Comme cela se voit souvent, le fief secondaire a reçu le nom de la seigneurie principale.

1762, 22 juillet. — ... A la requête de Ignace-Franc.-Alex. Liborel, procureur au Bailliage de St Omer, comme procureur de Benoît-Isidore Muchembled, avocat, ancien

procureur syndic d'Aire et Marie-Madeleine Dourlen, son épouse, M^{re} Jacques-Simon Dourlen, chanoine et archidiaque de la Cathédrale de St Omer; d^{lle} Françoise Dourlens; Phil.-Franc.-Joseph Dourlen; Amable-Venant Dufour, médecin et échevin de la ville d'Aire, y demeurant; tuteur des enfants mineurs de Jean-Francis Boudot, vivant médecin-major de l'hôpital d'Aire et de feu dem^{lle} Marie-Jeanne Dourlen, son épouse, copropriétaires, comme héritiers de feu Nicolas Dourlen, de la seigneurie d'Estracelle, située et s'étendant au terroir de Racquingham, font procéder à la vente par adjudication de cette seigneurie: à la suite de quoi maître Dourlen, archidiaque, fut déclaré adjudicataire au prix de 2310 livres le 19 août de la même année. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 346.)

ESTRASELLES

à Saint-Martin-les-Aire. Cf. pp. 281 et 900.

1663. — ... « le s^r Garçon d'Aire at acheté en 1663, la terre d'Estraselle des dames Le Rœudre de Bruxelles, filles d'un capitaine, descendant des dits et provenant du chef de le Val..., provenant du chef de lad. Rolland... »
(Manusc. II de Rebecque, f^o 90 r^o.)

Cette mention précède un tableau généalogique des Cocquel. Une demoiselle Cocquel épousa un Jean le Rœudre; leur fils, Raoul le Rœudre, receveur des Etats d'Artois, épousa une Marguerite Rolland.

ETREHEM

Cf. p. 283.

1726, 26 mars. — Pierre-Joseph Contarini, esc., sgr de Estrehem et Leulinghem, âgé de 26 ans ou environ, moyennant 4 messes pour le repos des fidèles traspassez, 20 livres au vin; et, pour deniers principaux, 300 livres, d'une part, pour ses droits et parts dans les immeubles et amazements vendus; et, d'autre part, 200 livres de sa part des arbres et bois croissants sur lesd. immeubles, vend à Guislain-Alex^{dre} Gaillart, esc..., receveur des Estats d'Artois, à son tour mayeur de cette ville (d'Aire) et d^{le} Jeanne-Bernardine Roels, son épouse, toutes parts, portions et droits que luy peut compéter et appartenir dans la succession immobilière de Jean-Pierre de Contariny, esc., s^r desd. lieux, et dame Thérèse-Robertine de Bersacques, ses père et mère, soit dans les seigneuries desd. Estrehem et de Leulinghem, celles de Quelmes et autres lieux.
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 227.)

1726, 24 avril. Vente par le même aux mêmes de tout ce qui peut compéter aud. s^r Contarini de la succession de ses père et mère dans les seigneuries d'Estrehem, Leulinghem et Quelmes...., les seigneuries de Leulinghem et Fstrehem se consistantes en rentes fonsières évaluées à 50 livres par année commune, et celles de Quelmes à 45 l.

Prix : rente viagère de 150 livres.

(Ibid. Vente n° 58.)

1789, 15 avril. — Pierre-Joseph-Constant Gaillart, éc., s^r de Blairville, Etrehem, Leulinghem, etc..., demeurant à St Omer, en son nom et aux noms de d^{lles} Marie-Joseph-Pélagie Gaillart de Blairville et Marie-Rose-Françoise Gaillart des Moucroux, filles majeures dem^t à St Omer : de Mess^{rs} Joseph-Gilles-Franc. de la Moussaye. ancien cap^{nc} au rég^t de Provence, et noble d^e Bernardine-Elisabeth-Marie Gaillart d'Alquinne, son épouse. vendent à Maximilien-Louis-Joseph de Pan, éc., s^r de Wisques, Leulinghem, etc..., les fiefs et sgries d'Etrehem et Leulinghem situés ausd. lieux, etc....

(V. le reste du texte au mot *Leulinghem*.)

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 309.)

On a vu, p. 433, les difficultés entre les Gaillart et les de Pan au sujet de la préséance dans les seigneuries d'Etrehem et Leulinghem. Ces difficultés n'ont pu être aplanies que par le présent acte de vente.

Fief sur Etrehem : Février.

FAROUCHE

(Fief) à Campagne-les-Boulonnais. Cf. p. 284.

1742, 31 déc. — Ant^{ne} de Lattre, « charon dem^t au village de Campagne-lez-Boulonnois et Marg^{te} Talleux, sa femme, vendent à Jean-Bap^{te} Hanotte, m^{re} chirurgien dem^t au bourcq de Fruges, cinq quartiers de manoir non amazé à usage de pasture, situé au hameau d'Appé, nommé le Farouche..., tenu en coterie dud. vendeur à cause de son fief Farouche.... »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 351.)

FASQUELLE

à Assonval. Cf. p. 284.

Un dossier des archives communales de Montreuil-sur-Mer contient une vingtaine de pièces des 15^e, 16^e, et 17^e siècles relatives à des fiefs sur Assonval dont un tenu de la seigneurie de Fruges. J'en extrais les renseignements ci-après sur la dévolution de cette dernière seigneurie.

1410, 28 juin. — Tassart d'Assonval et les héritiers de feu Pierre d'Assonval vendent à Tassart de Rebecque, esc., dem^r à St Omer, un fief consistant a) en un pré contenant quatre mesures ou environ que l'on nomme l'*enclos Andrieu*; b) une pièce de terre contenant 8 mesures ou environ., le tout arrenté à Pierre et Jehan Gorguet frères, moyennant redevance annuelle de 11 sols par. par mesure, et tenu de Pierre Galehaut, esc., sgr de *Fasquelle*.

(Origin. parch. Sceau manque.)

1439, 16 mai. — Aleaume de Rebecque, esch. de St Omer, sert aveu du même fief à *Jehan Le May*, dit *Aignieux*, sgr de Créminil, Cormettes et dud. *Fasquelle*.

(Origin. parch. Sceau manque.)

1498, juin. — Même aveu par Louis de Rebecque à Jehan d'Eule, esc., s^r du Tronquoy, à cause de sa terre et sgrie de *Fasquelle*, qu'il tient à cause d'Adrienne de Sarcus, sa femme¹.

(Orig. parch. en mauvais état. Sceau manque.)

1516, 24 mai. — Même aveu servi par Louis de Rebecque à Ph. de Croy, sgr de Renty, *Fasquelle*, etc...

(Orig. parch. Sceau manque.)

1521, 6 mars. — Même aveu servi au même par Ph. de Rebecque.

(Orig. parch. Sceau manque.)

1562, 18 mars. — Même aveu par Louis de Rebecque, sgr de Blendecques et Hallines, à Guill. de Croy, marquis de Renty, sgr des Coupelles-Vieilles et Nœufves, des maretz d'Audruicq, etc...., à cause de sa terre et seigneurie de *Fasquelle*....

(Orig. parch. Sceau manque.)

1630, 28 sept. — Même aveu par Charles de Bierne, chev., sgr de Halle, à Charles-Phil. de Croy, marquis de Renty..., à cause de sa seigneurie de *Fasquelle*.

(Orig. parch. Sceau manque.)

La seigneurie de *Halle* était à Lederzelle : il est vraisemblable qu'à la suite de cette dernière dévolution, le fief dont il est question dans les mentions qui précèdent, prit le nom de la seigneurie principale de C. de Bierne. Cf. plus loin l'article *Halle*.

1760. — M. de Pujolle possède la seigneurie de *Fasquelles*, consistant en censives d'un revenu de 223 l. 8 s. 10 d.

(Registre des 20^{es} de Fasques.)

1778, 4 janvier. — ... terre tenue de la seigneurie de *Fasquel* appartenant à Mess^{re} Amable-Fr.-Hubert-Marie de Mallet, baron de Coupigny, sgr de Verchocq... et dame Valentine-Charlotte Ducarieul de Fiefs, son épouse.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 744.)

1. Dans une mention de la page 284 il a été lu, par erreur, « Adrienne de Saveuse ».

FASQUES

Cf. pp. 285 et 900.

1507, 2 nov. — Jehan de Bournel, escr, sr de Fasques, filz puisné de deff^t Jehan de Bournel, escr, sr de Namps, porte en mariage (épousant Gabrielle de Belloy) : « lad. sgrie et append^{es} et deppend^{es} dud. Fasques, soit en fief ou roture. Et, d'autant que led. Jehan de Bournel ne puist jouir à présent du revenu d'icelle terre et sgrie de Fasques, obstant que led. revenu est détenu par l'ennemy », Gabriel Bournel, escr, sr de Namps, son frère aîné, consent qu'il jouisse de la moitié de la terre et sgrie de Quennesières (Canessières, près Oisemont) jusqu'à ce qu'il soit paisible possesseur d'icelle sgrie de Fasques.

(Passé à Bricquemaissnil, prévôté du Beauvoisis, bailliage d'Amiens.)

(Arch. de la Somme, B. 72, fo 144 v^o.)

1719, 8 mai. — Dame Marie-Alexandrine-Charlotte de Béthune, marquise de Lillers, mère tutrice des enfants que lui a laissés feu Maximilien-François de Carnin, viv^t chevalier marquis de Lillers et de Nédonchel, sgr de Ligny, Gommecourt, Garbecque, Burbure, Fasques, et mess^{re} Jacques-Gilles-Bonnaventure de Carnin, son fils aîné, aussy cheval^r marquis de Lillers, etc..., vendent à mess^{re} Ch.-Domin. de Lestendant, chev., sgr de Pippemont, Werchocq, la juste moitié de toute la terre et sgrie de Fasques, séante en la paroisse dud. Werchocq, se consistant en rentes foncières et droits casuels repris aux divers titres et terriers, et, ce, pour le prix, scavoir :

en argent : 90 florins, 15 solz, 6 deniers ;

57 chapons un quart ; 34 poules un quart ; 20 oyes et demie et 445 œufs, 109 boisseaux trois quarts de bled ;

nœuf estœuf et demi ; quatre paires de gants ;

une livre de poivre, trois verres, cinq quarterons et demi de cire ;

un bois, nommé le bocquet du Chauchoy ;

le tout mouvant du prince, du comté de Fauquembergues.

— Item, la moitié d'un moulin à eau... ;

item, un pré nommé la Motte de Fasques, contenant deux mesures ;

finalement, un petit bois nommé le Val Boyet.

Ces trois derniers articles tenus du comté du Rœux à cause de sa terre de la Motte-Warneccque.

Prix principal : 9000 livres d'Artois qui proviennent au sgr de Pippemont de la vente par lui faite au profit de messire Joseph-Marie du Sart, chev., sgr de Boulant..., d'une ferme située au village Vieu-Berquin.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 335.)

1760. — M. de Pujolle possède la sgrie dud. Fasque, indivis avec la marquise de Louvigny, d'un revenu en censives, de 334 livres, en droits seigneuriaux, de 5 livres.

(Registre des Vingtièmes de Fasques.)

1753. — Vente, par J.-Ch. Gruel à Fr.-Jean Gruel, des fiefs sgriaux de Fasque, Crève-cœur et Cornehotte, tenus de M. de Pujolle. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 206.)

(Cf. le libellé de l'acte au mot *Cornehotte*, p. 1132.)

Fiefs sur Fasques : Avoueries, Belle Dame, Belle perche, Chapelle de Thiembronne, Clochette, Cornehotte, Crève-cœur, Croisettes, Fasquelle, Four Porquin, Francqs Alleux, Gournay, Mont Guislain, Motte Baraque, Préjardins, Tachincourt.

FAUMONT

sur Zutkerque. Cf. p. 286.

1681, 31 octobre. — Vente par Bernardin d'Auchel à Jacques-Bernard Liot des terres et seigneuries de la Palme, Marievorden et Faumont.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 15^e.)

V. le détail de cet acte et les observations au mot *Palme (la)*.

1747, 12 avril. — ...terre à Polincove, au lieu nommé le Camp d'Hostoucq, about. nort aux héritiers de Mons^r de Laurettan, coterie de la sgrie de Faumont.

(Ibid.)

FAUQUEMBERGUES

Cf. p. 289.

1503. — ...Mention relevée dans un compte de l'argentier de S^t Omer de 1502-1503, f° 127.

« A Pasquin Plautre, tavernier, pour deux cannes de vin de Beaune à lui prises et par mesdiss^{rs} présentées à M^{re} Jehan du Hem, s^r de Villers, *soy disant conte de Fauquemberghe*, résident au chasteau dud. lieu, lequel conte s'estoit transporté devers mesdiss^{rs}, et offert à la ville et aux habitants, toute faveur, amour et dillection soy offrant en corps et en biens au bien de lad. ville et communauté d'icelle. Pour ce, par mandement du xviii^e de novembre a^o m l^{re} et deux... XII s. »

1620. — Inventaire après le décès de M^{me} de Maigneux du 17 juin 1620... Après la mort de son mari, Jeanne de Joigny achète... « la moitié d'un fief scitué es Hoetines de Sorrus », se consistant en quarante mesures de terres...

achetée la même année (1617) à Jacques d'Ostove, escuier, sgr de Fauquembergue.

(Cf. R. Rodière : *Les Gouverneurs de Montreuil de la maison des Essars de Maigneux* (1581-1620). Abbeville, 1900, p. 53, note 3.)

Fiefs sur Fauquembergues : Aux Agneaux, Beaurepaire, Boubert, Vigne (la).

FAVIÈRES

à Saint-Quentin-les-Aire. Cf. p. 290.

XV^e siècle. — Il y eut, à cette époque, un Baudin de Favières, receveur du duc de Bourgogne à Aire, beau-père de Robert le Volle. Ce pourrait bien être ce personnage qui a donné son nom au fief.

(Manusc. de Rebecque des Archives du Pas-de-Calais, fo 107 r^o.)

1532, 29 août. — Partage par Jaques le Viesier, s^r de Pipemont et Franc^{se} le Volle, sa femme, de leurs biens et héritages entre leurs enfants....

Adrien de Pipemont aura, comme procédant du côté de sa mère... « le fief de Favières, amazé de maison avec prez et terres en dépendantes .. tenu de M. de Befvres .., séant sur le mont de Biennes.... »

(Manuscrit de Rebecque III, Minutes Notariales, p. 281.)

1613. — Antoine de Pipemont, esc., s^r dud. lieu, Favières.....

(Man. de Rebecque des Arch. du P.-de-C., fo 11 v^o.)

1623, 28 avril. — Ant. de Pipemont, esc., et Jacqueline Boisc, sa femme, vendent à Adrien de Melun, chlr, s^r de Cottenes, etc..., pour et au nom de Dam^{le} Marg^{te} de Melun, leur fille, femme de Michel de la Vieffville, chlr, s^r de la Chapelle, une place et cense située lez la ville d'Aire, nommée Favières, se consistant en trois fiefs tenus du chéau d'Aire : le fief du Jardin, le fief Tannel, et le fief du Boquet, le tout moyennant 16000 florins.

(Man. de Rebecque III. Werps, p. 257.)

FAY (le)

1719, 12 janvier. — Vente par Ant^{ne} de Beaucourt (v. article *Frescolle*) à Adrien de Lattre, s^r du Fay et Hunchun.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 10.)

Il y a un « Bois du Fay », sur Lumbres et Elnes. Cf. p. 91.

FEBVIN

(Fiefs sur) : *Coreelle, Lillette, Plouy, Tongry.*

FERMEL

à Enquin. Cf. p. 293.

1610, 9 juillet. — Loys de Maucombe, esc., s^r du Fermel, Beaurepaire, Lobel... Vente de terres au Montgreve, Wardrecques et Blaringhem.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 115.)

1618, 7 mai. — Ch. du Crestel, s^r du Fremel, dem^t à Inquin (Enquin), vend à Eustace Dauchel, esc., s^r de Piquenehem, gouverneur des villes de Lillers et de Saint-Venant, terres à labour séant à Inquin, et certain petit fief se consistant en 40 s. de rentes qui se prennent sur plusieurs terres....

(Ibid. Vente n^o 22.)

1627, 4 sept. — Loys du Christel (Crestel), s^r du Fermel, dem^t à Guigni (? p. e. Grigny?), moyennant 30 s. au denier à Dieu; 50 flor. au vin du marchiét; 4 doubles ducats pour couvre-chief à Marie Papegay, vefve de feu Ch. du Christel (*sic*) à son trespas, s^r dud. Fremel; 2 doubles ducats pour coultage à Nicolas Cocquerel; pour deniers principaux, 6500 flor. monn. Artois; vend à Pierre de Grenet, s^r de Beaurepaire, Lobel, etc..., dem^t en c. v., tout un fief et noble tenement nommé le fief du Fermel, scitué au terroir d'Enquin, tenu de Sa Maj^{te} à cause de son cheau d'Aire; ensamble ung manoir amazé nommé le chef-lieu dud. Fermel, contenant trois mesures ou environ; sauf que les bastimens demeureront au prouffict dud. s^r vendeur. De plus, vend au mesme cinquante-quatre mesures de terre à labour dépendant dud. fief sans en faire plus ample mention.

(Ibid. Vente n^o 137.)

1754. — Christian-Maximilien-Charles de Luxembourg de Thiennes, comte de Thiennes et de St Morre, marquis de Luby, seigneur de Matringhem, Reclingham, Dohem, Boiscourt, Fremel, Framézelle, Pas, Lannoy, Gourguison, Attiches, Bealencourt et autres lieux.....

(Inscription de l'ancienne cloche de Reclingham :
cf. *Epigraphie du canton de Fauquembergues*,
p. 156.)

(V. sur ce nom « de Luxembourg », ce qui est dit à l'article *Reclingham*, ainsi qu'à la table des noms de personnes, au mot *Luxembourg*.)

FREMEL (Quint du)

à Enquin.

1628, 19 mars. — Guislain de Saubruicq, labourr, dem^t à Erny-St-Julien, et Marie Broncquart, sa femme, vendent à Pierre de Grenet, esc., sr du Belarbre, Beaure-paire..., moyennant 112 florins de la mesure, le quint qui compète et appartient aud. Guislain de Saubruicq par le trespas de feue dam^{le} Anne Pomart, sa mère, en toute la terre et sgrie du Fremel, séant à Inquin (Enquin), tenue en fief du Roy nre sire à cause de son chasteau d'Aire, se consistant en douze à treize mesures de terre à labour ou environ, selon et ainsy que sera trouvé par ledit mesuraige; et en la cinquième partie des rentes seigneuriales dépendans de lad. sgrie.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 131.)

FEUTREL

à Embry. — Cf. p. 295.

1692, 9 août. — Vente au sieur *Feutrel*, manoir au hameau de Saint-Vandrilie, tenu et mouvant de la terre d'Ordre en Embry et de la Chapelle d'Olivet.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 18.)

Cf. aussi l'article *Elluvet*, p. 253.

FÉVRIER

(Fief) à Estrehem.

1710, 22 avril. — Jacques Briche, laboureur à Wavrans et Anne Boutin, sa fe, vendent à Philippes Caron, sr de Leullingham et grand bailli de la ville de Wattenes, et Marie-Philippine Cordonnier, sa fe, quatre mesures de terres de nature féodale, entre la cense d'Hongrie et le chemin de Leuline, terroir d'Estrehem, list. vers midy et vers mer, au fief du sr Février; listant d'amont aud. fief Février; de bout vers midy aux pères Chartreux...; tenu en fief de la baronnie de Norkarme.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 17.)

FIGUIER (Le)

à Tournehem. Cf. p. 295.

1778, 22 juillet. — Pre Lay, labourr à Nordausque..., fief dit *le Figuier*, à Tournehem, provenant, par succession, de Guill^{me} Lay, son père.

(Arch. du Nord. Bureau des Finances. Fiefs, n° 4270.)

1787, 26 novembre. — Ch.-Ls-J^h Dacquin, de Saint-Omer... Dénombrement d'un fief à Tournehem, faisant partie du fief dit *le Figuier*, à lui vendu en 1785 par Marie-Elisabeth Gottiniaux, veuve de Jaques-Jos^h Dacquin.
(Ibid. n^o 4982.)

FLÉCHIN

Cf. pp. 297 et 901.

1408, 6 août. — Anth^{ne} de Havesquerque, sgr de Fontaines et de Fléchin.

(Ms. III de Rebecque. S^t Pierre, p. 217.)

1499, 5 oct. — Jehan de Créquy, s^r de Fléchin et de Pont-Remy, donne à son fils Jean, sgr de Canaples, dans son contrat de mariage avec dem^{le} Jossine de Soissons, la terre et sgrie de Fléchin. (Ibid. Werps, p. 250.)

1635, 7 mai. — Bruxelles. — Erection en marquisat de la terre et sgrie de Lisbourg pour Mess^{re} Jacque de Noyelle, comte de Croix..., à laquelle sont annexées les terres et seigneuries de Boncourt, Laires, Cuhem, *Fléchin*, Groisilliers et Bergueneuse en notre dit pays et Comté d'Artois.

Fief « escliché » de Fléchin :

1483, 1^{er} oct. — Denis Hanon, fils Micquiel, dem^t à Théroouanne, fait rapport au Roy qu'il avoue tenir du château d'Aire, à lui succédé de M^{re} Aubert Hanon, son oncle, chanoine de Notre-Dame de Terouanne, « led. fief esclichié du fief de Fléchin, et se consistant en rentes que doivent plusieurs prez, terres et héritages, montans à 21 livres 12 s. par.... »

En marge : « modo à Guillaume Hanon, s^r de Cahem. Depuis, par achat, à M^{re} Wallerand de Mamez. »

(Ms. III de Rebecque. Dénombrements, p. 244.)

Fiefs sur Fléchin : Mobu, Rougemont.

FLÉCHINEL

Cf. p. 298.

Avant 1474. — « A Lancelot d'Enghinehault, escuier, aiant cause en ceste partie de feu^e dem^{le} Katerine de le Viesville, *demoiselle de Fléchinél* » (règlement d'arrérages d'une rente que lad^e dame avait sur la ville de S^t Omer).

(Arch. de Saint-Omer. Compte de l'Argentier 1473-74 (v. st.), fo 104 ro.)

1564, 18 déc. — Guislain de Fiennes, sr de Lumbres, Tencques, Cunchy, *Fléchinél*...
(Cf. article *Motte-en-Lumbres*.)

Fief sur Fléchinél : Espinoy (Dîme de l').

FLÉGARD

(Fief du) à Hallines.

1588, 3 mars. — Gilles Peppin, sr du Bardoûl, gentilhomme de la compagnie du capitaine du Val, pour faire paiement à Jehan de Poix, esc., son oncle, de la somme de 440 florins, moyennant 2 s. 6 d. au denier à Dieu; et, pour deniers principaux, 300 florins, vend aud. de Poix et dam^{le} Anthoinette Peppin, sa femme, certain prey tenu en fief de Hallines, esclechiet hors du fief du Flégard, nommé le prey le Chevalier, séant aud. Hallines.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 29.)

FLÈTRES

Seigneurie de « Flettres » à Nielles-les-Bléquin.

1707, 26 janvier. — Anne Bailly, v^{ve} de Pierre Sergeant, dem^{le} au village de Nielles-lez-Bonillenois, vend à Adrien Vigreux, arpenteur juré, grand bailli et receveur dud. Nielles, et d^{lle} Jenne-Dominique Gugelot sa femme, un jardin à usage de labour aud. Nielles, au lieu nommé la Cappelette, tenu cotièrement de la sgrie de Flettres, réuni au domaine de la vicomté de Nielles....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 167.)

FLOS

(Fief et seigneurie du) à Zudausques. Cf. p. 300.

1718, 14 mai. — Vente, par dame Marie-Philipp^{ne} Anne de Créquy, douairière de M^{re} Baltazar-Jos. de Croy, marquis de Molembay, à George-Joseph Deslions de Feuchin, sr de Noircarme, et dam^{le} Gertrude-Dominique Vandolre, son épouse.... fief et sgrie du *Flos*....

(Cf. contexte de l'acte à l'article *Artois*.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 75.)

1726, 15 juin. — Vente, par Guill.-Fr. de Croy, à dam^{le} Marie-Marg^{te} Le Sergeant....

(Cf. l'acte à l'article *Bois*.)

1761. — Vente à Ant. Demol, ménager, d'une mesure de terre à labour dessous Leuline, list. vers orient à M. de Percheval; vers orient à Guille Devienne, about. du midi

au sr Risbée (*sic*) ; nort à Gilles Bayart ; tenue en coterie de la sgrie du Flos, appartenant à Mr Enlart.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 152.)

FLOSSARS (Les)

à Isbergue.

1546, 4 mai. — Claude Broude, dem^t à Isbergue, vend à d^{lle} Antoinette Broude, d^{ale} de Hingettes, dem^t à Béthune, sa sœur, pour la somme de 600 fl. carolus d'or, en quoy sont compris 80 carolus deus par le vendeur Pierre de Vitry, laquelle somme il confesse avoir reçue par les mains de M^{re} Charles Grenet, son fils, par voye de pauvreté jurée par luy vendeur, et dont le serment a esté ensuivi par M^{re} Claude Broude, chanoine d'Aire, aussi son frère, tout un fief et noble tenement, *le fief des Flossars* qu'il avoit, séant aud. Isbergue et tenu de la sgrie dud. Isbergue, se consistant en quinze mesures trois quartiers de terre en deux pièces.

(Man. de Rebecque III. Minutes notariales, p. 296.)

Cf. plus loin l'article *Froissa* qui est une autre forme de ce nom de fief.

FLOURENT

(Fief du) à la vallée d'Alquines.

1751, 3 juillet. — Vente par Oct.-Alex. de Nédonchel à Louis-Eug.-Marie de Beauffort... fief dit du Flourent, tenu en fief de Cahem, se consistant en 36 boisseaux de blé, deux chapons et deux tourterelles, dont sont chargées annuellement neuf mesures de terre au lieu dit la Vallée d'Alquines.

Prix : 600 livres.

Cf. le contexte de l'acte à l'article *Dippendal*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 333.)

FLOYECQUES, FLOIECQUES

en Quelmes.

1692, 15 mars. — Vente de quatre mesures-fiefs tenues de *Floiecq* en Quelmes..., listant vers soleil aux terres de l'église de Setque. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 43.)

FLOYECQUES

(Sgrie de) dite *Wiperlin*, à Nortleulinghem.

Cf. *Wiperlin*.

FLOYECQUES

à Vaudringhem. Cf. p. 301.

1612, 29 octobre. — Oudart de Lattre, sr du Personnage et dam^{le} Isabeau Dausque, sa f^e, vendent moyennant 113 florins francs deniers à Hugues Oeuliet, trésaurier de la Compagnie de Monsr de Souastre, tout le droict de quind qu'a lad. dam^{le} Isabeau d'Ausque, es terres et sgries de Vaudringhem, *Floiecque*, Quelmes, le Wal, Acquewin, Zudhove.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 55.)

1640, 10 octobre. — Contr. de mariage de Thomas Le Maire et de Jeanne le Chevalier, dame de Lusquel à Seninghem et de Floiecque à Vaudringhem.

Cf. l'article *Lusquet*.

1683, 27 novembre. — Dam^{le} Béatrix Le Chevalier, dame de Floiecque et Vaudringhem en partie, vefve de Wallerand de Delft, viv^t esc. sr d'Estrethem, vend, au prix « d'un louys d'or au denier à Dieu, un patacon au vin du marché, et, pour deniers principaux, 375 livres monn. courte, à Louys Gilles, laboureur, dem^t a Vaudringhem, tout le *quindt* du fief dud. Floiecques et Vaudringhem, se consistant en rentes fonssières, droix sgriaux et casuels..., lequel fief seroit escheu et succédé à lad. dam^{le} par le trespas de Claude Dausques, viv^t licentié en la s^{te} théologie, pbre, chanoine de Tournay, son oncle maternel, led. fief tenu de monsgr le prince de Ligne, à cause de la Comté de Fauquemberghe.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 125.)

FOEULLIE (La)

à Inghem. Cf. *Fœullie*, pp. 302 et 902.

1601, 14 mars. — Mahieu de Lattre, bourgeois de St-Omer, vend, moyennant 800 florins de principal, avecq dix sols au denier à Dieu, et 11 florins au vin du marchiet, à Eustache Vanden bossche, et Jenne de Lattre, sa femme, fille aud. Mathieu, trois fiefs escheuz aud. comparant par le trespas de Jenne Raulin, sa mère, assav. l'ung contenant 7 mesures et demie de terre au pays de l'Angle en la paroiche de St^e Marie-Kercke, about. cest à le Broucqstræle..., tenu des prier et religieux des Chartreux lez ceste ville. ., le deuxiesme, contenant six mesures, *nommé le fief de le Fœullye*, list. vers mer à pluseurs; vers soleil au presbitaire, about. d'aval à Anth^{ne} Fouaiche, et, d'amont, à Jehan Robé, tenu de la sgrie d'Inghem; et, le 3^e, tenu de l'Evesché de cested. ville au village d'Ecque, contenant quatre mesures demye en la vallée dud. Ecque;

d'aval le grand chemin quy maisne de Théroouane en ceste ville..., d'amont à N. Martel; d'aval aux hoirs d'Ausque... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 98.)

FOEULLIES

(Fief des), à Delettes. Cf. p. 302.

1702, 21 octobre. — Vente de terres à Théroouanne et environs... acquises de Pierre Le Merchier, esc., s' des Feuillies, vivant en 1685.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 56.)

FOLIE (La)

fief à Blaringhem.

1664, 17 mai. — D^{lle} Jenne de Gilleman, d^{lle} de Mussem, vend à Michel-Ange de Woerden, esc., s' des Mortier, et dam^{lle} Jacqueline-Thérèse Desmaizières, sa compaigne, une place et cense se consistant en sept fiefz.....

Item le *troisième fief* nommé *la Folie* tient trois mesures quatre verges de terre à labour, listant vers soleil à Pierre Fournier, d'amont aux trente six mesures (faisant partie du premier fief), d'aval au grand fossé.....

Cf. la transcription complète de l'acte au chapitre *Campagne en Blaringhem*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 108.)

FOLIE (La)

à Herbinghem. Cf. pp. 303 et 902.

1583, 6 octobre. — Nicolas Andrieu, bailly de la pruvostie d'Aire, estant en ceste ville de S^t Omer, moyennant 10 s. au denier à Dieu; et, pour deniers principaux, mil florins, vend à Anthoine de Beaurains, bailly de la terre et sgrie de Herbinghem... certains deux fiefz qu'il avoyt nagaires acquis de Mons^r le baron de Coustbourne; l'ung nommé *le fief de la Folie*, tenu de Cahen, quy se consiste en 17 livres, 19 sols paris...; item en neuf poulles; item en ung chappon; item en trois rasières demye; ung biguet deux lotz et demy pinte avaine..., et l'autre nommé *la Pruvostie dud. lieu de Herbinghem*, se consistant en dix livres par. aussy de rente païée chacun an sur héritaiges arrentés que tiennent et occupent Nicollas et Phles Belengier, dont de la grandeur, compréhension, extension et valeur desd. deux fiefz, ensamble des fruictz et prouffitz en deppendans et appartenans, N. de Beaurains, acheteur, a déclaré estre content et bien certioré.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 26)

Extraits des registres de catholicité d'Herbingham, relatifs aux seigneurs de la Folie à Herbingham :

9 août 1667. — Job Lemaire est inhumé dans l'église d'Herbingham. Par la suite, tous les défunts de sa famille sont également enterrés dans cette église.

25 mai 1767. — Décès de Job Lemaire, sgr de la Follye, âgé de 69 ans.

3 juin 1770. — Décès de Jean-Marie Lemaire, sgr de la Follye, âgé de 35 ans, 7 mois.

(Common de M. A. Hamez.)

FOLIE (La)

à Isbergues. Cf. p. 303.

1551, 12 mai. — Fief relevant de « Le Lacque et d'Isbergue ». Jaques du Ploich, au lieu de Jehan du Ploich..., le fief de la Folie.

(Ms. de Rebecque, III. Dénombrements, p. 241.)

1758, 6 juin. — Vente, par Alex.-Fr.-Ign. de Brandt, aux consors Le Sergeant.... Art. 2... la ferme, marchez, fiefs et sgries de la Motte dite de la Bretagne et la Follie s'extendans es village et territoire d'Isbergue et environ.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 658.)

FOL PENSÉ

(Sgrie du), à Bléquin.

1698. — Vente, par Jean Drinchier, greffier du crime de la ville de St Omer, de terres à Bléquin..., rue du Fol pensé..., au courtil Jean Delattre..., tenus de la sgrie du Fol pensé.

(Gros de Saint-Omer. Ventes et Rentes, n° 9.)

1729, 14 mai. — Jacques Seghin, laboureur, dem^t à Bléquin, vend, moyennant 500 l. monn. cour. à Laurent Drincqbier, greffier criminel de ceste ville, la sgrie foncière et vicomtière nommée *Folle pensée*, séant aud. Bléquin, se consistant en rentes foncières seigneuriales avec reliefs et droits sgriaux, conformément aux tiltres et terriers de lad^{te} sgrie. ., relevante du chasteau dud. Bléquin.

(Ibid. Vente n° 343.)

1730, 27 juin. — Florent Barbault, pbre, curé d'Herbelle, cousin et héritier, du chef maternel, de M^e Jean Lœuilloeux, viv^t pbre, curé de Nielle-lez-Bléquin, vend à Ant^{ne} Seghin, bailly de Bléquin, et Marie-Madeline Boulongne, sa fe..., terres diverses à Bléquin près la rue du Fol pensé..., le tout cotterie de la sgrie « dud. Fol pensé en

Bléquin, appartenant cy-devant à Jacque Seghin, et, à présent, au s^r Laurent Drincqhier, par achat.... »

(Ibid. Vente n^o 207.)

1735, 11 mai. — ... terre à Bléquin, tenue en coterie de la sgrie de la *Folle pensée*....

(Ibid. Vente n^o 6.)

1771, 9 juillet. — Ant.-Fr. Boulet, dem^t à St Omer, vend à Pierre-Adrien Bernard, dem^t à Bléquin, et à sa sœur, Marie-Antoinette Bernard, six quartiers de terre, jardin à labour scitué à la rue Potier, terroir dud. Bléquin, nommé le Jardin du Leu, tenu en coterie de la sgrie du Fol pensée, appartenant aux (*sic*) sieur Drincqhier.

(Ibid. Vente n^o 257.)

FOLLE EMPRISE

à Tournehem.

1606, 19 novembre. — Philippes Marga, bourgeois de St Omer, vend à Inglebert du Chygne, bourg. de St-Omer..., onze mesures de terre séans au Vauchel Bernard, et blancq chemin allant de Tournehem à la forest, dont les six mesures sont tenues en fief des Archiducqz ad cause de leur chasteau de Tournehem, nommé la Folle Emprinse; et aultres cinq mesures restans tenues en coterie dudit Tournehem, le tout en une pièche, about. nort à ung chemin venant de Boninghes à la Justice dud. Tournehem...., que led. Marga auroit puis nagaires eu de Claude de Péronne, escuier, s^r de Tongry, comme héritier de dam^{lle} Jacqueline de Péronne, sa sœur, pour le fait des retours et conditions plus amplement portez par le contrat de mariage stipulé entre lad. dam^{le} Jacqueline et Ph^{le} Brusset l'aisné, aussy escuier....

Prix : en deniers principaux, 48 flor. monn. d'Arthois.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 41.)

FOLQUE

(Sgrie de) à Fresinghem (Esquerdes).

1754, 27 mars. — Pierre-Phil. Bouvart, prêtre, curé de St Omer-Capelle; Estienne Bouvart, march^d, dem^t à Dunkerque; Adrien Fr. Bouvart, amidonnier en ceste ville; Jean-Marie Bouvart, labonreur à Salperwicq, et Marie-Joseph Peteghem, sa femme; Marie-Isabelle Bouvart, v^{ve} Jean-Joseph Dupont; Anne-Marie-Franç^{se} Bouvart, dem^{le} à Gravelines; Ant^{ne}-Joseph Beauriette, m^{re} boulanger à St Omer et Marie-Josèphe Bouvart, sa f^e, vendent à Jean-George Fortier, march^d de moutons à Setques, six quartiers dix-sept verges de terre à labour à Esquerdes, au bout des hayes de Fersenghem, tenues en coterie de la sgrie de Folque....

(Gros de Saint-Omer, Vente n^o 358.)

1757, 14 février. — Domin.-Fr. Deremetz, bourgeois march^d boulanger, dem^t à St Omer, et d^{lle} Marie-Alexis Le Maire, sa femme, vendent à Marie-Jacqueline Lecointe, une demie mesure de terre à labour, scituée à la Cocqualle, hameau de Fersingham, terroir d'Esquerdès, list. d'aval aux héritiers Denis Boidart, d'amont aux héritiers de Pierre Racquinghem, about^t vers soleil au crocq de la Cocqualle, mouvante en coterie de la seign^{rie} de Folque, s'estendant aud. Fersingham....

(Ibid. Vente n^o 366.)

Au sujet de la dénomination de « Folque », appliquée à cette seigneurie, cf. p. 313, la mention de l'article *Fresingham* : « rapport de la seigneurie de Fresingham servi au Vicomte de Fruges par Jacques Folque, notaire de la résidence de Saint-Omer.... »

FONTAINE

(Sgrie de) à Blessy. Cf. p. 304.

1729, 23 octobre. — Adrienne-Thérèse Dassenoy, veuve de Guillaume-Joseph Hucquet, comme tutrice de son fils, Nicolas Hucquet, sert rapport et dénombrement de la seigneurie vicomtière de Fontaine, éclissée du fief de Fléchin....

(Arch. du Nord, Bur. des Finances. Fiefs, n^o 1554.)

FONTAINE

(Fief) à Fauquembergues. Cf. p. 305.

1614. — Robert de Normand (lire le Normand), esc., s^r de Lignes, vicomte de Surcq (lire Serques), lieut^t du cheau de la ville d'Aire, vend à Michiel de Lille, eschoppier, et dame Galensen, sa femme, dem^t à Fauquemberghes, une terre à Fauquemberghes, tenue en coterie, soit du marquis de Renty, soit du s^r comparant, à cause de son fief qu'il tient de la seigneurie des Coupelles, nommé le fief Fontaines. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 84.)

1686, 16 août. — Frçois-Dominicque d'Aix, esc., s^r de l'aune, etc..., dem^t à Mattringhem..., moyennant 2200 l. monn. courante, vend à Joseph-François Ogier, licentié es dr, dem^t en ceste ville, certain fief seigneurial nommé le fief de Fontaine, scitué au terroir de Fauquembergue, avecq appartenances et dépendances...; et quatorze mesures de terre à Boisinghem, chastellenie de Cassel, tant manoir amazé de maisons, jardins, prés, bois et quarante-sept mesures de terres-fiefz au terroir de S^{te} Mariequerque, pays de Langle, tant manoir amazé que jardins..., dont les listes se déclareront par les lettres de saisinne.

(Ibid. Vente n^o 161.)

1784, 15 juillet. — Vente de terre à Fauquembergue par le sieur Gaspart-Jean-Liévin Braure, propriét^e, dem^t à Campagne-les-Boulonnois, tenue en fief du fief Fontaine appartenant au sieur vendeur.... (Ibid. Vente n° 435.)

FONTAINE

(Sgrie de) à Laires.

1717, 1^{er} février. — Trois quartiers de terre au terroir de Petit Fontaine vers Laires, prez du chemin des Englez...., mouv^{te} de la sgrie de Fontaine.....
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 223.)

FONTAINE

à Rebecque.

1687, 25 mars. — Manoir contenant 7 quartiers où estoit assize la maison séant à Fontaines, paroisse de Rebecque, listant au chemin de Fontaines à la Cauchy d'Ecque; vers solleil à la commune dud. Fontaine...; 7 quartiers deseur Fontaines, about^t au chemin d'Ecques..., tenues du sgr de Clarques à cause de sa sgrie dud. Rebecque et Fontaines.
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 11.)

FONTE

(Seigneurie de) à Enguinegatte.

1713, 12 août. — Terres au terroir d'Inguennigatte..., coterie de diverses sgries...sur le camp d'Enquin..., tenues de la sgrie de Fonte.....
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 131.)

FONTES

(Seigneurie de) nommée « Le bricque d'or », à Mentque-Nortbécourt. Cf. *Brique d'or*, page 116.

1612, 21 juin. — ... à d^{lle} Jenne de Canteleu, vefve de Jehan de Laben..., terres au lieu nommé le Henne, terroir de Nortbécourt, tenues de la sgrie de Lobel ..; autre tenue cotièrement de la sgrie de Fontes, nommée Le Bricque d'or.....
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 51.)

FORIÈRES, FORURES

(Fief des) à Tachincourt.

1730, 17 juillet. — Jean-Baptiste-Louis de Belledame, ancien maréchal des logis de la Garde du Roy, sgr d'Ingreville et de Cornhotte, dem^t à Montreuil-sur-Mer, à présent au hameau de Tacaincourt, paroisse de Verchocq, vend à Charles-Dominique de l'Estendart et Marie-Thérèse de Crœser, son épouse, la terre et sgrie dud. Cornhotte, scituée aud. Tacaincourt, etc... (cf. *Cornhotte*)... finalement, certain fief seigneurial nommé le fief des Forières « que l'on croit scitué audit Tacaincourt... »

Prix : 3500 livres Artois.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 13.)

1731, 11 octobre. — Messre Ch.-Dominique de L'Estendart, chev., sgr de Verchocq, S^t Léger, Pipemont, etc..., dem^t au cheau dud. Verchocq, pour parvenir à l'acquisition de la terre et sgrie de Cornhotte et du fief de Forures, scitués à Tacaincourt, qu'il a faite de messire J.-B^{te} de Belledame, chev. de S^t Louis, mareschal des logis des chevaux-légers de la garde du Roy, sgr d'Ingreville, dem^t en la ville de Montreuil..., par contr. passé par dev^t notres aud. Tacaincourt le 17 juillet dernier, se trouve obligé de vendre à Guillaume de Hault, avocat au Cons. d'Artois, dem^t en cette ville, et Marie-Cécile-Joseph Marcotte, son épouse, treize mesures de terre au terroir de S^t Martin-au-Laërt..., tenues en fief de la sgrie de Mametz.

(Ibid. Vente n° 77.)

Cf. aussi *Afforière (l')*.

FOSSE (La)

à Blaringhem.

1692, 13 décembre. — ... deux pièces au terroir de Blaringhem-Arthois, la première contenant trois quartiers, tenue de la sgrie de La Fosse, listant vers solleil à Nicolas Grave; la seconde, contenant une mesure tenue de la sgrie de Bardou.

(Gros de Saint-Omer, Vente n° 17.)

1761, 9 janvier. — Ch.-Louis Grave, maître-boulangier à S^t Omer, vend à Jean-Baptiste Grave à Blaringhem..., une pièce de terre à Blarenghem-Artois, list. vers midy au chemin qui conduit au Crocq...; vers mer à Valentin Verbreghe..., tenue en coterie de la sgrie de la Fosse.

(Ibid. Vente n° 15.)

1762, 25 novembre. — Valentin Verbregue, bourgeois march^d dem^t en c. v., vend à J.-B^{te} Grave, laboure à Blarenghem-Artois; pièce de terre à lab. contenant 7 quar-

tiers au terroir dud. Blaringhem, au Canton de la Fosse...,
tenue en coterie de la sgrie de la Fosse... ..

(Ibid. Vente n° 466.)

FOSSE TOURNISSE

p. e. à Rebecques.

1549, 8 may. — Margte du Recq, vefve de feu noble
homme Pierre des Essars, tient du fief de Rebecque un
fief que on dist le Fosse Tournisse, contenant 7 mesures
3 quartiers de pré en une pièce.

(Ms. III de Rebecque. Dénombrements, p. 240.)

1571, 4 octobre. — Jean d'Estrées, au lieu de Margte
du Recq, vefve de feu noble homme Pierre des Essars,
pour le fief ci-dessus.

(Ibid. p. 242.)

FOUACHE

(Fief) à Coyecques.

1714, 24 février. — ... deux mesures un quartier et
demi de terre à labr fief, tenue de la seigneurie de Pon-
che,.. vers soleil au fief Fouache..., d'amont au s^r Lotem-
bergue, d'Aire. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 158.)

FOUACHERIE & COLINCOURT

à Saint-Martin-d'Hardinghem.

Cf. *Fouacherie*, pp. 307 et 903 ; *Collencourt*, pp. 181
et 1125.

1679, 14 juillet. — Théodor Heudegier (Eudigier),
escuier, soldat au régiment du marquis de Clarendon, à
présent de garnison à Cambray, et, moyennant 26 escus
blancs qu'il a reçus de Charles Bernard de Pépin, aussy
écuyer, s^r de Manicourt, demeurant à Crehen, paroisse de
Remilly, et dam^{lle} Louyse Eudigier, sa femme, vend tout
tel droict, propriété et action que luy compecte et apar-
tient dans la seigneurie de la Fouacherie et Colincourt,
avecq sa consistance, tant en rentes fonsières, surcens et
autres droix, séante en la Campagne d'Audincourt entre
Maisnil Dohem, Avroult et S^t Martin-d'Ardinghem-lez-
Faucquemberghe..., le tout encore imparty allencontre
d'Antoine Laurin, escuier, s^r de Colincourt.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 2.)

1757, 23 novembre. — Jean-Francis-Jos^h Pépin, éc., s^r
de la Fouacherie, dem^t à Crehen, paroisse de Remilly-
Wirquin, Philippe Joseph Delebreuve, ménager, dem^t

aud. Crehem, Isabelle-Dominique-Joseph Pépin, sa fe, Jean-Frçois Dalongeville, ménager à Wisnes, et Marie-Margte-Antoinette-Joseph Pépin, sa fe, vendent une terre à Wirquin, procédant ausd. du nom de Pépin de la succession d'Enrond-Charles-François Pépin, leur père, viv^e éc, sr de la Fouacherie.... (Ibid. Vente n° 310.)

1777, 29 octobre. — Ant^{ne}-Joseph Gallet, sgr. de la terre et sgrie de la Fouacherie, Collencourt, Fromont, d'Ardenghem (Hardinghem), et S^t Martin en partie, dem^e en la ville de S^t Omer, d'une part, vend au s^r Thomas Fayolle, viv^e de ses biens, dem^e au village de Longuenesse... la terre et sgrie de la Fouacherie, fief et noble tenement situé en la campagne et paroisse de S^t Martin-d'Ardinghem, Ayroult, Maisnil-Dohem, paroisse de Dohem, Audincthun, Reclinghem, Lillette, paroisse dud. lieu, Assonval, Renty, Hamel-lez-Fauquembergue et pais à l'environ, avec ses dr^{ts} et appartenances se consistant en toute justice et sgrie haute, moyenne et basse, en plusieurs servitudes, hommes de fiefs, rentes, droits honorifiques de chasse, pêche, plantis, d'épaves, etc., etc..., conformément au rapport baillé et servi par François d'Inguengatte, vivant sgr d'Ardinghem en partie dem^e lors à Mazinghem, à Messrs les RR^{mes} évêques de S^t Omer, Ypres et Boulogne, et, jadis Théroouanne, à cause de leur sgrie dudit S^t Martin-d'Hardinghem, le 6 mai 1632.

Item, la sgrie foncière née Collencourt, anciennement terre à clocher, située en lad^{te} campagne et paroisse de S^t Martin-d'Ardinghem, Ayroult, Maisnil-Dohem, paroisse de Dohem, Audincthun, Reclinghem, Lillette, paroisse dud. lieu..., avec toutes appartenances, droits, etc..., tenue et relevante de la terre et sgrie de la Fouacherie, et, en arrière-fief desd. sgrs Evêques à cause de leurd. sgrie de S^t Martin-d'Hardinghem.

It., etc., terres à Dennebreucq (coteries du C^{te} de Thiennes); terre nommée Assoye ou Plouis (coterie de la sgrie de la Rihotte); à Dennebrœucq (coteries des sgries d'Audincthun et de Collencourt); à Reclinghem, Nouvea-ville, au petit Senlis (coteries du s^r de Tramecourt), Matringhem, Hezecques, Reclinghem au lieu nommé le fond des Pellerins, Vincly....

Les deux seigneuries de la Fouacherie et Collencourt provenant d'échange fait avec le s^r Martin-Alex^{dre} Gottiniaux.

Prix du marché : 8000 livres de France.

(Ibid. Vente n° 864.)

FOUQUESOLLES

a) *sur Audrehem*. Cf. p. 308.

1768, 19 décembre. — Cf. à *Audrehem*, l'analyse de l'acte de vente, par L^s Godefroy, marquis d'Estrades, à la

famille Le Sergeant, du domaine d'Audrehem et dépendances..., comprenant, entre autres parties... le fief, terre et sgrie de Fouxolle, situé en la paroisse dud. Audrehem...
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 554.)

b) *sur Harlette.*

1770, 9 juillet. — Vente de terre à Harlette sur Coulomby, tenue en coterie de la sgrie de Fouxolle en Harlette.
(Ibid. Vente n° 421.)

1785, 14 février. — Terre scituée au terroir de Coulomby, au lieu nommé les Campagnes du Noirmant..., coterie de la sgrie de Fouxolle en Harlette,....
(Ibid. Vente n° 1055.)

c) *sur Journy.* Cf. p. 309.

1768, 19 décembre. — Cf. à *Audrehem*, (p. 1013) l'analyse de l'acte de vente à la famille le Sergeant, du domaine d'Audrehem. On y trouve cité (p. 1014) le fief seigneurial de *Fouxolle-en-Journy*.
(Ibid. Vente n° 554.)

FOUQUESTUN

à Crecques. Cf. p. 903.

1400. — « Fouquestun à Haut Avesnes », Anieux de l'Estoille, au nom de l'enfant de Mess^{re} J.-Engherant de Nédonchel, chr., pour le fief de Fouquestun, venu de Mess^{re} Regnault d'Estiembecque.
(Arch. du Nord. B. 13348.)

1461. — Pierre de le Fosse, dit Mortrel, pour le fief de Fouquestun, qui est de Haut Avesnes, par luy acquis de de Marg^{te} du Petit-Rieu.
(Ibid.)

1575, 13 septembre. — Léonard de Levrien, s^r de Quehem, dem^t à Bouloigne-sur-la-Mer, depuis en ceste ville et cité de S^t Omer, vend à Anth. Patoul, labourr, dem^t à Querecques, huit mesures de terre à labour prises en ung fief contenant 28 mesures ou environ, tenu du s^r de Lyères à cause de sa terre et sgrie de Fouquestun; et autre terre tenue du s^r de Lyères de sa terre et sgrie de Radomez.

(Gros de St-Omer. Ventes, nos 8 et 11, deux copies.)

On a vu, p. 903, que ce fief sis à Crecques, était tenu du Roi, de son château de S^t Venant. Les fiefs de cette mouvance étaient dits de « Haute Avesnes ». C'étaient, pour la plupart, des « Franches sergentries »;

FOUR A LE HAYE

Cf. p. 309.

1485, 14 juillet. — Rapport présenté par Jehan de le Haye, dit le Brœucq, de trois fiefs situez à Molinghem, l'un, nommé le fief du *Four à le Haye*, le second, le fief du Til, et le troisième, de le rue de le Haye, à luy escheus par le trespas de feu Jehan de le Haye, dit Chastel, son père, et tenus du Roy à cause de son chastel d'Aire...

(Ms. III de Rebecque. Dénombrements, p. 237.)

1530, 7 janvier. — Rapport des trois mêmes fiefs par Bon de la Haye, esc., sgr de Molinghem.

(Ibid. p. 237.)

FOUR PORQUIN

probablement à Fasques ou Renty.

1692, 13 février. — Terres au terroir de Fasques, Renty et lieux voisins tenues de la sgrie de Terquerie, et, les autres, des sgrs de Renty, Fasques, Mont Guislain, Four porquin, des chanoines d'Ippe, des chanoines de Faucquembergues et Belle Perce.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 7.)

FOURSAMES

Cf. p. 905. *Fossametz* ou *Fossemetz* est le nom d'une ferme qui existe encore à Rumilly-le-Comte.

1539, 8 octobre. — Louis Pépin, sr de Foursamez.

(Man. III de Rebecque. Minutes notariales, p. 277.)

1546, 19 janvier. — Ls Pépin, esc., sr de Foursamez, dem^t aud. lieu, baille à ferme les terres de sa cense dud. Foursametz.

(Ibid. p. 299.)

FRAMEZEL

fief à Coupelle. Cf. p. 309.

1653, 29 décembre. — Jean Bienaimé, labourier, dem^t à Coupelle-Vielle, moyennant 48 s. pour messes; à Pierre Bienaimé, son filz, pour ung chappeau. 30 flour.; et, pour deniers principaux, 1100 monn. d'Artois, vend à Phles de la Cornhuse, esc., sgr d'Estrayelle, et autres héritiers du sr de Sambleton, ung fief sgrial, vulgairement appelé la sgrie de Framezel, se consistant en ung droict de terrage, tel que trois jarbes et ung quart du cent de toutes sortes de despouille, saulf le pety terrage quy n'est que trois jarbes du cent, quy se prend, cœulle et

liève sur 400 mesures ou environ, scitué sur Coupelle-Vielle et pays allenviron..., tenu led. fief du ducq de Haveret¹, procédant aud. vendeur de son patrimoine.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 175.)

1670, 14 juillet. — Henry de la Cornhuse, esc., dem^t en la ville d'Aire, tant en son nom que comme procureur de dame Bonne-Florence de la Cornhuse, vefve de noble André, comte de Montecuculi; icelle comparante, dame de Berquigny, Samblethun, Griffony, Alexacre, Tregelant, etc., dem^t à Lille, vend à sire Pierre Pecqueur, eschevin à son tour de la ville de S^t Omer, certain droit de terrage avec les dr^{ts} sgriaux, casuels et rentes fonsières qui se cueillent annuellement sur 400 mesures de terre à labœur à Coupelle-Vielle, nommé vulgairement le fief de Framezelle...; item, trente-deux mesures ou environ de manoir non amazé, tenues du C^{te} d'Egmont, à cause de sa sgrie dud. Coupelle...; moyennant trois messes pour les fidelz trespassez, deux pistolles ausd. comparans pour ung chapiau; sept patacons à ses enffans pour recognoissance; et, pour deniers principaux, la somme de 1075 florins.....

(Ibid. Vente n° 122.)

1761, 23 février. — Bernard Demons (*alias* Desmons), ancien officier de la milice de Picardie, dem^t en c. ville de S^t Omer, vend à Pierre Joseph Legrand, négociant en ceste ville, la propriété des trois fiefs Dongre, Framsel et Domisson, avec dix-huit mesures de terres à labœur, manoir amazé..., le tout scitué au village de Couppelle-Vielle, tenus du sgr C^{te} d'Egmont en fief.

Prix : 1200 l. de France: 400 l. monnoye courante de rente et pension viagère que led. s^r Legrand a promis payer aud. s^r Demons,

(Ibid. Vente n° 175.)

1785, 30 mars. — Vente à Coyecques à la requête du s^r Jacque-Joseph Marga, s^r de Framzel.

(Ibid. Vente n° 1004.)

1788, 20 juin. — Jacques-Joseph Manga (*sic* p. Marga) vivant du revenu de ses biens en ceste ville, vend à Jacques Renard, notaire royal résid^t à Fauquemberghes :

1^o terre et droit de terrage à Coupelvielle;

2^o les fiefs de Framzel, Dormes (? *sic* pour Dongre) et Dormisson, avec 84 boisseaux et demi de bled et autant d'avoisne; 30 s. d'argent, une poule, une paire de wand (*sic*) et un bouquet de censives, tenus du comte d'Egmont.

Prix : 1807 livres, converties en rente viagère.

(Ibid. Vente n° 448.)

1. Cf. à l'article *Morice de Paris*, d^{le} Anne de Haverech, vesve de Fr. de Pippemont.

FRANCHE-RUE

à Coulomby. Cf. p. 310.

1690, 25 janvier. — Pierre-Francis-Maximilien Taverne, cavaillier au rég^t de Saint-Aignan, de la Cie du sgr marquis de Gouffier, vend, moyennant deux messes de *requiem*, quatre pistoles d'or aux vins, et, pour deniers principaux, la somme de 500 livres monn. cour. à Pierre de Bailloëul, la sgrie de la Francque-Rue, avecq les droix y afférans au terroir de Coulomby, qu'il a acquis par achat au bailliage de S^t Omer le 18 octobre dernier. y vendu comme appartenant à la curatelle de Vast de Delft, esc., et dam^{le} Florence-Denise d'Aix.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 125.)

1701, 28 juin. — Pierre-Francis de Bailloëul, dem^t en c. v., vend à Thomas Jubert, greffier du livre des Orphelins de c. v., un fief et noble tenement, tenu et mouvant de la sgrie du Châtelet en Coulomby, nommé vulgairement le fief et sgrie de la Francq-Rue, avecq tous droits y afférans, et se consistans en rentes foncières, dr^{ts} sgriaux, reliefs, provenant aud. comparant, de l'achat qu'il at fait de Pierre-Francis-Maximilien Taverne, par contrat du 25 janvier 1690..., moyennant 6 messes de *requiem* pour soulagement des âmes des fidèles trépassés; et pour deniers principaux, 300 l.... (Ibid. Vente n^o 173.)

FRANCHES SERGEANTISES

(Fiefs dits de) dans la mouvance du château d'Aire. Cf. Beaulieu, Camp Pourri, Chep, Constantinople, Couture (la), Gournay, Lance, Molinet (Moulin du), Mont Renault, Nœufpré, Pont-à-la-Lacque, Robants (les), Rumeaux (les), Fiefs dits de Haute-Avesnes. Cf. Fouquestun, Haye (la).

FRANCHEVAL

à Blessy. Cf. p. 310.

1697, 16 décembre. — Vente du fief du Passe-Temps et Francheval à Blessy, par Marie-Marg^{te} de France, v^{ve} Christophe de Fourneau, chl^r, s^r de Bazeurieu, à Guill^{me}-Alex. de France, Bon de Boucaut, son neveu.

(Note extraite par M. de Galametz du Gros d'Arras aujourd'hui détruit.)

FRANCQS-ALLEUX

(Sgrie des) à Fasques.

1674, 23 avril. — (Aire). M^{re} Fr. Maisnart, p^bre, pasteur de Verchocq, procureur de noble sgr Franc. de Pippemont, escuier, s^r dud. lieu, Verchocq, etc., et de noble dam^{le} Barbe de Pippemont, sœur aînée et héritière féodale apparante dud. s^r de Pippemont, moyennant 7 florins pour célébration de 20 messes de *requiem*, six florins de deniers à Dieu; et, pour deniers principaux, 2100 florins; vend à Guill^{me} Bienaimé, march^d dem^t en cette ville de S^t Omer, et dem^{lle} Anne le Conte, sa femme, tout tel droict de disme compectant aud. s^r de Pippemont, faisant partie du fief nommé les *Francx Alleuz*, tenu et relevant de la terre et sgrie de Remilly-Wilquin, quy se cœulle et lève sur 665 mesures de terre ou environ au terroir de Fasques, paroisse de Verchocq; pour en jouir héritablement, et, après le trespas du survivant d'eux, retourner à Marg^{le}-Thérèse et Marie-Antoinette Quevillart, filles de lad^e dam^{le} Anne le Conte, qu'elle a retenues de feu Denis Quevillart, son premier mari. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 77.)

FRELANT

(Fief du), à Bientques.

1725, 7 nov. — Vente par Eug.-Jos. Caucheteur, à Jean Alexandre, de terre à Bientques..., dont 6 quartiers au courtil Desgardins, about. vers soleil au fief Pierre Jennequin, et, vers mer, au fief du Frelant.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 346.)

FREMETZ

à Saint-Martin-les-Aire. Cf. p. 310.

1400. — Robert d'Anvin, pour le fief de Froitmetz qu'il vendit à Luppert d'Anvin, son frère.

1403. — Robert d'Anvin, pour la terre du Froitmez, venue de Pierre de Sains. (Arch. du Nord. B. 13818.)

1460 et sv. — Il est question, dans les comptes de l'Argentier de S^t Omer, des années 1460 et sv., d'un fief de Fromont que devaient traverser les voitures amenant des charrois de pierres du quai de la rivière à Aire jusqu'à S^t Omer, et qui, en sortant d'Aire, devaient payer un droit de travers pour passer sur ce fief. C'est probablement la terre dont il est question ici : « ... païé pour les travers et passages de xxxi carées, est assavoir au passage sur le fief Jehan de Fromont, un d(enier) du car. »

(Cf. entre autres, le registre 1463-64, fo 111 ro.)

1476, 21 déc. — Contestation sur le quint de la terre du Frumes, appartenant à Jean de Fermont l'aisné, entre les héritiers du s^r d'Espert d'Eps, défunt, et led. Jean de Fermont. (Manusc. III de Rebecque. Werps, p. 305.)

FREMICOURT

Il est souvent fait mention, dans les actes du dix-huitième siècle, de seigneurie de *Fremicourt* à Vaudringhem, Maisnil-Boutry et environs.

1705, 9 mai. — ... au Maisnil-Boutry, paroisse de Waudringhem..., cotterie de la sgrie de Fremicourt. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 34.)

1730, 2 déc. — ... manoir à Drionville, cotterie de la sgrie de Fermicourt. (Ibid. Vente n° 396.)

1731, 27 oct. — ... à Floyecque, paroisse de Vaudringhem..., cotterie de la sgrie de M. de Fremicourt. (Ibid. Vente n° 499.)

1738, 12 juin. — ... terre à Vaudringhem, cotterie de la dam^{le} Fremicourt. (Ibid. Vente n° 185.)

1751, 31 déc. — ... terre à Drionville-Artois..., about. d'amont au bois Garaz..., cotterie de la sgrie de Fremicourt. (Ibid. Vente n° 284.)

1760, 8 mars. — ... terroir de Vaudringhem, cotterie de la sgrie de Fremicourt. (Ibid. Vente n° 144.)

1768, 22 déc. — ... terre à Maisnil (Maisnil-Boutry), tenue de la sgrie de Fremicourt. (Ibid. Vente n° 565.)

Or, il ne s'agit pas ici d'un lieu dénommé Fremicourt, mais de la seigneurie de M. ou Mad^{lle} de Fremicourt. Alors, c'étaient les Sublet qui étaient seigneurs de Vaudringhem, de Maisnil-Boutry et de *Fremicourt-en-Romont*. (Cf. pp. 790 et 791.)

FREMONT

Cf. Fremetz.

FRENOYE

ou La Frenoye.

1651, 10 mars. — Fut tué pour le service du Roy, par les ennemis, à Surques, Victor Le Roy, sgr de Frenoye, fils de Monsieur Gamelin. Son corps repose dans le cimetière d'Hocquinghem.

(Note extraite par M. A. Hamez des registres de Catholicité d'Hocquinghem.)

FRESCOTE

à Renty et Campagne-les-Boulonnais. Cf. pp. 312 et 905.

1560. — Claude de Lannoy, sgr de (la) Motterie, de Latredale, de *Frestecotte*, de Cucheval, à cause de dem^{le} Miquielle du Bois, sa femme, héritière de deffunct Ph^{le} de Borrse (*lisez Borselle*), son oncle, en son viv^t sgr dud. Fesdecotte (*sic*), sert « rapport et dénombrement à Guill^{me} « de Croy, marquis de Renty, sgr de la Chièvre, vicomte « et chastellain de Bourbourgh, d'un fief et très noble « tenement qui est laditte sgrie de *Frestecotte*, que je tiens « et advoue tenir noblement en un seul fief de lui, à cause « de sond. marquisat de Renty, lad. terre et seignourie « dud. Frestecotte, scituée au villaige et terroir de Campagne-les-Boullenois et pais allenviron, et se comprend « es parties ci-après déclareis : ... deux bois, le bois de « Frestecotte, sept vingt mesures..., listant au chemin qui « maine de Campagne à Thiembronne; et, d'autre part, « au fief du Val Warin; et, le second, le bois du Val « Baillet, tenant d'un bout au bois de le Hestroie, aux « terres du Cauroy, d'autre bout au bois Collart..... »

(Arch. du Nord. « Cumulus », n° 6322.)

1634, 6 février. — .., Charles Becquet, sr de Cormon, Freskotte. ...

(Cf. à l'article *Laterdal*, la mention de 1634.)

1719, 12 janvier. — Ant^{ne} de Boncourt, éc., sr de Frescote, dem^t à Wilquin, vend à Adrien de Lattre, sgr du Fay et Hunchun, et Isabelle de Boncourt, son espouse, du consentement de Jacques-François de Boncourt, esc., sr de Wilquin, son fils aîné (*à signé* : Beaucourt-Wirquin), le bois de Frescotte à Campagne en Boulonnois.

Suit cette note : « Ant. de Beaucourt ne peut plus faire son nom à cause de son grant eage et infirmité. »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 33.)

1737, 28 octobre. — M^{re} Claude-Jean-Bapt^e de Calonne, chl^r, sgr de Cocquerel, Touquet, Bouchon et Croissy en partie, dem^t aud. Croissy, tant pour lui que comme procureur de Nicolas de Calonne, esc., sr des Essarts, son cousin issu de germain, dem^t à Abbeville, vend à François-Alex.-Jean Bapt^e d'Artois, esc., sr de Valvalon, dem^t au Biez, accompagné de Mess^{re} François-Alex^{die} de Bryas, sr d'Avondance, dem^t aussi au Biez, son tuteur..., la terre et sgrie de Frescotte, au terroir de Campagne-lez-Boulonnois..., se consistant en rentes fonsières et autres droits..., en 80 mesures ou environ de bois et en toutes autres choses et dépendances, etc..., terre tenue du Comte d'Egmont; appartenant pour les trois quarts au sr de Cocquerel; pour un quart, au sr des Essarts. *Prix* : 80000 livres,

monn. cour^{te}..., propriété rappelée aux vendeurs par la transaction qu'a faite avec le s^r des Essarts, Jean Collinaux, esc., s^r de Moncaux, et dame Elisabeth de Calonne, son épouse, devant Lagache et Lœullet, notaires à Hesdin, le 26 nov. 1729. (Ce dernier paragraphe n'est pas très clair. Indique-t il un précédent possesseur?)

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 451.)

FRESINGHEM

à Esquerdes. Cf. p. 313.

1649, 23 février. — Jean Pépin, fils et héritier de feu Jacques, dem^t en c. v. de St Omer, moyennant 3 flor. au denier à Dieu; au vin du marché, 10 fl.; pour deniers principaux, 240 fl., vend à Chrestien Jomart, m^{re} chirurgien dem^t en c. v., certain fief et noble tenement nommé Fresinghen, séant à Fressinghem, paroisse d'Esquerdes, tenu du s^r Vicomte de Fruges, dont rapport a été servi par feu Jacques Pépin aud. s^r Vicomte en date du 28 mai 1631.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 113.)

1681, 17 octobre. — Marie-Julienne Jomart, jœusne fille à marier et unique héritière de M^{re} Chrestien, vivant chirurgien dem^t en c. v., moyennant 42 solz Flandre pour célébration de six messes; au vin du marché, 2 patagons en espèces; dix esquellins à chacusnes des sœurs cy après nomez; un louys d'or au médiateur; et, pour deniers principaulx, la somme de 250 livres monnoie d'Arthois; vend à Jacques Folcque, nottaire royal, et dam^{le} Marie de Visch, sa femme, du consentement de Guill^{me} Jomart, son frère, tout ung fief, tenement et seigneurie nommé Fresinghen, séant en la paroisse d'Esquerdes, tenu fonsièrem^{nt} de la terre et seigneurie de Lumbres appartenant au Viscomte de Fruges, baron d'Enne, avec ses appendances, droits casuels, rentes fonsières, iceluy fief acquis par led. feu Jomart de Jean Pépin, filz de Jacques, par contrat du 23 février 1649.

Promettant lesd. comparans que dam^{le} Anne Robins, vefve dud. Jomart, Marie-Louyse et Jenne-Françoise, ses filles, garantiront ce contrat pour définitif.

(Ibid. Vente n^o 151.)

FRESNOYE (La)

à Warneque. Cf. p. 313.

1609, 21 juillet. — Vente à Giro de Fay, esc., s^r de la Frésnoy, dem^t au Long Jardin lez ceste ville, terre prez led. Long Jardin.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 125.)

Est-ce bien au fief de la Fresnoye sur Warneque que s'applique cette mention ?

FRETZ

(Seigneurie du) à Blaringhem.

1744, 4 avril. — ... terre à Blaringhem-Flandres, list. à l'hôpital de S^t Louis de S^t Omer..., aux héritiers de Berthélémy Le Cocq..., au bois de l'église de Blaringhem..., coterie de la sgrie du Fretz....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 161.)

FRIGORI

(Fief), à Herbelles.

1669, 28 déc. — ... au terroir d'Herbelles, tenue du fief Frigori.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 168.)

FROISSA

à ou près Isbergues.

1610, 25 octobre. — ... (déchirure de l'acte) (De N... de Basseler, f^e de) Guille de Grenet, s^r de Tresse, capit^{ne} étant présentement en garnison au quartier de Mastrecq (Mastricht?), soy faisant et portant forte d'icelluy, moyennant 26 l. de gros pour chaque mesure de terre, vend à Loys de Grenet, esc., s^r de Cohem, du consentement de Charles de Grenet, frère aud. Guill^{me}, s^r du Tresse, lequel s^r de Cohem a déclaré pour son command Philibert du Ploich, esc., s^r de la Bretagne..., le fief de Froissa (reste de la ligne déchiré) ... en une pièce, tenu du sieur dud^t Isbergue.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 121.)

Cf. l'article *Flossars (les)*. Ce doit être le même fief.

FRUGES¹

(Terre et Vicomté de).

1780, 28 juin. — Adrien-Franç^s C^{te} de Béthune, Lieutenant Général des armées du Roy, dem^t en son hôtel à Arras, par son procureur Fr.-Guill^{me} Le Thellier, s^r de Poncheville, subdélégué de l'Intendance de Flandre et Artois et procureur général des vicomté et sénéchaussée de S^t Pol, vend à Ant^{ne}-Emmanuel-Joseph Lesergeant

1. Remarquer que cette seigneurie, du comté de S^t Pol, n'a rien de commun avec le ressort qui est étudié dans ce travail, et a été omise intentionnellement dans les précédents volumes. C'est uniquement par curiosité, et à cause des noms audomarois qui y figurent, que cet acte est mentionné ici.

d'Acq, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, gouverneur en survivance de Vitry-le-François; à Louis-Joseph-Thomas Le Sergeant d'Isbergue, Cap^{ne} de Cavalerie et gouverneur de Lens en Artois; à Célestin-Fidel-Omer Le Sergeant de Bayenghem, éc., cheveu-léger de la Garde du Roy, gouv^r de St Amand-en-Flandres; à Ant^{ne}-Alexis-Joseph Le Sergeant de Monnecove, éc., cap^{ne} au rég^t de Royal-Picardie, présentement en garnison à Nior^t en Poitou; à nobles dem^{elles} Marie-Anne-Joseph-Emélie Le Sergeant d'Acq, et Jeanne-Théodore-Rosalie Le Sergeant de Fouquesolle, frères et sœurs germains dem^t à Saint-Omer :

Les terre et seigneurie et vicomté de Fruges, St Piat² et Damusson² (et) dépendances relevant médiatement et immédiatement du Comté de St Pol :

1^o) Le marché et prévosté qui se perçoit présentement par Pierre-Joseph Monchaulx, fermier.

2^o) Un autre droit d'esgards et tonlieu occupé par François Gervais,

3^o) Le moulin à eau à moudre grains avec douze mesures de manoirs, etc..., etc.

6^o) Un enclos nommé l'enclos des ribaudes, contenant une mesure onze verges....

etc .. (trente articles)... Haute, moyenne et basse justice.

En tout, près de trois cents mesures de terres diverses et bois, provenant au sgr vendeur de mess^{re} Pierre Sandelin, chl^r, vicomte de Fruges, c^{te} de Chaulmont, baron d'Elnes, qui le tenait de succession de mess^{re} Phil.-Marc de Fiennes.

Prix : 273200 livres que les acheteurs ont payées, déclarant leur avoir été fournies par Emmanuel-François-Joseph Le Sergeant, esc., s^r du Plouich, Isbergue, Audrehem, Fouxolle, Rebergue, ancien maieur de St Omer, et dame Marie-Jeanne-Louise Danvin, son épouse, leurs père et mère, pour un tiers; par Eugène-Henry-Joseph Le Sergeant, éc., sgr de Lillette, de la baronnie de Bainghem, Monnecove, etc.., leur oncle, aussi pour un tiers; et par noble dem^{lle} Marie-Anne-Thérèse Le Sergeant, leur tante, dame de la Planque, Trézennes, La Bretagne, etc..., pour l'autre tiers. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 507.)

FRUGES

(Fief de), à Escœuilles.

1697, 20 février. — Vente de « fief de la Salle, duquel dépendent les fiefs de la Crœuse, de *Fruges* et de Berne, scitué au terroir d'Escœulle.... »

Cf. le libellé de l'acte à l'article *Salle* (1a).

(Ibid. Vente n^o 57.)

1 Probablement une terre de l'abbaye de St Piat, à Seclin.

2. Cf. *Domission* (fief) à Coupelle, pp. 238 et 4170.

GALASSE, ou GALAFFE (?)

fief à Northécourt.

1767, 24 janvier. — Rapport et dénombrement par Omer-François-Joseph Titelouze, sr de Balinghem, dem^t à St Omer, d'un fief nommé le Galaffe, sis à Northécourt, provenant de la succession de Jérôme-François-Joseph Titelouze.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances, n° 3442.)

GALLOPIN

à Happe, sur Campagne-les-Boulonnais.

1630, 23 mai. — Crespin Hanon, tambour-major de la garnison de Bréda ; Antoinette Hanon, sa sœur, femme de Jean Dericke, dem^t à Maldeghem, pays du Francq de Bruges, vendent à Mathieu du Saultoir, labour^r dem^t à Appe, paroisse de Campagne, un manoir aud. Appe..., tenu du marquisat de Renty... ; item, ung jardin contenant quatre mesures aud. lieu (d'Appe) ; tenant d'une liste à Guillaume Griffon ; d'autre à George Herssen ; d'ung bout aux hoirs Pierre Cocquempot ; tenu de la sgrie de Gallopin ; autre tenu de lad^e sgrie de Gallopin... ; deux mesures listant à Martin de Boucourt..., à Jean Braude..., (sic, p. e. Broude) à Jean de Filie, à Jean Hibon, tenues de la sgrie de Fercot (n'est-ce pas Frescote ?)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 32.)

GALLOYS

(Sgrie des), à Vaudringhem. Cf. *Gallehoys (la)*, p. 315.

1762, 2 juillet. — terre à usage de labour au Fossendal, terroir de Vaudringhem, mouvant en coterie de la seigneurie des Galloys.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 331.)

GAPAMES

à Roquetoire. Cf. *Gapalme*, p. 316.

1572. — « La sgrie de Gapames, à Roquestoir ou environ, appartenait en l'an 1572 à Loys de Tramecourt, sr de La Prée. »

(Note finale des *Chartes de Sainte-Colombe*, dans le manuscrit I de Rebecque, f. 184.)

(Je crois qu'il s'agit ici de la seigneurie, appelée également de *Becque Zedon*, qui a été signalée p. 316, comme

étant à Racquingham, et qui, en réalité, est entre les deux localités *Racquingham* et *Roqueloire*.)

GAPANNES

fief à Laires.

1629, 8 mars. — « Jardin, manoir et héritage audit Layres, se consistant en cinq quartiers de jardin ou environ, tenu en fief des religieux et abbés de Ham, à cause de leur sgrie de Gapannes audit Layres. »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 128.)

Cf. un extrait plus complet de l'acte à l'article *Picquehem*.

S. D. XVIII^e s. — « ... Fief à Laire, nommé Bécourt, duquel les abbé et religieux d'Ham jouissent et s'en disent seigneurs. Il y en a encore un autre nommé Gappenes, appartenant auxd. religieux et s'en disent les seigneurs. »

(Arch. du P.-de-C. Cartulaires de la seigneurie de Lisbourg. Répertoire.)

GARBECQUE

(Fief de), à Cuhem.

1539, 21 octobre. — ... fief de Garbecque, tenu de M. le duc d'Arscot, à cause de sa terre et sgrie de Garbecque. Vente des fiefs de Jurny et Garbecque, à Cuhem, par L. d'Ailly, sr des Varennes, à Jean de Fleschin, sr de Reclingham, Fléchin, Norrem ...

(Cf. le libellé de l'acte à la fiche *Jurny*.)

(Ms. de Rebecque III. Minutes notariales, p. 274.)

1694, 12 juillet. — Terres à Cuhem au mont Jacques..., au Val Renghier..., demie mesure de terre tenue cottièremment du fief de Garbecque.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 18.)

V. le libellé de l'acte au mot *Lannoy*.

GARLINGHEM

sur Aire.

1460, 18 déc. — Lettres passées devant le lieutenant de bailli et hommes de la terre et sgrie que les Abbé et couvent de S^t Pierre de Corbie ont à Garlinguehem-lez-Aire.....

(Manusc. de Rebecque III. S^t Pierre d'Aire, p. 229.)

GASQUIN

à Ecques. Cf. p. 318.

Comm^t du XVIII^e s. — Philippe de Hegues, éc., sgr de Gasquin, allié à d^{lle} de Wachel; fils de Lambert de Hegues, éc., s^r de Manehove et de Marguerite van der Woestine....

(Extr. de notes généal. recueillies par M. Violette de Noircarme.)

GÉNÉRAL (Le)

à Quelmes. Cf. p. 319.

1629. — Le Rév. P. Ant^{ne} Lefebvre, pbre de la Cie de Jésus, procureur des Pères de cette Société..., moyennant 24 s. au denier à Dieu, et, pour deniers principaux, 900 fl., vend à Pierre Nocke, recepveur des Domaines de Sa Ma^{té} es quartiers de S^t Omer, Tournehem, Langle et Brédénarde, tout le droit qui appartient aud. Collège en *ung fief nommé le Général en Quelmes*, tenu de la terre et sgrie de Waudringhem, se consistant en plusieurs menues rentes dues par pluseurs personnes tenans dud. fief....

... Item en ung aultre fief se consistant en dix livres par. de rente chacun an au jour de S^t Denis sur les grandz afforaiges appartenans à Sa Ma^{té} ..., et en ung aultre fief nommé le fief S^t Nicolas, se consistant aussy en dix livres par. de rente à prendre comme dessus; à cause duquel il a droit d'aman, de camaiges et afforaiges sur les maisons et héritaiges situez sur le Viel Marché de S^t Omer, comenchant à la maison nommée le Sarrazin, faisant coing de l'hostellerie au Cigne, et finant à la ruelle nommée le Vaquestraet en la rue de la Cleuterie; iceulx trois fiefz cy devant donnez aud. Collège par M^e Nicolas de Francqueville, relligieux non profès de lad^e Comp^{ie} de Jésus, par contrat dev^t nottaires aud. S^t Omer le 17 nov. 1627.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 64.)

GENET LE BRUN

à Seningham.

1632, 9 mai. — Pierre Dohen, filz aîné de feu Jean, laboureur à Acquewin, vend à Jean du Sautoir, moyennant six sols au denier à Dieu; douze flor. au vin; et, deniers capitaux, 120 florins, ung double ducat pour couvre-chef à sa femme, certain fief nommé le *Jenet*¹ le Brun, se consistant en rentes d'argent quy se prennent chacun an au jour S^t Rémy sur quarante mesures de terres, sur le terroir de Seningham, à l'advenant de deux sols de cha-

1. Ailleurs, et le plus souvent, il est écrit *Genet*.

cune mesure..., led. fief tenu de la terre et Comté du l.
Seningham. ... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 17.)

1735, 18 mai. — terroir de Seningham..., cotterie
du Genet Le Brun... (Ibid. Vente n° 280.)

1742, 12 nov. — Le sr Jean-Joseph Neuville (*alias*
Deneuville), bourgeois, négociant en cette ville, dam^{le}
Marie-Franç^{se} Renard, sa fe, vendent à Ch.-Joseph Joires,
grand baillif des ville et chastellenie de Bergues-S^t Winocq,
dem^t en la ville de Dunkque, et dem^{le} Marie-Anne-Thérèse
Le Sergeant, son épouse; vénérable personne M^e Louis-
André-Joseph Enlart, prêtre chanoine de l'Eglise Cathé-
drale de S^t Omer....,

..... terres à Acquin. *Suit une longue énumération* : art. 4...,
terre séant au Colique (*sic* pour Calique); art. 34..., en la
vallée de Sarendal...; art. 74..., articles en cotterie des s^{rs}
de S^t Bertin...; item et finalement un *fief sgrial nommé le*
fief de Genet Le Brun, consistant en quarante mesures de
terre labourable en un seul canton situé entre Senenghem
et Acquin, au lieu nommé le Bois de la Vallée Defosse,
tenant vers midy au fief *Denis*, vers mer et d'amont au
terroir de Senenghem, et, d'aval, à celui d'Acquin. Lesd.
40 mesures en relevant doivent 2 s. tourn. de rente fon-
sière de chacune mesure avec tous les autres droits qu'à
justice fonssière appartient : led. fief mouvant en un seul
fief aud. sgr Cl^e de la Tour, à cause de sa Comté de Senin-
ghem.

Le tout procédant aud. sr Jean-Joseph Deneuville des
successions de Marie du Sautoir, sa mère, de Jacques-
Ant^{ne}-Fr. et M^e Jean du Sautoir, ses oncles maternels et
d'achatz...; la prise de possession aux conditions ordi-
naires et « à condition que ledit fief se partagera entre
leurs héritiers également et sans aucuns droits et préro-
gatifs d'ainé ou d'aînesse.... »

Prix : 13000 l. monn. cour^{te}.

(Ibid. Vente n° 156.)

GENTILLY

(Sgrie de) à Rincq.

1736, 27 janvier. — Louise-Florence-Rosalie Des-
lions, v^{ve} du sr Ch.-Folquin Vanechout, vend divers prés
au Bruveau, terroir de Rincq, about^t à la Vieille Lys...,
cotterie de MM. les Prévost et six chanoines de l'Ouver-
dracques, à cause de leur sgrie du Bruveau et Gentilly....
(Gros de Saint-Omer. Ventes, nos 11, 12, 25 à 27.)

GIBET

(Fief du), sur Fléchin. Cf. p. 320.

1623, 30 octobre. — Quarante mesures de terre en plusieurs pièces au terroir de Serny, tenues en fiefs du fief du Gibet, mouvant de la sgrie de Fléchin.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 165.)

1695, 16 déc. — Voir l'article *Thieulloy la'*, seigneurie à Serny, tenue de la vicomtesse d'Armuyden, à cause de sa sgrie du Gibet.

(Ibid. Vente n° 265.)

GILTAPART, GUILTAPART

à Cahen. Cf. *Giltapart*, p. 320.

1726, 10 juillet. — Rapport et dénombrement par Jacques Le Roy, mari de Marie Hamy, du fief nommé Guiltapart, sis à Cahen, provenant de la succession de P^{re} Hamy, père de lad^{le} dame.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs n° 1351.)

1778, 31 mars. — Ant.-Fr^{çois} Destrez, mari de Marie-Ant^{le} Senlecque..., fief Guiltapart (*sic*) à Cahen, à eux proven^t par succession de Marie Hamy, tante de lad. Senlecque.

(Ibid. n° 4229.)

GLOMINGHEM

Cf. p. 321.

1787, 24 janvier. — Ch.-Fr^{çois}-Régis-Jos^h-Amour-Jean-Népomucène, c^{te} de Rodoan, s^r de *Glomingham*..., dénombrement de trois fiefs à Glomingham, dont un nommé seigneurie du Plouich, proven^t de la succession d'Adrien de Rodoan, son père.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs n° 4945.)

GODARD

(Fief) à Reclingham. Cf. p. 322.

1627, 8 avril. — Pasture présentement à usage de labour..., scituée à la Rihotte, cottièrément tenue tant de la sgrie de Mess^{rs} de Samer au Bois (S^{te} Marie-au-Bois à Ruisseauville) que du fief François Goddart.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 39.)

1671, 9 déc. — Terre en la rue de Glen à Dennebrœucq, tenue fonssièrément de Mess^{rs} de Samez-au-bois et du fief *François Godart*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 206.)

1724, 8 nov. — Vente de terre à Riotte, au lieu nommé l'Enclos Romain, tenue en coterie du sieur Dubuisson, à cause de son fief nommé le fief Gaudar.

(Ibid. Vente n° 7.)

1788, 14 nov. — Vente de terre à Dennebreucq, à la Branquette, tenue en roture du fief Godart-Dubuisson.

(Ibid. Vente n° 118.)

GORGUETTE

à Matringhem.

1573, 11 avril. — ... Terres à Matringhem..., à la rue qui mène de Matringhem à Hézecques, tenues de la sgrie de Gorguettes.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 30.)

1696, 19 déc. — Vente par Adrienne Richart, veuve de Liévin Delerue, viv^t laboureur, dem^t à Matringhem : icelle dem^t à Cappelle sur la rivière du Lys..., à Jean de le Rue, mayeur du village de Renescure, de terres audit Matringhem, tenues fonsièrement de la sgrie de Gorguette.

(Ibid. Vente n° 230.)

1745, 25 janvier. — ... terre au terroir de Matringhem, mouvante en coterie du fief de Gorguetten Matringhem.

(Ibid. Vente n° 24.)

1746, 24 déc. — Phil. Delerue, march^d drappier à Fruges, vend à Louis Chocquard, march^d de porcs au village de Matringhem, des terres à labour au terroir de Matringhem, mouvans en coterie de la sgrie de Gorguettes.

(Ibid. Vente n° 97.)

GORNONNAT

à Dennebreucq.

1631, 23 avril. — Jan Crousel, tisserand de toille à S^t Omer, et Louis de Créquy, son beau-fils et Jenne Crousel, sa femme, vendent à Jan Marsilles, dem^t à Denbrück (Dennebrœucq) 17 verges de jardin aud. Denbrück, nommé vulgairement la Briquerie, tenu du fief de Gornonnat (*sic*)...

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 91.)

N. B. — Gornonnat ?? Il y eut des de Croix, s^{rs} de Gorgonez ? C'est le seul nom connu dont la consonnance se rapproche de « Gornonnat ».

GOSCON

(Fief de), à Coupelle-Neuve.

1760. — Le sieur Guiluy possède un fief de Goscon du revenu de vingt-cinq sols.

(20^{es} de Coupelle-Neuve.)

A identifier avec le fief *Val Gosson* à Coupelle-Vielle (v. page 782) qui appartenait en 1786 à Gabriel Guilluy.

GOUDEQUINES

Fief tenu de la seigneurie de Rebecque.

« De la sgrie de Rebecque. dont il y a rapport du 8 mai 1549..., Bauldrain .., sr de la Tour, en tient le fief de Goudequines qui se comprend en 50 mesures ou environ, tant riez que terres à labour. »

(Man. III de Rebecque. Dénombrements, p. 240.)

Il est toutefois vraisemblable qu'il s'agit ici de la seigneurie de Rebecque de la châtellenie de Béthune.

GOURNAY

(Moulins de), à Aire. Cf. p. 323.

1360, 16 déc. — Jehans de Hallenghes, esc., bailly d'Aire; noble dem^{le} Marie de Créquy, vefve de Maillot de Penin, possessrice (*sic* !) d'une franche serganterie d'Aire. (En note : « c'était le fief des moulins de Gournay. »)

(Man. de Rebecque des Arch. du P-de-C., fo 71 r^e.)

1370, août. — Pierre du Chokel, bourgeois d'Aire, recognoît que, comme il eust acquesté par iustice tout le fief de serganterie appelé adont le *fief de Gournay* qui iadis fut feue d^{le} Marie de Créki, iadis femme de feu Maillot de Penin et dont elle mourut saisie, estant led. fief en plusieurs moulins, manoir et autres rentes séans en la ville d'Aire et ez fauxbourg d'icelle en le paroiche S^t Martin, et ce eust fait et poursuivi à cause de plusieurs arrérages de 20 heux de bled qu'il avoit de rente par an sur led. fief, à cause d'un fief et serganterie que led. du Choquel tenoit entre ses autres fiefs du chasteau d'Aire, et que, d'ailleurs, led. fief de Gournay estoit chargé de viii heux de bled par an à chacune des six prébendelles de l'église de S^t Pierre d'Aire, dont en estoit deu divers arrérages à cause que lad^{le} damoiselle avoit laissé anéantir et dépérir lesdits moulins et qu'il ne pouvoit raisonnablement entreprendre la réparation desdits moulins sans avoir quelque diminution de lad^{le} rente, il s'accorde avec les Prévost, Doyen et Chapitre d'Aire de réparer lesd. moulins, à condition de n'estre led. fief d'ores en avant soumis de payer à chacune des six prébendelles que six heux de bled par an au lieu des huit qu'il devoit auparavant. (Y est dit que led^e fief de Gournay avoit esté possédé iadis par noble dame Medame de Gournay, et, auparavant par ses ancêtres et prédécesseurs, et, depuis : ...par noble dam^{lle} Marie de Créki, fille et hoir de lad^{le} dame, femme de Maillot de Penin, iadis père, et lad^{le} dam^{le} Marie, mère de

Philippe de Penin, escuyer, de présent vivant, lequel Philippe, fils aîné et hoir des dessusd. Maillet et Marie de Créki avoit agréé et intervenu à l'adiudication qui avoit esté faite dud. fief de Gournay au profit dud. Pierre du Chokel à raison des arrérages desd. 26 heux de bled par an qui luy estoient deu sur iceluy; ce qu'avoit aussi consenti Willaume de Penin, fils aîné et hoir apparant dud. Philippe.

1493, 23 février. — Antoine (de Wissoc), sr de Gapanes, Bomy, Haravesnes et le Hollande, cap^{ne} de la ville d'Aire, se recognoît redevable aux Doyen et Chap^{re} de St Pierre d'Aire de 669 lb 15 s. 9 d. en quoy sont compris divers arrérages qu'il leur devoit à raison des 6 heux de bled à chacune prébendelle par an, comme possesseur et propriétaire des moulins de Gournay.

(Manusc. de Rebecque III, St Pierre d'Aire, p. 216.)

1396. — Pierre du Choquel, viv^t vers 1396 et estoit propriét^r des moulins de Gournay, des moulins le Comté et des moulins de la rue de St Martin, qui succédèrent par sa mort à dam^{le} Marg^{te} le Franque, sa nièce, femme de Jean Desclimeu.....

Jean Desclimeu vendit les moulins du Molinel à Guill^{me} de Rabèque et les moulins de Gournay à Martin Vasseur dit Copin.

(Ms. de Rebecque des Arch. du P.-de-C., fo 59 ro.)

1514, 24 octobre. — Quitt^{ce} pour arrérages échus de la rente assise sur les moulins de Gournay délivrée à Philippe de Wissoc, sr de Gapames, héritier d'Antoine.

1528, 3 déc. — Sentence contre Ch. de Wissoc, sr de Bomy, fils et héritier de feu Ph. au sujet de la même rente.

(Manusc. III de Rebecque, p. 216.)

1536, 18 mai. — Feu Ph. de Wissocq et sa veuve Claude de Monchy: leur fils Charles (*alias* François) de Wissocq, sr de Bomy, leur succède.

(Manusc. des Arch. du P.-de-C., fo 184^r ro.)

1547, 8 février. — Ferry de Wissocq, autre fils de Ph., sgr de Monchy, Tannay, donne à Jean Massart mandat d'appréhender en son nom le fief qui lui a été adjudgé dans le partage avec son frère. (Ibid., fo 184^r.)

1557, le dernier de mars. — Sentence de lieut^t général du Bailli d'Aire contre François de Wissoc, chl^r, sr de Tannay, par laquelle ce dernier est condamné, comme possesseur des moulins de Gournay, à payer six heux de bled à chacune des six prébendelles du Chapitre St Pierre.

(Manusc. III, St Pierre d'Aire, p. 216)

1570, 22 mars. — Alex^{dre} Massart, esc., sr de Gournay, mary et bail de dame Marie de Roisin.

(Manusc. des Arch. du P.-de-C., fo 29 v.)

1585. — Alex^{dre} de Massart, s^r de Gournay, dem^t à Aire, se dit âgé de 47 ans..... (Ibid., f^o 78 v^o.)

1587, 1^{er} juillet. — Alex^{dre} de Massart, s^r de Gournay, et dam^{le} Marie de Wissocq, sa belle-fille, dam^{le} dud. Gournay. (Ibid., f^o 30 v^o.)

1590-1596. — Dam^{le} Marie de Wissocq, propriétaire des moulins de Gournay. (Ibid., f^o 104 r^o.)

1670, 17 déc. — Haut et Illustre sgr Claude-Henry de Croy, baron de Clarque, etc..., pour subvenir à ses affaires et nécessités, mesme par lad^{te} voie de nécessité à laquelle il se trouve réduit par l'inclémence de longue et rigoureuse guerre dernière, moyennant, au denier à Dieu, 30 s. pour estre employés en œuvres pieuses, au vin du marché, la somme de neuf florins, et, pour deniers principaux, 13200 florins, vend à Dame Marie-Marg^{te} de Croix, vefve de Mess^{re} Michel de Lannoy, viv^t sgr de Carnoy, de le Val, etc..., mère ayant la garde noble de Michel-Franc^s de Lannoy, son fils, le fief et sgrie de Gournay, se consistant en deux moulins à eau scituez en la ville d'Aire; l'un à usage de moudre bled, et, l'autre, à usage de moudre brais, avec un certain preys adjacent, et quatre livres, dix sols, trois deniers ob. de rente en argent, deux chapons, une pouille, une coupe de perdrix de pareille rente; ensamble toute justice fonsière et droict de pescherie en la rivière du Lys, le tout tenu de sa Mat^e à cause de son château dud. Aire et tenu en franche seigneurie.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 11.)

GOURNAY

Hameau de la paroisse d'Assonval, bailliage de Saint-Omer. Cf. p. 324.

Pierre de Habarc, sgr de Gournay, fils de Philippe, dit Payen, sgr de Habarc..., Gournay et de Jeanne de Beaufort; lequel Philippe était fils de Colard, dit Payen, s^r de Habarc, Noyelle-Wyon, qui avait épousé Jeanne de Lières, dit d'Immerseel, dame de Gournay, Villers-Chastel, fille unique et héritière d'Enguerran de Lière, s^r desd. lieux;

Ledit Pierre de Habarc, s^r de Gournay, épousa Marie de Ranchicourt, dont, entre autres enfants:

Hubert, dit Arthus de Habart, s^r de Gournay, ép. à Arras le 30 janvier 1505, Marie de Courtewyl,

d'où, a) Philippe, sgr de Gournay,

b) d^{le} N...,

c) d^{le} Marie de Habarc, devint dame de Gournay après son frère, épouse

1^o) Gilles de Wasières, s^r de Hendecourt,

2^o) en 1539, Jan d'Estourmel, s^r de Guinecourt.

Ces renseignements sont tirés de la *généalogie de Thien-*
nes dans le tome IV du *Dictionnaire généalogique de Gœ-*
thals. Voici à quel propos y vient la généalogie de Habarc :

Jean de Thiennes, dit Mulaert, sgr de Lombise, de Beau-
repaire, de Goisaucourt, de l'Escage, escuyer de l'écurie
en 1430, mort vers 1460, eut cinq enfants, dont :

Sybille, dame de L'Escage, qui épouse Hues, dit Porrus,
de Habart, vic^{le} de Arleux-en-Gohelle.

Fiefs sur Gournay : Gruet, Roisette (p. Croisette).

GOURNAY

Seigneurie à Fasques.

Cf. Seigneurie de *Gournay* sur Verchocq, page 324.

Est-ce ici la même ?

1760. — M^{me} de Balinghem, de St Omer, veuve du
sieur Titelouze, possède la sgrie de Gournay, d'un revenu,
en censives, de 210 l. 8 s... Aucun droit seigneurial.

(Registre des 20^{es} de Fasques.)

GRAND CORDEL

à Wailly.

1782, 19 janvier. — Vente par Louis de Bove, dem^t à
Coupelle-Vielle, à Phil-L.-Alex., chl^r de Dion, colonel
dem^t au cheau de Wandonne, de six quartiers de terre à
labour au terroir dud. Wailly, au bois Madame..., cotterie
du fief du Grand Cordel.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 27.)

GRANDSART, GRANTSART

près Aire (c'est peut-être le Grandsart, fief à Lin-
ghem, sur Norrent-Fontes.)

XVIII^e s. — N. du Crocq, sgr de Grandsart et d'Aix, à
Aire.

(Common du C^{le} P. Guillaume, à Cormicy Marne.)

1763. — Dans l'acte de décès de J.-B^{le} d'Assenoy,
conseiller du roy honoraire des v. et bailliage d'Aire,
veuf de Marie-Gabrielle Meignot, il est dénommé sgr du
Grantsart, de la Louverie, etc

(Acte du 3 avril 1763. Catholicité d'Aire (Notre-Dame).
Témoins : Jean-Nicolas-Joseph d'Assenoy, avocat au
Conseil provincial d'Artois et ancien eschevin, son fils
aîné ; et M^e Dom Jan Ducrocq, abbé de l'abbaye de St-
Sauveur au village d'Ham-en-Artois, son cousin-germain.)

GRANDES PASTURES

(Fief des) à Audincthun.

1713, 17 février. — ... Terre à Audincthun..., terre à labour es grandes pastures .., d'une liste à Jenne et Catherine De Lille.., d'autre à Guillaume Desprey..., about. d'aval au chevalier d'Audincthun, et, d'autre, à François Pley, tenue collièrement du fief des grandes pastures..., trois quartiers au delà de la Preuse..., au chemin d'Audincthun..., tenus de la sgrie de Brisbois.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 425.)

GRANGE (La)

ou Landrethun.

Sgrie de *Landrethun* ou *la Grange*, dont est mouvante la sgrie de Bois-Vallée.

V. article *Boisvallée*.

GRAVEL

(Fief) à Maisnil-Dohem, alias *Boullengier*.

Cf. *Gruvelle (La)*, p. 327.

1612, 25 juin. — Thomas De Vinck, battelier, et Catherine de le Pouve, sa femme, dems à Scoubrouck, vendent à Jehan de Woorm, admodiateur des terres et sgries du sgr viscomte de Fruges, et dam^{le} Marie de Lattre, sa femme..., terres au Maisnil-Dohem, séant à la quarrière de Val Andrieu, tenues de la sgrie de Dohen et du fief *Gravel*, dict vulgairement le fief *Boullengier*....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 117.)

1665, 12 déc. — ... Terre à labœur au terroir dud^t Maisnil-Dohem, listant à Georges Ansel, tenue et mouvante de la sgrie de Boulengier. (Ibid. Vente n° 116.)

1760, 23 juillet. — Dlle Marie-Rose Lefebvre, dem^t au village de Rollencourt, représentant Jean-Louis Lefebvre, son père, vivant à Rollancourt, moyennant six messes au soulagement des âmes des fidèles trespasés; pour pot de vin, 48 livres; pour deniers principaux, 1200 livres, vend à Mr Franc.-Philippe Lejosne, procureur au Bailliage de ceste ville..., tout un fief sgrial nommé *La Gravelle*, tenu du sgr Evesque de St Omer: s'étendant sur 146 mesures de terre scituées au terroir de Dohem, et autres circonvoisins, étant procédé aud. sieur Jean-Louis Lefebvre de la succession de feu Mr Joseph Vanderwostinne, à son décès chanoine, dem^t en la ville d'Hesdin. ...

(Ibid. Vente n° 379.)

1771, 23 nov. — Marie-Jeanne de le Croix et consors, vendent à J.-B^{te} Delepouve, laboureur à Dohem, terres à labour au terroir de Dohem aux preys Tavernier, tenue foncièrement de la sgrie de Dohem, à l'évêché de S^t Omer, et, vicomtièrement du fief de La Gravelle, appartenant à M. Lejosne, avocat. (Ibid. Vente n^o 602.)

GRENOTTE

(Sgrie de la) p. e. à Alquines.

1678, 12 avril. — Jacques de Neufville, sieur de la Grenotte et parrain de Florent Carpentier.

1704, 26 mars. — Décès de Jacques de Neufville, sgr de la Grenotte, âgé de 77 ans, enterré dans l'église vis-à-vis l'autel de la S^{te} Vierge.

(Registres de Catholicité de la paroisse d'Alquines.)¹

GRESSIER

(Fief) à Coupelle.

1696, 21 janvier. — ... Terroir de Coupelle..., tenue du fief Gressier..... (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 137.)

GREUPPES, GROEUPPES

sur Bomy.

1593, 12 juin. — Vente par Jehan d'Avroult, laboureur à Enguinegatte, d'un fief à Enguinegatte, à Jenne Andricu, vesve de Nicolas Gavelle, s^r de Groëuppes.

Cf. article *Lobel* à Enguinegatte.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 21.)

1595, 7 janvier. — Marg^{te} Gavelle, fille de défunt Nicolas Gavelle, à son trespas esc., s^r de Groëuppes, esch. de c. v. de S^t Omer.

Cf. article *Rupigny*.

1680, 13 avril. — « le fief de Greupe, appart^t à la dame de Bomy » à relief de 60 s. par. et moitié de cambellage....

(Arch. du P.-de-C., *Terrier de Lisbourg*, t. I, f^o 107.)

S.D. (XVIII^e s.) — Déclaration de fiefs tenus de Lisbourg.

« Le vicomte d'Armuiden pour relief de la dame Marie-Françoise de Wissocq, pour la sgrie de Groëuppe... 5 l. 2 s. 3 d. » (Ibid.)

¹ Communication du regretté M. A. Hamez.

1779-1782. — Div. rapports de fiefs à Lisbourg, servis à noble sgr Guill. du Bois, esc., sgr de Duisans, de la terre et chastellenie de Lisbourg, Grœuppe.

(Dossier de documents recueillis par M. le Chanoine Bled, puis par M. le Doct^r M. Lanselle.)

GRIBOVAL

(Srie de) à Lisbourg.

1633. — Florice de Griboval, chlr, sgr de Seneghem (Zenneghem sur Holque-St Pierrebrouck), Marconelle, père ayant la tutelle légitime de Lamoral-François de Griboval, son fils aîné en bas âge; iceluy nepveu d'à présent déf^t Ant. de Griboval, viv^t sire de Griboval en Lisbourg....

(Terriers de Lisbourg aux archives du P.-de-C. Répertoire.)

1661, 11 nov. — Laurent Despretz, hostelain à St-Quentin, vend à Jehan Rogier, avocat, sr de Houdanville..., terres au terroir de Lisboureq, vers mer au chemin du flos Rumault, tenues de la *seigneurie de Griboval*.

(Ces derniers mots se trouvent renvoyés en marge, au lieu des suivants qui ont été raturés: « tenus de la damoiselle La houssoye ».)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 86.)

GRIBOVAL

à Saint-Momelin et environs.

1787, 22 février. — Vente par les consors Drincbierre, habit^s au faubourg du Haut-Pont, à Pierre Verroust, jardinier au même lieu, de terres marais situées sous la sgrie de Griboval, et qui en sont tenues en cotterie.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 52.)

Il s'agit évidemment de terres sur la rive droite de l'Aa entre le Haut-Pont et Saint-Momelin.

GROSEILLER (Le)

hameau de Lisbourg.

1642, 30 juillet. — Terre au terroir de Gruseilliers listant au jardin de la Carnoy..., d'aulture, aux héritiers Anth^{me} de Failly, tenue du sr de Rossignol (M. de Noyelles, sr de Rossignol) à cause de son fief et sgrie de Gruseilliers...; trois mesures de terre à labour au terroir de Beaumez..., debout au chemin qui maisne dud. Gruseil-

liers à Laires, tenue des Abbé et Religieux de Clermaretz (sgrs de Beaumetz.) (Gros de Saint-Omer. Ventes.)

Faut-il penser que la seigneurie du Groseiller ait débordé sur Beaumetz et Laires ?

1732, 6 octobre. — Projet de dénombrement que le sr abbé Delehelle devait servir à Ant^{ne} Bernard de Neuf-église, dem^t au village de Linghem, propri^{re} desd. terres, fief et sgrie vicomtière de Groseiller et Rugy s'étendant aux hameaux et villages dud. Groseiller, Lisbourg, Verchin, Berghinheuse, Esquire, Canlers, etc..., fils aîné et héritier patrimonial de Pierre Bernard de Neuf-Eglise, époux d'Anne de Nuncq, en son vivant sgr de Rugy et de Groseiller.

(Le sr abbé Delehelle tenait les fiefs du Groseiller et de Rugy (v. ce mot) de sa mère qui les tenait de son père, Marc de Neuféglise, lequel les tenait de son père, Hubert de Neuféglise.)

(Common de Madame Abadie Nœuvéglise (à Tarbes) 24 février 1933.)

1756. — Maxim.-Thomas de Croix, des comtes de Croix, de la châtellenie de Lille..., sgr de..., des Gruzilliers, décédé le 31 octobre 1756.

(Epigr. de Saint-Omer, Aire. Supplém^t, p. 600.)

GROSEILLER

(Sgrie de) à Saint-Quentin-lez-Aire.

1668, 12 déc. — Terre à labœur en une pièche située en la vallée de la Lys au terroir de St Quintin, tenant d'amontaud. Beauvois ; vers solleil aux héritiers de Gilles Caulier, tenue de la sgrie de Grusellier.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 68.)

GROSMONT DE SEMALBREUCQ

Cf. *Semalbreucq*, p. 731.

1779, 2 juillet. — Par son mandataire, Mess^{re} Louis-Frçois de Taurines, éc., sgr des Wicqs, Laval, etc..., lieutenant-colonel au Corps Royal d'Artillerie, dem^t à Mésières, fils resté unique de Mess^{re} Bertrand de Taurines, éc., sr de la Val, viv^t porte-étandard de la C^{ie} des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, et de Dame Marie-Anne de Berquem, son épouse, fille de Robert de Berquem, directeur de la fonderie (sic) royale à Brisac, et Dame Marie Anquier, son épouse ; led. Robert de Berquem, fils de Robert de Berquem et d'Elisabeth Brasière, sa femme ; icellui Robert, fils de Nicolas de Berquem et de dame Franç^{se} Leleu ; icelle fille de Jean Leleu, sgr des Wicqs, Semalbreucq,

etc..., led. sieur de Taurines, héritier féodal de dem^{le} Marie-Charlotte Dubois, décédée en 1755, fille restée unique d'Anne de Berquem, fille desd. Robert de Berquem et d'Elisabeth Brasière, etc..., vend à Jean-Bapt^e Parent, conseiller du Roy, eschevin de la Mairie Royale d'Ardres, et à Dame Marie-Louise Lardeur, son épouse :

1^o) un fief et noble tenement nommé *Le Gros mont de Semalbreucq*, consistant en la mouvance de douze parties d'héritages produisant 22 l. 16 s. 9 d. et la moitié d'une poule avec tous droits de justice et sgrie..., tenu de la sgrie de Nielles.

2^o) un fief et noble tenement nommé *Les Wicqs*, consistant a) en une mesure de terre maintenant traversée par le watregand et le nouveau lit de la rivière de Nielles..., d'un bout d'orient à la digue de Calais, et, d'occident, à la rue du Zandicq, le long de laquelle flue le vieux watregand; b) et dans la mouvance de quinze parties d'héritages qui doivent 15 l. 12 s. 11 d. de cens foncier, droits sgriaux, etc..., tenu du Roy à cause de son château d'Ardres; *iceux fiefs séants en la paroisse d'Ardres et es environs.*

Suivent autres terres vendues au même acquéreur par les mêmes vendeurs et consors sieurs de Paris, sieur et dame de Paris, à Ardres et environs, dont

... cinq mesures tenues en censives de la partie du fief de Bisvel appartenant au s^r de Charnacé de Lianne;

.... terre tenue de la partie de Bisvel appartenant au sgr vicomte de la Cressonnière¹, acquéreur du s^r Révérand.

Du prix total du marché, il y a 450 livres pour le fief du Grosmont de Scemalbreucq, mouvant de Nielles;

480 livres pour le fief des Wicqs, mouvant du Roy.

Annexes : Sont jointes diverses procurations des vendeurs des terres cottières, entre autres de Fr.-Joseph-Noël (de) Berquem de Grosmont, prévôt général de la maréchaussée, dem^l à Strasbourg.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 67.)

GRUET, GRUEL

(Fief) à Gournay.

1744, 7 sept. — ... Terre à Gournay, au lieu nommé Lenglette, au bout du bois de Gournay..., colterie du fief Gruet.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 179.)

A rapprocher de la mention suivante :

1744, 21 juillet. — ... terre à Fasques. ., cotterie de la sgrie des Croizettes, appart^l à Jean-Charles Gruel.

(Ibid. Vente n^o 281.)

Le fief Gruet ou Gruel pourrait bien être celui indiqué ici comme appartenant à Jean-Charles Gruel.

1. d'Ampleman.

GUARBECQUE

à Mazinghem. Cf. 327.

1532, 24 juillet. — Estimation faite d'un fief nommé le fief de Garbecque, tenu de l'Empereur à cause de son cheau d'Aire, qui appartenoit à Jean de Damas, escuyer, et dem^{le} Marie de Villers, sa femme, puis naguères vendu à noble sr Adolf de Prant, chlr, sr de Blasfelt, bailly et capitaine de la ville d'Aire..., et fut prisee lad^{te} terre à 18 s. la mesure pour les terres, les chappons à 2 sols et 5 sols la razière d'avoine. Le tout 26 lb. 3 s. de rente....

(Manusc. III de Rebecque. Werps, p. 254.)

1616, 15 janvier. — Dam^{le} Marie Bernard, dam^{le} de Garbecque, Comines, Mazinghem en partie. Elle épouse N... Le Febvre, et a pour fils Georges Le Febvre.

(Ibid. p. 94.)

1626. — Grebecque (*sic*) à Mazinghem. Pierre van Piennes, fils d'Alexandre Lefebvre, et dam^{le} Marie Bernard, pour la 4^e partie du fief de Grebecque (*sic*).

(Arch. du Nord. B 13848.)

GUÉMY

V. pp. 329 et 907.

1693, 4 avril. — Dame Marg^{te}-Françoise Passy (habitant Tournai), vefve de noble sgr messire Anth^{ne}-Phil. de Pronville¹ -Wasselin, sgr dud. Pronville, Lannoy, etc..., viv^t gouverneur de la Gorgue, moyennant 16000 l. monn. cour..., vend à dam^{le} Marie-Albertinne de Pronville-Vasselin, sa fille, par nécessité jurée par serment par Jean-Fr. Gozet, mre de l'hostellerie de l'ang(e)le, et Nicaise Legrand, etc..., toute la terre, sgrie et baronnye de Guémy, avec justice, haulte, moyenne et basse, chasteau, basse-court, etc..., tenue et mouv^{te} de Sa Maté à cause de son chasteau de Tournehem, acquise par le retraict lignager qu'en a faict icelle dame comparante, par décret au bailiage de Saint-Omer....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 122.)

Outre la dévolution de la seigneurie principale de Guémy (familles de Rebingue, d'Auvergne, de Pronville, Enlart (v. pp. 329-330), on trouve d'autres dévolutions, par exemple dans les familles de la Cauchie, d'Estrées, du Val, Tutil (p. 330) et de Neufville (v. ci-après), qui ne s'appliquent certainement pas à la même seigneurie. Il

1. C'est bien *Pronville* qu'il faut lire. Aux pages 329 (dernier alinéa), et 330, aux deux premiers alinéas, au lieu de *Prouville*, lire *Pronville*.

s'agit probablement ici d'une extension des seigneuries des familles de Neufville et du Val (*Brugnobois, Val de Surques*) sur le territoire de Guémy.

Voici, d'après le grand terrier des seigneuries de Diques en Boisdingham et Rebergues¹, la suite des titulaires de cette seigneurie. Comme ailleurs dans ce manuscrit, la liste va en remontant à partir du 18^e siècle.

Louis-Florent de Neufville, éc., sgr de Brugnobois, capitaine d'infanterie au régiment du comte d'Estrée (vivant en 1697), « lequel étoit fils de Ch.-Louis de Neufville, sgr « de Brugnobois, Guémy, etc..., qui étoit fils de Jean de « Neufville et héritier de Marguerite Waron, sa mère, « dame de Brugnobois, Northécourt, Guémy, etc..., la- « quelle étoit fille de Jacques Waron, tué au service du « Roi et héritière d'Isabeau du Val, sa mère, dame de « Brugnobois, Northécourt, Guémy, etc..., et héritière de « Marguerite d'Estrée, sa mère, une des filles puînées « d'Antoine (sic p. Jehan) d'Estrée, sgr de Valieu-en- « Santere, qui épousa, vers 1485, Jeanné de La Cauchie, « dame dud. lieu et du Loquin.... »

1561, 25 nov. — Précédemment, à l'article *Brugnobois*, on relève l'acte du 25 novembre 1561, d'après lequel Simon Le Jeune et Françoise du Val, sa femme, vendent à M^{re} Ant^{ne} d'Estrée, abbé du M^t S^t Martin et de Samer-au-Bois, pour Mess^{re} Jehan d'Estrée, les seigneuries de Brugnobois et de Guémy.

Fiefs sur Guémy : Menehout, Motte Galicq, Montbrun.

GUISNES

(Fief de) à Zudausques. Cf. p. 332.

1629, 12 février. — Terre à labour au Hame, paroisse et dixmaige de Zudausques, zud au verd chemin qui maisne de Hartsoy aud. Zudausques, tenue de la sgrie de Guisnes appartenante à Monsieur le Baron de Noircarmes. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 39.)

1772, 11 avril. — ... terre à Zudausque, tenue en cot-
terie de la sgrie de Guisne-en-Zudausque. (Ibid. n^o 360.)

Ce nom de « Guisnes » pourrait bien être une réminiscence de l'ancien comté de Guînes qui étendait ses ramifications jusqu'à Zudausques.

1. à la page 541, (Bibliothèque de Saint-Omer : Papiers de la Folie.)

GUYON

à Hocquinghem (et non à Rebergues).

Cf. pp. 332 et 992.

1661, 28 juillet. — Rapport et dénombrement baillé à M^{re} Phil.-Ch. Bertholomé de Lisques..., de terres tenues en un seul fief, foy et hommage à cause de sa terre et marquisat de Licques, nommé le fief Guyon, venant par achat de Jean (ou Pierre) Le Clercq, fils de Tristan Le Clercq, scitué à Hocquinghem.

Ce fief en l'air consiste en droits casuels à percevoir sur 24 mesures, 50 verges de terres sur le territoire d'Hocquinghem. On remarquera que la dévolution de ce fief, telle qu'elle est imprimée pp. 332-333, est commune au fief de Licque ou Lisque à Rebergue (cf. p. 442 et ci-après au mot *Lisque*). Dans le terrier de Difques-en-Boisdingham et Rebergue, il est dit que le quint de ces deux fiefs qui comprenaient ensemble 70 mesures, soit un quint de 14 mesures, a passé au Baron Drougin, sgr de Selle-en-Boulonnois, et lui provint de Jacques de Buissy, sgr de Villiers-Brulin, et de Françoise d'Estrées, sa femme, qu'il épousa le 18 avril 1518, provenant à lad^e Françoise comme fille puînée d'Ant^{ne} d'Estrée, sgr de Valieu-en-Santerre, qui épousa en 1485 Jeanne de la Cauchie, dame dud. lieu, de Loquin, fille de Guillaume, sr desd. lieux et de Jeanne de Lisques : (lesd. terres s'étendant au lieu dit *Soytevelt*, à Rebergue)¹.

(V. aussi plus loin, ce qui est dit à l'article *Selles*.)

Les dévolutions données par le terrier de Difques-en-Boisdingham et Rebergues (p. 577) sont les suivantes :

« Jean d'Estrées, baron de Cœuvres, sgr de la Cauchie et du Loquin, de la pairie de Surques, Neuville, Aiz au Conté de S^t Pol, cap^{ne} général de l'artillerie de France (1486 + 1567, mari de Catherine de Bourbon, après avoir fourni et limité le quint des fiefs de Guyon et Licques à Françoise d'Estrée, sa sœur, qui épousa Jacques de Buissy, sgr de Villers-Brulin, aurait vendu les 24 mesures 1/2 restant du fief Guyon à Jacques de Recourt de Licques, son parent, qui était en 1519 sgr baron de Licques, châtelain héréditaire de Lens, avoit épousé Isabeau de Fouquesolle, et les a cédées à Guill^{me} Couvelaire, dit *Guyon*. Elles ont passé ensuite (en propriété) à Pierre Leclercq et à ses successeurs pour être tenues de lui en fief par les mêmes droits et charges qu'il les tenoit de la sgrie de Difque-en-Rebergue, tandis que les droits casuels par lui (baron de Licques) réservés formèrent un fief en

1. Parmi les mouvances du fief Guyon, à signaler « 4 mesures de manoir et terres nommés la Huberderie, à Hocquinghem ».

l'air ; lequel a passé successivement à l'aînée des demlles de Licques qui avoit épousé le sgr C^{te} de Beaufort : lesquels ont vendu lad^{te} baronnie de Licques avec led. fief au sgr. comte de Calonne-Courtebourne.

Les 24 mesures 1/2 de terre en question, anciennement cédées aud. Jacques de Licques, se trouvent actuellement subdivisées entre plusieurs particuliers qui doivent au sgr de Licques chacun 100 s. par. de relief et autant d'aide, tandis que les droits casuels composant le fief actuellement (fin 18^e siècle) nommé Guyon, continuent à être tenus par le sgr de Licques de la sgrie de Difque-en-Rebergue. »

(Biblioth. de S^t Omer. Terrier de Difques-en-Boisdinghem et Rebergues.)

1786, 10 janvier. — D^{le} Françoise-Simone de Flahaut, épouse de mess^{re} Ant^{ne} de la Follye, esc., sr de Marles, Guyon, etc..., vend à Fr.-Ant. Cauchon, dem^t à Caffiers, une maison et dépendances au hameau de la Sauté, paroisse de Crémarest.

(Arch. de M. de Noircarmes. Dossier Flahaut de la Sauté.)

1790, 4 février. — Mess^{re} Ant^{ne} de la Follye, éc., sgr de Marle, Guyon et autres lieux, chl^r de S^t Louis, résidant à Hocquinghem, donne commission au sieur Jean-Pierre Bomy, arpenteur-juré demeurant à Hocquinghem, à l'effet de décharger, en la justice de la baronnie de Licques et dépendances, le fief de Guyon appartenant audit M. de la Follye et mouvant du sgr et baron de Licques.

(Registre aux causes, saisines, etc..., de la justice et sgrie du marquisat de Licques, cote N; du 28 avril 1789 au 1^{er} juin 1790, fo 11 ro..., en la possession (en 1928) de feu M. A. Hamez, de Licques.)

— Antoine de la Follye, fils aîné d'Ant^{ne}, éc., sr de Marle, d'Hocquinghem en partie, et, à la mort de son frère Jean-Baptiste, de Guyon, ancien cap^{ne} d'infanterie et chl^r de S^t Louis. Pendant la Révolution, il habita Licques et fut maire de cette commune de l'an X à 1807. Il avait démocratisé son nom et se faisait appeler Lafolie-Guyon. Pendant la Terreur, il avait, au risque de sa vie, donné asile à des prêtres non assermentés.

(Common de feu M. A. Hamez (déc. 1928.)

HAGOCHE

(Fief de) à Maisnil-Dohem.

1633, 17 nov. — Terroir de Maisnil-Dohem..., à Marlette..., au chemin qui maisne de Dohem au Maisnil..., d'aval au fief de Hagöche.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 110.)

HAIGRIE

en Coyecques. Cf. p. 333.

1713, 28 janvier. — M. Henry-François Wanin, chanoine de l'église St Pierre à Aire, vend, moyennant un louis d'or neuf au denier à Dieu, et, comme deniers principaux, 16000 flourins de Flandre, faisans, en monnoye d'Artois 20000 l. frans deniers, à dam^e Jeanne-Françoise Wanin, sa sœur germaine, demte dans lad. ville d'Aire..., le fief de la Haygry scitué au village de Coyecque, consistant dans une maison, grange, estables et autres édifices à usage de cense, et la part et portion que led. sieur comparant a dans 160 mesures, tant manoirs, preys que terres à labœur, occupée présentement par Marc Briche; avec tous les droits sgriaux, casuels, rentes, et ce qui en dépend; et, finalement, la terre et sgrie de Berquigny, située au village de Bomy, se consistant dans un manoir amazé de maison, grange, estables et édifices; et sa part et portion dans 130 mesures, tant de bois, manoirs que terres à labeur, etc..., à charge de payer diverses rentes, dont une de 125 florins, dont dem^{le} Jeanne-Isabelle de la Cornuze, mère dud. comparant, estoit chargée à payer la vie durante de dam^{le} Charlotte de Montecucoly, religieuse aux dames de Bourbourque....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 27.)

1777, 12 juillet. — a) Ferdin^d-Louis-Joseph de Vitry, chr, sr de Malfiance, dem^t à Aire; — b) François-Joseph des Wazières, éc., sr d'Inghem, dem^t au cheau de Mussem, et dame Marie-Angélique-Louise Joseph de Vitry, son épse; — c) Mess^{re} Joseph-Joachim-Charles Sandelin, chr, sr de Delettes, Avrout, etc..., dem^t au cheau d'Hallines, et dame Marie-Dorothee-Philippine de Vitry, son épouse; — d) Pierre-Joseph de Vicq, éc., sr de Zunnebecq et autres lieux, dem^t en c. v., et dame Caroline-Valentine-Joseph de Vitry, son épouse; — e) dam^{le} Isabelle-Charlotte de Vitry du Peroy, fille majeure dem^t en c. v.; ayant hérité en commun de feu Phil.-Hyppolite-Joseph de Vitry et Marie Louise-Franç^{se} de Poucques, son épouse, d'un fief et noble tenement nommé Samblethun, autrement dit de la Hegrie, s'étendant en la paroisse de Coyecques, se consistant en rentes foncières, en plumes et argent, censives et servitudes..., conviennent de provoquer entre eux une licitation par laquelle led. sr Ferdin^d-Louis-Joseph déclare s'en porter acquéreur pour le prix de 2000 livres auquel led. fief lui est adjugé.

(Ibid. Vente n° 499.)

HAILLY (Le)

à Coupelle-Vielle. Cf. p. 334.

1703, 19 mai. — Marie-Jenne et Hannole Chocquart, filles à marier émancipées, vendent à Antoine Dumuret, journalier, dem^r à Coupelles Vielle, un manoir scitué au *Hailly*, paroisse de Coupelle-Vielle, list. vers midy à la Grande Rue, vers soleil levant à Jean le Rat, vers couchant à Ant^{ne} Nevelle; d'autre bout à Philippe Chocquart....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 9.)

1721, 2 avril. — Jean-Franç^s Cocquempot, boulanger en c. v. et Marie Jeanne Labite, sa femme, vendent à Jean Herber, tisserand de toille à Coupelle-Vielle, et Marguerite Mahieu, sa femme, trois quartiers de manoir pris en six quartiers contre Catherine Labitte; listant d'orient au Royetelet, d'autre à Marie Mahieu.

Item un quartier de manoir séant au Fremont, etc... It. une mesure de terre séant à Passy¹..., ten^t à Marie-Anne Gillio..., à Jean-Fr. Leborgne..., à Jacques Montiny. It. trois quartiers de terre au *Camp du Hailly*, list. à Madeleine Montuy; d'autre à André Demarquois, d'un bout à la cense de Rateleu²; d'autre aux acheteurs; et, finalement, demye mesure au même lieu, listant à André Demarquois, à cause de sa femme; d'autre à Ant^{ne} Martin; d'un bout à Jean Laisné; d'autre bout aux héritiers Robert Laisné.

(Ibid. Vente n^o 36.)

HAINVAULT

à Lumbres. Cf. *Hincquevant*, p. 377.

1632, 17 déc. — ..., au terroir de Lumbres, contenant une demi-mesure séant au Hainvault, list. à Martin Hochart..., à P. Desmarquais..., tenu du fief de Hainvault....

(Gros de Saint Omer. Vente n^o 185.)

HAIZE-RUE

à Aire.

1385, 11 sept. — Dem^{lle} Perine de Varennes, vefve de feu Jehan du Gardin, vend à Simon de Moriane une rente

1. *Passy*. Dans les 20^{es} de Coupelle-Vielle (1760), je relève : « 10^e canton : le Passy » qui touche au terroir de Verchocq. Sur le « Camp du Hailly », je n'ai rien trouvé dans ces 20^{es}. — Quant aux registres des 100^{es} de 1780, aux Archives Départementales, celui de Coupelle-Vielle est perdu.

2. Le *Roiteleux*, ferme et fief à Coupelle-Vielle. Cf. de Loisne. *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais*.

assise sur certaine maison en la *Haize Rue de la ville d'Aire*.

Suit une autre mention analogue de 1427, portant cession de lad. rente.

(Ms. III de Rebecque. Béguinage d'Aire, p. 264.)

1475. — Lettres données de Guill^{me} Dyée, sgr de Haize Rue et du Mez, conseiller de mon très redoubté sgr Mgr le Duc de Bourgne, lieut^e général de Monsr le Bailly d'Amiens.

(Ibid. St Pierre d'Aire, p. 162.)

HALLE

Cf. p. 335.

La dénomination de cette seigneurie qui s'étendait sur le territoire d'Assonval, semble provenir de la dévolution dont elle fut l'objet vers 1630 à Charles de Bierne, chev., sgr de *Halle* en Lederzelle. Dès lors, comme cela s'est rencontré souvent, la sgrie du sr de Halle, à Assonval, devint la seigneurie de Halle à Assonval.

1630, 28 sept. — Ch. de Bierne, chev., sgr de Halle, sert aveu de ce fief au sgr de Fasquelle.

1666 à 1679. — Noble dame Jenne de Clay (ou Clays), douairière du feu sgr de Biernes et de Halle, mère ayant la garde-noble de d^{lle} Marie-Isabelle de Bierne, fille unique de feu Gérard de Bierne, viv^t sr dud. Halle, reçoit divers aveux de fiefs à Assonval (spécialement au lieu nommé *la Haultoie*, près le chemin de Rimeux à Fauquembergue).

1751, 23 octobre. — Rapport et dénombrement que fait à « haut et puissant sgr messire Augustin-Abel du Pujol, chlr, vicomte de Cresy-au-Mont, sgr de Verchocq, Fasque, Fasquel et autres lieux, brigadier des armées du roy, mestre de camp de Cavalerie, dem^t en son château de Verchocq, messire Charles Auguste de Croeser, chlr, sgr d'Audincihun, de Dennebreucq, etc. du fief de Halle, tenu dud. sgr, à cause de sa terre et sgrie de Fasquelle, échu par relief de mess^{re} Dominique de Croeser, mon père, à iceluy, par relief des dames de Bierne, et, à icelles, par relief de mess^{re} Gérard de Bierne, leur père.., iceluy se consistant en rente fonsière et droits sgriaux à prendre sur plusieurs immeubles en rentes mouvantes au terroir d'Assonval, Rimeux..., à 60 s. par. de relief. »

(Orig. cahier de 6 ff. parchemin, non scellé.)

— Les aveux ci-dessus se trouvent dans un dossier de 21 pièces conservé aux archives communales de Montreuil-sur-Mer relatif à des fiefs à Assonval. Cf plus haut l'article *Fasquelle*; et, à la fin de ce volume, aux *Corrections et additions*, l'article *Assonval*.

Pour les possesseurs antérieurs, ce fief de *Halle* doit être identifié avec un fief tenu de Fasquelle dont il a été donné précédemment, à l'article *Fasquelle*, indication de plu-

sieurs aveux de 1410 à 1630 conservés dans ce même dossier des archives de Montreuil.

D'autre part, tandis que la sgrie de Halle sur Assonval était restée en la possession de la famille de Croeser pendant tout le 18^e siècle, on voit, par la mention *ci-après*, que la *sgrie de Halle, en Lederzelle*, passa, dès 1731, dans les mains d'une autre famille. Voici cette mention :

1731, 2 mai. — Mess^{re} Ch.-Domin. de Croeser, chlr, sgr d'Audincthun, Dennebrœucq, et autres lieux, dem^t en son cheau aud. Audincthun, dame Marie-Thérèse de Croeser, espouse de mess^{re} Ch.-Domin. de L'Estendart, marquis dud nom, sgr de Pippemont, Verchocq, et autres lieux, dem^t en son château aud. Verchocq et de luy deuement autorisée..., Ph^{les}-Robert-Jos. Le Vasseur, esc., s^r de Bambecque et autres lieux, dem^t présentement en c. v, et dame Marg.-Isabelle de Croeser, son espouse de luy deuement autorisée ; icellui s^r de Bambecque, tant en son nom que comme procureur spécial de Louis-Charles de Croeser Jeune, chevalier d'Audincthun, lieutenant au régiment de Dragons d'(H)arcourt, estant actuellement en garnison en la ville de Faou (ou du Faou) en la paroisse de Rosno(v)en, évêché de Quimper-Corentin.... ;

iceux du surnom de Croeser frères et sœurs, enfans et héritiers de feu^e dame Marie-Isabelle de Bierne, à son décez espouse de messire Cornil-Dominique de Croeser, chlr, s^r d'Audincthun et autres lieux, vendent à Ignace-Paul Le Febvre, rentier, dem^t en c. v, et dam^{le} Marie-Cécille-Josèphe Enlart, son épouse..., la terre et sgrie d'*Halle*, se consistant en 90 mesures ou environ de terres, séante à Lederzelle, tant manoir amazé, preys, que labours, avec justice vicomtière de laquelle relèvent savoir trente fiefs..., relief quand le cas y échet et plusieurs terres cottières quy doivent tous les ans rentes fonssières tant en argent, grains que volailles, suivant les tiltres ; icelle relevant et mouvante de la cour et sgrie de Nieurlet et procédant ausdits seigrs et dames vendeurs de lad. succession de laditte dame de Bierne, leur mère, etc., moyennant 20 messes de *requiem* pour les fidels trespasés..., au vin du présent marché, 200 livres ; et, pour deniers principaux, 7600 livres monnaye cour^{te}.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 312.)

HALLINES

Cf. p. 337.

1256. — La mention *ci-après* explique comment Gilles de Pas devint sgr d'Hallines par son mariage avec l'héritière de cette seigneurie.

« Universis presentes litteras inspecturis : Magister
« Johannes de Lauduno, Canon. et Officialis Morinensis,

« salutem in Domino. Notum facimus quod super modo
« recipiendi procurationem apud Hanlines quam dederunt
« Dns Egidius de Pas, miles et domina Aelidis eius uxor,
« *heres de Hanlines*. ecclesie Hamensi bis in anno inter
« Abbatem et Conventum dicte Ecclesie, ex unâ parte, et
« dictos dominum Egidium et eius uxorem ex alterâ,
« questio verteretur; tandem dicte partes, iuramento in-
« terposito et sub pena 100 marcharum, in nos magistrum
« *Joannem de Lauduno*, officialem, et magistrum Simonem
« Aurelianensem amicaliter compromiserunt, etc... Da-
« tum Ann. MCCLVI, crastino B. Mathei Apli. »

(Ms. de Rebecque. III. Abbaye de Ham, p. 77.)

En marge : « Le titre est : Lettres de compromis pour le pas de Halines deu à l'Eglise de Ham. »

Cf. sur ce Gilles de Pas, l'article de M. Rodière, *Testament de Gilles, sire de Pas-en-Artois et d'Hallines* 1272. Bull. Soc. Ant. Mor., t. XV, livr. 286, p. 207.

Fief sur Hallines : cf. Couture (la).

HALLINES

(Fief de) à Aire.

1486, 29 février. — Rapport présenté par Guy Broude du fief de Herlines (*sic* !) qu'il avoue tenir du château d'Aire, se consistant en rentes d'argent, chappons..., sur plusieurs manoirs et héritages séans en la ville et banlieue d'Aire.

1528. — Jean Le Fevre, dict Hector, et dam^{le} Louyse du Bur, sa femme, dems à Béthune. Attestation que lad^{le} Louyse avoit esté mariée à deffunt Porrus de Wismes, père de François de Wismes, dem^t à Monstreul, lequel François devoit à lad^{le} Louyse pour son douaire xx lb. de rente, sa vie durant, qu'il luy avoit assignée à recevoir sur le fief de Hallines, appartenant à luy François de Wismes et séant en la ville d'Aire.

— (Donc, Porrus de Wismes, sgr d'Hallines, épousa Louyse du Bur qui, devenue veuve, se remaria à Jean Lefebvre, dit Hector; et c'est peut-être par là que le fief échut plus tard aux Le Fevre d'Aubromez.).

1571, 23 août. — Nicolas Le Fevre, esc., s^r d'Obromez (*sic* pour Aubromez), l'annoy en Houdain, fils et principal héritier de feu Charles le Fevre, sert rapport de trois fiefs tenus du cheau d'Aire, dont le premier est led. fief de Hallines ou Harlines.....

(Ms. III de Rebecque. Dénombrements, pp. 245 et 269.)

Fin du XVIII^e siècle. — A la page 239, il est dit : « fin

xviii^e siècle. Famille Cappe, sgrs de Baillon et d'Hallines.... »

Or, ce mot Hallines a été mis ici par erreur pour Allennes.
Cf. Allennes.

HALLINES

sur Théroouanne. Cf. p. 339.

1594, 7 avril. — Jehan Pauwelz et dam^{le} Cornelia de Woëstinne, sa f^e, dem^s en la ville d'Audenarde, moyennant 20 s. au denier à Dieu ; 12 florins au vin du marchié, et, pour principaulx deniers, 2000 florins, vendent à Mons^r Mre David du Briecquet, pbre, chanoine de l'église cathédrale dud. S^t Omer, tout le fief, terre et sgrie de Hallines en Théroouanne, procédant du chief de lad. dam^{le} Cornelia de la Woëstine, se consistant en sgrie fonsière et viscontièrre, et duquel fief sont mouvans dix aultres fiefs et nobles tenemens avecq plus^{rs} tenans cottiers, redevances fonsières et sgriales, argent, plumes, pain, agneau..., 20 rasières d'avaine, 4 de bled, mesure de la ville d'Aire...; 20 chapons, une poule et le sixième de seize pains, et, environ, agneau demy..., pour droit sgrial, le cinquiesme denier..., tenu de monsg^r le duc d'Arscot à cause de sa terre de Lillers. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 35.)

1613, 27 février. — A la suite d'une mise en adjudication sur requête de M^{re} Jacques du Prey, pbre. chantre et chanoine de l'église cathédrale de S^t Omer, exécuteur du testament de M^{re} David du Bricquet, vivant aussy pbre et chanoine de lad. église, vend au plus fort enchérisseur, Jacques de la Beque, s^r du Blanchourcq, moyennant 20 s. au denier à Dieu, 20 s. au sergent, 25 florins aux lieuten. et hommes de fief dud. bailliage de S^t Omer ; et, pour deniers principaux, 1810 florins, le fief, terre et sgrie de Hallines prez Théroouanne, se consistant en sgrie fonsière et viscontièrre, de laquelle sont tenus d'aultres fiefz et nobles tenemens avec plus^{rs} tenants cottiers, rentes et redevances..., tenu de monsg^r le duc d'Arschodt à cause de sa terre de Lillers, ayant dernièrement appartenu aud. feu du Brucquet (sic)..., lequel adjudicataire a déclaré pour son command dam^{le} Anne de la Beque, sa fille, femme de Ant^{ne} de Calonne..... (Ibid. n^o 114.)

HALNESART, HALNEZART

à Setques Cf. p. 340.

1694, 18 mars. — Jean-Ant^{ne}-Ignace de Brigode, éc. (?) s^r du Sart-en-Dohem et Halnezart-en-Setques, fils et héritier immobiliaire de Ph^{le}, vivant aussy esc., s^r desd. lieux, dem^t ordinairement au village d'Hoosta, chastelenie

de Furnes, vend à Robert du Mont, praticien en ceste ville, lesd. seigneuries du Sart et Halnezart, se consistant en rentes foncières et seigneuriales esd. villages de Dohen et Setques, moyennant quatre messes de *requiem*... ; 7 l. 10 s. au denier à Dieu ; 10 l. au vin du marché, et, pour deniers principaux, 18 l. monn. cour^{te}.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 16.)

1772, 8 janvier. — Les consors Desgardins et Zunnequin vendent à Pierre Sandelin, vic^{te} de Fruges, baron d'Elnes, 1^o) la terre et sgrie de Wachin..., 2^o) la terre et sgrie d'Halnesart, s'étendant au village de Setques, foncière et vicomtière, mouv^{te} en fief de la sgrie de Lumbres...

Cf. analyse plus complète de cet acte au mot *Wachin*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 57.)

HAM

(Fief du), au mont Saint-Martin d'Aire.

1482, 15 juillet. — Simon Le Tellier, comme procureur de Jaques de la Rue, sr de Rond, vend à Jean du Ploych, sr de Hézecque, trois fiefs tenans ensemble et tenus du Roi à cause du château d'Aire : l'un, et le principal, nommé le fief du Ham, et se consistant en un manoir amazé et LIII mesures de terre labourable selon le Neuffossé..., le second en autres XI mesures, et le 3^e en III mesures III quartiers ; le tout au terroir du mont S^t Martin.

(Ms. III de Rebecque. Werps, p. 249.)

HAMBRES

à Elnes. Cf. p. 340.

1618, 9 juin. — Jehan Boutin, labourr à Fourdebecque, paroisse de Wavrans, vend à Pasquier de la Personne, labour. dem^t aud. lieu, un quartier de terre au cavin de Cucheval... ; autre terre tenue de la Vasseherye de Ham-mere (Hambres).

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 142.)

HAMBRES

à Harlette-en-Coulomby.

1735, 10 février. — ...Jardin situé à Arlette, paroisse de Coulomby..., cotterie de la sgrie de Ambre.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 241.)

HAMEL (le)

près Aire.

XVI^e s. — Guislain Segon, sr du Hamel, fils de Toussain ..
(Manuser. II de Rebecque, fo 105 v^o.)

Il y eut plusieurs fiefs du Hamel autour d'Aire. Cf, pp. 342-343. Reste à savoir auquel peut s'appliquer la présente mention.

HAMEL (le)

à Affringues.

1739, 10 déc. — ... demi-mesure scituée au Hamel, paroisse d'Affringue..., vers soleil à Robert de Lengaigue..., d'amont au flégard et ventelle dud. Hamel .., cotterie de la sgrie du Hamel...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 59.)

HAMEL (le)

Petit fief vicomtier entre Arques et Blendecques.

XVIII^e s. — Pierre-Antoine Martel d'Amalix, sgr de la Feuillie en partie, possesseur des fiefs vicomtiers de Bilques, du Hamel et de l'Ermitage, greffier des ville et comté d'Arques. Il résidait à Arques et mourut vers 1770. Il était fils de Pierre Martel, sr d'Amalix, greffier des ville et comté d'Arques, et d'Anne Cadart.

(Cf. P. Lefebvre du Prey : *Lefebvre-Hermand et Lefebvre-Dupré*. St Omer. Loïez, 1929, p. 158.)

HAMEL (le)

à Bonningues-les-Ardres.

1612, 7 mai. — ... Terre près la forêt de Tournehem .., à la montainne de Boyninghes..., au Herica, paroisse de Boyninghes..., tenue fonssièrement de la sgrie du Hamel.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 114.)

HAMEL (Le)

à Clerques.

1626, 10 avril. — Dam^{le} Lamberde Brussel, vefve de feu le Cap^{ne} Carlier, demⁱ à La Watine, paroisse d'Acquin, du consentement de Ant^{ne} Carlier, sr du Long champ, son filz et héritier apparant.., moyennant xx s. au denier à Dieu, ung double ducat aud. sr du Long Champ; et, pour deniers principaux, la somme de 140 florins, vend à An-

thoine Alexandre, sr du Frémont, le fief et sgrie du Hamel, séant à Clerques, tenu de Sa Maté à cause de sa chastellenie de Tournehem; à cause duquel fief sont dues plusieurs rentes fonsières et seigneurieuses (*sic*), y ayant sgrie fonsière et viscomtière, bailly, hommes de fief, dont les rentes portent huit florins, treize sols, neuf deniers par an..., etc..... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 256.)

1713, 17 février. — Dénombrement par Isabelle-Claire Tampère, vve de Max-Fr. Legrand, du fief nommé le Hamel, au Hamel, hameau de Clerques.

(Arch. du Nord, Bur. des Finances, n° 247.
Invent^o n° 860.)

HAMEL (Le)

à Elnes. Cf. p. 341.

1597, 4 mars. — Jehan de Guisnes, sr du Hamel, La Rue-en-Blendecques, etc .., gentilhomme de la Compagnie de Mons^r d'Inglebert, gouvern^r et cap^{ne} des v. et chastellenie de Bourbourg.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 33.)

1735, 26 avril. — Dam^{le} Anne-Marie Deschodt, vve du sr et m^{re} Benoît-Mathias Depape, conseiller-greffier de la garde orpheline de la ville et châteltenie de Furnes, dem^t à Bourbourg, vend à Mess^{re} Pierre Sandelin, chev., baron d'Enne, sgr d'Herentaut, le fief et sgrie du Hamel, situé au village d'Enne, Wavrans et Lumbres, tenu et relevant de la baronnie dud. Enne..., se consistant en sgrie fonsière et vicomtière avec tous dr^{ts} sgriaux, etc..., procédant à lad^{te} dam^{le} A.-M. Deschodt, comme héritière aînée féodale et patrimoniale du sieur Philippe-Albert de Guisnes viv^t esc., sgr du Hamel..., moyennant un louis de 24 livres pour pot de vin, et, comme prix principal, 750 l. monnaie courante. (Ibid. Vente n° 12.)

HAMEL (Le)

à Fauquembergues. Cf. p. 341.

1626. — Barbe Foinicque, vve de feu Jan Braude: comme Anth^{ne} Caron, oncle de la comparante, auroit donné à sœur Anthoinette Foinicque, religieuse au cloître et couvent de Faulquemberghe, de l'ordre de S^t Benoist, certain fief signorial se consistant en menues rentes quē devoient plusieurs particuliers, séant au terroir du Hamel et païs allenviron, ladite donation étant faite à la vie seulement de lad. Antoinette, pour, après son trespas, revenir à lad. Barbe Foinicque, sœur et principale héritière de ladite Anthoinette, pour cette cause, icelle comparante et, avec elle, Liévin Braude, son fils et principal héritier,

moionnant la somme de 50 florins Arthois, cèdent aux religieuses du couvent de Fauquemberghes led. fief pour en jouir après le trespas de lad. Anthoinette.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 64.)

1734, 24 déc. — ... terres à Fauquembergues..., au-dessus du Hamel : coterie du fief seigneurial du sr Cappe dud. Hamel.....

(Ibid. Vente n° 71.)

1785, 22 juin. — Quatre mesures de terre au lieu nommé Le Mont Hauguel, au terroir de Fauquembergue..., coterie du sgr Comte de Neuville, à cause de sa sgrie du Hamel....

(Ibid. Vente n° 683.)

HAMEL (Le)

près Renty. Cf. p. 907.

1728, 13 janvier. — ... mesure de terre entre deux chemins prez le chemin de Coupelle, terroir du Hamel..., mouvant cottièrément de la sgrie du Hamel, appartenant au sgr Comte d'Egmont.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 197.)

HAMEL (Le)

à Saint-Martin-les-Aire. Cf. p. 343.

1446, 10 janvier. — Rapport par Allart de Wanès, esc., sgr de Couppoville, mari de Betris du Gardin..., fief né Le Hamel, consistant en 24 mesures de manoir en une pièce.

(Ms. III de Rebecque. St Pierre d'Aire, p. 155)

1528, 23 février. — Pierre Denon, fils et héritier de deff. Walleran Denon, rentier, dem^t en la terre et sgrie du Hamel-lez-le Mont St Martin, vend lad^{te} terre, sgrie et cense du Hamel que son père tenait de noble Jehan du Ploich, esc., sr de Hezecque, en arrentement, lad. terre se consistant en trois fiefs tenus du cheau d'Aire....

(Ibid. Werps, p. 252.)

1652. — Dale Margte Roussel, vve d'Eustache Le Bailly, pour droits de l'acquisition qu'il a faite par décret du fief du Hamel ayant appartenu à damlle Margte Le Borne, vve de Phles Le Bailly.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

HAMEL (Le)

Seigneurie à Wavrans.

1760, 17 juillet. — Paschal-Jos^b de Guisnes, bourgeois maître tonnelier, dem^t en c. v., et Jeanne-Franç^{se} Gilliocq, sa femme, moyennant 66 l. monn. courante, vendent à

M^o Jean-Frs-Jos. de Lamer, notaire royal à St Omer, et Carolinne-Joseph-Alexis Piette, son épouse, un fief noble, terre et sgrie foncière nommé la seigneurie du Hamel, situé au terroir du Plouy, paroisse de Wavrans, relev^t en fief de lad. sgrie du Plouy, 'procédante aud. Paschal-Jos. de Guisne de la succession de Christophe de Guisne, son père..... (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 353.)

HAMEL-BILLETTE

ou HAMEL-BILLET, à Blaringhem. Cf. p. 344.

1772, 2 mars. — Terre à Blaringhem-Artois au hameau du Hamel-Billette, en cotterie de M. de la Brique d'Or à cause de sa sgrie du Hameau Billette..... (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 140.)

HAMEL-COCQUEL ou COCQUET

à Blaringhem. Cf. p. 341.

1570, 16 octobre. — Devant Jean Grébert et M^{lin} Regnier, notaires à St Pol, Antoine Hubert, esc., s^r de St-Quentin-lez-le Vieil-Hesdin, baille à rente à Jean Berteau, receveur du Bailliage d'Hesdin, la cense du Perroy à Cohem, avec plusieurs manoirs, terres, fiefs et seigneuries; dont le fief et sgrie viscomtière nommé le fief du Hamel-Cocquet, situé à Blaringhem, qui se consiste en cens et rentes fonsières à prendre sur plusieurs manoirs et prez situez en la rue de Cassel dud. Blaringhem.... (Ms. III de Rebecque. Werps, p. 256.)

HAMEL ou HAMEL-LEZ-SERNY

à Enquin. Cf. p. 345.

1608. — Par contrat de mariage du 21 novbre 1608 avec Jacques de Laur, escr, cap^{ne} au rég^t de Navarre, Magdeleine de Moreuil reçoit de sa mère, Marie de Fléchin, vve de François de Moreuil, sgr de Fresnoy « un quint datif des terres et sgries de Cerny (Serny) et Hamel, scéant au pais d'Arthois.... »

(Registres aux Insinuations du Boulonnais, t. II, fo 245 v^o.)

1649, 28 déc. — Vente de deux maisons à Enquin, tenues du s^r de Comaisnil à cause de son fief du Hamel deppendant de la sgrie de Serny.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 42.)

HAMELET

à Merck-Saint-Liévin. Cf. pp. 345 et 908.

1583, 20 août. — V. à cette date, la vente de ce fief à l'article *Warnecque (Motte)*.

1598, 27 nov. — Terre scituée au crocq, tenue de Monsr de Formensen à cause de sa sgrie du Hamelet (près Remilly). (Gros de Saint-Omer. Vente n° 55.)

HAMME

p. e. à Elnes.

1600, 2 déc. — Terre au terroir d'Enne, au lieu nommé le Sermeau..., à l'eauwaige, listant à Guislain Hochart..., à Ant^{ne} Hochart..., au chemin de la Verdc Voie, tenue de Pierre de Fernacle, s^r de Hamme.... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 71.)

HANNEBOQUE

à Tilques. Cf. *Hannebeque*, p. 347.

1775. — Dans l'acte de vente, en 1775, de la terre d'Ecou, se trouve l'indication suivante contenant mention de ce fief : « trois mesures de terres séantes aud. Tilques au Hanneboque, listant vers midy à Jacque-François Soinne et aultres; vers septentrion à Jacques Lebel à cause de sa femme, aboutant vers orient à la rue du Tillicœul et, d'occident, à celle du Hanneboque. L'article cy-dessus tenu de la seigrie du Hanneboque à M^r le comte de Beaufort.

Prix payé pour les terres tenues de ce fief « celles de neuf cent-trente livres pour les rotures tenues de la sgrie de Hanebecque.... » (Gros de Saint-Omer. Vente n° 747.)

HANSBRŒUCQ

à Bléquin.

1788, 27 juin. — Terre à Bléquin, au lieu nommé la Corde des Berquières, en la vallée dud. lieu..., d'aval au fief d'Hansbrœucq, d'amont à la sgrie de Beaussart..., d'aval à la sgrie du Belloye.

(Gros de Saint-Omer. n° 181.)

1783, 5 mai. — Gasp^d-Théod. Boubert, lieutenant-colonel d'Infanterie dem^t à S^t Omer, cède à Franç.-Félix Soinne, dem^t à Salperwicq, une corde de dîme s'étendant au terroir de Bléquin, nommée la corde des Berquiers en la vallée dud. Bléquin, listant d'aval au fief d'Hansbrœucq,

d'amont à la sgrie de Beusart..., vers mer au bois de Bléquin..., dans laquelle corde passe le chemin de lad. vallée et le chemin du fol pensé; mouvant de la terre et sgrie de Ledinghem.....

V. cette mention à l'article *Haye (la)* sur Bléquin.

HAPPE

Fiefs sur *Happe* : Cagez, Casin, Gallopin.

HAPPECOUSTRE (Le)

à Serques.

1511, 26 nov. — Dénombrement de la sgrie de Lignes :
.... Item, Jacques du Brœucq, ung fief nommé le fief de Happe-coustre, contenant trente-et-une mesures de terre tout en une pièche, gisans en lad. paroisse de Serques.

(Ms. II de Rebecque, f^o 192-14 v^o.)

HARDINGHEM

ou *Ardinghem*, alias *Saint-Martin-d'Ardinghem*.

Cf. p. 349.

N. B. -- Remarquer que, bien que le Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais donne l'orthographe officielle *Hardinghem* (S^t Martin d'), les anciens textes ont écrit presque toujours *Ardinghem* (il y a toutefois quelques exceptions : cf. en particulier à l'article *Fouacherie*.).

1777, 29 octobre. — Voir au mot *Fouacherie*, texte de 1777 : vente par Ant^{ne}-Joseph Gallet, sgr de la terre et sgrie de la Fouacherie, Collencourt, Fromont, d'Ardenghem, et S^t Martin en partie... Il y est parlé d'un rapport servi le 6 mai 1632 par François d'Inguengatte (Inguinegatte), viv^t sgr d'Ardinghem en partie. ...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 864.)

HARGIVAL

à Laires. Cf. aussi *Argival*.

1632, 20 sept. — Jaqueline Cœugnet, vefve de defunct Jehan de la Vacquerie, à son trespas eschevin de la ville de S^t Pol, vend à Maurice de la Pierre Grosse, bourgeois marchand en la ville de S^t Omer, et d^{lle} Anthelle de la Vacquerie, sa femme..., terres au village de Layres..., au jardin de la Potterie, tenant aux hoirs de Marie de La Vacquerie, fille de lad. comparante, à son trespas femme de Julien de Vaux..., ungne mesure scituée sur le Maymont, tenant de liste vers soleil à Guille de Fonte, vers mer à

Anthoine Hochart, de boult d'amont à la sgrie d'*Harguwa*...., tenue des religieux de Ham..., à la Toupiolle, tenue de son Exce^{ce} le marquis de Lisbourcq....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 135.)

1705, 30 déc. — Terre au terroir d'*Estrehem* (?) (*sic* ! mais il faut lire *Westrehem*)-Radommez, dans la vallée dud. Radommez, tenue cottièrément du fief d'Archevalle (*sic* ! lire *Hargival*). (Ibid. Vente n° 211.)

HARLEBECQ, HARLEBECQUE

à Audruicq. Cf. p. 350.

1694, 24 juillet. — Dam^{le} Isabelle-Marie De Wachtere, vefve en dernières nopces du sieur Ch^{ls} Stalin, dem^t à S^t Pierrebroucq, sœur et héritière de dam^{le} Anne de Wachtere, à son trespas femme de Antoine de Ampleman, sr du Blancquart, moyennant six messes de *requiem* pour le repos des âmes des fidels trespassez ; au vin du marché, une demie pistole ; pour couvre-chef, un louis d'or neuf ; au médiateur, quinze livres ; et, pour deniers principaux, 200 l., vend à François de Weur (? De Wevre), praticien en c. v., et Marie-Thérèse Frossé, sa femme..., du consentement d'Octave du Bega, sieur de Lagaille, de la Motte, son fils aîné et héritier apparent, la sgrie et viscomté d'Harlebecque, assize au pays de Brédenarde, fief tenu du Roy à cause de son chasteau d'Audruicq, consistant en plusieurs rentes foncières, droits sgriaux, amendes, afforages, appartenances et dépendances provenant à la venderesse de la succession de sad. sœur, fille aînée de feu Louis de Wachtere, fils et hérier de Jacques de Waechter, esc., sr d'Ernes (Hernesse) ; l'ayant acquis de Baltazar Fauldier, esc..., et dam^{lle} Heleine Blondel, par lettres passées à Audruicq, le 26 juillet 1634..., *s'étendant es ville d'Audruicq, villages de Zulquerque et Nortquerque*....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 89.)

1723, 12 mars. — Paul Vérité, médecin chirurgien-major des hôpitaux du Roy en c. v. ; le sr Joseph (Le) Comte-Thomassin, cons^{er} du Roy, directeur des poudres à Esquerdes ; dam^{le} Bertine Vérité, son épouse ; dem^{lles} Marie-Thérèse, Anne-Marie, Louise et Elisabeth Vérité, filles émancipées, enfants et héritiers du sr Mathurin Vérité ; tant pour eux que pour le sr Louis Vérité, leur frère : ... reconnurent que led. feu Mathurin Vérité, leur père, aurait acquis le fief et sgrie vicomtière d'Arlebecque au pays de Brédenarde, tenu du cheau d'Audruicq, se consistant en rentes fonsières, droits sgriaux, amendes et afforages..., et cela par une déclaration de command que M^e Jean-Françs Convers, procureur en c. v., a faite à son profit, s'estant auparavant rendu adjudicataire dev^t le Ma-

gistrat de St Omer, le 31 mars 1717 sur led. bien appartenant aux enfans de François Dewevre et dam^{le} Marie Thérèse Scottots¹; ont, de gré et accord l'un de l'autre, vendu à Guillaume Marcotte, esc., secr. du Roy, sgr de Roquestoire et du pays de Brédénarde, led. fief et sgrie ... moyennant 600 l. monn. courante.

(Ibid. Vente n° 55.)

HARLETTE

sur Coulomby. Cf. pp. 351 et 909.

1460-1473. — Dénombrement des seigneuries de Coulomby et d'Harlette, appartenant à Jacques du Châtelet, sgr de Ferfay. (Arch. du Pas-de-Calais. B. 759.)

L'inventaire qui analyse cette liasse (perdue) donne la date 1530-1768. Or, c'est certainement inexact pour la présente pièce, car Jacques du Châtelet était sgr de Coulomby de 1460 à 1473.

Piefs sur Harlette: Châtelet, Fouquesolles, Mont Ambert.

HARRET

(Seigneurie d') à Seningham.

1760, 14 mars. — ... Quartier de bois au terroir de Watterdal.., au pâti Patté..., vers mer à J.-B^e Patté..., tenu en cotterie de la sgrie Darret.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 192.)

1761, 14 mars. — Liévin Hauteccœur, manouvrier, dem^t à Waterdal-Seningham, et Marie-Franç^{se} Jolly, sa fe, vendent à Michel Patté, laboureur à Seningham, onze verges et demie de jardin aud. Seningham..., cotterie de la sgrie d'Harret. (Ibid. Vente n° 221.)

1761, 24 juillet. Nicolas-Fr. de Bernastre, éc., dem^t au village de Seningham, vend à Jean-Bap^{te} Quendal, bourgeois receveur à St Omer, deux parties de terres au terroir de Seningham..., finalement la moitié de 66 verges deux tiers de terres situées au pâty Vigreux, d'amont à Joseph Behague..., d'aval aud. acquéreur... about. vers midy à la rue des Chasse-Marées, et, vers mer, à la rue des Moris.., cotterie de la sgrie d'Harret.

(Ibid. Vente n° 460.)

Or, il est évident que ces mots : sgrie d'Arret, d'Harret, signifient seigneurie du sr d'Harret. Mais qui peut être ce sr d'Harret ? Le texte ci-après, qui est d'ailleurs relatif à une terre étrangère au bailliage de St Omer, m'a mis sur la voie de cette identification.

1. Mot déformé, c'est probablement Frossé, comme dans la mention de 1694.

1754, 21 mai. — Nicolas d'Hautefeuille, éc., conseiller du roy au conseil supérieur de l'Isle de Guadeloupe, dem^t ordinairement au village de Bonningues-les-Calais, vend à Jean-Bapt^{te} Julbin, négociant, dem^t à Dunkerque, et dam^{le} Christine-Eléon. Hautefeuille, son épouse....., 24 mesures de terres à labœur en la paroisse d'Escalle..., faisant partie de la ferme nommée Follemprise..., coterie du sgr duc d'Arret.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 168.)

Je ne connais pas de duc d'Harret, et avoue ne pouvoir que croire à une déformation de mot, et, dès lors, l'identifier avec le duc d'Havré.

Or, à cette époque, le duc d'Havré ou Havrech était Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, prince du S^t Empire, etc., etc., vicomte de Langle, sgr de Fenestrange, baron de Tourcoing, du Biez, châtelain héréditaire de Mons, lieuten^t général des armées de France, né le 24 juin 1713, tué d'un coup de canon au combat de Filingshausen le 16 juillet 1761, inhumé à Havré... Il avait épousé Marie-Louise-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg, fille de Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, maréchal de France.

Plus haut, à l'article *Couppes*, p. 1141, la mention du 6 janvier 1738 indique que cette seigneurie sur Seninghem appartenait à « M. Darrets ». On sait d'ailleurs que la famille de Croy possédait dans cette région de nombreuses seigneuries.

HAUBOMON, HAUBÉMON

à Assonval.

1717, 7 août. — ...terroir d'Assonval..., à la vallée Gorgette (Gorguette)..., nombreuses terres mouvans cottièremment des seigneuries de Haubomon et Assonval...

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 123.)

HAUGUENELLE ou HAGUENELLE

(Allengage) à Blaringhem. Cf. *Loguenelle*, p. 445.

1751, 9 octobre. — « Mouvance vicomtière sur 33 mesures et un quartier de terres nommée l'allengage Haguennelle... » Cf. au mot *Châtelet*, à Blaringhem, p. 1110, la vente de ce fief du Châtelet avec l'allengage Haguennelle, par Jean-Joseph Le Roy, march^d brasseur à S^t Omer, à Jacques-Joseph Vandriesse, laboureur à Blaringhem.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 1.)

HAVERSQUERQUE

(Seigneurie du *Petit*) en Blaringhem.

Cf. *Haversquerque*, p. 354.

1619, 21 mars. — Pierre Hacu, laboureur, dem^t à Bavincove et Willemine Saison, sa fe, vendent à Ant^{ne} du Bois, licent. es dr., advoc^t au Conseil d'Artois, esch. de la v. de S^t Omer, et juré au Conseil., six mesures de terre au village de Blaringhem, trois mesures et demy quartier chargé d'un demi quartier d'avoine au sgr du Prey en Blaringhem.....

... Autre mesure quatre verges doibvent chacun an trois lotz de bled, trois biguetz d'avoine, moictié d'un chapon et dix deniers obole d'argent au seigneur du petit *Havequer en Blaringhem*... It. demy mesure 6 verges doit chacun an cinq ob. au sgr du Perroy.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 100.)

1765, 24 déc. — ... Item une demi mesure séante au Champ du Petit Avesquerque..., tenue en cotterie de la sgrie du petit Avesquerque.

.... it. 3 quartiers de bois taillis à Blaringhem (Artois), tenus en cotterie de la sgrie de Lestrin (Cf. *Lestrin*, p. 428.)

(Ibid. Vente n^o 654.)

HAVERSQUERQUE

en Blaringhem. Cf. p. 354.

1706, 19 octobre. — Sœur Marie-Catherine de la Cauroy, mère supérieure du Couvent de la Présentation de Notre-Dame, en c. v. (d'Aire), sœurs Margte-Thérèse Gazette, Marie-Anne Willeron, Marie-Isbergue Wallée, Marie-Théodorette de Grenetz, religieuses dud. Couvent, vendent à Mathieu de Broere, sieur d'*Avesquerque en Blaringhem*, et dam^{le} Marie-Jenne Persyn, sa fe, ... terres à Blaringhem..., tenues de la sgrie de la Carnoy.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 47.)

HAVERSKERQUE

(Seigneurie d') sur Northkerque, tenue du domaine d'Audruicq.

1621, 16 octobre. — Augustin de Fourdin, gentilh. de la Compagnie du s^r de Blecquin, vend à Guill. Popioeulle, filz de Flourent, dem^t à Northberg, terres about. à la rue de le Broe, west au s^r de *Hocquinghem à cause du fief de Haveskercq*, zud aud. acheteur, tenues du domaine d'Audruicq.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 67.)

HAVETTES (Les)

à Mametz.

1618, 21 août. — Jehan Raoul, brasseur, dem^t à Eringhem, au Francq de Bruges, joene h^s à marier, vend à Franchois Vivien, baily de la sgrie de Cambreny en Roquestoire, moyennant 6 s. au denier à Dieu; 10 flor. au vin du marchiet; 10 flor. à Loys Vivien, pour droit de coultage; et, pour deniers princip^x, 230 flor. franz deniers, tout certain fief et sgrie nommé les Havettes, séant à Mamez, tenu de Messrs du Chapitre de l'Eglise Collégiale d'Aire, se consistant en menues rentes sgriales, portans environ 24 s. tourn. et en trois mesures et demi de prey, about. au chemin de la banlieue d'Aire, au lieu qu'on dict la Verde Voye. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 110.)

HAVETZ

(Seigneurie du) à Mametz.

1673, 16 juin. — (Aire)... Prés au lieu nommé le Barre, terroir de Mametz, about aux héritiers de Thieulloy de S^t Omer, aux h^{rs} du chanoine Manessier, tenu fonssièrément du Chapitre d'Aire, à cause de la sgrie du Havetz..... (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 126.)

V. aussi *Buisson de Dame Hauwis*.

HAYE (La)

Seigneurie tenue du château d'Aire. Cf. p. 355.

1789, 1^{er} août. — Albt-Frçois de Stapens, sr de Fléchinel..., sgrie vicomtière de la Haye, à lui vendue en 1785, par Pre-Frçois-Hip. Pillet, dem^t à S^t Omer. (Bureau des Finances. Fiefs, n^o 5095.)

HAYE (La)

à... en Ardrésis.....

1540, 8 octobre. — Contr. de mar. entre Flour de Rebinghes, sgr de Guémy, et d^{lle} Marg^{te} d'Ausque, v^{ve} de Jacques d'Ardres, sgr de Crézecque. Flour de Rebinghes est dit fils de feu Jehan de Rebinghes, sgr de Guémy et de *Jehenne de Bilques, dame de La Haie*, représentée au contrat par Jacques Melcior, éc., sgr de Batinghem (*sic*. N'est-ce pas Balinghem?).

(Cf. Epigraphie du Canton d'Ardres, p. 236, note 1.)

1703. — Dans les notes et pièces de correspondance laissées par M. de Vissery de Boisvallée, il est dit que ses

parents M. et M^{me} de Vissery ont acheté, en 1703, une ferme dans l'Ardrésis contenant quelques mesures de terre-fief, dites *fief de la Haye*; acquisition complétée par d'autres parties de fief en 1707-1708.

Il n'est pas dit en quelle partie de l'Ardrésis est ce fief de la Haye.

HAYE (La)

en Blaringhem. Cf. pp. 356 et 910.

1494, 4 déc. — Lettres contenant reconnaissance d'une dette de 20 s. de rente assignée en 1407 par Gilles du Ploys aux Doyen et Chapitre d'Aire sur une terre à Blaringhem, tenue de Robert de Champagne ou Campaigne, à cause de sa sgrie de la Haye.

(Ms. III de Rebecque. S^t Pierre d'Aire, p. 229.)

1781, 21 déc. — Dame Marie-Françoise-Jos^{ph} Bard de la Haye, v^{ve} de Nicolas Duchesne, v^{iv} avocat et procur^r du Roy de la ville de Givay, dem^t à S^t Omer, vend à Pierre-Nicolas Lefebvre, laboureur propri^{re}, dem^t à Blaringhem-Artois :

1^o) cinq mesures de terre à labœur au canton de la Haye..., tenues en fief de la seigneurie de Cohem, listant à la piedsente du moulin de Cohem; vers mer aux héritiers de la dame de Grandville;

2^o) onze mesures, 3 quartiers de terre à labœur en une pièce, au canton de la Haye, terroir dud. Blaringhem, formant le domaine de la seigneurie de la Haye, (avec lad. sgrie consistante en censives, tant en grains qu'en argent et sgrie fonsière sur plusieurs corps de terre situés en la paroisse dud. Blaringhem), listantes au sgr de Cohem, au s^r Vandermeule, du levant à Joseph Herbert..., tenues en fief de la sgrie de Lannoy..., le tout procédant à lad. Dame de la succession de Ch.-François-Ant.-Joseph Bard, sgr de la Haye, son frère.

Prix : 100 l. 10 s. pour frais d'affiches; 483 l. 8 s. 9 d. pour vins. Prix principal : 9668 livres, 15 s.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 75.)

HAYE (La)

à Bléquin.

1783, 5 mai. — Gaspard Théod. Boubert, lieutenant-colonel d'Infanterie, dem^t à S^t Omer, vend à François-Félix Soinne, dem^t à Salperwick, 85 articles pour 30000 livres.

1^o) Cf. *Hansbrœucq*.

2^o) Une autre corde de dîme qui se cœuille et lève sur la sgrie de la Haye audit Bléquin, au dessous du petit Moulin, listant d'amont à la sgrie de Bléquin; d'aval à la

sgrie du Belloye; vers mer à la Vicomté de Nielle...; mouvant de la terre et sgrie de Ledinghem....

N. B. — C'est peut-être la même sgrie que *la Haye* sur Ledinghem de la page 357?

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 556.)

HAYE (La)

Fief à Elnes.

1706, 28 déc. — Pierre-Fr. Podevin, mre d'école en c. v., et Jeanne Frs Becrel, sa femme, vendent à Gilles Podevin, charpentier, et Antoine Podevin, tisserand au village d'Eule..., une mesure au lieu nommé Ziem, abouti vers mer au fief la Haye....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 200.)

1777, 20 nov. — Vente de terre (à Elnes) scituée à la voyette d'Affringue, au Canton nommé Forge-Forgette, terroir d'Enne, list. d'amont à M^{me} la Vicomtesse de Fruge..., vers midy à Marguerite Cocquempot..., vers mer aux héritiers d'Eustache Lavoisier..., tenue en cotterie de la seigneurie de la Haye en Enne....

(Ibid. Vente n° 736.)

HAYE (La)

ou *Haye Militis*, sur Ledinghem. Cf. p. 357.

1736, 9 mars. — Jean-Jos. Thubeauville, tabacquier, et Marie-Jos. Remont, sa femme, vendent à Jean Elart, laboureur, dem^t au village de Ledinghem, 5 quartiers de manoir aud. Ledinghem, proche de l'église..., cotterie du sgr Comte de la Tour, et de la viscomté ou, plutôt, du fief de *la Haye militis*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 305.)

1736, 13 déc. — ... terre à Ledinghem..., cotterie de la sgrie de la Haye militis.

(Ibid. Vente n° 192.)

1754, 11 août. — Vente, par dem^{lle} Geneviève de Raulers, de la mairie de Dohem, à son neveu Constantin-Louis-Joseph Bayard, esc., garde du Roy, s^r de Ledinghem, La Haye, La Motte.

(Ibid. Vente n° 66.)

V. le texte complet à *Dohem (Mairie de)*.

HAYE (FOUR de la)

V. **Four.**

HEGHES

à Ecques. Cf. p. 359.

1603, 5 avril. — Philippes de Milleville, esc., sr de Commerelle, et dam^{lle} Jehenne (de) Rumelz, sa f^e, fille et héritière de damoiselle Péronne Le Pruvost, à son trespas vesve de Christofle de Rumelle, cap^{ne} pour le service de feu le Roy catholique des Espaigne, moyennant 25 sols au denier à Dieu, et, pour deniers principaulx, la somme de 1306 florins onze patars, vendent à Lambert de Heghes, esc., sr de Menhove, certains deux fiefz et nobles tenemens : le premier, nommé le fief, terre et sgrie de Heghes, tenu en sgrie viscomtière à dix livres par. de relief de MM. les prévost, doien et chapitre de S^t Omer; ... et, le second, tenu aussy desd. s^{rs} à 60 s. par. de relief à cause de leur sgrie d'Ecque..., se consistant lesd. deux fiefz en 43 livres quinze deniers maille tournois; huit chappons et un estœuf blancq de rentes fonsières.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 71.)

HELFAUT

Cf. pp. 360 et 910.

1776, 14 février. — Franc.-Jos^h Vancools, agent au gouvernement général des Pays-Bas Autrichiens, de présent en c. v., procureur de très haute et puissante Dame son Exce^{ce} Marie-Joseph, comtesse de Mérode, princesse de Rubempré et d'Everberg, marquise de Trélon, comtesse de Vertain, Vertigneul, Aubigny, etc..., douairière de feu Phil.-Maximilien, comte de Mérode, marquis de Westerlo, Grand d'Espagne, etc..., demourante en son hôtel à Bruxelles .., vend à Mess^{re} Pierre Sandelin, chevalier, comte de Fruges, baron d'Elnes, sgr d'Esquerdes, Halinne, etc..., dem^t en son cheau aud. Elnes, (a signé Sandelin, comte de Fruges) et à haute et puissante Dame Marie-Joseph Sandelin, son espouse..., la terre à clocher et seigneurie d'*Hellefaut*, prez de S^t Omer, ayant toute justice, haute, moienne et basse, dont la haute justice relève du Roi à cause de son château de S^t Omer; et la moyenne et basse justice, ainsy que le domaine relève de la terre et sgrie de Bienique, ensemble tous droits honorifiques, casuels, sgriaux, etc..., le bois contenant trente mesures aud. lieu..., le château, ferme et terres scituées à Blendecques, contenant, parmi les manoir, prés, pâtures et terres à labour, 114 mesures occupées par Marie-Jacqueline et Marie-Françoise Pacou..., plus trente-deux mesures de terre à labœur situées aud. Hellefaut.

Suit déclaration des terres dépendantes de la ferme de

Blendecques : en tout 43 articles tenus des diverses sgrïes de Blendecques.

Suit la déclaration des 32 mesures des terres situées à Helfaut (16 articles).

Prix : 500 livres, pour subvenir aux frais de la vente ;
1500 livres, tant pour épingles que denier à Dieu ;
83000 livres de prix principal, dont 1500 livres pour la haute justice ; 10000 l. pour le clocher, terre et sgrïe d'Helfaut ; 20000 l. pour le château, ferme et terres mouvantes de la sgrïe de Bientques ; 22000 l. pour les 30 mesures de bois situées à Helfaut, etc., etc... ; 750 l. pour la partie tenue du fief venant de Catherine d'Audenfort....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 177.)

Fiefs sur Helfaut : Becoud, Bois.

HELFAUT

à Eperlecques. Cf. p. 362.

1767, 7 mars. — Maximilien-Léopold-Joseph, prince de Rubempré, fait mettre en adjudication publique :

1^o) la terre et sgrïe d'Helfaut en Eperlecques se consistant en quatre fiefs où nobles tenemens : ... le *premier*, nommé Westrain (*lisez* Westrehove), à 10 l. parisis de relief, 20 s. par. de cambellage ; ... le *second*, nommé Stadt (*lisez* Stade, cf. p. 744-745) ; ... le *troisième*, nommé Bosquet, à 10 l. de relief, à cause duquel fief le seigneur a un homme féodal tel que les Chartreux du Val-de-S^{te} Aldgonde qui tiennent de lad. sgrïe un fief qui se consiste en 13 mesures de jardin, preys, terres à labour ; et le *quatrième*, nommé aussi Stadt (Stade), à 10 l. de relief ; relevant du Comte d'Egmont ; savoir les trois premiers de sa châtellenie d'Eperlecques ; et le quatrième à cause de sa sgrïe de Caluvel.

2^o) Item, huit mesures de pré nommé Sgravenmersck, tenues en fief de la seigneurie de le Hollande.

3^o) Item, autre fief relevant de la sgrïe de Beaulo, etc ..

Après plusieurs adjudications, remises pour insuffisance des offres, cette terre et sgrïe de *Helfaut* et les 28 mesures de prés ont été adjudgées à Messire Gérard-Frçois-Adrien de Harchies, dem^t à Eperlecques, et Marie-Pélagie Heve, son épouse..., moyennant 9290 livres, monnoie cour^{te}.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 182.)

1779, 8 février. — Terre à Eperlecque, au Canton de Le Coustre, cotterie de la sgrïe d'Helfaut en Eperlecques, appartenante à Monsieur le Chevalier de Harchies.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 358.)

HELFAUT

Cf. Denis du Péage : *Mélanges Généalogiques*, 5^e série, p. 9.

« Amélie-Albertine-Joseph Taverne (1776 + 1856), ép. en 1802, Albert-Joseph Dubosquié (1776-1854), fils d'Henri-Joseph, éc., sr d'*Helfaut*. »

A quelle seigneurie d'Helfaut cette mention s'applique-t-elle ?

HELLE (GRANDE)

à Eperlecques. Cf. pp. 362 et 910.

1625. — Loys de Hanon, sr de la Grande Helle, et dam^{le} Jeanne de Hellewighe, sa fe.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 145.)

1625, 2 octobre. — « Loys de Hanon, esc., sr de le Helle, filz et héritier de feu noble h^e Ant^{ne} de Hanon, cy-devant conseiller et lieut^e général du siège royal et présidial de Calais et pays reconquis, et dam^{le} Jenne de Therry, ses p. et mère, icelle dam^{le} petite niepce et légatresse, en ceste partie, de feu Adolphe de le Helle, sr dud. lieu, moiennant 2 s. au denier à Dieu ; 5 florins au vin du marchié ; et, pour deniers principaux, 150 flor. monn. Artois, vend à Gabriel de Hanon, esc., son frère germain, dem^t en c. v. de S^t Omer, la juste moitié du nom, tiltre, sgrie, rentes fonssières et sgrieuses, droix sgriaux, etc..., qu'il pœult avoir en l'enthière terre et sgrie de la Grande Helle en Esprelecques.... » (Ibid. Vente n^o 148.)

1735, 25 janvier. — Ant^{ne}-Jos.-François de Hanon, esc., sgr de la Motte, etc..., et Marie-Jeanne-Franç^{se} Caron, son épouse ; icelluy fils et héritier féodal de feu Ant^{ne} de Hanon, esc., sgr de la Motte, vendent à Jacques-Franç^s Doresmieulx, esc., sgr de Fouquières, une ferme occupée par Fr^{sc}-Thérèse Darques, au village d'Eperlecques, consistant en 44 mesures de t., dont Jean-Bapt^{le}-Franç^s de Hanon, sr de la Chapelle, a un dixième, nommée la Grande Helle, led. de Hanon ayant droit à la moitié des fiefs de la Helle et de Staede, consistant en rentes foncières, de grains, volailles et droits divers relevans de la châtellenie d'Eperlecques.

Voici le détail de la vente :

1^o) moitié du manoir de la Grande Helle, enclos de haies et d'eaux, comprenant vingt mesures, listant west au fief de la Helle, tenues de la sgrie de Beaulo et de le petite Helle.....

2^o) moitié de seize mesures, trois quartiers vingt verges tenues de la sgrie de Beaulo.....

3^o) moitié de cinq mesures et demie tenues de la sgrie

de L'Hoir..., zud au fief de Robert Cocquillan, etc..., toutes ces parties du domaine de la sgrie de la Helle, qui est tenue en fief de la châtellenie d'Eperlecques.....

Autres terres tenues du même, composant le gros du fief et sgrie de *Stæde*, moitié d'un jardin de dix mesures et demie, etc..., etc....;

Toutes lesquelles terres se vendent à concurrence de la moitié à prendre à l'encontre des héritiers du s^r Louis Marcotte, avec lequel lesd. terres sont restées par indivis ; led. s^r de la Motte ne vendant que la moitié ;.. sauf les bâtiments que led. s^r de la Motte déclare lui appartenir à lui seul.

Prix : 12 livres pour messes ; 300 livres pour pot de vin et espingles. *Prix principal* : 10.000 livres.

(Ibid. Vente n^o 129.)

Quint de la seigneurie.

1714, 17 nov. — Jean-François Hanon, esc, chanoine de la Collégiale de Notre-Dame à Fauquembergues, vend au s^r Denis Léger, dem^t en c. v., et dam^{le} Marie-Anne Pépin, sa femme, la moitié qui lui appartient dans le quint de la cense, terre et sgrie de La Helle, dont le tout est de nature féodale, au terroir d'Esperlecques, par indivis avec les enfants du s^r de la Chapelle, qui ont l'autre moitié dud. quint, le surplus appartenant au s^r de la Motte, moyennant 6 messes « aux fidels trespassez » ; 6 livres de pot de vin ; 400 livres de deniers principaux.

(Ibid. Vente n^o 154.)

HEM (Le)

à Reclingham et Dennebrœucq. Cf. p. 365.

1622, 15 janvier. — M^{re} Ant^{ne} Cornille, esc., s^r du Hem, dem^t à Arques.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 100.)

HENNUIN (FORT d')

à Saint-Folquin.

1764, 22 nov. — Pierre-Joseph Parent, fermier à St-Folquin, mari de Marie-Jacqueline-Théodore Calbet, donne rapport et dénombrement d'un fief nommé le Fort d'Hennuin, à Saint-Folquin, provenant de la succession de Jacques-François Calbet, son beau-père.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs, n^o 3195.)

1776, 15 octobre. — Jean-Jacques Marquant, dem^t à Hennuin, mari de d^e Marie-Jacques-Jos^h Legay... fief nommé Fort d'Hennuin, à eux vendu en 1774 par P^{re}-J^h Parent et Jacqueline Calbet, sa fe

(Ibid. n^o 4095.)

Cf. aussi : *Daman loots*.

HERBELLES

Cf. les fiefs : *Cocquempot, Frigori, Hermyprey* (*Beusnes (Busnes) dite*) : *Mencas*.

HERBINGHEM

Cf. pp. 365 et 911.

XVI^e s. — Guill. de Croix, sgr de Zunesticq, ép. en 1503, Goulle de Pont-Chastel, d'où Guillaume, sgr d'Herbininghem.

Guill. de Croix, sgr d'Herbininghem, mari d'Ysabeau d'Esmenault, donne à sa fille, « en portement » de son mariage avec Lambert d'Esperlecques, la terre d'Herbininghem.

(Mentions extraites d'une « Généalogie de Croix » en tête du manuscrit III de Rebecque.)

1627. — Lamoral d'Audenfort, sgr de la Poterie, ép. en 1627, Marie de Lannoy, fille d'Antoine, sgr d'Herbininghem, et de Jossine du Bois.

(Extr. d'une « Généalogie d'Audenfort » dans le manuscrit 891 de la Bibliothèque de S^t Omer.)

de Lannoy, sgr d'Herbininghem ! Ce ne doit tout de même pas être la mêmesgrie que celle possédée par les de Croix.

1630, 4 déc. — Lettres de chevalerie pour Ch^{les} de Croix, esc., s^r d'Estraselles, Herbininghem et la Motte.

(Recueil de la noblesse des Pays-Bas, Flandre et Artois, par de Ternas, p. 244)

Charles de Croix, sgr d'Herbininghem, témoin au contrat de mariage (10 septembre 1612) entre Roland de Croix et Adrienne de Croix. (Gros de Saint-Omer, n^o 55)

1758, 2 juillet. — Hⁱ de Poucques, s^r d'Herbininghem, sert rapport de la sgrie d'Herbininghem, acquise par feu Hⁱ de Poucques, son père, de Gabriel de Maulde, chlr, baron de Colombert.

(Arch. du Nord. Bureau des Finances, n^o 2790.)

1775, 19 juin. — Cession, par suite de licitation, entre MM. Ferdin.-L.-J^h de Vitry, chlr, s^r de Malfiance, Fr.-Jos. des Wazières, éc., s^r d'Inghem, représentant Louise-Joseph de Vitry, son épouse; Mess^{re} Joseph-Joachim-Ch. Sandelin, chlr, s^r de Delettes, représentant Marie-Dorothée-Philippine de Vitry, son épouse; Pierre-Joseph de Vicq, éc., s^r de Zunnebecq, représentant Caroline-Valentine-Joseph de Vitry, son épouse; et d^{lle} Isabelle Charlotte de Vitry du Peroy;

lesd. enfants héritiers de Phil.-Hypolite-Joseph de Vitry et de feu^e de Marie-Louise-Françoise de Poucques, son épouse, d'une part, et Claude-François-Marie de Poucques,

éc., s^r d'Herbingham, Audelan, etc..., dem^t au Rougefort, paroisse de Rebergues, d'autre part. Les premiers cèdent à ce dernier :

1^o trois fiefs faisant partie de la terre et sgrie d'Herbingham, acquis par leurs auteurs du sieur Charles d'Ailly, lors sgr dud. Herbinghem, par contrats de 1609, 1610 et 1611, pour que ces trois fiefs se trouvent réunis au fief principal d'Herbinghem.

2^o un autre fief, situé aud. Herbinghem, nommé *Estasel*, etc... (V. *Estraselles*.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 586.)

Fiefs à Herbinghem : Estraselles, Motte (La).

HERBON, HERBOOM

à Audruicq. Cf. *Herboom*, p. 366.

1750, 4 avril. — Vente, par Jean-Benoit Jordaens à Jacques-François Doresmieulx, vicomtes d'Audenfort, etc... ; item, les quatre parts de cinq à l'encontre du s^r de Pan dans la moitié de 160 mesures de terres-marais au terroir d'Audruicq, dont l'autre moitié appartient aux héritiers J.-B^{te} Vanmerstraeten, en deux pièces nommées le fief du *Herbon*.

(V. le libellé de l'acte au mot *Audenfort* (Vicomtes d').

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 270.)

HERENGHEL, HERENGHIER

(Fief), à Rebecque.

1723, 14 juin. — Vente aux religieuses Ursulines de St Omer..., terres à Rebecque .., au boulet de Canon..., about. au fief Herenghel.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 27.)

1728, 3 janvier. — Terre au terroir de Rebecque..., d'un bout d'amont au fief Herenghier.

(Ibid. Vente n^o 149.)

V. aussi *Herrenguel* à Quernes.

HERMYPREY

Seigneurie de *Beusnes* (id. est *Busnes*), dicte du Hermyprey, à Herbelles. Cf. p. 370.

XVI^e siècle. — Pierre du Ploich, sgr de Cabrenye en Widebroëucq et des terres du Leuich et de *Beusnes*, dicte du *Hermyprey*, à Herbelles.

Anthoine d'Asseman, fils d'Allard et de d^{lle} Marie du

Ploich, et neveu dud. Pierre, et successeur de ses sgrs; épouse Anne de Maigny.

1597 et 1606. — Adrien de Laben, bourg. d'Aire, et dam^{lle} Jacqueline d'Asseman, sa compagne, de présent dam^{lle} desd. lieux, font poser en l'église d'Herbelles une verrière à la mémoire de leurs prédécesseurs.

(Cf. le texte complet du document à l'article *Camberny* à Widdebroucq.)

HERNESSE

à Sainte-Marie-Kerque. Cf. p. 370.

1786, 27 octobre. — Vente de terres de la « Ghiselhuys » de Bourbourg, au s^r Aug^{tin} Lesage, sgr d'Audenfort, Parquet Lavoisier, L'Hernessee....

(Gros de Saint-Omer, Vente n^o 855.)

HERNEVAL

fief à Alquines.

Cf. mention du 19 octobre 1667 à l'article *Prévosté d'Alquines* :

Jacques de Nœufville, s^r d'Herneval.

HERNY

à Audruicq.

1746, 6 déc. — François des Cressonnières, esc., s^r de Villiers-les-Mailletz, d'Herny et autres lieux, Garde du corps du Roy, dem^t aud. Villers, pour le présent aud. St Omer, logez en l'hôtellerie du Canon d'Or, Tenne Rue-Basse, paroisse de St^e Margueritte, pour le prix de 12 messes au repos des âmes des fidèles trépassés; et, pour prix principal, 6000 livres de France qu'il a reçues de dam^{lle} Marie-Jeanne Couvreur, épouse du s^r Pierre Ricouart, march^d manufacturier en draps,

vend à dem^{lle} Claire-Pétronille Ricouart, épouse du s^r Paul-Joseph Depestre, Conseiller premier greffier héréditaire des Consaulx et Estats de la ville de Tournay..., 150 mesures de terres, marais et prairies à Audruicq..., aboutissant à la rivière de la commune dudit Audruicq; west au marais de Saint-Iglewecht et le s^r Jordaens; list. nort à la rivière de Pollevaert et, à présent, de la rivière de Calais à St Omer; zudt à M. Jean du Brœucq et autres; nommé vulgairement le fief d'Herny, mouvant de Sa Maj^{té}, à cause de son che^{au} dud. Audruicq...; procédant au vendeur de la succession de Pierre-Louis des Cressonnières, son frère aîné.... (Gros de Saint-Omer, Vente n^o 237.)

1787, 2 octobre. Pierre-Fr. Delye, bailli de la v. de Comines, procureur de d^e Jeanne-Agnès Depestre, douairière de Mess^{re} Hector-Gabriel-Joseph Faligan, éc., dem^{te} en la ville de Gand, laquelle, suivant le mandat qu'elle a reçu

1^o) de Hector-Gabriel-Jos.-Frçois-Xavier Depestre, officier,

2^o) de Pierre-Marie-Joseph Depestre, éc., dem^t à Boulogne,

3^o) d'Henry-Ch.-Louis d'Acary de Beaucorroy, dem^t à Ecuire, près Montreuil, mari de Claire Catherine Depestre,

4^o) de dem^{lle} Marie-Jeanne Thècle Depestre, dem^t à Gand; vend à Hubert-Gaspard-Joseph Herbout, négociant à S^t Omer, et Marie-Franç^{se}-Bernardine Lambert, son épouse :

1^o) une ferme nommée Herny, contenant 150 mesures en une seule pièce située sous la paroisse d'Audruicq, tenue en fief de sa Maté à cause de son cheau d'Audruicq,

2^o) 95 mesures, maison, bâtimens et terres nommées la ferme de Busericque, située en une seule pièce en la paroisse et wincle de S^{te} Marie-Kerque, tenue de la sgrie de la Bistade (parmi les propriétaires voisins est citée dame Marie-Henriette-Françoise de Wazières, dame de Rabodingue, vicomtesse douairière de Zuytpeene).

... Autres terres constituant des fiefs (sans noms) tenus de la Bistade..., du Ghyselhuus de Langle..., de la sgrie de Coulomby..., avec droits de justice et sgrie foncière.... ; un fief en l'air (sans nom), tenu de la sgrie de Lansbrigghe sur 31 mesures et demie de terre... en la paroisse de S^{te} Marie-Kerque au lieu nommé le Westbroucq..., divisé en onze fiefs, dont cinq, comprenant dix-sept mesures deux lyndes (?) appart^t à l'église de S^t Denis à S^t Omer... ; les six autres fiefs s'étendant sur quatorze mesures de terre, appartiennent aux enfans du s^r Coppens. Ils doivent reconnaissances (gants blancs, deniers, chapons, glines, etc...)

Prix total : 63500 livres (dont 29000 pour la ferme d'Audruicq.) (Ibid. Vente n^o 894.)

1788, 27 octobre. — Hubert-G.-J^b Herbout et sa f^e M^{rie}-Fr.-B. Lambert, servent dénombrement du fief dit *le Herny*, about. d'occident aux terres de S^t Inglevert, et au fief du Herbon, apparten^t au s^r Félix-Félicissime Dehas (??) et consorts; du midy aux enfans du s^r Ch. Bollart et aux héritiers ou ayant droits de Jean Dubrœucq; du septentrion à la rivière nommée anciennement Pollevaert, et, présentement, le canal de S^t Omer à Calais, etc....

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs, n^o 5019.)

HERRENGUEL ou HERENGHUEL

à Quernes. Cf. p. 372.

V. l'article *Sahucelles*.

Cf. aussi *Herenghel* à Rebecque.

HERVARRE

à Saint-Martin-d'Hardingham, pp. 372 et 912.

1557. — Guillme de Helfault, esc., sr de Hervaire, dem^t à St Omer, moyennant 12 s. au denier à Dieu, 10 florins au vin du marchiet, et, pour deniers principaux, 400 florins de XL gros de Flandre, vend à Jehan le Moisne, dem^t présentement sur le Nart, et censsier dud. Hervarre, lad. terre et sgrie de Hervarre, s'étendant en une plaiche et tour où il y a toute justice, rentes, tant argent, grains, plume, terres à labour, preys.

(Gros de Saint-Omer. Liasse de 1568, n° 26.)

1595, 21 juillet. — Robert Bienaymé, jœune homme à marier, dem^t naguères à Thiembronne, vend des terres au courtil Micquingnon ..; autre terre nommée le courtil à quartron, listant vers mer à Toussains de Cocquempot...; it. deux mesures prises en quatre, tenues du sr de Vertain à cause de sa terre de Hervarre. (Ibid. Vente n° 23.)

1661, 26 janvier. — de Camblin le Châtelain, dame Anne d'Oignies, baronne de Mingoval et Fromelle, dame de Rosimbos, Illies, Haneron, de Barlamont, *Harvalle (sic)*¹, etc..., femme de Mess^{re} Alb.-André de Sainte-Aldegonde, chev., baron et sr desdicts lieux, Genet, Havelin, etc..., et sa procuratrice spéciale, ... moyennant douze messes de *requiem* de denier à Dieu; de courtoisie à lad. dame, 300 florins; aux médiateur et valletz, 40 florins; de deniers principaux, 7500 flor., vend à Pierre Bouvart, labour^r dem^t à Harvalle-lez-Faucquemberghe et Jacqueline Wil-leron, sa femme, tout le fief et seigneurie dud. Harvalle, se consistant en plusieurs rentes d'argent, fonsières, droictz casuels et sgrie viscomtière et en dessoubz relevant de la sgrie de la Motte-Warneque appartenant à Mons^r le comte du Rœux. It. la cense dud. Harvalle, consistant en maison, tour, bastiments, grange, estables et aultres édifices, manoirs, jardins, prey à flotter, pastures, bois à piedz et terres labourables contenant 150 mesures ou environ, etc. (Ibid. Vente n° 88.)

1700, 6 mars. — Anselme Bouvart, sr d'Hervarre.

V. la mention à l'article *Mont Cocquel*.

(Ibid. Vente n° 5.)

1. *Harvalle*, forme de Hervarre. M. de Loisne (Dict. Topogr.) y cite aussi la forme « Erval » d'après Cassini.

1727, 23 janvier. — M^e Jacques d'Eloy, pbré, curé de la paroisse Nostre-Dame à Calais, procureur général et spécial de Jacques Teinturier, m^e cordonnier, et de Thérèse Bouvart, sa fr, et de Marie-Jenne Bouvart, aussy dem^{te} aud. Calais, vend à Jacques-François Macau, s^r de Willamez-Ervarre, Conseiller pensionnaire de ceste ville, tous les droits, propriété, raisons et actions qu'ils ont dans la ferme, cense, fief et sgrie de Ervarre, droits qu'ils peuvent avoir à prétendre du chef d'Antoine-Anselme Bouvart, vivant leur père, de qui lesd^{tes} Bouvart sont héritières; lesquels ferme, cense, fief et sgrie dud. Ervar sont saisis réellement à la requeste des mères supérieure et religieuses du couvent des Ursulines de St Omer; et aux droits et créances desquelles led. s^r Macau s'est fait subroger..., moyennant quoi led. Macau garde à son compte la dépense de 15000 livres qu'il a exposée pour réparations et améliorations aux bâtiments et à l'exploitation qui, sans ces dépenses, seraient tombés en ruine et en friche, et décharge les cédants de toute contribution à ces dépenses. En raison de quoi, led. s^r Macau n'aura à leur payer que la somme de 80 livres, acompte de celle de 400 l.
(Ibid. Vente n^o 22.)

HESTOY

(Sgrie du) à Wavrans.

1678, 15 déc. — Jean de Vrecke, bourgeois m^{re} charpentier, vend à Jean Febvrier, dem^t à Wavrans, un prey en deux pièces, séant sur le Grand Hestoy, terroir de Wavrans, d'amont à Ch. de le Caroul, sgr de Wibedingue..., le tout tenu de la sgrie du Hestoy.
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 118.)

1704, 25 avril. — Terre sur les Hestoyès, terroir de Wavrans, d'amont à Ant^{ne} Cocquempot, vers mer aux avesne(s) des Hestois..., tenue cottièremment du fief du Hestoy.
(Ibid. Vente n^o 125.)

1729, 16 mai. — ...une demi-mesure de terre à labour, séante au grand Estoye; d'aval au sieur Rustin; d'amont au sieur Gaillot; vers mer aux advesne du Estoye...; vers soleil aux Tournières; en cotterie de la sgrie du Estoye.
(Ibid. n^o 91.)

1742, 21 déc. — Terres à labour au village de Wavrans..., trois quartiers de terre sur le petit Etoy...; item, un quartier au Grand Estoy...; un quartier de terre, tenus en cotterie du fief dudit Etoy.....
(Ibid. n^o 232.)

HETRU

(Le fief) à Coulomby.

1654, 8 janvier. — Jean Vandosme, Jenne Bauwin, sa femme, dem^t au village de Coulomby : moyennant six sols au denier à Dieu ; 48 sols au vin du marchié ; et, pour deniers principaulx, la somme de 130 florins, vendent à M^{re} Adrien Caron, pbre pasteur dud. Coulomby, trois quartiers de pré, moitié d'une pièche de six quartiers, allencontre de Pierre Bauwin, encorre imparty ; listant vers soleil levant aud Vandosme ; d'aulture à Jan Faiolle ; de boult vers midy aux héritiers Robert Marcotte ; vers mer à la rue guy maisne de Coulomby à Seningham.

Item, cinq quartiers de terre à labeur, faisant moitié de deux mesures et demy, encore imparty allencontre que dessus, nommé *le fief de Hetru*, listant de midy à Frans Le Maire ; vers mer à Jan Fayolle ; vers soleil à Jean Bauwin, et aux hér^{rs} d'Ernoul Caron... Item, aultres cinq quartiers faisant moitié de dix quartiers, aussy imparty allencontre que dessus, nommé *le fief Pasquette* ; list. vers mer à Jacques Bauwin ; vers soleil aux héritiers Anselme Bauwin ; about. vers soleil levant à Jean Faiolle... Item, la moitié de quatre mesures moins ung quartier allencontre que dessus, gisant au Maiolie ou aultrement (nomé) *le fief Placo* ; list^t vers mer à Frans du Mont ; vers soleil de midy aux héritiers Guillebert Marcotte ; about. vers soleil levant aux héritiers Anth^{ne} Tompere.

(Il n'est pas dit expressément de qui ces terres sont tenues, mais on lit à la fin de l'acte, que Vast de Delft, esc., sr de la Francque-Rue, s'est déporté de la saisie qu'il a fait faire au Bailliage de S^t Omer des susd. terres.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 99.)

HEUCHIN

(Sgrie de) à Serques. Cf. p. 374.

1778, 26 sept. — Aug^{lin}-Thomas-Jos^h Liot, sr de Walle, Northécourt, anc. mousquetaire du Roy, dem^t à S^t O., vend à Franc^s-Marie Regniez, fermier laboureur, et à dam^{le} Marie-Pétronille-Geneviève Bailly, sa femme ; au sr Jacques-Joseph Senlecq, fermier laboureur, et dam^{le} Marie-Joseph Bailly, sa femme, dem^s au village de S^t Martin-au-Lart ; au sr Valentin-Joseph Duchâteau, fermier labour^r, et dam^{le} Marie-Rose Bailly, sa femme, dem^t au village d'Holcque, châtellenie de Bourbourg :

Article 1... le fief et sgrie d'Euchin, avec tous ses drois, hauteurs, prérogatives, etc..., se consistant en 40 sols par., et deux rasières trois quartiers et demi de bled, rentes foncières et sgriales assignées sur 8 mesures 1/2 de terre à

labour situées en plusieurs parties au terroir de Serques et environs, mouv^t de la sgrie de Ligne en Serques...; plus, tout un lot de terres à Serques..., au lieu nommé le Moldacq, dit le Canton de Malos... (?) au lieu né la Blancque Messe. (art. 21.) (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 254.)

HEULE

1621, 19 nov. — Vente par dam^{le} Claude Canteleu, vefve et demeurée es biens de Guérard Cornille. esc., s^r de Heule. viv^t esch. de ceste ville de S^t Omer.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 68.)

1633, 25 avril. — Transport par Gilles de Gilleman... d'une lettre constitutive de rente passée le 23 juillet 1613 par Robert Cornilles, esc., bailliy d'Arques, et Gérard Cornilles, esc., sgr de *Heulle*, et dam^{le} Marie le Maire.

(Ibid. Transports, n^o 10.)

Quel est ce fief de *Heule*? Ne serait-ce pas le fief d'Elnes sur Blaringhem? Une des formes du mot *Elnes* a été *Eule* et aussi *Heule*. (Cf. de Loisne : *Dictionnaire Topographique du Pas-de-Calais*.)

HEURINGHEM

Cf. p. 374.

1699. — Par son procureur, Mess^{re} Ch. d'Immerselle, c^{te} de Bouchove et du S^t Empire, vic^{te} héréditaire de la ville et pays d'Allost, sgr de Wommelgem, Immersel, Loon op Sant, Blaveluy, Eeckehaut, *Heuringhem*, etc..., vend à François Soine, laboureur au Lart de c. v., et Marie-Antoinette Thelier, sa femme, toute une cense scituée au village d'Heuringhem, se consistante en cent-trente mesures de terres, manoirs, etc..., droits de dixme, terrages, rentes fonssières, sgriales *avecq la seigneurie* et tout ce qu'appartient aud. village et allenviron aud. sgr, moien-nant trente mille livres monn. courante, soit vingt-quatre mille florins; trente messes de *requiem* pour les trépassés; trois cents livres, pour vins....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 191.)

Fiefs sur Heuringhem : Chanteraine, Mont aigu.

HEURINGHEM (Mayeurie d')

Cf. p. 375.

1558, 21 mai. — Jacques Franchois, *maieur d'Heuringhem*, achète terre à Ecques.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 1.)

1593, 30 mars. — Antne Boitel, maieur de Heuringhem, vend un manoir à Helfaut.

(Ibid. Vente n° 17.)

1633, 10 déc. — Jacques Callart, bourgeois march.-brasseur en c. v., et Claudine du Cigne, sa fe. vendent à Jean Hochart, mayeur de Heuringhem..., terre tenue du comte de Morbecque..., de MM. du Chapitre de S^t Omer.

(Ibid. Vente n° 96.)

HEZECQUES

Cf. l'article Merdenchon.

HIL

à Harlette. Cf. p. 376.

1567, 26 juin. — Jehan Harache, de S^t Omer, vend à Jehan de Lattre, terres à Belle, qui ont fait l'objet de contestation allencontre de M^e Robert du Crocq et François du Crocq, sr du Hil....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 17.)

HINCQUEVAUT

à Lumbres. Cf. p. 377.

1762, 9 février. — V^{te} d'une demi-mesure et douze verges de terre à lab. à Lumbres, au lieu nommé Hincquevaut, roture de la sgrie de Hinguevau appartenant au s^r Pierre-Laurent Desprez, marchand à S^t Omer.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 80.)

1764, 5 nov. — ... terre à Lumbres, tenue en roture de la sgrie d'Ingwaut Payen.....

(Ibid. Vente n° 656.)

1780, 29 déc. — Terre à Lumbres, cotterie de la sgrie d'Hincquevaux, appartenante à la dam^{lle} Desprez, épouse de Bouret, l'un des notaires soussignés.

(Ibid. Vente n° 921.)

1788, 6 mars. — ... terre aux Estihaires à Lumbres, tenue en cotterie de la sgrie d'Hinguevaux appartenante à Bouret, l'un des notaires soussignés à cause de son épouse.

(Ibid. Vente n° 696.)

HIRAULT

(Fief) à Rebergue. V. p. 377.

Dans le grand terrier de seigneuries de Disques en Boisdingham et Rebergues, il est dit :

18^e s. — ... « fief Hirault actuellement réuni à la sgrie d'Herbinghem ». (p. 576.)

(Biblioth. de S^t Omer. Papiers de la Folie.)

HOCQUETTES (Les)

à Maisnil-Dohem.

1741, 28 janv. -- Jean-Bapt^e de le Helle, tisserand de toile à Avroult, vend une terre à Maisnil-Dohem au lieu dit *les Hocquettes*, tenue en coterie de la sgrie des Hocquettes. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 428.)

1760, 28 nov. — ... terres à Maisnil-Dohem..., 43 verges et demie séantes au Bilco..., vers soleil au s^r Lernout...; debout d'amont à Philippe Mametz; d'aval aux héritiers du s^r de Vitry, tenue en coterie de la sgrie de la Hocquette. (Ibid. Vente n^o 516.)

V. aussi *Hoquettes*.

HOCQUINGHEM

Cf. 378 et 913.

1299. — Compte du bailli de S^t Omer Jehan de Biaucaine... « pour le vente de le terre de Hokinghem que li « sire de Cohem et me dame vendirent à me dame de « Liskes xvi^{xx} l. pour le quint denier... lxiiii l... » (Chartes. Trésor d'Artois. A. 149.)

Hocquinghem (en partie)

Cf. ce qui a été dit au bas de la page 380, de la division de la seigneurie d'*Hocquinghem* en deux mouvances, après le traité de Cambrai : l'une, française, en Boulonnais ; l'autre, sous l'obédience de Charles-Quint et des Pays-Bas. C'est peut-être, de la première, qu'étaient seigneurs les de la Fresnoye, et, avant eux, P. Rohart et J. Boubert dont il est question ci-après :

1464, 3 juillet. Rapport du fief de Marle servi par Baugois de la Folie à Pierre Rohart, dit Beausieulx, à cause de la terre d'Hocquinghem.

Ce Rohart, dit Beausieulx, tenait ce fief de Jehan Boubert, dit d'Yvergny, précédent possesseur.

1519, 12 juin. — Rapport du même fief servi par J. de la Folie à Jean de Fresnoye.

1602, 2 février. — Rapport et dénombrement servi par Job de la Folie, fils et héritier de feu Jean, à Daniel de Fresnoye, de deux fiefs tenus de ce dernier à cause de sa terre et sgrie de Hocquinghem et Surques.

(Biblioth. de Saint-Omer. Papiers de la Folie : preuves de noblesse. Copie de 1751.)

1611, 26 février. — Vente d'une terre à Sautricourt par Léonard de Hocquinghem, baron de Zelthun, vicomte de la Planque, sr dud. *Hoquinghem*, Ecmicourt, Clarques (*sic* pour Clerques), Wissocq et Boninghes, demⁱ à S^t Omer. (Gros de Saint-Omer. Ventes, n^o 126.)

HOLLANDE

(Fief de la) à Eperlecques. Cf. p. 382.

1724, 28 janvier. — Ch. Jansoone, labourr, vend à Amand Belé, laboureur à Acquin, quatre mesures de jardins et pâtures amazées de maison et estables au petit Hollande, paroisse d'Esperlecque, tenues en cotterie de Mons^r le marquis de Molembais, à cause de sa sgrie du Hollande. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 46.)

HOLLINGUES

à Nordausques. Cf. pp. 383, 913.

1618, 29 déc. — Ch. Piers, sr de Monecove, Welle, Nievelenhuse, *Holinghe*, etc.... (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 81.)

1744, 3 janvier. — Jacques de Crombrugghe, chanoine gradué de la Cathédrale de Gand, vend, avec l'accord de noble homme Augustin de Combrugghe, prêtre, éc., sgr de la Douve, son unique frère et apparant héritier féodal, à Jean-Fr.-Dominique de Sarra, esch. de c. v., un fief sgrial, nommé Holingues, se consistant en la perception de trente livres parisis de rente foncière, assignées sur 78 mesures de terres cottières, manoir, maison, terres diverses situées à Nordausques, mouvant de la terre et sgrie de Monecove..., moyennant mille livres monn. de France. (Ibid. Vente n^o 179.)

HONDRECOUTRE

sur Louches. Cf. p. 383.

La seigneurie de Hondrecoutre entra dans la maison de Morbecque par le mariage de Josse de S^t Omer, sire de Morbeck, Chambellan de Ch^{les} le Téméraire et de Maximilien d'Autriche, décédé le 24 février 1484, avec Jeanne, dame de Hondrecoutre, dame de Weldene et d'Alembon, morte le 11 janvier 1471.

1704, 16 juin. — Dame Marie-Remhoy-Simone Desprets, espousé de M^{ie} Joseph de Sesmaisons, chlr, sr de la Menautière, West-Cappel, Clespin, etc..., lieut^l des vaisseaux du Roy, à présent en mer..., dem^{le} en son cheau dud. Westcappel, chastelenie de Bergues, vend à Jacques-Ber-

nard Liot, esc., s^r d'Eglegatte, dem^t en c. v., la moitié de la terre et s^rie d'Hondrecoustre, scituée soubs le bailiage d'Ardres, acquise par elle conjointement avec Henry-Englebert d'Oberholzer, viv^t esc., s^r de la Fontaine, son premier mari, le 21 janvier 1609; dont l'autre moitié appartient à ses enfants qu'elle a retenus dud. feu...; se consistant en justice, haulte, moyenne et basse, ferme, jardins, censives, bois, terres à labour...; moyennant 12500 livres.... : iceux deniers faisant partie du remboursement de la terre de Buscœur....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 25.)

1731, 28 juillet. — Ant.-Ignace d'Oberholzer, esc., s^r de la Fontaine, cap^{ne} de Dragons au rég. d'Espinay, vend à Nicolas-Joseph Dominique Liot, s^r d'Eglegatte, chan^{ne} de la Cathédrale de Saint-Omer, tant pour lui que pour Louis-Ignace Liot, esc., Cap^{ne} aux Gardes Wallonnes de Sa Ma^{té} Catholique...; Mathias Liot, esc., lieut^t des Grenadiers au mesme régiment et noble dam^{le} Marg^{le} Jeanne-Angéline Liot, ses frères et sœurs..., la moitié de la terre et s^rie d'Hondrecoutre, append^{es} et dépend^{es}, se consistant en justice haulte, ancienne et basse, comme est contenu es lettres d'adjudication du 3 juin 1689, tant fermes, jardins, censives, bois que terres à lab. faisant la contre-partie, à l'encontre des s^{grs} et dam^{les} acquéreurs, par acquisition que feu leur père en a fait de la dame de Sesmaisons, mère du seigneur vendeur, par contrat devant notaires de c. v., du 16 juin 1704.

Prix : 150 livres au médiateur,
22000 livres de deniers principaux.

(Ibid. Vente n^o 260.)

1765. — Epitaphe de Nic.-Dominique-Joseph Liot d'Eglegatte, s^r de Maugré, Witernesse, Hondecoutre, chan^{ne} de S^t Omer.

(*Epigraphie du Pas-de-Calais*. Saint-Omer. Ville, fasc. 3^{bis}, p. 278.)

HONINGHEM, HONNINGUEM

sur Febvin. Cf. *Onenghem*, p. 576.

1541, 11 mai. — Waller^d de Fleschin, esc., s^r de Honninghem, s^r du cheau d'Aire.

(Manuscrit de Rebecque III, Minutes Notariales, p. 285.)

1542, 27 nov. — Le même comparaît aux mêmes qualités au contr. de mariage de Jean de Guiselin, s^r d'Enquin, avec Jacqueline Fremin.... (Ibid. p. 287.)

1545, 5 mars. — Mention du même. (Ibid. p. 295.)

1624, 1630. — Pierre Broude, écr, conseiller au Conseil d'Artois, sr d'Honinghem.

(Epigr. du P.-de-C. VII. *Epigraphie ancienne d'Arras*, fasc. 2, pp. 605 et 684.)

Comm^e du XVIII^e s. — « Dans le village de Fevin est la sgrie de Beaurepaire, appartenant à ceux de Gargan, et celle de Honninghem qui appartient présentement au sr Mori, dem^e à Cambrai. »

(Chartrier de Beauport à Bruxelles. Ms. de Rebecque A, 28; fo 33 v^o. Comm^e de M. Rodière.)

HONVAUT

(Fief de) à Escœuilles. Cf. pp. 384 et 897.

Les mentions des références ci-dessus doivent être corrigées d'après le texte ci-après :

1568, 25 juin. — « ... toute la plaiche, maison, preys, jardins, pasturaiges, fiefz, terres et héritaiges que led. Clément de la Haie a à lui appartenant..., scituez et assiz au village d'Escœuilles..., scavoir la plaiche et manoir, terre collière contenant une mesure, 33 verghes, nommé le petit fief de Honvault, list. d'un lez à la rue qui maisne des maretz à l'église dud. Escœuilles; about. d'un lez au fief cy-après, et d'autre au pré nommé le Pierre, tenu de Claude de Louvigny, sr d'Ocœuilles en Escœuilles ...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 31.)

1585, 25 février. — Jehan Lefebvre, sr de Honvault, gentilhomme de la Comp^{ie} de Monsgr le mayeur de Roubaix résidant à Hesdin, vend à Hugues Lefebvre, labourier, dem^e à Escœuilles, terres diverses à Escœuilles... Ung manoir amazé de maison, etc..., contenant deux mesures et ung quartier de terre; la moitié duquel manoir est succédé patrimoniallement aud. comparant de Jehan Charlemagne, mary et bail de Barbe le Febvre et Jehan Touzart, mary et bail de Magdelaine Lefebvre, sœur dud., ausquelz frère et sœurs appartient la moitié : l'autre moitié ayant été acquise par led. comparant; iceluy manoir séant aud. Escœuilles, tenu dud. comparant, à cause de sa sgrie de Honnevaut, list. de mer à la rue qui maisne de l'église à la place.....

(Ibid. Vente n^o 10.)

Dès lors, on peut se demander si le document, que je donne ci-après, ne se rattache pas à une autre seigneurie ou partie de seigneurie du même nom, qui, sans interruption, se transmet jusqu'à la fin du XVIII^e siècle dans la famille Le Maire, comme en font foi les mentions des pages 384-385.

De documents généalogiques sur la famille Le Maire il résulte que le premier personnage de cette famille qui ait eu la seigneurie de « Honvaulx » serait Robert le Maire, d'Arras, qui a récréanté la bourgeoisie en cette ville le 22 juin 1553 Il la tenait de sa mère, Antoinette de Dompierre, fille de Hugues de Dompierre, sgr de « Honvaulx », échevin d'Arras.

(Commun de M. O. le Maire, de Bruxelles.)

HOPITAL

(Sgrie de l') en Boisdingham.

1762, 29 mai. — Ch^{l's} Baroux, laboureur au village de Locquin, mari et bail de Marie-Anne Hallin, vend à Jean-Françs Guilleman, viv^t de ses biens à la Wattine, paroisse d'Acquin, des terres à labour au terroir de Boidingham, au lieu nommé l'Hôpital, tenues en coterie des pères Minaires (*sic*) d'Abbeville, à cause de leur sgrie de l'Hopital. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 652.)

1778, 18 avril. — ... Vente de terre au terroir de Boidenghem, au crocq de l'hopital..., d'occident à Anne-Marg^{te} Lambriquet, de septentrion au s^r Liot de Guzelingham, tenue en coterie des RR. PP. Minimes de la ville d'Abbeville, à cause de leur sgrie de l'Hopital.

(Ibid. n° 575.)

1780, 11 nov. — Terre au terroir de Boidingham, au crocq de l'hopital..., roture de la sgrie de l'Hopital, appartenante aux RR. PP. Mismes (*sic* pour Minimes) d'Abbeville. (Ibid. Vente n° 931.)

HOQUETTE

(Sgrie de) à Maisnil-Dohem, sur Dohem.

1789, 20 juin. — Vente à Jacques-Joseph Petit, dem^t à Avrout, de terre à labour séant aux Hoquettes, terroir de Maisnil-Dohem..., coterie de la sgrie d'Hoquette.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 450.)

Cf. aussi *Hocquettes*.

HOUDANVILLE

à Lisbourg.

1507. — Waleran du Ploich, s^r d'.

(Cf. Coutumes du Baill. d'Amiens, publiées par Bouthors, II, p. 641.)

1663, 28 déc. — Martin Calix, mandelier, dem^t en c. v., et Jenne Matissart, sa f^e, fille d'Adam et de Marg^{te} Le-grand, et Charles Matissart, jœusne h. à marier, dem^t aussy en c. v., fils dud. Adam et de Jenne de la Haye, sa seconde femme; led. Adam Matissart, fils d'Anthoine et de Liévinne Cœugnet, pour s'affranchir des obligations de certain bail en arrentement jadis faict par Wallerand du Ploich, esc., s^r de Houdanville, de la terre et ferme dud. Houdanville, gisant à Lisbourcq, à Bauduin Felanpain ont, à ces causes, « desguerpy et délaissé au prouffit de M^{ie} Jean Rogier, s^r dud. Houdanville, procureur fiscal de l'Election d'Arthois, les parts que leur compecte aud^t bail et arrentement, tant du chef de lad. Liévinne Cœugnet comme autrement..... » (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 46.)

1664, 18 sept. — Noble s^r Robert d'Ostrel, s^r de Diéval, Rocourt, Manicourt-en-Comté, Herlin le Verd, etc..., vend à Jean Rogier, sieur d'Oudenville, adv^t au Conseil d'Arthois, les fiefz et nobles tenemens qui lui appartiennent es terroirs et sgries dud. Wavrans, Remilly et environ, se consistant en rentes fonsières... assignées sur 91 mesures, 1 quartier, 3 verges de terres à lab.

(Ibid. Vente n^o 107.)

1785. — Ch.-L.-Fr. de Lencquesaing, s^r d'Oudenville, Beauroy.

(V. la citation à l'article *Beauroy*.)

HOULLE

Cf. p. 387.

1573-1731. — Fragment de croquis généalogique Le Liepvre (communiqué par M. Rodière d'après une généalogie de la famille Le Liepvre extr. des manuscrits du Prince de Béthune. — Cf. aussi *Epigraphie du Pas-de-Calais*. Saint-Pol. *Canton d'Aubigny*, p. 1161) :

V. Jacques Le Liepvre, premier du nom, sgr de Neulette et du Carne, mayeur d'Aire (1573 + 1576), ép. en 1601 Isabeau du Val, d^e de la Fallecque, *Houlle* (1577 + 1646), fille de Nicolas du Val, sgr du Nattois.

VI. Jacques Le Liepvre (1611 + 1688), ép. Marg^{te}-Isabelle Denis (1635 + 1707).

VII. Louis-Bernard Le Liepvre, éc., sgr de Neulette, du Carne, *Houlle* (1661 + 1731).

1764, 19 nov. — Vente, par Mess^{re} Boniface-Fr. de Mailly-Mamez, à Louis-Eug.-Marie, c^{te} de Beauport, du fief et noble tenement nomme *Barbinghem-Houlle* et Hazenghem (Assinghem).

Cf. le libellé complet à l'article *Barbinghem*.

HOURDEL

(Fief) à Wailly-Coupelle.

1607, 22 mars. — Vente à Adrien Manessier, receveur de Coupelle, de deux mesures de manoir séant au terroir de Wailly, paroisse dud. Coupelles, tenu cottièrément du fief Hourdel..... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 60.)

HOURRECQ

à Molingham.

Dans le ms. de Rebecque III, p. 238, *en note*, il est écrit :
« La terre de Verchocq à Molingham, nommée aussi anciennement la terre de *Hourrecq*. »

HOUSSOYES (Les)

à Maisnil-Dohem. Cf. p. 388.

1610, 2 février. — Anth^{ne} de la Folye, bourgrave de Wormhout, vend moyennant 5 s. au denier (à Dieu); 20 fl. au vin du marchiet; 2 doubles ducatz pour couvre-chiefz à ses mère et femme; 60 sols pour ung chapeau à Jacques Barbier pour droict de coultage..., et, pour deniers capitaux, la somme de 300 florins francs deniers.., à mre Jacques du Bultel, licenc. es loix, s^r de Campaigne et Campaigneulle (*mots effacés*) et dam^{lle} Jenne Le Borgne, sa compaignne, certain fief qu'il at à luy appartenant, et qu'il a, passées quelques années, ratraict, nommé le fief des Houssoyes, séant au village et terroir du Maisnil-Dohem et pays allenviron; quy se consiste en quatre rasières et ung biguet de blé, mesure de ceste ville de S^t Omer, de rente héritière, payable chacun an au jour du Noël, et à quoy sont submises et anchiennement arrentyes dix-neuf mesures demye de terre..., led. fief tenu de l'Eveschié par avant Pruvosté dud. S^t Omer.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 81.)

HUBERDERIE (La)

sur Coulomby.

1714, 10 mars. — ... terre aud. Coulomby, vendue par Joseph Schote, l'un des dix jurés à son tour pour la Communauté de c. v., à Jean de Beaurains, laboureur à Coulomby, tenue cottièrément de la sgrie de la Huberderie.....
(Gros de Saint-Omer. Vente et Rente n° 53^{bis}.)

1738, 27 janvier. — ... à Coulomby, au lieu dit La Huberdrie, cotterie de la sgrie du Chocquel.

(Ibid. Vente n° 28.)

1757, 15 mars. — Francs Couveilarre, esc., sr de Tourve, dem^t à Saint-Pierre. faubourg de Calais, et Marie-Franc^{se} de Lengaigne, sa femme, vendent à Jean Dufay, laboureur à Harlette, paroisse de Coulomby, une mesure de terre à labour, scituée au Rourat, terroir de Coulomby, listant d'aval aud. acquéreur, d'amont à Ant^{ne} Pelliez, about. derrière à Jean-Louis Fayolle, comme propriétaire ou occupeur, de midy à André Ghière, mouvans en coterie de la seigneurie de la Huberderie, s'étendante audit Coulomby. (Ibid., n^o 374.)

C'est évidemment cette seigneurie qui a appartenu aux de Lengaigne et Flahault (et non celle d'Hocquinghem, dont il est question à la page 388).

D'ailleurs les lieux-dits « la Huberderie », c'est-à-dire lieux où résident ceux qui se sont mis sous la protection et sauvegarde de saint Hubert, sont assez fréquents dans cette région, et, particulièrement près de la frontière de France. Cf. sur ce sujet une note parue dans le tome 35 des Mémoires de la Société des Antiq. de la Morinie, p. 374.

HUBERDERIE (La)

à Moringhem. Cf. p. 914.

1789. — D^{lles} Hanon, sœurs et légataires universelles de feu Franc.-Joseph d'Aix, viv^t esc., sr de la Huberderie, décédé à Lieuse, paroisse de Moringhem, et qui testa le 24 juillet 1788.

(Cf. Liasse de Testam^{ts} au Gros de Saint-Omer.)

HUBERDERIE (La)

à Rumilly.

1785, 2 juin. — ... terre par dessus l'Huberderie, terroir de Rumilly-le-Comte.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 604)

1786, 27 février. — ... vente de terre à Rumilly à Pierre-Ant^{ne} Lefebvre, sr d'Huberdie, viv^t de ses biens à Rumilly.. ..

(Ibid. Vente n^o 104.)

HUDE

à Serques. Cf. p. 389.

1761, 19 sept. — Phil.-Alex^{dre} Marcotte vend à de A.-L. Carlier, douairière de feu Guill.-Jos. de Hault, les terres de Serques, Hude et Monbernacle.

(Gros de Saint-Omer, Vente n^o 504.)

(V. le libellé de l'acte à l'article Serques.)

1781, 30 avril. — Guill.-Alex^{dre}-Joseph Dehault (de Hault), éc., sgr de Caullerie, de Vault, Stienbecq, Serques, Hudde et Monbernacle, etc .., dem^t à Douay..., terres au bas Cornet terroir de Serques, tenues en coterie de la sgrie d'Hudde, appartenante aud. sgr de Vault.

(Ibid. Vente n° 685.)

Il vend la seigneurie de Hude à Louis-Eug. Marie c^{te} de Beaufort. (V. le libellé de l'acte au mot *Serques*.)

HUMIÈRE (La)

à Ouve et La Motte Warnecque. Cf. p. 390.

1532-1540. — Partage des biens de Jaques le Viesier, s^r de Pipemont, et de Franç^{se} le Volle entre leurs enfants : Jean de Pipemont, fils aîné a, pour sa part... les fiefs de Cucheval et de Humière, séans à Ouve.

(Manusc. de Rebecque III, p. 281.)

1664, 4 mars. — ... terroir de la Motte Warnecques, au lieu né la Cousture, tenue de la sgrie de la *Humielle*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 181.)

1664, 7 mars. — Terroir d'Ouve, paroisse de Remilly-Wirquin, ... vers mer, à la rue venante de la Motte Warnecque..., tenue en fief de la sgrie d'Humier.....

(Ibid. Vente n° 205.)

1697. — ... Jean-Fr. de Beaucourt et consors.... se portant fort de leur frère Pierre de Beaucourt, s^r de la Humière..., vendent une cens, nommée la Rouge Maison, à Mercq-S^t Liévin, à Nicole Witsoire, mère de l'hôpital de S^t Jean-Baptiste.

(Ibid. Vente n° 214.)

HUMIÈRES

(Fief d') à Bonningues-les-Ardres.

1694, 20 mars. — Terre au Stiennart..., terroir de Bonninghes-les-Ardres, listant le... (*passage effacé*) d'Humières..., et quatre mesures, dans la vallée d'Alquîennes, tenans au bosquet du Troncquoy..., zudt au fiefz d'Humières....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 82.)

HUNCTUN

(Fief d') dit Fourdebecque, à Wavrans.

Cf. pp. 390 et 914.

1232, janv. — V^{te} par « Simon de Marisco » de la dime de Honingetun, à Michel, curé de Wavrans....

(V. le contexte de cet acte à l'article *Wavrans*.)

1733, 28 février. — François Carouille, mareschal fe-
rant dem^t au village de Wavrans, et Philippine-Margie
Nicolle de Lattre, sa fe, Pierre-Fr. Delhelle, laboureur
dem^t à Campagnette, paroisse dud. Wavrans, et Marie-
Françoise de Lattre, sa fe; icelles de Lattre, héritières de feu
s^{re} Adrien de Lattre et de Marie-Françoise Beugé, leur feu
mère, et de défunt Philippe-Marc de Lattre, viv^t prestre,
curé de Senlecque, vendent, pour quatre messes pour les
âmes de fidels trespassez, et 2000 livres monn. courante
de deniers principaux, à Pierre Sandelin, chlr, sgr d'He-
rentaut, le fief et sgrie d'Uinctun, autrement dit Fourde-
becque, scitué au terroir de Wavrans, se consistant en
rentes fonsières et sgriales, justice (haute) et vicontière...,
procédant auxd. vendeurs de la succession de lad. Françoise
Beugé, leur mère, et l'autre moitié de l'acquisition qu'ils
ont faite du sieur Jean-Philippe-Joseph de Lattre, leur
frère. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 281.)

1743, 21 nov. — (Acte passé à Fauquembergues).
Philippe Mametz, laboureur à Avroult et consors, vendent
à Jean-François Dumaisnil, au hameau de Fourdebecque,
paroisse de Wavrans, cinq quartiers de terre en une pièce,
au lieu nommé le Fay, terroir de Wavrans..., cotterie du
sgr viscomte de Fruges à cause de sa seigneurie d'Unque-
thum..... (Ibid. Vente n° 192.)

1767, 1^{er} juin. — Terre à Fourdebecque, tenue en
cotterie de M. le Comte de Fruges à cause de sa sgrie
d'Hunctun. (Ibid. Vente n° 479.)

HURILLON

à Aire. Cf. p. 392.

1492, 8 janvier. — Dans le rapport du fief *Vigne
Dame Mehaut Dieu d'Amours*, par Denis Hanon (v. *Dieu
d'Amour*, il est question d'un droit sur le fief d'*Hurillon*,
appartenant à Mons^r de Bèvres à cause de deff^e Madame
Jeanne de la Viesville, sa mère.

(Man. III de Rebecque. Dénombrements, p. 244.)

Milieu du XVII^e siècle. — ... De Louys de S^t Omer, chlr,
s^r de Morbecque, pour le fief Hurillon, pour lequel il doit
40 s. par an à Sa Maté pour n'en avoir esté rien receu...
icy... renseing. »

(Manusc. II de Rebecque des Archives du Pas-de-
Calais, f° 113 r°.)

HURTEL

(Fief), à Merck-Saint-Liévin.

1630, 24 mai. — Liévine de Cocquempot, fille à ma-
rier, dem^t à S^t Omer, eagée de soixante ans, vend à Anth^e

du Pond, bourgeois machon dud. S^t Omer, et Ant^{le} Cocquempot, sa femme, et sœur à lad. Liévine, une terre tenue de la sgrie du Hamelet et deux pièces de terre tenues, l'une de Warneccques, et, l'autre, du fief *Hurtel*.

(Gros de Saint Omer. Vente n^o 113.)

1699, 4 janv. — ... à Merck-S^t Liévin au. Hurtel..., d'amont au chemin du Hurtel..., tenues fonsièrement de la sgrie dudit Hurtel. (Ibid. Vente n^o 49.)

1714, 26 février. — Terres au Hamelet, paroisse de S^t Liévin... au chemin du Hurtel..., auprès du bois des Juifs..., tenues de la sgrie du Hurtel.

(Ibid. Vente n^o 125.)

1736, 5 nov. — Ant. Picquart, mareschal de stil à Hauthem (Outhem?), châtellenie de Furne, et consors vendent à Liévin Degrémont, labour à S^t Liévin, et Marie-Anne Wandonne, sa f^{le}..., terres au terroir de S^t Liévin..., item, une mesure à la Fosse aux Onnettes..., debout d'amont au chemin du Hurtelle..., en cotterie de la sgrie du Hurtel...; it. 43 verges au bois des Juifs.

(Ibid. Vente n^o 87.)

HURTEBIZE

à Febvin. Cf. p. 393.

1538, 27 juin. — Loys de Doffine, esc., s^r dud. lieu de Hurtebize, dem^t à Aire, baille à ferme sa maison et cense de Hurtebize.

(Man. de Rebecque III. Minutes notariales, p. 271.)

1619. — Est-ce ce fief d'Hurtebize dont était seigneur, en 1619, un Charles de Postel, capitaine d'une compagnie d'Infanterie Wallonne sous le Comte de Bucquoy?

(Cf. Corresp^{ce} du Magistrat de Saint-Omer. Liasse de 1619, nos 155, 156.)

HURTEVENT

à Wismes.

1623, 3 février. — Anselme Marissal, jeune homme âgé de 21 ans, filz de feu Jehan, moiennant 5 s. au denier à Dieu; au vin du marchiet, 6 florins; et, pour deniers capitaux, 380 florins francqs deniers, vend à Pierre Moroval, l'an passé mayeur de Faulquemberghe, certain fief nommé Hurtevent, scitué au terroir de Wismes, contenant vingt six mesures de terre présentement à usage de labour..., vers soleil à la sgrie de Wismes..., tenues en fief du s^r de Wismes. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 125.)

INGHEM

Cf. p. 393.

1570, 16 février. — Madame Jehenne de Noircarmes, dame d'Esquerdes, Inghem, etc....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 8.)

1624, 27 janvier. — Jean Bultel, labourr, nepveur et hér^r féodal apparant de m^{re} Jean Bultel, pbre et chapelain de Steenvoorde, et Anne Perdu, sa femme dem^s à Herbelle, vendent à Vincent Bultel, labourr dem^t à Inguehem, un jardin et enclos de six quartiers aud. Inguehem, about. vers mer à Jérosme de Lannoy, tenus en fief du s^r de Helfault à cause de sa sgrie dud. Inguehem....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 33.)

1767, 27 mars. — A la requête de Max.-Jos.-Léopold prince de Rubempré, adjudication de la terre et sgrie d'Inghem avec tous ses droits, dépendances, etc..., et domaine se consistant en 5 à 6 mesures de terre relevant de la terre et Avouerie de Thérrouanne, provenant aud. prince de sa mère, princesse Louise-Brig. de Rubempré..., adjudgée le 27 mars 21330 livres à Claude-Fr.-Jos. des Wazières, éc., s^r de Mussem.

(Ibid. Vente n° 154.)

Fiefs sur Inghem : Amouret, Campetit, Lienart, Erquenbode, Saint-Fiacre.

INGLINGHEM

sur Mentque-Northécourt. Cf. p. 393.

S. D. Comm^t du XV^e siècle. — David d'Haverout, II^e du nom, s^r d'Helfaut, esp. Ane, fille du s^r de Crey (*sic*, lisez Agnès Craye, fille du s^r d'Hallines), dame d'Inglinghem et Pondardenne « quy portoît d'argent au lion de sable à la bordure de gueulle ».

(Bibl. Nationale. Cabinet des Titres. Pièces Originales, n° 153, pièce 34; généalogie de la famille d'Averhout, fournie au XVII^e siècle par M^{me} de Rubempré pour servir d'appui à des preuves de noblesse.)

1513, 15 juin. — Jacques d'Averhout, esc., s^r d'Inglinghem (arrière-petit-fils du précédent), après son mariage avec Jacqueline Grietten, auparavant vesse de Martin d'Ausque, trouva aux mains de sa femme une lettre obligatoire que deffunctz le bastard de Lières et dam^{lle} Jehenne le Clud, lors dam^{lle} de la terre d'Inglinghem, avaient sur feu Martin d'Ausque qui leur avait vendu une rente garantie par une hypothèque sur lad^{te} terre. Il leur rembourse cette dette en rachetant cette rente.

(Ibid., pp. 11 à 13.)

1764, 19 avril. — Henri-Joseph Becquet, sgr d'Inglenghem, conseiller du Roy, maître particulier des eaux et forêts de Tournehem, dem^t en c. v. de St Omer, vend à Jacques-Joseph Monfét, négociant dem^t à St Omer, la terre et sgrie d'Inglinghem, avec haute, moyenne et basse justice, la ferme... avec les manoirs, pâtures et terres à labour, ensemble vingt-quatre mesures de bois taillis, rentes fonsières, droits sgriaux et autres droits casuels, terres cottières et fiefs..., tenue en fief du Roy à cause de son cheau de Tournehem..., procédant aud. vendeur, par contrat du 29 sept. 1760, d'achat de messire Adrien-François-Isidore-Joseph, comte de Rodoan, de la Marche, etc..., lad. vente confirmée par le frère du vendeur, Jacques-André-Joseph Becquet, sgr de Cocove. *Prix* : 400 livres de pot de vins; 20000 livres de prix principal.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 524.)

INVAL

ou l'*Inval*, fief à Serny.

1760, 9 mai. — Jean-Marie-Hyacinthe Hermet, greffier de Rollancourt, comme procureur de mess^{re} Joseph-Alexandre-Hypolite de Fleschin, marquis de Wamin, dem^t en la ville d'Hesdin, neveu et principal héritier de messire Ch.-Ant. de Fleschin, de dame Marie-Jeanne de Fleschin, vve d'Oudart-Frçois Loste, sgr de Willemant, dem^{te} aud. Hesdin, sœur et héritière immobilière patrimoniale et à portion dud. feu sr de Fleschin, de mess^{re} Marie-François-Antne-Josh de Contes, chev., baron d'Esgranges, sr de Bucamp, etc..., dem^t au cheau de Bucamp, et de dame Françoise-Dorothée de Fleschin, son épouse; de mess^{re} Jacques-Onuphre-François de Bellevallée (Belvallet), esc., sr d'Humeroëul, dem^t en son cheau aud. Humeroëul, et de dame Charlotte de Fleschin, son épouse..., vendent à m^{re} Louis-Joseph Le Vasseur de la Thieulloy, conseiller du Roy, lieut^t général au bailliage de St Omer, et dame Marie-Barbe-Ernestine de Croisovon (*sic*! c'est Decroix, ou de Croix son) épouse :

1^o) un fief sgrial nommé vulgairement de l'Inval, ayant justice et sgrie foncière et vicomtière consistant tant en treize mesures de domaine qu'en rentes sgriales et censives, le tout tenu du sgr comte de Ghistelle, Serny (cf. p. 345 : Hamel-lez-Serny), par dix livres parisis de relief et 20 sols de cambellage..., led. fief situé audit Serny, suivant dénombrement servi par lad. Marie-Jeanne de Fleschin, douairière de Willemant, le 12 nov^{bre} 1756 :

plus un autre fief relevant aussi dud. c^{te} de Ghistelle..., consistant en une rente de deux chapons; pour quoi a été arrenti un terrain autrefois à usage de pâture nommé la pâture Gavelle à feu Jean Barbier et Péronne Legrand...,

sa fe..., plus six mesures de terre aud. Serny... ; lad. sgrie d'*Inval*, circonstances et deppendances ; fief de deux chapons et autres parties d'immeubles cy-devant reprises, vendues ensemble 4560 livres..., une demi-mesure de terre scituée au chemin de la Thieuloy, etc.,...

(Gros de S^t Omer. Vente n^o 284.)

ISBERGUES

Cf. p. 396.

1539, 22 août et 17 sept. — Phil. de Bourgogne, sgr de Bèvres, vend à Fr. de Nédonchel, sr de Sevelenghes, et dam^{lle} Isabeau de Noyelle, sa femme, la terre et sgrie d'Isbergue. Cette sgrie avoit esté ia pièce réunie et consolidée au fief de la vicomté d'Aire appart^l aud. sgr de Bèvres ; en conséquence, on n'en peut faire vente « que l'on eust obtenu lettres de distraction et séparation de sa Maj^{te} Impériale afin d'en faire un fief séparé tenu du cheau d'Aire ».

En conséquence, le vendeur s'engage à fournir telles lettres à l'acheteur.

1551, 12 mai. — Rapport par Isabeau de Noyelle, d'un fief nommé le fief de la *Lacque* et d'Isbergue.....

« Il y a en tout 37 fiefs mouvans de celui de le Lacque
« ou Isbergue, dit Le Lacque et Isbergue, qui est la mesme
« chose. »

(Cf. Man. III de Rebecque. Dénombrements, p. 212.)

Cf. article *Lacque*.

Fiefs à Isbergues : Flossars, Froissa, Lacque, Motte, Trespaudrie.

ISBERGUES (Quint d')

et de le *Lacque*.

Cf. article *Lacque*.

ISTELIN

à Racquingham. Cf. p. 398.

V. aussi article *Beaumont*.

1670, 28 juillet. — Philibert de Basselers, esc., sr de Beaumont et autres lieux, dem^t en la paroisse du Hérin, pays de Tourainé en France, moyennant la célébration de vingt messes pour le repos des âmes des fidèles trespassez, au vin du marchié, dix florins ; dix pistoles en espèces pour œuvre-chief à la femme dud^t sr de Beaumont, et, pour deniers principaux, quatre mille florins francqs

deniers reçus de Michiel-Alexis (de Harchies), esc., dem^t en c. v. et dam^{lle} Marie de Roupy, sa compagne., pour et au proufict desd. s^r d'Harchies et sa compagne, la terre et sgrie de Distelin (*sic*), se consistant en une maison, grange, estables et autres édifices et douze mesures de manoir avec 28 mesures environ de terres à labœur sci- tuées à Racquinghem, et ainsi qu'en jouist présentement Marcq Robins..., ensamble des rentes fonsières et sgrialles, appartenances et dépendances, mouvant de la sgrie de Werdrecq.....

... Item le *fief de la Conté scitué à Blaringhem-en-Artois*, se consistant en huit mesures de preys prinches en dix; les deux autres appart^t à dam^{lle} Franchoise de Basselers, sa sœur, à prendre du costé du manoir, duquel lad^e dam^{lle} sa sœur en jouist avecq rentes fonsières et sgrialles dépendantes dud. fief.

Item ung aultre fief se consistant en dix mesures de prey ou environ séant en la preyerie de Wildebrœucq, tenue de la sgrie de Blaringhem-en-Flandres.

Item ung autre *fief nommé Constantinople* scitué lez la ville d'Aire, tenu du Roy nre sire, à cause de son cheau dudit Aire, contenant aussy dix mesures au lieu dit Basse Couture, terroir du Nœusprey;

et finalement, ung autre fief séant en la ville d'Aire nommé le *fief du Bailliolet* (*sic* pour *Bajolet*), avec tous droix, rentes fonsières et sgrialles, appendences et dépendances dud^t fief..., pour en jouir, user et posséder, etc..., pour, après le trespas desd. achepteurs retourner à Alexis-Dominique et Marie-Charlotte d'Harchies, leurs enfans.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 60.)

IVERGNIES

(Srie d') près de Courtebourne.

1751, 3 juillet. — Vente, par Oct.-Alex. de Nédonchel, à Louis-Eug.-Marie de Beauffort.

Cf. le libellé de l'acte à l'article *Dippendal*, p. 4168 :

Sgrie dite d'Ivergnies consistant en plusieurs mouvances, tenue en fief du marquisat de Courtebourne.... 1300 l.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 333.)

JARDIN

Cf. *Gardin*, p. 317.

1623, 28 avril. — Ant^{ne} de Pippemont, esc., et Jaqueline Boisc, sa fe, vend à Adrien de Melun, chlr, s^r de Cotenés, S^t Hilaire, etc..., pour et au non de dam^{lle} Marg^{te} de Melun, sa fille, femme de Michel de la Vieville, s^r de la Chapelle, la cense de Favières se consistant, entre autres,

en trois fiefs tenus du cheau d'Aire..., l'un nommé le fief du Jardin.

(Ms. III de Rebecque. Werps, p. 257.)

JAUGE DU VIN

à Saint-Omer. Cf. p. 398.

1615, 31 déc. — M^{re} Guill. de Bellebronne, filz de feu Robert, frère et héritier de Flour, dem^r présentement à Gouy-en-Ternois, comté de S^t Pol, moyennant 20 s. au denier à Dieu ; 15 fl. au vin ; 24 fl. pour un couvre-chief à la femme dud. m^{re} Guill^{me} ; 10 fl. à Pierre Saye, beau-père du vendeur, pour coultage ; et, pour deniers principaux, 700 florins monn. d'Arthois ;

vend à Pierre Coeulre, ingénieur de leurs Altezes, dem^r en ceste ville, et d^{lle} Jullienne Hermel, sa femme, ung fief quy se consiste en la verghe de la jauge dont on use en la ville de S^t Omer, quy est de telle nature que nul autre que led. comparant, ses commis ou ayans cause, ne pœuvent gaugier en lad^{te} ville et banlieue, ses appendances et deppendances. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 89.)

1738, 5 sept. — Adrien-Jos. Ducrocq, march^d apotiquaire, esch. de c. v.. vend, pour 2400 livres de principal, 300 livres de pot de vin à Jérôme Titelouze, trésorier de ceste ville, certain fief nommé la verge de la jauge en ceste ville, tenu et mouvant du Roi, « de telle nature que nul autre que le propri^{re} dud. fief ou son commis ne peut jauger en lad. ville et banlieu... dont est dû de chacune pièce de vin de France, 6 d. ; de chacun muid de vin, deux d... ; vin de Rhin, huile d'olive, cirops et toutes matières de liqueur qui se boutent en celier, 6 deniers de chacun tonneau, etc... » (Ibid. Vente n^o 155.)

JEAN DENIS

(Fief) à Beaumetz-les-Aire. Cf. p. 399.

1623, 28 nov. — Vente, par Jean Denis, laboureur, au profit de l'abbaye de Ruisseauville, moyennant 250 fl. monn. d'Artois, d'un fief et noble tenement consistant en plusieurs menues rentes, redevances fonssières et plusieurs manoirs, biens et héritages scitués es villages et terroirs de Gruzilliers, Lisbourg, Beaumetz, Hésecques et environs. (Acte passé par devant notaires de S^t Omer.)

(Archives du Nord : petit dossier sur l'abbaye de Ruisseauville, constitué de pièces retrouvées dans le *Cumulus*.)

JOHANSART

sur Blessy.

1244, nov. — « Mense Novembri, Balduinus de Blessi et Aelidis uxor eiusdem, vendiderunt Ecclesie B. Petri Ariensis XIV mensuras III q et dimidiam virgam terre arabilis, in parochia de Blessi, ad locum qui dicitur Johansart, quam de Balduino de Aria tenebant in feodum. »

(Manusc. de Rebecque III. S^t Pierre d'Aire, f^o 194.)

JOLIBOIS

(Fief et sgrie de) à Rimeux.

1729, 3 mai. — ... mesure de manoir non amazé aud. Rimeux, list^e à la piedsente qui conduit de Rimeux à Werchocque; d'un bout au chemin de Rimeux à Cresquy....., coterie du fief et sgrie de Jolibois.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 288.)

1771, 16 déc. — Jacques Faudier, march^d teneur à Desurenne, et Marie-Anne de la Place, sa f^e, vendent à Jean Bienaimé à Fasque et Marie-Fr^s -Célestine de la Place, sa f^e, demi-mesure de terre à labeur aux haies de Rimeux, terroir dud. lieu, tenue en coterie du fief Joly Bois.....

(Ibid. Vente n^o 797.)

1789, 26 février. — Manoir amazé situé à Rimeux, paroisse d'Assonval, coterie du fief Jolibois.

(Ibid. n^o 144.)

JOLLY

(Fief) à Wandonne.

1779, 3 mai. — Terre au terroir de Wandonne, entre deux bois, auprès du bois de Creuille, tenant au sieur Crespin....., à M^r le Baron de Dion..., coterie du fief Jolly.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 502.)

1785, 17 déc. — ... terre au chemin d'Enguenegatte, terroir de Delettes, d'aval à Jacques Jolly.

(Ibid. Vente n^o 97.)

1786, 4 avril. — ... 6 quartiers de terre à labœur au terroir de Wandonne..., coterie du sgr Baron de Dion et du fief Joly.

(Ibid. Vente n^o 475.)

JOURNY

Cf. pp. 400 et 915.

1412-1413. — Voir la mention de la page 915 Voici l'analyse de l'acte y signalé :

Devant les hommes de fiefs de la terre et sgrie de Fouc-

quesolles, Colart de Fiennes, chlr, sgr de Souverain-Moulin, fait effectuer la dessaisine de la terre et sgrie de Journy, tenue de le hase (*sic* ?) ou de Hase de Fléchin, esc., et de la sgrie de Fouquesolles, au profit de d^{lle} Mehaut de Fiennes, sa sœur, à l'occasion de son « traittié de mariage » avec Alleame d'Averoud.

« Fief, terre, justice, seignourye, fiefz, hommages et appartenances d'icelui (Journy) tant aud. terroir (de Journy) comme de Fouquesolle et Audrehem. »

(Arch. du Nord. B. 1546, nos 15227 et 15243.)

1735. — Louis Godefroy, c^{te} d'Estrade, sgr de Rebergues, Westrehove, Coussebourne, Courtebourne, *Journy en partie.*

(Rapport d'un fief à Rebergue du 13 janvier 1735 : arch. de M. de Noircarme : Dossier Flahault de la Sotté.)

1741, 30 dée. — Louis-Hector Sire, marquis de Sailly, âgé de 6 ans, d^{lle} Félicité de Sailly, âgée de 10 ans, enfants héritiers de feu Eymard (Aymar)-Louis Sire, marquis de Sailly, Lieutenant-Général, Gouverneur de Saint-Venant et de Françoise-Adelaïde de S^{te} Hermine, encore vivante ...vendent à Phil.-Fr. des Enffans, esc., s^r du Fermont Lannoy, etc..., dem^t au château de Lannoy, et dame Marie-Fr.-Joseph Liot, son épouse, la terre et sgrie de Journy consistant en haute, moyenne et basse justice; hauteur de l'église et prééminence d'icelle, consistant en 55 mesures ou environ en plusieurs pièces, la dîme à percevoir, sur le territoire de Journy, des fruits croissants.

Prix : 600 livres pour frais d'affiches, publications, expertises; 11200 livres de prix principal....

(Gros de Saint-Omer, liasse de ventes de 1740, n^o 9.)

1746, 19 mars. — Mess^{re} André-Franç^s de Musnier chlr, sgr de la Converserie, dem^t à Longueville, représentant Franç^s Du Blaisel, chlr, s^r d'Alinctun, et Marie-Marg^{te} Le Secq de Launay, son épouse, veuve de Ch^{les} de Munier chlr, s^r d'Espinefort, et dem^{lle} Marie-Magdelaine-Anne de Musnier, fille de la dame et dud. feu sgr d'Espinefort, e mess^{re} Thomas-Charles-Thimoléon de Musnier, chlr, baron de Balinghem, sgr de Espinefort, Broucquendal, Laronville, etc. ., capitaine au régiment de Vintimil cavallerie, aussy fils des mêmes, et demeurant avec ses parents en leur château de Broucquedal, paroisse d'Esdin-l'Abbe en Boulonnais, vendent à Phil.-Franç^s Des Enffans, sgr du Fremont, Lannois, Ponthoire, Journis et autres lieux, seu sgr et haut justicier du village et territoire dud. Journis et dame Liot, son espouse, dem^s à Tournay, les droits actions et prétentions appartenans à lad^{te} dame du Blaisel comme fille de Thomas Le Secq de Launay, éc., baron de

Balinghem, en la terre et sgrie dud. Journis, tenue du cheau de Tournehem.

Prix : 6000 livres francs deniers.

(Ibid. Vente n° 124.)

Fief à Journy : Motte.

JOURNY

(Fief de) à Cuhem.

1539, 21 octobre. — Noble h^e Louys d'Ailly, s^r de Varennes, Forcheville, Toutencourt, Lesdain, Baron de Bainctun, fils et héritier de noble homme mess^{re} Ant^{ne} d'Ailly, en son vivant chl^r, s^r desd. lieux, vend, du consentement de noble dame Louyse de Halewin, vefve d'iceluy feu s^r de Varennes, sa mère, et de dam^{les} Franç^{se}, Adrienne et Jehenne d'Ailly, filles eagées dud. feu s^r de Varenne et de lad^{te} dame; et, par especial du gré et consentement de lad^{te} dam^{le} François^e, sa sœur aînée et h^{er}^{re} apparente, pour le prix de 1250 florins carolus d'or à noble homme Jean de Fleschin, sgr de Reclingham, Fléchinel, Norren, deux fiefs et nobles tenemens aud. s^r de Varennes appartenans, situés au village et terroir de Cuhem, dont l'un est nommé *le fief de Journy*, tenu de la terre et sgrie d'Esquingate, appartenant à Jacques de Rochebaron, à cause de la dam^{le} Marie de Gouy, sa femme, et, le second, nommé *le fief de Garbecque*, tenu de Mons^r le duc d'Arscot, à cause de sa terre et sgrie de Garbecque, lesd. fiefz deschargez du droit de douaire que lad^{te} dame de Varennes y pouvoit prétendre, et du droit de quind qui compétoit auxdites dem^{les} dont elles ont esté récompensées, comme il apparoit par leurs lettres icy insérées données de Charles de Fouache, s^r de Thibauville, garde du seel de la baillie d'Amiens établi en la prévosté de Fouilloy, en datte du 18 octobre 1539 où lad^{te} dame de Hallewin, vefve de feu noble homme messire Antoine d'Ailly, à son vivant chl^r, s^r de Varennes, Forcheville, Toutencourt, Lesdain, et dem^{les} François^e, Adrienne et Jehenne d'Ailly, ses filles eagées comparans font lad^{te} renuntiation, accordent leur consentement à ladite vente.

Passé à Aire le 21 oct. 1539.

(Ms. de Rebecque III. Minutes notariales, p. 274.)

JUMELLE (la)

à Aire. Cf. p. 402.

1502, 21 mars. — Dem^{le} Marg^{te} d'Isque, vefve de feu Jean de Crespieul, accompagné de Jean de Crespieul, son fils et héritier apparant, vend pour le prix de 1800 livres de 40 gros chacune à Achilles Cadart, esc., dem^t en la ville

d'Aire, ung fief et noble tenement nommé la Jumelle, se consistant en prez pastiches, terres ahanables, cens, rentes, forage, tenu de Mons^r l'Archiduc à cause de son chasteau d'Aire, pour dud. fief en iouir et posséder par led. Achilles Cadart, ses hoirs et ayans cause, sauf que si led. Achilles, acheteur, alloit de vie à trespas, led. fief retourneroit à dam^{lle} Anne de Crespieul, sa femme, aussi fille et héri-
tière de lad^{le} dam^{le} Marguerite d'Isque, pour, par elle, en iouir sa vie durant tant seulement; et, après le trespas de lad^{le} dam^{le}, retournera à la cotte et ligne dud. Achilles.

(Manusc. III de Rebecque. Werps, p. 252.)

1506, 16 mars. — Lettres par lesquelles sire Léon le Flameng, pbre, ou nom et comme procureur de Jacquemart Soullart, et Péronne d'Enguinegate, sa femme, héri-
tiers en partie de deffunt Jaques Cadart, dit Achilles et de Jean Soullart, fils aîné et apparant héritier desd. conjoints, approuve et ratifie la vente ia piéca faite par sesdits mres à messire Jean Bournel, chlr, s^r de Boncourt, d'un fief et noble tenement nommé la Jumelle, situé lez ledite ville d'Aire, paroisse de S^t Martin, tenu du château d'Aire.

1507, 4 sept. — Lettres par lesquelles Regnault du Collet, au nom et comme procureur de noble homme mess^{re} Jehan Bournel, chlr, s^r de Boncourt, vend à Jaques de Rebecque, esc., et dam^{le} Marie de Noyelle, sa femme, le fief de la Jumelle tenu de Mons^r l'Archiduc à cause de son cheau d'Aire, à la charge du viaige de dale Anne de Crespieul, vefve de feu Achille Cadart. (Ibid. p. 243.)

1569, 8 janvier. — Rapport du fief de la Jumelle par dame Claude de Houchin, dem^{le} de la Jumelle, fille et hère en cette partie de dame Antoinette de Lens, dit de Rebecque, dame de Longastre, sa mère, qui fut femme d'Isenbart de Houchin.

En marge : Ce fief de la Jumelle, avec ses dépendances, fut vendu, par contract passé à Béthune le 5 mars 1574, par m^e Pierre du Longcourtil, licentié es droitz, mre d'hostel et procureur en ceste partie de noble s^r messire Philibert de Martigny, chlr, s^r d'Herninsart, Beaurieu, Erquelines, Villers-les-Poterie et noble dame Madame Claude de Houchin, dame de la Jumelle, sa femme, à Jehan le Josne, escuyer, s^r des Tourelles, prévost de Houdaing, y demeurant, et dam^{le} Marguerite de la Broye, sa femme, pour le prix de 8200 florins de principaux deniers.

(Ibid. Dénombrements, p. 243.)

JUMELLE (La)

à Tilques. Cf. p. 403.

1609, 23 mai. — *Esclissement du fief de la Jumelle en Tilques, sis à Eperlecques :*

Folcquin Didier, esc., s^r de la Jumelle, lieut. général de

haut et puissant sgr Ph^{les} de Croy, comte de Solres, marquis de Renty, Gouverneur de Tournay et Tournehem, et dam^{le} Jehenne de Bonnières, sa noble compaigne, moyennant 60 sols au denier à Dieu; 50 florins au vin du marché; 50 flor. pour furnir aux mises de voiaiges de ceulx s'estans entremis; 100 flor. pour une paire de brachelez à lad. dam^{le} de la Jumelle; et, pour deniers principaux, 700 fl. monn. d'Arthois; vendent aud. s^r comte de Solres certain fief et noble tenement se consistant tant en grains qu'argent que doivent plusieurs tenans et subjectz au village, paroisse et terroir d'Esperlecque, commenchant et comprins le Vincq, jusques et en fin de la rue de Hellebroucq..., comprins le manoir d'Anth. Querewalle, le Pouchel..., item la Balanche et la cense Nicaise Wallerick aud. lieu, etc..., et tous aultres mannoirs qui, par avant ce présent contract, estoient du tenement et appartenans aud. s^r de la Jumelle, *en ce que touche led. Eperlecques et Vinck seulement*. Lequel fief s'éclisse du gros du fief de la terre et sgrie de la Jumelle et de Tilque, jadis se consistans en troys fiefz tenus en ung seul fief à dix livres par. de relief; dont cestuy présent y est comparant, et respectivement tenus de la sgrie de Voormeseelles; et lequel présent fief at esté acquis par les prédécesseurs dud. vendeur de dam^{le} Jehenne de Northout, vesve de feu Ost de Clus..., tenu de la Salle Episcopalle d'Ypres, qui, par avant le tenoit de la sgrie de la Jumelle...

(Gros de Saint-Omer. Ventes, nos 69 et 70.)

Autre éclissement de ce fief:

1736, 31 janvier. — Nicolas de Frémont, chlr, sgr de Gressy, Belle-Fontaine, dem^t à Nemours en Gâtinois, mari de Edmée-Urbine-Florence de Grailly de Vaudricourt, fille de Jacques-Gédéon et de Barbe-Alexandrine de Croix, fille de Pierre de Croix et de la dame Steenhuys; messire Jean-Bapt^{le} de Chabanes-Curton, chlr, c^{te} de Rochefort, baron d'Aurières, Tracos, etc..., habit^t en son château de Madic en Auvergne, mari de Marie-Claire-Elisabeth de Roquefeuil, icelle fille de Jean-Gabriel et de Anne-Marie de Croix, et lad. dame de Steenhuys....

lesdites dames de Grailly et Roquefeuil, nièces de feu Jeanne-Florence de Croix, viv^{te} f^e de Phil.-Ch^{les} de Harchies, vendent à Christophe-Louis de Beaufort et de Croix, sgr de Moulle, etc..., chacune le tiers qui leur est échu dans la moitié de la sgrie de la Jumelle, scituée *hors la banlieue* de la ville de S^t Omer, par la mort de Jeanne-Florence de Croix, leur tante: tout ce tiers étant échu à lad. dam^{le} de Beaufremé..., consistant lad. sgrie en censives, casuels, droits de pêche et autres encore indivis avec le sieur Galliot qui est propriétaire des quatre autres quints d'icelle *dans la banlieue* de S^t Omer, et de l'autre moitié hors d'icelle.

(Ibid. Vente n^o 753.)

JUMELLE (Quint de la)

Cf. p. 405.

1662, 16 sept. — Jean de Grave, bourgeois dem^t en c. v. ; Jeanne Didier, sa femme, vendent à mess^{re} Jacques de Croix, chl., s^r d'Ecoult, Wasquehal, naguères mayeur de c. v., le quint qui compecte et appartient ausdes Jenne et Louise Didier, en suïcte du testament de frère Bertin Didier, religieux profès en l'ordre des RR. PP. Recolletz en la province de Flandres, dict au monde Jean-Franchois Didier, passé le 16 aoust dernier, en la seigneurie de la Jumelle, ainsy qu'elle se comprend, séante au villaige de Tilques et allenviron ; se consistant en cinq mesures demy ou environ de manoir amazé sur une motte, quy est le gros du fief ; ensamble en rentes fonsières tant argent, bled, avoine, chappons, pouilles qu'œufs... ; à cause duquel fief les prédécesseurs possesseurs souloient avoir en la paroisse d'Hendicq (??) ¹, quinze francqz hommes, lesquelz tenoient ensamble 1510 mesures et demie de terres, lesquelles depuis les guerres anchiennes de Flandres ont esté et sont gastées et mises en ruine à cause de la mer qui en inonde le pays.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 270.)

1775, 13 sept. — J.-B. Wartel, avocat à Lille, comme procureur de haut et puissant sgr Christophe-Louis de Fremont, marquis de Rozai (*alias* Rosay), sgr de Bellefontaine, Croix, Marcq, etc..., capitaine au régiment de Chartres-cavallerie, dem^t à Paris, vend à d^e Marie-Margle de Martiny de S^t Martin, dame de Tilques, Salperwicq, Leulinne, etc..., épouse séparée quant aux biens de noble homme Louis-François de Genevières, s^r des Vicomtés de Pontaine-Pollart, Triers-Rippellemont, demeurant à St-Omer..., le quint de la seigneurie de la *Jumelle* en Tilque, Cornette, Zudausque, Leulinne, etc..., à l'encontre de M. Defrance d'Hellican, propriè^{re} des quatre autres cinquièmes, consistant lad^{te} sgrie en cinq mesures et demie de terres tant manoir amazé de maison, bâtiments, etc..., terres à labour, cressonnière, qui est le chef-lieu de lad. seigneurie, rentes fonsières, droits sgriaux, reliefs dus par différents tenanciers ; enfin une partie de rietz nommés les riets de La Jumelle ;

laquelle sgrie relève en fief de la cour féodale de Voormezele en Flandres qui resortit de la salle et châtellenie d'Ipre :

provenant ledit quint au marquis de Rosay de la succession de noble dem^{lle} Caroline-Joseph, marquise de Beaufremetz.

1. Mot illisible. Il doit s'agir d'un village des environs d'Ypres, puisque cette seigneurie dépendait de celle de Woormezelle.

Prix : Frais d'acte : 100 livres.

Prix principal : 4000 livres.

(Ibid. Vente n° 744.)

JUMELLE (La)

A quels fiefs de ce nom appliquer les mentions ci-après ?

1592, 26 octobre. — Anth. de Heuchin, sgr de la Jumelle, comparaît au contrat de mariage de Cornilles de Brusset et d'Anne de Heuchin, fille de Philippe, nièce d'Antoine. (Gros de Saint-Omer, n° 8.)

1680, 24 février. — Phle de le Creuze, sr de le Jumelle. (Ibid. n° 37.)

KEMPTSAET WAEL

à Sainte-Marie-Kerque. Cf. p. 406.

1^o) Ajouter à la mention de 1782 que P^e-Jos. Gaillart acquit ce fief de Jacques-André-J^b Becquet en 1766.

2^o) corriger le numéro de la cote qui est 184 et non 189.

KENDALE

Cf. *Quendale*, p. 644.

On a vu, page 644, une citation d'un fief de Quendale dont était tenue une terre de Racquinghem.

D'autre part, le dénombrement des biens de l'évêché de Thérouanne de 1385 (cf. Bull. Soc. Ant. Mor., T. XV, livr. 289), rapproche, dans une même énumération de biens, Ernonval (*Arnonval* sur Enguinegatte) et *Kiendal*. Or cela nous éloigne d'Acquin où est un hameau de ce nom dépendant de la sgrie du lieu à l'abbaye de Saint-Bertin.

Y aurait-il donc un autre lieu dit Kendale dans les environs d'Aire ?

KIKEMPOIS

Cf. p. 407.

Peut-on rapprocher ce nom de celui du fief *Quinquempoix* ? Cf. *Quinquempoix*.

KIVRE

seigneurie en Lyzel à Saint-Omer.

1787, 24 février. — Vente à Jacques-Gabriel Delespine, sgr du Brouckhuis, Kivre, Spey, Nieudelf.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 132.)

1787, 11 déc. — ... terre maresque dans Lizel, au lieu nommé Grand Kivre, listant au Schaschartdyck..., à Dezegher..., à Debeghel, cotterie de l'abbaye de St Bertin.
(Ibid. n° 1037.)

LABRE

(Fief de) à Nielles-les-Thérouanne.

1765, 22 mars. — Mich.-Jos.-Ignace de Cardevacque et Marie-Jos. Ogier, son épouse, vendent à Jean-Bapt^e Pruvost, laboureur à Erny-St-Julien, pièces de terre diverses, dont cinq quartiers de terre à labour, situées au dessous du fief de Labre, terroir dud. Nielles-lez-Thérouanne).
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 187.)

LACQUE (La)

ou **Laque**. Cf. p. 421.

1387, 8 juillet. — Guillaume, sire de le Lacque.
(Ms. de Rebecque III. St Pierre d'Aire, p. 209.)

1424, 18 janvier. — Prévosté de Fontes et de Linguehem tenue de Pierre de la Viesville à cause de sa terre de le Lacque.
(Ibid. p. 231.)

1464. — Fiefs Lacque et Isbergue mis en deux, appartenans à Antoine, bastard de Bourgogne, à cause de Madame Jeanne de la Viesville.

(Arch. du Nord. B 13848.)

1508, 10 octobre. — Phil. de Bourgogne avait engagé ses terres et sgries de le Lacque et de Blessel tenues en deux fiefs du cheau d'Aire. Son fils Adolf reconnaît la dette et la libère.
(Ms. de Rebecque III. Werps, p. 253.)

1546, 28 juin. — Rente garantie sur le sr de Bevres (Adolf de Bourgogne) et sur sa terre de le Lacque à Isbergue.
(Ibid. Minutes Notariales, p. 298.)

1551, 12 mai. — Rapport présenté par Isabeau de Noyelle, dam^{lle} d'Isbergue, douairière de Selenghes, à l'Empereur, d'un fief et noble tenement tenu de sa Majesté à cause de son chastel d'Aire, nommé le fief de la Lacque et d'Isbergue, qui se comprend en cens, rentes et héritages avec plus^s hommes de fiefs et cottiers.

(Ibid. Dénombrements, p. 241.)

LACQUE et ISBERGUE (Quint de le)

Cf. p. 397.

1504, 7 sept. — Adrien de le Cauchie, sr de Montsorel, dem^t à Rebroèves, pour satisfaire à une promesse

contractée envers mess^{re} Baude du Grospré, rapporte es mains des Lieutenant et hommes de fief du Bailliage d'Aire un fief nommé le quind de le Lacque à luy appartenant, séant à Isbergue et le Lacque tenu du cheau d'Aire.
(Ms. III de Rebecque. Werps, p. 252.)

1583, 15 juin. — Rapport présenté par Pierre du Puich, procureur et receveur de dam^{le} Marie de la Cauchie (veuve de Claude d'Ostrel, s^r du Longardin), du quind de la sgrie d'Isbergue et de le Lacque, au Roy..., fief tenu du cheau d'Aire, consistant en cens, rentes et héritages avec terres cottières .. au territoire d'Isbergues et de la Lacque....
(Ibid. Dénombrements, p. 240.)

LACQUEMINETTE

à Wasselau-la Lacque à Aire.

1766, 2 juin. — Ch.-Alb. Baert, éc..., fief sis à Vasselare (*sic*, pour Vasselau), hameau de Layminette, dit Lacqueminette, parse de S^t Pierre d'Aire, par succession d'Adrienne-Fr^{se} Scacht, sa mère.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances, n^o 3373.)

Cf. de Loisne : *Dict^{re} Topographique du P.-de-C.* Wasselau : ancien centre forestier s'étendant à droite de la Lys depuis Aire, S^t Venant et Merville, jusqu'à Ham-lez-Lillers.

LAGACHE

(Fief) à Avroult.

1783, 22 et 24 déc. — Terre à Avroult au Val Bacon .. list. d'orient au fief Lagache.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n^{os} 97 et 110.)

LAGHE (La)

(Fief) à Saint-Nicolas-en-Langle.

1766, 27 sept. — Louis Bruno d'Hardevust, éc., donne rapport de la sgrie de La Laghe, sise au village de S^t Nicolas (ammanie de S^t Georges), provenant de la succession de Louis-Alexandre d'Hardevust, esc., s^r de La Laghe, son père.
(Bur. des Finances. Fiefs, n^o 3404.)

1785, 20 mai. — Domque-Albert-Fr^{çois} Keinguaert, esc., s^r de Gheluvelt, mari d'Anne L^{se} d'Hardevust, dame de La Laghe..., dénombrement de la sgrie de la Laghe à S^t Nicolas..., provenant de la succession de Bruno d'Hardevust, frère consanguin de lad. dame (mouvance de la Ghisselhuis de Bourbourg).
(Ibid.)

LAIRES

Cf. p. 408.

1635, 7 mai. — Erection en marquisat de la terre et sgrie de Lisbourg pour mess^{re} Jacque de Noyelle, comte de Croix, marquis dud. Lisbourg, à laquelle sont annexées les terres et seigneuries de *Boncourt, Laires, Cuhem, Meschin, Groisilliers* et *Bergueneuse*, en nred. pays et comté d'Artois. — Bruxelles, 7 mai 1635.

(Pièce dans un dossier de la famille Sandelin à M. le Doct^r M. Lanselle. — Cf. aussi les *Terriers de Lisbourg* aux Archives du Pas-de-Calais.)

Fiefs sur Laires : Fontaine, Gapannes, Hargiwal.

LAIRES (Les)

à Arquingout. Cf. p. 408-409.

1741, 28 avril. — Les Chartreux du Val-de-Sie-Aldegonde...., dénombrement du fief nommé les Laires, sis à Arquingout....

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs, n^o 2117.)

LANCE (La)

à Moulins-le-Comte. Cf. p. 410.

1400, 8 août. — Dénombrement au Chapitre d'Aire, par Hues de le Cambre, esc., d'un fief se consistant en six mesures et soixante verges de pré aux Moulins-le-Comte « pour lequel fief ie suis tenu de payer chacun an une blanque lanche sans fer ne arrest de reconnoissance, que ie dois porter en me personne le iour de Pasques au temps que on dit *magnificat* sur le grand autel. »

— en 1425, 3 may. — Georges de le Cambre, dit du Castelet... même fief.

— 22 mai 1475. — Jacques de le Cambre, dit du Castelet.

— 1483. — Jacques du Chastelet, esc..., sgr dud. lieu de Freffay en partie de Coulomby.

— 1492 à 1514. — Jean du Chastelet, son fils.

— 1515. — Pierre de le Helle, par achat du précédent.

(Ms. de Rebecque III. S^t Pierre d'Aire, f^o 196.)

1532, 29 août. — Sur le mont de Biennes. Partage par Jacques le Viesier, s^r de Pipemont et Franc^{se} le Volle, sa femme, de leurs biens et héritages entre leurs enfants...

Adrien de Pipemont aura, comme procédant du costé de sa mère :

le fief du mont de Biennes et le fief de le Lanche, iceux tenus de Mons^r de Bèvres, séant sur le mont de Biennes.

(Ibid. Minutes Notariales, p. 281.)

LANDRETHUN

(Sgrie de) ou la Grangé, mouvance de Bocquet Valet ou Boisvallée à Rodelinghem.

LANGARD

à..., probablement près Aire.

1626. — Charles Hubert, esc., sr de S^t Quentin et de *Langard* (sic), esch. d'Aire, achète 1/2 mesure 8 verges de terre à lab. sur le mont S^t Martin, tenue en fief du cheau d'Aire.
(Man. de Rebecque II, f^o 11 v^o.)

LANGLE

pp. 411 et suiv.

1327. — Frais à l'assise de Monstreul « ... pour les causes de le baillie del Angle pour ce que li prévos de Monstroel et si sergiant disoient le pays del Angle non estre de le condition de le baillie de S. Omer. »

(Trésor des Chartes d'Artois A. 456. Invent^{re} p. 3⁶, col. 1.)

1740, 9 février. — Dev^t n^{res} Vaneechout et A. Decroix, à S^t O. Jacques-François Dollé, Conseiller du Roy, Receveur des Amendes et Épices du Bailliage de S^t Omer, héritier immobilier et féodal de dam^{le} Marie-Eugénie-Joseph Caucheteur, sa petite-nièce, fille et unique héritière de Eugénie-Joseph, vivant éc^r, sr de Langle, lequel étoit frère et héritier de Jean-Alb^t-Dominique Caucheteur, viv^t Conseiller du Roy à S^t Omer, vend (nécessité de vendre affirmée par a) Jacques Vallour, procureur es ville et bailliage de S^t Omer; b) Guislain de Croix, sr d'Assinghem), à Mess^{rs} L^e-François Emier (ou d'Emier), esc., sr d'Estival et de Traveron, par mutation de nom, Baron de Woorden, dem^t ordinairement en son château de Croix près Laon en Launoy (Laonnois), pour le présent, à S^t-Omer..., le domaine utile du pays de Langle, aliéné par sa Maj^{té} (Lettres royales du 3 juillet 1710 et 10 déc. 1711) à Pierre-Florent Langlart et François Poara, pour eux et leurs commands, avec seigneuries vicomtières, droits sgriaux, chasse, pêche, gamage, droits honorifiques dans les quatre paroisses de Langle. Lesquels Langlart et Poura ont déclaré command le sr Guill^{me} Marcotte retro-cédé aux droits de feu Jean-Albert-Dominique Caucheteur.

Prix de vente : 3600 livres; 50 messes pour les âmes des fidèles trépassés; 30 livres aux pauvres; 24 livres au domestique. (Gros de Saint-Omer, 1741. Vente n^o 11.)

1778, 15 déc. — Briastre. Sépulture de d^{le} Mie-Angélique-Bernard de Rasoir, baronne douairière de Noyelles-

sur-Selles, *vicomtesse du pays de Langle en Artois*, décédée à Cambray le 13, âgée de 62 ans, v^{ve} de Jean-Louis de Carondelet, chl^r, baron de Noyelles, etc. . (pierre tombale à quartiers).

(Durieux et Bruyelle. Inscriptions tumulaires de l'arrondissement de Cambrai, p. 90.)

Fief au pays de Langle : Daman loots.

LANGLE (Mairie de)

1337. — « ... de Stasse le Kien de Houlne (*sic*) pour le mairie del Angle que il a cognut à tenir de Mons^r de Artois. »

(Trésor des Chartes d'Artois A. 5(3. Invent^{re}, p. 21, col. II.)

LANGLET

à Aire. Cf. p. 417.

1573, 3 dée. — Contr. de mar. de Adrien d'Oresmieux, licenc. es l., advocat postulant au Conseil d'Artois, avec dam^{le} Anth^{le} de Mieure, vefve de Bertin d'Ausques..., lad^{le} assistée de *Guy de Willem, esc., s^r de Langlet*, homme d'armes des ordonnances du Roy sous la charge de M. le Cl^e du Rœux, époux de d^{le} Loyse de Mieurre.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 27.)

LANNE (ou LAUNE)

sur Rebecq. Cf. p. 417.

1549. — De la sgrie de Rebecque dont il y a rapport du 8 mai 1549 :

M^{re} Philippe le Noir, chancelier de l'Ordre du Toison d'Or, au lieu de M^{re} Philippe de Lobel, en tient un fief nommé le fief de Lanne.

(Man. III de Rebecque. Dénombrements, p. 240.)

Le fief de ce nom et situé au même lieu, faisant l'objet de la mention ci-après, ne semble pas être le même que celui qui précède.

1556, 20 mars. — Henry le Roy, esc., lic. es loix, s^r de la Pré, pour subvenir à ses nécessités et pour furnir à la ranchon de Nicolas le Roy, esc., son filz aîné et qu'il n'a aultre bien plus convenable pour vendre que cestuy cy aprez, moyennant le pris et somme de quatre solz au denier à Dieu ; six florins au vin du marchiet ; ung escu d'or sol(eil) pour le droict de coultage, et, pour principaulx deniers, la somme de 384 florins de xl gros de

Flandre qui est au feur de 24 florins dicte monn. pour la mesure, vend à Robert Rickewaert, bourgeois et marchand dem. en la v. d'Aire, ung fief, nommé le fief Lannes, tenu du sgr de Fontainnes, listant vers mer au chemin quy vient d'Aire à Martes; vers solleil de midy à Gabriel Raulin et pluseurs aultres; about. d'aval à Madame de Maubus, et, d'amont, à Jehan du Pont; et ungne mesure de terre cottière, tenue dud. sr de Fontainnes..., succédez aud. sr comparant par le trespas de deff^{le} dem^{le} Jehenne Hubert, sa mère. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 4.)

LANNOY

à Blaringhem. Cf. p. 418.

1547, 23 mars. — Jacques de Caron, esc., sr de Soieque, Nicolle de Caron, homme d'armes sous le C^{le} du Rœux, signent un engagement envers Jehan de la Viesville, chlr, sr de Mamez, Anvin, Watou, « domicile esleu pour le tout à le maison et terre de Lannoy en le paroisse de Blaringhem où led. Jacques est présentement demeurant .. » (Ms. II de Rebecque, f^o 195 v^o.)

LANNOY

(Petit fief de) à Cuhem.

1694, 12 juillet. — Louis, comte de Tolomé, chlr, sgr de Camiliane et patrice romain, dem^t à Aire, et dame Adrienne-Fr^{se} Le Merchier d'Harcheval, sa compagne, par leur mandataire Nicolas Le Vasseur, à son tour mayor des dix jurez pour la Communauté de ceste ville, moyennant deux messes de *requiem*, deux pistoles au vin, et, pour deniers principaux, 1050 livres, vendent à dam^{le} Adrienne du Chambge, dem^t en ceste ville, deux pâtures à St Omer-Capelle, au lieu nommé Clairboudin ou Croysgracht, tenues cottièrément du fief Clairboudin...; vente conclue pour permettre aux vendeurs d'acquitter le prix de vente d'immeubles féodaux et cottiers qui leur furent vendus par Ph^{le}-Fr^{ois} de la Cornhuse, esc., sr de Berquigny, agissant tant en son nom que comme exécuteur testamentaire de feu^e dame Florence de la Cornhuse, vi^{le} dame douairière de Montecucully; et, aussi, pour noble sgr André de Montecucully, gentilhomme, son nepveu; lesd. immeubles se consistant en dix quartiers de terres au mont Jacques, terroir de Cuhem; it., neuf quart^s de terres deseuré le prey de la Carnoy; item, trois mesures de terres séantes vers Fleschinel;

le tout tenu en fief du petit *fief de Lannoy*.

Item, 6 mesures de t., tenues en fief du *fief de le Rocq*.

Item, six quartiers aud. lieu, tenus que dessus.

It., demi-mesure de t. tenue cottièrément du fief de Garbecque.

It., demi mesure tenue de même du petit fief de Lannoy.

It., six quartiers de t. au chemin de Laires tenues que dessus.

It., la dixme de Flestre.

Le tout acheté, par contrat dev^t notaires à Aire, du 24 novembre 1693. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 18.)

LANNOY

à Lisbourg.

Petit fief englobé, au 18^e siècle, dans la seigneurie de la Rachie.

Cf. *Rachie (la)*.

LANNOY

seigneurie sur *Pipemont* (sur Febvin-Palfart).

1539, 18 mai. — Ph. de Markais, sr de Lannoy.
(Man. III de Rebecque. Minutes Notariales, p. 276.)

1545, 1^{er} août. — Adrien des Markais, esc., sr du Saulchoy, dem^t à Aire, vend à Jean Cabillau, esc., homme d'armes des ordonnances de l'Empereur, nre sire, et dam^{le} Franç^{se} des Markais, sa femme, sœur aud. Adrien, pour le prix de 2300 florins, toute la terre et sgrie de Lannoy qu'il avoit à luy appartenant du décès de feu Philippe des Markais, son père, se consistant en maison, court, granges, estable, jardins, manoir, prez et terres labourables, scant au terroir de Pipemont et pays environn., tenus tant en fief comme en coterie des sgrs de Créquy, de Croix, de Lillette, et de Jehan de Péronne, deschargés du droit de douaire que dam^{le} Marg^{te} de la Broye, femme dud. vendeur y pourroit avoir et demander, le cas advenant qu'elle le survescut. Ensemble a promis iceluy vendeur descharger lesd. achateurs vers dam^{le} Gabrielle des Markais, vefve de feu Jean de Lillette, de tout dr^t de quind, ou autre qu'elle pourroit prétendre sur lad^{te} terre de Lannoy, comme aussi de tout droit de quind ou autre qu'y pourroient prétendre les frères et sœurs puisnez d'iceluy vendeur.
(Ibid. p. 296.)

LANNOY

à Saint-Martin-au-Laërt. Cf. p. 420.

1655, 30 mars. — « ... terre maresque en Westbrouck, lieu nommé Homelop, tenue de la sgrie de Helst de Lannoy (*alias* Leest Lannoy).

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 35.)

LAQUE

Cf. p. 424 et, plus haut, *Lacque*.

LARONVILLE

Il y a un *Laronville* sur Nort-Leulinghem, et *Laronville*, hameau de Tournehem. Mais la sgrie de *Laronville* de M. Th.-Ch.-Thim. de Musnier, sgr d'Espinefort, Broucquedal; *Laronville*, citée précédemment dans l'acte de vente de la seigneurie de Journy du 19 mars 1746 (cf. l'article *Journy*), doit être certainement *Larronville* sur Hesdin-l'Abbé, puisque le château de Broucquedal qu'il habitait, était sur Hesdin-l'Abbé.

Quant aux citations ci-après, elles ne donnent aucune indication sur le lieu de la seigneurie.

1770, 28 avril. — Vente de terre à Rumingham, par les sœurs I. S. Hauwel de Larronville et Marie-Brig.-Charlotte d'Assenghem, sœurs germaines, dem^{tes} ensemble en la ville d'Arras. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 945.)

1770, 25 août. — D^{lles} Hauweel de Larronville et d'Assinghem vendent une terre à Rumingham au camp de Pissinghe.... (Ibid. Vente n° 942.)

LARVILLE

à Surques. Cf. p. 422.

1678. — Florent de Nœufville sert dénombrement du fief de Larreville à Surques.
(Arch. du Nord. Bureau des Finances, n° 247.)

LA SOTTÉ

(Sgrie de) en Escœuilles.

1768, 6 avril. — Jean-Thom. Lelong, marécher (*sic*) à St Martin-au-Laërt, Marie-Anne Lelong, fille majeure de droit à Serques, François Cartez, cabaretier à St Martin-au-Laërt, Marie-Jeanne Lelong, sa femme, vendent à Jean-Bap^{te} de Vigne, maréchal-ferrant au hameau d'Harlettes, paroisse de Coulomby, six quartiers de jardin à usage de labour situé aud. Harlette, list. d'aval à Jean Taverne, vers mer à Marie Begue, tenu en cotterie de la seigneurie de *La Sotté* en Escœuilles.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 191.)

La Sotté était une seigneurie importante sur Cremarest (cf. Dictionn. Topographique). Celle-ci était peut-être un prolongement sur Escœuilles, ou, simplement, un petit fief au même seigneur. Une branche de la famille de Flahaut possédait cette seigneurie.

1768, 12 mars. — Vente de terre à Difques, tenue en coterie de la sgrie de la Sotté. (Ibid.)

Même observation ! Il y a lieu de lire « *seigneurie du sgr de la Sotté* ».

LATERDAL

à Wirquin et Ouve.

1560. — Cf. à l'article *Frescote* le dénombrement de cette seigneurie servi par Claude de Lannoy, s^r de Motterie, de *Latredale*, de Frestecotte, de Cucheval, à cause de dem^{le} Miquielle du Bois, sa femme, héritière de Ph^e de Borselle. (Arch. du Nord. *Cumulus*, n° 6322.)

1611, 12 février. — Loys d'Olhain, gentilhomme appointiet de la Compagnie tenant garnison à Renty, et dam^{le} Marye Peppin, sa femme, moyennant 6 s. au denier à Dieu ; 8 fl. au vin du marchiet ; 5 fl. à lad^{le} dam^{le} pour œuvre chief ; et, pour deniers principaulx, la somme de 185 florins francs deniers ; vendent à Jehan de Rambour, marchand demeur^t aud. Renty, et Isabeau Esteve, sa femme, certain fief et noble tenement se consistant en plus^{rs} rentes fonssières et droix casuelz, scitué tant à Wirquin, Cucheval que es environs, anciennement nommé le *fief et sgrie de Laterdal*, tenu de la terre et sgrie d'Upen, appartenant au sieur de Bouwin (*lisez* Bouin (de Renty, s^r de) qu'y auroit puis naguaires esté ratraict et réuni à la table dud^t s^r par faute de quelques debvoirs, et, du deppuis, par certain moien, remys par led. s^r en la possession desd. comparans...

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 145.)

1627, 5 février. — Jan de Rambour, soldat de la garnison de Renty, et Isabeau Daens, sa femme, moyennant six sols au denier à Dieu ; au vin du marché, ung double ducat ; pour couvre-chief à lad. Isabeau, ung aultre double ducat ; à Phle Tornoire pour s'avoir employé à l'achapt ci-après ; et, pour deniers principaux, la somme de 230 florins par dessus les droix sgriaux, vendent à vénérable personne Mons^r Oudart Loste, s^r d'Esterbecque, chanoine gradué de l'église Cathédrale d'Ypre, certain fief et noble tenement se consistant en plusieurs rentes fonssières et sgrieuses, droix casuelz, prééminences, proufficts appar-

tenans aud. fief nommé le *fief de Latredalle* et Cucheval, tenu de la terre et sgrie d'Upen appartenant au s^r de Bouwin (de Renty), que lesd. comparans ont acquis de Loys d'Olhain et dam^{le} Pépin, sa f^e, par contr. passé par dev^t notaires de St-Omer, le xii^e de febvrier xvi^e et unze.
(Ibid. Vente n^o 159.)

1629, 3 nov. — Jehan du Maisnil, laboureur dem^t au Maisnillet, vend à Jehan Picotin, marchand de c. v., des terres au Maisnillet..., listant vers mer au fief de Laterdal, tenues du quief Copin... au courtil à caillieu..., about. à la grande rue qui maisne du Plouy au Maisnillet..., tenues fonssièrément du fief de Latredal, et, viscomtièrément de la viscomté d'Ouve..., autre tenue du fief de Cucheval....
(Ibid. Vente n^o 93.)

1634, 6 février. — Jacques Becquet, esc., s^r de Latterdal, dem^t à Wattebleray, pays de Picardie, filz et héritier de deffuncte d^{lle} Susanne Fossart, vefve de deffunct s^r Jacques Becquet, à son trespas dam^{le} de Cormont, vend à Jehan de Pailleville, laboureur dem^t au village de Moulle, et ce, du consentement de Mons^r Charles Becquet, s^r de Cormon, Freskotte, etc..., principal héritier féodal de ses père et mère. ., dix mesures de terres à Houlle.
(Ibid. Vente n^o 158.)

1720, 17 mai. — Terre à Remilly à la Croix Isacq, tenue de la sgrie de Laterdalle, dite petit Cucheval.
(Ibid. Vente n^o 274.)

1722, 23 nov. — Terre à Ouve, au Val Bauvin, tenue foncièrément et vicomtièrément en cotterie de Laterdal, dit petit Cucheval..., terre au lieu nommé vulgairement les Colinières (terroir d'Ouve), tenue du vicomte de Fruges à cause de son quief de Brouilliez, baronnie d'Henne...
(Ibid. Vente n^o 25.)

LATTRE

(Fief de), peut-être à Enguinegatte.

1697, 9 déc. — Jan Baclet, bourgeois march^d couvreur de thuilles, dem^t en c. v., vend à Pierre-Ant. Thuillier, laboureur, brasseur dem^t à Agencourt, comté de St-Pol, l'emprise qu'il a fait de prendre à sa charge une rente héritière constituée au profit de dam^{le} Anne-Thérèse de Lattre le 15 nov. 1692 pour huit messes de *requiem*, cinq livres aux vins du marchiet; au denier à Dieu, 20 livres avecq une charret(te) de gros bois contenant une somme; et, pour deniers principaux, 446 livres...; lesd. deniers provenans en partie de la vente d'un fief sgrial chargé chacun an de 24 messes, nommé le *fief de Lattre*; et de la

vente de terres à labour *scituées à Enguinegatte* : portantes icelles vendues la somme de 700 livres.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 218.)

Resterait à savoir si les mots « *scituées à Enguinegatte* » s'appliquent aussi au « *fief de Lattre* » ?

LAVOIR

à Zutkerque. Cf. p. 423.

1750, 4 avril. — Vente par J.-Benoît Jordaens à Jacques-François Doresmieulx, de vicomtés d'Audenfort, etc... : item, les quatre parts de cinq dans la sgrie dite du *Lavoir* s'étendant au terroir de Zutkerque et consistant en douze rasières, un biguet deux lots demye pinte en rentes fonsières en bled ; et, en argent 44 sols 4 deniers à percevoir sur 74 mesures, 3 quartiers, dix verges de terres tenues en fief de la sgrie de Balinghem.

Cf. le libellé de l'acte à l'article *Audenfort (Vicomtés d')*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 270.)

1783, 8 nov. — Cf. à l'article *Parquet*, la vente par A.-C. Doresmieux et Max.-Louis-Jos. de Pan... à Augustin Lesage et Marie-Catherine Ducrocq, sa f^e.

(Ibid. Vente n° 270.)

1786, 27 octobre. — Vente de terres de la « *Ghyselhuys* » de Bourbourg au s^r Aug^{tin} Lesage, sgr d'Audenfort, Parquet, Lavoir, l'Hernesse....

(Ibid. Vente n° 855.)

LEDINGHEM

Cf. p. 424.

1240, mai. — La ville de Ledinghem est comprise dans les reconnaissances de suzeraineté servies par Elnard de Senninghem au comte d'Artois.

Cf. Analyse, par Godefroy, des anciennes chartes des comtes d'Artois. *Biblioth. de la Soc. des Ant. Mor.*, t. I, p. 122.

1376, 30 juin. — Vente par Jehanne de Bienke, dame de Yeskelbelke et de *Ledinghem*.

(Arch. de Saint-Omer. Gros registre parch. fo 148 vo.

Cf. *Mém. Soc. Ant. Mor.* XV, p. 121.)

1485-86, 15 mars. — Jean de le Haie, sgr de St-Michel, Ledinghem et Nyelles.

(Invent^{aire} du château de Fressin après décès de Jean VI de Créquy en 1515, publié par M. Tierny, *Bull. Comm^{une} des monuments histor. du P.-de-C.*, t. V, 2^e livr., p. 425.)

1728, 22 février. — Mess^{re} Léon^d de Mailly-Mamez, viv^t chl^r, sgr de Ledinghem.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 32.)

1730, 26 avril. — Terre au terroir du Galopin, parse d'Aldenghem..., tenue en coterie de MM. abbé et religieux de Clairmaretz, et du s^r de Mauroye (de Raulers, s^r de Mauroy), sgr d'Aldenghem (Ibid. Vente n^o 281.)

1756, octobre. — Octave-Constantin-Louis-Joseph Bayard, écr, v^{le} de Thérrouanne, mayeur héréditaire de Dohem, sgr de l'Edinghem. ...

(Cf. article *Thérrouanne (Vicomté de.)*)

— Voici, d'après un aveu de 1778 fourni par Victor-Antoine de Lattaignant, sgr de Ledinghem, l'ordre de succession des sgrs de Ledinghem depuis

- I. Antoine-Fr^{es}-Joseph de Mametz-Mailly, frère de
- II. Marie-Marg^{te}, dame de Mailly, épouse en 2^{es} noccs de G. de Launay¹ et mère de
- III. Marc-Hubert-Marie de Launay, cousin de
- IV. César de Raulers, frère de
- V. Jean-Robert de Raulers, père de
- VI. Jean Charles-Joseph de Raulers, neveu de
- VII. Marie-Madel^{ne} de Raulers, épouse de Phil.-Augustin Bayart, vicomte de T^{er}rouanne et mère de
- VIII. Constantin-Louis-Joseph Bayart, neveu de
- IX. Geneviève de Raulers, tante de
- X. Jacques-Ant^{ne} de Lattaignant, père de
- XI. Victor-Ant^{ne}-Ambroise de Lattaignant, avocat en la Sénéchaussée de Boulogne, dont le fils Armand-Bernard-Victor, échangea sa ferme de Ledinghem, en 1811, contre celle de Valembrune (anciennem^t Villembronne), à Wimille, avec N. Lardeur, son beau-frère.

(Common de M. G^{ton} de Ledinghem.)

Fiefs sur Ledinghem : Bourdet, Chanteraine, Dufus, Pré-vôté de Ledinghem.

LEDINGHEM MILITIS

1651, 10 mai. — Mention de Guislain de Mamez, esc., s^r d'Eldinghen Militis, etc..., frère de Marcq de Mamez, esc., s^r de Nielles, Cléty, Ledinghem, Acquembronne.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 198.)

Ce Guislain de Mametz était prêtre, fils de François de Mametz et d'Anne Jos^{ne} du Val de Cottehem.

1654, 25 avril. — Noble h^e Marcq de Mamez, dict Mailly, s^r de Nielles, Cléty, Acquembronne, vend pour 165 flor., à Louis Bouchier, dem à Zouafques, une pièce

1. Et non de *Lannoy*, comme il a été imprimé page 425

de terre-fief séante au dismage de Tournehem, etc..., du consentement de noble homme Guislain de Mamez, pbre, sr de *Ledinghem Mility*, frère aud. sr de Nielles

(Ibid. Vente n° 116.)

1723, mai. — Terre à Ledinghem, tenue foncièrement du sgr visc^{te} de Nielle à cause de sa sgrie dud. Ledinghem, mouvant de son fief Militis relevant de la sgrie de Bléquin.

(Ibid. Vente n° 62.)

Cf. aussi les articles *Haye* (Militis) à Ledinghem, et *Militis*.

LEEN

à Lyzel.

1785, 11 mars. — ... terre en Lizel au canton nommé Leen..., roture de la sgrie de Leen.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 1100.)

1785, 29 mars. — ... terres légres au fauxbourg de Lizel..., 27 verges au canton nommé Leen..., roture de la sgrie de Leen.

(Ibid. Vente n° 977.)

1789, 26 février. — ... terres légres dans Lizelbroucq au canton du Leene, nort à une drachle, tenues en cotterie de la sgrie du Leene.

(Ibid. Vente n° 151.)

Cf. aussi l'article *Meckem*.

LE GRY

(Sgrie de) à Delettes.

1757, 7 juin. — Marie-Antoinette Liévin, Marie-Pétro-nille Liévin, demeurans au village de Volcrencove (Volkerinchove) châtellenie de Cassel, et Embroise Causel, journalier dem^t au village de Delettes, représentant Marie-Rose, sa fille qu'il a eue de son mariage avec Marie-Liévinne Liévin, sa feue femme, chacune pour un tiers,

vendent à Pierre-Louis Debout, charon dem^t aud. Delette, deux parties de terre....; et, finalement, une demie mesure située au lieu nommé le Cul du Sacq, listant vers midy et about^t d'amont au chemin qui conduit à Aire..., listant vers midy au sieur Hibon..., tenue en cotterie de la seigneurie de *Lc Gry*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 70.)

LEMBRY

Démembrement du fief Bonnichil à Audruicq.

Cf. p. 426.

1750, 4 avril. Vente par Jean-Ben^t Jordaens à Jac-

ques-François Doresmieux, des vicomtes d'Audenfort, etc ..
... *Item*, le fief du Bonniceul en trois parties de terre..., la troisième partie contenant neuf mesures de terre, mauvais nommé le *Lembry*....

Cf. le libellé de l'acte à l'article *Audenfort (Vicomtes d')*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 270.)

— Cf. au chapitre *Parquet* la vente du 8 novembre 1783.

LENCQUESAING

(Fief) à Delettes. Cf. p. 427.

1779, 6 février. — ... Terre au terroir de Delette, au canton nommé Longe Roy..., aboutant vers soleil au fief *Langue saing* (*sic*), coterie de la Cour d'Aire....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 301.)

LENGAIGNES

(Fief de) à Merck-Saint-Liévin.

1626, 9 décembre. — Charles Brisse, laboureur et hoste dem^t à Mercque-St Liévin, moiennant 6 sols au denier à Dieu; 17 florins au vin du marchiet; et, pour deniers capitaux, 175 florins, vend à Jean Davrout, bourgeois brasseur dem^t en ceste ville de St Omer, certain fief se consistant en six quartiers et demy de prey, listant d'amont à Guillaume Branduwijn; d'aval au marquis de Renty; vers mer à Marg^{te} Sequere; et, en quarante sols de rente que doit M^{re} Laurent de le Loë, à cause de quatorze mesures de terre à labour tenues dud. fief, nommé le fief de Lengaignez, tenu du sgr marquis de Renty.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 108.)

LENGLET (PETIT)

1714, 2 avril. — ... Terre à Enguinegatte tenue du marquis d'Allouanne à cause de son avouerie en Thérouanne..., cinq mesures au Petit Lenglet..., tenue, trois mesures et demie du sieur du Val à cause de son fief du petit Englet (*sic* pour Lenglet); .. sept quartiers sèans es Brouers tenus du fief des Eaux. ..

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 165.)

LESCLUSE

à Lisbourg, petit fief englobé au dix-huitième siècle dans la seigneurie de la Rachie. Cf. article *Rachie (la)*.

LESCOPPE

(Fief de) à Wailly.

1724, 5 février. — Jean-Fr. Gozet, esch., procureur de Louis-Jos. de le Vallée, conseiller du Roi, juge garde de ses monnoyes à Lille, vend à Jean-Fr. Becquet, garde du bois Mullet, dem^r à Wailly, douze mesures de terre bois-taillis faisant partie du fief de Lescoppe sis à Wailly, tenu en censive du s^r C^{te} d'Egmont, à cause de sa sgrie de Coupelle-Vielle, provenant aud. de le Vallée du chef de dem^{le} Marie Boidart, sa première femme.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 200.)

LESTRIN, LETTRUN

à Blaringhem. Cf. p. 428.

1628, 22 sept. — Loys Fournier, arpenteur à Blaringhem, et Anthoinette de Grave, sa femme, vendent à Pierre de Walleu (Walleux), esc., s^r de la Cressonnière, dem^r à Racquinghem..., un héritage garni de bois, près, et onze quartiers de terre au terroir de Blaringhem..., tenu de la sgrie de Lettrun (*sic*). (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 84.)

1749, 5 avril. — Terre à Blaringhem, coterie de la sgrie de Letrun (*sic*), vendue par P.-J. Vanhoutsoorn à Simon-Gabriel Lefebvre, bailly de Blarengthem.

(Ibid. n^o 472.)

1749, 20 sept. — Phil.-Jos. Vanhoutsoorn, éc., s^r de Lassus, vend à Nicolas-Louis Lefebvre, bailly du village de Cohem, une terre au Champ de Lattre, terroir dud. Blaringhem, tenue en coterie de la sgrie de Lestrem (*sic*).

(Ibid. n^o 141.)

1765, 24 déc. — Cf. la mention donnée à cette date à l'article *Haversquerque* (*petit*).

LEUICH

ou *Luwicq* à Herbelles.

Cf. *Lewicque*, *Luwicq*.

LEULINES, LŒULINNE

à Leulinghem. Cf. p. 431.

1667. — « Rapport et dénombrement que moy, Jean Rogier, esc., s^r de Houdainville, conseiller fiscal et avocat au Conseil d'Artois, père aiant bail et gouvernement de d^{lle} Marie-Louise Rogier, qu'il a eue de d^{lle} Anne-Marie de Lattre, dame et propriétaire de la terre et sgrie de la

Bricque d'Or, à haut et puissant sr Henry-Albert de Cossé, duc de Brissac, pair de France, baron de Malfons, etc..., sr des terre et sgrie de Mentque-Quercamp et autres lieux, de la terre et sgrie de la Bricque d'Or, celle de Lœulinne et autres fiefs, etc..., la première contenant 92 mesures, la seconde 48 mesures. »

(Commun de M. A. de Lencquesaing.)

LEULINGHEM

Cf. p. 431.

1726, 26 mars et 24 avril. — Vente par Pierre-Joseph Contarini à Guislain-Alex^{die} Gaillart, des sgries d'Etrehem et Leulinghem.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, nos 58 et 227.)

Cf. le libellé de ces textes au mot *Etrehem*.

1789, 15 avril. — Pierre Joseph-Constant Gaillart, éc., sr de Blairville, Etrehem, Leulinghem, etc..., dem^t à St Omer, en son nom et aux noms de dem^{lles} Marie-Joseph-Pélagie Gaillart de Blairville et Marie-Rose-Françoise Gaillart des Moucroux, filles majeures dem^t à St Omer; de mess^{re} Joseph-Gilles-François de la Moussaye, ancien capit^{ne} au rég^t de Provence, et noble de Bernardine-Elisabeth-Marie Gaillart d'Alquinne, son épouse..., vendent à Maximilien-Louis-Joseph de Pan, esc., sr de Wisques, Leulinghem, etc..., les fiefs et sgries d'Etrehem et Leulinghem, situés auxd^{ls} lieux; ensemble ceux de Mereray (*alias* Meray, sur les procurations annexées) et de la Rose en Quelme, etc..., consistant en censives, droits sgriaux, reliefs, etc..., tenus de l'abbaye de St Bertin (rapport et dénombrement du 29 novembre 1734 pour Etrehem et Leulinghem, et du 6 avril 1782 pour les deux fiefs de Quelmes, Mererai et la Rose) provenant aud. sr de Blairville de la succession de Pierre-Joseph-François Gaillart, esc. (son père);

plus six quartiers de terre à labour à Quelme, nommés La Lanquerecque, composant le domaine de la seigneurie de Mereray;

sauf que, dans ce qui est ci-dessus vendu, le domaine de la seigneurie d'Etrehem, se consistant en trois mesures vingt verges de jardin à labour, sis aud. Etrehem; et six quartiers de jardin; sept mesures de terre à labour et trois quartiers demeurent réservés au sr vendeur pour les tenir en fief dud. fief et sgrie d'Etrehem et Lœulinghem susvendus....

Prix : 16000 l. monn. de France.

(Ibid. Vente n^o 309.)

N. B. — On a vu, p. 433, les difficultés entre les familles Gaillart et de Pan au sujet de la préséance dans les sei-

gneuries de Leulinghem. Ces difficultés ont dû être applanies par la présente vente.

A ajouter aux fiefs sur Leulinghem : *Sacq Espée*.

LEULINGHEM

(*Sgrie nommée*), alias *Rambure*. Cf. p. 655.

1554. — Adrien d'Audenfort, sr de Leulinghem.

(Epigraphie des églises de Saint-Omer (S^t Denis), p. 154, en note.)

1742, 2 août. — ... terre à labœur au terroir de Leulinghem au canton nommé Crehan, tenue en cotlerie des religieuses pénitentes de S^t Omer à cause de leur seigneurie nommée *Leulinghem*.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 56.)

C'est bien cette seigneurie qui est appelée ailleurs *Rambure*.

LEWICQUE

alias *Luwicq*, à Herbelles. Cf. *Luwicq*, p. 463.

1655, 13 mai. — Marie de Wimille, femme Rolandt Alexandre; M^{re} Martin Alexandre, p^{bre} pasteur de Wizerennes; Jean Alexandre, laboureur dem^t à Zudausques; François Breton, Jenne Alexandre, sa femme; Ph^{le} Mamez, Marie Alexandre, sa femme; Nicolas Réant et Catherine Alexandre, sa femme, demeurans à Werdrecques; Anne Alexandre, suffisamment eagée, présentement religieuse novice au Couvent du Tierch Ordre de S^t François dict des Sœurs Grises en ceste ville; Antoine de Lannoy et Josine Alexandre, sa femme, et Laurence-Françoise Alexandre, jœsne fille à marier, demeurans au village de Herbelles..., icelles femmes deubement auctorisées, etc., lesd. du surnom Alexandre, enffans héritiers dud. Rolandt..., moyennant, au denier à Dieu, l'honoraire de quinze messes; quatre pistoles de huit florins, chacune pour couvre-chef à lad. Wimille; au vin du présent marchiet trente florins dix sols; et, pour deniers principaulx, la somme de mil florins monnoie d'Artois, vendent à Ph^{le} Alexandre, aussy laboureur dem^t à Herbelle, et Jenne Lihu, sa femme, tout un fief et noble tenement, nommé le *fief du Lewicque*, se consistant en 53 verghes de manoir non amasé nommé le Lewicque, listant d'amont à messire François Benanet..., vers mer à la rue du Lewicque...; item en certaines rentes de bled sur plusieurs manoirs et terres, portant à quatre rasières et un quart. . Item en certaines rentes de terrages sur plusieurs terres et bois contenant quatre-vingt-douze mesures ou environ séantes au Hermiprey... Item tout tel droict, nom, raison et

action que leur compète et appartient en un fief nommé.... se consistant en un droict de terrage sur six quartiers de terre séans entre le Lewicq et Herbelles, tenu des Religieux Abbé et Couvent de St Bertin ..; finalement demye-mesure deux verghes ou environ de manoir non amasé séant aud. Herbelles, faisant la contre-partie de 53 verghes list. d'aval aud. fief..., tenu cottièrément dud. fief de Lewicq, le tout scitué audit Herbelles et provenant de l'acquisition fecté par led. Rolland Alexandre et Wimille, sa fe, d'Adrien de Labben et dam^{le} Jacqueline Dasseman, sa f^e..., par devant notaires royaux le xxii^e de febvrier 1623. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 22.)

L'HOIR

d'Eperlecques. Cf. pp. 434 et 917.

1739, 5 juillet. — Charles-Frçois Deschamps, sr de Lescade, esch. à son tour de la ville de St Omer, y dem^t, vend, moyennant vingt messes pour les fidels trépassés, 10 livres pour vins et denier à Dieu : pour prix principal, huit mille livres, à maistre Jacques Vallour, procureur au bailliage et ville de St Omer, ou à son command : 1^o) la moitié de seize mesures de terre à labour au village de Tournehem, allencontre du vendeur qui s'en réserve l'autre moitié, tenu en fief du C^{te} d'Artois ;

2^o) la moitié des fiefs fonsiers et vicomtiers de L'Hoir d'Esperlecque, Northout-Oesthout, le Cœselin, tenus du château d'Esperlecques et de Northout-Westrehove (*lisez Westrove ou Westrehove*), ce dernier tenu de Ligne en Sercques...., se consistant lesd. quatre fiefs en justice fonsière et viscomtière, rentes fonsières sgriales, vicomtières, reconnoissances, droits casuels et autres....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 10.)

1747, 8 mai. — Dame Marie-Joach. de Bruyn et ses enfants vendent aux enfants de feu Jean-Jos^h Descamps, sr d'Inglebert, lieut^t gén^l du bailliage de St Omer, la ferme et les terres formant le gros et domaine des seigneuries de Beaulo, Bouverie, L'Hoir d'Eperlecques.

(Ibid. Vente n^o 78.)

Cf. le libellé de l'acte à l'article *Beaulo*.

1767, 19 mars. — Louis-Joseph-Auguste Deschamps, sr de Pas, conseiller du Roy au bailliage royal de cette ville, tant en son nom personnel qu'en qualité de tuteur de Jean-Joseph-François Deschamps, son neveu, vend à Philippe-Henry Le Roy, sr du Prey, conseiller du Roy au même bailliage, et Marie-Jeanne-Joseph Cadet, son épouse, les fiefs, terres et seigneuries de L'Hoir, Coiselin, Nort-

hout-Oost'hout, et Northout-Westrove, situés en la paroisse d'Esperlecques, mouvant les trois premières de la chàtellenie d'Esperlecques, et, la quatrième, du feu s^r Marcotte à cause de sa terre de Ligne en Serques; les droits desd. quatre terres se consistant en ceux de reliefs, cambellage, redevances, censives, rentes fonsières et sgriales en bled et avoine ou argent; droits d'épave, de forage de plantis, de chasse, de mutation (5^e denier du prix ou valleur de ce qui a été vendu, pour les tenures féodales; pour les rotures ou terres tenues en censives, le dixième denier); vente faite pour parvenir à une prompteliquidation des charges ordonnées par le testament de feu Eugène Caucheteur, de la succession duquel ces seigneuries procèdent.

Prix : 600 l. pour vins et denier à Dieu;
20000 l. de deniers principaux.

(Ibid. Vente n^o 313.)

(Cet acte est cité à la page 23 d'un mémoire imprimé « pour Casimir d'Egmont-Pignatelly..., s^{gr} châtelain d'Eperlecque, l'un des quatre seigneurs Haut Justiciers des chàtellenies de Lille, Douay et Orchies..., demandeur prenant le fait et cause de J.-F. Varlet, prêtre, curé d'Eperlecque..., contre le s^r Phil.-Henri Le Roy du Prey, défendeur, pour contester les prétentions de ce dernier au titre de seigneur paroissial de l'église. »)

(Mém. de 125 pp. s. l. n. d.)

1777, 8 nov. — ... terre à Eperlecques tenue de la sgrie de Calcuel au champ west de la Rabastraete.., cinq mesures tenues de la sgrie du petit L'Hoir.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 720.)

LIAN

à Quelmes.

1648, 20 déc. — Ph^{les} de Winnebroet, s^r de Soyettes, dem^t au village de Werdrecques, moyennant 30 s. de denier à Dieu, et, de deniers principaux, 120 florins, vend à M^{re} Nicolas Taffin, esc., s^r du Hocquet, conseiller et avocat fiscal du Conseil d'Artois, et dam^{le} Martinne Cocquillan, sa femme, certain fief nommé *Lian*, tenu des abbé et religieux de S^t Bertin, à cause de leur sgrie de Quelmes, se consistant en une pièche de cinq mesures de terres labourables audit Quelmes, préz la carrière de Lœulinguem, list. zudt aux religieux du couvent dud. S^t Bertin; west aux héritiers de m^{re} Adrien Doresmieux; oost à Nicolas Lebrun..... (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 87.)

LIGNE

sur Roquetoire et Serques. Cf. p. 437.

1498, 2 déc. — Pierre de le Becque, dit Brunet, esc.^r sr de Lignes, paie les droits de relief dus à cause de la sgrie de Lignes, soit 35 livres.

(Manusc. III de Rebecque. *Werps*, p. 249.)

1510, 9 octobre. — Pierre de le Becque, esc., sr de Lignes, et Antoine, son fils, hypothèquent pour sûreté de paiement d'une rente, leur terre et sgrie de Lignes.

(Ibid. p. 254.)

1511, nov. — Un dénombrement de la sgrie de Ligne produit au Bailliage d'Aire par M^{re} Estienne de Lespino, esc., sr de Ligne, défendeur à l'encontre de Jehan de Ricquelin, aussy escuier, demandeur et prétendant lad^{te} terre et sgrie de Ligne..., donne une inventaire de titres de la fin du 15^e siècle à 1511 concernant cette sgrie.

(Man. II de Rebecque, f^{os} 191 et sv.)

1653. — Jacques de Wallehey. ch., sr d'Arquingoult..., et de Marie de Grenet, sa compagne, dame de Serques, Lines (Ligne)....

(Inscription d'une cloche de l'église du S^t Sépulcre à S^t Omer. Cf. *Epigraphie des Eglises de St-Omer*, p. 144.)

1697, 28 déc. — François d'Aix, esc., sgr de Ligne, dem^t à Senghem, gouvernement d'Ardres, vend, moyennant quatre mesures pour les âmes « des fidèles trespassez, trois l. de deniers à Dieu; et, pour principal, 2500 l. Artois à Jacques Marquant, praticien en la ville de S^t Omer, la terre et seigneurie de Ligne, scituée en la paroisse de Roquestor et environ, consistant en rentes fonssières, sy comme argent, bled, avoine, seigles, oyes, chappons, droits casuels..., mouvt de sa Maté à cause du chasteau d'Aire..., eschue aud. vendeur par le trespas de Floris de Valeux, viv^t, escr, sr de Ligne. »

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 232.)

1714, 17 avril. — Oudart-Jos. de la Buissière, marquis de Luby, vic^{te} de Serques, sgr de Lignes, Hudde, Roquetoire, vend ces sgries à Guill. Marcotte et Anne-Isabelle Cochart, son épouse.

Cf. l'article *Serques*.

Malgré les précédentes aliénations, on trouve, même après 1697, des membres de la famille d'Aix qualifiés s^{rs} de Ligné.

Voici des extraits des registres de Catholicité d'Herbinghem (Communic^{on} de M. A. Hamez) :

1702, 7 oct. — Décès de Marie-Anne d'Aix de Ligne, âgée de 3 mois.

1745, 21 janv. — Ant.-Jacob d'Aix, sgr de Ligne, de la paroisse de Sanghem, est témoin au mariage d'Ambr.-Fr.-Jean de Disquemue et de Marie-Louise d'Aix de Ligne.

1750, 3 févr. — Baptême de Louise-Antoinette, fille de Ant.-Jacob, éc., sgr de Ligne.

1753, 5 oct. — Baptême de Franç.-Ant.-Floridor, fils d'Antne-Jacob d'Aix, sr de Ligne.

Faut-il conclure que les d'Aix aient conservé une partie de la seigneurie de Ligne après l'aliénation de 1697 ou bien qu'ils aient donné le nom de Ligne à une autre petite seigneurie ?

LILLETTE

à Febvin. Cf. p. 439. *Lillette en Pipemont.*

1538, 14 oct. — Dame Gabrielle Desmarquais, ve de feu Jehan de Lillette, esc., sr dud. lieu de Lillette, et Jehan de Lillette, leur fils aîné, baillent à ferme la maison et place dud. Lillette, en la paroisse de Febvin.

(Man. III de Rebecque. Minutés notariales, p. 271.)

LILLETTE

sur Mazinghem. Cf. p. 438.

1474. — Messre Jehan de St Omer, mary de Made Bonne de Lens, fille de Robert et de Made Jeanne de Berniculle, affirme ses droits sur la terre de Lillette, venue de lad^e J. de Berniculle.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1491, 16 mars. — Jehan de Lens, esc., sgr de Rebecque, Wicquete et Mazinghem, pour garantie de la vente par lui faite à Gille Lombart, march^d à Béthune, du fief de Rebecque-sur-Locon, Lestrem, Cousture..., hypothèque es mains des officiers du bailliage d'Aire le fief de Lillette à Mazinghem, tenu du cheau d'Aire.

(Ms. III de Rebecque. Dénombrements, pp. 248-249.)

1504. — Jean de Lombise, hér^r de Jean de Lens.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1596, 5 nov. — Françs Scacht, esc., sr de Huriauville, Lillette, et dam^e Marg^e Neudin, sa femme, achètent la terre et sgrie de Lillette, gisante au village de Mazinghem.

et l'hypothèque, le 5 novembre 1596, au profit de dam^{le} Willemine Antoine, vefve de feu Adrien Scacht, père dud. François, pour l'indemnité de certaine caution.

Le vendeur est noble sr Alard de Thiennes, sr de Lom-bize, Rebecque, Wicte, Mazinghem.

(Ms. III de Rebecque. *Werps*, p. 257.)

1600. — Wallerand Obert, esc., sr de Godiempré achète la sgrie de Lillette à Franc. Scacht, sr de Hurionville.

1605. — Anne de Bernemicourt, vve de Wallerand Obert.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

LILLETTE

fief sur Quernes. Cf. p. 439.

1751, 25 nov. — Dam^{le} Geneviève Raulers, ancienne fille dem^{le} en c. v., héritière en cette partie de Jean Ch.-Joseph de Raulers, esc., son neveu; icelluy héritier de noble homme Augustin Pasquier, sgr de Riancour, cap^{ne} au rég^t de la reine, décédé en Cohem, vend à Charles-Joseph Dalluin, sieur du Pont, avocat au Conseil d'Artois et trésorier de la ville d'Aire, et dam^{le} Marie-Magdelaine Roussel, son espouse..., moyennant mil livres courans..., le fief, terre et sgrie de Lillette, noble tenement tenu en fief du sgr comte de Lannoy, à cause de sa terre et sgrie de Rond; séant led. fief de Lillette au village et terroir de Quernes et à l'environ, échu aud. feu sr Pasquier de Riancour par le décès de dame Carolline-Anne de Courteville, sa mère, venant précédament de dame Barbe de Lespinoy, et eschus à lad^{le} dam^{le} comparante par le décès dud. sieur de Raulers, son neveu, héritier du sgr de Riancour...; se consistant led. fief de Lillette en sgrie fonsière et vicomtière qui s'étend sur 55 mesures et demy de terre tant fief que cotterie, selon le rapport servi au sgr de Rond, au nom dud. feu sieur de Riancour, le 6 août 1729.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 361.)

LILLETTE

sur Reclingham.

1625, 17 avril. — Vente de terres au terroir de Coyecques, l'une desceure le Carrière, about. d'aulture boult au sr d'Esclimeux, à cause de la cense de Nouveauville, tenue des francqz-alleux, l'autre séante aux terres Bouilly, d'aulture bout aud. Jean de Nielle dict Camadoux; tenue de la sgrie de Lillette, appartenant à Messrs du Chapitre...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 64.)

1686, 3 déc. — Jacques Forest, charpentier de stil dem^t à Lillette, paroisse de Reclingham, vend à Marie de la Caurie, vesve de Jean Pellicornes, dem^t en ceste ville, un manoir amazé de trois quartiers à Lillette, tenu cottièremment de la sgrie dud. Lillette.

(Ibid. Vente n^o 105.)

1693, 10 mars. — Terres à Lillette, paroisse de Reclingham, tenues foncièrement de MM. les chanoines du Chapitre de Boulogne, à cause de leur terre et sgrie de Lillette, par^{sse} de Reclingham.

(Ibid. Vente n^o 10.)

LISBOURG

La seigneurie, puis marquisat de Lisbourg comprise dans le Comté de Saint-Pol, n'avait, en elle-même, rien de commun avec le Bailliage de Saint-Omer, mais, par certains des fiefs qui en dépendaient, elle étendait ses ramifications jusque dans des localités dont le territoire formait l'extrémité de cette dernière circonscription. A ce titre, j'ai été amené à les mentionner ici, peut-être même au delà de cette mesure indiquée.

Ce sont les fiefs *Agival*, *Bailloëul*, *Baillon*, *Chanteraine*, *Griboval*, *Groseiller*, *Hamquescourt*, *Houdanville*, *Lannoy*, *Lescluse*, *Lorel*, *Mortaigne*, *Outrebois*, *Rachie (La)*, *Rongy*.

LISQUES

à Rebergues. Cf. p. 442.

Fief en l'air consistant (d'après une déclaration de 1775) en 100 s. par. et 28 biguets de blé à la petite et ancienne mesure d'Ardres de censive annuelle à percevoir sur 31 mesures 50 verges de terre en plusieurs parties, situées sur le territoire de Rebergues, formant quatre quints d'un fief, dont un quint a été distrait pour être joint au quint du fief *Guyon*, ainsi qu'il a été dit précédemment à l'article *Guyon*.

Ce fief a appartenu à un ancien seigneur de Licques qui l'a laissé à sa fille Jeanne de Lisque, qui épousa Guillaume, sgr de la Cauchie et du Loquin, desquels est issue Jeanne de la Cauchie, dam^{lle} dud. lieu du Loquin, de Neuville et Ausque, qui vivait encore en 1519. et avait épousé, vers l'an 1485, Ant^{ne} d'Estrées, sgr de Valieu en Santerre, qui testa le 13 avril 1516.

Après elle, on trouve Jean d'Estrée, leur fils, époux de Catherine de Bourbon, auxquels a succédé Antoine d'Estrée, leur fils, marquis de Cœuvres, vicomte de Soissons, sgr de la Cauchie, du Loquin, de la Pairie de Surques, gouverneur, sénéchal, et premier baron du Boulonnois, gouverneur de Paris et de l'Isle de France, grand-maître de l'artillerie de France, qui épousa, le 14 février 1559, Françoise Babou, auxquels a succédé Franc.-Annibal d'Estrée, duc, pair, maréchal de France, gouverneur de l'Isle de France et des villes de Soissons et Laon, sgr de la Cauchie, du Loquin, de la Pairie de Surques, qui ép., en 1698, Lucie-Félicité de Noaille, morte en 1745 sans descendance. Le fief a passé à une dem^{lle} d'Estrée, puis à dame Bénigne-Augustine Letellier de Montmirail, duchesse de Doudeauville, dame de la Pairie de Surques, des sgrs de Neuville, du Loquin, Aix Levecque, La Chaussée sous Calais et autres lieux, laquelle ép. très h. et p. sgr Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucault, duc de Doudeauville, dem^t à Paris, en leur hôtel, rue de Varenne,....

(Biblioth. de S^t Omer : papiers de La Folie, Terrier de Difques en Rebergue, p. 601.)

LIVOSSART

Cf. fief : *Ramiers (les)*.

LIZEL

Seigneuries à Lizel : Camergaet, Kivre, Leen, Mekkem, Niendelf, Spey, Teulienne.

LOBEL

à Campagne-lez-Wardrecques.

1788, 21 juin. — Ambroise Xavier-Joseph Pelet, éc., s^r de Lobel, dem^t en c. v. de S^t Omer, vend une terre à S^t Quentin-les-Aire.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 459.)

Où est ce Lobel ? Comme je n'ai pas trouvé de texte mentionnant expressément la situation de ce fief, j'ai recueilli les données ci-après, d'où je conclus qu'il devait être à Campagne-lez-Wardrecques :

1776, 13 avril. — Vente à Pierre-Jos. Labitte, labour à Campagne-lez-Wardrecques..., trois quartiers de terre à labœur au *canton de Lobel*, listant aux héritiers d'Henri Fiolet..., about^t d'amont au s^r Pelet..., d'aval au chemin Potier..., colterrie de la sgrie appart^t au s^r de Hoston....

(Ibid. Vente n° 379.)

1785, 16 avril. — Terre au terroir de Campagne-lez-Wardrecques..., d'orient au chemin de Lobel, listant du midi au sieur Pelet. ., roture de la sgrie de Campagne-lez-Wardrecques. (Ibid. Vente n° 870.)

LOBEL

à Enguinegatte.

1593, 12 juin. — Jehan d'Averoult l'aisné et Bazille de Quehem, sa f^e, dem^t au villaige d'Inguegnegate (*sic*), vendent à dam^{le} Jenne Andrieu, vefve de Nicolas Gavelle, esc., s^r de Grœuppes, dem^t en c. v., certain fief se consistant en dix mesures de terres à labour gisant *au camp de Lobel*, dismaige dud. Enguinegatte, about. vers soleil à la terre de la Viefville ., led. fief acquis par iceulx comparans à Jacques Pamart, dem^t à Crecques, tenu de l'advouerie de Thérne. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 21.)

LOBEL

(Sgrie de) à Happe. Cf. p. 443.

1765, 18 avril. — Dam^{le} Marie-Margte-Dominique de Canlers, vve du s^r Jean-Bapt^e-Joseph Lestievetz, dem^t en c. ville, vend à M^e François-Philippe Lejosne, procureur es ville et bailliage de S^t Omer, le fief et sgrie de Lobel, s'extendant au terroir de Happe, parse de Campagne-lez-Boulonnais, avec tous les droits y attachés, procédant à ladite dame de Canlers, par échange fait avec led. M^e Lejosne, par acte passé dev^t notaires de cette résidence le 14 déc. 1763, moyennant l'emprise que fait par ces présentes led. M^e Lejosne de payer et acquitter à la décharge de la dem^{le} de Canlers les droits sgriaux qu'elle doit au sgr C^{te} d'Egmont pour raison de la cession qui lui a été faite par led. M^e Lejosne de lad^e sgrie par led. contrat d'échange susdaté et autres frais, en sorte que, pour raison de la cession qui lui avoit été faite par le susd. contrat, elle ne soit jamais inquiétée.

(Gros de Saint-Omer, Vente n° 234.)

LOBEL

à Northécourt. Cf. p. 443.

1599, 6 mars. — Philippes Brusset, à son trespas s^r de Lobel.

Cf. la mention de 1599 à Windal.

1610, 9 juillet. — Loys de Maucomble, esc., s^r du Fermel, Beaurepaire, Lobel, etc... Vente de terres au Montgreve. (Wardrecques et Blaringhem.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 115.)

1778, 31 mars. — Vente par Ph.-L. du Chastel, sr de Bertevelt, à Aug.-Th.-Jos. Liot, sgr de Walle, de la terre de Nortbécourt..., ensemble les sgries foncières et vicomtières de Lobel, Beaurepaire et Vargelot....

(Ibid. Vente n° 664.)

Cf. au mot *Nortbécourt* l'analyse complète de l'acte.

LOBEL

(Fief de), à Renty.

1694, 2 déc. — Marie-Gabrielle Saulnier, épouse et procuratrice de M^{re} Jean-Gabriel Le Roy, chevalier, sgr d'Esbach, Popenval, Chantrainne, etc..., moyennant 150 l. monn. courante, vend à M^{re} Alexandre Descamps, avocat et lieut^e mayer de c. v., deux fiefs appartenans à son mari..., le premier nommé Popenval, et l'autre, de Lobel, s'extendans à Renty et allenviron ; tenus du sgr marquis de Renty..., lesd. biens procédant au vendeur de deffunct M^{re} Gabriel Le Roy, son ayeul.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 17.)

1762, 9 avril. — J.-B^{te}-Jos^h Descamps, sr d'Inglebert, etc..., major au régim^t royal Navarre cavallerie, vend à M^{re} François-Philippe Lejosne, procureur es v. et bailliage de St Omer, les fiefs et sgries de Lobel et de Popenval, s'extendans au terroir de Renty et à l'environ, avec droits, censives, redevances..., arrérages de rentes sgriales, dr^{ls} seigneuriaux qui peuvent être dus, réservé néanmoins seulement ceux des arrérages qui peuvent estre dus par le sieur Pagart Deermansart (d'Hermansart)..., lesd. sgries tenues et mouv^{tes} en fief du sgr Comte d'Egmont à cause de son marquisat de Renty, et procédant aud. sieur vendeur de ses propres.

Prix : 220 livres monn. courante.

(Ibid. Vente n° 207.)

LOBLET

(Sgrie de) à Elnes.

1786, 20 avril. — ... preis flottis es preis dud. Enne..., du couchant à la rivière..., tenue en fief de la sgrie de Loblet.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, n° 419.)

LOCQUET

(Sgrie de) à Blaringhem.

1748, 15 juillet. — Jacquemars Lamoury, bourgeois négociant, vend à Pierre-Charles Camp, bourgeois à St-Omer, terres à Blaringhem .. à usage de bois taillis..., lis-

tant à Nicolas-Louis Ghys, aux hoirs du sieur Hanon, du sieur Hendrique..., tenue cottièrément de la seigneurie du Locquet..., terres achetées par led. Lamory de Jean-Frçois Grislain, laboureur, et Marie-Catherine Salomé, sa fe, par contrat du 6 juillet 1722.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 157.)

Quid? ce nom semble en effet une déformation du mot *Bocquet*.

LOCQUIN

Cf. *Loquin*.

LOE

sur Quelmes et Zudausques. Cf. p. 444.

XVII^e siècle. — Jacques de Lattre, s^r de Loo, avait laissé une veuve Catherine Lentailleur, citée dans un acte du 11 décembre 1658. (Arch. de S^t Omer AB. IV. 1 : saisie de la maison du *Rossignol* sur la succession de feu Antoine de la Houssoye). Il l'avait épousée en 1626, et mourut en 1641.

1764. — Terre au terroir de Quelme au lieu nommé Le Loe, tenue en cotterie du fief d'Ello (*lisez* « de le Lo »).

(Gros de Saint-Omer. Ventes, nos 435, 436, 439.)

1778, 1^{er} sept. — Jules-César Raulin, brigadier des armées du Roi, mayor de la v. et cité d'Arras, dem^t à Arras, et Marie-Anne-Thérèse de Lattre de le Loe, son épouse, vendent à J.-Bte-Josh Descamps d'Englebert, major de cavalerie, dem^t à S^t Omer :

1^o) un fief sgrial nommé de le Loe, sis au terroir de Quelmes, qui se comprend en certaines rentes foncières et sgriales à raison d'un quartier d'avoine de rente foncière de chacune mesure due par plusieurs particuliers; lequef fief a justice fonsière et vicomtière, bailly et eschevins pour exercer justice et plaids généraux trois fois l'an.

2^o) un autre fief comprenant deux pièces de terre sises au Bannestræt et Langueseccq.

3^o) un 3^e fief consistant en plusieurs terres labourables situées à Quelmes desous Libet..., au Dalque..., à Houterva..., à Longue Reque..., tenues en fief de l'abbaye de S^t Bertin.

Prix principal : 5000 livres Artois.

(Ibid. Vente n° 230.)

1788, 22 nov. — Vente de terre à Quelmes au lieu nommé Lembois, cotterie de la sgrie Dellot, à M. de S^t Pierre, à cause de la dame son épouse.

(Ibid. Vente n° 145.)

N. B. — Il est superflu de remarquer que ces mots « d'Ello » et « Dello » sont des déformations des mots « de le Lo » ou « de le Loe ».

LOE (au)

à Saint-Martin-au-Laërt.

1773, 19 juin. — Guill. Evrard, fermier-laboureur au village d'Hallinne, et Marie Ribreux, sa femme, vendent à Théod.-Emmanuel-Joseph Dubois, éc., sr de Percheval,

1^o) un fief à la Mille Motte, « éclissé » du fief de Rouge Clef (cf. article *Rongc Clef*.)

2^o) un autre fief consistant en 40 verges de terre à labour scitué *au Loe*, tenant zud aux terres de l'Evêché de St-Omer, oest à M^{me} de Walle; mouvant lesd. deux fiefs de la sgrie de Burques.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 505.)

LOE, LOO (Bois de)

sur la route de Saint-Omer à Blendecques.

Cf. p. 452.

1588, 25 août. — Noble he Ph^{les} de Milleville, père et garde-noble de son fils qu'il olt de dam^{le} Jossine de Clercq, et Charles de Zutpienne, esc., sr de Hoymille, tuteur ordi^{re} d'icelluy, pour subvenir aux dettes délaissées par lad. d^{le} Jossine de Clercq, vendent, moyennant 60 s. au denier à Dieu; 50 fl. au vin du marchié, 50 ff. aud. acheteur pour droict de mis à pris; et, pour deniers principaux, 30 florins de chacune mesure à Guislain Diserin, certain noble fief et noble tenement nommé le bois de Le Loe, tenu du Roy, nre s^{re}, à cause de son Chasteau de St Omer, séant à la Nœuf rue hors la porte du Brulle de ceste ville de St Omer, contenant, tant en manoir, jardins, preys, terres labourables, cent et une mesures ou environ, listant oest aux pastures communes de la ville; west aux terres de la ville et au fief de Wolfet appartenant aud. Milleville, about. nort aux héritiers Mahieu du Prey, Tessart et aultres..., pour dud. fief de le Loe, etc..., lesd. terres louées à Jehan Delloys, bourgeois marchant dem^t en c. v.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 39.)

1599, 21 juin. — Mess^{re} Jacques d'Enghien, chlr, sr de Kertregaet, Nameuvenbrouck, Bruelle, Nyenville, etc..., tant comme mary et bail de dame Barbe de Reverse, dame de Novion, Schelde, Nelle, etc..., sa compaigne, par avant vefve de mess^{re} Flaminio Garnier luy vivant chlr, sr desd. lieux, secrète^{re} ordi^{re} des Consaulx d'Estat et privé, que comme mère ayant le gouvernement des enfans qu'elle

olt dud. feu, moyennant 20 s. au denier à Dieu, et, pour deniers principaux, la somme de 3100 florins monn. Arthois, vend à Pierre de Outhoren (*sic*, pour Outshorn) dit Vlamincq, bourgeois marchant dem^t en c. ville de S^t Omer, et dam^{lle} Jorinne Coulombier, sa femme, ung fief et noble tenement, nommé le bois de Le Loe, tenu de S. A. à cause de son cheau de S^t Omer; contenant cent et une mesures de terre environ tant en bois que labour, hors la porte du Brulle de ceste ville de S^t Omer, listant à Mons^r de Hautgreve et au Chingledic, zud oest aux pastures et communes de ceste ville, comme aussi de west en partie au fief de Wolfer (Wolfet) appart^t à la dame de Flêtres.....

(Ibid. Vente n^o 41.)

LOINGGUYNEUSE¹

à Wavrans.

1598, 18 mai. — Isabeau de le Carouille, vefve de Jacques de la Persone, dem^t au hameau de Fourdebecque, paroiche de Wavrans, du consentement de Jehan de la Persone, son fils aîné et héritier apparant, vend à Anth^{ne} de Wavrin, cousturier et bourgeois de c. v. de S^t Omer. trois mesures de terre à labour, fief au villaige de Wavrans, au lieu nommé *Loingguyneuse*, tenue de MM. du Chapitre de Boulogne.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 33.)

LONGARDIN, LONG JARDIN

à Saint-Martin-au-Laërt. Cf. pp. 447, 918.

1542. — La mention de 1542 est rappelée dans l'article « Le Bannissement à Saint-Omer » de M. Pagart d'Hermansart. (Bull. Histor. et Philolog., 1901.)

1668, 3 janvier. — Noble d^e Marie-Adrienne de Lens, dame de Bilcques, vefve de mess^e George de Thiennes, vivant marquis de Berthe, Baron de Broucq, gouverneur des ville et bailliage d'Aire, moyennant 148 florins, vend à sire Franc. Sergeant, eschev.^t de c. v. et à Robert^t du Tilloy, advoc^t au Conseil d'Artois, certain fief se comprend^t en sept livres quinze sols par. de rente à prendre sur la maison, coulombier, édifices et tenement nommé le Longardin, contenant huit mesures de terre dont les cinq mesures sont fief, et trois mesures cotterie; le tout gisant en l'enclos dud. Longardin, list. zud à ung verd chemin qui maisne vers le Rouge Clef et aux terres de la Pruvosté de

1. Ce mot est peut-être une déformation du mot *Longuinouilles*, *Longhignolles* que l'on a rencontré pour dénommer un fief à Mencas. Cf. aux pp. 446, 452.

St Omer, tenu du prévost de St Omer, suivant rapport servi aud. prévost par Louis de Rebecque, esc., sr de Blendecques et Hallines le 12 juillet 1554.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 2.)

LONGASTRE

J'ai parlé (page 446) d'une seigneurie de Longastre à Heuringhem qu'il ne faut pas confondre avec le marquisat de Longastre à Ecoust-Saint-Mein, et nommée ainsi parce qu'elle a appartenu aux Houchin-Longastre. Voici une mention plus ancienne que celles données précédemment et où cette seigneurie est citée indépendamment de celle d'Heuringhem.

1366, 1^{er} juin. — Jehans de Ykelsbecque, sires de Thiennes, d'Escambecque (*lisez* Estiembecque), de Blaringhem et de Longastre, chlr, et Aélis de Heuchin, dame desd. lieux, femme et espeuse aud. chevalier.

(Arch. du département de la Somme. G. 2688.)

LONGON

(Sgrie de) à Seningham-Waterdal.

1742, 27 mars. — ... Vente de terres à Waterdal..., tenues des francs-alleux et du C^{te} de la Tour...; finalement une mesure vingt verges listant d'aval à Jacques Picquet, d'amont à Robert Ducrocq, tenue en cotterie de la sgrie de Longon (*sic*).

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 276.)

LONGPRÉ, LOMPRÉ

(Fief de) à Seningham. Cf. p. 450.

1696, 26 nov. — Vente de terre à Seningham à François Caron, sr du Longprey.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 174.)

1719, 19 janv. — Terre tenue de Ch^{les}-Phil.-Jos. Picquet, sr du Longprey, dem^t à Zutkerque, mari de Marie-Catherine Flament.

(Ibid. Vente n° 318.)

1778, 11 déc. — Jacques-François Vasseur, charron, dem^t à Eperlecques, et Jeanne-Thérèse Pétre, son épouse, empruntent à Louis-François Jacquart, dem^t à Eperlecques, la somme nécessaire pour « mener à fin » les contestations mues à l'occasion de la saisie féodale de la sgrie de Longprey poursuivie par les sgrs comte et comtesse de Neuville, et en obtenir la main-levée.

(Ibid., liasse des « Conventions », n° 22.)

LOQUIN, LOCQUIN

(Pairie du). Cf. p. 454.

Vers 1670. — Messre Jehan d'Estrées, chlr, cte dud. lieu, premier baron du Boullenois, sgr de Nœufville-sous-Montreuil, Parenty et Doudeauville, Esse (Aix)-en-Ergny, la *Perry du Locquin*, la Chaussée de Calais, lt général des armées. (La Mothe d'Arnezy, p. 166.)

Cf. *Cauchie du Locquin*.

LOREL

à Lisbourg, petit fief englobé au 18^e siècle dans la seigneurie de la Rachie. Cf. *Rachie* (La).

LORGNIER (?) LORNIÈRE ?

à Bonningues. Cf. pp. 454 et 918.

1671, 24 avril. — Lambert du Mont, dem^t en c. v., et Hélaine Menche, sa fe, vendent à Liévin de Clercq, esc., sgr dudit Clercq (Clerques), Bonninghes, Blockhus, etc..., moyennant 96 florins, un pré de 5 quartiers au terroir de Bonninghes, tenu en colterie de la sgrie de Lornier (*sic*). (Gros de Saint-Omer. Vente n° 101.)

1726, 14 février. — ... terre au terroir de Herica, Artois..., tenue coltièrement de la sgrie du Lornier. (Ibid. n° 134.)

LOSTEBARNE

sur Louches, p. 454.

1561, 12 février. — « ... (blanc, où devait être écrit « Hélaine de Salperwicq »), héritière en ceste partie de (blanc), fille de feu Loys de Salperwicq, esc. et esch. de ceste ville de St Omer et de damlle Anne Berault (ou Benault) adsistée de lad^{te} Anne, sa mère, moyennant 5 sols au denier à Dieu, 6 florins au vin du marchiet, et, comme principaux deniers, 66 florins de XL gros de Flandres, vend à Anth^{ne} Loyse, esch. de la v. d'Aire, et Margie Le Grave, sa fe, du consentement de Henry de Cherf, esc., s^r de Cluerendt (? ou Cherendt?) et dem^{te} Franc^{se} de Salperwicq, sœur aînée et héritière apparante de lad. Hélaine, tout leur droict en certain fief, dixme qui se prend et cœulle au terroir de Louches sur certaines terres, tenue de noble homme Jehan du Biez, chlr, s^r du Cauroy, cap^{ne} et gouvern^r des ville d'Ardres et conté de Guisnes, à

cause de sa terre et sgrie de Lodebarne (*sic*, p. Lodebarne¹. »)
(Gros de Saint-Omer, n° 8)

1564. — Le registre 13571 des archives du Nord (Commentaires des Coutumes d'Artois) transcrit f° 33 un modèle de quittance de droits de relief au nom de Jean *du Bus* (*sic*! mais ce doit être du Biez), sgr de Lothebarne, sur un nommé Jean Carnisien.

LOTTINGHEM

(Sgrie de) à Remilly-Wirquin. Cf. pp. 456 et 919.

1580. — ... Cense de Lottinghem scituée aud. Wirquin, par partage à Mes Loys et Robert Polhoye (Compte de l'exécution testamentaire de M^e Loys Le Chevalier Militis, chanoine de S^t Omer. Arch. capitulaires S^t Omer. G. 480.)

1586. — Robert de Polhoy, sgr de Lottinghem, près Remilly-Wirquin. (Ghys. Généalogie Le Chevalier. Bibliothèque Royale de Bruxelles, Ms. II, 2308, t. 2, fol. 140².)

1770, 3 déc. — Phil.-Jean Caffieri, négociant à S^t Omer, stipulant au nom de son fils, Jean-Emmanuel Caffieri, dem^t à Dunkerque, fondé de procuration de très haut et puissant sgr Mgr Louis-Jules Barbon Mazarini-Mancini, duc de Nivernais, pair de France, Grand d'Espagne, noble Vénitien, lieut^t-général des duchés de Lorraine et de Bar, ambassadeur extraordinaire auprès du S^t Siège et de leurs Majestés Prussienne et Britannique, dem^t à Paris, vend à dame Reine-Elisabeth Descamps, épouse en 2^{des} nopces de Antoine de Grandsaigne, cap^{ne} au régiment d'Artois-Inf^{rie}, la terre et sgrie de Lottenghem, scituée au terroir de Wirquin, tenue en fief de la sgrie d'Upen-d'Aval et, pour les rotures, trois parties en une coterie tenue foncièrement de MM. du Chapitre de S^t Omer et, vicomtièrement, de la sgrie de Wirquin..., une partie en une coterie tenue foncièrement et vicomtièrement de la sgrie de Wirquin..., et deux parties en une coterie tenue viscomtièrement de la sgrie de Wirquin, et, foncièrement de la sgrie de Senlis..., appartenant aud. sgr duc de Nivernois comme luy étant échue en qualité d'héritier maternel de haut et puissant sgr messire François-Joseph de Lens, comte et sénéchal de Blendecques, sgr d'Hallines, et les terres cotières par partage fait entre led. sgr duc de Nivernois, et les héritiers paternels dud. sgr comte de Blendecques, le 18 févr. 1769.

Prix : dix mille livres monn. courant.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 612.)

1. Dans les tenants et aboutissants des terres soumises à cette dime on relève... 4 mesures tenant aux héritiers Jehan *Babel*. Sur le fief *Babel*, cf. ce qui est dit page 863.

2. Comm^{on} de M. O. Le Maire.

LOUHJET

Cf. *Lohetre*, p. 445.

1687, 1^{er} avril. — Prey né le prey Bailloëul aud. Seningham..., vers soleil à la rue quy meine dud. Seningham à Coulomby, vers mer au s^r du Longprey... ; en cotterie de la sgrie Louhiet. (Quid ? cf. *Lohetre*.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 47.)

LOUP

(*Dîme du*) à Nordausques.

1715, 13 juillet. — Dame Chrestienne Cardon, vve de Louis Du Rietz, vivant trésorier de c. v., se portant également fort de Guill. Du Rietz, son fils, vend à Laurent Molien, Gouv^r de la ville de Bourcq d'Eau, dem^t à Dunkerque, une ferme à Nordausque, contenant 180 mesures de t. à l. avec 20 mesures de riets aud. lieu sur le mont de Quenbergue, et une petite dixme qui se cœulle, lève et perçoit au terroir dud. Nordausque, nommée la **dixme du Loup**.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, nos 1 et 67 (deux expéditions de la même minute.)

LUBECQUE

à Recques.

1740, 17 sept. — « ... Terre à Recque au canton de la Caillennoy, tenue en cotterie de Lubecque » (?)

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 60.)

Il faut probablement lire « La Becque ». Cf. *Becque*, p. 60.

LUCQUET

(Sgrie du) à Enguinegatte.

1705, 12 déc. — Oudart-Joseph de la Buissière, marquis de Luby, vicomte de Serques, sgr de Roquetoire, etc..., moyennant 570 livres de deniers principaux, et 55 livres pour vins et gratifications aux entremetteurs, vend à Pierre de Remetz, conseiller et grand bailli de S^t Bertin, cy-devant conseiller au bailliage de S^t Omer, un fief sgrial nommé la sgrie du Lucquet au village d'Enguinegatte, tenu de la sgrie dud. lieu, dont les censives se consistent en 15 florins, 8 sols par(isis) monnoie anciennement courante par chacun an à prendre sur 24 mesures 3 quartiers ou environ de manoir et terres audit Enguinegatte, et 21 s. par(isis) à prendre sur 13 quartiers de fief et autres droits.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 5.)

LUMBRES

Cf. p. 459.

1568. — Quand il a été parlé de la confiscation de la sgrie pour cause de l'affiliation de membres de la famille de Fiennes au mouvement orangiste, je n'ai parlé que d'Eustache de Fiennes, sr d'Esquerdes. Mais, pour Lumbres, il s'agit de Ghislain de Fiennes, sire de Lumbres, qui fut capitaine des Gueux de Mer. En 1577, on le voit chargé de « travailler » le duc d'Anjou pour le prince d'Orange. (Cf. Pirenne. *Histoire de Belgique*, t. IV, 1911, p. 120.)

Fiefs sur Lumbres : Acquembronne, Alaing (v. p. 465, Olin), Avouerie, Bambecque, Beauval, Bruge, Eclimeux, Embasade, Hainvault, Monnecove, Payen, Saint-Floris, Surelle (la).

LUSQUET, LUSQUEL

à Senninghem, p. 461.

1640, 10 octobre. — Thomas le Maire, lieut en 1636 de la Cie de Charles du Chastel, gouverneur d'Arras, puis, en 1640, gouverneur de Condé, assisté de Ponthus d'Assonleville, chevalier, sgr de Brevillers, Patouval (comme époux de Françoise le Maire, fille de Thomas, écuyer, baron de Gavrelle, sgr de Blanchemaille, Wailly, etc., oncle du futur et de Catherine de Tenremonde), épouse Jeanne le Chevalier, dame de Lusquel à Senninghem et de Floiecq à Waudringhem, demoiselle d'honneur de la comtesse douairière de Solre, dame de Condé, assistée de haute et puissante dame Made Jeanne de Lalaing, comtesse douairière de Solre, dame de Condé, et de d^{lle} Marie d'Ausque, vve de feu Pierre le Chevalier, éc., sr de Mametz, sa mère ; de vénérable et discrète personne messire Claude d'Ausque, licenc. en théologie et chanoine de Notre-Dame de Tournai, son oncle maternel, et de Jean de Bargibant, lic. es lois, consr pensionnaire de Tournai.

(Extr. de pièces d'un procès intenté par Th. Le Maire à la comtesse douairière de Solre pour obtenir paiement d'une somme qui lui était due. (Arch. de l'Etat à Mons. Procès n° 59, 253.)

(Commun de M. O. Le Maire, de Bruxelles.)

1718, 15 déc. — Jean-Pierre Contariny, esc., sr d'Estrethem et Leulinghem, veuvier de d^e Thérèse-Robertine de Bersacque, et Jean-Joseph Contariny, son fils à marier, et se portant fort de Jean-B^{te}, Charles et Pierre-Joseph Contarigny, ses frères mineurs, et Grégoire-Alexandre Contarigny, majeur et mis au gouvernement de ses biens et héritiers de lad. dame de Bersacques, vendent, moyen-

nant 1600 l. monn. cour^{te} à Louis Dumont, laboureur dem^t au Lusquet, paroisse de Seningham, le quart de la ferme amasée, contenant 108 mesures, nommée la ferme du Lusquet, tenue cottièrément du Comté de Seningham, venant de donation entre vifs à eux faite par dam^{lle} Allexis de Bersacque, par acte du 3 décembre 1707.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 182.)

LUSSAN

à Surques. Cf. pp. 462, 920.

Lieussent est un hameau sur Hocquinghem, Surques et Rebergues.

1652, 2 janv. — Décès de dam^{lle} Marie de Couvelaire, dame de *Lyeussan*, laquelle a été inhumée dans l'église de Surques.

(Registres de Catholicité d'Herbinghem. Comm^{on} de M. A. Hamez.)

1677. — *Lussan* Surques : fief et terre consistant en une maison ; deux jardins fruitiers de 6 mesures ; 30 mesures de pâture ; 14 mesures de pré flottis et 83 mesures de terre à labour ; mouvante en fief des abbayes d'Andres et de Licques ; de MM. d'Escajoul et de l'Arbre. Appartenant à Claude-François du Plessier, sgr d'Henneveux, du Mont-en-Bournonville et de Lussant (1677-1718).

(Comm^{on} du même.)

1696, 29 février. — Henry du Plessier, chlr, sgr de Henneveux, porte en mariage, du don de ses parents, Claude-François du Plessier et Cath^{ne} de Riencourt « les fief et sgrie, terres et domaine de Lussen en la paroisse de Surques, maisons, bâtiments, terres en dépendantes et celles adjacentes et y jointes.

(Reg. aux Insinuations du Boulonnais, 8916. Comm^{on} de M. Rodière.)

LUTUMIÈRE

sur Bléquin et Ledinghem. Cf. pp. 462 et 920.

1611, 21 déc. — Jehan Le Blon, filz de Jehan, sr de l'Espinoye, présentement en c. v. de St Omer, moyennant 5 s. au denier à Dieu ; 2 escus d'or à Anth^{ne} le Blond, son filz aîné et principal héritier apparant ; 15 fl. au vin du marchiet ; et, pour deniers capitaux, la somme de 180 fl., vend à André de Bourdet (ou Bourdel), escuier, dem^t à Ledinghem, du consentement d'Anth^{ne} Le Blon, son filz aîné et principal hérr apparant..., ung fief et noble tènement gisant en la paroiche de Bléquin, quy se comprendt en plusrs homaiges, rentes et redevances, ensemble tous

arrérages et tous droix appartenans aud. fief tenu de leurs Altezes Sérénissimes à cause de leur chasteau de S' Omer..., led. fief succédé et escheu aud. premier comparant par le trespas de dam^{le} Marie Groul, sa mère grande, deschargez de tous droix de quint et de douaire.....

En tête, d'une autre main, est écrit : « Vente du fief de Lutumière ». (Gros de Saint-Omer. Vente n° 114.)

1620. — Cf. à l'article *Bourdel* (fief), la mention de 1620.

1632, 7 déc. — Terre, à la grande Vallée dudict Aldinghem, tenue du fief de la Prévosté aud. Aldinghem, vendu par d^{lle} Magd^{ne} de Ligny, vefve de feu Andrieu de Bourdel, viv^t esc., s^r de la Lutumière, dem^t à Aldinghem, à son fils, Jehan de Bourdel. esc., dem^t à Nyelles-les-Bléquin. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 196.)

1722, 22 sept. — Vente par le sieur Louis Hidou, soldat aux Gardes de Sa Maj^{té}, à d^{lle} Marie-Théodore Werhier, moyennant douze messes pour les fidels trespassez; sept livres dix sols aux pauvres de Ledinghem; 30 livres pour l'acquisition d'une banière à l'honneur de S' Folquin, patron du village dud. Ledinghem; 100 livres aux médiateurs; 300 livres pour vins, espingles, arrérages des droits casuels; et, pour deniers principaux :

a) 300 livres pour le fief de la Luthumière au village de Bléquin, Ledinghem, sgrie vicomtière et rentes fonsières et sgriales, arrière-fief tenu de Sa Maj^{té} à cause de son cheau de S' Omer;

b) 1000 livres pour le fief nommé vulgairement de Bourdet, sgrie fonsière et vicomtière, rentes fonsières et sgriales, tenu du prince de Ligne à cause de sa comté de Fauquembergues, situé à Ledinghem, Floyecque et environs;

c) 4500 livres pour 40 mesures de terre à Ledinghem, tenues en fief du sgr de Lannoy, vicomte de Nielles, à cause de sa sgrie dud. Ledinghem. (Il s'agit ici de Guill.-George-Frçois de Lannoy, qui épousa Marie-Marg^{te} de Mamez, dame de Nielles-les-Thérouanne. Cf. précédemment pp. 171 et 425) :

d) 200 livres pour un arrentement ou canon au hameau de Beaumont-sur-Ledinghem, constitué par feu s^r Jean de Quernes et Marie-Catherine de Bourdet, sa femme.

(Ibid. Vente n° 91.)

LUWICQ

ou *Leuich*, à Herbelles. Cf. p. 463.

Cf. l'article *Lewicque*.

XVI^e siècle. — Pierre du Ploich, sgr de Cabrenye en Widebroëucq et des terres du Leuich et de Beusnes, dicte du Hermyprey, à Herbelles.

Anth^{ne} d'Asseman, fils d'Allard et de d^{lle} Marie du Ploich, et neveu dud. Pierre, et successeur de ses seigneuries. Il épouse d^{lle} Anne de Maigny.

1597 et 1606. — Adrien de Laben, bourg. d'Aire et dam^{lle} Jacqueline d'Asseman, sa compagne, de présent dam^{lle} desd. lieux, font poser en l'église d'Herbelles une verrière à la mémoire de leurs prédécesseurs.

(Cf. le texte complet de l'acte à l'article *Camberny* en Widdebroucq, p. 1092.)

MACHEU, MACHU

(Fief) à Merck-Saint-Liévin.

1709, 4 déc. — ... terre à labour au terroir de Cloquant..., d'aval au fief *Machu*..., tenu cottièremen^t des srs du chapitre de Fauquembergues.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 13.)

1715, 27 avril. — Vente par Noël Deleforge, s^r du Bleu-Pont, à J.-Fr. Macau, de la s^grie de Picquendal, et de deux fiefs dont l'un est nommé Macheu et l'autre La Carnoy, qui se consistent aussi en pareilles rentes en plumes et argent, le tout à prendre sur plusieurs terres au hameau de Picquendal, paroisse de Mercq-S^t Liévin, à Cloquant et allenviron....

Cf. le libellé de l'acte à l'article *Picquendal*.

(Ibid. Vente n^o 256.)

MAIN A BOURSE

(Fief) à Saint-Omer au quartier d'Erbostade.

La famille Main-à-bourse était échevinale. Cf. *Listes des Echevins de Saint-Omer* (T. 28 des Mém. Soc. Ant. Mor.)

1331. — « Sachent tout chil qui cest escript parti verront ou oïront que Robers Godermacht et Mikiel le Koe, bourgeois de S^t Aumer ont emprisi par droite convenance faite à eus ou nom de le ville à netier et tenir net par l'espace de noef ans continueus et ensiewans à commencer à mi march de l'an de grâce mil ccc et xxxi le cours de le rivière courant du Haut Pond parmi Erebstad usques à le Waterporte et le doivent tenir si profonde que une (nef) kerkié de iii tonneaux de vins à quatre y puist floter assewement (aisément) par tout le temps dessus dit, et che pour treize livres paris..., à paier l'une moitié à le Saint Mikiel et l'autre moitié à le Paske par cascun an des dictes noef années dont li ville doit paier l'une moitié, et

chil qui sont ahirite (riverains) sour le rivière l'autre moitié : et c'est à savoir que chil qui sont ahirite sour le rivière dehors à commencher *du fief Main à Bourse* iusques à le Waterporte doivent tenir le rivière dehors si parfonde que li cours de le rivière dedans ne soit empeschies et à che les doit li ville contraindre se mestiers est. — Che fu fait et convenenchié l'an de grâce mil ccc et xxxi trois jours en march, présens Jehan Alem et Jehan Blaque adont eschevins de S^t Aumer ; et furent présent Franch. Hangebouch et maistre Jehan Mars, commis et député de par le ville pour le convenenche dessus dicte.

(Arch. de S^t Omer. Registre F au Renouvellement de la Loi, f^o 69 r^o.)

MAIRIE (La)

à (?) près Aire.

XVIII^e siècle. — N. Lochtenbergh de la Mairie, ancien chanoine d'Aire,

(Son épitaphe au cimetière de Rincq. Cf. *Epigraphie de l'arrondissement de Saint-Omer*. Aire. p. 48.)

Il s'agit de Philippe-Joseph Lochtenbergh, sr de la Mairie, chanoine de la Collégiale de S^t Pierre d'Aire en 1779, mort le 16 janvier 1837, fils de Charles-Louis-Joseph Lochtenbergh, licencié en médecine, échevin d'Aire (1712 + 1766) et de Florence-Thérèse Le Moine.

MAISNIL-DOHEM

Fiefs sur Maisnil-Dohem : Boullengier, Gravel, Hagoche, Hocquettes, Val Bacon.

Cf. aussi *Dohem*.

MALADRIE (La)

à Esquerdes. Cf. p. 464.

1584, 16 nov. — David Widoit dem^t à Staple, chaste-lenie de Cassel, par avant en la ville et comté d'Arcques, moyennant 20 pattrarz au denier à Dieu ; 22 florins au vin du marché ; 22 florins pour ung drap de robbe à d^{lle} Jacquemine Fouble, femme dud. comparant, et, pour principaux deniers, 372 florins, vend à Anthoine Bayart certain fief contenant onze meures de terre à labour séans en une pièche aud. Esquerdes, nommé vulgairement *la Maladrie*, tenu du sr de Noircarmes, about. vers mer aux vefve et hoirs Guille de Vincq ou à M^e Charles Piers ; about. vers solleil à certain aultre fief appart^t aux hoirs Simon Marissal, échu aud. David Widoit par le trespas de feu Michiel Widoit, son père....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 32.)

MALANOIS

(Fiefs de) à Aire.

1409. — « Item que tout merchier assièchent leur estaulx selonc le cauchie en le halle que on dist le Mallannoys. » (Bans de la ville d'Aire, f° 19.)

1506. — La juridiction des fiefs des Malanois située en la *banlieue d'Aire*, cédée à cette ville.

(Compte de l'argentier d'Aire fini au Noël 1506, f° 20, d'après le manuscrit II de Rebecque, f° 110 r°.)

Cf. Karel de Flou. Dictionn. Toponymique, t. 40, p. 10, « Mallannoy » : eene plaats te Aire-sur-la-Lys.

Ne pas confondre avec la seigneurie de *Malannoy* sur Bourecq.

MALFIANCE

à Lambres et Molinghem. Cf. p. 466.

1779, 1^{er} mai. — Hypp.-Barthélémy-Joseph de Vitry, sr de la Bourse..., fief de Malfiance à Lambres et Molinghem acheté à son cousin, Ferdin.-Ls-Joseph de Vitry.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs, n° 4350.)

MALFIANCE

à Reclinghem. Cf. p. 465.

1556, 28 sept. — Adrien de Markais, sr de Malfiance. (Man. de Rebecque III. Werps, p. 322.)

MALHOVE

Cf. pp. 466 et 921.

1432, 14 mars. — Cette date est celle du suicide par pendaison, d'Anne le Brœucq ou le Broc, femme de Martin de Beaufort. Par suite de ce suicide, l'abbaye de St-Bertin, comme haut-justicier de la sgrie d'Arques, prétendit confisquer sa seigneurie de Malhove, conformément aux Coutumes Générales, mais le Magistrat de St Omer lui opposa son privilège de non-confiscation au profit de ses Bourgeois. On a vu plus haut (pp. 466 et 467) que le procès, après avoir été jugé à la Prévôté de Montreuil au profit de l'abbaye en 1467, fut jugé en 1470 au Parlement de Paris au profit de la ville de St Omer.

Dans cet intervalle, en 1451, Jean de Lespault dit Desre, et Marguerite le Broc avaient servi un rapport du fief à l'abbaye. Enfin on voit, dans ces actes, que Marguerite Le

Brœucq, héritière et fille d'Anne, avait épousé, en premières nocés, George de Morcamp, et, en secondes, Jehan de Lespault, dit Desre¹.

1435. — En confrontant les dates ci-dessus, on ne peut que conclure que le fief de Malhove qui, en 1435, a été vendu à l'abbaye de St Bertin par Jean de St Pierre-Maisnil et Aélis de Beaulieu, sa femme (cf. Chartes de St-Bertin, n° 2763 et sq.), ne peut être le même que la sgrie de Malhove des dames Le Brœucq.

1639, 13 juillet. — V. à l'article *Ostrove* (à Tilques) la qualification de « s^r de Malhove » donnée à Nicolas de Moncheaux, esc.

MAL ASSISE

fief à Alquines.

Cf. à l'article *Prévosté d'Alquines*, (à Jacques de Nœufville), la mention de 1667.

MAMEGRUE

(Fief du) à Ouve.

1718, 2 août. — ... à Ouve..., aboutant au fief de Lardalle..., au petit Robertin..., « cotterie de sgrie de Cucheval..., terre au patis du petit Manillet, listant à la sgrie de Cucheval..., d'amont au fief du *Mamegrue* (*sic*) et, au fief du Manillet, tenue de la sgrie de Wirquin. »

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 82).

MAMETZ

Cf. pp. 469 et 922.

1337. — « l'an de grâce 1337, le jœdi devant l'ascension », Pierre Flourent, sire de Maumeys, comparait comme témoin dans une déclaration d'hommage fait par Enguerran de Witteque à l'abbesse de St^e Colombe pour la Visconté de Wisques.

(Ms. I de Rebecque, f° 149 v°.)

1675, 15 janv. — Terres à Marthes et à la Biette, terroir de Blessy, tenues du s^r comte de Mastin, sgr de Mamez.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 60.)

liefs sur Mametz : Ardre, Havettes ou Havelz, Mouvault, Ordre (*sic* ! cacographie pour Ardre), Petit-Ardres, Rosel (cf. p. 686).

1. Sur ce procès, cf. J. de Pas : *Le Bourgeois de Saint-Omer*, pp. 241 et sq.

MAMETZ

sur Lumbres. Cf. p. 471.

1586, 21 déc. — Jan le Chevalier, esc., sr d'Acquenbronne, Ribreux et Mamez, sert à Eustace de Fiennes, chlr, baron d'Eule, viconte de Fruges, sr d'Heuchin, d'Annequin, Noyelle, Saint-Martin de Wavrans, père tuteur et avoé de mons^r Guillain de Fiennes, son fils (ayant appréhendé, par bénéfice d'inventaire, l'entière succession de mess^{re} Guillain de Fiennes, chlr, sgr de Lumbres et Tencques, son oncle paternel, dénombrement d'un fief et sgrie scitué au terroir de Lumbres... « à moy succédé par le « trespas de mre Loys le Chevalier, en son vivant archi-
« diacre et chanoine de St Aumer, sgr d'Acquenbronne,
« Avondance, Campagne, Mammez, etc..., nre sgr et oncle
« maternel, tenu dud. sgr à cause de sa sgrie et noble
« tenement de Tencques en Lumbres .. nommé commu-
« nément Mammez..., demi mesure au chemin d'Acquin,
« dict le buisson au lait battu.... »

A ce rapport et dénombrement est jointe une requête aux officiers de l'Archiduc, émanée de Pierre Le Chevalier à fin d'être exempté, comme noble, du droit de nouvel acquêt. Il y est dit que Charles le Chevalier, père aud. Pierre, a, depuis 1583, acheté de Jehan le Chevalier, son frère (qui en fait pourtant le rapport en 1586 !) le fief de Mamez ; mais que, depuis un an environ, il l'a transporté aud. Pierre en raison de son mariage avec Marie d'Ausque. Or, Pierre est noble, d'une part « par extraction paternelle du costé de Bauduin le Chevalier, son père, soit par extraction maternelle du costé de dam^{lle} Marg^{te} de Lespinoy, fille de défunct Estienne de Lespinoy, esc., sr de Lignes..., sa mère. » Il y est dit enfin que le « placcart » des archiducs a été publié « à la bretesque de St Omer le xix^e jour de may dern. de cest an xvi^e et sept ». (Donc la requête jointe est de 1607.)

(Arch. du Nord E 2263, 16 ff. et un récépissé (2 ff.) de garde.)

1681, 24 oct. — Eug. d'Aix, esc., sr de Mametz, vend à mre Jacques Deffosse, advoc^t au Conseil d'Artois, en paiement des deniers et arrérages de la rente qu'il lui doit de 250 florins Flandre, la sgrie de Mametz à Lumbres. appendances et dépendances.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 194.)

1770, 11 sept. — Vente par Jean-Fr^{ois} Seillier, mre en chirurgie, dem^t au village d'Enne, à Jean-Jacques Bécourt, domestique du sgr comte de Fruges, terre à Lumbres..., une mesure au lieu nommé Le Pétrolle, tenue en cotterie, scavoir une demie mesure de la sgrie de Tinqué, et l'autre

demi mesure et quatre verges de la sgrie de Mametz, tous deux appartenantes au sgr comte de Fruges.

(Ibid. Vente n° 493.)

1779, 8 mai. — Terre au prey de Mametz, terroir de Lumbres, tenue en coterie de Madame la Vicomtesse de Fruges, à cause de sa sgrie de Mametz.

(Ibid. Vente n° 194.)

MAMETZ

Fief à Saint-Martin-au-Laërt. Cf. p. 472.

1511. — Dénombrement du 26 novembre 1511 : Fiefs tenus de la sgrie de Ligne... Item huit hommages féodaux que tiengnent, asscavoir mons^r de Boncourt, à cause de sa terre et sgrie de Mamez séans hors le porte de Saint-Omer que l'on dict et nomme le porte de Boullegnoys sur le Nart, et en cinq hommages féodaux, justice et seigneurie fonsière et viscontièrre....

(Manusc. II de Rebecque, f° 192¹⁴ v°.)

1731, 11 oct. — ... mesures de terre au terroir de St-Martin-au-Laërt....., au crocq de la vallée de Burquendalle..., tenues en fief de la sgrie de Mametz à mess. et dem^{lles} Liot....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 77.)

MAMETZ

à...?... Cf. p. 472.

1772-73. — Procès... Jean-Bapt^e-Florent Wastelier, sgr de Busnes, et Jacques-François Delehelle, sgr de Mametz.

(Arch. du P.-de-C. Série B. Gouvernance d'Arras. B. 811. Inventaire, p. 155, col. 2.)

MARBUCHET

fief à Alquines.

1667. — ... J. de Nœufville.

(Cf. mention de 1667 à l'article *Prévosté d'Alquines*.)

MARCHE

(Sgrie de la) à Ponches à Coyecques.

1701, 29 oct. — ... Terres au terroir de Ponche en plusieurs pièces tenues tant de la sgrie Merlingue (*Merlin*) de le Veulie (de le *Feuillie*), de la Marche, que de celle du s^r de Nielles.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 78.)

1724, 13 mai. -- Jacques-Ph. Carton vend à Pierre Soiron, laboureur au petit Samblethun sur Coyecques... terres à Coyecques..., dont une mesure cinq verges à prendre en cinq mesures sur le mont de Ponche, tenue en coterie de la sgrie de la Marche.

(Ibid. Vente n° 154.)

1731, 20 février. — ... Terre à Ponche, paroisse de Coyecques, tenue en cotterie du sieur de la Marche...

(Ibid. Vente n° 121.)

1754, 28 avril. — Vente par Léonard-Fr. Dupont, négociant en c. v. et d^{le} Marie-Anne-Jos. Bart, son épouse, à Nicolas Legrand, laboureur, de terres à Audinethun... item, une demi mesure dans les « terres à want » tenues en cotterie de la sgrie de la Marche....

(Ibid. Vente n° 283.)

Il n'y a pas à Coyecques de lieu dit « la Marche », mais il s'agit ici de seigneuries du sgr de la Marche. Cf. pp. 616 et 617, les *de le Val*, sgrs de la Marche.

MARCONNE, TOUR DE MARCONNE

(Fief de), à Nielles-les-Bléquin.

1739, 29 mai. — « ... le fief de Buyemont, *alias* de *Marconne*, au village, terroir et dixmage dud. Nielles... Arrentement accordé à Jehan Dallongeville, par Antoine de Buyemont, de la Tour de Marconne..., et submet et oblige led. Dallongeville loger, une fois l'an, et pour une ou deux nuits, led. sieur de Buyemont ou ses successeurs allant recevoir lesd. rentes et autres, et establer ses chevaux, sans nulle diminution. »¹

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 341.)

MARDICKHOUCKE

à Saint-Folquin, p. 473.

XVI^e siècle. — M^e Charles de Lespinoy, esc., s^r de Lignes, *Mardikoux* (sic), Brier, etc., conser de Sa Maté en son Conseil de Flandres, donne à l'église de Racquinghem, une verrière « laquelle a esté réparée à cause des guerres de France par Phles de Lespinoy, esc., s^r de Lescoires, Racquinghem, etc..., etc..., fondateur de l'église de céans, l'an 1601. ».

(Cf. a) *Epigraphie des Deux-Cantons de Saint-Omer et Supplément*, pp. 629-630. — b) *Epigraphie du Canton d'Aire-*

1. On a vu à l'article *Hallines* une redevance de logement analogue due par le seigneur d'Hallines aux religieux de Ham.

sur-la-Lys, p. 66. — c) « *Recherches des Antiquitez et Noblesse de Flandres* », par Philippe de L'Espinoy, vicomte de Théroouanne, p. 318.)

1592. — Ch. de L'Espinoy, dit Quiéret, éc., sgr dud. lieu, *Mardicoque*, Bryard.

(Epigraphie de l'arrondissement de Saint-Omer. Supplém^t à la Ville de Saint-Omer : t. V de l'*Epigraphie du dép^t du P.-de-C.*, fasc. III bis, p. 301.)

MARETZ (Le)

à Théroouanne.

1540. — Le « fief des Maretz » est indiqué sur le plan de Théroouanne de 1540 contre la ville au sud-ouest.

Est-ce le même que le fief du Maretz cité ci-après?

1704, 16 déc. — Testament de Marie-Anne du Rietz, « veuve de défunt noblé homme Jean-Jacques de Lencquesaing, vivant escuier, s^r du *Marest*, Laprée, etc..., maieur de la ville d'Aire.

1785. — Transcription d'une pierre tombale en l'église S^t Pierre d'Aire, derrière l'autel de la chapelle où se font les offices dans la chapelle qui sert actuellement de sacristie : « Ici repose le corps de M. Jean-Jacques de Lencquesaing, escuier, s^r de Laprée, du Marest et de Coquanne... Il trépassa le 12 de juin 1683, âgé de 55 ans ». Signé : Top et Bonsart, notaires royaux d'Artois.

1772. — En tête d'une autre transcription de la même épitaphe, en date du 15 mai 1772, il est écrit « à la requête de messire Charles-Louis-François de Lencquesaing, écuyer, s^r du Metz (*lire* M(ar)etz), ancien cap^{ne} d'Infanterie, régim^t Royal-Wallon, chl^r de l'Ordre militaire de S^t Louis, ci-devant mayeur de la ville d'Aire. (Acte signé « Varlet et Bonsart, not^{res} royaux ».)

MARETZ (Le)

à Thiembronne.

Une mention de ce fief, datée de 1589, a été faite par erreur, p. 474, à l'article du fief *Maretz* à Théroouanne.

1408, 6 août. — Jehans (de Lens), sire de Rebecque e du *Maret*, chl^r, Jehan de Thiembronne, Baudin Bouret (de Thiembronne), etc..., exécuteurs du testament de Guill. de Lambersart, sgr de Thiembronne, etc...

(Ms. III de Rebecque. S^t Pierre d'Aire, p. 217.)

1589. — Magd^{ne} de La Pottery, dam^{le} de St^e Gertrude, Caillimont, Le Faulx; La Marque, v^{ve} de feu Anth. du Bois, esc., sgr de Villers-sur-Authie, rappelle qu'elle a vendu autrefois son fief des Marestz en Thiembronne.

(Minutes Notariales de Rue. Analyse 5831 des transcriptions manuscrites de M. Rodière.)

Cette mention a été, par erreur, donnée déjà p. 474, mais sous la rubrique *Maretz à Théroüanne*.

MARETZ (le)

à Witternesse. Cf. p. 474.

1406. — Fief du Marès à Witrenne. Estey^{ne} Gaillart, mary de Jane Lartisienne.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1409. — Pierrequin Marche, fils de Jean, pour le même fief.

1421. — Jacques de Bruges, frère de Jean; fief du Mares à Witrenes, consistant en prez et pastures.

(Ibid.)

1500-1503. — Françoise le Volle, fille et héritière de Robert, donne dénombrement du fief du Maretz, arrière-fiefvée de Cambreny. Elle épousa Jacques le Viesier, testa en 1544.

(Ms. II de Rebecque, fo 107 ro.)

1543, 23 juin. Adrien de Noyelle, fils et hér^r de Ph. de Noyelle, s^r de Maretz.

(Ms. III de Rebecque, p. 287.)

MARGUERITTE

fief à Alquines.

1667. — Cf. mention de 1667 à l'article *Prévosté d'Alquines* : Jacques de Nœufville, s^r d'Herneval, fils de deff^m Pierre de N. et de dam^{le} Marguerite Troussel (*alias* Roussel) qui en a la moitié.

Ne serait-ce pas du prénom de cette dernière qu'aurait été tirée la dénomination donnée à ce fief ?

MARIE-VOORT

sur Recques, Polincove et Zutkerque. Cf. p. 475.

1681, 31 octobre. — Vente, par Bernardin d'Auchel, à Jacques-Bernard Liot des terres et seigneuries de la Palme, *Marie vorden* et Faumont.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 156.)

Cf. le détail de cet acte et les observations à l'article *Palme (la)*.

MARIGNA

(Fief) à Eperlecques. Cf. p. 475.

1674, 29 juin. — Dame Françoise Cocquillan, vve de M^{re} Liévin Warnier, dem^{te} en la ville de S^t Omer, moyennant 24 s. au denier à Dieu; 24 flor. au vin du marché; à icelle dam^{le} et à dam^{le} Jenne, sa sœur, à chacune soixante florins, pour un drap...; 80 flor. pour une jupe; et, pour deniers principaux, 550 florins; vend à Antoine Munier, dict de Marigna et de Chavane, sergent-major au service de Sa Maj^{te}, Lieut^t général du Bailliage de S^t Omer et dam^{lle} Jenne Le Febvre, sa femme, tout un canon et arrentement, fief portant cinquante florins par an par réduction de soixante florins, trois sols, jadis constitués par Gilles Descamps, march^d dem^t à Stade, paroisse d'Esperlecques, au profit de Mons^r Jean de Bournel, chlr, s^r de Boncourt, de le Hollande, de Moulle et de Rabodingues, par lettres d'arrentissement accordées par led. s^r de Boncourt aud. Descamps, à prendre sur les preys, pastures, avecq les pescheries et tendries aux oiseaux de sa terre et seigneurie de le Hollande, estant aud^t lieu de Stade..., duquel arrentement Antoine Cocquillan, bourgeois dem^t en ceste ville, en at acquis le droict de Rolland Bournel, sgr dud. Boncourt, par contrat du 22 novembre 1524.

(C'est bien ici le fief dénommé « Marigna » à la page 475.)

(Gros de Saint-Omer. Ventes, nos 20 et 27.)

MARILLANT

à Hocquinghem.

1447. — Baugois de la Follie¹ (1447-1474), sgr d'Hocquinghem, sert rapport à la baronnie du Val (Jean Blondel, éc., sgr de Longvilliers et du Val) de deux fiefs, le premier consistant, entre autres articles, en 28 mesures de terre nommées la Perrière et Marilant.

(Biblioth. de S^t Omer. Papiers de la Folie.)

1505, 2 déc. — Jacques de la Folie vend à Jean, son frère puîné, une grande dîme sur environ 700 mesures et 30 mesures de terre à Hocquinghem, nommées Perrière et Marilant. (Ibid.)

1759, 9 août. — Louis de la Follye, éc., s^r de Marilant, dem^t à Rebergues, signe, comme témoin aux funé-

1. Fils de Folques, éc., et de Marie de Tramecourt, épouse Catherine de la Caurie.

raillies de sa grand'mère, Marie-Jeanne Clipet, née Quéval (+ à 85 ans).

(Registre de Catholicité d'Hocquinghem. Comm^{on} de M. A. Hamez.)

1762. — Acte de partage passé à Hocquinghem, citant, parmi les comparants, Jean-Ba(p)tiste de la Folie, éc., s^r de Guyon; Charles, s^r des Perrières, et Louis, s^r de Marillant.

(Cf. l'article *Perrière*.)

MARLE

à Hocquinghem. Cf. p. 476.

1561, 13 déc. — Rapport et dénombrement par Jean de la Folie à noble homme Jaque de la Malonière, esc., sgr d'Hocquinghem, à cause de dam^{le} Jenne de Thubeauville, « de ce que je tiens et avoue tenir en fief de mond. sgr à cause de sa terre et sgrie d'Hocquinghem ».

(Papiers de la Folie : Bibl. S^t Omer.)

Il s'agit du fief de Marle, comprenant plus de 50 mesures (entre autres huit mesures de terre ou environ, nommée *le Marle*), « sgrie vicomtière ayant bailli, sergens et autres officiers ».

XVI^e à XVIII^e s. — Fief de Marle, tenu du sgr de Neufville de Brugnobois à cause de sa sgrie d'Hocquinghem, mouvant de la pairie de Surques.

Job de la Folie, éc., s^r d'Hocquinghem, (viv^t en 1603), fils de Jean de la Folie qui était fils d'un autre Jean, fils aîné de Jacques de la Folie, est repris, dans un aveu du 12 juin 1519, comme tenant le fief de Jean de la Fresnoye : led. Jacques, fils de Baugois, le tenait (aveu du 3 juillet 1464), de Pierre Rohart, dit Biausieulx, lequel Rohart, dit Beausieulx, le tenait de Jehan Boubert, dit d'Yvergny.

(Bibl. de S^t Omer. Ibid. Preuves de noblesse (copie de 1751.)

MARLIÈRE (la)

alias la Motte à Campagne Wardrecques. Cf. aussi l'article *Motte à Campagne-Wardrecques*.

XVII^e siècle. — Omer [de Bersacques, éc., s^r de la Marlière, ép., en 1629, Catherine de Senellart, dame de la Wattine et de la Cocquerie (*la Cocquerie*, près Orchies).

Il était fils de François de Bersacques et de Marie-Catherine Dausques, et petit-fils de Gilles de Bersacques et d'Agnès de Gilleman.

1661, 21 sept. — Fr^{çois} de Bersacq, chlr, c^{te} de S^t Philibert, sgr de la Marlière, porte en mariage la sgrie de la

Marlière, mouvant de l'abbaye de St Bertin, venant de son père (C. de mar. de François de Bersacq, chlr, c^{te} de St Philbert, sr de la Marlière, Vaudringhem et Floyecques en partie.

(Mais on voit aussi qu'Eustache de Bersacques, 2^e des trois fils d'Omer, est dit également sr de la Marlière. Il décède sans enfants, en 1690, à la bataille de Fleurus, au service du roi catholique.)

1697. — Transmission de la sgrie aux Flahault. Cf. article *Motte* (à Campagne-W.)

1702, 25 janv. — Saisine donnée par les officiers de la sgrie de Campagne-Wardrecq, des biens de la Marlière.

1721, 3 nov. — Vente consentie par Ant. et Pierre du Blaizel à H.-J^b d'Heuzé, éc., sr d'Hurtevent, La Beausse, St Philbert, *La Marlière*, etc....

(Archives de Courset. Invent^{re} Flahault. 1740. Communication de M. le chanoine Delamotte.)

Pour bien comprendre les dévolutions précédemment indiquées, voici un crayon généalogique :

Omer de Bersacques, esc., sr de la Marlière, ép. en 1629 Catherine de Sénellart, d^e de la Watine, d'où :

1^o) d^{lle} Ernestine de Bersacques, ép. Antoine Le Roy ;
d'où : a) Marie-Cécile, ép. François Carlier, peintre à St Omer,
b) Adrien le Roy,
c) et son frère Carylle (cf. la lettre transcrite en note à la page suiv.) ;

2^o) François de Bersacques, ép. Jeanne-Fs^e (*alias* Madel^{ne} Catherine) des Essars, d'où :

Gabrielle (Marie-Gabrielle), ép. François de Flahault, sr des Aulnois, d'où :

Marie-Gabrielle de Flahault, ép. en 1711 Henri-Joseph Heuzé, sr d'Hurtevent. Descendance.

3^o) Eustache de Bersacques, sr de la Marlière, tué en 1690 à la bataille de Fleurus ;

4^o) d^{lle} Anne-Louise de Bersacques, épouse N. Ricquart, d'où : Louise Ricquart, auteur de la lettre transcrite ici en note ;

5^o) Omer de Bersacques, sr de la Wattine, ép. Jeanne Godefroy, d'où :

a) Anne-Franc^{se} de Bersacques, ép. Jacques Grardel, chirurgien à Nielles-les Bléquin ;

b) Louise-Franc^{se} de B., ép. en 1616 Louis de Flahault, sr du Tronquoy.

N. B. — Il semble bien que les biens des Bersacques, échus aux de Flahault des Aunois, et, de là, aux Heuzé, leur aient été cédés par les autres membres de la famille qui étaient moins fortunés.

XVIII^e siècle. — Dans le Chartrier de Courset, dossier *Heuzé* inventorié en 1926-27 par M. Rodière, il y a, sous le titre *S^t Philbert*, un dossier de 42 pièces au sujet d'instances judiciaires, mues à S^t Omer et au Conseil d'Artois, entre feu François de Flahault, chlr, s^r des Aulnois et de S^t Philbert; Louis de Flahault, s^r du Troncquoy et Louise-Frçoise de Bersacque, sa femme; Marie-Cécile Le Roy, v^{ve} François Carlier, peintre à S^t Omer; Jacques Grardel, chirurgien à Nielles-lez-Bléquin, et Anne-Françoise de Bersacque, sa femme; et Jeanne Godfroy, veuve d'Omer (II) de Bersacq, Adrien le Roy et Ernestine de Bersacques, sa femme, au sujet de leurs parts comme cohéritiers dud. s^r des Aunois dans les biens de Vaudringhem, la ferme de la Marlière, la terre de Verdrecque et S^t Philbert. (Sentences des 25 oct. 1719; 20 mai 1722; 21 avril 1724.)

Or la dévolution des seigneuries des de Bersacques résultait d'une donation du 6 février 1693, faite par Omer (II) de Bersacques, chlr, s^r de Watines, à Frçois de Flahaut, chlr, s^r des Aunois et d^{lle} Gabrielle de Bersacques, son épouse, de tous ses biens (donation ? p. e. *cession* déguisée sous forme de donation). immeubles, terres, fiefz, sgries situées à Vaudringhem, Campagne-Verdrecque (fief de la Motte), Harnes et Loison¹.

1736, 23 janvier. — Frçois de Flahault, chlr, sgr d'Es-sonoy (des Aulnois), lègue à ses petites-filles M^{lles} de Fontaines-la-Neuville, le fief de « *La Marlière dite La Motte à Campagne-Wardrecque* ».

(Extr. du testament de François de Flahault dans le même fonds.)

1. Dans ce dossier du 18^e siècle, se trouve une lettre curieuse du 16 avril 1620, signée « Louise Ricar », fille d'Anne-Louise de Bersacques et femme de N. Ricquart. Dans cette lettre, datée de Brest, rue de Malchouse, cette dame émet des prétentions sur la liquidation des biens de sa mère (le bien de la Marillière et S^t Filler). Elle rappelle « que vous êtes entré en partage avec Adrien Le Roy et son « frère Carille. Pour moy, je me dois souvenir que vous veint (vintes) « à La Marillière (la Marlière) avec des cavaillier croiant de maître « (mettre) ma deffunte mère dehor par force de son bien; mais vous « saves de la manière que vous l'avez surprise vous et le chanouene « Bersac... »

Elle veut bien renoncer à ses prétentions, mais moyennant indemnité... « Je vous donnerai une renonciation générale de tout ce que « je puis prétendre. J'espère n'être pas plus maltraité de vous que « les autres.... »

Vraisemblablement cette lettre était adressée à M. Heuzé qui, à ce moment, était s^r de la Marlière.

MARQUES, MARQUET

à Blessy.

1438, 8 janvier. — Lettres de Jacquemart Saison, bailly de hon. et discrète (personne) Jaques Desprès de sa terre et sgrie de Marques, faisant mention de 5 s. par. de rente assignée sur un pré au lieu dit Bournaville, listant au chemin qui maine dud. Marquet à Blessy.

(Man. III de Rebecque, St-Pierre d'Aire, p. 235.)

MARQUET LE NOIR

fief à Seningham.

1699, 20 janv. — Marcq Béhague, soldat carabinier au service de Sa Maté, de présent en ce bourcq de Fruges, vend, moyennant 16 sols pour célébration de deux messes pour les fidèles trespassez...; 9 l. au vin du marché; 14 l. à Jan du Tois, bailly du Plouich dem^t au Comté de Seningham; et, pour deniers principaux, 125 livres...; à Jan-Bapt^e Lernoult, procur^r es v. et bailliage de St Omer..., un fief sgrial se consistant en rentes fonssières et autres dr^{ts} casuels, anciennement nommé Le Marquet Le Noir, s'étendant sur plusieurs terres au terroir de Seningham..., relevant du s^r de Longprez.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 378.)

1754, 16 février. — ... terre au patty Jean Denin, tenue en cotterie de la sgrie de Pocq..., d'aval au patty Alizart... au rietz Hoquel, tenue en cotterie de la sgrie du Marqué Le Noir..... (Ibid. Vente n° 357.)

1787, 17 mars. — ... terre au Bocquet, terroir de Seningham..., cotterie de la sgrie du Marquel Noir (sic).... (Ibid. n° 279.)

MARQUETTE

à Rebecq et Widebroucq.

1385. — La Motte à Mamez. — Robert d'Ardre à Mamez : Le Camp de la Barre à Mamez : Marquettes à Widebronnes (sic ! lire Widebroucq).

1397. — Jean de Beaulieu, tant pour luy que pour Pierre de Beaulieu, son fils, tient deux fiefs, l'un consist^t en 8 mesures de pré... à prendre sur le bourg de Marquette. (Arch. du Nord. B. 13843.)

MARTHES

hameau de Mametz. Cf. p. 482.

1619. — Mahieu Mortier, au nom de Mess^{re} Robert d'Estourmelle, chl^r, baron du Doulieu, pour la donation

à luy faite de six fiefs par dame Florence de la Viesville, sa mère.

1^o Motte de Mamez, motte où est le château de Mamez ;

le 2^e est le fief d'Ordre à Mametz ;

le 3^e est *la ville de Marthes* ;

le 4^e est le fief de Poix consistant en 11 d. par. de rente ;

le 5^e est de 22 mesures de terre, nommé le fief d'Ordre ;

le 6^e est le fief du Camp à le Barre.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

Fief sur Marthes : *Muschery*.

MARTINE DE WAVRANS

(Fief) à Wavrans.

1650, 4 juin. — Dom Joan Artiagossel, capit^{ne} d'une Cie d'Infanterie en garnison en ceste ville, et dam^{le} Marie de Coppehem, sa femme, vendent à Anth^{ne} d'Ausque, doct^r en médecine en c. v., et dam^{le} Marg^{le} Hendrix, sa femme, un jardin et héritage au villaige de Wavrans, au lieu nommé le Froid Mantel..., aux croissettes de Campaignes..., au Cavin Pasquette... Autre terre tenue du fief du Poivre..., une demi mesure séant au Van Rumau, ten^t d'ung costé à Jehan de Lattre, d'autre aux héritiers Mathieu Carouille..., tenu du fief vulgairement nommé *le fief Martine de Wavrans*, appart^t à Lucienne de la Personne..., deseure le buisson de le Herdalle....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 10.)

MARTINET, MARTINETTE

(Fief et sgrie) à Remilly, Wavrans.

1705, 23 déc. — Ph. Le Gay, mre arpenteur Juré dem^t à Waverans et Jenne Tirant, sa fe, vendent à Jean-Bapt^e Dambroun, jeusne homme dem^t à Wavrans..., terres... à Wavrans... ; une demie mesure au Val Rimau, tenue cottièrement *du fief Martinette*... ; d'amont à Jean Playan... à la piedsente qui conduit de Forestel à Waverans.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 106.)

Il s'agit peut-être ici du même fief que le précédent (*Martine de Wavrans*).

1725, 19 janvier. — Jacque-Bertin Desgardins, cavalier au Régiment de Lorraine, étant en garnison à Saint-Chamon-en-forest, vend à Messire Pierre Sandelin, chl^r, sgr d'Herenthout, tout le fief et sgrie de Martinet se consistant tant en rentes fonssières que vingt-sept biguets d'avoinne et trente-deux deniers Flandre argent avec tous les droits et casuels en despendans, comme aussy les arérages desdes rentes et casuels qui en sont dus : lad.

sgrie relevant du seigneur viscomte de Fruges à cause de sa terre de Remilly : lad^e vente faite frans deniers, moyennant la somme de cent cinquante livres monnoye courante.... (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 198.)

1770, 30 mars. — ... terre à usage de manoir, terroir de Wavrans, mouvant en coterie de la sgrie de Martinetes..... (Ibid. Vente n^o 231.)

MASSET

(Fief) à Delettes.

1720, 22 juin. — ... terre à Upen d'Amont... aboutant au fief Masset.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, nos 350 et 361.)

1722, 30 mai. — ... au terroir de Delette, au lieu nommé *le fief Masset*..., 9 quartiers de terre tenus en fief du sgr c^{te} de Fienne. (Ibid. Vente n^o 98.)

1784, 3 juillet. — ... terre au terroir d'Upen d'Amont au lieu né Les Grauwettes, about. de midi au fief Masset... (Ibid. Vente n^o 401.)

MASTINE (La)

à Zutkerque. Cf. p. 482.

1702, 29 juillet. — Terroir de Recques..., terre tenue du Comte de Vertin, à cause de sa sgrie de Mastine...

(Gros de Saint-Omer. Vente et Rente n^o 16.)

1767, 13 octobre. — Mess^{re} Maxime-Léop.-Jos^h prince de Rubempré et d'Everbergh, dem^t en son cheau aud. Everbergh, vend à Jos.-Franc.-Marie Lallart, éc., sgr de Ribehem, dem^t à Audruicq, la terre, sgrie et baronnie de la Mastine en Zutkerque..., avec son domaine, droits de justice, appartenances et dépendances, tant en rentes, droits casuels, de reliefs, de lots et ventes, à lui échue de la succession de dame Louise-Brigitte, princesse de Rubempré, sa mère, dans le partage avec sa sœur Sabine-Marie-Joseph, née princesse de Rubempré, présentement Comtesse de Salm.....

Prix : a) 785 livres pour vins, deniers à Dieu, décharges de messes, frais de justice. b) pour prix principal, 15800 l. monn. courante. (Ibid. Vente n^o 270.)

1786, 15 déc. — Jos.-Franc.-Marie Lallart, éc., sr de Ribehem, Grand Bailly des ville et châtellenie d'Audruicq et pays de Brédenarde, dem^t à Marquilly, vend à messire Lamoral de Draeck, sgr d'Ablain, La Cornhuse, etc..., dem^t au cheau de Zutkerque, et d^{le} Cécille-Charlotte Delaurétan, son épouse, la terre et sgrie de la Mastine avec toutes justices haute, moyenne et basse avec le titre de

Baronnie s'étendant dans les villages de Zutquerque, Polincove et Recques.

1^o) sur quinze mesures de nature féodale, à raison de douze sols par. de la mesure et le quint denier pour droit sgrial.

2) sur cent trois mesures de nature cottière :

Lad. terre et sgrie de lad. Mastine mouvante du Roi ci-devant à cause de son Comté de Guisnes ; et, maintenant, à cause de son château d'Audruicq, provenant aud. sgr. vendeur d'acquisition.

Prix : 150 livres de denier à Dieu ;

20000 livres de prix principal.

(Gros de Saint-Omer, 1741. Vente n^o 1056.)

MATRINGHEM

Cf. p. 482.

Fin XIV^e siècle. — Noble De Margle de le Vonne, dame de Matringhem, fille de Wistace de le Vonne, sgr. de Matringhem, ép. Wistace de Noëville. Après sa mort, celui-ci rachète en 1410, à ses héritiers, les meubles, catéux, rentes, héritages, se trouvant en la juridiction du couvent de S^{te} Colombe de Blendecques. (A la tête du libellé, est écrit, entre parenthèses : « lettre de vendition de la sgrie de Matringhem assis(e) en la juridiction de Blendecques. »)

(Ms. I de Rebecque. Chartes de S^{te} Colombe, n^o 178, f^o 153 r^o.)

XVI^e s. et sv. — Cf. dans l'*Epigraphie de la Cathédrale de Saint-Omer*, p. 46, la description de la pierre tombale d'Agnès de Boubers. Dans les additions et corrections, il est dit (p. 133), qu'elle paraît avoir été la femme d'Enguerran de Neuville-Witasse, qui vivait en 1506, ce qui daterait sa tombe de la première moitié du seizième siècle.

Voir les dévolutions de cette seigneurie à la page 186 de la *Généalogie de Tramecourt* du C^{te} de Galametz, jusqu'à l'achat de la sgrie par la marquise de Tramecourt en 1783, car, contrairement, ou, plutôt, différemment de ce que j'ai dit, cette seigneurie fut divisée :

un quart, donné à Marie le Chevalier, femme d'un Jean d'Aix, resta dans la famille d'Aix jusqu'au début du 18^e siècle et échut alors au marquis de Lugy ;

les trois autres quarts avaient été achetés par Jacques Flour, en 1680 et 1692, aux nombreux héritiers de Denise le Mor. J. Flour les vendit en 1722 à Oudart de la Buisnière, marquis de Lugy et sgr. du quart des d'Aix du chef de Marie-Jeanne d'Aix, sa femme, héritière de la branche de Jean d'Aix, sgr. de Mametz et de Marie le Chevalier.

La fille unique du marquis et de la marquise de Lugy y mourut sans postérité de ses deux maris, les comtes de Kessel et de Thiennes de Saint-Maur, et la terre de Ma-

tringhem, décrétée au Conseil d'Artois, fut achetée, le 2 avril 1783, par Madame de Tramecourt.

1658, 6 juillet. — Jan le Chevalier, esc., dem' en c. v.; le s^r Pierre de la Pierre, et dam^{le} Pétronille-Françoise le Chevalier, sa fe, moyennant la somme de 5500 livres, vendent à M. Jacques Flour, p^bre bénéficié de la chapelle de S^{te} Anne au village de Matringhem, tout tel droict, nom, raison et actions que luy peuvent appartenir dans la terre et s^{gr}ie de Matringhem à cause de Jean Le Mor, s^{gr} de Matringhem, père de Denis Le Mor, leur parent.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 108.)

1754. — Christian-Maximilien-Charles de Luxembourg de Thiennes, comte de Thiennes et de S^t Morre, marquis de Luby, s^{gr} de *Matringhem*, Reclingham, Dohem, Bois-court, Fremel, etc....

(Inscription de l'ancienne cloche de Reclingham.

Epigraphie. Canton de Fauquembergues, p. 156.)

Voir, sur ce nom de « Luxembourg » ce qui est dit à l'article *Reclingham* et à la table des noms de personnes au mot *Luxembourg*.

Fiefs sur Matringhem : Boulet, Gorguettes.

MATRINGHEM

(Fief de) sur Mametz. Cf. p. 483,

Le nom de le Helle, s^r de Matringhem, s'est perpétué de nos jours. Cf. entre autres, un acte de décès d'Alph.-Joseph de Lochtenbergh à S^t Omer en 1860.

MAUBUS

à Mametz. Cf. pp. 483-484.

1539, 28 janvier. — Alex. de Borge, esc., s^r du Tronquoy, et dam^{le} Aelips de Helfaut, sa compagne, d'une part; Ph^{le} de la Viesville, bastard de Mamez et da^{le} Agnès d'Eule, dam^{le} de Maubus, sa compagne, fille de lad^{te} dam^{le} Aelips, recognoissent que lesd. s^{rs} du Tronquoy et sa fe ont le droit de prendre certain droit de douaire sur certains fiefs qui avaient appartenu à défunt Fr^{çois} d'Enle, en son viv^t s^r de Maubus, premier mari d'icelle dam^{le} Aelips, père et mère de lad. Agnès, s'accordent par une convention pour laisser libre cette jouissance.

(Ms. III de Rebecque. Minutes notariales, p. 277.)

1546, 19 janvier. — D^e Aélips de Helfaut, d^e du Tronquoy, douaigière de Maubus, vefve d'Alex. de Borge.

1546, 2 mars. — Ph^{le} de la Vieville, esc., s^r de Mamez et Dale Agnès d'Enle, dam^{le} de Maubus, sa f^e, dems à Thérouanne, héritiers de deff^{te} Magdel^{ne} d'Enle.

(Ibid. Minutes notariales, pp. 298, 299.)

1592. — M^e Frçois Feutin, lic. es dr., relève les siefs et sgries de Maubus et Bois Rozel tenues du Roy à cause du cheau d'Aire à luy succédez par le trespas de feu M^e Olivier Feutin (ou Feuten), licentié, son père.

1592, 25 octobre. — Led. François qualifié chanoine gradué de la Cathédrale d'Ippe l'an 1613.

(Ms. II de Rebecque, f^o 15 r^o.)

P. 484, lignes 4 et 7, *au lieu de...* « Robert de Saveuse »,
lire : « Robert de Sarcus ».

MAUFILLASTRE

(Fief) à Roquetoire.

1503, 2 mai. — Rapport à l'Archiduc, par Jaspart de Lattre, bourgeois de St Omer, du fief de le Cambrenie, au village de Roquestoir, tenu du cheau d'Aire.

... Françoise Volle, fille et héritière de Robert Volle, en tient en fief 6 mesures et 40 verges de terre nommé le fief Maufillastre.

1522. — M^{re} Wallerand de Lisques, lic. es loix, mari et bail de dam^{le} Robine le Volle, fille de Robert..., fief de Maufilastre.

(Ms. III de Rebecque. Dénombrements, p. 245.)

MAUGRÉ, MAUGREY

à Witternesse. Cf. p. 485.

1202-27. — Mathilde d'Aire, dame de Maugré, fille de Gillebert.....

(Ms. II de Rebecque, f^o 116 r^o.)

XIV^e-XV^e siècles. — 1302 : Robert, fils de Roger de Lille, sire de Pont rohart et de Mathilde de Crésecque, d^e de Maugré, devint s^r de Maugré et Pont rohart.

— Sa fille, Jeanne de Lille, d^e de Maugré, ép. Guill. de Bernieulles.

— Robert de Bernieulles et Jean de Bernieulle (viv^t 1410).

— Isabeau de Bernieulle, décédée en 1480, ép. Jean de Drinckam, d'où

— Marie de Drinckam, dame de Maugré, ép. Jacques de Lameth, d'où

— Marie de Lameth, ép. Hugues de Riencourt, d'où

— Jacqueline de Riencourt, dame de Maugré, épouse de Gauvain Quiéret, s^r d'Iseux et Bitry (Soissonnois).

(Cl^{ie} de Galametz : *Le Prieuré de St-André-les-Aire*.

Mém. S. A. M., t. 19, p. 436.)

1606, 18 mai. — Terre au hameau de Le Beuvrenes, paroisse de Wittrenes, tenue de la sgrie de Maugrey.
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 16.)

MAYEURIE DE BILQUES

à Bilques.

1610, 23 déc. — Anth^e le Vindre, maieur de Bilque, et Marie Hatutte, sa fe..., moyennant 1025 fl..., vendent à Benoist de Haffrenghes, bourgeois brasseur dem^t en c. v. de S^t Omer..., 7 quartiers de manoir amazé de maison, chambre, séant aud. Bilques, nommé la Mayeurie dud. lieu, tenu en fief de l'Evesché de S^t Omer..., list. à Baudin Tartaire..., aux h^{rs} M^{re} Robert de Croix...; ledit fief succédé et escheu aud. Anthoine par le trespas de Jehan le Vindre...
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 125.)

MAZINGHEM

Cf. pp. 486, 487.

1500, 7 déc. — Rapport de la sgrie de Beauroy par Raoul de Bernieülles, esc., s^r de Beauroy, Virlinguen, de *Mazinghem*....

(Ms. III de Rebecque. Dénombrements, p. 243.)

1508. — Jacques de Villers, chl^r, s^r de Mazinghem.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1548. — Quitte donnée de Ph^{le} des Courtils, esc., s^r de Cambrin, Lambres, *Mazinghem*, Guiençy *en partie*, à Nicolas Merchier, en l'acquit de Pierre Merchier, son nepveu..., une année de rente d'un arrentement que led. Pierre le Merchier tenoit dud. sgr à Lambres.

(Ms. II de Rebecque, f° 42 ro.)

1570. — Cf. p. 487, l'acquisition par Alex. Le Febvre, de la sgrie, en 1570. — Cette vente est rapportée dans le manuscrit II de Rebecque, et il y est ajouté que M. et M^{me} Alex. Le Febvre acquirent la sgrie du s^r de Blasfelt.

(Ms. II de Rebecque, f° 106 ro.)

1596. — Pour la vente de la sgrie par Allard de Thiennes au moment des troubles, dont il a été parlé pp. 486-487, v. ce qui est dit à l'article *Lillette*, p. 1325, pour la vente de la sgrie.

1616, 15 janvier. — Dam^{le} Marie Bernard, dam^{le} de Garbecque, Comines, Mazinghem *en partie*. Elle épouse N... Le Febvre et a pour fils Georges Le Febvre, s^r de Villers, Blaesvelt.

(Ms. III de Rebecque. Abbaye de Ham, p. 94.)

Fief à Mazinghem : Bernière (à Lillette).

MAZINGHEM

(Sgrie de) à Westrethem-Delettes. (C'est probablement le même fief que celui de Pétigny-Bomy de la page 489.)

1731, 28 mai. — Ant. Delepouve, labourr dem^t à Reclingham; Michiel de le Pouve, labourr dem^t à Cuhem; Jacques Grébaut, mareschal dem^t à Boncourt, et Albertine de le Pouve, sa femme, vendent à Antoine Macquerem (Marquenem?), labourr dem^t à Vautrethem (Westrethem), paroisse de Delette, et Anne Barbaut, sa f^e, la sixième partie de dix-huit mesures, tant enclos que terres labourables au terroir dud. Westrethem et allenviron, tenues et mouvantes en cotterie des sgries de Radometz et de Mazinghuem audit lieu. (Gros de S^t Omer. Vente n^o 507.)

MECKEM, MECQUEN

à Lyzel. Cf. p. 490.

1709, 14 sept. — Terre à Lizelbroucq, sgrie de Lieune (ou Lienne), dite Mequem.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 96.)

1714, 24 février. — Sgrie de Lien Micquiem.

(Ibid. Vente n^o 224.)

1714, 18 déc. — ... au lieu nommé Mecquiene Lieune (dans les marais).

(Ibid., n^o 204.)

Cf. aussi l'article *Leen*, p. 1316.

MECTE

ou *Mecht* (Fief ou Travers de) à Aire. Cf. p. 489.

1626. — Travers de Mecte à Aire. Pierre Peuplut, au nom de mess^{re} Jacques de Noyelles, c^{te} de Croix, tuteur des enfans du defunt conte de Marles, terre et sgrie de Fléchin et travers de Mecte.

Arch. du Nord. B. 13848.)

S. D. Milieu du XVII^e siècle. — Des hoirs Jean Tiran qui tiennent à rente héritable de 13 l. 14 s. par an, le fief de Mecte, pour n'en avoir esté rien receu icy... renseing...

(Ms. II de Rebecque, f^o 113 v^o.)

Cf. aussi *Meteke*.

MEDELBERGHE

à Moulle.

1620, 1^{er} avril. — Jacques Dausques, bourgeois et orphèvre, et dam^{le} Catherine de Petracle, sa f^e dem^t en c. v.,

moyennont 10 s. de denier à Dieu; 10 fl. au vin du marché; 6 fl. à lad. Catherine pour œuvre chief; pour deniers principaulx, 500 florins monnoie Arlhois...; vendent à Andrieu de Rond, labourr, et Anthoinette Clément, sa f^e, dem^t à Houlle; du consentement de m^{re} Jacques Dausques, p^{bre}, curé d'Arcques, leur fils aîné et héritier féodal, certain fief et noble tenement contenant sept mesures de terre à labour scitué à Moulle en une pièche nommé le Medelberghe, listant zuut au chemin quy maisne du Haultmont au Wolspet, nort aux héritiers de la dame de Latredale et aultres; about. oest et west au s^r dud Moulle, tenu féodalement de la s^grie de la Jumelle, venant du chief dud. Jacques Dausques, à luy succédé et escheu par le trespas de feu dam^{le} Franchoise de la Pierre quy fut femme à feu Anth^{ne} Dausques, ses père et mère

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 50.)

MEET (Le)

à Audruicq. Cf. p. 491.

1633, 17 déc. — M^e Anthoine Wymer, chirurgien dem^t en la ville d'Audruicq, vend à Michiel de Radt, praticien dem^t en c. v., dix quartiers de terre-fief, moitié de cinq mesures nommé *le Meet* ainsy que le tout se comprend et extend à usage de labour avec les arbres et hallotz en la paroisse d'Audruick cy-devant donné et légaté aud. comparant par Jenne Lucian, vefve de Michiel de Cadicq et à Michilline Lucian, sa femme à présent defuncte, niepce et hérielière apparante d'icelle Jenne donatrice..., tenu de sa Maté à cause de son cheau dud. Audruick.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 119.)

Cf. aussi *Miet*.

MENCAS, MENCAT

à Saint-Quentin-les-Aire. Cf. *Mincat*.

MENCAS

-les-Fruges. Cf. p. 492.

1546, 28 mai. — Adolf. de Herlin, esc., s^r de Malfiance, l'Advouerie, Maincacq, baille à ferme sa maison et cense de Maincacq-leiz-Fruges, contenant en tout, tant pastures, que terres labourables, 80 mesures.

(Ms. III de Rebecque. Minutes notariales, p. 298.)

1779, 13 mars. — ... terre au lieu né Hermyprey, terroir d'Herbelle, cotterie de la s^grie ditte de Mencker (probablement pour Mentka).

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 246.)

1781, 20 juin. — ... vente de terres au terroir d'Herbelle...; coterie de la sgrie de Mainka apparten^t aud. s^r Alexandre... (Ibid. Vente n^o 522.)

MENEHOUT

(Fief de) à Guémy-Bonningues.

1786, 8 mai. — ... « deux mesures vingt-cinq verges de prey en marteau..., de septentrion à la rivière de Bonningue à Guémy; d'occident au s^r Déclémy..., en coterie, scavoir six quartiers du fief Menehout (*alias* Mennchout), près la ferme de Cottehem ».

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 566.)

Il faut lire *Menehove*. Cf. ci-après *Menhove*.

MENHOVE, MENEHOVE, ou MANCHOVE

Cf. plus loin *Monnecove* à Bonningues.

MENTQUE-NORTBÉCOURT

Cf. *les fiefs* : Fontes, Motte.

MERCK-SAINT-LIÉVIN

Cf. *les fiefs* : Carnoye (la), Cigogne, Coulonfontaine, Humière (la), Hurtel (fief), Lengaigne, Machu (fief), Mont-Cocquet, Montifaut, Val Dedin.

MERDENCHON ou MARDENCHON

(Fief) à Hézecques.

Le Dict. Topogr. donne ce nom comme celui d'un lieu-dit ou ferme à Doudeauville. Mais ici, il s'agit d'un fief qui est bien situé à Hézecques, peut-être débordant sur Lugy d'une part, Bomy de l'autre. A ce titre, je le donne ici :

1612, 28 déc. — Terre à Lugy, d'un bout à la ruelle qui maisne au moulin de Hezecque, tenue de m^{re} Nicolas Castellain, licenc. es droix, à cause de sa sgrie de Mardenchon. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 63.)

1624, 16 avril. — Mesure de terre à labour à Hézecque..., de bout au chemin qui maisne de Senlys à Hezecque..., tenue fonssièrement du fief de Merdensson.

(Ibid. Vente n^o 52.)

1624, 17 avril. — Mes. de t. à Hezecque, tenue cottiè-
rement du fief de Merdenson, appartenant au sr Chastel-
lain. (Ibid. Vente n° 53.)

1624, 31 déc. — ... Manoir situé aud. Hézecque, listant
au sr de la Cornehuise, esc., sr de Samblethun..., tenuz
fonssièrement de Monsr Castelain, esc..., sr d'Ostrove, ad
cause de son fief de Mardenchon, qu'il at aud. Hézecque.
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 84.)

MERERAY ou MERAY

fief à Quelmes.

1789, 15 avril. — L'acte de vente, par Pierre-Jos.-
Constant Gaillart, éc., sr de Blairville, etc..., à Maximilien-
Louis-Jos. de Pan, éc., sr de Wisques, Leulinghem, etc...,
des fiefs et sgries d'Etrehem et Leulinghem, comporte
aussi la vente des fiefs de Mereray (*alias* Meray) et de la
Rose en Quelmes, consist^t en censives, dr^{ts} sgriaux, reliefs,
etc..., tenus de l'abbaye de S^t Bertin (rapport et dénom-
brement du 6 avril 1782), etc...

(Cf. le contexte complet de l'acte au mot *Leulinghem*,
p. 1319.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 309.)

MERLE

(Travers de), près Aire.

1574, 31 juillet. — Par son procureur, Antne de Cré-
quy, prince de Poix, sr de Canaples, etc..., neveu et seul
héritier de Monsgr le cardinal de Créquy, évêque d'Amiens
... relève la droicture de la terre et sgrie de Fléchin mou-
vante du Roy, à cause du cheau d'Aire, avec un autre fief
tenu que dessus, qui se comprend au tierch du tonlieu et
travers de Merle à prendre sur la recepte du domaine
dud. Aire....

(Manuscr. III de Rebecque. Werps, p. 256.)

MERLIN

(Fief) à Reclingham et à Coyecques. Cf. p. 497.

1582. — La mention du 19 février 1582 de Windal cite
Charles de Ghistelle, sr de Prove, la Motte, Merlin....

(Cf. l'article *Windal*.)

1627, 10 février. — Liévin Norman vend à Pierre
Fouiche, laboureur, cinq quartiers de terre au terroir de
Wandonne, list. au chemin quy maisne de S^t Omer à Mau-
breuque, tenue du fief *Merlin*.

(Arch. du Gros. Vente n° 58.)

1629, 17 février. — Jan Alexandre, laboureur, dem^t à Glen, vend terre à labeur au terroir de Crehem, list. aux terres de la Conté de Glen..., tenue du fief Merlen.

(Ibid. Vente n° 113.)

1693, 21 janvier. — Terre au village de Coyecq..., tant de la sgrie de Merlin que de MM. de S^t Bertin....

(Ibid. Vente n° 60.)

1720, 26 mars. — Terres à Coyecques aux lieux nommés L'espine Oselet..., au lieu nommé Terbouly., . tenues de la sgrie de Merlin....

(Ibid. n° 423.)

1720, 9 mars. — Une mesure moins six verges au terroir de Coiecques..., au lieu nommé les Casnes.. en coterie de Monsieur de Capelle, à cause de son fief *Merlez* (sic, n'est-ce pas Merlin?)

(Ibid. Vente n° 272.)

1738, 7 juillet. — Terres... au lieu nommé le fond du bois Bertin..., es Veaux de Nouveaunville..., au chemin des Carrières..., au Terroir de Capelle : mouvantes de la sgrie de Merlingue en Nouveaunville....

(Ibid. Vente n° 172)

1739, 14 février. — Terre au terroir de Coyecque, au lieu nommé le fond du bois Bertin, tenu en coterie de la sgrie de Berlingue (sic) ou Rachy appartenante à Mons^r de Capelle...

(Ibid. Vente n° 30.)

N. B. — Le mot *Berlingue* est certainement mis ici pour *Merlingue* ou *Merlin*.

1776, 21 octobre. — V^{te} par Philpe-Bertin Sausey, s^r de Rambercourt, commandant pour le Roi au fort de Mardic, à Marie-Claire-Joseph de la Chaise, douairière de Mess^{re} Henry-Ch^l s Le Josne-Contay, éc., s^r de Capelle dem^t en son cheau aud. Capelle, d'une mesure de terre à labeur vulgairement nommée le Noir Mont, coterie du sgr de Cappelle, à cause de son fief de Merlin en Nouveaunville.

(Ibid. Vente n° 698.)

MERLIN

(Fief) à Saint-Omer.

1616, janvier. — Procédure entamée par Mathieu de Monchy, aman du Hault-pont, contre Marand Hambre, aman des fiefz Merlin (à Saint-Omer).

(Arch. de Saint-Omer. Corresp. du Magistrat.
Liasse de 1616, n° 7.)

1617, juin. — Procédure engagée par Jean Lotte, bourgeois de S^t Omer, à la charge de Jean Artzonne, aman du marché et de Marand Hambre, aman du fief Merlin à S^t Omer.

(Ibid. Liasse 1617, n° 30.)

Je n'ai trouvé aucun renseignement particulier sur ce fief.

MERNE

à Tatinghem. Cf. p. 499.

1625, 13 mars. — Terre et sgrie de Tatinghem, se consistant en deux fiefs, l'un nommé *le fief de Merne*, et, l'autre, Saint-Omer.

Cf. la citation à l'article *Tatinghem*.

METEKE, METEQUE

sur Garlinghem-les-Aire.

1212, avril. — Remundus, dominus de Meteka.

(Ms. III de Rebecque, Saint-Pierre d'Aire, p. 156.)

1252, janvier. — Baudins de Norhem, chlr, sires de Meteke. (Ibid. p. 230.)

1285, may. — Messre Jehans li Fauconniers, pbre, curé de Vlamertingues, vend à Monsgr Gautier d'Aubenton, chanoine de St Pierre d'Aire, le fief de Meteke, soit cent « sauldées » de rente à prendre sur chou ke messire Jehan devant dis a au travers d'Aire. (Ibid. p. 235.)

Plus loin, même acte, mais il est écrit « Met » au lieu de Meteke.

1301, 20 mai. — Vente à un chanoine d'Aire d'une rente à prendre sur le winage d'Aire « dou fief que on dit de Menteke. (Ibid. p. 234)

Cf. aussi *Mecte* (Travers de).

METZ

(Sgrie du) à Enguinegatte. Cf. *Dumetz*, p. 240.

1629, 4 octobre. — Phles de Rebrœuve, laboureur dem^t à Estrée Blanche, et Jenne du Puich, sa fe..., vendent à Messire Franchois de Lens, chlr, s^r du Metz..., terres à Inguinegatte, tenues de la sgrie d'Enguinegatte..., une terre-fief tenue de l'Advouerie dud. Térouanne...; aultre fief, terre à labour aud. Inguinegatte, tenue de la sgrie du Metz; qui doibvent aud. s^r du Metz, pour relief, la valeur d'une année de revenu dud. fief...; terre à labour au terroir de Nielles les-Térouanne...; about. au chemin qui vat d'Enguinegatte à Nielles, tenue de la sgrie du Metz..... (Gros de Saint-Omer. Vente n° 120.)

MEUTTE (la)

(Seigneurie de) à Bonningues.

1780, 22 janv. — ... terre au terroir de Boningues, tenue en cotterie de la sgrie de la Meutte (*sic* !)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 63.)

MIET (le)

à Audruicq. Cf. *Meet (le)*, p. 491.

1749, 2 nov. — Guisl.-J^h Dubrœucq : dénombrement de trois fiefs à Audruicq, dont un nommé *le Miet*, provenant de la succession de Jacques-Zacharie Dubrœucq, son frère.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. Fiefs, n° 2392.)

1776, 24 sept. — Jacques-J^h-Arnould Dubrœucq, dem^t à Audruicq..., dénombrement de deux fiefs aud. lieu, dont un nommé *le Miet*, provenant de la succession de Guislain-Joseph Dubrœucq, son père. (Ibid. n° 4091.)

MILFAUT

sur Dennebreucq. Cf. p. 500.

1423. — Lionnel de Wandonne, sgr de Milfaut, mari de Mahaut de Lille.

(Cf. C^{ie} de Galametz. *Le Prieuré de Saint-André-les-Aire*. Mém. S. A. M., t. 19, p. 441.)

1457, 14 juin. — Quittance passée par devant la justice d'Hesdin, par laquelle Jean de Vandomme (Wandonne) dit Peppin, confesse avoir reçu la somme de 1300 francs des deniers provenant de la vente du fief de Milfaut (*sic* !) et terres cottières.

(Cf. Inventaire après décès de Jean VI de Créquy au château de Fressin (1515). Bull. de la Comm^{on} Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, tome V, 2^e livraison, p. 440.)

Ce texte ne dit pas explicitement de qui a été reçue cette somme, mais si l'on se réfère à l'article précédent, il semble bien que c'est Jehan de Créquy, fils de Jeanne de Haverskerque qui a dû être l'acquéreur au nom de qui la quittance a été dressée.

1488, 31 déc. — Jan de Courteville, sgr de Milfaut, sert à Jan de Nœufville, sgr de Matringhem, rapport du fief.

Cf. à l'article *Boulet*, la mention de 1695, p. 1063.

1677, 22 janvier. — Jean-Francis de Besligny, esc., sr de Milfaut, achète un cheval hongre de poil brun bley à Louys de Berge, capit^{ne} d'une C^{ie} d'arquebusiers à cheval de guernison en ceste ville..., moyennant 200 florins.

(Gros de Saint Omer. Vente n° 44.)

MILITIS

Ce mot est accolé aux dénominations du fief de *Ledinghem*. Cf. à l'article *Ledinghem Militis*, les mentions de 1651, 1654, 1723 et à l'article *La Haye* sur *Ledinghem* deux mentions de 1736 de la « visconté de la haye Militis », pp. 1267 et 1315.

Il semble donc qu'il y ait eu, à côté de la seigneurie proprement dite de *Ledinghem*, une autre seigneurie qui paraît avoir appartenu aux mêmes familles.

D'après une mention y citée de l'année 1723, le fief *Ledinghem Militis* relevait de la seigneurie de Bléquin. Ce serait donc un fief à côté de l'autre, du même nom, mais ayant une mouvance différente, et qualifié *Militis* pour le distinguer.

Quant au fief de *la Haye Militis*, il tire son nom de celui de la famille de la Haye des anciens seigneurs de *Ledinghem*.

A vrai dire, on n'a pas encore de texte précisant que la famille Chevalier ait eu des droits sur la sgrie de *Ledinghem*. Toutefois, un indice peut être tiré de l'acte du 25 novembre 1672 relatif à la seigneurie de l'Escouart (cf. p. 1189) où il est parlé d'une cession des consorts *Chevalier* à A.-Fr. de Basselers de droits en la seigneurie de l'Escouart. Or la seigneurie de *Ledinghem* a été, en général, entre les mêmes mains que celles de l'Escouart. Ce rapprochement est-il suffisant pour étayer une hypothèse ?

MINCAT, MAINCACQ

à Saint-Quentin-les-Aire. Cf. p. 502.

1508, 2 mai. — Wallerand du Ploïch, esc. s. de Houranville, du gré et consentement de dam^{le} Marg^{te} du Ploïch, sa sœur et principale héritière, vend à Jean Gazet, bourgeois dem^l à Béthune, pour le prix de 600 livres, tout un fief, terre et sgrie qu'il a au terroir de Maincacq, tenu en un seul fief du chéau d'Aire, se consistant en un manoir amazé, plusieurs terres labourables, un riez, petit bois et plusieurs rentes, à charge du douaire que dam^{le} Perrette

de Ghuisancourt, femme dud. Wallerand, y pourroit demander au cas qu'elle le survescut.

(Man. III de Rebecque. Werps, p. 252.)

1532, 29 août. — Partage par Jacques Le Viesier, s^r de Pipemont, et Franc^{se} le Volle, sa fe, de leurs biens et héritages entre leurs enfants... Adrien de Pipemont aura, comme procédant du costé de sa mère : ... item une franche sergiantise séant à Maincacq.

(Ibid. Minutes notariales, p. 281.)

1642. — Noble s^r mess^{re} Jean de Dion, chlr, s^r de Wandonne, Coupelles, etc..., de présent réfugié des pays d'Arthois en c. ville de Lille..., moyennant la somme de 126 fl., 18 s., 3 d. ob. recue de dame Marie de Masiet, vefve de feu noble s^r Légier de Béthisy, esc., s^r de Millefault, Beurois, *Menca-lez-Aire*..., constitue une rente.

(Gros de Saint-Omer. Rente n^o 18.)

MOBU

(Fief de) à Fléchin. (*Mobu (sic)* p. e. pour Maubus ?)

1727, 27 mars. — ... terre au terroir de Fléchin dans la campagne dud. lieu..., en fief du comte d'Armuyden, à cause de son fief de Mobu....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 51.)

MOLINET ou MOLINEL

(Moulin du), franche sergiantise auprès la porte de Molinet à Aire.

1396. — Jean d'Esclimeu vendit les moulins du Molinel à Guill^{me} de Rabeque.

(Ms. II de Rebecque, f^o 59 r^o.)

1528, 1^{er} déc. — Rapport présenté par Nicolas de Sempy, esc., s^r de Rebretenghes..., mari et bail de mad^e Antelle de Fremensent, par avant femme de feu Mess^{re} Adrien Framezelles, à son trespas chevalier... d'un fief et franc sergiantise du Molin du Molinet, auprès de la porte dud. Molinet... : led. fief acquis par Jean de Habart, esc., s^r de Floringheselles, cap^{ne} du cheau d'Aire de Philippe de Noyelle, esc., s^r du Marez l'Adyoué, comme mari et bail de da^e Isabeau de Luxembourg, sa femme, seule fille et héritière de deffunct Estienne de Luxembourg, à son trespas escuyer, en 1506. (Ibid. f^o 12 r^o.)

Le contrat d'achat par Jehan de Habarcq, sgr de Floringheselles, chastelain et capit^{ne} du château d'Aire du 21 février 1506, est dans le manuscrit III de Rebecque. Werps, p. 252. « ... moulin gisans au dehors et au plus prez de la porte du Molinel et sur la rivière de la Laquette, etc., »

MOLINGHEM

Fief appelé Robert de Molingham.

1404. — Isabelle de Molingham, femme de Will^e de Rebecque et fille de Robert de Molingham.

1430. — Robert de Molingham, fils Jean.

1560. — Robert Graveron, mari de Nieolle de la Haye, fille et héritière d'Achille: fief Robert de Mollingham.

1568. — Jacques du Biez, fief appelé Robert de Molingham. (Arch. du Nord. B. 13848.)

MOLINGHEM

(Fief nommé de).

1400. — Engheran de Nédonchel: pour le relief du fief de Molingham.

1476. — Dam^{lle} Guy-Marie Gondesalve, au nom de N... de Villers, son fils, pour le relief d'un fief nommé Molinguehem, venu de Jacques de Villers, son père. (Arch. du Nord. B. 13848.)

MOLINGHEM

(Seigneurie puis marquisat de). Cf. pp. 503 et 924.

1383, 8 nov. — Rappel et vidimus de lettres d'arrentement par le Chapitre d'Aire d'une maison..., moyennant distributions d'honoraires div... au jour de l'obit de dem^{lle} Mg^{te} de Hingettes, iadis dam^{lle} de Molingham.

(Ms. III de Rebecque. Saint-Pierre d'Aire, p. 150.)

1530, 7 janv. — Bon de la Haye. (Ibid. p. 237.)

La sgrie fut érigée en marquisat par lettres du 20 juin 1645 en faveur de Guislain de Bryas, maître de camp général des armées espagnoles aux Pays-Bas, mort vers 1652 sans postérité légitime. Avant sa mort, il avait assuré la transmission de la sgrie à son frère Charles, époux d'Anne-Philiberte d'Immerselle, qui décéda en 1655.

— Leur fils, Englebert de Bryas, marquis de Molingham, épousa, en 1664, Isabelle, comtesse d'Argenteau.

Ils décédèrent en 1677. D'où :

— 1) Charles-François-Théodore, c^{te} de Bryas, désigné comme marquis de Molingham, mort le 9 décembre 1681, jeune et sans alliance.

2) Englebert-Frédéric, 2^e fils, qui, par cette mort, devient comte de Bryas et marquis de Molingham; né en 1677, ép.

en 1695 Willelmine de Mérode, tué en 1703 à la bataille d'Eckeren. D'où :

— Englebert-Frédéric-Ferdinand (1701 + 1775), ép. Marie-Fr^{se}-Gertr. comtesse du Hamal. D'où :

— Alph.-Ferdin.-Fr^{ois}, c^{te} de Bryas, marquis de Molinghem, né en 1751, ép. Ernestine de Croix d'Heuchin (1759 + 1814) et mourut en 1804.

(Cf. Généalogie de Bryas, par Lainé.)

Guislain de Bryas, premier marquis de Molinghem, était fils de Jacques de Bryas et d'Adrienne de Nédonchel, dame de Molinghem, qui, elle-même, tenait cette sgrie de sa mère, Jeanne du Biez, femme de François de Nédonchel.

Aux archives de la Chambre des Comptes de Lille, la plupart des rapports et dénombremens manquent. Le registre des fiefs du bailliage d'Aire (Arch. du Nord. B. 13848) ne contient de reliefs de Molinghem que pour les années 1396, 1400 et 1476 ; et le fonds du Bureau des Finances un seul (C. 197) de 1762 (et non 1752 comme il a été imprimé par erreur à la page 504), servi par Englebert-Frédéric-Ferdinand, c^{te} de Bryas, marquis de Molinghem.

Fiefs sur Molinghem : Monstrelet, Mortier.

MOLLEMBAIS, MOLEMBAY

(Sgrie de) à Zudausques.

1751, 31 juillet. — Vente de terres à Lieuze, Zudausques, dans le Secq Courtil, about. vers soleil au chemin de Boulogne, tenues en cotterie de Mollembais, appartenans à Mad^{lle} Bertosse (*sic*)....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 427.)

Mad^{lle} Bertosse ainsi dénommée ici semble être d^{lle} Le Sergeant, dame de Brethof. (Cf. *Brethof*, sgrie sur Eperlecques.)

Quant à la dénomination : sgrie de Mollembais, elle vient d'un ancien propriétaire, un membre de la famille des de Croy, sgrs puis barons de Molembais.

(Cf. Nobiliaire des Pays-Bas de de Vegiano II, p. 592.)

MOLLINET

à Fefvin. Cf. p. 504.

La mention, de 1563, de Guill. du Maire, sr du Mollinet, semble se rapporter à un fief du Mollinet en Boulonnais, probablement à Samer.

(Cf. O. Lemaire. Généalogie de la famille Le Maire.)

MONBERNACLE

à Serques. Cf. p. 504. Cf. aussi article *Bernacle*, p. 1040.

1699, 23 déc. — Dame Adrienne-Franch^{se} Le Marchier d'Ercheval, femme séparée quant aux biens de Louis, C^{te} de Tholomey, comte de Palatin, chev^r de l'Esperon d'Or et patrice Romain, dem^{le} en la v. d'Aire, fait savoir qu'à cause de sa sgrie de *Monbernacque*, séante à Serques, il lui est dû par Flour Ducamp, laboureur aud. lieu, une rasière de bled, etc... Celui-ci rachète cette rente.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 550.)

1724, 19 juin. — Louis-Franc^s de Brandt, éc., s^r de Marconne, Prompsart, Picquehem, et Marie-Agnès-Françoise de Tolomey, son épouse, moyennant six messes pour les trespasés et 1000 livres de deniers principaux, vendent à Guill. Marcotte, esc., cons^r du Roi, s^r de Rocquestoir, Lignes, tout tel droit, raison et action qui peut compéter et appartenir à lad. dame dans la sgrie de Montbernacque au village de Cerque (Serques) relevant de la terre et sgrie de Ligne, appart^{ie} aud. acquéreur ; et dans neuf quartiers de terre occupés par le nommé Caré, greffier dud. Cerque (Serques).

(Acte passé à Aire. Notaires : Brasseur, Bannicot.)

(Ibid. Vente n° 190.)

1761, 19 sept. — Phil -Alex^{dre} Marcotte vend à de A. L. Carlier, douairière de feu Guill.-Jos. de Hault, les terres de Serques, Hude et Monbernacle. (Ibid. Vente n° 504.)

(Cf. le libellé de l'acte au mot *Serques*.)

1781, 30 avril. — Guill.-Alex^{dre} Dehault, sgr de la Caullerie, Vaulx, Stienbecq (Cf. article *Estiembecque*, p. 279), Serques, Hudde et Monbernacle.....

(Ibid. Ventes nos 503 et 685.)

Il vend la sgrie à Louis-Eug.-Marie C^{te} de Beaufort.

(Cf. à l'article *Serques*, mention de 1781.)

MONBOUT

(Fief) à Audinethun.

1756, 11 nov. — Franc^s-Folquin Prouvé, ouvrier charpentier dem^t en c. v., et Marie-Jeanne-Charlotte Degroussillier, sa fe, moyennant six messes pour le repos des âmes des fidèles trépassés ;

40 livres pour denier à Dieu et vins ;

1200 livres monnaie courante de prix principal ;
vendent à Louis-Fr^{çois} Grenu, bourgeois m^{re} cabaretier d^t en c. v., et Marie-Marg^e Cuvelier, sa fe, seize mesures

moins un quartier de terre à lab. en trois pièces tenantes l'une à l'autre au terroir et village d'Audincthun, nommées le fief *Monboul*, dessous les bois Cartier, tenu en fief de lad. sgrie d'Audincthun..., plus une rente foncière de 12 s. parisis annexée au susd. fief, due par Ch^{les} Robitail à cause d'un manoir qui lui appartient aud. Audincthun, nommé le chef-lieu de *La Couture*, et procédant à lad^{te} Degroussillier, de la succession de Jean-Francis-Théodore, son feu père. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 516.)

MONIN ou NONIN

à Campagne-les-Boulonnais. Cf. *Monnin-sur-Happe*, p. 544.

1737, 20 août. — ... terre à Campagne-lez-Boulonnais..., 3 quartiers 9 verges au lieu nommé le Coyeu (Cail-lou ?) d'entistè (*sic*, p. e. pour améthiste) verde... à la rue conduisant de Campagne au bois d'Eps..., mouvant cottiè-
rement du fief *Moninez*. (Ce mot mal écrit paraît être *Monin* déformé.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 67.)

1745, 4 janv. — Jean-Bapt^e Fournier, meunier dem^t à Lonvillers, de présent à Fauquembergue, vend à Jean Henguier, laboureur dem^t au village de Campagne-lez-Boulonnois..., terre au terroir dud. Campagne, au lieu nommé le Voyhiez, listans vers levant à André Devin, vers couchant aux hoirs de Thomas Caudron, vers midy à Louis Minet.., icelle tenue en cotterie du *sieur Monnin*... (Ibid. Vente n^o 5.)

1770, 30 mars. — Guill. Payelleville, greffier du pays de Langle, vend à Pierre-Hubert Braure à Campagne-les-Boulonnais, un fief s'extendant aud. Campagne, nommé *Nonin* (*sic*, pour *Monin*), relevant du sgr comte d'Egmont, à 10 livres par. de relief, se consistant en 18 mesures de terres en quatre pièces, à usage de labour, situées aud. Campagne..., procéd^t aud. vendeur comme héritier de Léonard Payelleville, son père, s^r dud. fief..., à lui échu par le décès de Guillaume Payelleville, aussi son père, auquel led. fief étoit eschu par le décès de Jean Payelleville, pareillement son père, qui l'avait eu de la succession de Philippe Macaire, tenu du sgr Comte d'Egmont, à cause du marquisat de Renty.

Prix : 10 livres pour messes pour les fidèles trespasés;
96 livres pour vins, couvre-chef et denier à Dieu;
6 livres pour frais d'affiches;
4400 livres monn. courante de prix principal.

(Ibid. Vente n^o 332.)

MONNECOVE

sur Bayenghem-les-Eperlecques.

1755, 24 janv. — L'acte d'achat de la sgrie de Monnecove, cité page 507, porte au Gros, la cote 268 dans la liasse des Ventes, et l'acte est passé par MM^{es} Verron et Annocque.

MONNECOVE (pour MANEHOVE)

à Bonningues. Cf. p. 508.

Or, c'est par une mauvaise lecture que, d'après certains textes où le mot est mal écrit, on a cru lire ici *Manecove*, d'où *Monnecove* (p. 508, 3^e alinéa).

En réalité, c'est *Manehove* qu'il faut lire (quelquefois il est écrit *Mainhove* ou *Menhove*), fief à Bonningues-les-Ardres.

1599, 18 février. — Vente de terre à Blaringhem, à la Potterie, hamel du Houcq..., à Lambert de Heghes, esc., sr de Mainhove. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 92.)

1600, 4 octobre. — Lambert de Heghes, esc., sr de Menhove, achète une terre tenue de la sgrie de la Potterie, paroisse de Blaringhem. (Ibid. Vente n^o 81.)

1601, 20 octobre. — Vente de terre à Bayenghem à Lambert de Heghes, esc., sr de Menhove. (Ibid. Vente n^o 89.)

1603, 18 janv. — Lambert de Heghes, esc., sr de Menhove, vend manoir à Racquinghem. (Ibid. n^o 95.)

1603, 5 avril. — Vente, par Phil. de Milleville, à Lambert de Heghes, sr de Menhove, de deux fiefs, l'un nommé le fief de Heghes. (Ibid. n^o 71.)

Cf. le libellé à l'article *Heghes*, p. 1268..

1612, 10 mars. — Anne Loncle, vefve de feu Pierre Lauret, hostelain à Boninghes, Jacques de Lannoy, soldat soubz la charge du sgr de Souastre, et Franch^{se} Lauret, sa femme, vendent à Charles Picart, cuisinier de stil dem^t en la ville d'Ardre, un manoir à Boninghes..., tenu, partie de la baronnie de Licques, et, le reste, portant seize verges, tenu de Jan Mouton, à cause de son fief nommé Manehove, par luy acquis à Lambert de Heghes¹, sr dud. lieu. (Ibid. Vente n^o 48.)

1. Ecuyer, anobli par sentence du 17 novembre 1612.

1620, 22 nov. — Jehan Mouton, dem^t à Licques, et Anth^{ie} Bertrand, sa femme, lèguent à leur fille Barbe Mouton « la terre et seignourye de Mennehove, se consistant en 24 mesures de terre à labour en domayne, et 16 livres 5 sols par., 7 chapons, 5 glines, 3 quartiers de bled, 3 estœufz, une paire de gandz et ung flancq, le tout de rente fonss^{re} et sgrialle, à cause de plus^{rs} lieux, manoirs, jardins, bois et terre à labour, scéant à Bonninghues près Tournehem, gouvernement d'Ardres, et encore 60 solz de rente constituée y deubx par Jacque Touzard, à cause d'un lieu manoir scéant aud. Bonningues, tenu dud. fief; lad. terre et sgrye de Manehove tenue en fief tant du Roy, de la baronnys de Licques que de l'abaye dud. lieu de Licques ».

(Insinuations du Boulonnais, IV, f^o 348 v^o sq.
Common de M. Rodière.)

MONNECOVE

en Lumbres.

1783, 19 avril. — Phil.-Jos. Guilbert, laboureur dem^t à Boidingham, et Marg^{te}-Thérèse Dusautoir, sa f^e, vendent à Guill. Bayard, mareschal-ferrant à Lumbres, une demi-mesure de terre à labour au village de Lumbres, au lieu-dit le chemin d'Acquin, tenue en coterie de la sgrie de Sart en Lumbre, et une autre demi-mesure située au lieu dit les Sars, listant vers mer à Antoinette Denis, veuve d'Adrien Retaut, about. d'orient aux religieuses d'Estrun, et tenue en coterie de M^r Defrance, à cause de la sgrie de Monecove en Lumbres.

(Gros de Saint-Omer, Vente n^o 700.)

Cette seigneurie est-elle différente de celle de Monnecove en Setques ?

MONNECOVE

à Nortkerque. Cf. p. 509.

1681, 16 août. — Etat des biens délaissés par le trépas d'Antoine Doresmieulx, viv^t escuier, s^r de Widdebrœucq (Widdebroucq)..., « la seigneurie de Monichove « au village de Nortkerke, contenant trente et une mesures ». (Common de M. A. de Lencquesaing.)

MONNECOVE

à Setques. Cf. p. 510.

1784, 10 oct. — ... terre à la becque de Wisques, ter-

roir dud. Setques, coterie de la sgrie de Monecove à M. De-france d'Hélican. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 245.)

Cette seigneurie est-elle distincte de celle de Mon-necove en Lumbres ?

MONNECOVE

à Surques.

Fiefs à Surques : Plouy, Berne et *Manecove* à Jehan Rohart, qui teste en 1735 ; puis à son fils Jean-Marie Rohart.

Cf. l'article *Plouy*,

MONSTRELET

(Fief de) à Molinghem.

1538, 22 mars. — Ferry de Wissoc, sr de Monchy, homme d'armes des ordonnances de l'Empereur sous la charge de M. l'Admiral de Bèvres, vend à son frère Fr. de Wissoc un fief se consistant en treize mesures de terre à labour, séant en une pièce au terroir de Molinghem, nommé le fief du Monstrelet, tenu du cheau et court de Thiennes, recueilli dans la succession de son père Phil. de Wissoc, sr de Gapames, Bomy..., et, ce, pour subvenir à ses nécessitez et par espécial au voyage qu'il a intention faire en brief avec led. sr de Bèvres où il plaira aud. sr Empe-reur ordonner.

(Ms. de Rebecque III. Minutes notariales, p. 269.)

MONTAGNE JEAN LE LONG

fief à Quercamp.

1780, 22 janvier. — Charles Houssoye de la Meille-raye, march^d horloger à Calais, et d^{le} Marg^{te} Piquendaire, son épouse ; Marc-Antoine-Noël Houssoye de la Meille-raye, notaire royal et procureur à Calais, et d^{le} Marie-Cath^{rine} Fourmentin, son épouse ; Noël Baudemant, garde des magasins d'artillerie au fort Nieulaye sous Calais, et Marie-Louise-Antoinette Houssoye de la Meilleraye, son épouse ; Nicolas-Françs Le Roux, huissier royal à Calais, et Marie-Noël-Augustine Houssoye de la Meilleraye, son épouse ;

vendent à Jean-Françs Lambert, garde de la forêt de Tournehem, à Quercamp, cinq mesures de terre à labœur situées au terroir de Quercamp, nommées la *Montagne Jean le Long*, tenues en fief de la sgrie de Mentque..., procédant auxd. du nom de la Meilleraye : l'aîné pour quatre quints ; les autres pour le quint restant de la succession de leurs père et mère.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 60.)

MONT AIGU (Le)

fief à Heuringhem.

1762, 17 nov. — Gilles-Fr. Béhague, bourg^s march^d à St Omer, vend à Lestievelz, bourgeois négociant, et à dam^{le} Marie-Marg^{te}-Dominique de Canlers, son épouse, dix mesures de terre à labœur à Heuringhem... relevantes de la sgrie dud. Heuringhem : scavoir, deux mesures nommées le *Mont-Aigu* en fief et les huit mesures en coterie....
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 448.)

MONT AMBERT, MONT IMBERT

à Harlettes.

1612, 16 mars. — Terre tant à usage de jardin que labour au terroir de Harlettes, qui maisne de Herlettes à Alquinnes .., vers solleil de midy à Ernoult Caron..., de boult, aux hêrs Isaacq Lemaire, à Martin de Bonninghes..., tenue du fief Ernoult Caron nommée la sgrie de Mont Ambert....
(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 86.)

1711, 16 janv. — Terre au terroir de Coulomby, au lieu nommé le Mont Imberg..., tenue cottièrément de la sgrie du Chatelet....
(Ibid. Vente n^o 378.)

1712, 16 janv. — Dam^{le} Marie-Philippine Cordonnier, vesve du s^r Philippe Caron, viv^t s^r de Leuillinghem et grand bailly de Watten, dem^t en c. v., vend à Gaspar Fayolle, laboureur dem^t à Harlettes, une terre au terroir de Coulomby, au lieu nommé les *hayes* de Montember (ou Montimber)...., list. vers mer à Pierre Hautefeuille, etc..., tenue cottièrément de la sgrie de Montinbert appartenant à lad. dam^{le} et à ses enfants.

(Ibid. Ventes, nos 53 et 379.)

MONTBRUN

lieu-dit à Guémy, fief tenu de la pairie d'Alembon (Cf. de Loisne. *Dictionn. topographique du P.-de-C.*)

La famille Disquemue, *alias* Dixmude, a servi rapports de ce fief de 1560 à la Révolution. (Cf. de Rosny : *Recherches étymologiques, etc... sur le Boulonnais*)

Donc, tandis que M. de Rosny ne situe pas d'une façon précise ce fief, le disant seulement « fief tenu d'Alembon » ; l'auteur du Dictionnaire topographique le situe à Guémy.

Les mentions ci-après, recueillies par M. Rodière,

tirées d'une généalogie de la famille « Dixmude », ne nous livrent malheureusement aucun élément permettant de fixer sûrement ce point.

1508, 16 août. — Guérard d'Achier, esc., sgr de Rouy et d'Herbingham, petit-fils de Marg^{te} de Disquemude, cède à Jacques de Disquemus, esc., sgr de La Campagne, deux fiefs, l'un appelé le Montbrun.

1595, 2 avril. — Jehan de Disquemue, esc., sr du Faïel, Campagne, Montbrun, lègue à Pierre de Disquemue, son filz aîné et héritier, « le fiefz et sgrie de Montbrun et « de la Perrie d'Allembon, se consistant en 58 livres en « argent, 13 razières de bled, et ce quy en deppend de « rente... »

1609, 26 février. — Pr de Disquemue porte en mariage « les fiefz et sgrie de Monbrun et pairrie d'Alenbon, « de la valeur de 58 liv. 13 septiers de bled grande me- « sure et 4 chappons de rente par chacun an avec les « hommages féod^x et droictz de justice appartenans aus « dictz fiefz ».

Même déclaration le 11 octobre 1620 : les grains sont dits comptés à la *mesure d'Ardre*.

1641, 24 juin. — Bertrand (fils de Pr de Disquemue) porte en mariage « le fief de Montbrun, *paroisse d'Allembon* », (malheureusement, cette mention n'est en rien concluante et n'est qu'une cacographie : ces mots ne sont que la reproduction des termes des rapports précédents qui ont été mal lus et doivent se lire « les fiefs de Montbrun et pairie d'Allembon »).

Suite de la mention : « en revenu annuel de 280 l. de « rente, tant en argent, grains, plumes que aultres menues « censives ».

1664, 1^{er} mars. — Bertrand de Disquemue porte en mariage « le fief de Montbrun et Pairie d'Allembon. en « valeur et revenu annuelle de 290 livres de censives, « tant en argent, grains, plumes et aultres menues denrées ». (Mentions tirées du Chartrier de Recq.)

MONT COCQUET

à Merck-Saint-Liévin. Cf. *Cocquet*, fief à Merck-Saint-Liévin, p. 176.

1632, 24 janvier. — Jan Laurens, laboureur à Thienbronne, et Marg^{te} Merlotte, sa f., vendent à Liévin Wastable, marissal audit Thienbronne, une demy mesure de prey floty s'éant au terroir de Willamez, lisi^{er} vers solleil couchant aud. Wastable... à Jan du Fay, about à la rivière..., procédant ledit prey du gros du fief du Mont-

Cocquet, appartenant aud. comparant du lez de lad. Marguerite qu'elle tient en fief de Monsgr le C^{te} du Rœulx à cause de sa terre et sgrie de Warneque.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 113.)

1700, 6 mars. — Anselme Bouveur (Bouvarl : d'ailleurs il signe *Bouvarl*), s^r d'Hervarre, dem^t aud. Hervarre, et Magdeleine Penée, sa f^e, vendent à Jacques Leurent (s^r du Montcocquet, (ces mots, entre parenthèses, sont en marge, mais de la même main), laboureur dem^t à Thiembronne, six mesures et demie de terre-fief au Val des Morts, tenue de la sgrie de Berlettes.

(Ibid. Vente n^o 5.)

MONT CORNET

à Febvin. Cf. p. 511.

1540, 29 janvier. — Dame Fr^{se} Le Volle, vve Jaques le Viesier, s^r de Pipemont, ratifie avec ses enfants, le partage fait le 29 août 1532 par lesd. J. le Viesier et Fr^{se} le Volle :

Jean de Pipemont, fils aîné, a la sgrie de Pipemont....

... Item la terre de Montcornet, tenue en un fief de la sgrie de Robeque avec aucuns surcens y appendans tenus de la sgrie de Febvin....

(Ms. III de Rebecque. Minutes notariales, p. 281.)

MONT DE BIENNES

à Saint-Quentin-les-Aire. Cf. p. 512.

1532, 29 août. — Partage, par Jacques Le Viesier, s^r de Pipemont, et Fran^{se} le Volle, sa femme, de leurs biens et héritages entre leurs enfants....

Adrien de Pipemont aura, comme procédant du costé de sa mère..., le fief du Mont de Biennes, tenu de M. de Bèvres, sur le mont de Biennes.

(Ms. III de Rebecque. Minutes notariales, p. 281.)

1623, 28 avril. — Ant^{ne} de Pippemont, esc., et Jacqueline Bois, sa femme, vend à Adrien de Melun, chlr, s^r de Cotenés, St Hilaire, etc..., pour et au nom de Margie de Melun, sa fille, femme de Michel de la Vieville, s^r de la Chapelle, la cense de Favières avec autres fiefs... Cette vente comprenait deux autres fiefs, scavoir, celui de Favières, tenu de Bessel, et celui du Mont de Biennes, tenu de Blessy.

(Ibid. *Werps*, p. 257.)

MONTDHIVER

(Sgrie de) à Blaringhem, ou *Winterberg* en flamand. Arrière-fief vicomtier situé en Blaringhem.

Son dernier seigneur fut Jacques-Joseph-Nicolas Taverne. (Cf. Abbé Vanhove. *Statistique féodale de la Flandre Maritime*, p. 223. Mém. du Comité Flamand, 1932.)

Jacques-Joseph Taverne, s^r de Renescure, Mondhiver, 1731 + 1801.

(Denis du Péage, *Mélanges Généalogiques*, 5^e série, p. 7.)

MONT GUISLAIN

(Sgrie de) à Fasques. — Cf. Sgrie de *Mont Guislain* à Fasquelles, pp. 512 et 924.

1732, 4 août. — Procopé-Marie-Antonin-Phil^s-Charles-Nicolas-Augustin d'Egmont-Pignatelly vend à Ch.-Dominique de Lestendart, marquis de Lestendart, sgr de Werchocque, Pipemont, St Léger, Fontaine, etc..., le fief de *Fasquelle* audit Werchocque, se consistant dans un droit de plantis, pesche, chasse, appartenances et dépendances, duquel fief de Fasquelle relèvent plusieurs autres fiefs cy-après :

a) la sgrie de Montguislain, se consistant en sgrie vicomtière, hommages, rentes fonsières à 10 livres 20 sols de cambellage.

b) le fief de Payelleville, consistant en 20 livres parisis de rente foncière. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 346.)

1748, 1^{er} février. — Terre au Mont Guislain, tenue du sieur Ricquebourg à cause de sa sgrie du Mont-Guislain. (Ibid. Vente n^o 269.)

1752, 9 février. — Vente, par Jean-Ch. Gruel à Franc-Jean Gruel, des fiefs sgriaux de Fasques, Crèveœur et Corneholte, tenus de fons^r de Pugeol. « et le Mont Guislain du s^r de Ricquebourg ». (Ibid. Vente n^o 206.)

1760. — M. Leleu, de St Omer, possède la sgrie de Mont-Guislain d'un revenu en censives de 80 livres ... (Arch. du P.-de-C, registre des 20^{es} de Fasques.)

1784, 15 mai. — Vente par les consors Marche, de St Omer, à François-Joseph Titelouze, éc., s^r de Gournay, Salperwicq, etc., des sgrs de Montguillain (terre sgrie fonsière et vicomtière), au hameau de Gournay, paroisse de Verchocq, appendances, dépendances, haute, moyenne et basse justice, relevant en fief du sgr de Fasquel et tous plantis app^l à lad. sgrie..., la sgrie de Payelle-

ville. , deux autres fiefs à Verchocq et paroisse de Remilly (Rumilly). procédans aux comparans (rapport servi par Gilles Risbourg le 21 avril 1744) de succession de dame Loman, v^ee Guisl.-Alex. Leleu..., etc.....

(Cf. le contexte complet de l'acte au mot *Payelleville*.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 638.)

MONTIFAUT

(ferme de) à Merck-Saint-Liévin.

1780, 27 mai. — M^e Constantin-Charlemagne Le Maire, notaire royal, fils et héritier de M^e Louis, aussi notaire royal en ceste dite ville, vend à Franc.-Joseph Decque, médecin dem^t en c. v., et dame Anne-Thérèse Baudede La Cloye, son épouse, des biens immeubles de nature féodale et roturière composant la ferme de Montifaut en la paroisse de S^t Liévin.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 445.)

MONT YSERIN

à Longuenesse. Cf. p. 514.

1780, 26 juillet. — Ed. du Tombeau, savelier à St-Omer, et Marie-Cécile Pinchelle, sa femme, v^ee de Jean-B^e Blondel et tutrice de ses enfants... : dénombrement du fief Mont d'Iserin à Longuenesse.

(Arch. du Nord. Bureau des Finances, n° 4459.)

MORBECQUE

(Fief de) à Heuringhem.

1600, 1^{er} juillet. — Terre-manoir au dismage de Heuringhem..., aboutissant vers soleil au fief de Morbecque.

(Gros de Saint Omer. Vente n° 34.)

1616. — Appoinctement faict entre illustre sgr François de Montmorency, sgr de Bersées, haut et puissant sgr Jehan de Montmorency, baron des Wastines, etc..., héritiers de messire Guislain de St Omer, chlr, sgr de Scry, souverain-Molin, etc .., d'une part: haut et puiss^t sgr messire Robert de St Omer, comte de Morbecq, vic^e d'Aire, s^r de Robecque... d'autre part.., au sujet de difficultés mues avec messire Ch^r du Briard, chlr, s^r de Bavincove, Vroeland¹, la Coye, etc.., messire de Massiette, baron de Bavesberghes, s^r de Staples, etc..., et Maillard de Lansherre, licenc. es loix, conseiller pens^r de la chastellenie de Cassel, etc...

1. Il s'agit ici d'un fief de *Vroeland* en Flandre.

... Le sieur de Bersées aura et retiendra, et iceluy sieur comte luy laissera suivre tout le bien de Heuringhem qui fut appart' aud. feu sieur de Scry, ses appendances et dependances, rentes fonssières et sgriales, tenures et mouvances féodales et cotlières.

Plus loin, il est parlé d'autres terres à Renescure en Flandre et à Wimille en Boulonnais.

(Ibid. Transactions, n. 6.)

D'après ces indications, il s'agit ici de ce que l'on appelle ailleurs la seigneurie de Morbecque, nom de la grande seigneurie des Saint-Omer (de la branche de Morbecque), et, quelquefois, sgrie du s^r de Scry.

MOREL

(Fief) à Saint-Martin-les-Aire.

1671, 13 avril. — Terres sur le Mont de St Martin-les-Aire : terres à labœur séans à la Trouée (?).. vers mer aux héritiers Anthue Gazet ; d'aval au verd chemin de la Blanche Censse, tenue de sa Maté à cause de son fief Morel en la paroisse de Saint-Martin.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 177.)

1671, 31 juillet (Aire). — ... terre à labour venant de Jan Pattin, séant à la Trouée, tenue de sa Maté à cause de son fief Morel... en la paroisse de Saint-Martin....

(Ibid. Vente n° 200.)

MORIAN (le)

à Wittes.

1685, 11 mai. — Marguerite Braure, vefve de Jan du Saussoy, dem^t à Quelmes, moyennant 7 livres 10 s. au denier à Dieu, et, pour deniers principaux, 200 livres, vend à M^{re} Robert-François Carlier, pbre, licentié en sacrée théologie, doyen de Wicht, ung petit fief scitué aud. Wicht nommé le Morian, contenant quatre mesures ou environ à usage de prairie.....

(Le décret a été passé devant ceux de la justice de Thiennes.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 54.)

MORIANNE

fief en la ville et banlieue d'Aire. Cf. p. 518.

1380, 12 nov. — Jehan de Blandeque, dit de Moriane, tenu du château d'Aire.

(Trésor des Chartes d'Artois A. 781. Invent. p. 117, col. 1.)

1725, 7 juin. — Ch^{les}-Domin. de l'Estendart, chlr. marquis du nom, sgr de Werchocque, Pipemont, Tachincourt. dem^t au cheau de Werchocque. vend à Frances-Edouard de Fléchin, chlr, mquis de Wamin, trois fiefs sgriaux, sçavoir celluy d'Arras, Morianne et franque chergeantise de Mencas scitués dans la ville d'Aire et environ..., desquels sont mouvans plusieurs immœubles chargés de rentes fonsières tant en argent que grains... mouvans du Roy à cause de son château d'Aire

Prix : 1300 livres Arlois.

(Gros de Saint Omer. Vente n^o 449.)

MORIANNE

à Roquestoire. Cf. p. 519.

1461, 1^{er} mars. — Gilles Bourguignon, tuteur et curateur de Perrin le Volle, fait rapport à Monsgr le Duc de Bourgongne à cause de son cheau d'Aire, d'un fief tenu d'iceluy. nommé le fief de Morianne, séant à Roquestoir, se consistant en prez et terres labourables et en rentes d'argent et avoine, et en droit de disme et terrage.

1472. — Autre rapport du mesme fief par Robinet le Volle, fils second de feu Robert, à luy escheu par le trespass de feu Perrin le Volle, son frère aînsné.

(Ms. III de Rebecque. Dénombrements, p. 245.)

1513, 9 février. — Jaques Le Viesier, esc., s^r de Pipemont et de Croix, tant en son nom que comme procureur de dam^{lle} Francse le Volle, sa femme, fille aînée et hère de feu Robert le Volle..., pour s'acquitter et décharger envers dem^{le} Robine le Volle, sœur à lad^{te} dem^{le} Francoise de 45 livres de rentes qui lui sont dues, au rachat de 900 francs, vend, pour le prix de 300 livres à François Monissart, dem^t en la ville d'Aire, trois fiefs tenus de l'Archiduc à cause de son cheau d'Aire : l'un nommé le fief de Morianne, contenant cinq mesures, trois quartiers et demi de terre ou environ, et trois vassaux d'avaine et xvi s. par. de rente ; le second, nommé le fief de Baiollet.

Et, après la dessaisine faite par led. Jaques le Visier desd. trois fiefs, lad^{te} dam^{lle} Robine a requis avoir lesd. fiefs par droit de proximité de lignaige. ce que led. Francis Monissart luy ayant accordé, la saisine et possession lui en a été donnée.

(Ibid. Werps, p. 251.)

1532, 29 aoust. — Dam^{le} Marie de Pippemont, femme de Robert de Boffles, sgr dud. lieu. aura, du chef dud. s^r de Pipemont, son père (Jacques le Viesier, sgr de Pippemont, mari de Francse Le Volle)...., item, le fief de le Morianne, séant à Roquetoire..., tenu du cheau d'Aire.

(Ibid. Minutes Notariales, p. 281.)

1561, 4 sept. — Rapport du même fief par Jean Cœquel, mari et bail de Jeanne Follie, sœur et héritière de feu Pierre Follie, son frère; led. fief par eux autrefois acquis de Jean de Vitry au nom et comme procureur de Mons^r de Banna à cause de Marie de Pippemont, sa femme, procédant du costé de dam^{le} Franc^s le Volle.

1580. — Autre rapport du même fief présenté par Bertin Marche où il appelle led. Pierre Folie, acqueteur dud. fief, son oncle. (Ibid. Dénombrements, p. 245.)

1745, 26 juin. — Cornille-Dominique Carouille, aman de la salle abbatiale de Notre-Dame de Clairmarais, stipulant pour Guillaume-Macq-Flan, sieur de la Morianne en Roquetoir, dem^t à Cambray, dont il est le mandataire, moyennant 25 messes au repos des âmes des fidèles trépassés;

6 livres aux vins du marché...;

30 livres de deniers à Dieu;

15 livres pour frais d'affiches;

pour prix principal, 2400 livres,

vend à Philippe-Albert Crépin, laboureur, et Marie-Marguerite Saison..., le fief et noble tenement nommé la Moranne, séant au village de Roquetoir, se consistant le gros d'icelui en 9 quartiers 21 verges de pré nommé le preys de la Moranne; list. d'amont aux preys de l'abbaye de St-Bertin, nommé le preys Hannocque; d'aval au chemin de Deurendal, allant de la rivière du Becque à Roquetoir..., en 7 quartiers de terre à labour aud. Roquetoire..., tenant à Franc. Matissart; d'aval aux héritiers de Philippe Brigode..., item en cinq quartiers..., it. en 3 quartiers et demi...; duquel fief de la Moranne sont tenues plusieurs parties de manoirs et autres héritages..., tenu led. fief en seigneurie du Roy à cause de son château d'Aire..., procédant aud. s^r Macq-Flan du s^r Jean-Alexandre Macq-Flan, son père. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 53.)

MORICE DE PARIS

à Fasques. Cf. p. 519.

1652, 11 mars. — Coupelle-Vielle : Loys de Paris, laboureur dem^t à Werchin, pour le présent héritier de feu Meuriche, moyennant 7 sols au denier à Dieu pour célébration d'une messe; au coultier, cinq florins; au vin, six florins 10 sols, et, pour deniers principaux, 55 florins d'Arthois, vend à dam^{le} Anne de Haverech, vefve de feu Franch. de Pippemont, son fils, ung fief seigneurial et noble tenement se consistant en menues rentes qui se cueillent sur plusieurs héritages au village de Fasques et pays allenviron. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 47.)

N. B. — Le fief n'est pas dénommé ici; mais il

semble bien être le même que celui dénommé *Morice de Paris*, à la page 549.

MORINGHEM

Cf. p. 520.

1604, 13 sept. — Le conflit entre l'abbaye de Licques et le s^r Liot, sgr de Guzelingham, qui survint en 1723, avait eu un précédent. Le s^r de Noircarme, s de Barbinghem, prétendait que la rente à lui due par l'abbaye de Licques était seigneuriale. L'abbaye fit la preuve que la sgrie de Moringhem lui a toujours appartenu.

(Invent^{re} des Archives de l'abbaye de Licques de 1776, ms. de la bibliothèque de Calais, f^o 22 v^o.)

Fiefs sur Moringhem : Sainte-Aldegonde, Huberderie.

MORLOCQ

à Sainte-Marie-Kerque.

1^o ajouter à ce qui a été dit à la page 521 : « Ces fiefs ont été acquis par P. Gaillart de Jacques-André-J^h Becquet en 1766 ».

2^o corriger le numéro de la cote, qui est 184, et non 189.

MORSELÈDES

(Fief) à Campagne-les-Wardrecques. Cf. p. 523.

1724, 12 février. — Mess. Ch.-Fr. de Contes, esc., s^r de Bucamps, Blengelle, dem^t au cheau de Bucamp, vend à Jacques-Aug. de Croisilles, s^r de la Blanche Motte, lieutenant-mayeur de la ville de St Omer, et d^{lle} Jeanne-Bertine du Val, son épouse, une cense au village de Wardrecques, consistant en 42 mesures de manoir amazé, etc..., et le fief et sgrie du Morcelet, se consist^t en rentes foncières et autres droits sur des terres à Wardrecques et Campagne...

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 163.)

MORTAIGNE

à Lisbourg.

Petit fief englobé au 18^e siècle dans la seigneurie de la Rachie. Cf. article *Rachie (la)*.

1685. — Acquisition du fief de Mortagne par Jacques Baudry, bailly de Lisbourg, d'Eustache Evrard, s^r de Vindal (Windal).

(Extr. du Grand Terrier de Lisbourg, registre de 1685-1687. Arch. du Pas de-Calais.)

MORTIER

(Fief du) à Molinghem.

1544, 28 mars. — M^{re} Ant^{ne} Wallard, adv^t au grand Conseil de Malines, baille à ferme les terres du fief du Mortier, contenant 4 mesures 1/2 et 17 verges avec le droit de terrage... qui se cueille sur vingt mesures de terre le nues dud. fief et douze mesures de cotteries tenues de Ferry d'Achicourt, à cause de sa femme..., le tout séant au dismage d'Isbergue et de Molinghem..., demeurant le bail précédent fait par Martin Broude, en son viv^t Conseiller de l'Empereur, cassé et annulé....

(Ms. III de Rebecque. Minutes notariales, p. 291.)

1551, 12 mai. — Fiefs relevant de le Lacque et Isbergues... Martin Broude en tient deux fiefs. le premier nommé le fief du Mortier, à raison duquel, entre autres choses, il a un droit de terrage sur 24 mesures de terre; desquelles les enfants de feu Robert du Ploych en possèdent trois quartiers, et Martin de Bournonville trois mesures prises ez terres de Werscocoq (Verchocoq sur Molinghem).

(Ibid. Dénombrements, p. 211.)

MOTTE

à Affringues.

1784, 30 octobre. — Vente au s^r Amé-Joseph Lenglard, s^r de Drionville, à dem^{le} Marie-Aldde-Joseph Lenglard, dame de la Motte, à dem^{le} Isabelle-Joseph Lenglard, dame d'Autingue (*sic!* mais c'est certainement une cacographie pour *Affringues*).

Il n'est pas dit où est sise cette sgrie de la Motte; mais comme les Lenglard étaient alors, avant tout, sgrs d'Affringues, on peut penser que c'est là que devait être leur sgrie de la Motte.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 315.)

MOTTE

à Aire. Cf. p. 525.

1483, 24 février. — Marc Frainel dem^t à Frefay, au nom et comme procureur de Jaques du Chastelet, esc., s^r dud. lieu, dem^t à Amiens, vend à Jaques Gazet, moyennant le prix de xxiii livres, le fief de la Molte, situé auprès de la ville d'Aire, se consistant en dix quartiers d'héritages ou environ, tenu du Roy à cause de son chastel d'Aire, about. vers mer à la rivière du Lys.

(Ms. III de Rebecque. Dénombrements, p. 218.)

1768, 15 sept. — Les frères et sœurs Theretz..., dénombrement du fief nommé la Motte, derrière le château d'Aire, acquis de Jeanne-Thérèse Cornhet, fille de feu Jean-Baptiste Cornhet.

(Arch. du Nord. Bureau des Finances. Fiefs n° 3557.)

MOTTE

à Audrehem. Cf. p. 526.

1664, 31 octobre. — Guillaume Le Coingne, rentier dem^t en c. v., et dam^{le} Marie Hanne, sa fe, vendent à Mess^{re} Jean-Louis, marquis de l'Estrade et de Fouxolle, sgr et baron d'Audrehem et de le Motte, sgr de Rebergue, Westrehove, Journy, Coussebourne, etc..., m^{re} de Camp des Armées de sa M^{te}, Gouverneur de la ville de Duncquereque, et à sa femme, dame Charlotte-Thérèse de Rune, sa compaigne, toute une place et cense nommée la Cense de la Motte, scituée aud. Audrehem, consistant en 115 mesures de terre, manoir amasé, jardins, preys, etc..., moyennant 3 florins 10 s. pour messes; demy souverain d'or pour denier à Dieu; et, pour deniers principaux, 8049 florins 11 s....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 186.)

1768, 19 déc. — Cf. à l'article *Audrehem*, l'analyse de l'acte de vente par L^s Godefroy, marquis d'Estrades, à la famille Le Sergeant du domaine d'Audrehem et dépendances .., comprenant entre autres parties... la Motte.....

(Ibid. Vente n° 554.)

MOTTE (La)

à Campagne-Wardrecques, alias *La Marlière*. V. aussi *Marlière (La)*. Cf. pp. 528, 529, 1350.

1589, 28 juin. — S^r Jean de Monscheman, pensionnaire du Roy nre sire, dem^t présentement au village de Renescure, moyennant la somme de 3000 florins dont 1600 payés comptant et les 1400 autres florins en une rente constituée de cent florins, vend à Thurien Senellart et Marie Lambert, son épouse, dem^t à Béthune, de son acquet fait durant sa conjunction avecq dam^{le} Jenne de le Follie, sa première femme, la juste moitié que luy appartient en propriété contre les héritiers de sad^e feue femme, et l'usufruit, sa vie durante, de l'autre moitié, en un fief nommé La Motte, tenu de la sgrie d'Esquerdes, se consistant en cinquante mesures trois quartiers de terres, etc..., édifié de maison entouré d'eau, grange et estables avecq une maison au dehors, et, généralement tout ce que y appartient..., séant au delà du Neuf fossé du lez vers Flandres en la paroisse de Campagne, dont la déclaration suit..

Suivent les tenants et aboutissants... ; « item, l'enclos de ladite Motte, contenant 2 mesures 3 quartiers 10 verges, etc. ...

Sy at led. vendeur et damle Jossine de Thiennes, sa compagne (cette dernière déclarant renoncer à son droit éventuel de douaire) obligé leurs biens et convenu que la moitié de la somme constitutive de rente (soit 700 florins) sera affectée et hypothéquée à la garantie dud. douaire.

N. B. — Cet acte a été signalé, avec sa référence, à l'article *Motte (La)* à Campagne-Wardrecques, à la page 528, mais d'une façon trop sommaire et pas tout à fait exacte.

1697, 11 mai. — Omer de Bersacq, esc., sr de la Watine, fils et héritier immobilier de damle Catherine Bultart (*sic* ! il faut lire Senelart) et frère et héritier immobilier d'Eustache de Bersacques, esc., sr de la Marlière, dem^r led. sr comparant à Vaudringhem (du consentement de) Jacques de Bersacques, pbr, esc., sr de St Croix : vend pour six messes de *requiem*, 50 livres au vin du marché, et 4000 livres deniers principaux, à Francs de Flahault, esc., sr de Sonnoy, lieut^e-colonel de cavalerie, et dame Gabriel de Bersacq, son espouse, 52 mesures 3 quartiers de terre-fief nommé le fief de la Motte, scitué en une pièce à Campagne-Werdrecq, tenu et mouvant de la sgrie d'Esquerdes, et eschu aud. sr de la Wattines es qualités. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 46.)

MOTTE (la)

à Coulomby.

1606, 2 mai. — Jehan Pachou, poyre homme mendiant dem^r au villaige d'Acuin, et Charlotte Lagache sa fe, moyennant ung quartier de bled en nature pour denier à Dieu ; deux aulnes de drap rouge à ladite femme, à raison de 50 sols l'aulne pour une cotte ; et, pour deniers principaulx, la somme de six vingtz florins, vendent à Valentin Tassin, lic. es droicts, eschev. de cette ville, et Anthoinette Binet, sa femme, certain fief de dix mesures de terre à labour en diverses pièches, scitué au villaige de Coulomby, puis naguaires escheu audit Pachou par le trespas de Jehenne Cocquatrix, femme à Jehan Henneghuier, lequel fief led. Pachou at relevé du seigneur de Guernonval ad cause de sa sgrie qu'il at audit Coulomby, nommée *La Motte*, led. fief présentement loué par led. Pachou à Jehan Cauwin, dem^r à Seningham, pour le prix de dix-sept florins et une paire de pouilles qu'il luy doit rendre par chacun an....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 130.)

MOTTE (La)

fief à Elnes.

1624, 6 février. — Terres sur les monts d'Eule... Terre en la vallée de *le Poursente* (Pourchainte), list. vers soleil au cavin..., 3 quartiers et une mesure de terre-fief *tenu du fief de la Motte..*, vendues par Jacqueline Hudebourcq, vefve Gilles Bernard, à Andrieu et Pierre Bernard frères ds à Eule.
(Arch. du Gros. Vente n° 31.)

MOTTE (La)

à Eperlecques.

1627, 22 déc. — Terre à Esperlecques..., listant noort au fief de Le Motte, zuut au fief de Noorthout..., demi-quartier tenu du sr de Wolfretun..., terre au Doncker, dixmaige de Bainghem..., au chemin qui maisne de la Ladrerie d'Esperlecque vers Monechove... Terre listant à la piedsente quy maisne du Verdgate à l'église dud. Esperlecques....
(Gros de Saint-Omer. Vente n° 144)

MOTTE (La)

à Hallines. Cf. p. 530.

1662, 24 mai. — Noble he François de Lens, sénéchal de Blendecques, sr d'Hallines, etc .., mayeur de cette ville de St Omer, vend à Jacques de le Baecré, bourgeois marchand aud. St Omer, une mesure de prey aud. Hallines, estant le gros de la sgrie de la Motte que led. sr comparant at acquis du sr Jacques Hanon, capne d'Infanterie..., laquelle sgrie il s'est réservé tant fonsièrement que viscontièremment, voires mesmes sur led. prey..., lad. vente moyennant 6 sols au denier à Dieu; et, pour deniers principaux, 200 florins Artois.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 47.)

MOTTE (La)

ou *Estasel* à Herbinghem. Cf. à l'article *Estraselles*, p. 4498, la mention de 1775.

1719, 24 février. — Messre Guill.-Domin. Delattre, trésorier de France au bureau des finances de Lille, acquiert du sieur de Fouquièrre, Philippe-Franc.-Constant de Coupigny, esc., sr de Fouquières, représentant Marie-Joseph du Pont, son épouse, le fief de la Motte en Herbinghem, mouv' du Roi à cause de son cheau de Tournehem;

au relief de 10 livres par. et autres droits sgriaux non spécifiés.

Prix: 50 l. pour épingle aux Damoiselles de Foucquières,
100 l. de prix principal.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 9.)

1740, 24 nov. — Guill. Dominique de Lattre, cy-devant Trésorier de France au Bureau des Finances de Lille, vend à Mess^{re} Nicolas-Joseph de Poucques, esc.^s de Beaurietz, la Croix, la Thuillerie, etc..., dem^t à S^t Omer, le fief de le Motte en Herbinghem, mouv^t de sa Maté à cause de son cheau de Tournehem, à dix livres de relief, ainsi qu'en a joui M^{re} Phil.-Franc.-Constant de Coupigny, esc., sgr de Foucquières, et la Dame du Pont, son épouse, qui en ont fait la vente au profit dud. s^r de Lattre par contr. du 14 févr. 1719

Prix: 6 livres de vins; 60 livres d'épingles.

1100 livres (de France) de prix principal.

(Ibid.)

1777, 2 déc. — Cl.-Franc.-Marie de Poucques, chl^r, sgr d'Herbinghem, La Motte, Le Paillart, etc....

(Procès-verbal de vente d'arbres à Herbinghem aux arch. communales d'Herbinghem. Note A. Hamez.)

1784, 22 janv. — J.-Mich. Lemaire, fils de Michel, propriét. du chef-lieu de la sgrie de la Motte, en Herbinghem, étant dans l'intention d'épouser dem^{le} Marie-Anne Butor, dem^t à Hermelinghem, passe contr. de mar. en la justice d'Herbinghem et dépendances.

(Arch. d'Herbinghem.)

1786, 24 octobre. — J.-B^{te} Cl.-Omer de Poucques, s^r d'Herbinghem, Audelan, Le Paillart, La Motte, etc..., off^r au Rég^t de Conti Infanterie.

(Ibid.)

MOTTE (La)

à Isbergues.

1551, 12 mai. — Jacques du Ploich, au lieu de Jehan du Ploich, son père, tient du fief de la Lacque et d'Isbergues deux fiefs: l'un nommé le fief de la Follie, l'autre le fief de *le Motte*, séant aud. Isbergue, se consistant en quatre mesures de terre.

(Ms. de Rebecque III. Dénombrements, p 241.)

1758, 6 juin. — Vente, par Alex.-Fr.-Ign. de Brandt, à consors Le Sergeant de la seigneurie de *la Motte ditte de la Bretagne*, à Isbergues.

(Cf. l'analyse de l'acte à l'article *Tressennes*.)

MOTTE (La)

à Journy.

1624, 9 octobre. — Ant. Caron, tailleur de draps, Anne Ledre, sa f^e, demⁱ à Journy, vendent à Pierre Boullenghier, labour^r, et Péronne Aliame, sa femme, demⁱ à Nœufville, paroisse d'Allequines, deux mesures de terre à labour au terroir de Journy, tenues fonsièrement de la Motte au villaige de Journy.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 59.)

MOTTE (La)

en Ledinghem. Cf. p. 530.

1754, 11 août. — Vente par Dem^{le} Genevve de Raulers de la mairie de Dohem à son neveu Constantin-Louis-Joseph Bayart, esc., garde du Roy, sieur de Ledinghem, la Haye, *La Motte*....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 66.)

Cf. le texte de l'acte à l'article *Dohem* (Mairie de). p 1170.

MOTTE (La)

en Lumbres. Cf. p. 531.

1560, 13 avril, veille de Pasques. — Vente par Guislain de Fiennes, s^r de Lumbres, au Chapitre de l'église de S^t Omer, de terres à Lumbres, dont « 21 mesures prises « hors de 27 mesures de fief appartenant aud. s^r, nommé « le fief de la Motte, tenu de Mgr le C^{le} de Faulquemberghe, dont led. s^r comparant a promis de, à ses despens, « faire avoir lettres d'acord et agréation dud. s^r Conte « pour diviser led. fief en deux parties... »

La vente contient, en plus, soixante-quatre mesures de terres au terroir et dixmaige de Lumbres tenues en coterie du s^r de Lumbres à cause de son fief et sgrie de Tencques.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 1.)

1564, 13 déc. — Guislain de Fiennes, s^r de Lumbres, Tencques, Cunchy, Fléchinel, du gré et accord d'Eustache de Fiennes, s^r d'Esquerdes, baron d'Eulle, sgr de Heuchin, Fruges et Annequin, son frère aîné et héritier apparent,

moyennant 6 sols au denier à Dieu,

6 florins au vin du marchiét;

et, comme principaux deniers, 300 florins de XL gros de Flandre,

vend à Charles Piers, doyen et chanoine de l'église cathédrale de S^t Omer, le fief, terre et sgrie de la Motte, gisant au villaige et terroir dud. Lumbres et environ, qui se

comprend tant en bois, rietz, rentes d'argent, grains, plumes, recognoissance, eschéances de rellelz, droix sgriaux que aultrement, avec tous droictz, haulteurs, prééminences, appendances et appartenances, tenu de la Comté de Faulquemberghe. (Ibid. Vente n° 15.)

1744, 1^{er} mai. — Noble dem^{lle} Jeanne Jacobe-Joseph-Philippine Piers de Moninckhove (sic), fille majeure dem^{te} au cheau de Neuvinhuysse (Nyeuwenhuysse) village de Curne (lisez Cuerne), se faisant fort et cessionnaire de ses sœurs Marg^{te} Piers Terkercken et Marie-Anne-Dorothée, et du consentement de son frère Franc.-Joseph-Jacques Piers, s^r de Nieuwenhuysse, son apparant héritier féodal, vend à Ch. Galliot, s^r de la Jumelle : 1^o) le fief et sgrie de la Motte situé au village de Lumbres, appartenances et dépendances se consistant en prez flotis, bois à pied, terres à riez et labours, justice haute, moyenne et basse, rentes sgriales et droits div. mouvans de la Comté de Fauquembergue.

2^o) un autre fief sans nom tenu de Lumbres et Seninghem, consistant en 5 livres 5 sols à lever sur plusieurs pièces de terre.

3^o) un petit fief mouvant des mêmes, consistant en 44 solz 6 deniers, dont sont chargées plusieurs pièces de terre à Selques, nommé Calpit...

4^o) un arrentement de 9 florins et 3 mesures de terre à Remilly... *Prix* : 2 guinées pour pots de vin.

prix principal : 5000 livres de France
(Ibid. Vente n° 106.)

MOTTE

en Mentques.

1701, 28 nov. — Charles Le Normant, esc., par son mandataire, vend à Jacques, Guillame, Marguerite et Jenne Lefebvre, enfants de Jacques Lefebvre et de Valentine Delobelle ici comparants, quatorze mesures ou environ de terre en friche et à rietz au terroir de Mentque..., vers mer à la forest de Tournehem..., vers midy à la terre nommée Capelle de Bois; tenues en fief de la sgrie de Mentques et provenant au s^r vendeur de son acquisition : moyennant 700 livres monn. courante, pour à quoi satisfaire les acquéreurs constituent une rente au profit dud. Le Norman de 35 livres..., comme aussi led. vendeur donne procuration au même mandataire de bailler à ferme et loyer pour 3, 6 ou 9 ans, son fief et cense de la Motte précédemment louée à Charles Cucheval.

(Gros de Saint-Omer. Vente et Rente n° 1.)

MOTTE

à Moulle. Cf. p. 532.

1544. — Explication de la mention de 1544 de la p. 532.

Guill^e de Croix, époux de Goulle de Pont Chastel, vend au s^r Lambert d'Esperlecque et à d^{lle} Jeanne (de Croix) de la Motte, sa fille, femme aud. Lambert, la terre et sgrie de la Motte, située à Moulle, pour parfait du portement de mariage de lad. d^{lle}, sa fille, à laquelle il avait donné la terre d'Herbingham.

(Généal. de Croix : man. III de Rebecque.)

1719, 22 février. — Phil.-Franc.-Constant de Coupigny, esc., s^r de Fouquière, représentant Marie-Joseph Dupont, son épouse, vend à Christophe-Louis de Croix de Beaufort, comte de Croix, sgr de Moulle, Buscœur, etc..., grand-bailli de S^t Omer, le fief et sgrie de la Motte, tenu du Roi, à cause de son château de S^t Omer.

Prix : 3 messes pour le repos des âmes des fidèles trépassés.

Deniers principaux : 300 livres.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 381.)

1764, 18 février. — Vente de terre à Moulle, au lieu dit le Marais de la Motte, tenu en coterie du C^{te} de Beaufort à cause de sa sgrie de la Motte.

(Ibid. Vente n^o 650.)

MOTTE

à Nortleulinghem.

1613, 13 août. — Contr. de mar. de Jehan de Lattre et Agnès de Gilleman... Apports du marié : « ... fief et noble tenement à Leulinghem-lez-Tournehem, nommé la Motte, se consistant en ung lieu et manoir amazé de maison, grange, étable et coulombier. »

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 51.)

MOTTE

à Pont à la Lacque.

1538, 27 juin. — Dam^{le} M. Marche, vefve de défunt Robert du Plouich, à son trespas esc., s^r du Pont à Laque, baill^e à ferme un fief et héritage nommé *le fief de la Motte*, contenant quatre mesures et demie d'héritage amazé de maison manable nommé le Ballancherie.

(Ms. III de Rebecque. Minutes notariales, p. 273.)

MOTTE

à Racquingham. Cf. p. 532.

1252 et 1561, 12 déc. — Pierre de Bacheler, mary et bail d'Adrienne de Coubronne, détenteurs de 55 mesures de terres tenues en fief des enfans du sieur de Loes,

séans au terroir de Racquingham, nommé le fief de le Motte, reconnaît le contenu d'autres lettres de juin 1252 d'Eustache del Ploich, chlr, par lesquels ce dernier vendait au Chapitre d'Aire une rente de 20 livres assignée sur les 52 mesures en question.

(Ms. III de Rebecque. Saint-Pierre d'Aire, p. 236.)

MOTTE (Petite)

Cense à Saint-Folquin.

1723, 6 mars. — Franc.-Hyacinthe de Lannoy, comte de la Motterie, et Anne-Françoise de Gavre, sa compagne, vendent, pour 9800 flor. à dam^{lle} Ant^{le}-Lucie Darrest, vve Paul Marcotte, et à Francs-Jos.-Alex^{dre} Marissal, avocat et procureur du Roy des Eaux et forêts de S^t Omer, et Marie-Ant^{le} Marcotte, sa f^{...}, toute une cense amazée de maison et édifices contenant 127 mesures 2 quartiers et 30 verges, nommée la Cense de la petite Motte, au village de S^t Folquin, coterie du Guysselhuys.

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 57.)

MOTTE

(Fief de) à la Madeleine-lez-Saint-Omer, mouvant de la Cour féodale de Cassel.

1566, 12 août. — ... « allans par le grand chemin vers
« la ville et conté d'Arcques, quy est aussy comme le
« grand chemin d'Aire, et venu jusque au lieu de la Mag-
« delaine, quy est Maladrie distant de lad^e ville de S^t Omer
« environ d'ung traict d'arbalestre, nous at esté déclaré
« par Pr^e Marottel, procureur..., qu'il y avoit certain fief
« nommé la Motte tenu, comme il disoit, de la court féodalle
« de Cassele, lequel fief de la Motte il nous monstroît à cer-
« taine maison estant du costé noord oest dudict grand
« chemin... ce que led. procureur disoit monstrier pour
« vérifier que les villes ou sgries de Flandres et Arthoys
« ont retenu leur jurisdiction en la séparation dud. conté
« (d'Arcques) respectivement tant d'ung costé que d'autre
« en nouveau fossé... »

(Procès-verbal de la visite des limites de la Banlieue
de Saint-Omer. Arch. de St-Omer. AB. XLVIII. 2.
Copie. — Mém. Soc. Ant. Mor. T. 14, pp. 200 et 232.)

MOTTE D'UPEN

à Upen.

1606, 15 sept. — Jacques Danel, procureur d'office
du Conté de Faulquenbergh, vend terres près Fauquem-

berghe, moyennant constitution de rente consentie à son profit par Charles Bourgeois, esc..., *sieur de La Motte d'Upen*, dem^t aud. Faulquemberghe.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 99.)

MOTTE

à Wandonne. Cf. aussi *Drival*.

1652, 19 avril. — Noël Triboulet, homme d'armes des ordonnances de Sa Maté..., s^r de la Motte, au village de Wandonne, dem^t au village d'Humières.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 2.)

MOTTE DE HAMES

à Blessy.

1354. — Manoir et trois mesures de terre inféodés au prieuré de S^t André-les-Aire en 1354 par Robert V, sire de Crèsecque.

(Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., t. 19, p. 372, note 4.)

MOTTE DU VAL

à Roquetoire. Cf. p. 537.

1762, 3 déc. — Jeanne-Ant^{te} Hermel, vve de Liévin d'Hézecque, etc..., fief de la Motte du Val..., provenant de la succession de Jean Lemoisne, son oncle maternel.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin., ancien C 199, nouvelle cote : Fiefs, 3032.)

MOTTE BARAQUE

(Seigneurie de la) à Fasques.

1780, 19 mai. — ... Jardin potager à Fasques..., d'un bout à la rivière..., à la rue du Moulin.., tenu en fief de la sgrie de la Motte Baraïque (*sic*)...

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 429.)

MOTHE FOUCQUESOLLES

à Audrehem.

1635, 19 février. — Contr. de mar. de Charles de Rune, chlr, s^r de Foucquesolles, fils de Jacques, chlr, s^r de Beaucamp, païs de Normandie, et Jehenne Lambert. — Le père du futur lui donne en avancement d'hoirie la baronnye, terre et seigneurie de La Mothe Foucquesolles, Audrehem, Coufessebourne (*sic*, pour Courlebourne),

Robergue (Rebergue) et Balchamp, tant au bailliage d'Amiens, comté de Boulogne que Flandres et Arthois....
(Registres aux Insinuations du Boulonnais, t. IV, f° 468. Common de M. Rodiere.)

MOTTE GALICQ (?) ou LA LINCQ (?)

probablement près de Guémy.

1632, 5 juillet. — Contr. de mar. de Maximilien d'Autvergne, esc., sr de la Rivière., avec d^{le} Wlgane de Nevet, fille de Louis et de dam^{le} Jehenne de Montfort., laquelle est assistée de M^e Mich. Foisnel, not^{re} et tabellion de la ville et resors d'Ardre, au nom et comme procureur de Thomas-Anth^e de Montfort, esc., sr dud. Guémye (Guémy), La Cernue (*alias* La Cerre, *alias* la Cerne)¹, La Mothe La Lincq (*alias* Galicq), et autres lieux, cousin germain de lad. Wlgane....

(L'acte cite encore *feu* Isembart de Montfort, père de Thomas, viv^t esc., sr dud. lieu, la Cerne et autres lieux.)

(Insinuations du Boulonnais, IV, f° 589.)

MOTTE ROBBEQUIN

franche-sergeanterie à Aire.

1530, 23 janvier. — Louys Desprez, esc., dem^t en la v. d'Aire, achète une franque sergeanterie nommée Le Motte Robbequin, se consistant en 50 fr. de rente.

(Man. III de Rebecque. Werps, p. 254.)

MOTTERIE

(Seigneurie du Pont à Ham, dite la) à Quiestède.
Cf. p. 537.

1753, 31 juillet. — Vente, par le C^{te} de Lannoy de la Motterie à Théod.-Emm^t-Jos. Dubois, éc., sr de Percheval, du quint de la terre, fief et *seigneurie du Pont-à-Ham dite La Motterie*. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 156.)

(Cf. le contexte de l'acte au mot *Pont-à-Ham*.)

MOUCROUX

(Seigneurie des) à Coulomby. Cf. p. 539.

1691, 27 juillet. — Dame Marie-Jossine de Canteleu, douairière de Ch.-Michel d'Harchies, viv^t esc., sr du Pery,

1. Lire la Cornue, la Cornhuse. Cf. l'article *Cornue*, *Cornuze* (la), p. 190 et au supplément.

filie et héritière de Robert de Canteleu, viv^t esc., s^r de Comtes, et aussi niepce et héritière universelle de François de Vaux, viv^t esc., s^r des Moucroux, Rabodingues, la Coupe, etc..., dem^t en ceste ville de St Omer..., vend à Adrien Roels, argentier de la ville de St Omer, moyennant un écu pour célébration de messes de *requiem* et, pour deniers principaux, 5000 livres monn. cour..., vend, du consentement de Robert-Léonard d'Harchies, esc., s^r du Pery, un lieu et manoir amazé au village de Coulomby.... terre about. d'aval au s^r François Caron, s^r de Lomprey; d'amont à la ruelle de Moucroux

Item, toute la sgrie des Moucroux, se consistant, suivant les anciens tiltres, rapports et autres munimens, en rentes fonssières, reliefs, droix seigneuriaux et casuels, s'étendant aud. Coulomby, Harlettes et aux environs.

Item, toute la terre et sgrie nommé(e) le fief et sgrie de *Rabodingues*, se consistant, suivant les anciens tiltres, rapports et autres munimens en rentes fonssières, reliefs, droix seigneuriaux et autres droix casuels, s'étendant es terroirs des villages d'Eule, Fourdebecque et Lumbres... tenu de la Comté de Fauquembergues.

Item, autre fief, nommé la sgrie de *la Coupe*, se consistante aussy es rentes fonssières, reliefs et droix sgriaux, s'étendant es terroirs de Seningham, Watterdal et pays allenviron.

Et, finablement, certain fief sgrial à elle succédé par le trespas dud. s^r de Comtes, son père, se consistant es quarante livres ou environ de rentes fonssières deues par plusieurs particuliers assignées sur diverses terres de St-Martin-au-Lart-lez ceste ville.

Deux notes en marge : a) « Le fief de Raboudinghes est vendu à Mad^{lle} de Fruges. »

b) « Le fief scitué à St Martin-au-Lart est vendu à Monsieur de la Dienné. » (C'est le fief de Canteleu).

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 138.)

1789, 15 avril. — D^{lle} Marie-Rose-Françoise Gaillart des Moucroux.

(Cf. la mention de cette date à l'article *Etrehem*.)

MOUFLON

à Surques. Cf. p. 540.

1593, 9 février. — Philippe de Lespinoy, esc., s^r de Marteville, afin de trouver les deniers nécessaires à l'achat qu'il vient de faire à Jehan des Essars de la sgrie de Magny à Le Fosse, vend, moyennant 192 escus au prix de 60 sols l'escu, à Jehan de Nœufville, s^r de Brunobos, dem^t à Nortboucourt, deux fiefz sgriaux, tenus du Roy à cause de son cheau de Tournehem, se consistant en sgrie fonssière et viscontièrre et rentes, à savoir, le fief de la Cressonnière,

etc.. (Cf. l'article *Cressonnière*)..., et quand au fief de Moufflon, se consiste en 7 livres 9 deniers parisis de rente fonsière; 9 deniers et 6 biguets de blé, mesure de Tournehem; droits sgriaux, reliefs, etc....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 18.)

1700, 8 octobre. — Arrangement par lequel Marie Testart, vefve de Nicolas Huier, Pierre Brauwer et Marie Huiez, sa femme, rachètent une rente qu'ils doivent en cédant à Francs du Val, sr de la Pierre, lieut^e mayer de cette ville, les sgries de la Cressonnière et de Moufflon à Surques.

(Cf. le libellé détaillé de l'acte à l'article *Cressonnière (la)*, p. 1153. (Ibid. Vente n° 17.)

MOULLE

(Fief sur) : Meldelberghe.

MOUTARDE (La)

à Rodelinghem. Cf. p. 543.

1600, 4 mai. — Rapport et dénombrement par maistre Jacques Petit, marchand apoticaire, dem^t en cette ville de St Omer, à messire Chenturion de Pardieu, chlr, sr et baron de Bouteville et de Bavelinghem, pour et au nom de Jehan Corde, filz et héritier de feu Charles Cordes, petit-fils de Anne Lois, femme dud. Petit, et auparavant veuve de feu Jehan Corde; de ce que led. Jean Cordes, successeur dud. Charles, tient de lad. baronnie :

a) une pièce de terre contenant quatre mesures au village et terroir de Reudelinghem, tenant à Gilles Larchey, à Jehan Flamen, à Jehenne Doret, aux héritiers Ant^{ne} Hochart;

b) item, une aultre pièce nommée *la terre Moutarde*, aud. lieu, contenant trois mesures nord au chemin qui maisne de la Croix de Boucquehault à Balinghem, etc....

(Arch. de M. C. van Kempen : papiers de M. de Visserij de Boisvallé. Pièce originale parch.)

Ibid. : modèle d'un rapport sans date (18^e s.) à servir par M. de Visserij à Ant^{ne} Donjon, etc., conseiller secrète du Roy, trésorier des fortifications d'Artois, sgr de Bavelinghem, St Martin en Louche, et Ruscan (Rusquehem), de deux fiefs tenus de la sgrie de Bavelinghem : le premier, de quatre mesures, sur le dîmage de Rodelinghem, listant à Claude Haignéré, au marquis de Licques..., lesd. mesures actuellement occupées par Nicolas Doret;

le second (fief), de trois mesures de terre aud. Rodelinghem, nommées *la Moutarde*, tenant au sr Delawille, aux héritiers Doret..., à Jean Quehem, à cause de Marguerite Doret, sa femme, occupées par led. Jehan Quehem;

lesd. deux articles à moy appartenants par héritage de Mons^r de Visseroy, chanoine théologal de la cathédrale de S^t Omer, qui en a fait foy et hommage le 9 juin 1694.

MOUVAUT

(Franche-sergenterie de) à Mametz.

1683, 19 juillet. — Dénombrement par Hⁱ-Phil. Raonlt, héritier de Ch.-Fr. Raoul, son frère, de la franche-sergenterie de Mouvault, à Mametz.

(Arch. du Nord. Bureau des Finances, n^o 248.)

MOYECQUE

fief sur Recques. Cf. p. 544.

1748, 29 mai. — Vente par Lamoral-Franç^s de Genevières à André Becquet des sgrs de Cocove et Moyecques... (V. le libellé de l'acte à l'article Cocove, p. 1120.)

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 351.)

MUCHE-TEN-POT

maison, cense et fief à Saint-Martin-au-Laërt.

Voir, à l'article *Belle Fontaine* (p. 1036), l'indication de deux plans provenant des archives de Saint-Omer, datés du 3 avril 1657 et de 1658.

Or, sur ces plans, l'indication de la maison et taverne Muche-ten-pot est bien donnée sur la rue du *Rivage* au-dessus du « *Petit Pont* », à droite en montant après le débouché de la seconde partie du petit chemin (pied-sente) qui va du milieu de l'avenue de Saint-Martin-au-Laërt à Scadembourg.

Donc la cense et fief de *Muche-ten-pot* devait s'étendre derrière l'angle nord-ouest du carrefour de ce petit chemin et de la rue du Rivage : ce devait donc être avant « le Petit Tapage ».

Le mot *Muche-ten-pot* est un nom désignant une taverne ; on l'a donné par extension à la cense qui s'étend par derrière.

1614, 18 nov. — Manoir amazé faisant front sur la com(m)une dud. lieu du Lart-lez cested. ville, listant oest

à la maison nommée le Mussetenpot..., tenu de la chapelle St Denis en l'église cathédrale de St Omer.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 60.)

1776, 2 sept. — ... terre à St Martin-au-Laert au lieu nommé Muchetenpot, tenant du côté de mer à la de de Genevières de St Martin. (Ibid. Vente n° 675.)

1776, 15 sept. — ... manoir amazé de maison, etc..., jardin polager au terroir de St Martin-au-Laert-lez cette ville au lieu nommé Muchetenpot, listant vers midy à la rue du Rivage...; à Guill. Franc. Parent; d'amont, à la dame de Genevières de St Martin; d'aval à J.-M. Héban...: la ruelle conduisant à Salperwick entre deux, tenue en fief de la sgrie de Burques.... (Ibid. Vente n° 657.)

1784, 17 juin. — Maison au terroir de St Martin-au-Laert, au lieu nommé *Muche-ten-pot* *Cantinetle* ou *petit pont*; tenue en fief de la sgrie de Burques..., vendue par les consors Guisselin à François Cartez, march^d de bestiaux... (Ibid. Vente n° 541.)

MUSCHERY

(Fief), à Marthes.

1672, 18 mars. — Aire. — Nicaise Milliot (signe « Melio ») laboureur dem^t à Liettre, vend à Claude Brader, eschevin à son tour de ceste ville d'Aire, un droit de terrage qui lui appartient à cause de son fief de *Muschery* sur cinq quartiers de terre à labœur au terroir de Marthes (du consentement d'Adrien Delebreuve et Margueritte Milliot, sa femme, fille et héritière apparente dud. Nicaise.) (Gros de Saint-Omer. Vente n° 12.)

MUSSEM

sur Ecques. Cf. pp. 545 et 925.

1420. — Compte de l'Argentier de St Omer 1419-1420. « Despens pour voyages et messageries de cheval et de pié » : 1^o) (p. 3 de ce chapitre non paginé). . « A Jacques Fa-
« veret, pour le x^e jour de février l'an mil III^e et xviii
« qu'il ala avec Jehan le Cammacre et Enlart du pont,
« bourgeois, aux plaiz à Mussentlà où lesd. bourgeois avoient
« jour pour calenges d'amende contre eulx faicts par
« Jehan Zunequin, dont ilz tiennent terres en coterie,
« pour deffaut de avoir alé à ses plais généraulx et fran-
« ques véritéz, dont toutefois les bourgeois de ceste ville
« sont frans et quittes par les privilèges et usages de ceste
« ville : et fu la cause continué à xv^{ne} soubz fourme d'ap-
« pointement. »

2^o) (Ibid. page 9 du même chap.) : « à Jehan de Bam-

« becque, procureur de ceste ville, pour ses despens de
« deux fois qu'il a alé à Mussem en le Court de Jehan
« Zunnequin, pour certaines poursuites que fait ledit
« Jehan ou son procureur contre aucuns bourgeois de ceste
« ville, pour non avoir alé à ses plaïs généraulx ou fran-
« ques veritez, dont ilz sont franc à cause de leur bour-
« gage. »

Cf. aux archives de St Omer, 128/21 : Complainte au
prévôt de Montreuil, qui déclare francs des plaids géné-
raux les bourgeois de St Omer, dont quelques-uns avaient
été convoqués à tort, par le bailli de *Jehan, dit Hamart de
Mussem*, seigneur dud. lieu, aux franchises vérités de Mus-
sem. 1423, 27 octobre.

Il semble donc bien que ce Jehan, dit Hamart de
Mussem, seigneur de Mussem, doit être le même que
le Jehan Zunnequin des mentions précédentes.

— Le compte de l'argentier de 1434-1435 donne (p. 2,
du chap. « Procez et escriptures ») le détail d'une dé-
pense analogue au sujet de « plaïs généraux » en la Cour
de Jehan d'Olehain, qui peut ainsi être considéré comme
ayant été seigneur de Mussem à cette époque.

1672, 24 déc. — Francis-Ferdinand Vandenbergues
(*signe Vandenbergue de Mussem*), joesne homme à marier
émancipé en ses biens, fils et héritier en partye de Ferdi-
nand Vandenbergues, et dam^{lle} Agnès le Petit, icelle fille
de dam^{le} Isabeau Gilleman, ses père et mère.

(Gros de St Omer. Vente n° 136.)

1673, 9 février. — Franc.-Ferdin^d Vandenberghe
« soy disant escuyer, sr de Mutsem, dem^t en c. v., vend
terres fiefs à Noircarme ». (Ibid. Vente n° 20)

1673, 12 sept. — Le sr Maximilien Vandenbergue,
jeune homme à marier émancipé en ses biens, vend à
Pierre-Martin de Flandres, bourgeois de c. v. moyennant
36 s. pour 6 messes des trespasés; au vin du présent
marché ure pistole de huit florins; 3 livres de gros au
médiateur du marché; et, pour deniers principaux, 600
florins, la juste moictié du fief, terre et sgrie de Mutsem,
séant au village de Westecque lez le village d'Ecque, se
consistant en noble tenement tenu du sr de Cotte (Cotten),
et en pareil droict de moictié en la fondation de l'église
dud' Westecque... (Ibid. Vente n° 88.)

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

MÉMOIRES IN-8°

Tome I ^{er} , avec six planches	8 fr. 00
Tome II, avec douze planches dont neuf de médailles.	10 00
Tome III, avec six planches	10 00
Tome IV, avec onze planches	10 00
Tome V, avec un atlas de onze planches	10 00
Tome VI, avec un atlas de neuf planches (atlas épuisé)	8 00
Tome VII, avec un atlas de huit planches	10 00
Tome VIII, avec quatre planches	8 00
Tome IX, avec une planche et un atlas de dix planches	10 00
Tome X, avec dix planches	10 00
Tome XI, avec seize planches	10 00
Tome XII, avec dix planches (épuisé)	» »
Tome XIII (Dictionnaire historique de l'arrondissement de Saint-Omer)	10 00
Tomes XIV à XXIII (épuisés)	» »
Tomes XXIV et XXV. Chaque vol.	8 00
Tome XXVI, avec six planches et deux cartes.	10 00
Tome XXVII	8 00
Tome XXVIII, avec trois planches	10 00
Tome XXIX, avec six planches.	10 00
Tome XXX, avec 1 plan et quarante-trois planches	15 00
Tome XXXI, avec quatorze planches.	10 00
Tome XXXII	10 00
Tome XXXIII	15 00
Tome XXXIV	15 00
Tome XXXV (Centenaire de la Société)	15 00

BULLETIN

Quatorze volumes comprenant chacun vingt livraisons.	
Prix de chaque volume	25 fr. 00
Une livraison séparément	2 50

PUBLICATIONS DIVERSES

<i>Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer</i> , par MM. Michelant et Duzhet. 1 vol. in-16	10 fr. 00
<i>Le livre des Usages et Anciennes Coutumes de la comté de Guynes</i> , 1857	4 00
<i>Les Abbés de Saint-Bertin</i> , par H. de Laplane, 1851-1856, 2 vol. in-8° avec planches	11 00
<i>Histoire sigillaire de la ville de Saint-Omer</i> , par A. Hermand et L. Deschamps de Pas, 1861, 333 sceaux, 45 pl.	25 00
<i>Cartulaires de l'église de Thérouanne</i> , 1881	8 00
<i>Les Chartes de Saint-Bertin</i> , par MM. le Chanoine Haigneré et le Chanoine Bled, 4 vol. Les 3 premiers épuisés et le 4 ^e vol. en 3 fascicules, chacun	5 00
<i>Le Cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune</i> , par M. le Comte de Loigne	5 00
<i>Regestes des Evêques de Thérouanne</i> , par M. le Chanoine Bled, 4 fascicules, chacun	6 00
<i>Cartulaire de la Chartreuse du Val de Sainte-Aldegondé près Saint-Omer</i> , par M. J. de Pas, 1905	10 00

Les publications de la Société des Antiquaires de la Morinie sont en vente au siège de la Société, 42 bis, Grande-Place, Saint-Omer (adresser les demandes à M. le Secrétaire-archiviste).